5¢

S. J.-B.-Marie Vianney, confesseur

* * *

MAX. : 75 — MIN. : 50

Nuageux ; moins humide.

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 249

MONTREAL, MERCREDI 9 AOUT 1961

4 CAHIERS — 56 PAGES



NOMBRE-RECORD DE REFUGIES ! — Berlin-Ouest a accueilli hier un nombre-record de réfugiés venus de Berlin-Est : 2,021 personnes ont été dénombrées, soit le plus grand total quotidien depuis huit ans. Sur cette photo, on voit des femmes et des enfants qui attendent d'être admis dans le camp pour réfugiés de Marienfelde, à Berlin-Ouest.

Rumeur persistante à Québec

Une enquête sur toute la Police provinciale ?

par **Jean-Luc LACROIX**

QUEBEC. — Après les étranges révélations faites hier matin en Cour des sessions de la paix de Québec sur les activités de l'ancienne police des liqueurs de la province, on se demande s'il n'y aurait pas lieu de créer une commission royale d'enquête sur toute la Sûreté provinciale, car on a de bonnes raisons de croire que certains officiers encore en place ont commis dans le passé des actes nettement répréhensibles, sinon ouvertement criminels.

Une procédure judiciaire sur le point d'être intentée contre le procureur général, le directeur général de la Sûreté et son assistant à Québec pourrait nous éclairer étonnamment sur cette question.

En date du 25 juillet dernier, M. Georges-Emile Lapalme, M. Josephat Brunet et M. Lucien Descent recevaient en effet un avis de poursuite selon les prescription de la loi. Un officier destitué de la Sûreté les avisait que des procédures seraient prises dans un délai de 30 jours si on ne donnait pas suite à ses réclamations.

Cet homme en aurait long à dire sur certains de ses anciens supérieurs dans le corps de police provincial, et il semble bien que l'injonction qu'il prendra contre les autorités lui permettra de vider son sac. Il veut en effet soutenir qu'après plus de 24 années de loyaux services à la Sûreté, sans jamais avoir reçu aucun reproche ni réprimande, il a bien droit à la pension qu'on lui refuse, alors que des supérieurs absolument indignes sont encore en fonction.

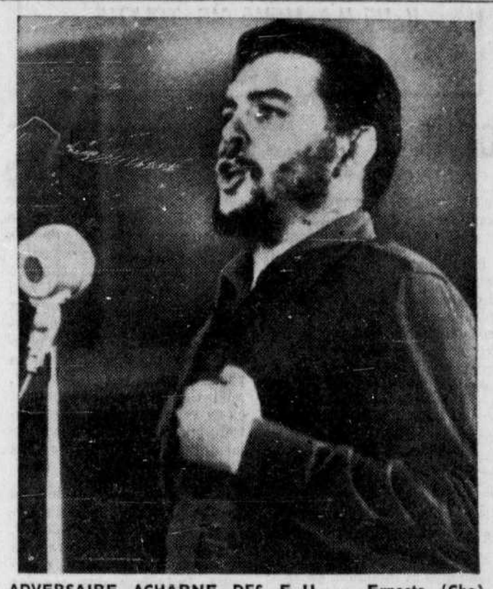
Les faits que nous a relatés cet ancien officier, souventes fois appuyés d'affidavits, sont quelque chose à faire dresser les cheveux sur la tête d'un honnête homme, et même de certaines crapules apparemment endurcies. Qu'on en juge plutôt.

Serait-ce vrai ?

Cet ancien policier raconte que l'un de ses supérieurs se faisait payer richement par ses subalternes les promotions qu'il leur faisait obtenir. Ce personnage n'est cependant plus dans la police, mais il occupe encore un poste dans l'administration provinciale.

Un autre officier, qui est encore en fonction, aurait dirigé personnellement un réseau de vente de margarine dans la région de Québec. Cette denrée dont la présence même était interdite dans la province voyageait du Nouveau-Brunswick à Québec dans des automobiles de la police provinciale et la distribution aux acheteurs en gros

Voir ENQUETE en page 2



ADVERSAIRE ACHARNE DES E.-U. — Ernesto (Che) Guevara, ministre cubain de l'Economie, s'est violemment attaqué aux dirigeants américains, hier, à la Conférence interaméricaine qui se déroule présentement à Punta del Este, en Uruguay. Son intervention lui a valu des cris d'"Assassin" et a déclenché une bataille à coups de poings entre pro et anti-castristes.

Washington y songe

Exportations vers l'URSS bloquées ?

WASHINGTON. (UPI) — Le secrétaire américain au Commerce, Luther H. Hodges, a déclaré hier que le gouvernement des Etats-Unis songeait à resserrer le contrôle des exportations de marchandises américaines vers la Russie soviétique et ses satellites. On s'en tenait pour le moment au statu quo, mais une réduction ultérieure des catégories de marchandises exportables était "tout à fait possible".

Cette déclaration vient renforcer une déclaration précédente faite conjointement avec le secrétaire d'Etat Dean Rusk vendredi dernier selon laquelle le gouvernement américain avait rejeté la suggestion d'un embargo total sur le commerce avec l'URSS au moins pour le moment. Mais cette décision pourrait être revisée selon comment tournerait la crise de Berlin.

M. Hodges a souligné qu'aucune demande d'exportation vers le bloc soviétique de produits agricoles subventionnés n'était parvenue au département depuis que, il y a quelques semaines, le gouvernement avait décidé d'autoriser ces ventes si leur paiement était effectué en "monnaie convertible" comme le dollar ou le mark de l'Allemagne occidentale.

Ce qui indiquait, selon lui, que le peuple américain "devenait hostile à l'idée de commercer avec l'Union soviétique".

On se rappelle que de hautes personnalités gouvernementales avaient cité les sanctions économiques comme l'une des formes de pression que les Etats-Unis pourraient employer contre la Russie soviétique pour le règlement de l'affaire de Berlin.

OTAN : FEU VERT A L'OCCIDENT FACE A LA CRISE DE BERLIN

PARIS. (AFP-Reuters-UPI) — Première conséquence du discours prononcé lundi par M. Khrouchtchev, le Conseil de l'OTAN, après avoir entendu M. Dean Rusk, a approuvé hier, par une forte majorité, les mesures occidentales destinées à faire face à la menace soviétique sur Berlin. En même temps, faisant suite à la revision du programme militaire américain, le Pentagone a décidé de transformer immédiatement trois divisions à l'entrainement en unités de combat.

A Paris, le Conseil des 15 nations membres de l'OTAN a émis un communiqué après une rencontre secrète de deux heures avec M. Dean Rusk. Ce communiqué réitère les positions suivantes :

1 — L'autodétermination doit être à la base d'une solution pacifique et juste aux problèmes de l'Allemagne et de Berlin.

2 — L'Occident reste déterminé à maintenir la liberté de Berlin-Ouest et de ses habitants.

3 — Les Alliés ne peuvent être privés de leurs droits sur Berlin et l'URSS ne peut revenir sur la garantie qu'elle a donnée à l'Ouest en 1944 à ce sujet.

Par ailleurs, le communiqué précise "qu'étant donné la gravité de la situation, le Conseil permanent a décidé d'intensifier les consultations au sujet de la crise de Berlin.

Un porte-parole de l'OTAN a enfin ajouté que les membres du conseil vont maintenant con-

Voir OTAN en page 2

2,021 réfugiés en 24 h.

L'EXODE EST-ALLEMAND PREND DE L'AMPLEUR

BERLIN (AP-Reuters-AFP) — Berlin-Ouest a accueilli hier un nombre-record de réfugiés venus de Berlin-Est, à la suite du discours prononcé par Khrouchtchev, semble-t-il. Pendant la période de 24 heures qui s'est terminée hier matin à 8 heures, 2,021 réfugiés ont en effet été enregistrés à Berlin-Ouest. Ce nombre est le plus élevé depuis le 28 mai 1953, alors qu'immédiatement avant la révolte des Allemands de l'Est, 3,973 réfugiés s'étaient présentés à la zone occidentale.

On ignore les conséquences exactes qu'a eues sur les réfugiés le discours sur Berlin prononcé par M. Khrouchtchev, mais il est évident que l'insistance qu'a mise le chef russe à demander que les communistes aient le contrôle des voies d'ac-

Voir EXODE en page 2

A la conférence interaméricaine

UN DISCOURS DE GUEVARA PROVOQUE LE TUMULTE

PUNTA DEL ESTE. (AFP, UPI, PA) — Un véhément discours d'Ernesto (Che) Guevara, ministre de l'économie de Cuba, et délégué de Fidel Castro à la conférence américaine de Punta del Este, a donné soudain à ces travaux, hier soir, le ton d'assemblée politique, déchainant quelques incidents violents entre partisans et adversaires du dictateur cubain, heureusement vite apaisés par la prompte intervention de la police uruguayenne.

Le discours du délégué cubain, tour à tour acerbe et sarcastique, a visé évidemment à détruire l'effet somme toute très favorable qu'avaient obtenu les propositions américaines, au moins pour l'essentiel, et qui s'était concrétisé, au cours de la séance d'hier par des interventions approbatrices, surtout de la part des pays producteurs de café et d'étain, assorties de demandes d'éclaircissement. De fait les délégués ont mis au point l'agenda des travaux techniques qui débuteront aujourd'hui et qui seront consacrés à étudier la réalisation pratique de l' "alliance dans le progrès" proposée par les Etats-Unis.

Premières réactions

Les premières réactions des pays d'Amérique latine au programme de progrès économique et de réformes sociales soumis hier par M. Douglas Dillon, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, à la conférence de Punta del Este semblent avoir provoqué une vive satisfaction parmi la délégation américaine.

Les représentants de cinq pays — Brésil, Colombie, Bolivie, Paraguay et Panama — ont pris la parole, hier matin. Tous ont soutenu "l'alliance sur le progrès" et aucun n'a présenté d'objection de fond.

Le délégué brésilien, M. Clemente Mariani, a apporté un soutien chaleureux aux idées américaines sur le développement de l'Amérique latine. Il s'est montré particulièrement satisfait des perspectives qui s'ouvrent pour un accord international de stabilisation du café. De son côté, le représentant colombien, le Dr Hernando Agudelo Villa, a souligné

Voir GUEVERA en page 2

50 pays-membres de l'ONU auront dit "oui" aujourd'hui

La crise de Bizerte aura sa session extraordinaire

NATIONS-UNIES, N. Y. — (AFP, UPI, PA) — Tout semblait indiquer hier soir que les 50 signatures nécessaires pour la convocation d'une "session extraordinaire" de l'Assemblée générale des Nations Unies seront atteintes aujourd'hui, en raison des réponses présumées affirmatives, toutefois non encore confirmées, de la Suède, du Mexique et de l'Autriche.

La première de ces trois signatures suffirait pour compléter la majorité requise, après que le Venezuela et l'Argentine eurent donné dans la journée d'hier leur adhésion, portant ainsi le pointage officiel de 47 à 49.

Deux des puissances africaines ont donné une réponse soit négative, comme la République Centrafricaine (ex Oubangui-Chari) — soit affirmative, mais teintée de réserves, comme la Haute-Volta.

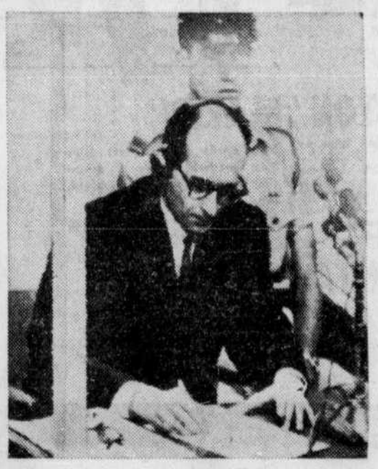
Quant aux Etats-Unis ils ont répondu négativement, comme on s'y attendait.

Dans sa réponse, M. Adlai Stevenson expose au secrétaire général Hammarskjold que "de récents développements nous encouragent à croire qu'un règlement à une date rapprochée du différend . . . peut être possible" et que "dans le but de ne pas compromettre une telle évolution constructive, les Etats-Unis doivent, pour le moment, refuser leur accord à la demande d'une session spéciale de l'Assemblée générale".

Ouverture lundi 14 ?

Le seul élément incertain reste maintenant la date de convocation de cette session extraordinaire, que certains juristes maintiennent impossible (en principe) à réaliser avant le délai réglementaire de dix jours ; le droit de modifier sa propre procédure ne s'appli-

Voir BIZERTE en page 2



HAUSNER : LA PEINE DE MORT ! — Tandis que le procureur général Gidéon Hausner, après avoir traité Eichmann de "meurtrier de millions de personnes et de menteur invétéré", requiert contre l'accusé la peine de mort, celui-ci, à droite, prend des notes à l'intérieur de sa cage de verre à l'épreuve des balles.

Responsable de l'extermination juive

"Eichmann doit monter à la potence" (Me Hausner)

JERUSALEM. (AFP-Reuters-UPI) — Tandis qu'hier matin le procureur général Gidéon Hausner demandait au tribunal de Jérusalem la peine de mort contre Adolf Eichmann, hier après-midi il s'est surtout attaché à démontrer que l'accusé est "responsable de tout ce qui est arrivé au peuple juif, de la mer du Nord à la mer Egée, des Pyrénées à l'Oural".

Au cours de la matinée, le procureur avait longuement tenté de réfuter le système de défense artificiel et "de mauvaise foi" de l'accusé en récapitulant les nombreux cas de mensonge de l'inculpé. Il avait alors requis la peine de mort contre l'ex-colonel nazi Adolf Eichmann, pour avoir dirigé l'opération connue sous le nom de "solution finale de la question juive" qui a abouti au massacre de six millions de Juifs.

Au cours de la séance de l'après-midi, Hausner a affirmé

Voir EICHMANN en page 2

SITUATION ALARMANTE

Menacés par les feux de forêts, trois villages de T.-N. sont évacués

ST-JEAN, T.N. (PC, UPI) — On a évacué hier environ 2,000 personnes de trois villages situés entre la Baie Deadman et Ladle Cove, dans la baie de Bonavista, tandis que les pompiers, portant des masques contre la fumée, combattaient un incendie de forêt qui dure depuis plus de deux mois. A Gander, on a eu recours à un hélicoptère pour mettre à l'abri les invalides.

L'avion de M. Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve a survolé les lieux du sinistre. Il a déclaré que ces incendies sont "sur le point d'être la chose la plus horrible qui soit jamais survenue à Terre-Neuve".

D'autre part, les flammes sont à moins de cinq milles des trois villages menacés. Un changement dans la direction du vent pourrait rabattre les flammes sur les villages. Carmanville, qui se trouve à une extrémité de l'endroit où sévit le principal incendie, est égale-

Voir LES FEUX en page 2

L'indépendance nationale : une condition sine qua non de la liberté individuelle

--*Conférenciers de l'ICAP*

GENEVA PARK. (PC) — L'indépendance nationale est un état qui doit précéder le progrès, mais, une fois réalisée, c'est une affaire sérieuse. Ce sujet semble être le thème central de la conférence d'été de l'Institut canadien des Affaires publiques, qui a commencé samedi dernier.

Cette idée, exprimée par divers conférenciers, peut se résumer comme suit : l'individu doit d'abord s'appartenir avant de pouvoir donner quoi que ce soit, et l'indépendance nationale est une condition nécessaire à la liberté individuelle.

Cependant, pour soutenir son indépendance un état doit pouvoir travailler par lui-même, tant du point de vue économique que du point de vue politique. S'il a des carences en ce qui concerne l'économie il doit se joindre à des états voisins pour réaliser des programmes économiques d'ensemble. Certains nouveaux états sont appelés à supporter les conséquences de l'indépendance.

Dans beaucoup de cas, ces peuples ont cru que l'indépendance était liée à la possession de biens qui leur avaient manqué jusqu'ici.

Mais ils ont trouvé avec l'indépendance des privations plus grandes et souvent des tendances au séparatisme. Il n'en reste pas moins que l'indépendance est la seule voie sur laquelle un pays peut accéder au progrès.

Indépendance et progrès

C'est le point de vue de M. André Philip, économiste et ancien ministre français. Partisan de l'indépendance pour tous les peuples, y compris celui d'Algérie, M. Philip estime qu'il faut commencer par le commencement et s'étendre à partir de là. Il estime aussi que le village est le point de départ de la nation et que l'indépendance nationale doit permettre d'élargir la collaboration internationale. Il pense cette collaboration économique en termes d'associations régionales et n'a pas dit où cela pouvait conduire dans l'ensemble.

Il est cependant opposé à une trop grande concentration. Pour illustrer son point de vue, M. Philip a parlé de la Résistance française. Ce mouvement, a-t-il dit, était destiné à la France, mais son objet véritable était la liberté et il a été soutenu par ceux qui aimaient la liberté dans de nombreux pays. Les hommes qui ont lutté pour l'indépendance de la France sont ceux-là mêmes qui luttent aujourd'hui pour l'unité de l'Europe, a déclaré l'orateur français.

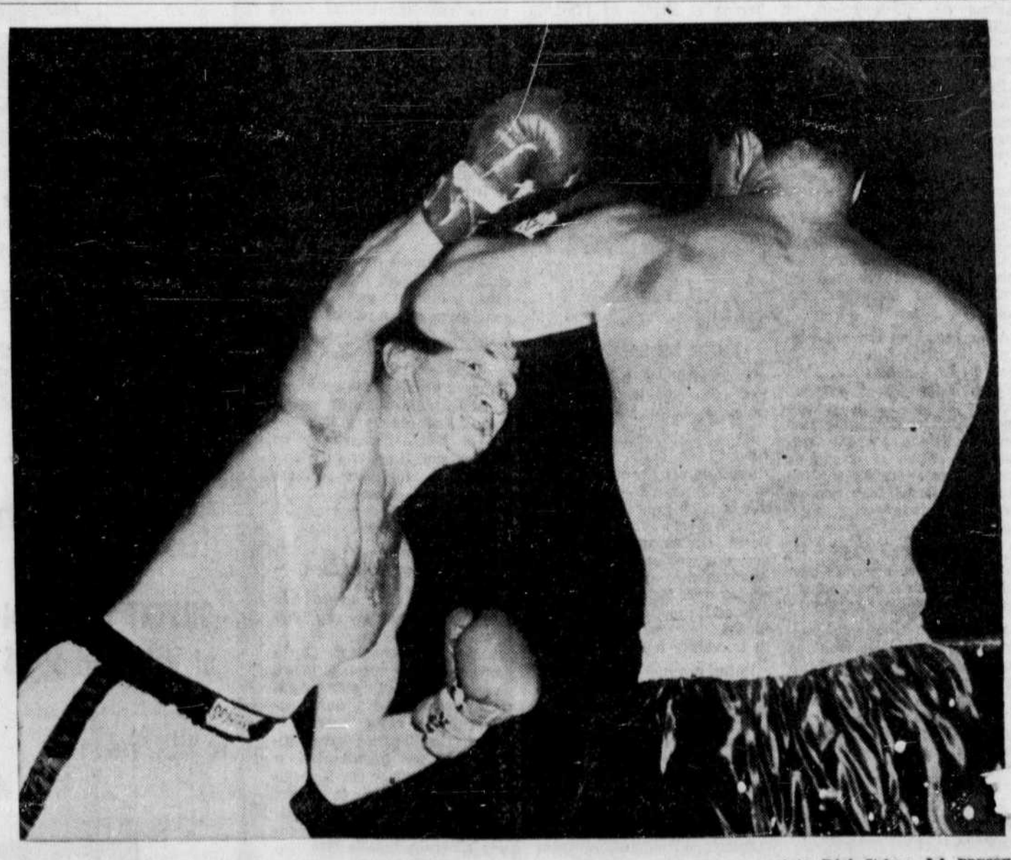


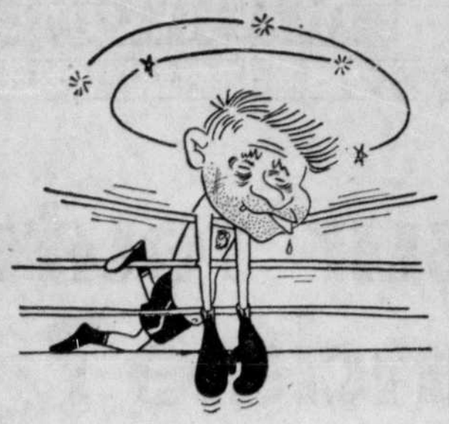
photo Réal St-Jean, LA PRESSE

CLEROUX NOUVEAU CHAMPION CANADIEN — Le Montréalais ROBERT CLEROUX à gauche a repris son championnat canadien des poids lourds hier soir au stade devant près de 15,000 spectateurs, défaisant par décision partagée en 12 rondes le Torontois GEORGE CHUVALO. Voir article et autres photos en page 36.

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	43 à 52
Comiques	32
Courrier Confidences	30
Décès, Naissances, etc.	53
Editorial	4
Finance	40, 41
Horoscope	32
Les Tribunaux	19
Mots croisés	32
Radio et Télévision	32
Sciences	5
Spectacles et Concerts	18
Sports	29 et 36 à 39
Vie dans les Parcs	26
Vie féminine	8, 9, 30
Vie mondaine	9
Votre médecin	5

ainsi va la vie par landry



OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

sulter leurs gouvernements respectifs et qu'ils se réuniront à nouveau dans quelques jours.

En dehors des dispositions prises par le Conseil de l'OTAN, le discours de M. Khrouchtchev retient encore la première attention. C'est ainsi qu'on apprend à Washington, que le président Kennedy a étudié hier très attentivement le discours prononcé par l'homme d'Etat soviétique et qu'il fera des commentaires à ce sujet jeudi, sa conférence de presse hebdomadaire ayant été spécialement reportée de mercredi à jeudi.

Danger d'une révolte en RDA

En attendant, la plupart des diplomates et membres du Congrès restent sceptiques : ils jugent qu'il n'y a rien de nouveau dans le discours soviétique et qu'il n'indique nullement que Khrouchtchev soit prêt à "adoucir" ses exigences au sujet de Berlin ni qu'il veuille s'engager dans des négociations fructueuses.

Selon le sénateur Hubert H. Humphrey, le chef russe "veut surtout laisser glisser le problème posé par Berlin-Ouest dans l'oubli temporaire, ce qui lui permettrait, en évitant de lui apporter une solution, de le relancer au moment qu'il jugera le plus opportun."

Cependant, pour le sénateur américain, le danger peut aussi se présenter autrement : la véritable menace pourrait venir d'une révolte des Allemands de l'Est contre le régime communiste, révolte à laquelle se joindrait éventuellement l'Allemagne occidentale. Supputant cette éventualité, le sénateur estime que si une telle révolte était matée par la force et la terreur, le monde ne pourrait rester indifférent. C'est pourquoi il opine que le danger d'une "guerre par accident" peut constituer un danger actuel.

A Londres, on fait observer que le gouvernement "reste prêt à négocier", comme l'a demandé M. Khrouchtchev dans son discours. Mais l'on fait aussitôt remarquer qu'il estime que l'Occident doit décider d'abord s'il y a avantage à négocier, et à quel moment.

Il faut négocier !

Cette position officielle contraste avec celle de la plupart des journaux britanniques.

L'"Evening News" et l'"Evening Standard", deux quotidiens du soir, exprimaient hier leur déception des commentaires de lord Home, ministre britannique des Affaires étrangères, sur le discours du chef russe. Ces deux journaux estiment que le seul moyen de sonder les intentions réelles de M. Khrouchtchev est d'ouvrir des négociations le plus rapidement possible.

Plusieurs journaux français d'opinion non communiste estimaient également, hier, qu'il fallait prendre dans les déclarations de Khrouchtchev ce qu'il y avait de "positif", c'est-à-dire son appel à la négociation.

Par ailleurs, au sujet de l'excuse avancée officiellement pour retarder l'ouverture de négociations — les prochaines élections en Allemagne fédérale — les deux journaux britanniques cités tout-à-l'heure considèrent qu'elle n'est pas valable, l'"Evening News" écrivant même : "Nous ne pensons pas que les élections allemandes doivent avoir le pas sur les problèmes de la paix mondiale".

A Moscou, bien sûr, on commente aussi le discours du chef d'Etat russe. C'est ainsi qu'hier soir, les "Izvestia" écrivait "L'appel à la sagesse lancé par le chef du gouvernement soviétique et son avertissement calme et énergique aux amateurs occidentaux de sensations fortes, ont produit une forte impression aux Etats-Unis".

L'agence Tass annonçait d'autre part que le comité central du Komsomol avait adopté hier la résolution suivante :

"La jeunesse soviétique soutient unanimement les mesures gouvernementales tendant à renforcer la Défense nationale et fait le serment au parti et au peuple de se lever au premier appel pour la défense des frontières sacrées de sa patrie".

EICHMANN

SUITE DE LA PAGE 1

qu'Eichmann n'était pas "le petit fonctionnaire se contentant de transmettre des ordres, comme il avait voulu nous le montrer."

Le procureur a soutenu qu'Eichmann se trouvait au coeur même de cet abattoir géant et qu'il était chargé de la mise à exécution de ces crimes dans tous les secteurs. Pour le procureur israélien, la culpabilité de l'ex-colonel nazi est claire, même si on ne peut prouver qu'il a donné directement des ordres d'extermination aux chefs locaux de la police de sécurité : "L'essentiel, a-t-il dit, est que l'accusé ait eu un rôle prépondérant et central dans la planification des mesures prises contre les Juifs".

Après avoir montré le rôle joué par l'accusé dans l'extermination du judaïsme polonais, le procureur a ensuite rappelé longuement les récits d'horreurs faits par des témoins d'origine polonaise.

Conspiration criminelle

Selon Hausner, le plan satanique d'Eichmann consistait à avilir les Juifs, à se servir d'eux comme instruments de la Gestapo contre d'autres Juifs, à leur faire diriger leur propre déportation, à la financer, à former des kapos juifs pour faire régner la discipline brutale dans les camps et à choisir les jours des grandes fêtes juives et le Sabbat comme dates des exterminations massives.

Pour le procureur, le principe essentiel sur lequel reposent tous les méfaits d'Eichmann et de ses complices est la "conspiration criminelle". Et pour juger une conspiration, a estimé le procureur, il suffit de juger un seul des conspirateurs. Il s'est référé à cet égard à des jurisprudences israéliennes et anglo-saxonnes qui, bien que ne concernant que des crimes limités, doivent pouvoir s'appliquer à des crimes qui ont eu pour théâtre vingt et un pays...

Après avoir tenté de prouver que "la proposition d'utiliser des gaz mortels pour l'extermination des Juifs et la livraison de ces gaz aux camps de la mort provenaient manifestement du service que dirigeait l'accusé", Hausner a déclaré qu'Eichmann s'était montré prêt à suivre les ordres d'Hitler "jusque dans les profondeurs mêmes de l'enfer."

LES FEUX

SUITE DE LA PAGE 1

ment menacé, mais n'a pas encore été évacué.

M. Stuart Peters, ministre adjoint des Ressources, a déclaré que ces incendies qui sévissent dans une région de sapins et d'épinettes s'étendant sur près de 400 milles carrés, font partie d'un groupe d'incendies géants éparpillés dans la campagne. On craint dans les milieux officiels que si les incendies se rejoignent rien alors ne pourra sauver les villages qui bordent la côte.

D'autre part, le ministère des Terres et Forêts de l'Ontario a rapporté que 32 nouveaux incendies de forêts s'étaient déclarés ces quatre derniers jours dans cette vaste région. 7 des nouveaux sinistres font rage dans la région de Kénora, 125 milles à l'est de Winnipeg. De plus on a annoncé qu'un total de 49 incendies sont toujours allumés dans diverses parties du Manitoba, six n'ont pu être encore maîtrisés. 297 pompiers participent aux opérations de lutte contre le feu.

EXODE

SUITE DE LA PAGE 1

cès occidentales à Berlin n'a pas encouragé les réfugiés à rester en Allemagne orientale.

On rapporte par ailleurs qu'un tribunal de Berlin-Est a condamné un citoyen de cette ville à deux ans et demi de travaux forcés pour avoir incité un citoyen à aller travailler à Berlin-Ouest. On rapporte également que des escouades de jeunes communistes avaient été envoyées dans les gares à la frontière de Berlin-Ouest, pour "persuader" les voyageurs de cesser de travailler à Berlin-Ouest.

Enfin, commentant l'afflux de réfugiés de l'Allemagne de l'Est à Berlin-Ouest, le ministre fédéral des Affaires allemandes, Ernst Lemmer, a déclaré hier que "ces chiffres devraient faire réfléchir Khrouchtchev dans l'intérêt de son propre peuple. Le chef de l'Union soviétique, a précisé M. Lemmer, devrait se demander s'il est politiquement payant de vouloir conclure un traité de paix séparé avec un gouvernement qui est visiblement abhorré par la population qu'il est censé gouverner".

GUEVERA

SUITE DE LA PAGE 1

l'importance du problème du café pour de nombreux pays d'Amérique latine. Quant au délégué bolivien, M. Alfonso Gumucio Reyes, il a approuvé la nouvelle position américaine en ce qui concerne "l'alliance pour le progrès", tout en posant la question.

Par contre, le délégué de l'Equateur, M. Jaime Nebot Velasco, a critiqué le plan qui selon lui "n'atteint pas les racines du problème", et ne prévoit pas de soutien général des marchés d'exportation de toutes les nations américaines. Le délégué haïtien a demandé que les Etats-Unis fassent plus pour les Latino-américains que pour les Européens.

Conférence mondiale du café

La délégation de la Colombie a proposé à la conférence de Punta del Este la convocation d'ici février 1962 d'une conférence mondiale sur le café.

Aux termes de la proposition colombienne, cette conférence serait convoquée par les pays producteurs d'Amérique Latine et d'Afrique, signataires de l'accord international sur le café actuellement en vigueur.

Le projet de résolution colombien a été présenté en même temps qu'un projet du Costa Rica, visant également à donner une expression concrète aux intentions proclamées à la fois par M. Douglas Dillon, et les représentants des principaux pays producteurs de café (Brésil, Colombie).

Les passions politiques ont été brusquement déchaînées hier soir à la conférence économique interaméricaine de Punta del Este. L'intervention du délégué cubain, M. "Che" Guevara, a soulevé une brève tempête d'enthousiasme et de fureur dans la salle et dans les rangées réservées à la presse.

Des cris de "Fidel, Fidel" et de "Cuba libre" ont retenti et un manifestant anticastriste s'est précipité vers la tribune en montrant le poing. Il s'agit, semble-t-il, d'un journaliste cubain en exil, M. Max Azicri-Levy qui a été rapidement emmené vers la sortie par le service d'ordre.

Dans son discours qui a duré deux heures vingt minutes, le délégué cubain a lancé un défi ouvert aux Etats-Unis mais a promis solennellement aux pays latino-américains de ne pas exporter la révolution. Pour lui, l'"alliance pour le progrès" du président Kennedy est dirigée contre Fidel Castro qui a vaincu le "monstre" sur les plages cubaines il y a trois mois. Elle constitue le dernier instrument de l'arsenal nord-américain contre Cuba. C'est un véhicule destiné à séparer le peuple de Cuba des autres peuples d'Amérique, à effacer l'exemple de la révolution cubaine et domestiquer ensuite les autres peuples.

Rejetant la qualification de conférence "économique" pour la réunion de Punta del Este, M. Guevara a affirmé qu'elle était une conférence politique et il a entrepris de ridiculiser la conception sur laquelle est fondée l'"alliance pour le progrès", qu'il a qualifiée de "latrinocratie".

Che Guevara a ironisé sur le montant de l'aide américaine, déclarant que les vingt milliards de dollars offerts en dix ans représentent les deux tiers de la somme que Fidel Castro estime nécessaire pour l'Amérique latine.

"Deux et demi pour cent de taux d'expansion par an, c'est ridicule, a-t-il ajouté. Cuba compte dépasser dix pour cent. Dans vingt ans, le revenu annuel de Cuba par habitant atteindra trois mille dollars soit plus que celui des Etats-Unis. Si vous ne nous croyez pas, laissez-nous tranquilles et revenez voir dans vingt ans."

M. Guevara a toutefois laissé entendre que Cuba désirait continuer à faire partie de la famille américaine et affirmé qu'il n'est pas venu saboter la conférence mais travailler harmonieusement avec les délégués. Cuba, a-t-il précisé, reste disposé à négocier dans l'égalité avec les Etats-Unis tous les problèmes en suspens entre les deux pays.

Le délégué cubain a passé en revue tous les thèmes de la guerre froide, de Berlin à Bizerte ; il a également émaillé son discours d'histoires d'assassinats et de documents secrets. Il a fait état d'une "circulaire aux ambassadeurs américains en Amérique latine" dans laquelle le département d'Etat aurait dit que le Chili, l'Equateur, le Brésil et le Mexique avaient informé Washington de leur opposition à toute mesure contre Cuba.

L'authenticité des documents cités a d'ailleurs été démentie après le discours par le délégué américain qui a déclaré qu'il s'agissait d'un faux, et d'un article de presse publié la semaine dernière par le "New York Times". Ce démenti est d'ailleurs la seule réaction américaine qui ait été enregistrée jusqu'à présent à l'intervention de M. Guevara. Il est vrai que cette dernière, fort attendue, est venue en fin de soirée.

BIZERTE

SUITE DE LA PAGE 1

quant, selon eux, qu'une fois l'Assemblée réunie, et non avant.

Mais les promoteurs de la convocation allèguent l'urgence de la situation" et d'autres commentateurs à New York soutiennent que cette "première étape" (la "session extraordinaire") vise précisément à faciliter la reprise des négociations, en obtenant le retour de toutes les troupes à leur position de départ à Bizerte. L'opinion générale semble être que cette session ouvrait effectivement lundi prochain 14 août.

Nuances à Abidjan

D'Abidjan, on apprend que M. Masmoudi, ministre tunisien de l'Information, chargé de prendre contact avec les chefs des délégations africaines aux cérémonies du premier anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, aurait eu de la peine à les convaincre du bien-fondé de l'attitude tunisienne dans l'affaire de Bizerte : il se serait trouvé, transmet l'Agence de Presse Française, devant une attitude commune — ou presque — des chefs d'Etat d'expression française.

Cette position comporterait leur soutien au principe du respect de l'intégrité du territoire tunisien, mais aussi leur blâme du recours à la violence, et leur affirmation que la négociation reste le seul moyen valable de régler "cette douloureuse affaire".

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

s'en faisait clandestinement, de nuit, en des endroits écartés de la ville...

Ce même officier, dans des causes de meurtre où il a enquêté, se serait livré avec des collègues à de véritables bacchanales où l'on aurait pendu l'accusé en effigie avant même le prononcé du verdict du jury et où l'on aurait célébré cette pendaison prochaine comme une victoire.

Le même policier, encore dans des causes de meurtre ou des causes criminelles très importantes, aurait "sorti" des dossiers absolument confidentiels de la police pour le bénéfice de procureurs de la défense, et ce, en violation de son serment d'office.

Enfin, ce même officier aurait exigé certaines privautés de la part des épouses de plusieurs de ses subalternes sous des promesses de promotion et des menaces à peine voilées dans les cas où ses inférieurs ne "marchaient" pas.

Et ce n'est pas tout; la liste des griefs amassés par cet homme aigri s'allonge encore. Elle met en cause certains personnages politiques de l'ancienne administration et des gens qui sont encore en autorité.

Course de tacots de l'OTJ sur les Plaines d'Abraham

QUEBEC. — La course de tacots annuelle de l'OTJ de Québec a lieu cet après-midi, à deux heures, sur les plaines d'Abraham.

Au dela de cinquante tacots, fabriqués par les enfants de l'OTJ eux - mêmes, entrent en compétition. Chaque parc doit avoir plusieurs représentants.

Ces concours sont sous la responsabilité du moniteur d'athlétisme à l'OTJ de Québec, M. Robert Leblond.

Ottawa verserait

Un 3e paiement de soutien aux agriculteurs de l'Ouest éprouvés par la sécheresse

OTTAWA. (PCf) — Le gouvernement fédéral pourrait autoriser un autre paiement de soutien à l'acre — le troisième depuis 1958 — pour les fermiers des Prairies affectés par la calamité de la sécheresse. Tout dépendra d'un examen de la situation financière des Prairies auquel on procédera vers l'automne.

Les deux paiements à l'acre se sont élevés jusqu'à présent à un montant de $42,000,000 à raison d'un dollar l'acre, pour une somme maximum de $200 par fermier.

Le premier ministre, M. John Diefenbaker, a déclaré que les deux paiements effectués en 1958 et 1960 étaient la réplique du gouvernement aux réclamations quant à des versements supplémentaires sur le blé, l'avoine et l'orge. Ces versements à l'acre seraient principalement une aide aux petits fermiers, c'est-à-dire, à ceux qui en ont le plus besoin. Des informateurs soulignaient que l'enquête de cet automne va rechercher d'autres méthodes de raffermissement des revenus agricoles, mais que le plan de paiement à l'acre est simple et facile à appliquer.

Le bétail

On a conseillé aux fermiers de garder leur bétail afin d'éviter un désastre dans les prix du marché. Le coût du foin a cependant monté et le besoin de nourrir les bêtes à l'aide de grain ajoute aux dépenses qu'entraînent les bestiaux.

Des exportations considérables pour l'année se terminant le 31 juillet, augmentées par de grosses ventes vers la Chine Rouge, ont permis de donner à chaque point la livraison dans les Prairies un quota de sept boisseaux par acre avant que l'année ne se termine. Ceci signifie plus d'argent pour les fermiers, mais des rendements réduits ou non-existants quant à la récolte actuelle pourraient être le sort de beaucoup. Tandis que certains ont encore des stocks vieux d'un an et plus à vendre, d'autres se sont débrouillés pour se débarrasser de leurs surplus en faisant le trafic avec les fermiers qui ont déjà vendu tout leur grain et sont encore éligibles à vendre d'après les quotas de la Bourse Canadienne des grains.

C'est ainsi que tous les fermiers ne profiteront pas également des ventes importantes et continues faites à l'étranger durant l'année qui vient. Les exportations totales de blé et de farine de blé pour l'année finissant le 31 juillet devraient dépasser 350,000,000 boisseaux, à comparer avec 277,000,000 l'an dernier et le record de 406,700,000 boisseaux en 1928-29.

Le patriarche de Venise deviendrait secrétaire d'Etat

CITE DU VATICAN (Reuters) — Une source officieuse a fait savoir au Vatican, hier, que le pape Jean XXIII est sur le point d'annoncer la nomination d'un nouveau cardinal secrétaire d'Etat.

La rumeur veut que le patriarche de Venise, le cardinal Giovanni Urbani, âgé de 61 ans, succède au cardinal Domenico Hardini décédé le 30 juillet dernier.

Le poste de secrétaire d'Etat au Vatican est équivalent à celui d'un premier ministre ou d'un secrétaire aux Affaires étrangères.

Moscou 'censure'

Un journaliste occidental est prié de partir

Moscou. (AFP) — Pour la première fois depuis la suppression de la censure de presse pour les correspondants de l'étranger, intervenue en URSS le 23 mars dernier, un journaliste occidental a été déclaré hier "persona non grata" en raison de son activité professionnelle.

Il s'agit du correspondant à Moscou du journal ouest-allemand "Frankfurter Rundschau", M. Botho Kirch, auquel le service de presse du ministère des Affaires étrangères de l'URSS a signifié hier qu'il lui retirerait son accréditation comme journaliste étranger dans la capitale soviétique.

Le motif invoqué à l'appui de cette mesure est le reproche fait à ce correspondant d'avoir "systématiquement présenté sous un jour défavorable la politique du gouvernement soviétique et les dirigeants de l'U.R.S.S."

Le journaliste en question devra quitter le territoire soviétique dans un proche avenir, mais aucun délai obligatoire ne lui a été assigné.

Sauvé & Mongeau Limitée

LE RENDEZ-VOUS

Pour l'ouverture des classes



COMPLET
Nouveau modèle d'automne "Continental" à devant simple à 2 boutons, choix illimité de couleurs. Grandeurs 24 à 36.
$19.95
ET PLUS (2 PANTALONS)

PALETOT 3/4
En tweed fini cachemire, modèle quadrillé, poches appliquées. Grandeurs 24 à 36. Modèles ordinaires ou raversibles.
REG. $15.95
SPECIAL!
$5.00
TANT QU'IL Y EN AURA

COMPLET Continental
Exclusif à Sauvé & Mongeau, 3 boutons. Grandeurs 24 à 36.
$27.50 à $52.50
(2 pantalons)
Il faut les voir

VESTON "BLAZER"
En flanelle anglaise tout laine ou serge bleu marine, modèle à devant croisé à deux boutons écailles ou dorés.
$9.95 $12.95 $15.95 $18.95 $22.95
En flanelle anglaise tout laine bleu marine, modèle à devant simple à 3 boutons, exclusif. Grandeurs 24 à 36.
$10.95 $12.95 $15.95

PANTALON LONG
Nouvelles teintes de gris $4.50 et plus
Nouvelles teintes de gris avec ou sans élastique à la taille. Confection soignée. Grandeurs 24 à 36. Worsted mélangé ou tout laine. $4.50 à $12.95

Sauvé & Mongeau habillent votre garçon de la tête aux pieds

Cash's
PROCUREZ-VOUS ICI CES NOMS TISSES POUR LE LINGE DES ELEVES
3 douz .. $1.80 9 douz .. $3.00
6 douz .. $2.40 12 douz. $3.50
• Commandes remplies avec soin
• Livraison rapide

CHOIX COMPLET DE CHEMISES — BAS — SOUS VETEMENTS — ROBES DE CHAMBRE — PYJAMAS, ETC., ETC.

Quel que soit le COLLEGE, l'ECOLE maternelle ou le JARDIN d'enfance de votre fils, vous trouverez le modèle approprié à notre magasin

OUVERT LES JEUDI et VENDREDI SOIRS

Sauvé & Mongeau Limitée

SPECIALISTES en VETEMENTS pour HOMMES et GARÇONS

6736 ST-HUBERT PRÈS ST-ZOTIQUE CR. 3-4231-4232

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 249 MONTREAL, MERCREDI 9 AOUT 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m.: VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)



photo Lucien Desjardins, LA PRESSE

EH OUI! C'EST BIEN A MONTREAL... que se situe ce tronçon de rue "en friche". Pour ceux qui ne l'auraient pas reconnu, disons que c'est la rue Bélanger, en voie d'élargissement et de réfection. Les autorités municipales ont décidé d'élargir cette rue après bien des années de délibérations. Aujourd'hui le projet est en voie de réalisation, entre les rues Drolet et St-Hubert. Ce tronçon terminé, on poursuivra les travaux plus à l'est, jusqu'à un point à l'est de Christophe-Colomb. En attendant, les résidants doivent souffrir... un peu de poussière et les commerçants de la rue, un ralentissement des affaires. C'est inévitable. Quant aux automobilistes, ils doivent exercer leur patience devant un certain embouteillage à l'intersection de la rue St-Denis.

Montréal a les yeux sur le canal Lachine et veut en faire une vaste voie de circulation

par **Jacques DELISLE**

La ville de Montréal aimerait bien pouvoir acquérir le canal Lachine.

Maintenant qu'il sert de moins en moins à la navigation. Et cela pour le transformer en une vaste voie de circulation dans le sud-ouest de la métropole, l'un des secteurs les plus denses de la ville. Une telle artère dégagerait rapidement le coeur de la ville vers les limites de Lachine, ville St-Pierre et ville LaSalle.

L'administration de Montréal n'en est actuellement qu'aux démarches préliminaires, aucune négociation n'ayant encore été entamée avec les autorités fédérales à ce sujet.

En rendant publiques ces premières démarches, le président de l'administration municipale, M. Lucien Saulnier, a révélé que le canal est à peine utilisé, actuellement.

"Apparemment, a-t-il ajouté, il n'y a pas dix navires qui l'utilisent chaque année, maintenant."

Le 26 juillet dernier, le directeur des services municipaux de la ville, M. Lucien Hétu, adressait, au nom de l'administration municipale, une lettre au président de la Voie maritime du St-Laurent, M. R.J. Rankin. Il lui demandait si la Voie maritime était intéressée à vendre le canal Lachine.

Dans sa réponse datée du 1er août, M. Rankin affirme que le canal Lachine n'est pas à vendre.

Or, hier, le comité exécutif a donné instruction à M. Hétu de demander au ministre fédéral des Transports, M. Léon Balcer, de soumettre au cabinet les intentions de la ville, relativement au canal Lachine.

Voici le texte des échanges récents entre M. Hétu et M. Rankin.

Lettre de M. Hétu à M. Rankin:

"Le Comité exécutif de la Cité de Montréal me charge de communiquer avec vous pour savoir si la Cité pourrait se porter acquéreur de l'emprise du canal Lachine et à quelles conditions. Son intention serait de l'utiliser pour fins de circulation.

"En effet, le Comité est informé que le canal Lachine ne servirait plus pour la navigation.

"L'Administration municipale est au courant du fait que certains propriétaires riverains ont des droits perpétuels pour l'utilisation de l'eau du canal et se demande si vous auriez l'obligeance de me fournir la liste de ces propriétaires ainsi que la quantité d'eau qu'ils sont autorisés à utiliser et pour quelle période de l'année. S'il existe d'autres servitudes, le Comité

voir LE CANAL en page 11

Comparution des 7 propriétaires de Rivière-des-Prairies

Sept propriétaires de Rivière-des-Prairies, membres du comité formé en vue de l'annexion de la municipalité à la cité de Montréal, ont comparu devant Me Dansereau, juge municipal, hier soir, pour y subir leur procès.

Les sept propriétaires ont été mis en état d'arrestation le 11 juin dernier, alors qu'ils visitaient les propriétaires en vue de leur faire signer une pétition réclamant l'annexion.

Ecroués au poste de police de l'endroit, ils n'avaient pu reprendre leur liberté qu'après avoir versé un cautionnement de $50 chacun.

Six d'entre eux, MM. J. Ménard, M. Morissette, E. Desmarais, A. Audet, A. Lauzon et G. Beauchemin, devaient répondre à l'accusation d'avoir "gêné le public".

Le septième, M. H. Ailard, a été accusé de voies de fait sur un policier.

Les sept inculpés s'étant déclarés innocents de l'accusation portée contre eux, leur procureur, Me Normand Denis, de Montréal, fit d'abord remarquer au tribunal que le procureur de la municipalité ne s'était pas présenté.

Il expliqua ensuite que la comparution avait eu lieu il y a plus d'un mois, que tous ses clients travaillaient et devaient défrayer les frais de leur avocat, assez onéreux parfois, que les témoins étaient présents et que, si la cause ne pouvait s'instruire immédiatement, elle devait être renvoyée.

Il ajouta qu'une motion avait été présentée, un mois auparavant, pour que la plainte soit renvoyée.

Me Dansereau décida alors de prendre la motion en délibéré et déclara qu'il rendrait son jugement dans quelques jours, à la satisfaction du procureur des inculpés.

Par ailleurs, M. Georges Barrot, président du comité de propriétaires qui se sont prononcés en faveur de l'annexion, a déclaré qu'en dépit de ce contre-temps, le projet progressait et que des délégués devaient rencontrer sous peu M. René Lévesque pour le lui soumettre.

Après quoi, le projet sera présenté au ministère des Affaires municipales.

Pour sa part, M. Antonio Palermo a signalé que l'administration Drapeau était favorable au projet.

"Nous aurons l'annexion, a déclaré M. Barrot, et plus tôt qu'on le croit".

Rappelons que la municipalité de Rivière-des-Prairies, par un jugement de tribunal rendu récemment, a été prise en tutelle par la province.

"Cette mesure n'est qu'un pis-aller, a commenté M. Barrot en terminant, et nous lutterons jusqu'à ce que nous ayons obtenu ce que nous réclamons depuis déjà deux mois: l'annexion à la cité de Montréal, ce qui résoudra tous les graves problèmes auxquels doit faire face la municipalité".

faits divers

$2,000 de marchandises volées dans un camion

Un camion contenant $6,000 de marchandises a été volé au coin des rues Ontario et Parthenais, vers midi hier. Le chauffeur, M. Georges Lachance, domicilié au 151 rue St-Joseph, à L'Assomption, avait laissé son véhicule, propriété des Industries Roy, de l'Assomption, en bordure de la rue, et était allé dîner.

Cependant, vers 5 h. 40, un employé de la compagnie demeurant dans les environs a aperçu un camion des Industries

voir FAITS DIVERS en page 11

Deux vols à main armée rapportent plus de $5,000

Deux individus masqués, dont l'un était armé d'un revolver, ont commis un vol dans une succursale de la Banque Canadienne Impériale du Commerce, située au 8495, boul. Décarie, et ont pris la fuite avec environ $2,000, vers midi, hier.

L'un des bandits a tenu en joue les six employés de la banque, tandis que son complice sautait par dessus le comptoir et vidait le tiroir-caisse. Les deux voleurs se sont ensuite enfuis dans une automobile.

Quelques instants plus tard, deux individus, le visage masqué, ont fait irruption dans une succursale de la Banque Provinciale du Canada, située à Val-des-Bois, comté de Papineau, au nord-est d'Ottawa. Les voleurs ont dérobé cette fois environ $3,000.

Les deux apaches, dont l'un armé d'une carabine, ont ordonné à une caissière, Mlle Cyr, de leur remettre le contenu de la caisse. Les bandits ont ensuite pris la fuite dans une automobile qui avait été rapportée volée à Hull. La police a retrouvé la voiture en feu dans un fossé.

Selon le sous-inspecteur Albert Bisaillon, de la Sûreté provinciale, les voleurs avaient le visage recouvert d'un bas et ils portaient une casquette et des verres fumés. L'agent Guy Bolduc a été dépêché sur les lieux pour poursuivre l'enquête.

On se souvient que lundi, trois individus, également masqués, avaient commis un vol à une succursale de la Banque Royale du Canada, au Centre d'achats Pie-IX, leur rapportant $35,000.

Code de la route

Augmentation des poursuites

Le directeur de la police provinciale, M. Josaphat Brunet, a déclaré que le nombre de poursuites pour violations du code de la route, dans le sud-ouest du Québec, s'est accru de 400 pour cent depuis un an.

L'an dernier, au cours des sept premiers mois, il y avait eu 1,450 poursuites, mais cette année, au cours de la même période, il y en a eu 6,518.

"Il semble, a dit M. Brunet, que cette augmentation est due à une diminution de l'intervention des politiciens qui venaient à la rescousse des automobilistes qui avaient des ennuis. Dans l'intérêt de la sécurité, ces interventions ne devraient pas être encouragées."

1,000 employés de la Canadian Car en grève demain matin

Plus de 1,000 employés de la Canadian Car, filiale de la A. V. Roe Limited, à Ville St-Pierre, entreront en grève à 7 h. 30 demain matin.

M. Jean-Paul Lachapelle, président du local 322 de la Brotherhood of railway carmen of America (CTC), a déclaré avoir averti la compagnie que les employés syndiqués avaient décidé hier de rejeter la dernière proposition patronale et qu'ils mettront à exécution leur projet de grève, tel que voté lundi.

M. Lachapelle a ajouté que la compagnie avait auparavant offert une hausse de salaire de 2 cents l'heure, avec effet rétroactif à six mois, une hausse de 2 cents à la signature du contrat et une autre hausse de 2 cents entrant en vigueur le 1er décembre de cette année.

Il a déclaré que 480 employés avaient rejeté la nouvelle offre de la Canadian Car et que 85 avaient voté en faveur. Deux bulletins de vote ont été annulés.

Au cours du différend qui dure depuis dix mois, le syndicat demandait une augmentation de salaire immédiate de 25 cents l'heure et un contrat d'un an.

Le salaire de base est actuellement de $1.71 l'heure.

M. Lachapelle a souligné que le syndicat et la compagnie avaient passé par les trois stades de la négociation directe, de la conciliation et de l'arbitrage depuis l'expiration du contrat, le 30 septembre dernier.

Lors du vote de grève qui a été pris lundi soir, 592 employés ont voté en faveur, et 157 ont voté contre.

Le CL-44, fabriqué à la Canadair, servirait au transport de chasseurs à réaction américains vers l'Europe

Le CL-44, qui est fabriqué à Montréal, pourrait être utilisé pour le transport de chasseurs à réaction américains vers les pays européens.

Des personnalités officielles de l'industrie de l'aviation ont déclaré que des arrangements ont été faits pour qu'une compagnie américaine de fret aérien loue ses CL-44 à la Lockheed Aircraft Corporation, laquelle fabrique des avions F-104 pour plusieurs pays européens.

Lockheed utiliserait les CL-44 pour transporter les chasseurs, dont la forme du museau en épingle est caractéristique, à travers l'Atlantique. Les F-104 seraient en effet d'un rayon d'action trop court.

Canadair a démontré récemment que le CL-44 peut transporter facilement deux F-104 du fait de son mode de chargement par l'arrière. Les F-104, après que les ailes et les gouvernes ont été démontées, rentrent facilement dans le fuselage, long de 137 pieds, du CL-44. Des transporteurs classiques, qui se chargent par des portes latérales ou inférieures, ont été incapables de charger plus d'un F-104.

La livraison commencerait à partir de 1963, a déclaré Canadair.

Intervention cubaine rejetée

Le "Bahia" doit demeurer sous saisie dans le port

Le chalutier cubain "Bahia de Santiago de Cuba" demeurera sous saisie dans le port de Montréal jusqu'à une décision définitive de la Cour d'amirauté sur le bien-fondé de cette saisie pratiquée par les propriétaires du navire que le gouvernement Castro, soutiennent-ils, aurait dépossédés illégalement.

C'est ce qui résulte du jugement de l'hon. juge Arthur I. Smith, siégeant en Cour d'amirauté, qui rejette deux motions de cassation présentées par les autorités cubaines et le fiduciaire désigné par la nouvelle administration Castro.

La saisie du navire a été exécutée à la demande de la Linea de Navigacion Golfo-Cuba, compagnie maritime propriétaire du "Bahia" qui en aurait été dépossédée par un décret de nationalisation sans avoir été indemnisée.

Dans le litige engagé devant les tribunaux canadiens, les autorités cubaines soutiennent que la loi internationale ne permet pas de discuter les actes d'un pays étranger reconnu par le Canada comme l'est la République de Cuba.

Aussi avait-on présenté des motions préliminaires de cassation réclamant la main-levée de la saisie du navire.

Pour un motif de droit le juge Smith rejette ces motions, déclarant que la preuve présentée ne démontre pas une expropriation ou nationalisation légale.

La première question à décider en cette affaire, déclare le président du tribunal, est de savoir si les raisons appuyant les motions peuvent être soulevées à ce stage des procédures.

Apparemment, ces motions ne concernent pas exclusivement des questions de juridiction ou de droit, mais encore des problèmes de fait. Pour réussir, on devait démontrer que le gouvernement de Cuba est propriétaire et possesseur légal du navire "Bahia".

Il s'agit d'une question de droit et de fait, laquelle selon le juge, ne peut être décidée

voir LE BAHIA en page 11

Départ des trois experts de la R.A.T.P.

Les trois dirigeants de la Régie autonome des transports parisiens, à Montréal depuis quelques jours à l'invitation du maire de Montréal, Me Jean Drapeau, pour consultation sur le projet métro dans la métropole, quittent le pays pour la Ville Lumière aujourd'hui.

MM. Pierre Massenet, président du conseil d'administration de la RATP ainsi que MM. Gaston Derou et Jacques Gaston, ingénieurs-chefs de l'organisme, ont siégé une dernière fois hier avec le sous-comité municipal sur le métro. Rien n'a transpiré de cette réunion.

Le sous-comité doit se réunir à nouveau vendredi.

Découverte de bas de soie

Nouvelle plainte contre deux des trois policiers

par **Maurice MORIN**

L'enquête préliminaire des trois policiers de Montréal, impliqués dans une série de vols, ne se déroulera pas aujourd'hui, mercredi.

C'est ce que nous avons appris au cours de la journée d'hier.

Bien plus, une nouvelle accusation de vol et de recel sera portée contre deux des trois inculpés qui sont présentement en liberté provisoire sous des cautionnements sur immeuble de $5,000 chacun.

Leur enquête s'instruira pour de bon le 16 courant.

Le policier Fernand Archambault sera inculpé d'un vol de bas de soie; l'agent Marcel Beauchamp, du même délit.

Aucune nouvelle accusation ne sera portée contre l'agent Louis Hains.

Le vol aurait été perpétré dans un camion fermé à clef il y a déjà quelque temps.

L'enquête de la Sûreté municipale se poursuivant toujours dans cette affaire aurait même permis d'assurer une découverte de bas de soie : 72 paires dans le domicile d'Archambault et 29 dans celui de Beauchamp.

Les deux agents seront formellement mis en accusation sous cette dernière plainte mercredi en même temps que sera différée leur enquête préliminaire dans les autres causes de vol. Ce matin, toujours en relation avec les vols reprochés aux trois policiers, un fermier de Sainte-Scholastique, Gaston De la Sablonnière, accusé de possession illégale d'un jeep, la propriété de la ville, que les trois policiers et Roch Archambault, garagiste, sont supçonnés d'avoir volé le 20 avril dernier, devait subir son enquête préliminaire devant le juge Marcel Gaboury.

Toutefois à la requête de Me Jacques Bellemarre, procureur de la Couronne et avec le consentement de Me Luc Mercier, avocat de la défense, l'instruction a été remise au 16 courant. On sait que Gaston De la Sablonnière a été remis en liberté sur parole peu de temps après sa comparution, la semaine dernière.

Un premier rapport avait voulu que c'était Gérard DelaSablonnière, également de Sainte-Scholastique, qui avait été inculpé dans cette affaire, mais tel n'est pas le cas puisque l'accusé répond bel et bien au nom de Gaston.

Les lecteurs de LA PRESSE en tiendront certainement compte.

C'est une information obtenue d'une source fiable qui nous permet de dire aujourd'hui qu'une nouvelle plainte de vol sera portée contre les policiers Archambault et Beauchamp.

Les gardiens se plaignent à Bordeaux

Selon le journal "Le Devoir", plusieurs gardiens de l'hôpital psychiatrique de la prison de Bordeaux auraient décidé de former un syndicat afin de protester contre la façon dont ils sont traités et revendiquer de meilleures conditions de travail.

Deux gardiens auraient déclaré qu'un "meurtrier fait la pluie et le beau temps à l'hôpital de la prison de Bordeaux et nous en avons assez enduré jusqu'ici".

Un prisonnier condamné pour meurtre aurait la confiance des autorité de l'hôpital psychiatrique. Il travaille à l'imprimerie et à la cuisine des médecins. Les gardiens se plaignent du fait que ce dernier aurait dans ses poches des clés qu'ils ne peuvent eux-mêmes avoir et qu'il circulerait à sa guise dans tous les bureaux de l'hôpital.

Au sujet de leurs salaires, les gardiens ont déclaré recevoir en moyenne $114 par quinzaine et qu'il n'y a pas de plan de pension ni d'assurance-maladie ni même de participation à l'assurance-chômage.

"Le jour, nous sommes trop nombreux", aurait déclaré un gardien. "Le soir et en fin de semaine, nous manquons de personnel".

"Quelques-uns d'entre nous travaillent 40 heures par semaine et sont payés autant que ceux qui travaillent 48 heures".



photo Lucien Desjardins, LA PRESSE

LAGAUCHETIERE-OSBORNE — Les travaux vont bon train sur le tronçon de rue devant relier en diagonale les rues Osborne et Lagauchetière, à l'est de la rue Windsor. Le nouveau carrefour serait complètement terminé à la fin du mois. Déjà la section à l'est de la rue de la Cathédrale est presque entièrement pavée. La photo ci-haut montre l'état des travaux entre la rue de la Cathédrale et la rue Windsor, là où se trouvait un pâté de maisons il n'y a pas si longtemps encore. A noter que ce nouvel aménagement de rue permet à la ville d'agrandir de plusieurs pieds le square Dominion dans sa partie sud, la rue Osborne s'arrêtant désormais à la rue Windsor.

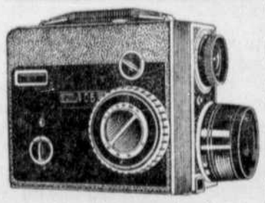
Pour vos RECEPTIONS de NOCES, ANNIVERSAIRES, etc.
SANDWICHES DE FANTAISIE
Assortiment varié de délicieux sandwiches
BOITE DE 48 MORCEAUX $2.00
PEGROID'S VI. 4-3901
SPECIAL, BOITE POUR PIQUE-NIQUES SANDWICHES, GATEAUX ET FRUITS 65¢ boite
4075 ST-DENIS — Livraison par toute la ville

LOUEZ
OUTILS ET ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON, L'INDUSTRIE, LA CONSTRUCTION
CR. 3-2411
CINQ LIGNES TÉLÉPHONIQUES A VOTRE SERVICE
Perco LTD.
5272, BOUL. ST-LAURENT
Ouvert le vendredi jusqu'à 8 p.m. — Fermé le samedi durant juillet et août.


• SUPPORTS ANATOMIQUES
• CORSETS DE MATERNITE
• BANDES CHIRURGICALES
AJUSTAGE SCIENTIFIQUE PAR DES EXPERTS DANS SALONS PRIVES
OUVERT JOUR ET NUIT
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

ESTAMPES en caoutchouc
VOS COMMANDES SERONT REMPLIES AVEC SOIN!
PRIX VARIES SUIVANTS GRANDEURS

Vaste choix de
√DATEURS
√NUMEROTEURS manuels ainsi que
√TAMPONS ENCREURS dans les couleurs rouge, noire, violette, bleue ou verte
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8359, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

COMPTE TENU du SERVICE...
NOS PRIX SONT INCOMPARABLES!
eumig

Les résultats obtenus de cette ciné-camera sont concluants!
Elle se classe parmi les meilleures en son genre
Jeudi et vendredi ouvert jusqu'à 10 h.
SAMEDI FERME A MIDI
Lundi ouvert à midi
UN SEUL MAGASIN CR. 9-2262

Teinturier demandé
à Québec
Importante compagnie de nettoyage à sec requiert les services d'un teinturier possédant plusieurs années d'expérience pour prendre charge du département de teinture des vêtements. Position à l'année, salaire selon expérience, assurance-vie, maladie, vacances, etc. Donner tous les détails concernant votre personnalité, expérience, etc. (discrétion assurée) en écrivant à PAYEUR PUBLICITE INC., Dépt "F", 639, 8e Avenue, Québec 3, P.Q.

LE CENTRE PHOTOGRAPHIQUE
Yvon Charpentier LTÉE
1251, RUE BELANGER, MONTREAL

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, MERCREDI 9 AOUT 1961** — **No 249**

Si on débutait par une loi!

C'EST une douce manie: les Canadiens français adorent fonder des associations! Au départ, c'est merveilleux; dix ans plus tard, l'aventure se termine dans le néant. Puis on recommence!

Le monde hospitalier de la province de Québec est présentement devant des problèmes aigus. Des scandales ont été mis à jour, des enquêtes ont révélé des faits ahurissants, la profession médicale a reçu des coups durs, certains administrateurs ont apporté de fort étranges réponses à des questions pourtant simples. Le public s'interroge à son tour et entend savoir ce qui ne va pas. Il le saura un jour, pour sûr.

Mais pour l'instant, on fonde un nouveau groupement. Pas une association mais une COMMISSION GENERALE qui parlera au nom de TOUS les hôpitaux catholiques du Québec. A signaler que les organismes existants ne vont pas disparaître pour autant. Mieux encore, leur collaboration franche et loyale est déjà acquise à la Commission générale. Tout cela nous paraît excellent. Si le but cherché est réellement l'unification (un jour) des associations d'hôpitaux de la province, nous nous empressons d'applaudir à deux mains. L'avenir dira si ce beau projet n'est qu'un rêve!

En fait, il y aura toujours deux blocs: l'Association des hôpitaux du Québec qui, récemment, avait réussi un début de cohésion, puis la Commission générale qui sera composée de quatre catégories de membres et parlera, agira au nom de quatre groupements déjà constitués. L'abbé Charles E. Mathieu, délégué spécial de l'épiscopat auprès des hôpitaux catholiques, précise que la Commission générale vise à l'unification des quatre groupements en une association des hôpitaux catholiques du Québec à être rattachée à l'organisme général canadien, c'est-à-dire toutes les institutions hospitalières catholiques du pays. Or, il faudra faire vite et donner au mouvement d'unification une impulsion vigoureuse, car le monde hospitalier est à la veille de connaître non seulement des perturbations mais des transformations radicales.

Faut-il rappeler que la province de Québec est la seule province canadienne à n'avoir pas de Loi sur les hôpitaux? Le retard est non seulement piteux: c'est une honte. La loi sur l'assurance-hospitalisation, dès sa mise en vigueur, nous aura révélé à quel point une loi générale est indispensable pour la gouverne lucide d'institutions où la charité, le dévouement, le zèle sont indiscutables mais où également l'administration devrait être revue dans l'optique du temps présent. La Commission générale veut entreprendre sans délai l'étude d'un projet de loi. C'est l'impératif numéro un, car tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas une Loi sur les hôpitaux, le climat sera toujours à l'orage, le groupe médical ne se sentira pas à l'aise, le corps administratif aura, à tort ou à raison, mauvaise presse et le monde religieux se verra en butte à des commentaires désobligeants.

On s'en rend compte, la situation n'est pas rose. Il est grandement temps de n'en plus perdre. L'Association des hôpitaux du Québec et la nouvelle Commission générale, deux forces considérables, doivent n'avoir qu'une même discipline: oeuvrer dans le sens d'une action collective pour le plus grand bien du malade.

Le monde hospitalier connaît des problèmes nouveaux; raison de plus de s'abstenir d'offrir trente-six solutions quand une seule, la bonne, est requise. Une loi générale sur les hôpitaux — elle ne sera pas facile à rédiger! — gouvernant toutes nos institutions hospitalières pourrait mettre fin à la confusion actuelle. Ce qui ne serait pas un mauvais début.

Roger CHAMPOUX

Le vrai travail est à faire

APRES avoir bien travaillé et bien manoeuvré, les délégués du Québec au congrès du Nouveau parti démocratique sont revenus en chantant victoire sur presque toute la ligne.

Mais ils sont bien conscients que le plus gros du travail est à venir s'ils veulent maintenant que leur parti s'implante dans la province de Québec. La province connaît déjà un appréciable renouveau politique qui est encore jeune. Il sera difficile pour le NPD de convaincre la population qu'il lui faut tout de suite quelque chose d'encore plus nouveau.

Les Québecois ont gagné au congrès une première manche très importante en faisant accepter par le NPD leurs idées sur le fédéralisme canadien. Ils ont en main des textes de la constitution et du programme qu'ils peuvent faire circuler dans la province sans aucune crainte, et même avec fierté. Sur le papier, leur parti politique fédéral est inattaquable sur des questions telles que l'autonomie provinciale, le bi-culturalisme et même le bi-nationalisme du Canada.

Mais en pratique, il serait naïf de croire que les délégués anglophones sont tous retournés chez eux avec la conviction que le Canada n'est pas une seule nation. Tout au plus sont-ils maintenant mieux informés sur les problèmes des Canadiens français et connaissent-ils le désir de la "nation" canadienne-française d'être identifiée comme telle à l'intérieur de la Confédération.

Deux conceptions du Canada se sont trouvées en présence au congrès. La première veut que le Canada soit une seule nation composée de nationalités et de cultures diverses, dont une forte minorité francophone. Cette conception convenait très bien aux tenants de la vieille doctrine socialiste, qui prévoyait la planification économique au sommet dans un Etat unitaire.

Le programme du NPD, répondant au voeu de la délégation québecoise, déclare que le Canada est un Etat dont les principaux éléments constitutifs sont deux nations distinctes. C'est la seconde conception. Le fédéralisme devient alors un moyen d'assurer aux deux nations une large autonomie.

On pourrait dire en forçant la logique de cette conception que le Canada devrait tout simplement être une fédération formée de deux groupes nationaux, et non plus de dix provinces dont neuf apparaissent comme des divisions purement administratives et la dixième, le Québec, comme un quasi-Etat pour la nation canadienne-française.

Mais le néo-socialisme canadien reconnaît au fédéralisme une autre vertu: celle de décentraliser l'appareil bureaucratique. Le socialiste français André Philip a fait au congrès l'apologie de cette décentralisation, au nom d'un socialisme plus humain et réclamant une plus large participation des citoyens. Le congrès du NPD a eu l'air de mordre à cette idée.

Reste que le passage de la première à la seconde conception demande une évolution beaucoup trop rapide des esprits pour qu'on y croie déjà. Ce serait un grand pas de fait pour le Canada français si l'attitude concrète des anglo-Canadiens s'arrêtait seulement à mi-chemin.

Les Canadiens français chantent donc victoire pour les amendements qu'ils ont fait adopter au congrès sans provoquer une trop grande opposition. Leur véritable travail consiste maintenant à faire passer ces amendements dans la vie même du parti.

Il n'y a pas deux moyens d'y parvenir. La tâche urgente du NPD dans le Québec est d'intéresser les Canadiens français au parti, de gagner l'adhésion d'éléments représentatifs de tous les groupes sociaux du Québec et de faire surgir des chefs qui paraîtront à la fois enracinés à leur milieu et influents dans le parti fédéral.

On saura dans quelques mois si le parti provincial du NPD se limitera à enrôler des syndicalistes progressifs et des anciens éléments PSD, ou s'il pourra élargir ses cadres de façon à réfléter une image de la pupulation tout entière. Après tout, c'est en pensant à l'ensemble de la population canadienne que le NPD s'est donné la semaine dernière un programme qui, tout en étant généreux et progressif, évite le radicalisme et le socialisme doctrinaire.

Dans le NPD comme dans les "vieux partis", il faut viser à une participation active des Canadiens français dans l'élaboration de la politique canadienne. La conception d'un Etat canadien bi-national restera une vue de l'esprit aussi longtemps que le Canada français ne pourra pas apporter une contribution originale à la vie politique, en s'imposant par la qualité de ses représentants élus, par la vigueur de sa pensée nationale et par la détermination de son électorat à exiger de tout parti politique la reconnaissance de ses aspirations.

Guy LAMARCHE

L'incertitude ne doit pas durer

UN jugement du Conseil privé de Londres a fixé, il y a une trentaine d'années, à quatre cents milles de distance de l'Atlantique la frontière du Labrador, dans l'un de ses secteurs. Si l'on consulte une carte géographique, on s'aperçoit que ce secteur s'enfonce profondément dans une zone qui devrait normalement être considérée comme territoire québecois.

On s'est fort étonné de ce jugement, à l'époque. Car dans le conflit de frontières qui l'opposait à la province de Québec, Terre-Neuve ne pouvait revendiquer, d'après les droits que lui conférait l'histoire, que la côte du Labrador, nom officiel que porte encore la région. C'était se faire une étrange conception de ce qui est une côte, rivage de la mer, par définition, que de lui attribuer une largeur de plusieurs centaines de milles. Mais la plus haute instance judiciaire du monde britannique s'était prononcée et l'affaire est restée là.

On n'est pas au bout des embarras, pour autant. Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, en témoignait au retour d'une tournée qui l'a conduit dans ces régions du Nouveau-Québec où l'on a découvert depuis quelques années de si abondants dépôts de minerais. On ignore toujours l'endroit précis où se termine le territoire québecois, où commence le Labrador.

Les frontières ont été déterminées en droit, elles ne l'ont pas été sur le terrain. Et cette absence de délimitations exactes, dans une région surtout où les points de repère ne sont pas nombreux, parce qu'on se trouve dans une immense solitude de pierres et de forêts, n'est pas sans inconvénients sérieux lorsqu'il s'agit de savoir à laquelle des deux provinces appartiennent les métaux repérés dans le sous-sol.

Le travail des explorateurs s'en trouve grandement compliqué, lorsqu'ils portent leurs recherches au voisinage du Labrador. Car il leur faut se demander où ils devront solliciter les autorisations nécessaires et faire enregistrer leurs droits de découverte. Ce ne sont pas évidemment des conditions favorables au développement des richesses du Nouveau-Québec.

On a toujours remis au lendemain, jusqu'ici, le règlement définitif de la question des frontières, dans cette région, parce qu'on n'y voyait pas beaucoup d'utilité tant que le secteur ne présentait aucun intérêt économique. Il n'en va plus de même depuis que l'on y a trouvé du fer. Et il serait temps que Québec et Terre-Neuve s'entendent pour fixer de façon précise, sur les lieux mêmes, les limites de leurs territoires.

Marius GIRARD



Tonio, le nouveau-nez de l'Union nationale

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

N'ayons pas peur des risques

Monsieur le Rédacteur,

Le Québec est-il vraiment apte à l'indépendance? Pour le moment, certes non. Ce serait une folie de se lancer dans une telle aventure. Nous sommes des impuissants, des incapables, des inaptes: les mots se perdent dans un désert d'idées, puis c'est le silence.

La conséquence, personne ne l'ignore: c'est l'assimilation à plus ou moins longue échéance: 25 ou 30 ans, disent certains spécialistes en statistiques. Mais alors quelle solution apporter? Rester dans la Confédération? Ce serait le gage certain d'une perte prochaine. Vous voulez connaître les buts visés par notre confédération canadienne? Nous endormir par les fleurs, les compliments. Mais les compliments suffisent-ils à engendrer la LIBERTE? Non, ils ne réussissent qu'à faire bailler son homme.

N'est-ce pas cette susdite confédération qui fait tomber aux mains des capitaux étrangers toute notre économie? Par quoi alors tendrons-nous vers la Liberté si ce n'est par une économie forte et saine? Et qui dit Liberté, dit aussi indépendance. La solution à tous nos problèmes tient logiquement et d'une façon naturelle dans ce dernier mot: INDEPENDANCE. Et tout de suite notre coeur respire plus librement, tout notre être tremble fébrilement devant la promesse de la Liberté.

Les risques, dit-on. Il faut tout de même considérer les risques, et ils sont grands. Mais tant mieux s'il y a des risques, des monts à surmonter, la victoire n'en sera que plus grande. Au diable ceux qui empruntent ce terme de "risque" pour se couvrir: ce ne sont que de pauvres parasites qui mourront engourdis dans leur... (il faut le dire) crasse.

Toute épreuve signifie courage et tout courage présuppose de la volonté. Cette épreuve ne vaut-elle pas la peine d'être tentée et cela à fond?

Pensons-y bien, car demain, très bientôt, il sera trop tard. Vive l'Indépendance du Québec! Vive la Laurentie!

Germain Des Côteaux
351 ouest, boul. Gouin
Montréal

Enquête

Monsieur le Rédacteur,

Est-ce bien une enquête sans procès qu'on promet à l'Education, quand on pourrait tout aussi bien trouver matière à blâme?

La crise scolaire provient, je crois d'avoir déversé, depuis une génération, des idées en vrac, sans hiérarchie ni discernement et d'avoir fait des cerveaux emmêlés et superficiels. Inflation. Et l'on connaît l'issu à long terme de cet enseignement sans vertèbres: Un type et une fierté qui ne répondent plus à l'appel du vingt-quatre juin; qui se baladent en exhibant les produits et les commerces étrangers. Voire même, certains membres du "mess pédagogique" qui opinent pour toujours plus d'anglais.

Scandale? Mais est-ce que notre système scolaire, dans le contexte canadien, n'est point la formule consacrée du séparatisme linguistique, religieux, social et, partant, économique? Je dis bien économique; et à cause de cet illogisme proprement français, dans notre éducation, toute une population vivote, prostrée, derrière l'écran de quelques-uns qui font ripaille.

Doutons-nous un instant que nos achats timbrés ou non chez l'étranger qui nous vend, nous font méprendre pour de fieffés ignorants, sinon des "minus habens", parce qu'à chaque fois nous endossons notre propre arrêt de mort collectif? Fait singulier, nous laissons les autres groupes loin derrière nous dans ce domaine.

Une revision des valeurs me paraît donc s'imposer. Le temps n'est plus où l'esprit l'emportait sur le talent. Pour améliorer l'humain, la race et sauver notre patrimoine, il faut embaucher à plein temps notre Histoire; extraire du cours élémentaire le programme anglais, corps étranger dans la chair. Une langue doit moins servir d'éléments à l'acrobatie intellectuelle ou de gagne-pain à une certaine maçonnerie que d'emblème à l'orgueil national, de trait-d'union à l'amitié fraternelle.

Puis la recherche et la science risquent de fourvoyer celui qui laisse de s'accrocher aux vêtements du Christ, comme dirait Ampère. La France, toutefois, ne l'a pas toujours écouté. Et Laurentiens, qu'en ferons-nous?

Georges Bouchard,
2332, avenue Pie IX,
Montréal.

Pas de taverne

Bureau du Greffier,
Régie des Alcools du Québec,
Place d'Armes,
Montréal, Qué.

Monsieur le Greffier,

Le 8 juin dernier je vous adressais une lettre concernant la demande de monsieur Roger Leroux, qui désirait ouvrir une taverne, à l'angle des rues Clifton et Sherbrooke. Il s'agissait d'une pétition de plus d'une centaine de personnes du quartier Notre-Dame-de-Grâce qui s'opposent entièrement à toute ouverture de taverne dans notre quartier.

J'ai vu par les journaux du 15 juillet que le Révérend Père Curé M.-Laurent Gay, dominicain, et un groupe imposant de gens de notre quartier vous ont rencontré pour obtenir votre aide en refusant le permis demandé par M. Leroux. Nous pouvions penser que tout était fini. Mais voilà qu'on nous annonce qu'une nouvelle demande de permis vous est soumise par M. Normandin Desaulniers, ce dernier désirant ouvrir une taverne à 5324, rue Sherbrooke, Montréal (28) Qué.

Toutes les personnes qui ont signé ma lettre du 8 juin dernier n'ont certainement pas changé d'idée au sujet de l'ouverture d'une taverne dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Malheureusement nous sommes en période de vacances et plusieurs sont absents de Montréal, et par conséquent ne pourront signer de nouveau cette lettre. C'était se croire bien malin de soumettre une demande de permis à ce moment-ci de l'année, mais vous n'êtes certainement pas homme à vous laisser prendre au piège, vous savez déjà par les précédentes pétitions que les gens de notre quartier ne veulent pas de taverne en aucun coin de Notre-Dame-de-Grâce, et même je crois qu'il ne serait pas nécessaire de vous écrire de nouveau et en groupe; mais il n'y a pas de chance à prendre et voilà pourquoi nous vous répétons notre désir de ne pas avoir de taverne chez nous. Ces nouveaux taverniers, qui semblent pousser comme des champignons, nous donnent presque l'opinion que le diable ne ferait pas mieux pour susciter des embarras. Nous comptons sur vous pour obtenir satisfaction, comptant que vous pourriez faire une déclaration publique, si nécessaire, prouvant qu'il n'y aura jamais de taverne de plus ouverte dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Ainsi vous ne seriez plus ennuyé et les gens du quartier N.D.G. non plus.

Vous trouverez à la suite de mon nom, la signature des gens que l'on peut encore rejoindre à Montréal, mais n'oubliez pas que les autres sont avec nous.

M. Claude

Les Ecossais nous donnent l'exemple

Monsieur le Rédacteur,

La situation des Canadiens français au Canada et dans l'Amérique anglo-saxonne est comparable à celle des Ecossais en Grande-Bretagne et au sein du Commonwealth. Mais la différence des comportements est flagrante.

Les Ecossais ont compris qu'un peuple peut garder la conscience et les caractères de sa nationalité en adoptant une langue étrangère. Ils se sont surtout rendu compte que le particularisme linguistique d'une minorité est éminemment nuisible à la culture au-dedans et au rayonnement moral au-dehors de cette minorité.

A la culture au-dedans: l'exiguité du marché est un obstacle à la diffusion de la culture dans un groupement humain. La vente des livres et des publications périodiques, qui sont les principaux véhicules de la culture, est d'autant plus importante qu'elle s'adresse à un public plus nombreux. Un ouvrage de science ou de littérature ne peut pas attirer les lecteurs et partant ne trouve pas d'éditeur, s'il est écrit dans une langue qui n'est comprise que par un trop petit nombre de personnes.

Au rayonnement moral au-dehors: notre particularisme linguistique isole notre production intellectuelle (catholique) de l'Amérique du Nord. Etrange peuple missionnaire qui refuse ou néglige d'apprendre la langue du continent qu'il se prétend appelé par la Providence à gagner à la vraie foi!

Les Ecossais sont passés entièrement à la langue anglaise: Glasgow devint rivale de Londres, la Clyde aussi active que la Tamise, les Ecossais princes de la Cité. Au vingtième siècle nous trouverons les Cabinets anglais présidés et les armées anglaises commandées par des Celtes d'Ecosse, qui prenaient ainsi sur leurs vainqueurs la plus solide et la plus intelligente des revanches.

Au contraire les Canadiens français usent leurs forces vives à "chiâler" et refusent de s'adapter. Substituant avant tout l'orgueil à l'intérêt, ils se cramponnent fanatiquement à leur français appauvri (une langue s'appauvrit avec la civilisation du groupe à laquelle elle sert d'organe), et se voient en conséquence refoulés, même au Québec, dans les postes de commis, de gratte-papier et de laveurs d'encriers. Ils sacrifient à un vain nationalisme la valeur de leur culture et leurs intérêts matériels.

Pour les collectivités comme pour les individus, quand orgueil chevauche devant, honte et dommage suivent de près.

Adélard Desjardins,
Sainte-Agathe-des-Monts

La religion à l'école

Monsieur le Rédacteur,

La lettre de M. Jean Blanchard parue le 15 juillet nous donne l'impression qu'il est de la catégorie des gens dont Notre-Seigneur a dit qu'Il les vomit de sa bouche. Que de critiques destructives, malheureuses de la part de certaines personnes.

M. Blanchard est-il professeur ou se fait-il détective pour trouver des prétextes pour ridiculiser l'enseignement religieux qui nous assure la connaissance de Dieu? Tout pivote autour de Notre-Seigneur et chaque parole qu'il a prononcée sur terre a une portée universelle.

Il a dit aux apôtres: Celui qui vous écoute, m'écoute et celui qui vous méprise, me méprise. Donc l'autorité religieuse a non seulement le droit mais le devoir, l'obligation, de faire connaître le bon Dieu. De là l'importance de l'étude du catéchisme dans les écoles. Si j'avais quelque influence, quelque pouvoir, je mettrais l'étude de la religion catholique obligatoire dans toutes les écoles du monde entier, avec liberté à chacun d'en faire son profit. Il n'en est pas de la religion comme de la politique. En politique il faut deux partis pour le bon fonctionnement d'un gouvernement. En religion nous n'avons qu'un Maitre qui nous aime tous.

Ne l'oublions pas, nous serons jugés sur le degré d'amour de Dieu que nous aurons au moment de la mort, et de ce degré d'amour dépend notre degré de gloire pour toute l'éternité. Sous prétexte qu'il faut respecter la religion des autres, il ne faut pas cacher la vérité. Seule la religion catholique a les garanties de son saint Fondateur pour conduire les âmes à bon port. Notre Seigneur le savait qu'il surgirait d'autres religions, aussi Il nous a prévenus: Méfiez-vous des faux prophètes qui sont des loups ravisseurs; ne craignez pas ceux qui peuvent tuer le corps, craignez plutôt ceux qui peuvent tuer le corps et l'âme.

A ceux qui ne veulent pas de l'enseignement de la vraie foi dans les écoles je recommande un moyen très simple: prier. Demandez au bon Dieu les lumières pour le connaître, l'aimer de plus en plus. Notre-Seigneur nous a promis que tout ce que nous demanderons à son Père en son nom nous serait accordé! Allons, soyons sérieux et demandons beaucoup.

Mélanie Daigle

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Menaces et paroles de paix

NEW YORK. — Les quotidiens new yorkais commentent dans leurs colonnes éditoriales le discours du président du conseil Krouchtchev dans lequel, ainsi que s'exprime le **NEW YORK TIMES**, celui-ci "a mélangé les professions de foi pacifiques avec des menaces plus violentes que jamais".



Le journal indépendant de grande information écrit: "Certains passages de ce discours et du communiqué publié dimanche à Moscou ont besoin d'être étudiés plus à fond. Tous deux disent que la question de l'accès à Berlin-Ouest devra être réglée par un accord réalisé avec les représentants de l'Allemagne de l'Est. Mais aucun des deux ne parle de façon précise du fait que ces accords aient à être acceptés par les puissances occidentales. Le communiqué suggère que les mesures destinées à prévoir l'accès sans obstacle à Berlin-Ouest doivent faire partie d'un traité "de paix" séparé, et le dirigeant soviétique réitère l'affirmation que "tout blocus de Berlin-Ouest est totalement hors de question".

S'il en est ainsi, poursuit le **TIMES**, si le président Khrouchtchev considère la reconnaissance des droits de l'Ouest à Berlin comme faisant partie intégrante de son traité "de paix" et traite celle-ci comme une obligation tant pour les Soviets que pour le régime de l'Allemagne de l'Est, les puissances occidentales ne sauraient s'opposer à un tel état de choses, à condition évidemment que ces conditions soient observées. Là pourraient bien se trouver une façon élégante de se sortir de la crise immédiate tant pour le président Khrouchtchev que pour l'Ouest", conclut le **TIMES**.

Par ailleurs, le quotidien républicain **NEW YORK HERALD TRIBUNE** écrit:

"Si M. Khrouchtchev pense ce qu'il dit au sujet du danger de guerre et de la nécessité absolue d'arriver à un accord, un tel accord pourrait être atteint qui ne laisserait pas l'Union soviétique ni ses satellites dans une situation stratégique moins bonne que celle d'avant. Mais, autour de la table de conférence, le bon sens, ou le sens commun, (élément plus rare que M. Khruchtchev ne semble le penser) devra suffire. Les diplomates pourront se passer du genre de non-sens peu commun de M. Khruchtchev."

Discours tout à fait négatif

PARIS — **LE FIGARO** (droite modérée): Le discours de Khrouchtchev a été aussi négatif que possible... Aucun élément nouveau, par conséquent, sur l'échiquier diplomatique où Berlin figure l'enjeu de la partie... Ce qu'il convient toutefois de dénoncer, c'est l'insigne mauvaise foi avec laquelle le chef du gouvernement soviétique fabrique l'histoire pour les besoins de sa mauvaise cause. Accuser les puissances occidentales de mettre en péril la paix du monde, affirmer que ces puissances méditent une agression contre les Etats socialistes, c'est se moquer du monde. Ce genre de langage n'est certainement pas de nature à entraîner les pays neutres dans la voie où Khrouchtchev voudrait les attirer... Le discours justifie en tout cas entièrement l'attitude ferme et mesurée définie au cours de la conférence occidentale qui vient de se tenir au quai Dorsay...

L'AURORE (droite radicale): Le comble, c'est d'entendre Khrouchtchev présenter maintenant son pays comme en péril d'une agression impérialiste. Oui, on en veut, paraît-il, à son régime et à ses frontières, et notamment en veulent à la sécurité soviétique les troupes françaises ramenées d'Algérie... Quant à Berlin, les argumentations et prétentions de Moscou sont intégralement maintenues si ce n'est durcies... Il convient, certes, comme toujours avec Khrouchtchev, de faire la part de la boursouflure verbale et d'attendre qu'il veuille bien s'exprimer ultérieurement en termes plus acceptables. Mais force est de constater pour l'instant que tout en relançant formellement l'idée d'une conférence au sommet, il s'emploie de son mieux à la rendre impossible, ou illusoire.

PARIS-JOUR (gauche modérée): Il y a quelque 20 ans Hi-

SERVICE FRANCE-PRESSE

tler pratiquait le chantage à la guerre. Avec Khrouchtchev, c'est le chantage à l'angoisse et à la peur. On sait comment cela s'est terminé après 1939. Les risques aujourd'hui sont les mêmes parce qu'en face de Khrouchtchev les alliés n'ont rien appris... Si l'Amérique depuis 20 ans, ne gardait pas jalousement le secret de toutes ses découvertes dans les domaines nucléaire et spatial; si depuis 10 ans seulement les Américains, les Français, les Italiens, les Anglais, les Allemands de l'Ouest, les Scandinaves avaient mis en commun leur immense capital scientifique et technique, alors Titov aurait été depuis longtemps précédé par un homme libre. Alors les Occidentaux réunis auraient battu l'URSS d'une bonne longueur, sans pour autant proférer des menaces énormes et grotesques, ni faire payer le prix de la réussite à leurs travailleurs.

L'URSS se fait croire menacée

STOCKHOLM — "Khrouchtchev veut donner à ses compatriotes l'impression que c'est l'URSS qui est menacée par "l'impérialisme américain". Il sait très bien que l'Occident ne veut pas résoudre la crise politique par la violence. La crise de 1961 est son oeuvre propre et l'on peut se demander si Khrouchtchev ne vise pas déjà plus loin que Berlin", écrit notamment la **SVENSKA DAGBLADET** (conservateur), commentant le discours prononcé par le chef du gouvernement soviétique.

Tout en soulignant les propositions de négociations que contient ce discours, l'ensemble de la presse de Stockholm relève les menaces formulées par le président du conseil de l'URSS et rapproche son discours du voyage spatial du commandant Titov, en constatant "la remarquable synchronisation" des deux événements.

Pour sa part, le **STOCKHOLMS TIDNINGEN** (organe syndicaliste proche des milieux gouvernementaux) exprime l'opinion que les négociations qui vont s'ouvrir entre Soviétiques et Occidentaux seront "les plus dures auxquelles les grandes puissances auront participé depuis la guerre". Le même journal considère comme "imprudente" la déclaration des ministres des Affaires étrangères occidentaux affirmant qu'ils n'envisagent de reconnaître ni l'Allemagne de l'Est ni la frontière de l'Europe orientale.



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an: $6.00; Etats-Unis: $20.00

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Un directeur général serait nommé...

Québec décide d'améliorer l'enseignement de l'anglais

par **Gaston DUGAS**

Une étude approfondie, menée dans les écoles françaises de la province sur l'enseignement de l'anglais, a mis officiellement à jour de nombreuses déficiences qui pourraient être corrigées si les nombreuses recommandations faites à la suite de cette enquête — recommandations qui ont par la suite été approuvées par les autorités scolaires — sont finalement mises en vigueur.

L'étude en question a été faite par un sous-comité spécial créé par le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, il y a déjà plusieurs mois. Le rapport de ce sous-comité a été soumis aux membres des sous-commissions des écoles normales, des écoles secondaires, des écoles élémentaires et du comité de régie des examens du certificat d'études.

Les représentants de ces quatre sous-commissions ont à leur tour rédigé un rapport de synthèses à l'intention de la commission générale et du Comité catholique. La première et principale recommandation de ce rapport est la nomination d'un directeur général ou d'un conseil pédagogique pour l'enseignement de l'anglais. La commission générale a considéré elle-même cette recommandation comme l'une des plus importantes en vue de l'amélioration de l'enseignement de la langue seconde, reconnaissant en même temps que les mêmes besoins de direction générale existent dans toutes les disciplines fondamentales.

Devant cette unanimité, le Comité catholique a décidé de nommer des directeurs ou conseillers pédagogiques pour l'enseignement de toutes les disciplines fondamentales, y compris l'anglais.

Il y a loin de la coupe aux lèvres

L'étude sur l'enseignement de l'anglais a été faite au cours de l'année 1960, la décision du Comité catholique de nommer un directeur de l'enseignement de l'anglais a été prise au mois de mai dernier. Mais il semble qu'aucune nomination n'ait encore été faite à ce poste. Selon nos informations, cependant, les directeurs des services de l'orientation, des bibliothèques et des enfants exceptionnels ont été nommés ou entreraient en fonction incessamment.

Mais nous n'avons pas encore de directeur de l'enseignement de l'anglais . . . pas plus que nous avons un directeur de l'enseignement du français, d'ailleurs.

Il n'est pas nécessaire d'avoir entre les mains le rapport du sous-comité spécial pour connaître les déficiences relevées dans l'enseignement de l'anglais. Il suffit de prendre connaissance des recommandations faites par la commission générale au Comité catholique, recommandations qui, encore une fois, ont été approuvées sans qu'on y apporte beaucoup de changements.

En plus de la nomination d'un directeur de l'enseignement de l'anglais, on recommandait:

1—Qu'une coordination soit établie entre le cours élémentaire et le cours secondaire afin que l'étude de l'anglais constitue un tout bien ordonné qui permette d'employer une même méthode, de passer facilement d'une année du cours à l'autre, d'éviter les répétitions inutiles, de favoriser l'emploi d'un vocabulaire s'accroissant chaque année;

2—Que des cours de perfectionnement de différents niveaux soient organisés pour les titulaires des cours élémentaire et secondaire, que les inspecteurs d'écoles et les commissions scolaires soient priés d'inviter individuellement à ces cours tous les titulaires qui en ont besoin pour assurer un enseignement efficace de cette matière dans leur classe respective et, enfin, que ces cours de perfectionnement soient sanctionnés par un certificat officiel;

3—Que soient mises à la disposition du personnel enseignant les différentes techniques audio-visuelles propres à assurer un meilleur rendement dans l'enseignement de la langue secondaire. Voilà pour les recommandations d'ordre général.

Pour le cours élémentaire, il a été recommandé:

1—Que les inspecteurs d'écoles invitent les commissions scolaires à commencer l'enseignement de l'anglais dès la 5e année, étant donné que dans la majorité des cas on commence à ce degré;

2—Que le plus tôt possible soit entreprise la revision du programme d'anglais des écoles élémentaires et que dans cette révision, on tienne compte des principes exposés (?) dans le rapport du sous-comité spécial;

3—Que soit organisé dans la mesure du possible, un examen oral d'anglais pour les élèves de 7e année, cet examen devant compléter l'examen écrit.

Les écoles secondaires et normales

Les écoles secondaires et les écoles normales ne sont pas oubliées. On a recommandé: 1—que l'enseignement de la langue secondaire au cours secondaire soit confié dans toute la mesure du possible à des professeurs spécialisés en anglais;

2—Qu'un examen oral soit organisé à toutes les années du cours secondaire afin de compléter l'examen écrit;

3—Que le directeur général des écoles normales prenne les dispositions nécessaires pour continuer les cours de perfectionnement en anglais à l'intention des professeurs d'écoles normales qui enseignent cette discipline;

4—Que les écoles normales soient invitées à se procurer le plus tôt possible le matériel audio-visuel nécessaire à l'efficacité de l'enseignement de l'anglais; qu'elles soient aussi invitées à se pourvoir de laboratoire de langue et à préparer un personnel apte à son utilisation.

"Stop", français ou anglais ...ou encore les deux?

Une campagne en faveur de signaux d'arrêt bilingues

OTTAWA. (M. G.) — Des citoyens de la municipalité ontarienne d'Eastview veulent prendre la tête d'un mouvement provincial de protestation contre un règlement qui interdit l'affichage de signaux d'arrêt bilingues dans la province.

A cette fin, ils ont fait convoquer pour ce soir une réunion spéciale du conseil municipal afin d'y discuter un projet de modification du règlement.

On sait depuis jeudi que tous les signaux d'arrêt aux différentes intersections de la municipalité d'Eastview seront changés, d'ici le 31 août, afin de satisfaire aux exigences d'une nouvelle loi provinciale relative à la couleur des affiches.

De blanches qu'elles sont présentement, les affiches deviendront rouges. Au moment de les remplacer, certains avaient songé à rendre ces affiches bilingues. On y aurait lu: Stop - Arrêt.

Selon un conseiller, M. Georges Robert, ce bilinguisme est impossible à cause d'un règlement provincial. Indignés, quelques citoyens ont décidé de protester contre le règlement et ont obtenu la collaboration du conseil qui a accepté d'entendre leurs réclamations.

Ces citoyens désirent former l'avant-garde d'un mouvement qui prendrait des dimensions provinciales.

Informé du problème, le député provincial de Russell, M. Gordon Lavergne, ancien maire d'Eastview, a déclaré n'y rien voir d'alarmant.

"L'Ontario, dit-il, ne fait que se conformer à un désir de ceux qui s'intéressent à la sécurité routière.

"D'ici peu, a-t-il ajouté, d'une extrémité à l'autre du Canada, tous les signaux d'arrêt seront uniformes, aussi bien en ce qui concerne leur dimension que leur couleur.

Selon M. Lavergne, l'uniformisation devrait contribuer à réduire les trop nombreux accidents que déplore le Canada chaque année.

Toujours selon le député de Russell, le règlement provincial ne s'applique qu'aux signaux d'arrêt. En tout temps et partout en Ontario, il sera permis d'apposer des affiches bilingues pour indiquer qu'il faut tourner à droite ou à gauche, ou encore qu'il faut réduire sa vitesse.

Uniformisation non encore acceptée au Québec

A Montréal, un porte-parole du ministère de la Voirie, mis au courant des propos de M. Lavergne, nous a précisé qu'en uniformisant les enseignes de circulation, la ville d'Eastview et la province d'Ontario adhéraient ainsi à une suggestion de l'Association canadienne des bonnes routes, qui a étudié le problème avec des représentants de chacune des provinces du pays.

"Le Québec, dit-il, n'a encore pris aucune décision à ce sujet. Mais on croit en général, que bien que chacune des provinces du pays soit libre de prendre la décision qu'elle veut, elles finiront probablement toutes par adhérer à ce programme d'uniformisation?"

On a, par ailleurs, souligné le fait du bilinguisme dans les enseignes. Il faudra, note-t-on, qu'on étudie, de façon plus pratique, la question des langues sur les affiches.

Le mot "stop", français?

Cependant, on n'ignore pas que les dictionnaires français acceptent le mot "stop" dans leurs pages et que les Français de France l'utilisent de façon courante dans le langage parlé, tout comme plusieurs autres expressions anglaises.

Quant aux Français du Canada (les Canadiens français), qui ne cessent de se battre pour défendre leur langue, ils n'ont pas encore accepté la francisation du mot "stop", bien qu'ils utilisent plusieurs autres expressions d'origine anglaise (v.g. rugby, football, golf, baseball, etc.).

Les Canadiens d'origine anglaise ont-ils le droit d'utiliser un mot devenu bilingue comme le mot "stop" francisé? Les Canadiens d'origine française ont-ils le droit d'exiger un mot français, comme "arrêt" à côté d'un mot officiellement bilingue, même s'il n'est pas accepté comme tel dans la pratique chez nous?

SCIENCES

Congrès mondial de chimie

La métallurgie aussi a besoin des chimistes

Les rayons solaires se sont révélés meilleurs que les fours de laboratoire pour produire les températures intenses exigées par les expériences sur la silice, d'après M. V. V. Dadape, de l'Université du Wisconsin.

Le professeur Dadape et son collaborateur, J. L. Margrave, ont construit un four solaire et ils ont obtenu des températures s'élevant jusqu'à 5,400 degrés Fahrenheit, presque instantanément.

Le miroir du four solaire concentre les rayons en un point d'un diamètre d'un tiers de pouce. De 15 à 30 secondes à partir du commencement du chauffage, la température a monté jusqu'à 5,400 degrés.

Les chercheurs préfèrent le four solaire parce qu'il donne une chaleur pure, tandis que les fours de laboratoire ne peuvent pas se débarrasser des effets électroniques et magnétiques.

Le four solaire fut employé pour vaporiser divers oxydes de silicium.

La lévitation sans magie

La "lévitation" est un terme qu'on a tiré des sciences occultes pour désigner un nouveau procédé défiant la force de gravité qui est maintenant employé pour suspendre librement dans l'espace de petites masses de métal liquide, a expliqué M. Alex E. Jenkins, professeur de métallurgie à l'Université de Sydney (Australie) au 10e congrès international de chimie pure et appliquée qui se tient actuellement à Montréal.

Les hommes de science emploient cette technique pour fondre et couler de petites quantités de métaux très réactifs. Pour vaincre la force de gravité par lévitation, les savants emploient une spirale en forme de cône faite d'argent ou de cuivre. Ils placent un métal dans l'espace formée par la spirale et appliquent ensuite un courant électrique alternatif. Le métal fond, s'élève et se tient en suspens sous forme de sphère en fusion.

Dans sa communication, le professeur Jenkins a fait part d'un nouvel aspect de la technique. Dans le passé il n'était pas possible de bien contrôler le métal liquide ou d'en mesurer la température. Son groupe a résolu ce problème en employant des spirales de lévitation de formes différentes, conjointement avec une atmosphère refroidissante d'hélium. Les conditions sont tellement stables que la sphère de métal ardent peut être photographiée pendant qu'elle tourne rapidement.

Grâce à cette découverte les savants peuvent maintenant étudier plusieurs métaux hautement réactifs en les suspendant dans de simples éprouvettes. De cette façon ils peuvent soumettre le métal isolé à l'action des gaz et même d'autres liquides qui peuvent enrober la sphère liquide comme une pomme enrobée de caramel.

Les métaux radioactifs

Une meilleure connaissance des métaux du groupe du palladium aide les chimistes à comprendre le comportement des éléments produits dans les réacteurs atomiques et dont la présence entraîne toutes sortes de difficultés.

Ce sujet de haute chimie nucléaire a été traité au congrès mondial de la chimie aujourd'hui par M. W. E. Bell, de la General Dynamics Corporation (San Diego, Californie). M. Bell et ses collègues, Ulrich Merten, Tagami et Garrison, ont fait part d'études avec des éléments des métaux de transition, le ruthénium, le rhodium et le palladium.

Il est souvent nécessaire de connaître le comportement des éléments obtenus par fission afin de mieux comprendre le comportement des éléments des métaux de transition. Les éléments produits par fision, dont quelques-uns sont très radioactifs, sont une source constante d'ennuis: ils contaminent la réaction de fission et le réacteur lui-même; leurs radiations font également des dégâts et il faut éventuellement les séparer de l'uranium qui reste dans les résidus du combustible nucléaire employé. Lorsque leur travail sera complété, M. Bell et son groupe ont l'intention de rapprocher leurs résultats des données déjà connues afin de trouver où et comment leur chimie à haute température varie. Ces corrélations aideront à prédire le comportement d'espèces chimiques dont la connaissance est très limitée.

Les vols spatiaux: autant de pas vers l'unique Vérité

CITE DU VATICAN. (AFP) M. Federico Alessandrini, vice-directeur de l'Osservatore Romano, consacre dans ce journal un article au vol cosmique du commandant Titov, répondant à une revue soviétique qui avait écrit: "L'homme de l'espace n'est ni Dieu, ni saint. C'est le véritable et premier tout-puissant. La conquête de l'espace est un coup dur et amer pour l'idéalisme, la religion et l'obscurantisme".

"Or la vérité est une, écrit notamment M. Alessandrini et les conquêtes scientifiques et techniques élargissant la sphère des connaissances humaines et fournissant de nouveaux moyens de recherche et d'exploration, sont autant de pas vers la vérité des voies rationnelles qui rapprochent la créature de l'unique grande vérité".

Après avoir cité des déclarations des papes Pie XII et Jean XXIII sur les vols spatiaux, M. Alessandrini conclut en exprimant le souhait que les enseignements pontificaux "résonnent dans le coeur des savants et des navigateurs spatiaux afin de les soutenir dans leurs recherches et les stimuler pour de nouvelles conquêtes".

Message du Pape à la Côte d'Ivoire

CITE DU VATICAN. (AFP) — A l'occasion du premier anniversaire de l'indépendance de la république de Côte d'Ivoire, le pape Jean XXIII a envoyé à Mgr Bernard Yago, archevêque d'Abidjan, une lettre dans laquelle il souligne notamment que "de longue date, l'Eglise s'est employée avec un soin matériel à la montée spirituelle et au progrès matériel des peuples de l'Afrique".

Après avoir rappelé qu'il avait lui-même conféré à Mgr Yago la consécration épiscopale, le souverain pontife invite les catholiques de la Côte d'Ivoire à "s'initier à la doctrine sociale de l'Eglise afin d'en inspirer leurs pensées et leurs actions et aussi d'être capables d'en offrir les précieux avantages à ceux qui l'ignorent".

En terminant, le pape renouvelle aux catholiques du monde l'appel "tant de fois répété par ses prédécesseurs et par lui-même" dans le but d'aider la communauté chrétienne de la Côte d'Ivoire et le pays tout entier.

En URSS

MOSCOU. (AFP) — Trois nouveaux timbres-poste ont été mis en circulation en URSS, annonce l'agence Tass. Un premier timbre, de six kopeks, est dédié au congrès international des biochimistes, qui a eu lieu la semaine dernière à Moscou. Il représente l'emblème de ce congrès, l'image stylisée d'une cellule animale. Un autre timbre est consacré au centenaire de la publication de l'épopée nationale estonienne "Kalevipoeg", et représente le héros de ce nom. Sa valeur est de quatre kopeks.

Le troisième timbre fait partie de la série "abondance de produits agricoles". Sa valeur est de trois kopeks.

Un dix-millionnième de gramme à trouver!

En employant un détecteur radioactif spécial, les chercheurs peuvent maintenant déceler facilement jusqu'à un dix-millionnième de gramme de poison employé dans l'agriculture ou ailleurs, selon M. J. G. Reynolds, du centre des recherches agricoles Shell en Angleterre.

Dans une communication au 18e congrès mondial de la chimie, M. Reynolds et son collaborateur M. K. E. Elgar disent avoir appliqué ce détecteur à la nouvelle technique de chimie analytique qu'est la chromatographie gaz-liquide pour analyser des extraits de produits agricoles, de sols et de tissus biologiques afin d'y découvrir des traces de poisons chlorés.

Leur détecteur original possède une source radioactive d'électrons qui sont absorbés beaucoup plus facilement par les poisons chlorés que par les autres substances extraites des récoltes vaporisées. Donc leur détecteur "voit" seulement les poisons halogénés.

Les avantages de cette nouvelle technique appelée "détection par captage d'électrons" sont que les analystes de denrées alimentaires ne sont plus obligés d'extraire les faibles traces de poison qu'il y a dans les grandes quantités d'extraits provenant des récoltes vaporisées. Maintenant il suffit d'injecter l'extrait dans l'appareil et d'identifier le poison halogéné. De plus il est aussi possible d'obtenir en moins d'une heure une estimation assez précise de la proportion de poison que renferme l'extrait.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Le respect de l'intimité dans le mariage

Dr L. GENDRON, MD.

Chacun des conjoints possède son intimité respective, c'est une chose sacrée qui est la propriété de chacun. Si elle n'est pas respectée par l'un ou l'autre des deux partenaires il est possible que celui qui se sent lésé dans ses droits déclenche tôt ou tard un comportement psychique qui empêche toute communication entre les deux. Ce manque de respect de l'intimité personnelle est responsable d'un certain nombre de séparations psychologiques et même légales. Celui qui n'admet pas ce point de vue est certes en retard dans son développement psychique vers la maturité; il est trop jeune encore pour entrer dans le mariage.

Il existe des choses de stricte confidence qui sont réservées à une seule personne; il serait mal pour l'autre de chercher à savoir la substance de ce secret parce qu'elle n'est pas concernée dans cette affaire. S'il s'agit de quelque chose qui regarde les deux, on ne manque plus de respect en exigeant la vérité. La discrétion dans le mariage est une qualité sesentielle pour conserver l'union conjugale intacte. Beaucoup de gens mariés ont la manie de demander un compte rendu à leur partenaire pour tout le temps passé en dehors du foyer; s'ils ne l'obtiennent pas, ils s'irritent et déclenchent des troubles maritaux. Certains époux sont persuadés qu'en dehors des heures du travail, ils doivent passer ces heures de repos en compagnie de leur partenaire. Ils ne considèrent pas normal que l'un ou l'autre prenne une distraction seul ou avec des amis à certaines occasions. Ils ont l'impression que si leur partenaire fait parti d'un club social c'est qu'il n'existe plus d'amour entr'eux et qu'il préfère l'extérieur du foyer à cause de l'ennui et l'indifférence. Ces époux ont un esprit étroit et manque certainement de maturité; ils agissent comme des enfants.

Chacun des conjoints possède un état psychique particulier; il faut apprendre à le respecter. Si parfois l'un des deux se sent déprimé, s'il a le goût de réfléchir dans la solitude, s'il préfère rester silencieux, l'autre doit essayer de comprendre et lui donner la liberté de se recueillir pour quelques temps si c'est pour lui un bienfait. Il serait très maladroit de le harasser avec les problèmes du foyer et lui demander à plusieurs reprises s'il est malade ou s'il se sent malheureux. Une présence silencieuse produit toujours plus de bien moral qu'une trop grande loquacité et le conjoint déprimé sera reconnaissant d'une attitude compréhensive.

Certaines dissensions maritales se déclenchent quand il s'agit du choix des divertissements de chacun d'eux. Chacun connaît la distraction qui lui apporte le maximum de détente; il serait mal d'essayer d'influencer son conjoint et même parfois de le dominer en lui imposant une distraction qu'il n'aime pas. Ce serait manquer totalement de sagesse et de diplomatie et même ce serait risquer d'aboutir tôt ou tard à une séparation psychologique malheureuse. Ni l'un, ni l'autre n'ont le droit de dicter la ligne de conduite de leur partenaire en matière de divertissements. Ce qui plaît à l'un peut très bien déplaire à l'autre et de cette façon, au lieu de détendre les nerfs, le conjoint insatisfait deviendrait plus tendu et serait enclin dans sa frustration à susciter des troubles maritaux.

Respecter l'intimité de chacun, savoir découvrir l'attitude psychique de l'autre, encourager son partenaire à développer ses talents et ses aptitudes, l'inviter à poursuivre le sport qu'il préfère, l'aider à developper sa personnalité au maximum, lui permettre de se détendre pour mieux travailler, c'est certainement fortifier l'union conjugale et favoriser aux deux époux le vrai bonheur et la joie de vivre ensemble.



Torpédo: Longueur: 68 po. Largeur: 34 po. Chassis d'acier. Corps à fibre de verre et en acier. Poids: 190 liv. environ. Démarreur à détente. Pneus à air. Vitesse avant; neutre; vitesse arrière. Frein. Ne doit pas être utilisée sur les routes.

Gagnez une TORPÉDO!

Un vrai Modèle T-10, demi-grandeur, avec un vrai moteur de 3 C.V.! Lipton distribuera dans le Québec 15 de ces torpédos comme prix de l'extraordinaire concours "J'aime Lipton"!

Hé, les jeunes! Voulez-vous conduire votre propre auto, comme les grandes personnes? Lipton vous offre cette torpédo, une réplique exacte, en demi-grandeur, du fameux Modèle T-10 de 1910, qui faisait l'émerveillement de nos grands-pères! Son moteur de 3 chevaux fonctionne à l'essence, tout comme l'auto de la famille, et vous pouvez rouler jusqu'à 10 milles à l'heure!

La carrosserie en acier, les phares bronzés, les roues sport peintes en rouge et garnies de vrais pneus, tout dans cette torpédo modèle réduit rappelle le vrai Modèle T-10, y compris le bruit du moteur! Vous pourrez même y faire monter papa, si vous voulez . . .

C'est très facile d'en gagner une. D'abord, demandez qu'on prépare des Soupes Lipton à la maison. Vous avez le choix: il y en a 10 variétés! Ensuite, dites-nous en 25 mots ou moins pourquoi vous aimez la Soupe Lipton. Nous connaissons des gens qui diraient, par exemple: "J'aime la Soupe Lipton parce qu'elle sent si bon qu'elle donne de l'appétit, même quand on n'est pas sûr d'avoir faim" . . . Ou bien, "parce qu'elle goûte la vraie soupe faite à la maison" . . . Ou encore, "parce qu'elle contient seulement des bonnes choses, comme du bouillon de poulet ou de boeuf, des légumes frais, de belles tomates rouges, des nouilles tendres . . ."

On peut dire tant de choses sur la bonne Soupe Lipton! D'ailleurs, maman pourra sûrement vous donner d'excellentes idées . . .

RÈGLEMENTS DU CONCOURS:

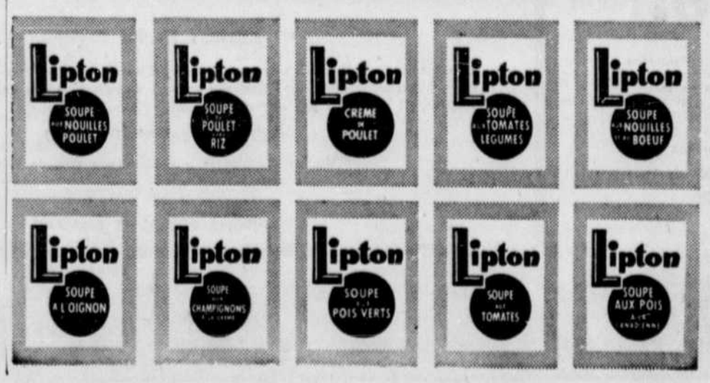
1. Participez aussi souvent que vous le voulez, mais chaque envoi doit se faire sous enveloppe distincte et être accompagné de trois enveloppes vides de Soupe Lipton, ou de fac-similés. Les juges choisiront les gagnants d'après l'originalité, l'intelligence et la propreté de l'envoi, et leur décision sera définitive. Ni le manufacturier ni les juges ne correspondront avec les concurrents.

2. Le concours s'adresse à tous les résidents du Québec, sauf aux employés de Thos. J. Lipton, Ltd., de leurs filiales, de leurs agences de publicité et à leur famille.

3. Le concours se termine le 16 septembre, 1961. Les envois ne doivent pas être oblitérés après minuit, le 16 septembre, 1961.

4. Ce concours est sujet à toute réglementation locale et fédérale.

5. Les gagnants seront avisés par la poste. Tout concurrent peut obtenir une liste complète des gagnants en nous faisant parvenir une enveloppe affranchie et portant son nom et son adresse.



Complétez la phrase suivante en 25 mots ou moins: "J'aime Lipton parce que . . .". Inscrivez-la sur une feuille de papier avec votre nom et votre adresse et envoyez-la ainsi que trois (3) enveloppes vides de n'importe quelle Soupe Lipton, à:

CONCOURS "J'AIME LIPTON", C.P. 6323, MONTRÉAL, QUÉ.

Nom_____

Adresse_____

Ville_____ Zone_____ Prov._____

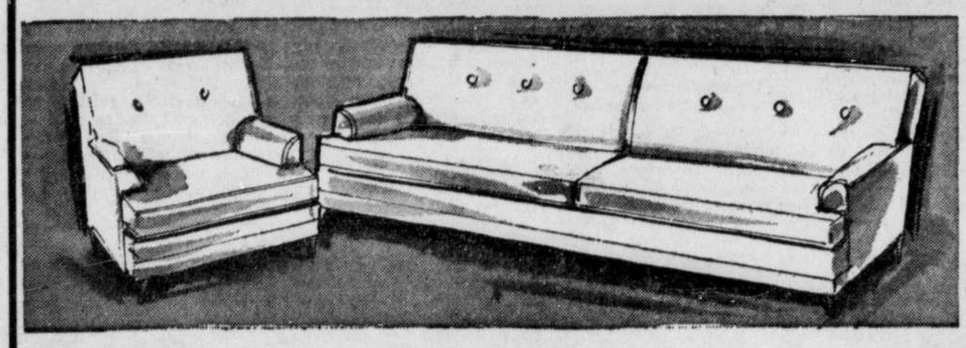
Participez tout de suite et souvent!
Le concours se termine à minuit, le 16 septembre 1961.

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA

VENTE MI-ÉTÉ d'ameublement

COMMENÇANT DEMAIN...!

MEUBLES TENDUS "COTON BLANC" CHEZ MORGAN



A. No 4722
Sofa et fauteuil de style traditionnel
Elégant mobilier deux pièces avec dossiers et accotoirs roulés. Bois apparent façon acajou. Confortable siège rembourré caoutchouc-mousse.
24 mensualités de 14.25

Norm. : $425
$299

Spéciaux de la vente d'ameublement Morgan!

Meubles Lorenz...

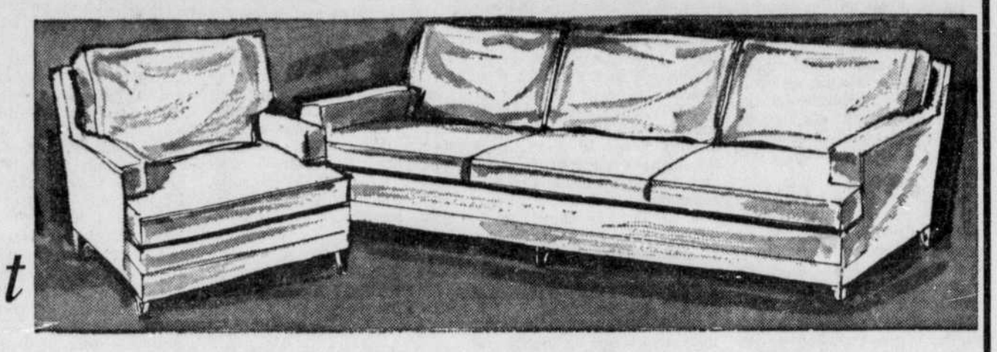
Épargnez
$125 à $250

Revêtement au goût du client à prix exceptionnellement bas pendant cette vente d'ameublement Morgan !

- Grandes épargnes de plus de 25% !
- Meubles de haute esthétique !
- Fabrication de premier ordre !

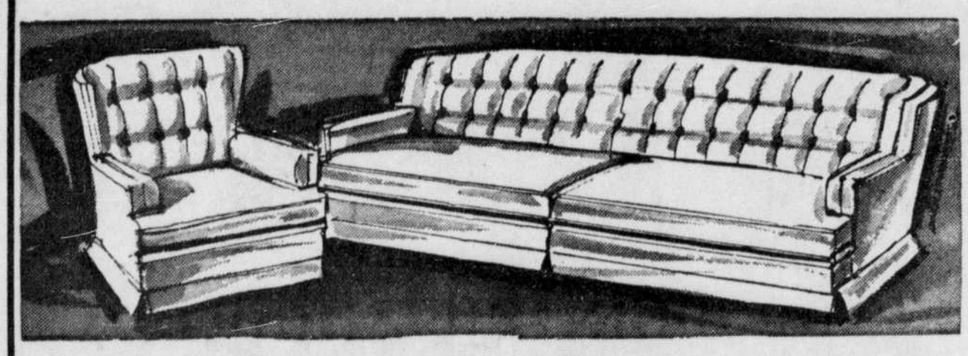
Choix de cinq mobiliers, présentés avec revêtement coton blanc.

Vous choisissez le tissu ou housse à votre gré et nous le revêtirons sur commande.



B. No 4702
Mobilier à dossier-oreiller amovible
Mobilier de style traditionnel à dossier — oreiller amovible rembourré duvet et siège rembourré caoutchouc-mousse.
24 mensualités de 19.00

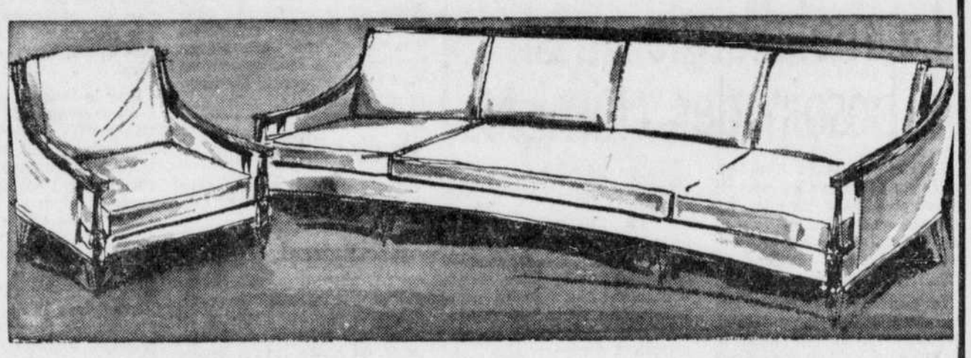
Norm. : $550
$399



C. No 4946
Mobilier capitonné de style traditionnel
Large sofa et fauteuil à dossier capitonnés "biscuit" et valance à plis creux. Rembourrage caoutchouc-mousse aux dossiers et coussins.
24 mensualités de 23.60

Norm. : $675
$495

Pas de paiement initial
La taxe de vente payable à l'achat
Pas de commandes postales ni téléphoniques
MEUBLES DE VIVOIR... AU CINQUIEME



D. No 4906
Mobilier style provincial italien
Style provincial italien très en vogue, dossier oreiller amovible et bois apparent façon arbre fruitier. Siège rembourré caoutchouc-mousse.
24 mensualités de 28.60

Norm. : $850
$599

E. No 4910
Mobilier de style provincial français
Sofa et fauteuil de style gracieux provincial français. Bois apparent façon arbre fruitier. Siège rembourré caoutchouc-mousse. (non illustré)
24 mensualités de 14.25

Norm. : $450
$299

Épargnez 90.00... plus 35.00 d'allocation d'échange!

Téléviseur console Philco 23 po.
... avec nouveau chassis "refroidi"



Modèle 4810

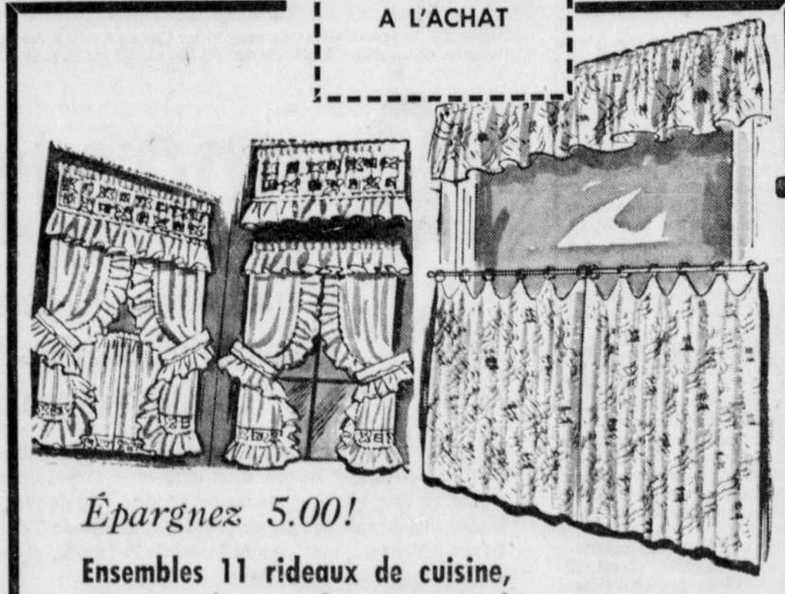
Prix de liste suggéré par le manufacturier 369.95
Prix de vente Morgan 279.95
Moins allocation d'échange* 35.00
Vous payez aussi peu que **244.95**

La technique créatrice Philco vous apporte une inovation dans le domaine des téléviseurs. Il vous présente un nouveau modèle de plus longue durée, grâce à ce châssis "refroidi" à montage air-flow dont les éléments sont posés sur base à ventilation permettant un refroidissement maximum et éliminant les accumulations de chaleur. Vous apprécierez en plus les avantages de haute importance suivantes : une image plus claire exempte de reflets, une surface de vision rectangulaire, un sélecteur de canaux facile à lire. Meuble moderne façon noyer 28½ po. x 15¾ po.

*Cette allocation est assignée sur une marque approuvée par la CSA et ayant un tube écran en bon ordre.
Pas de paiement initial. La taxe de vente payable à l'achat
279.95 — 24 mensualités de 13.35 244.95 — 24 mensualités de 11.65

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
TELEVISEURS... AU CINQUIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

PAS DE PAIEMENT INITIAL SUR ACHAT D'AMEUBLEMENT LA TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT



Épargnez 5.00!
Ensembles 11 rideaux de cuisine, 40% en dessous du prix normal !

norm. : 11.98 l'ens. **6.98**

Rideaux en Dacron* faciles d'entretien, aqua, rouge, rose ou brun avec garniture sailcloth assortie. L'ensemble comprend :
Rideaux du haut : 60 po. x 26 po. x 43 po. Rideaux du bas : 60 po. x 13 po.
Lambrequin : 26 po. x 36 po. Rideaux de porte : 26 po. x 54 po.
* Marque déposée 2 paires d'attaches.

33⅓% de rabais!
Epargnez 4,00 sur rideaux café en chintz lustré !

norm. : 11.98 l'ens. **7.98**

Une grande variété, motifs nouveaux rayés ou floraux, couleurs lavables, grand-teint : moka, brun, blanc, bleu, doré, rose, turquoise ou lilas. Chaque ensemble comprend : une paire de rideaux, 34 po. x 36 po. lambrequin assorti, 72 po. x 9 po.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
Veuillez mentionner le choix d'une seconde teinte
TENTURES — AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Spécial de la vente d'ameublement!

Rotisserie B.B.Q. a moteur !

Économisez plus de 40%!



Norm. 24.95
13.88

Remarquez les caractéristiques extraordinaires :

- Foyer 24 po. et grille plaquée nickel.
- Piètement pliant.
- Roues 5½ po. sur pneus moulés.
- Manivelle pour baisser ou lever la grille.
- Moteur électrique du tourne-broche.
- Façon couleur cuivre.
- Cagoule solide, grandeur entière.

Grille à la perfection biftteck, hamburgers, hot dogs.

Cuit poulets et rôtis !

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
ACCESSOIRES DE JARDIN... AU SIXIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

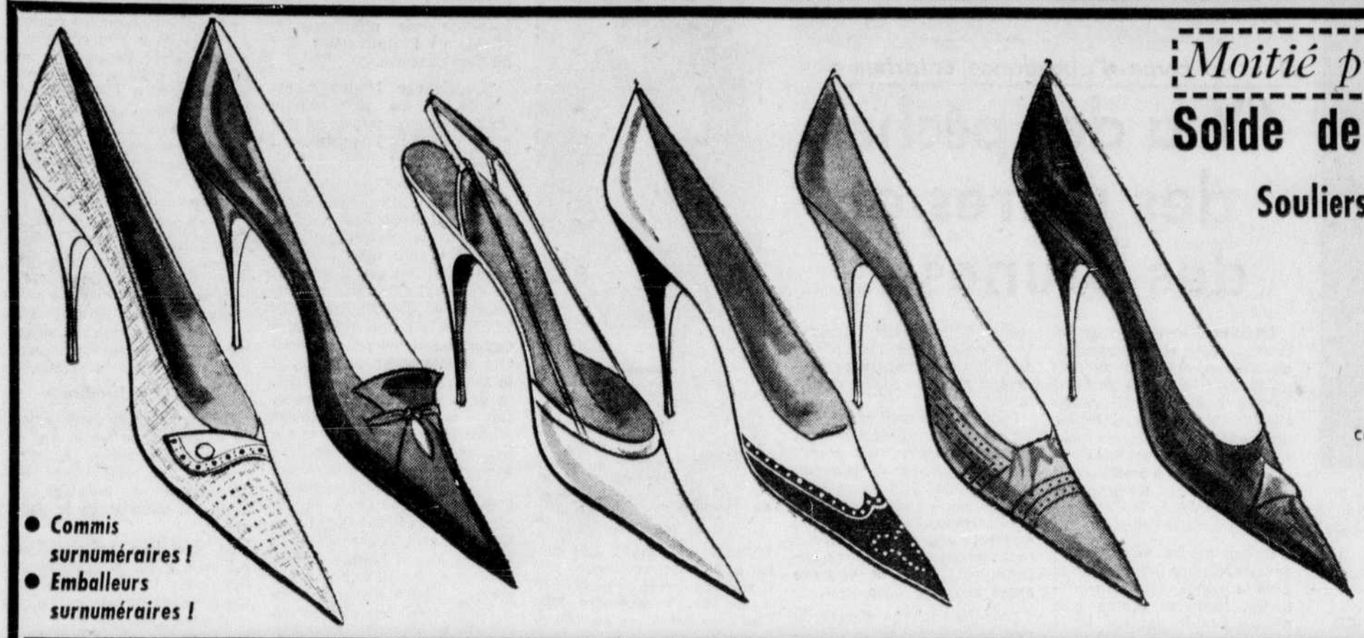
ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

LA VENTE ANNIVERSAIRE AU MAGASIN MORGAN A ROCKLAND COMMENCE DEMAIN !

JEUDI JOUR D'ECONOMIE

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA



- Commis surnuméraires !
- Emballeurs surnuméraires !

Moitié prix!

Solde de manufacturier...

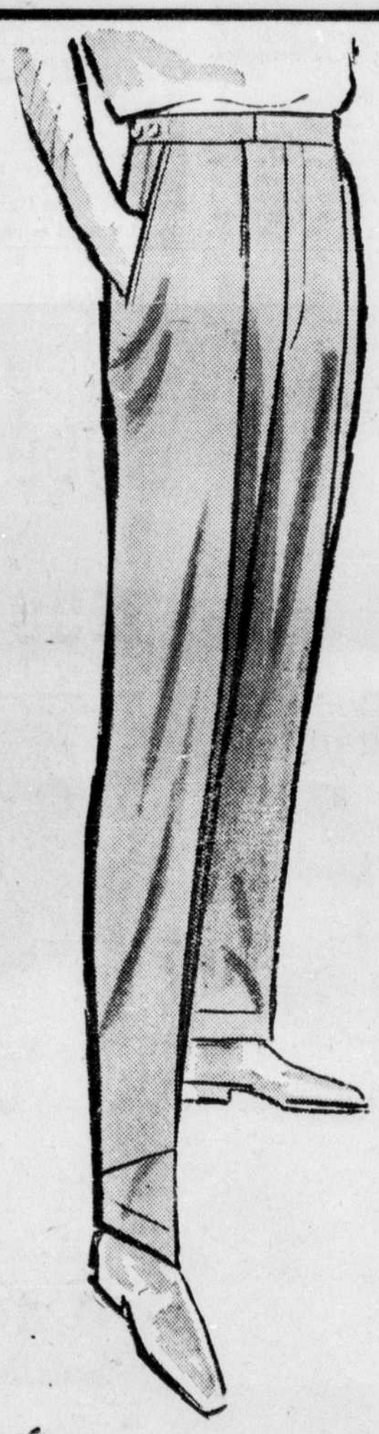
Souliers d'été pour dames — Norm.: 11.95 la paire — **5.98**

Styles habillés, escarpins "spectator", modèles à talonnière... cuir de veau, suède, paille ou cuir perlé... talons illusion et hauts... rons de: doré, beige, rouge melon d'eau, mauve, blanc ou noir et blanc dans le groupe. Pointures 5 à 10, AA et B. Rendez-vous de bonne heure pour un meilleur choix.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES DU BUDGET ... AU TROISIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnes pour messieurs!

Solde! Pantalons en tropical!

Rég. 12.95 et 15.95 ch. — **9.95**

Messieurs ! Voici des pantalons offerts à bas prix de solde. Ils constituent une importante addition à votre garde-robe tout-aller. Très pratiques, très légers à porter, ils assurent confort. Vous trouverez des tissus tout laine ... Terylene* et coton ... Dacron* et rayonne. Tous de coupe impeccable et de confection soignée dans les moindres détails. Ceinture gansée et autre tailles populaires à patte boutonnée. Élégantes teintes de : brun, gris ou olive. Tailles 30 à 38.

* Marques déposées

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VETEMENTS POUR MESSIEURS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE



"Achat" spécial!

Souples chandails en laine mohair tricotés-main d'Italie

Norm.: 16.95 et 18.95 ch. — **10.98**

Epargnez 35 à plus de 40% sur ces élégants et pratiques chandails tricotés-main, en laine mohair unie ou brossée. Trois modèles italiens ravissants, cols, manches longues, motifs "point de cable". Tons de : cerise, aqua, pourpre, marine, bleu moyen, orange dans le groupe. Tailles 14 à 40. Modèle illustré en pourpre, aqua ou cerise.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) sur chandail illustré seulement

VETEMENTS SPORT, ETAGE-BUDGET ... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez plus de 30%!



Blouse en coton blanc brodé "Minicare" de Suisse

Norm.: 5.95 ch. — **4.00**

Charmante ... cette petite blouse d'aspect impeccable, fraîche et facile d'entretien, parce que coupée dans un coton traité "Minicare". Broderie motif fleuri, manches courtes, ouvertures devant à la taille. Tailles 12 à 18.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

PARURES DE COU ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 5.00!



Chapeaux haute mode en feutre castor

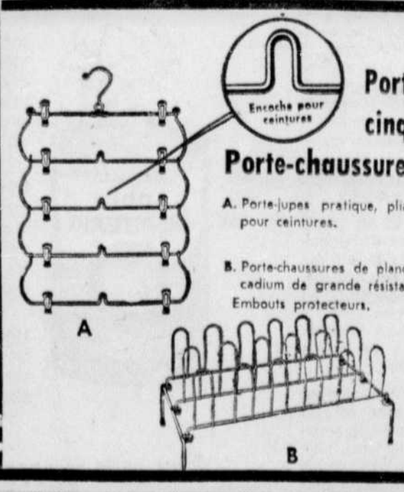
Norm. : 13.95 — **8.95**

Quatre modèles très à la page, réalisés en feutre "castor" savamment drapé — main. Le croquis ne représente qu'un des modèles ... tous disponibles en: noir, bone, vert tortue, or antique, Beau bleu, café, rouge bourgogne, blanc et bleu paon.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAPEAUX, ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Porte-jupes, cinq tringles
Porte-chaussures, 9 paires

A. Porte-jupes pratique, pliant pour le voyage. Encoches pour ceintures. Norm.: 1.25 — **1.00**

B. Porte-chaussures de plancher, très utile, en métal façon cadium de grande résistance à la rouille. Embouts protecteurs. Norm.: 2.50 — **1.89**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

MENUS ARTICLES ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 30%!



Vêtements de nuit parementés de dentelle et broderie à profusion

* Chemises de nuit ajustées (non illustrées) A. Chemises de nuit amples B. Pyjamas Baby Doll — Norm.: 5.00 — ch. — **3.49**

Vêtements de nuit pratiques coupés dans un tissu mélange nylon/Dacron*/coton, qui se lave merveilleusement bien et qui ne demande pas de repassage. Rose, bleu ou maïs. Chemises de nuit en tailles P.M.G. et pyjamas Baby Doll en P. et M. seulement. Veuillez mentionner le choix d'une seconde teinte.

*Marque déposée

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

LINGERIE, ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Les 5 magasins

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR

Spéciaux de 6 h.p.m. JEUDI

au CENTRE de la VILLE

Moitié prix ! Malles court-séjour en léger nylon double

18 po. x 13 po. x 5 po. Nylon double texture en brun ou bleu. Garnitures plastique, fermeture glissière et serrure. Norm.: 16.95 — **8.45** ch.

BAGAGES ... AU CINQUIEME

Sacs de pique-nique, isolation fibre de verre ... moitié prix

Sacs rectangulaires en plastique, écossais rouge ou blanc et noir, isolation fibre de verre. Norm.: 1.95 ch. — **.97**

ARTICLES DE CUISINE ... AU SIXIEME

Chaussettes Bermuda anglaises moins que moitié prix pour messieurs

Solde de bas Bermuda importés ... tricot côtelé, laine mérinos renforcie nylon. Blanc, noir, rouge. MOINS QUE MOITIE PRIX la paire — **.95**

MERCERIE POUR MESSIEURS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

Solde ! Serviettes de plage ultra-grandes 27 po. x 50 po. de Cannon

Serviettes à grand pouvoir absorbant pleines de coloris grand teint. Epais tissu éponge à rayures multiples. Pour la plage ... à la maison. Solde à — **1.29** ch.

LINGE DE MAISON ... AU QUATRIEME

Epargnez 10.00 sur chacun ! Matelas et sommiers caisses en 4 grandeurs

Chance extraordinaire d'acheter de la literie de marque connue à bon marché. Choix de 3 pi., 3 pi. et 3 po., 4 pi., et 4 pi. et 6 po. Norm.: 29.95 — **19.95** ch.

LITERIE ... AU SEPTIEME

Epargnez plus de 25% ! Attrayantes chaises en noyer

19 seulement ! Groupe spécial de chaises à sièges rembourrés, s'adaptant à tout décor et à toutes les pièces de la maison. Norm.: 22.50 — **15.95** ch.

MEUBLES DE VIVOIR ... AU CINQUIEME

Moitié prix ! Chapeaux échantillons en plumes pour l'automne

Calots, toques, cloches, quelques-uns parés de marabou. Nouvelles teintes ... aussi beige, noir et blanc. Norm.: 13.95 — **6.95** ch.

CHAPEAUX ... AU DEUXIEME

50 seulement ! Fuseaux lastex étirable moins que moitié prix

Fuseaux étirables lavables. Lastex du type employé pour maillots de bain ... Blanc ou lilas seulement. Tailles 10 à 18. MOINS QUE MOITIE PRIX Ch. — **2.49**

VETEMENTS SPORT DU BUDGET ... AU TROISIEME

Quantités limitées
Pas de commandes postales ni téléphoniques

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS





FOURRURE DES SEPTEMBRE, FLEURS EN HIVER : — Si les chapeaux de la rentrée perdent du volume ils y gagnent en élégance. Irène de Montréal, dans une collection présentée hier, proposait, entre autres, ces deux modèles à gauche, un profil en vison sombre ceinturé de jais, et un calot en satin noir, posé à l'arrière de la tête : sur les oreilles, comme des écouteurs, deux immenses roses bien épanouies.

LE MONDE Féminin

Dans la corne d'abondance ontarienne

"Y a des pêches, des poires et des prunes..."

La corne d'abondance symbolisant la paix et la prospérité, on n'est pas surpris de voir qu'elle sert de titre à un court métrage tourné en couleurs par l'Institut des fruits d'Ontario qui pendant 25 minutes nous fait admirer les admirables vergers où poussent à profusion les pêches, les poires, les prunes et les belles cerises qui mettent du soleil sur nos tables.

On sait que les fruits des vergers du Niagara sont renommés dans le monde entier. Au printemps, tous ces arbres bien alignés font le paysage irréel avec leur féerie de pétales roses et blancs qui attirent les abeilles venant féconder les fleurs, assurant ainsi une abondante récolte de fruits.

La contrepartie de ce tableau poétique c'est le travail qu'il représente pour les arboriculteurs qui sont aidés par le ministère de l'Agriculture celui-ci mettant à leur disposition des spécialistes aux connaissances techniques reconnues. Il y a même une station expérimentale avec pépinière qui met en jeu des millions de dollars ; on s'y spécialise dans l'analyse des fruits, dans les méthodes de traitement et conservation des fruits. Par exemple plus d'une cinquantaine de variétés de pêches sont étudiées chaque année en vue de la conservation.

La pêche d'Ontario est reconnue comme l'une des plus savoureuses au monde. La cueillette occupe plusieurs centaines de personnes dont des étudiants. Un travailleur habile finit par cueillir 10 boisseaux à l'heure. La récolte donne trois quarts de millions de boisseaux représentant plus d'un million de dollars.

Pour ce qui a trait aux poires, les ¾ de la production sont mis en conserve. Les prunes donnent ½ million de boisseaux dont 40% vont à la conserverie. Les pêches qui sont mûries au soleil représentent un poids de 45,000 tonnes. Tous les fruits sont inspectés et seuls, les meilleurs sont mis en conserve après avoir été dénoyautés.

La mise en boite n'altère en rien la haute teneur en vitamines des fruits dont la saveur authentique est respectée. Poires, pêches et cerises sont aujourd'hui mises en conserves dans un cocktail aux fruits qui revient souvent sur la table familiale. Ces mêmes fruits sont employés copieusement dans l'alimentation du bébé. Dans le commerce, la qualité étiquetée : "Choix" représente des fruits à être utilisés dans des recettes où l'apparence joue un rôle. La marque "Standard" nous offre des fruits de même saveur mais destinés à des recettes où l'apparence du fruit n'est pas essentielle, par exemple, dans les tartes.

Du soleil en conserve, dit-on souvent de ces fruits nous permettant de composer des salades exclusivement canadiennes. Les pêches relèvent le goût des céréales sucrées de cassonnade. La tartine de confitures aux cerises remplira d'aise les gamins qui réclament une collation. Et que de beaux desserts assurés grâce aux fruits servis dans des coupes. Après un travail qui vous a demandé un effort soutenu, quoi de plus rafraîchissant que de pouvoir compter sur une belle poire mûre pour la soif. Un secret de cordon-bleu ! Votre prochain pâté à la viande, faites-le griller sur des moitiés de pêches.



SOIREE ESTIVALE. Joli chiffon dans un carrelé brun, noir et topaze rebrodé de pierres de même ton. Typiquement 1951, l'encolure est à ras du cou et le dos blousant.

"La faim du monde"

Une réalité bouleversante

Mme Françoise Gaudet-Smet rentre d'un voyage à travers quatorze pays de l'Europe et du Moyen-Orient. Elle était, hier, la conférencière invitée à un déjeuner-causerie offert par le "Salon de l'Alimentation '61" au Club Canadien.

"Depuis que le monde est monde, chaque être humain obéit au commandement qui anime la Genèse : "Tu mangeras... tu ne mangeras pas".

Les guerres ne créent pas les besoins mais elles les révèlent en leur bouleversante réalité.

En 1945, se réunissaient chez nous, à Québec même, les représentants des gouvernements de 42 pays. La première agence permanente des Nations Unies F.A.O. (Food and Agriculture Organization) entrait en activité pour assurer la paix par la santé. Conférence des Vivres, la paix par la faim rassasiée. Les coutumes alimentaires jouent un grand rôle dans la vie des peuples; elles engendrent souvent la routine, d'où découlent incompréhension et fautes d'observation des sujets qui s'animent souvent sans qu'on s'en doute. De plus, le gastronomie a souvent plus d'attraits que la diététique, les traditions religieuses et les usages mondains ajoutent aussi aux déficiences proprement dites. Il s'agit donc de combattre les préjugés, de raisonner les coutumes et de surmonter les intérêts personnels.

Oslo breakfast

Ce qu'on fait ailleurs : Ravagée par cinq années d'occupation, la Norvège en 1946 concentra ses forces d'influence et d'action sur les déjeuners à l'école. Le couponnage de rationnement activait un marché noir trop actif de troc et d'échanges; une enquête ayant révélé que les enfants n'avaient pas de ce fait leur part de nourriture, chaque écolier trouva son déjeuner sur son pupitre à l'école pour bien entreprendre sa journée. Organisation impérative de l'Etat pour commencer le bien à sa meilleure base. Ce déjeuner : deux des trois fruits disponibles selon les saisons, pomme, orange, banane. Pain beurré de blé entier et fromage en abondance et une chopine de lait par enfant.

En Afrique du Nord, depuis de nombreuses années, toute l'action et l'influence françaises ont animé l'agriculture pour faire produire à cette terre les richesses en gras, olives et oliviers, en fruits tropicaux, oranges et dattes, nourriture essentielle autant que la viande.

Agriculture israélienne

Dans les pays en construction ou en reconstruction — car il y a toujours partout à toute heure et en tout temps du bâtissage et du radouage, — Israël est cette année le pays à voir.

La première préoccupation politique a été d'organiser la terre pour la table. Désalination des eaux de mer, irrigation et drainage ont fait du désert une terre féconde. Arbres fruitiers en abondance, pâturages assurant lait et viandes diverses. La majeure partie du travail est faite par les ouvriers des fermes collectives ou coopératives, afin que le rendement des terres fécondes assurent une abondance généreuse : économie dirigée pour le pain quotidien. Surface cultivée : 3650 km. au lieu de 440 auparavant.

Voir LA FAIM en page 12

Dès septembre, avec robes et tailleurs

Fourrures en tête

par **Céline LEGARE**

Peut-être croyez-vous que les toques de fourrure étaient uniquement destinées à votre confort, sous les bourrasques de janvier ? La logique toute simple vous le laissait supposer. Mais la mode a une logique toute différente de celle de tout le monde — vous ne l'ignorez pas — et elle vous propose pour accompagner vos beaux tailleurs d'automne, vos robes de draps fins, vos manteaux de lainage de la mi-saison, ces couvre-chefs aussi doux que vos chevelures, mais plus coûteux que votre soyeuse parure naturelle ; sur vos boucles ou sur vos bandeaux sombres ou clairs, se drapent les pelages somptueux — vison, ocelot, nutria — qui ne se contentent pas de coûter très cher mais qui s'adornent également de pierreries : jais, strass, perles, topazes.

Voilà donc une des nombreuses nouveautés que suggérait hier la première collection de chapeaux d'automne-hiver présentée à la presse montréalaise, aimable collection signée Irène qui accentuait pour nous, à l'heure vulnérable du cocktail, dans une discrète boutique de la rue Sherbrooke, le goût des caprices élégants.

Autre excellente nouvelle : les tenantes de la sobriété béniront les formes moyennes que l'automne-hiver mettra en vedette. Celles-ci sont souvent arrondies — bérets réduits à visière, bérets d'artiste qui, dans les dimensions les plus grandes s'appellent bérets à la Rambrandt, cloches à bords étroits, dômes schématiques ornés tout simplement à l'arrière d'une petite broche dorée, un gland, par exemple. Certains modèles inclinés ressuscitent le "profil" toujours si flatteur; dans cette veine, on nous présente aussi le fedora ou le sombrero qui sont les deux versions les plus massives de la collection d'Irène. Quelques casquettes descendues sur le front évoquaient un style "mauvais garçon" que des dames très bien, en mal de fantaisie, voudront peut-être "essayer".

Des fleurs l'hiver

Tandis que la modiste suggère le chapeau de fourrure dès les premiers jours frais, elle recommande, avec le manteau de pelage, le bibi à fleurs dans des tons soutenus. C'est ainsi que des bouquets verts, des roses rouges comme des rubis, des oeillets noirs s'épanouiront sur les têtes couvertes pour les festivités, un véritable défi à l'hiver.

Ce sont là, bien entendu, des suggestions pour les heures "habillées" tout comme ces ravissantes perruques en plumes d'autruche ou en plumes de coq dissimulant tout à fait la chevelure et que maintes coquettes trouveront idéales quand une giboulée anéantit le travail de leur coiffeur ou quand, tout simplement, elles n'ont pas le temps de lui confier leurs mèches en désordre.

Irène a également travaillé pour les belles de jour dans une série fort gentille de turbans en jersey français deux tons ou multicolores, dans un groupe de cloches dépouillées à souhait en feutre castor ou en feutre "poussin", modèles "trotteur" bien faits pour la ville ; ils sont posés souvent sur une écharpe de chiffon emprisonnant les cheveux.

Parmi les autres matières employées fréquemment et pour les déjeuner très élégants et pour les fins de jour, notons la soie cravate quelquefois pastillée de velours, le velours coupé, le tweed à carreaux, le velours piqué : le lamé est enfin suggéré pour des calots à voilettes coiffant les mariées d'hiver ou leur maman.

Le chapeau noir

Le feutre blanc — si vite défraichi — et dont on a abusé au cours des dernières saisons, brille par son absence dans cette collection qui affirme, en cela, une tendance commune à tous les chapeliers. Quand elle offre du blanc, Irène le fait en touches parcimonieuses, mariées avec d'autres nuances. Elle préfère le coiffant noir qui, dans des formes rajeunissantes, ne conserve rien d'austère.

Pour celles dont le teint refuse décidément le noir, une longue gamme de brun clair, de taupe, de gris, demeure assez subtile pour favoriser de souples associations avec les ensembles.

Célèbre rédactrice de la mode, décédée

NEW YORK. (PC) — Bettina Ballard, auteur du livre "In my Fashion" étude du monde de la haute couture et ancienne rédactrice de la mode pour "Vogue" est décédée en fin de semaine à l'âge de 56 ans. Elle était atteinte du cancer. Elle était à l'emploi du magazine Town and Country comme consultante de la mode.

Coupe suprême à l'orange

Coupez une orange en deux, enlevez-en la pulpe du zeste, en ayant soin de ne pas briser la "coupe". Coupez la pulpe en morceaux et mélangez-la, en retournant légèrement, avec des sections de pamplemousses, du raisin en saison et des tranches de bananes. Remplissez les coupes d'oranges avec le mélange et garnissez-les de menthe fraîche.

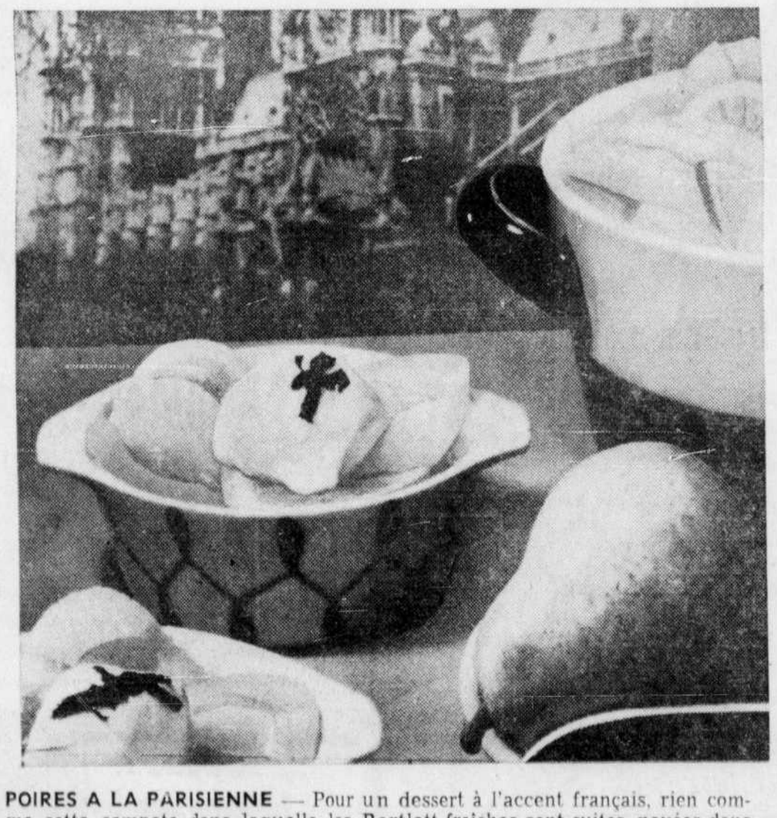


9146

14½—24½

9146—Vous avez le choix entre la jupe ample et la jupe fourreau toujours amincissante, de même que le choix entre la manche courte ou la manche trois-quarts. Grandeurs : 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. Prix : **53 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 53c par patron**, taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.



POIRES A LA PARISIENNE — Pour un dessert à l'accent français, rien comme cette compote dans laquelle les Bartlett fraîches sont cuites, noyées dans un sirop de sucre et additionnées du piquant des jus d'oranges et de citrons frais. Comme garniture, de la crème fouettée, saupoudrée de grattures de chocolat non sucré.

Dans les souliers

Talons moins hauts, pointes variées

OTTAWA. (PC) — Des talons moins hauts, des pointes modifiées et des teintes atténuées marquent les nouvelles tendances des souliers pour l'automne. Grâce au choix qui nous est offert, nous aurons des souliers pour chaque circonstance. Les pointes adoptent trois styles. La pointe aiguille toujours en demande restera sur la scène mais les spécialistes croient que la pointe épingle aura plus de vogue. Cette dernière légèrement modifiée sera plus arrondie. Elle gardera au soulier son caractère d'élégance affinée et l'empeigne restera étroite autant pour les classiques du jour que pour les modèles du soir.

La forme du croissant se verra dans les modèles pratiques pour tout aller, qui élargissent le quartier à mesure que le talon se fait moins haut. Les bouts carrés s'élargissent à un demi-pouce. Les modélistes ont accentué la courbe des talons. La hauteur de ces derniers est indépendante des circonstances ou de l'ensemble.

Les talons-illusion deviennent de plus en plus populaires. Les plis, les drapés, les fines piqûres constituent des détails intéressants. Comme à l'accoutumée, quand vient l'automne, la couleur tend à la note sombre du noir et du brun, avec quelques incursions dans le vert, le magenta, les tons de vins et le marine clair. Les cuirs vernis sont toujours à nos pieds de même que le suède et le veau. On trouvera également des finis brossés.

On sera dispensé d'harmoniser parfaitement la couleur des souliers à celle de l'ensemble. Des tons opposés parleront en faveur de votre personnalité. Le bon goût réclamera toutefois des sacs à main de même nuance que le soulier.

La mode masculine propose une version de la pointe épingle qui a connu son heure de popularité. Les semelles sont plus étroites et l'apparence moins lourde. Le style affiné du mocassin gagnera du terrain.

Même les chaussures pour enfants gagnent en élégance affichant une forme plus étroite surtout en ce qui concerne les cuirs vernis que ce soit dans le genre sandales ou celui qui est porté à l'heure des réceptions.











Mlle Jacline Boisvert, i.l., fille de M. et de Mme Henri Boisvert, autrefois de Noranda et maintenant de Montréal, et M. Cameron McArthur, B.A., fils du Dr et de Mme James E. McArthur, de Noranda, dont le mariage sera célébré dans la plus stricte intimité, à dix heures, le samedi, 2 septembre, à l'église St-André Apôtre, d'Ahuntsic.

Mariages

Létourneau-Martel

Le Rév. Père Louis Bertrand, s.j. bénissait, récemment, à l'église de St-Lambert, le mariage de Mlle Lyette Martel, fille de Mme Hervé Martel, de St-Lambert, à M. Alain Létourneau, fils de M. et de Mme Jean Létourneau, d'Outremont. Un programme dechant de circonstance fut interprété par M. René Berger et M. Guy Gagné accompagnés, à l'orgue, par Mme Lucrèce G. Perras. M. Gustave Martel, oncle de la la mariée et M. Jean Létourneau, père du marié, étaient les témoins du jeune couple. M. Maurice D. Perrault agissait comme garçon d'honneur alors que MM. André Barbeau, Pierre Bernier et Daniel Létourneau, frère du marié, plaçaient les invités.

Accompagnée de son oncle, la mariée portait une robe de ligne princesse, en organdi suisse brodé. La traine séparée était retenue à la robe par des appliques de fleurs de même tissu et des noeuds de satin blanc. La même garniture bordait les manches trois-quarts. Son long voile de tulle illusion retombait d'une coiffure de fleurs d'organdi brodées. Elle tenait une petite cascade de roses blnaches relevées de stéphanotis.

Mme Brian Thomas, dame d'honneur et Mlle Josée Guertin, demoiselle d'honneur, portaient des robes courtes très vaporeuses d'organza blanc, dont la jupe de ligne cloche était drapée dans le dos. Elles portaient également des petites camisoles de même tissu bordée de fleurs d'organza et étaient coiffées de toques recouvertes des mêmes fleurs qui ornaient la camisole. Mme Thomas et Mlle Guertin tenaient des cascades d'oeillets blancs et rouges.

Mme Martel, mère de la mariée, portait un ensemble de poult-de-soie et de crêpe nicole, dans des tons de beige colombe. Un chapeau de voilette rose pâle et un sac garni d'orchidées roses pâles complétaient sa toilette.

La mère du marié, Mme Jean Létourneau, portait un ensemble de soie, importé de France, dans des tons de pain grillé et de blanc.

Les toilettes de la mariée, du cortège d'honneur et des mères du jeune couple étaient des créations Raoul-Jean Fouré. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à l'hôtel Ritz-Carlton, d'où les mariés sont partis, en avion, pour visiter l'Europe.

Pour voyager, Mme Alain Létourneau portait un manteau de tweed de soie biscuit, une robe de toile de soie de même ton et un chapeau de toile de soie garni de piqûres.





Mlle Thérèse Villeneuve, fille de M. et de Mme Henri Villeneuve, de St-Stanislas, cté Roberval, et M. Claude Bouchard, B.A. P. Péd., fils de M. et de Mme Joseph Bouchard, de Chicoutimi, dont le mariage sera béni dans l'intimité, à la chapelle mariale de la cathédrale St-François-Xavier, de Chicoutimi, le samedi, 19 août, à neuf heures, par l'abbé Gaston Villeneuve, p.e., frère de la mariée.

Voyages

—M. et Mme Roger Charland et leur fils Louis, étudiant, sont de retour d'un voyage de plusieurs semaines en Europe.

—Mlle Jeanne Cloutier revient d'un séjour de plusieurs semaines à Ste-Flavie-sur-mer, l'invitée de M. et Mme Adalbert Landry.

—M. et Mme Alex. Aleixiff (Claire Parker) de Paris ainsi que M. et Mme Terry Sanders, de Los Angeles, tous attachés au "National Film Board" passent une semaine dans la métropole canadienne et se sont inscrits au Windsor.

—Miss Elizabeth Scheib est de passage à Montréal, après avoir visité le Canada, en route pour son pays natal, la Suisse.

Breuvage à l'orange

Prenez ½ tasse de jus d'oranges fraîches et versez-la sur une cuillérée à crème glacée de votre glace favorite aux fruits. Remplissez le verre jusqu'au bord avec du soda et presto ! . . . vous obtenez un breuvage rafraîchissant.

Festivals de Montréal

M. Jacques Melançon, secrétaire de l'exécutif de la Société des Festivals de Montréal, et Mme Melançon seront les présidents d'honneur du concert que donnera le "Trio hongrois", à la Comédie Canadienne, le mardi, 22 août prochain.

* * *

Mlle Cécile Hamelin, secrétaire administrative de la Société des Festivals de Montréal, présidera le récital Solchany au même endroit, le vendredi, 25 août. Ce célèbre pianiste, membre du "Trio hongrois" ne donnera qu'un seul récital.

* * *

Me et Mme Edouard Martel présideront le récital d'orgue de Raymond Daveluy, à l'Oratoire Saint-Joseph, le 30 août prochain. Cette manifestation est présentée dans le cadre du 26e festival de Montréal.



M. ET MME GILLES LAROCQUE (Denise Chenier), dont le mariage a été béni récemment à l'église St-Georges de Longueuil. La mariée est la fille de M. René Chenier, décédé, et de Mme Chenier, et le marié, le fils de M. et de Mme Roland Larocque, de Drummondville.

Soupirant de Soraya

RAPALLO, Italie. (UPI) — La princesse Soraya, l'ancienne impératrice d'Iran qui depuis son divorce avec le shah en 1958 promenait un sourire désabusé à travers le monde semble avoir retrouvé sa sérénité. On en attribue la raison à une vedette d'Hollywood, Hugh O'Brian, gaillard de six pieds qui incarne le héros Wyatt Eary. Les jeunes gens s'étaient rencontrés au cours d'une visite de Soraya aux Etats-Unis et O'Brien s'était fait le chevalier servant de la princesse.

Les amoureux n'ont pas manqué à l'ancienne impératrice depuis son départ d'Iran. Il y eut d'abord le prince Raimondo Orsini qui l'accompagnait partout au cours de son séjour à Rome. La rumeur voulait même qu'un mariage fut à l'horizon mais l'idylle cessa brusquement. Après Orsini, il y eut Harold Krupp, des fameuses usines Krupp, d'Allemagne. Puis ce fut au tour du millionnaire brésilien Baby Pignatari.

Bien que Soraya ne recherche aucune publicité, la presse s'est attachée au sillage de la fille de l'ambassadeur d'Iran en Allemagne de l'Ouest. Le monde entier a été mis au courant de ses séjours à Bonn, lieu de résidence de son père, à Rome, à Séville, à Rapallo, sur la Riviera partout où peut se réunir l'élite internationale en quête de vie mondaine.

Le héros de Wyatt Earp semble exercer une heureuse influence sur l'humeur de la princesse. Tous deux séjournent présentement à l'hôtel Excelsior, à Rapallo. Soraya qui occupe une suite avec terrasse sur la mer, est accompagnée d'une amie américaine, Patricia Feehan, qui sert de chaperon. On les voit souvent avec des amis dont Aristotle Onassis et Maria Callas en croisière dans les parages à bord du yacht d'Onassis. Fait aussi partie de leur cercle, une charmante Italienne Antonella Piaggio Agnelli, fille du fabricant des moteurs à scooter Vespa.

Les potins vont évidemment bon train. Le mariage est-il à prévoir ? Si Soraya décidait d'épouser un roturier, le shah vexé ne pourrait-il créer des embarras à son ambassadeur, le prince Kabil Esfandiari, père de la princesse. D'autre part il est rumeur que ce dernier prenne sa retraite à l'automne et la voie serait libre.

Les deux intéressés ne soufflent mot de leurs projets. Le lendemain de son arrivée à Rapallo, O'Brian est tombé sur un hebdomadaire italien : "On me présente comme un homme déjà marié, on me fait divorcer et j'ai toujours été célibataire. Quand je me marierai, ce sera pour la vie, je n'aime pas les situations compliquées. "Même si selon la coutume orientale, Soraya est condamnée à renoncer à tout nouveau lien conjugal, cela ne semble pas l'affecter outre-mesure. On croit que si le mariage a lieu O'Brian qui jouit d'une belle fortune renoncera à sa carrière pour entrer dans les affaires.



MME ALAIN LETOURNEAU (Lyette Martel) dont le mariage a eu lieu récemment, à l'église de St-Lambert. La mariée est la fille de Mme Hervé Martel, de St-Lambert, et le marié, le fils de M. et de Mme Jean Létourneau, d'Outremont.

Ladouceur-Lortie

Le mariage de Mlle Claudette Lortie et de M. Rhéal Ladouceur était célébré récemment par M. l'abbé Maurice Lalonde à l'église St-Félix-de-Valois, de Cornwall. Pour l'occasion, l'autel était décoré de fleurs saisonnières.

La mariée est la fille de M. et de Mme Ubald Lortie et le marié le fils de M. et de Mme Henri Ladouceur, décédés.

M. Laurier Courville a exécuté un programme de chant de circonstance. Mme Jeannette Prieur était dame d'honneur et Mlles Madeleine Blanchard et Cécile Bruyère, demoiselles d'honneur.

M. Roger Ladouceur était le témoin de son frère. M. Don Cleveland était garçon d'honneur alors que MM. Marcel Lortie et Lloyd Prieur plaçaient les invités.

Au bras de son père, la mariée portait une ravissante robe d'organza sur peau de soie, à corsage ajusté dont l'encolure festonnée était bordée d'appliques de dentelle qui se retrouvaient aussi sur les manches trois quarts.

La jupe bouffante se terminait en traine. Son voile, de tulle illusion, était retenu par une couronne de pétales d'organza garni de perles. Elle tenait un bouquet de roses roses d'où émergeait un chrysanthème blanc.

Les demoiselles d'honneur portaient des robes identiques en organza aqua avec des accessoires de même teinte et bouquets d'oeillets roses.

Mme Lortie, mère de la mariée, avait une robe d'organza fleuri rose avec manteau assorti, des accessoires verts et une rose-thé au corsage.

La mère du marié avait revêtu un ensemble d'organza blanc.

Sachez rire de vos ennuis

Si les chaleurs vous rendent maussades...

NEW YORK. (UPI) — Il fut un temps où les plaintes entendues pendant la saison chaude étaient une réelle maladie que nos grand-mères avaient appris à guérir. Ces vieilles lamentations avec leur cortège de malaise et de fatigues ont maintenant soumises au progrès de la médecine.

Nous continuons d'entendre les gémissements habituels, toutefois, mais ils sont du domaine mental plutôt que physique. Des douzaines d'humains sont frapés par les désagréables côtés de la belle saison. Le remède le plus simple semble être la capacité d'oublier nos petit malaises et d'en rire, à l'occasion. Ces plaintes des gens atteignent des proportions épidémiques dans les agences de voyage. L'exemple le plus typique se trouve généralement au comptoir des billets. Les lignes d'attente y sont de véritables épreuves pour les pieds.

Occasionnellement, le malaise vise le porte-monnaie, mais les victimes de ce genre d'ennuis voyagent rarement. Elles s'alignent au guichet des billets, tenant dans la main, le prix exigé la dernière fois qu'elles ont acheté le dit billet.

"Etes-vous bien certain que le taux a monté de la sorte," disent-elles au vendeur, "c'était la moitié moins cher, il y a dix ans ! "

Différentes situations illustrent la litanie des plaintes d'été. A la consigne, on pourra entendre : "Que dites-vous ? vous ne pouvez trouver ma malle ? C'est un sac brun sur lequel j'ai inscrit mon nom. Je n'ai jamais rien vu d'aussi inefficace que ce bureau ! " A la plage, madame s'écriera : "Jean, je serais incapable de me promener dans cet accoutrement, c'est inimaginable." Sur le terrain de golf, ce sera monsieur qui se plaindra : "Des insectes se sont sûrement mis dans la trajectoire de ma balle, car je l'avais visée . . ." Dans la voiture, un beau dimanche après-midi : "Maman, Suzanne vient d'échapper sa glace sur le siège et si papa s'adosse, il en prendra plein son gilet." Sur un site historique : "Maintenant mes enfants, suggère la guide dévouée, groupez-vous autour de la statue et souriez-lui. Cela la charmera."

La liste peut s'allonger indéfiniment car il ne manque pas de mécontents. Dans un restaurant de villégiateurs : "Mademoiselle, j'ai demandé mon bifteck à demi-cuit : celui-ci l'est trop, rapportez-le, immédiatement."

Dans une grande maison spécialisée dans les fruits de mer, une petite voix pleurnicharde : "Tu sais bien, maman, que je n'aime pas le poisson". Dans un parc, presque à l'aube : "Dieu merci, nous avons trouvé une table ! Dépose notre panier à pique-nique et reste-là. Je serai de retour vers trois heures, avec grand-papa, grand-maman et les enfants. Allons, souris Jean, ce ne sera pas trop long".

Et les jérémiades continuent; sur la route où le mari file à soixante-quinze à l'heure, la petite ménagère : "Oh ! j'ai oublié de débrancher le fer à repasser ! C'est bon que je me le sois rappelé, à seulement trois heures de la maison. C'est ta faute, aussi, je t'avais dit de ne pas me brusquer !" Au kiosque de renseignements : Comment, cet autocar est parti depuis dix minutes ? Mon horaire dit qu'il ne partait que dans vingt minutes. Vous changez donc vos horaires tous les ans, moi, pas !" Et enfin, revenant d'une villégiature : As-tu posté mes cartes à ma grand-tante Charlotte ? L'as-tu fais, dis ! Comment as-tu pu oublié une chose pareille; si les enfants n'étaient pas dans la voiture, je te dirais ce que je pense de toi, mari sans entrailles et sans considération."



M. ANDRE GATIEN, Ing.P., et Mme GATIEN (FRANCE RIENDEAU), dont le mariage a été béni récemment par Mgr Paul-Emile Gauthier, P.D. La mariée est la fille unique de M. et de Mme Esimère Riendeau, de St-Henri, et le marié le fils de M. et de Mme Léon Gatien, de Montréal.

Le seul magasin au Canada qui vend toutes ces marques réputées de

Belle Porcelaine

ROSENTHAL
AYNSLEY
ARZBERG
FAIRWOOD
HAMMERSLEY
LIMOGES
MINTON
PARAGON
ROYAL ALBERT
ROYAL CROWN DERBY
ROYAL CROWN STAFFORDSHIRE
ROYAL DOULTON
ROYAL WORCESTER
SHELLEY
SPODE
WEDGWOOD
NORITAKE

Plus de 250 modèles à pièces remplaçables.

HEMSLEY'S

664 rue Ste-Catherine ouest
394 rue St-Jacques ouest

Demandez un exemplaire gratuit du dépliant illustré Hemsley.

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS — SAMEDI TOUTE LA JOURNEE

R&K originals



Telle qu'annoncée dans Glamour

Pour celle qui apprécie les belles toilettes (vous-même !) Corsage svelte, jupe à huit godets, en laine et poil de lapin d'un grand chic. Cette robe n'est qu'une des merveilles de notre nouvelle collection R & K d'automne. Vert, toast, bleu et magenta. Tailles 10 à 18 ..... **$37.95**

Perley

STATIONNEMENT GRATUIT AU GARAGE "PIGEON HOLE"
STE-CATHERINE angle de la MONTAGNE — UN. 6-2031

Mesdames!

Ne vous souciez plus de vos cheveux cet été... Découvrez le plaisir de la fraîcheur d'une coupe "Fuss Free" $1.25 par

Wanner's
Experts en coupe

1194 Ste. Catherine, Ouest. UN. 6-7636

En été, les mamans servent des repas légers, vite faits, et du...

PARIS PÂTÉ





Oeufs brouillés au Paris Pâté

Ajouter une boîte de 3 onces de Paris Pâté à votre recette habituelle de 4 oeufs brouillés... et une pincée d'estragon.



Relevez la saveur de vos plats préférés en y ajoutant du Paris Pâté! Essayez cette recette d'oeufs brouillés au Paris Pâté. Un plat nourrissant et délicieux!

Fait de viandes de choix,* d'épices et de fines herbes, le Paris Pâté, lisse et crémeux, rehausse délicieusement la saveur de vos recettes préférées et . . . il est si bon en sandwiches!

Le Paris Pâté vous rend la cuisine facile et agréable.

*APPROUVÉES PAR LE GOUVERNEMENT

Simpson MONTRÉAL

"Tourbillon d'été"
création d'Élizabeth Arden



Une ondulation permanente

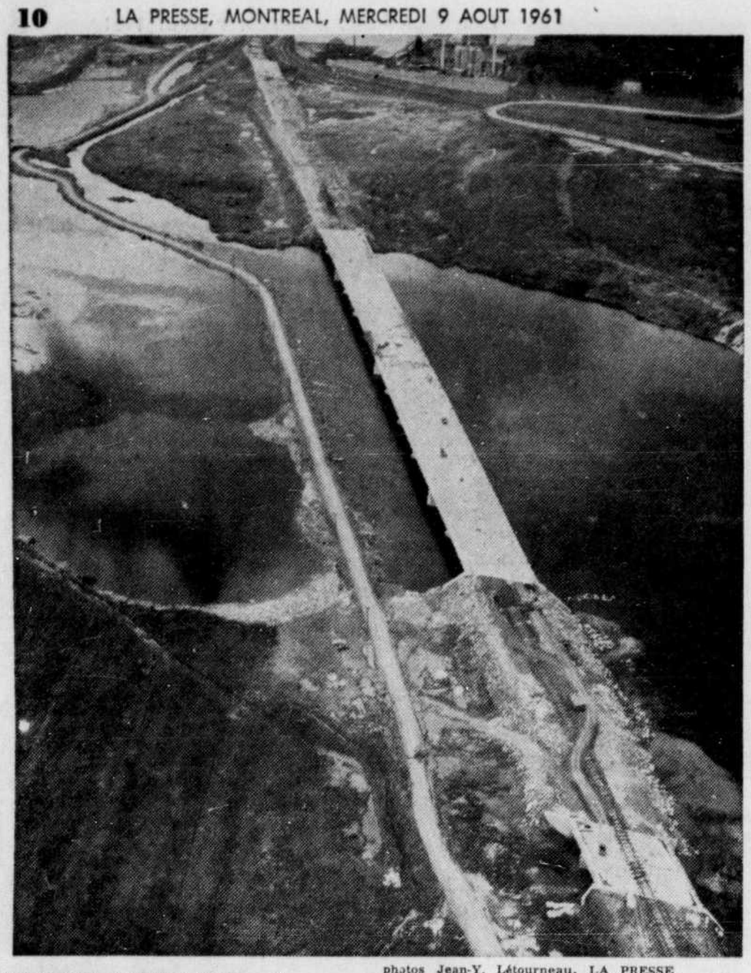
y compris la coiffure "Tourbillon d'été" Rég. $25 Prix spécial $15

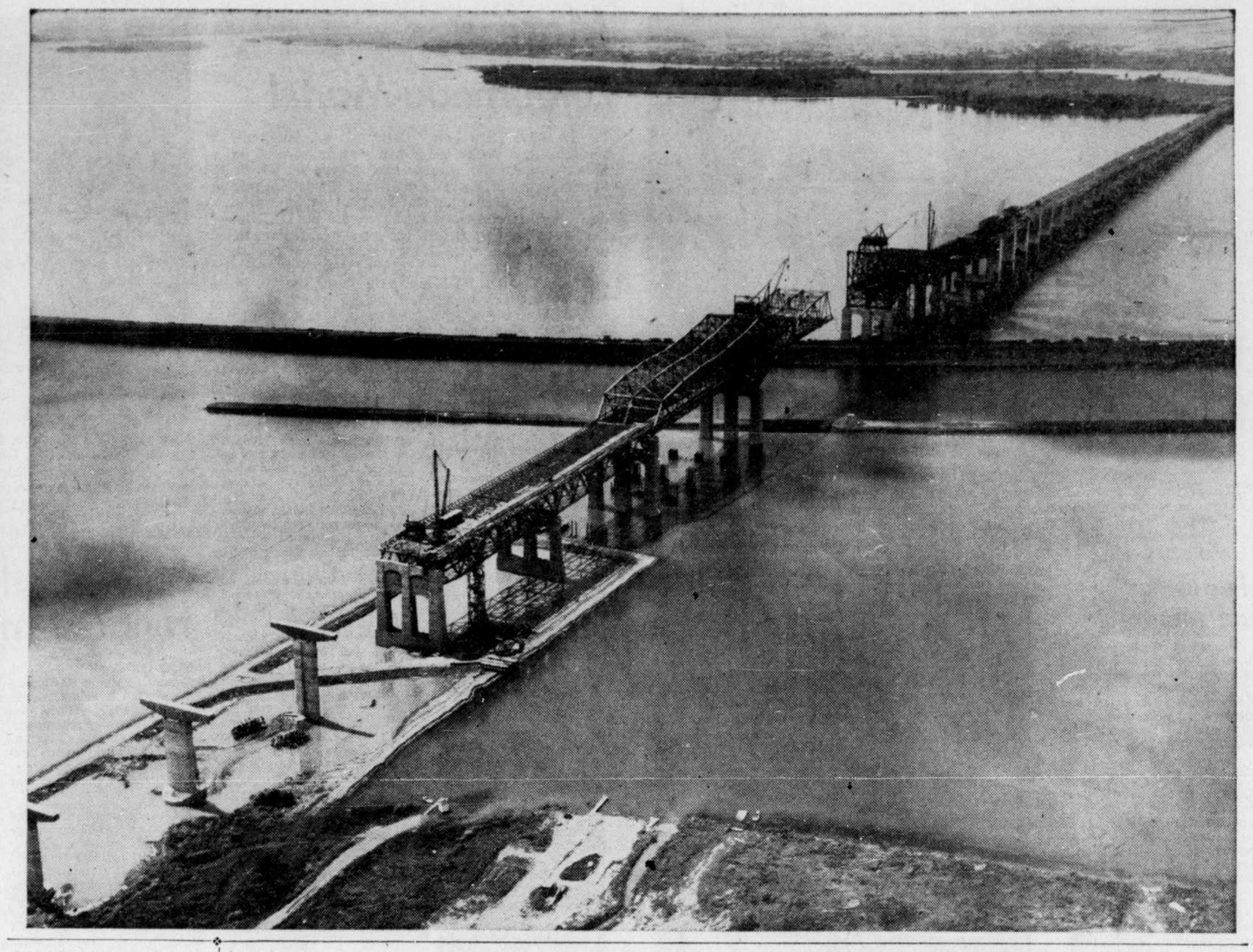
"TOURBILLON D'ETE" a été créé pour vous au Salon Arden, Place Vendôme, à Paris.
C'est une coiffure que vous adopterez cet été pour sa fraîcheur, sa souplesse et son chic.
Seule une permanente au Salon Elizabeth Arden donnera à vos cheveux ce mouvement souple, indispensable pour réaliser ce style dans toute sa beauté. Et ceci, grâce à un nouveau neutralisant à base de crème, sans péroxide.
De plus, une touche légère de "Eighth Hour" laissera vos cheveux brillants, doux et soyeux !

Ouvert jeudi soir jusqu'à 7 h. et vendredi soir jusqu'à 9 h.
Pour rendez-vous, composez VI. 2-3241

Elizabeth Arden Salon

SIMPSON — AU CINQUIEME





photos Jean-Y. Létourneau, LA PRESSE

LE PONT CHAMPLAIN — Commencé à l'automne 1958, au coût de $35 millions, le nouveau pont Champlain sera ouvert à la circulation vers la fin de l'été 1962. Ce pont, qui relie Montréal à la rive sud, en passant par l'île St-Paul, communément appelée l'île des Soeurs, s'étend sur une longueur de près de cinq milles. Il est le plus long au monde à être construit en béton précontraint et, seule, sa partie enjambant la Voie maritime du St-Laurent se compose de poutres d'acier. Prenant naissance au pied de la rue May, dans la métropole, le pont Champlain aboutit sur la rive sud, entre Préville et Laprairie, où il donnera accès aux routes 9 et 3. Des pourparlers sont en cours actuellement entre les autorités fédérales et municipales relativement aux voies d'accès dans la métropole. Les kiosques de péage et les immeubles de l'administration seront érigés sur l'île St-Paul. Ces vues aériennes donnent un aperçu des travaux en cours au-dessus de la Voie maritime et entre Montréal et l'île St-Paul.

De l'Atlantique au Pacifique

Des cas de sadisme

TORONTO. (PC) — La police de Toronto a donné aux parents le conseil de prévenir leurs enfants contre les manoeuvres des pervertis à la suite de 18 cas de sadisme qui ont été rapportés pendant la fin de semaine. Des bonbons ont été distribués en certaines occasions pour attirer les enfants dans des endroits où ils pouvaient être attaqués. 7 hommes âgés de 19 à 69 ans ont déjà été accusés de ces forfaits.

La station d'Alert ravitaillée

ALERT. (PC) — Le poste avancé d'Alert, le plus au nord de toutes les stations météorologiques canadiennes a reçu ces derniers temps plus de 623,000 livres de provisions en moins de quatre jours. Cela en vue de l'hiver. Le pont aérien qui comprenait plusieurs appareils de transport fut établi entre Thulé au Groenland et Alert, située à 520 milles du pôle Nord.

Des travailleurs pour le Maine

AUGUSTA, Maine. (UPI) — Des officiels du Canada et du Maine se rencontreront à Montréal demain au cours de leur réunion annuelle pour mettre au point le recrutement de travailleurs canadiens qui aideront à récolter les pommes de terre du Maine. Environ 7,000 Canadiens et 23,000 personnes du Maine seront occupés aux récoltes du mois prochain.

Commerce Canada-Antilles britanniques

PORT OF SPAIN. (AFP) — révision du traité de commerce signé entre le Canada et les Antilles britanniques en 1925 se sont ouvertes hier à la Trinité. Les conversations auront pour objectif principal la protection des exportations canadiennes vers les Antilles britanniques, lesquelles s'élèvent à $22,000,000 par an.

Retiré de la piscine...

WINDSOR. (PC) — Shawn Mcghee, âgé de 5 ans, demeurant à Montréal, a été conduit hier à l'hôpital après avoir été retiré d'une piscine à demi-inconscient. Les autorités de l'hôpital ont affirmé que l'état du bambin qui se trouvait chez sa soeur à Windsor, était satisfaisant.

GRANDE VENTE
PRE-SCOLAIRE

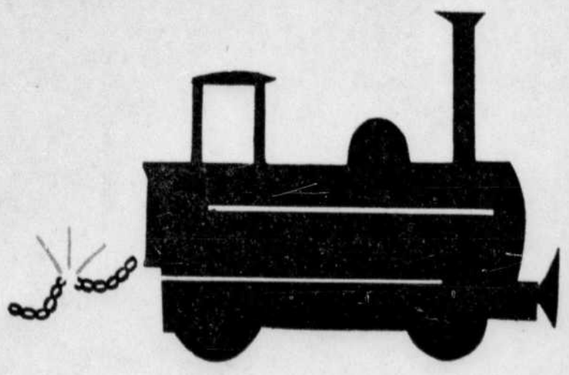
ECONOMIE DE 15% A 35%!

FILLETTES : 8½ à 4
GARÇONS : 8½ à 3
GRANDES FILLES : 5 à 10
GRANDS GARÇONS : 3½ à 8



SPECIALISTES de la naissance à l'adolescence

CHAUSSURE KIWI SHOE Inc.
J. P. DESMARAIS, prop.
1566 MT-ROYAL est - LA. 3-8601
6769 St-HUBERT - CR. 6-5722



VI. 4-3711
VI. 4-3711
VI. 4-3711
VI. 4-3711
VI. 4-3711
VI. 4-3711

un numéro si important

qu'il pourrait arrêter même une locomotive!

Oui, voilà bien ce numéro de téléphone dont la popularité fait tant de "TRAIN"!
Le SERVICE auquel il est relié est si important, d'une réputation d'efficacité si bien établie, qu'il pourrait RETENIR même la course éperdue d'une locomotive en détresse!
Donc, si vous avez un problème (de location, de vente, d'échange, de demande ou d'offre d'emploi, etc.) ARRETEZ-VOUS — PENSEZ — SIGNALEZ

VI. 4-3711

LES ANNONCES CLASSEES
LA PRESSE

Distinguée et si douce pour la gorge!



CRAVEN "A"

Craven "A", à la saveur douce et subtile, est faite des plus coûteux tabacs... Son filtre est ultra-moderne... C'est la première, la plus distinguée cigarette "A" qui soit au monde.

Alimentée par les chutes Niagara

La centrale Moses sera la plus vaste au monde

NIAGARA FALLS, New York. (UPI) — Le projet d'aménagement des chutes Niagara en vue de la production d'énergie hydro-électrique, dont le coût total s'élèvera à $720 millions, vient d'être à moitié terminé cinq mois après la première livraison de courant.

Au terme des travaux de construction des générateurs géants de la centrale électrique Robert Moses sur la gorge du Niagara, on sera en présence du plus grand ensemble hydro-électrique au monde.

La production totale d'énergie de la centrale Moses, de son usine de pompage et des usines génératrices canadiennes dépassera quatre millions de kilowatts. Une centrale électrique russe sur la rivière Volga, qui est la plus grande usine génératrice-unique au monde, produit 2,300,000 kilowatts.

Des fonctionnaires de la Commission hydro-électrique de l'Etat de New-York ont déclaré que la septième des treize usines génératrices était à peu près terminée. La production de la centrale avec sept usines génératrices en marche serait de l'ordre de 1,050,000 K-h.

Une fois terminée, au début de l'an prochain, la plus grande centrale électrique du monde occidental et son usine de pompage auront une capacité de production de 2,190,000 kilowatts. La construction commença en février 1958, et la première livraison de courant eut lieu le 10 février 1961.

Cinq générateurs d'une puissance de 150,000 kilowatts chacun produisent déjà de l'énergie pour la région ouest de l'Etat de New York tandis qu'on procède à des essais avec le sixième.

L'énergie électrique de Niagara est alimentée par le déversement des eaux de quatre des cinq Grands lacs, qui couvrent une superficie de 265,000 milles carrés. La centrale Robert Moses a été rendue possible grâce au décalage de 324 pieds qui existe entre le niveau des eaux du lac Erié et ceux du lac Ontario. Ce décalage produit la merveille aquatique que constituent les chutes Niagara.

La presque totalité des trois millions et demi de verges cubes de béton nécessaires à la construction ont déjà été coulés, et des ouvriers sont présentement occupés à mettre la dernière main aux édifices qui abriteront la centrale Moses et l'usine de pompage Lewiston.

Les générateurs de la centrale Moses produiront 1,950,000 kilowatts, tandis que l'usine de pompage, qui pompe de l'eau dans le réservoir pendant la nuit, produira 240,000 kilowatts additionnels quand l'eau se déversera à l'usine principale pendant le jour.

Une ligne de liaison de 345,000 volts a été inaugurée le 30 juin dernier, quand la section Niagara-Rochester fut achevée. Le réseau de haute tension reliera le projet Niagara avec le barrage Robert Moses, à Massena, New York, sur la rivière Saint-Laurent.

La ligne de liaison renforcera le réseau de transmission d'électricité dans l'Etat de New York. Les compagnies Niagara Mohawk, Rochester Gas and Electric et Consolidated Edison ont collaboré avec la Commission hydro-électrique à la construction du réseau.

Des travaux connexes ont été entrepris par la Commission pour améliorer les installations récréatives et la voirie de la région. Un terrain de golf sera agrandi de 18 trous à 27 trous, et les voies ferrées menant à la ville ont été déplacées pour faire place à un parc de 100 acres qui sera aménagé près de l'usine Lewiston. On a aussi déménagé soixante-quatorze maisons et une église, sur des terrains d'une superficie de deux à cinq fois plus étendue que les anciens emplacements.

Deux autoroutes contourneront la ville. L'une d'elles sera parallèle à la rivière Niagara, au-dessus de la centrale électrique Moses, tandis que l'autre sera construite à l'intérieur et croisera l'usine de pompage.

On a aussi construit un nouveau pont du côté américain des chutes allant de la ville à Goat Island, et la construction d'une tour d'observation en verre et acier, située au bord des chutes, vient de compléter le gros des travaux dans la région des parcs.

LE BAHIA

SUITE DE LA PAGE 3

sur une simple motion de cassation du bref et de la saisie. Dans le cas contraire, même si on pouvait la décider, le juge Smith ne considère pas la preuve présentée suffisante.

On devait prouver la propriété et possession légale du navire par le gouvernement de Cuba. Or, la preuve, au contraire, donne naissance à un doute que Cuba ait acquis le "Bahia" conformément à sa loi de nationalisation.

Cette loi ne faisait aucune mention expresse de la compagnie propriétaire du navire. On a prétendu que la loi ne s'appliquait pas seulement aux entreprises mentionnées dans le statut, mais encore à leurs subsidiaires. Or, selon la preuve non contredite de la requérante de la saisie, celle-ci n'est aucunement subsidiaire d'une des compagnies mentionnées dans le décret cubain de nationalisation, ce qui crée au moins un doute que la loi nationalisante peut ne pas s'appliquer à la réclamante.

D'autre part, on a soutenu l'illégalité de la nationalisation, celle-ci ne remplissant pas les exigences du statut, lequel prévoyait une compensation aux expropriés. L'inobservance de cette condition allait à l'encontre des principes de la loi internationale.

Dans les circonstances, le juge rejette les motions de cassation de la saisie.

LE CANAL

SUITE DE LA PAGE 3

aimerait également en être avisé.

"Advenant l'abandon du canal Lachine comme tel, s'il est nécessaire de maintenir les droits d'eau, il serait utile pour la Cité de savoir quelles mesures devraient être prises pour continuer la fourniture de l'eau et disposer de cette même eau après usage."

Voici la réponse de M. Rankin, datée du 1er août :

"En réponse à votre lettre du 26 juillet au sujet de l'acquisition du canal Lachine, l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent n'a pas l'intention de le vendre.

"Ce canal a été transféré à la Voie maritime du ministère des Transports en 1959, par arrêté ministériel, afin de nous permettre de contrôler les péages dans la section Montréal-Lac-St-Louis tout en continuant d'opérer le canal pour fins de navigation.

"S'il survenait quelque changement à cette ordonnance du Gouverneur en Conseil qui permettrait de considérer la proposition de la Cité de Montréal, je m'empresserais de vous en faire part et de vous fournir la liste des propriétaires riverains ayant des droits d'utilisation d'eau."

La revue de Michel Noël

Chaque jour de la semaine de 11 h. 05 à midi, le sympathique comédien Michel Noël est en vedette au micro de CKAC alors qu'il présente une revue destinée au vaste auditoire féminin du poste de LA PRESSE. Deux périodes de cinq minutes durant cette émission sont consacrées à la participation des auditrices qui écrivent à l'animateur, la première période est employée à la lecture de suggestions, de solutions à de petits problèmes domestiques, à la description de petits trucs qui font merveilles. La deuxième période est intitulée le "Secret de polichinelle" pendant laquelle Michel Noël lit une lettre adressée par une auditrice qui raconte un souvenir, une expérience, une aventure vécue qui a enrichi sa vie. "La revue de Michel Noël est toujours émaillée de blagues, de mots d'esprit, de calembours et d'histoires du meilleur goût. Cette émission est entendue à l'entenne de CKAC, du lundi au vendredi à 11 h. 05 a.m.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

Roy qui semblait abandonné non loin de là, et a prévenu la police. Le sergent C. Laramée, envoyé sur les lieux, identifia le camion comme étant celui volé quelques heures plus tôt. Le lieutenant Edouard Vinette, de la Sûreté montréalaise, nous a déclaré que $4,000 de marchandises avaient été recouvrées, et qu'il ne manquait que 9 réfrigérateurs et 2 poêles de cuisine.

Morte des suites d'un accident

Une fillette de 11 ans est morte hier à l'Institut Neurologique de l'hôpital Royal Victoria, à la suite de blessures subies dans un accident de la circulation.

Le corps de Diane Maurun Kezber, dont les parents sont domiciliés au 5081, rue Barclay app 1, a été transporté à la morgue de la rue St-Vincent.

Chute d'un 3e étage

Un homme a été conduit à l'hôpital Général de Montréal, souffrant de multiples contusions, à la suite d'une chute d'un troisième étage, à 9 h. 20 hier soir.

M. Adrien Mitchell, âgé de 27 ans, du 1748 rue Leprohon, était sur son balcon et, selon la police, il aurait voulu envoyer la main à un de ses amis et aurait passé par-dessus la rampe qui longe le balcon.

Corps en décomposition retrouvé

ROUYN. (PC) — La police provinciale tente présentement d'identifier le corps d'un homme en état de décomposition avancée trouvé dans la mine Waite Amulet, à 5 milles au nord de Rouyn, au lac Dufault. La police a déclaré que le corps serait apparemment celui d'un émigré hongrois, pesant dans les 200 livres. La mort remonte à plus d'un mois.

Une victime de la route

DESBIENS, Québec. (PC) — Charles-Eugène Dumont, âgé de 45 ans, demeurant à St-Elzéar, Qué., a perdu la vie hier dans un accident de la circulation survenu au Lac St-Jean, entre Desbiens et Chambord. Son fils, Jean-Guy, a été blessé et transporté à l'hôpital de Roberval.

Victime identifiée

INNISFAIL, Alta. (PC) — La Gendarmerie fédérale a révélé hier le nom d'un jeune Québécois, mort dans un accident d'auto non loin d'Innisfail, Alberta, dimanche dernier. Il s'agit de Wilbert McFarland, 18 ans, de Glen Elm, Québec, qui a perdu la vie lorsque la voiture dans laquelle il avait pris place a quitté la route et a capoté, à environ 20 milles à l'est d'Innisfail. Une enquête est en cours.

Mariages précoces

(PC) — L'an dernier on a enregistré en Australie 660 mariages entre garçons et filles âgés de 13 à 17 ans.



TOURNEE D'ETUDES — Une équipe de techniciens de l'industrie indienne des pâtes et papiers poursuit actuellement une tournée d'études en Amérique du Nord. Ils ont commencé leur tournée de l'est du Canada, hier, en rendant visite au quartier général de l'Association canadienne des pâtes et papiers, à Montréal. De gauche à droite, MM. James Bozek, de Washington, D.C.; un administrateur de l'organisme International sous les auspices duquel a lieu ce voyage de recherches nord-américain; Munshi Singh Tyagi, adjoint au directeur général, Shree Gopal Paper Mills, Ltd., Yamuna-Nagar, Inde; Douglas Jones, secrétaire exécutif de la section technique, ACPP; Jagdish C. Aggarwala, directeur de l'usine de la Bengal Paper Mill Co., Ltd. à Raniganj, Inde, qui est le chef de l'équipe; Frank L. Mitchell, directeur général de l'ACPP, et N. K. Seshadri Iyengar, du ministère du Commerce et de l'Industrie, Nouvelle-Delhi, Inde. Pendant leur séjour au Canada ils visiteront des usines à Montréal, Cornwall et Hawkesbury, ainsi que l'Institut canadien des recherches sur les pâtes et papiers, à Pointe Claire, au Québec. Le Canada, le plus grand producteur mondial de papier-journal et le principal pays exportateur de pâtes et papier, a beaucoup à offrir en fait de renseignements aux spécialistes de l'Inde, un pays qui est en voie de doubler sa production annuelle de 350,000 tonnes fabriquées en grande partie avec de la fibre de bambou.



"JEANNOT LAPIN" et une cinquantaine de ses amis vivent tout heureux, depuis quelques jours, dans un nouvel élément du "Jardin des Merveilles", au parc Lafontaine de Montréal. Il s'agit du "Village de Jeannot Lapin", où les enfants retrouvent la petite église, le moulin, l'école, le bureau du dentiste "Carotte" et un tracé de sentiers de pierres blanches. Cette nouvelle unité du zoo pour enfants a été réalisée selon une esquisse de Roland Proulx, technicien au Service des parcs.



Monsieur le Détaillant!

BIENTOT...

vous serez appelé
à profiter d'un
REGAIN D'AFFAIRES
pour la

RENTRÉE DES CLASSES

La publicité vous offre le moyen d'attirer chez vous de nombreux clients

DECIDEZ MAINTENANT ! Profitez de la rentrée des classes pour augmenter vos ventes et vos profits.

LA PRESSE vous assure tous les avantages d'un médium de publicité puissant et de grand rendement. Son important département de publicité vous offre

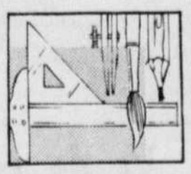
LES SERVICES SUIVANTS :

1) Des représentants qualifiés qui sauront vous conseiller judicieusement et vous proposeront des idées de vente lucrative ;
2) Des artistes spécialisés en projets d'annonces ;
3) Des rédacteurs compétents qui trouveront les mots justes, les arguments capables d'influencer la clientèle et le style approprié à votre commerce particulier.

Un simple coup de téléphone et vous recevrez la visite de l'un de nos représentants avec lequel vous pourrez discuter de vos projets de publicité.



Nos maquettistes, nos artistes de même que nos rédacteurs d'annonces réaliseront ces projets pour vous.



"A votre service... TOUJOURS"

Renseignez-vous aujourd'hui même en signalant

VI. 9-4711, EXT. 343

LA PRESSE

Specials

DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR

SUPERBES

SERVICES A DINER EN PORCELAINE A PRIX DE GROS





53 pièces service de 8 couverts $24.75

93 pièces service de 12 couverts $49.50

OUVERT TOUS LES JOURS de 9 h. à 5 h. 30

Ouvert jeudi (10 août) jusqu'à 9 h. p.m.

Olympia Floor & Wall Tile (Qué.) Ltd.

Le plus important grossiste en céramique et mosaïque au Canada

9393, boul. ST-LAURENT DU. 7-7128-9

STATIONNEMENT GRATUIT

A St-Jean

Nouveau président au conseil de la semaine de charité

ST-JEAN. (C. D.) — Les membres du conseil d'administration de la semaine de la charité du diocèse de St-Jean se sont élu un président dans la personne de M. Jean-Paul Grégoire, comptable agréé de St-Jean. M. Grégoire succède ainsi à M. Jean-Philippe Toupin, président démissionnaire qui occupait ce poste depuis la fondation de la semaine de la charité.

D'autre part, S. E. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, a nommé M. Henri Lanctôt, de St-Isidore, au poste de Directeur du conseil d'administration. Le nouveau conseil est formé des membres suivants : président : M. Jean-Paul Grégoire, c.a., de St-Jean; vice-président : M. Marcel Mongeau, de Longueuil; secrétaire-trésorier : M. Roland Morin, de St-Jean; directeurs : MM. René Lord de Longueuil et Henri Lanctôt de St-Isidore. Mgr Laurent Brault de St-Jean est également directeur.

M. Grégoire n'est pas un inconnu à la semaine de la Charité. En effet, déjà en 1958, il était nomé président de la campagne de souscription et peu de temps après il devenait directeur du conseil d'administration.

Né à Napierville, M. Grégoire a fait ses études classiques au Séminaire de St-Jean et il est licencié de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Comptable agréé, M. Grégoire servit dans les forces armées de 1942 à 1945 à titre d'officier vérificateur. M. Grégoire est membre du Club Richelieu - Saint-Jean et il en fut le président en 1956.

LA FAIM

SUITE DE LA PAGE 8

vant — Surface irriguée : 80,000 hectares au lieu de 29,000.

Si les repas sont remarquablement copieux dans l'hôtellerie moyenne, ce qui étonne le voyageur est l'invitation du déjeuner : jus de fruits variés en quantités qui sont tout un enthousiasme, fruits nature, pain, beurre, fromage et lait sont offerts avec tant d'élan que c'est un vrai apéritif.

Déjà chez nous, dans le cours de 1941, des médecins de l'armée canadienne avaient révélé leurs soucis, face à des jeunes recrues dont la santé était foncièrement et structuralement déficiente due à trois causes clairement représentées : manque de variété dans l'alimentation de la naissance à la période de vie d'adulte, défaut de fruits citrus et de vitamine C, carence de viandes rouges.

Mangeons-nous assez ? Nos enfants sont-ils assez nourris ? Dépensons-nous plus d'activité, plus d'argent pour soigner la maladie que pour assurer la santé ?

Le Salon de l'Alimentation qui se tiendra au Palais du Commerce du 31 octobre au 5 novembre veut activer une prise de conscience des normes à reconsidérer, susciter des habitudes nouvelles, rationnelles et efficaces. Concours de déjeuner, concours de repas maigres, discussions et panels sur la production et la distribution des vivres.

ANNONCE

Evitez les ennuis des
FAUSSES DENTS
qui glissent

Nombre de personnes portant des fausses dents ont enduré un vrai supplice, à cause de leur dentier qui est tombé, a glissé ou flotté juste au mauvais moment. Ne vivez pas dans la crainte de cette perspective. Saupoudrez vos dentiers d'un peu de FASTEETH, la poudre alcaline (non acide). Maintient les fausses dents plus fermement et donne une sensation de plus grand confort. Ne surit pas. Enraie l'"odeur de dentier". Procurez-vous FASTEETH à n'importe quel comptoir de produits pharmaceutiques.



Estomac bouleversé par des repas pris à la hâte?

C'est fort possible—Mais vous n'avez *pas besoin* d'endurer le tourment de l'indigestion et des aigreurs dues à l'hyperacidité! Prenez des TUMS. Croquez simplement une ou deux de ces pastilles à la douce saveur de menthe—pas besoin d'eau ni de verre—vous serez vite soulagé. Les TUMS ne laissent pas d'arrière-goût. Vous pouvez les prendre en tout lieu et à toute heure. Ayez toujours des TUMS sur vous. Ils coûtent si peu!



pour l'estomac

EATON – OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h.

EATON a cueilli les sacs les plus nouveaux pour l'automne!

Cinq de la nouvelle collection sont reproduits ici !
Tapisserie... Tissu d'orge... un seul bas prix !



7.95

Nombreux modèles parmi les plus nouveaux, tous interprétant l'allure imposante de la saison, tous au même bas prix de 7.95 ! Tapisserie aux tons chauds ou tissu d'orge à texture rugueuse, combiné de plastique imitant le cuir ... certains sacs tout plastique. Finis comme les sacs se vendant beaucoup plus cher.

A. Enveloppe double en simili- cuir noir, relevé d'une boucle brune. Ce modèle existe aussi en tissu d'orge. **7.95**

B. Grand cabas de plus en plus en vogue, en tissu d'orge garni de plastique imitant le cuir, noir. **7.95**

C, D, E. Sacs de tapisserie, doublés de faille ; garniture simili-cuir noir. **7.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques.
RAYON 217
AU REZ-DE-CHAUSSEE



Un parfum qui parle charme avec un accent français...

"Réplique" de Raphaël
Offre spéciale du fabricant les deux pour **3.75**

Romance d'été — le parfum des fleurs exquises — celui qui plaît toujours. Profitez de cette offre spéciale du fabricant. Parfum (⅛ d'once) et Eau de Toilette (1 once).

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 212, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Liquidation de cartes de Noël à ½ prix jeudi, vendredi et samedi



No 21 — Ordinairement .59 - 21 cartes, petites et élancées : voeux des fêtes, sujets variés. Spécial la boîte **.29**

No 22 — Ordinairement .89 - 18 cartes par boîte. Cartes gaies pour vos souhaits des fêtes, sujets variés de Coutts. Spécial la boîte **.44**

No 23 — Ordinairement 1.00 - 18 cartes par boîte. Cartes scintillantes, longues et minces, scènes d'hiver reproduites d'après des photos originales. Spécial la boîte **.50**

No 24 — Ordinairement 1.00 - 12 cartes par boîte. Jolies cartes élancées scintillantes, sujets variés sur papier parchemin. Spécial la boîte **.50**

No 25 — Ordinairement 1.00 - 21 cartes par boîte. Superbes cartes. Sujets gais variés. Plusieurs semées de poudre scintillante. Spécial la boîte **.50**

No 26 — Ordinairement 1.25 - 14 cartes par boîte. Cartes veloutées, longues et minces, étincelantes. Spécial la boîte **.62**



No 27 — Ordinairement 1.00 - 12 cartes par boîte. Cartes exquises, longues et minces, sujets variés, parsemées de poudre scintillante. Spécial la boîte **.50**

No 28 — Ordinairement 1.50 - 12 cartes par boîte. Dessins des fêtes avec brillants or, encadrement attrayant, souhaits de la saison. Spécial la boîte **.75**

Ruban de Noël à ½ prix !
Ord. 1.00
Grande valeur, couleur variées, largeurs et dessins divers. 150 pieds sous sac polyethylene. Spécial 150 pieds **.50**
COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 208 AU REZ-DE-CHAUSSEE



No 29 — Ordinairement 1.00 - 31 cartes par boîte. Toute une variété. Valeur spéciale pour la famille. Sujets variés. Spécial la boîte **.50**

No 30 — Ordinairement 2.50 la boîte - 25 cartes par boîte - du même modèle et même sujet que le no 29. Scènes d'hiver par Rus Craft. Spécial la boîte **1.25**

No 31 — Ordinairement .79 - 14 cartes par boîte. Sujets variés, Traditions de Noël. Spécial la boîte **.39**

No 32 — Ordinairement .79 - 16 cartes par boîte. Cartes petites et élancées. Joies de Noël, sujets variés. Spécial la boîte **.39**

No 33 — Ordinairement 1.00 - 21 cartes par boîte. Cartes variées. Valeur réelle, gais sujets de Noël par Coutts. Spécial la boîte **.50**

No 34 — Ordinairement 1.50 - 12 grandes cartes par boîte. Avec brillants et encadrement or, souhaits de la saison. Spécial la boîte **.75**

No 35 — Ordinairement 1.50 - 88 cartes par boîte. Sujets variés pour la famille, joyeux souhaits de Noël. Spécial la boîte **.75**

No 36 — Ordinairement 1.00 - 25 cartes par boîte. Mêmes modèle et sujets que le no 34, par Coutts. Joyeux souhaits de Noël. Spécial la boîte **.50**



DELICIEUX BONBONS

Tangos de noisette
Bouchées de caramel et de fondants, enroulés dans des noix et enrobés de chocolat au lait. La livre **.43**

Bonbons d'Angleterre
Enveloppés dans du papier cellophane. Centres de chocolat et de fruits. La livre **.49**

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 214
AU REZ-DE-CHAUSSEE

Entendez de nouveau ! Avec le

MIRACLE EAR III



Notez tous ces avantages :
- Sans cordon
- Sans tube
- Sans écouteur
- Poids moyen ¼ d'once

Le MIRACLE EAR III vous offre ces avantages. Si vous avez des troubles auditifs, si vous perdez des bribes de conversation, renseignez-vous chez EATON sur le MIRACLE EAR III. Le MIRACLE EAR III est un appareil attrayant, tout désigné pour une légère surdité.

- Spécialistes-consultants
- Salons d'examen privés
- Consultations privées
- Spécialistes - consultants agréés
- Réparation d'appareils de la plupart des marques
- Cordons et piles pour tous genres d'appareils

Venez, écrivez ou téléphonez
COMPOSEZ VI. 2-9331, local 719
Centre des Appareils Auditifs EATON

SERVICE DE RENDEZ-VOUS A DOMICILE
Des rendez-vous à domicile peuvent être accordés dans un rayon de 50 milles de Montréal, sans frais, ni obligation de votre part.

SPÉCIAUX à 6h. JEUDI
· SOYEZ AU BON ENDROIT
· À L'HEURE PRÉCISE
Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

PULLOVERS POUR HOMMES
Rég. 4.95 — 60 seulement. Tissu coton de peluche en blanc, encolure bateau, côtés fendus au bas. Petite, moyenne, grande dans le groupe. Spécial à 6 h. **2.95**
VETEMENTS POUR HOMMES, REZ-DE-CHAUSSEE

AGENDAS, ETC. — ½ PRIX
Rég. 3.50 à 13.50 — 46 seulement ! Le groupe comprend des cahiers de bébés, des agendas 1961 et des cahiers de la mariée. Spécial à 6 h. **1.75** à **6.75**
PAPETERIE, REZ-DE-CHAUSSEE

TELEMETRES — ½ PRIX
Rég. 6.95 — 25 seulement ! Télémètre Photo-électrique "Unittic". Réglages 10 à 200 A.S.A. Spécial à 6 h. **3.47**
CAMERAS, REZ-DE-CHAUSSEE

JAQUETTES COURTES — ½ PRIX
Rég. 19.95 à 29.95 — 33 seulement. Teintes et modèles variés. La plupart tout laine. Pour dames et jeunes filles, tailles: 12 à 44 dans le groupe. Spécial à 6 h. **9.97** à **14.97**
MANTEAUX POUR DAMES, TROISIEME ETAGE

COUPE-VENT — ½ PRIX
Rég. 3.89 — 72 seulement ! Poignets et col en pareil. En coton. Faon seulement. Pour hommes, tailles : 36 à 40 dans le lot. Spécial à 6 h. **1.94**
VETEMENTS POUR HOMMES, DEUXIEME ETAGE

VAISSELLE "WEDGWOOD" — ½ PRIX
Rég. 1.50 — 50 seulement ! Plats à sandwiches en Wedgwood blanc, ayant la forme de coquillage. Spécial à 6 h. **.75**
VAISSELLE, QUATRIEME ETAGE

JOUETS VARIES — ½ PRIX
Rég. .98 à 1.98 — 100 seulement ! Le groupe comprend des cabas pour fillettes, des ensembles de dessins magnétiques "Dapper Dan" et "Patrie Petite", des camions. Spécial à 6 h., chacun **.49** à **.98**
JOUETS, CINQUIEME ETAGE

LAMPES DE TABLES EN CERAMIQUE
60 seulement ! Grandeurs et modèles variés. Quelques-unes légèrement défraîchies. Spécial à 6 h., chacune **3.95**
LAMPES, SEPTIEME ETAGE

MAGASIN DU SOUS-SOL

CARPETTES "ACRILAN" — ½ PRIX
Rég. 4.95 — 50 seulement ! Carpettes lavables, environ 24" x 36". Multicolores/blancs variés. Spécial à 6 h., chacune **2.47**

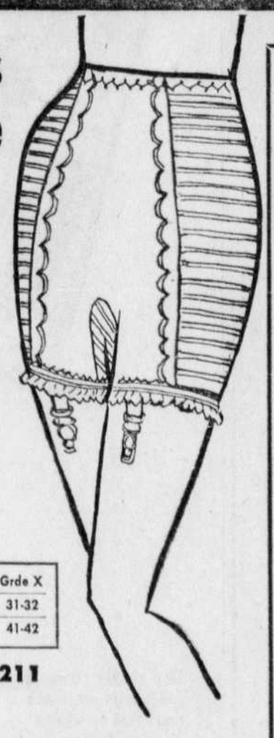
CULOTTES DAMES
300 seulement ! Acétate/rayonne de séries de prix plus élevé. Styles, tailles et couleurs variés, dans le lot. Spécial à 6 h. **4 pour 1.00**

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

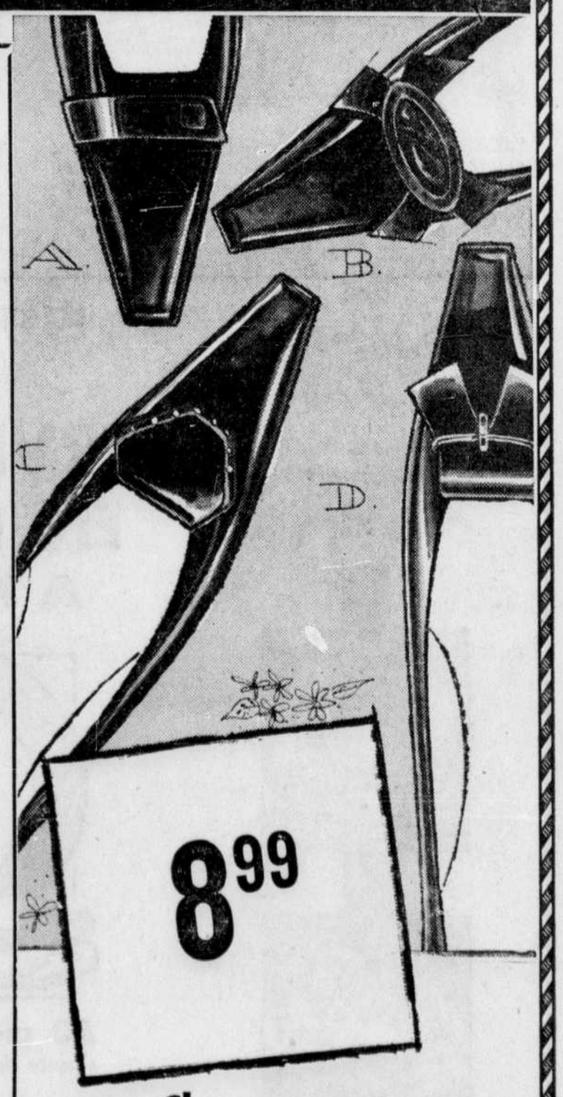
Gaines-culottes en tissu ajouré
Pour la période de l'été à l'automne !
3.98
Fraîches et légères, côtés en élastique leno ajouré pour une ligne jeune. Panneaux en satin de rayonne souple, extensibles sur la longueur pour bien tenir. Jarretelles amovibles. Blanc seulement.

Grandeurs	Petite	Moy.	Grande	Grde X
Taille	24-26	27-28	29-30	31-32
Hanches	34-36	37-38	39-40	41-42

COMPOSEZ VI. 2-9211
(909)







8.99

Carpettes utiles environ 15" x 25"
En caoutchouc spongieux, ces jolies carpettes sont très pratiques devant l'évier, la cuisinière, la lessiveuse, etc. En teintes unies : vert, brun, rouille, bleu, pain grillé ou gris.
SPECIAL JEUDI **1.09**
COMPOSEZ VI. 2-9211
(967)

Gais quadrillés en frais guingan
3.99
Robes en coton peigné "drip dry" à bas prix irrésistible ! Deux attrayants modèles, avec ou sans manches ; décolleté carré, deux larges poches, glissière. "Lavez-et-portez", elles nécessitent à peine une touche de repassage ! En quadrillés bleus, roses ou verts. Tailles : 12 à 20, 16½ à 24½.
Prière d'indiquer un second choix de couleur.
Commandes téléphoniques acceptées sur les modèles avec manches seulement.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(941)

⅓ de rabais! Literie
Solde de fin-de-saison !
Pas de commandes téléphoniques ou postales, s.v.p.

25 seulement ! MATELAS, grandeurs : 2'6", 3', 3'3", 4', 4'6". Rég. 19.95 à 41.95. SPECIAL JEUDI **13.30** à **27.97**

15 seulement ! SOMMIERS TAPISSIERS, grandeurs : 3', 3'3", 4', 4'6". Rég. 27.45 à 41.95 SPECIAL JEUDI **18.30** à **27.97**

4 seulement ! LITS EN METAL, grandeurs 3'3", 4'6". Rég. 19.45 à 20.95. SPECIAL JEUDI **12.97** à **13.97**

8 seulement ! TETES DE LITS, grandeurs : 3'3". Rég. 14.95 à 24.95. SPECIAL JEUDI **9.97** à **16.64**

6 seulement ! SOMMIERS A LAMES, grandeurs 3', 3'3", 4'6". Rég. 13.95 à 18.95. SPECIAL JEUDI **9.30** à **12.64**

(967)

Chaussures à pointes carrées
Les "Pointes Carrées" sont arrivées... et vous les trouverez chez Eaton. Du tout dernier cri, ces souliers sont élégants et confortables. 4 nouveaux modèles. Talon haut et illusion. Pointures : 4 à 9, demi-pointures comprises. Largeur moyenne. A. Suède noir et bout cuir. B. Cuir noir. C. Cuir souple noir ou brun. D. Cuir pressé noir ou vert foncé.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(937)

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

D'ABORD CHEZ EATON
ENSUITE À L'ÉCOLE

EATON - LE MAGASIN DES JEUNES CANADIENS



Birkdale reversible!

Tailles 6 à 12 Rég. 13.95 SPECIAL **11.15**

Tailles 14-18 Rég. 16.95 SPECIAL **13.55**

Offre spéciale pour collégiens ! Ces paletots imperméabilisés de bonne qualité ne sont en vente que chez EATON. Coton et nylon quadrillé d'un côté, popeline de coton de l'autre. Les poches à rabat se transforment en poches biais. Manches raglan, col Balmacaan. Olive, brun ou bleu.

COMPOSEZ VI. 2-9211



Vestes de nylon "sous zéro"

SPECIAL JEUDI **9.95**

Offre très spéciale ! Vestes de bonne qualité, à surface de nylon à envers de neoprene pour plus de confort. Entièrement doublées de rayonne matelassée, capuchon amovible, 2 poches et longue fermeture glissière. Légères mais chaudes. Marine, olive, anthracite. Tailles 6 à 14.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Service des commandes téléphoniques.

RAYON 232, AU DEUXIEME.



Tissus écossais laine et rayonne

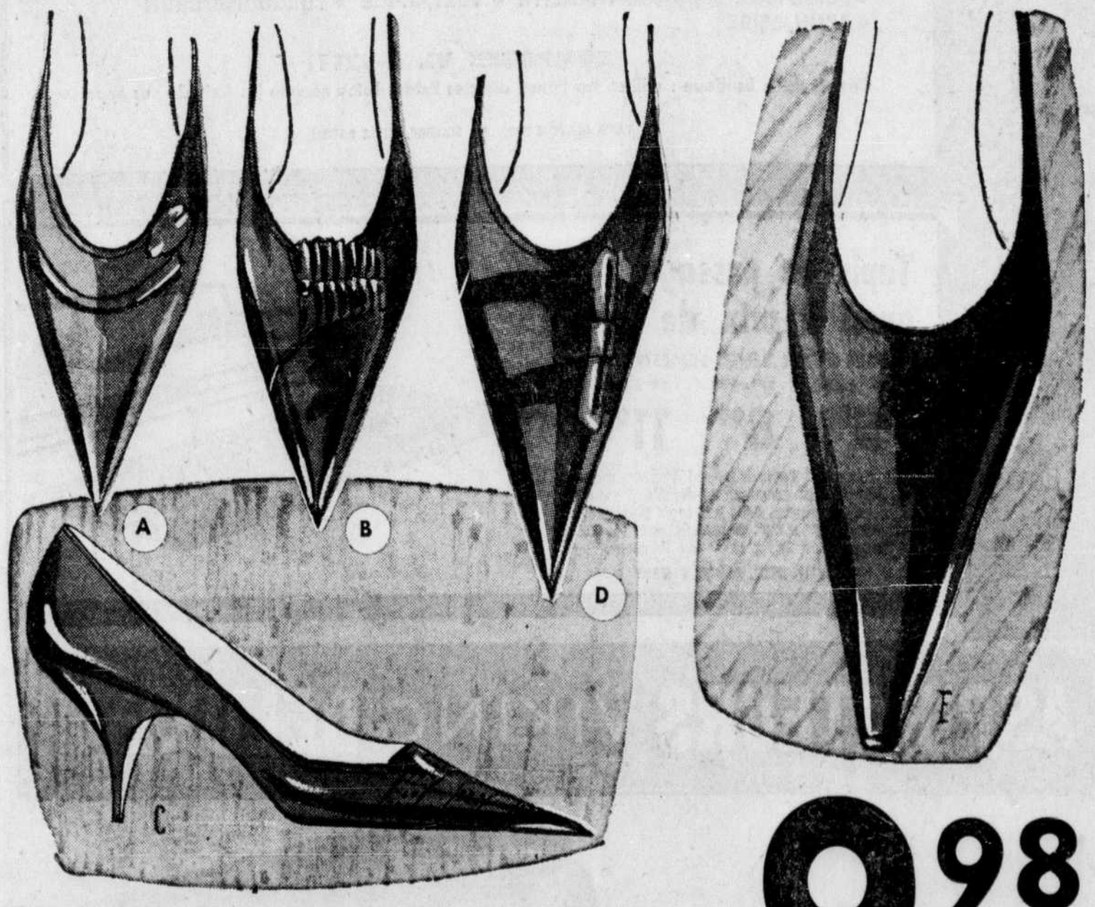
Chaud et lavable ! Pour garçonnets et fillettes !

SPECIAL JEUDI Fait au Canada **1.77**

Jolis, pratiques, faciles à laver, ils font la joie des petits et de leurs mamans. Ceinture élastique, deux poches. Tartans rouges ou Black Watch. Tailles 2, 4, 6, 6x.

Composez VI. 2-9211

RAYON 210, AU QUATRIEME



Voyez les tout nouveaux "CUTE-EES" GLENEATON

9.98 LA PAIRE

De gentils petits souliers vraiment impatients de parcourir le campus ou de prendre la route du bureau ! Remarquez leurs formes ! Nouvelles pointes stylet... nouveaux bouts carrés... nouveaux petits talons cintrés au milieu... empeignes flexibles... bordures françaises tout élastique, talons durables de matière synthétique. Pointures : 5½ à 10, largeur AA ; 5 à 10, largeur B.

A) Noir, café au lait, vert pin, loutre, magenta.
B) Noir, café au lait, magenta, suède noir à garniture de veau noir.
C) Noir, café au lait, vert pin et loutre.
D) Suède noir à garniture de soie noire ; veau noir et soie noire ; cuir verni et soie noire ; café au lait et soie brune ; bleu amiral et soie bleu.
E) Nouveau bout carré tout noir, suède noir, café au lait et cuir verni noir.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Service des commandes téléphoniques

THE T. EATON CO. LIMITED
Montréal, Qué.

Veuillez m'expédier les "Cute-Ees" Gleneaton suivants:

Quantité	Pointure	Couleur	2e choix de couleur

P.S.L. ..... Portez à mon compte ..... D.A. .....

CHAUSSURES JEUNES MODERNES
(RAYON 239), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

EATON-Les étudiants préfèrent les souliers *Eatonia*

Leur confort... leur élégance... leur durée!

EN VENTE SEULEMENT CHEZ EATON



Les souliers EATONIA présentent les caractéristiques suivantes:

EMPEIGNE DE VEAU — un des cuirs les plus doux, les plus souples, les plus durables qui soient.

CONSTRUCTION A TREPOINTES GOODYEAR — Semelles et fausses-semelles de cuir flexible, bien cousues.

"SANITIZED" — un procédé chimique inodore, non-irritant conservant les chaussures fraîches et réduisant l'action désastreuse de la transpiration.

VALEUR EATONIA **14.95**

POINTURES : 8½ à 12, largeur B; 7 à 12, largeur C; 6 à 12, largeur D.

COMPOSEZ VI. 2-9211

CHAUSSURES POUR HOMMES (RAYON 237), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

A. (32) BLUCHER
Noir ou brun, semelle de cuir double, talon de caoutchouc. Largeurs B à EEEE.

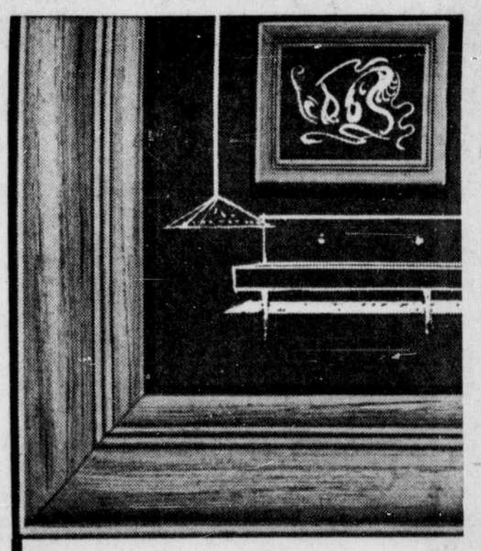
B. (60) BALMORAL
Noir ou brun, largeurs C à E et EEE. Semelle de cuir double, talon de caoutchouc. Aussi à semelle simple (63).

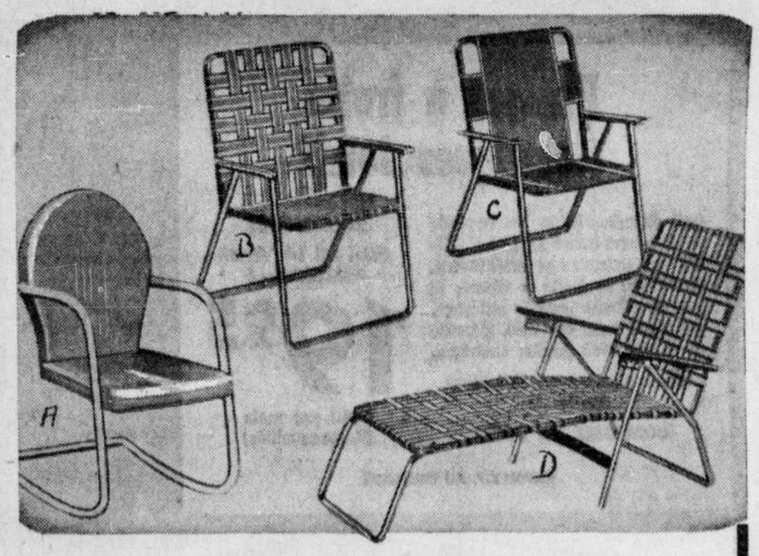
C. (86) A PIQURES
Noir ou brun. Largeurs B à E et EEE. Semelle et talon de cuir.

D. (83) MOCASSIN
Noir ou brun. Largeurs B à E. Semelle et talon de cuir.

E. (71) BROGUE
Brun seulement. Largeurs B à E. Semelle et talon de cuir.

F. (77) A BOUT AILE
Bout pointu. Noir seulement. Largeurs C et E. Semelle simple et talon de cuir.





Encadrements de tableaux

Prix de la Vente Semestrielle

2" de profondeur pour tableaux de dimensions :

8" x 10"	9" x 12"	10" x 14"	11" x 14"
1.29	1.49	1.69	1.69

2½" de profondeur pour tableaux de dimensions :

12" x 16"	14" x 18"	16" x 20"	18" x 24"
1.99	2.49	2.69	2.99

Encadrements de chêne modernes pour peintures à l'huile, reproductions, etc. Les dimensions indiquées sont approximatives et représentent la grandeur de la toile ou de la gravure à encadrer.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 276, AU CINQUIEME

Solde de fauteuils d'été, fauteuils à bascule, chaises longues!

Prix économiques de fin de saison ! Quantités limitées !

A—Rég. 9.99 A solder	B—A solder	C—Rég. 12.95 A solder	D—Rég. 24.95 A solder
6.99	7.99	9.95	15.95

A—FAUTEUILS A BASCULE DE JARDIN EN METAL. Rouge ou jaune.
B—FAUTEUILS PLIANTS EN ALUMINIUM. Lanières de plastique. Jaune à rebords blancs.
C—FAUTEUILS PLIANTS EN ALUMINIUM. Recouvert de "Vylon", siège et dossier renforcés. Mandarine, mauve ou jaune.
D—CHAISES LONGUES ALUMINIUM. Quelques-unes à lanières de plastique, d'autres fabriquées de tubes de plastique. Accoudoirs en bois. Couleurs diverses.
E—FAUTEUILS DE JARDIN EN METAL (non illustrés). Même modèle que "A" mais sans bascule. Vert ou rouge. **Rég. 7.99 — A solder 5.99**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

RAYON 370, AU SEPTIEME



Spécial ! Linoleum incrusté à populaires dessins Jaspé

Ce linoléum de fabrication anglaise avec ses motifs incrustés qui durent aussi longtemps que le linoléum même, est un excellent placement. Jauge domestique (1/16" d'épaisseur), 6' de largeur, toutes dimensions approx. Gris, bleu, beige/vert, anthracite, rose, noir/jaune, beige/rouge, violet/vert.

Prix de la Vente Semestrielle **1.19** la verge carrée

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 273, AU SIXIEME

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

EATON OUVERT JEUDI et VENDREDI de 9 H. 30 à 9 H.

ACTUELLEMENT EN PLEINE EFFERVESCENCE

VENTE SEMESTRIELLE EATON

MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT

Deux autres spéciaux au 4ème étage chez EATON



Presses à fruits électriques Juicit

Quoi de mieux qu'un bon verre de jus d'oranges frais ! Le SILEX JUICIT vous en fera en un temps record. Hygiénique et facile à utiliser, le haut se détache pour le nettoyage. Bol blanc, base chromée, aléseuse de citron. Avec cordon électrique.

Garantie 1 année contre tous défauts électriques.

COMPOSEZ VI. 2-9211

modèle 2711
PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE
19.95
2.40 par mois (9 mensualités)

RAYON 277, AU QUATRIEME



Grille-pain Proctor Silex à bas prix !

Bien au-dessous du prix habituel !

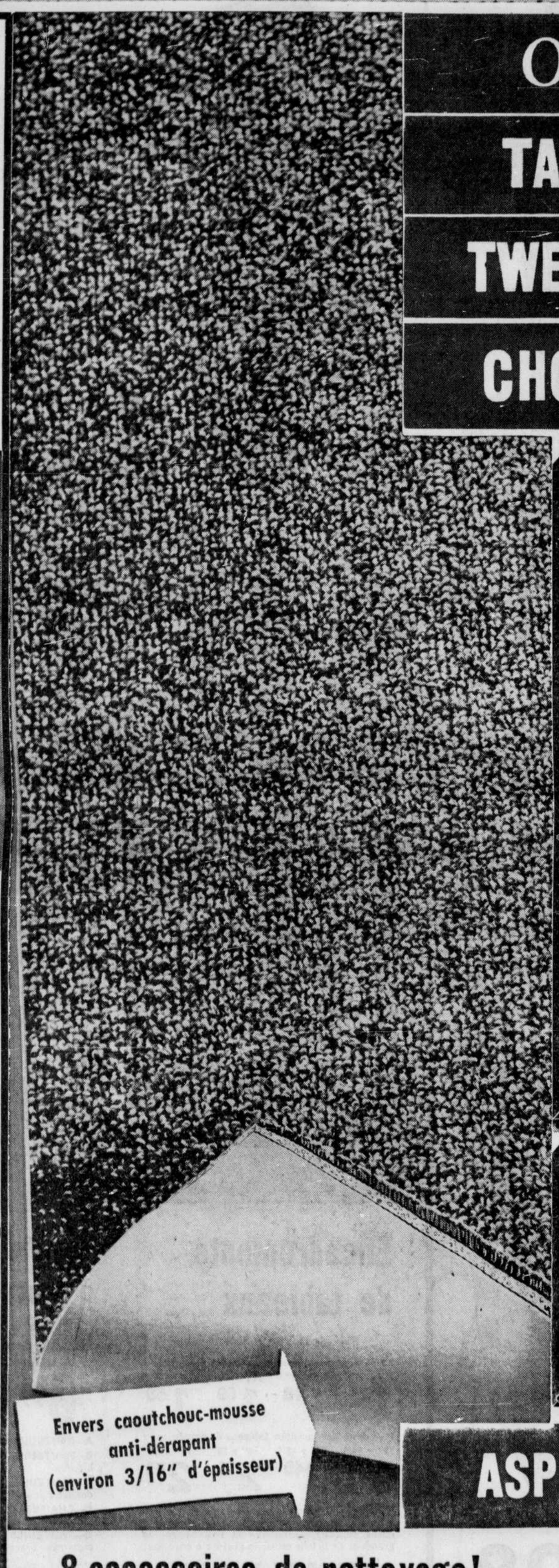
Voici un grille-pain automatique conçu pour votre commodité et pour votre satisfaction entière. Contrôle "Colourminder" qui vous donne des rôtis cuits à point. Il réchauffe aussi les rôtis déjà grillés sans les carboniser. Fini chromé. Avec cordon.

Garantie 1 année contre tous défauts électriques.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Modèle 20303
PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE
13.95

RAYON 277 AU QUATRIEME



Offre exceptionnelle!

TAPIS "RANCH HOUSE"

TWEED À ENVERS MOUSSE

CHOIX DE 5 DIMENSIONS

Un tapis qui se passe de sous-tapis

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE

9' x 12' **49.95**

5.35 par mois (10 mensualités)

6' x 9'	9' x 15'	12' x 12'	12' x 15'
29.95	69.95	79.95	99.95
3.20 par mois (10 mensualités)	7.50 par mois (10 mensualités)	5.05 par mois (18 mensualités)	6.30 par mois (18 mensualités)

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par Plan Budgétaire (15.00 et plus). Taxe payable à l'achat

EATON a acheté une très grande quantité de ces tapis "Ranch House" pour pouvoir vous les offrir à meilleur compte. Leur texture tweedée s'avère particulièrement pratique puisqu'elle réduit au minimum les marques et les empreintes. L'envers de caoutchouc-mousse (environ 3/16" d'épaisseur) élimine le sous-tapis, ce qui représente une BONNE ECONOMIE pour vous.

Ces tapis sont fabriqués de viscose (rayonne). Toutes dimensions approximatives.
• BEIGE PALE • GRIS ANTHRACITE • VERT/EPICE • TURQUOISE/BRUN • BRUN/BEIGE

COMPOSEZ VI. 2-9211

Clients de la banlieue : utilisez les lignes directes Eaton. Eaton assume les frais de vos appels.

TAPIS (RAYON 272), AU SIXIEME, CHEZ EATON

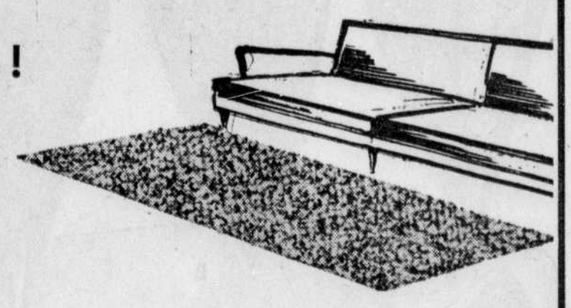
Tapis de passage aussi à prix de vente !

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE

27" x 6'0"	27" x 9'0"	27" x 12'0"
5.99	8.99	11.99

Tout nouveau ! Tapis de tweed à envers mousse, assorti aux carpettes ci-dessus. Vendu à la pièce seulement, dans les trois dimensions suivantes : 27" x 6'0" de longueur, 27" x 9'0" de longueur ou 27" x 12'0" de longueur.

RAYON 272C, AU SIXIEME



ASPIRATEURS VIKING DELUXE

8 accessoires de nettoyage!

Nettoyeur de 1 c.v. ! Prix réduit pour la VENTE SEMESTRIELLE

L'aspirateur Viking de luxe dont la renommée est faite depuis fort longtemps vous est offert à un bas prix économique à l'occasion de la Vente Semestrielle EATON. Il est remarquable et durable ! Les accessoires comprennent : buse pour tapis avec brosse s'ajustant elle-même, brosse à dépoussiérer, brosse de parquet, brosse à meubles rembourrés, accessoire à crevasses, pistolet diffuseur, linge à polir, 2 baguettes rallonges en acier, sacs de papier. Beige 2 tons. Vaporisateur anti-mites et cristaux. Boyau recouvert de Saran.

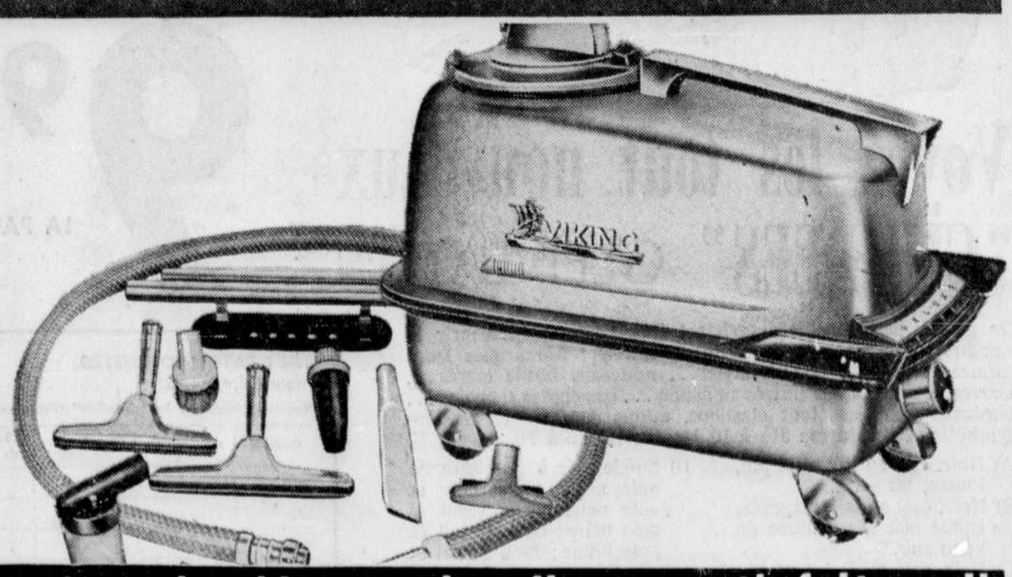
SERVICE A DOMICILE : Si vous ne pouvez venir au magasin, COMPOSEZ VI. 2-9331, local 841 et un représentant Eaton viendra chez vous.

Modèle 6759 Rég. 99.50
PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE
69.50

Pas de versement comptant sur achats par plan budgétaire. Taxe payable à l'achat

RAYON 258 AUX QUATRIEME ET SIXIEME ETAGES

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL



RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

CAHIER No 2 — INFORMATIONS GENERALES

LA PRESSE

SPECTACLES ET CONCERTS — PAGES 15-28

77e ANNEE — No 249 — MONTREAL, MERCREDI 9 AOUT 1961

L'ex-chef de la police des liqueurs accusé d'une fraude d'un demi-million



L'ancien directeur de la Police des liqueurs à Québec, M. Rosario Lemire, après sa comparution à Québec, hier matin, sous six chefs d'accusation criminelle.

par J.-L .LACROIX

QUEBEC — L'ancien chef de la police des liqueurs à Québec, M. Rosario Lemire, a comparu hier matin en cour des Sessions de la paix pour répondre à six chefs d'accusation criminelle en rapport avec des fraudes et des abus de confiance qu'il aurait commis dans l'exercice de sa charge entre 1952 et 1960.

Son beau-fils par alliance, Dell - Ray Laforest, ex-officier spécial temporaire dans la même police, a également comparu sous deux chefs d'accusation de fraude.

Ils sont plaidé tous deux non-coupables aux charges de fraude portées contre eux et leur enquête préliminaire a été fixée à mardi prochain le 15 août. Ils ont pu reprendre leur liberté provisoire sous des cautionnements respectifs de $15,-000 et de $10,000 sur immeubles.

L'un des principaux lieutenants de M. Lemire à la police des liqueurs, l'ancien inspecteur Léopold Perreault, doit être arrêté incessamment et il sera détenu jusqu'à sa comparution. Des charges encore plus lourdes pèseraient contre lui. Les fraudes dont on accuse l'ancien directeur de la police des liqueurs, soit seul, soit de connivence avec plusieurs de ses subalternes, s'élèvent à plus d'un demi-million de dollars. Ces fraudes auraient été commises en présentant des comptes de dépenses faux et fictifs. Il aurait retiré personnellement $14,250.

On accuse également M. Lemire d'avoir volé ou d'avoir permis et autorisé que l'on vole des liqueurs alcooliques dont il était le dépositaire pour les vendre, les transporter illégalement, les utiliser à des fins électorales pendant des campagnes électorales, et les trafiquer avec des contrebandiers.

M. Laforest est accusé pour sa part d'avoir fraudé le gouvernement de la province d'environ $46,829 en présentant des comptes de dépenses faux et fictifs ou en retirant un salaire alors qu'il ne travaillait pas.

On s'attend à des développements sensationnels dans cette affaire qui promet des révélations qui relègueraient dans l'ombre les travaux de l'enquête Salvas.

Etats de service

M. Rosario Lemire, né le 8 janvier 1888, est entré au service de la Sûreté provinciale en qualité de détective de première classe le 1er juillet 1931; à ce moment, il fut chargé de contrôler et de diriger le service d'investigation criminelle ainsi que tous les officiers à ce service.

Le 18 mai 1932, il fut promu au poste de chef des détectives de la division du district de Québec.

Le 14 mars 1936, par un arrêté en conseil, il conservait son poste de chef du service avec salaire modifié.

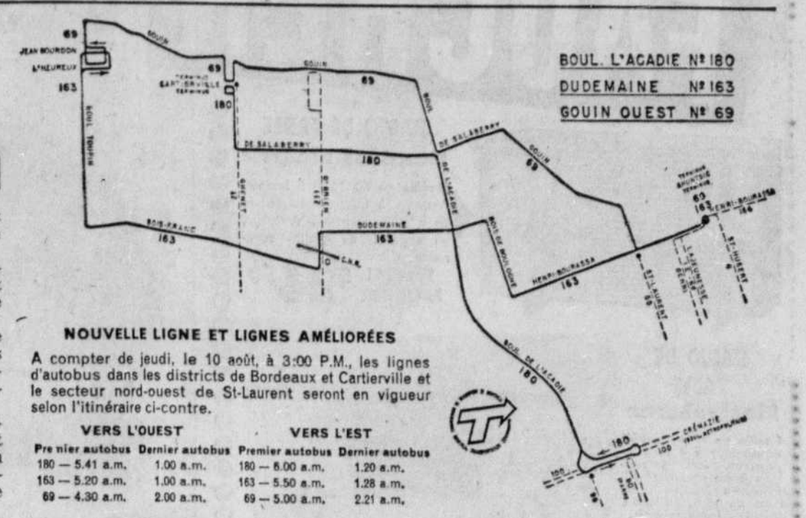
Le 16 novembre de la même année, il était destitué de ses fonctions par suite de l'avénement du gouvernement Duplessis.

Le 15 janvier 1940, sous l'administration du gouvernement libéral que dirigeait alors feu Adelard Godbout, il était nommé officier spécial à la police judiciaire.

Quatre mois plus tard, le 18 mai, soit exactement huit ans après sa promotion au poste de chef des détectives de la division québecoise, il était nommé directeur de la police des liqueurs à Québec pour exercer, sous la direction et le contrôle du procureur général M. Wilfrid Girouard, actuellement juge de la cour Supérieure, les fonctions de commandant de la police des liqueurs.

Le 25 novembre 1959, par arrêté en conseil, le salaire de M. Lemire était de nouveau modifié ; il y eut ensuite nouvelle augmentation de traitement le 11 mai 1960.

Au moment de la mise à sa retraite, le 29 novembre 1960, l'ex-directeur de la Police des liqueurs touchait $7,700 par an.



NOUVELLE LIGNE ET LIGNES AMÉLIORÉES

A compter de jeudi, le 10 août, à 3:00 P.M., les lignes d'autobus dans les districts de Bordeaux et Cartierville et le secteur nord-ouest de St-Laurent seront en vigueur selon l'itinéraire ci-contre.

VERS L'OUEST		VERS L'EST	
Premier autobus	Dernier autobus	Premier autobus	Dernier autobus
180 — 5.41 a.m.	1.00 a.m.	180 — 6.00 a.m.	1.20 a.m.
163 — 5.20 a.m.	1.00 a.m.	163 — 5.50 a.m.	1.28 a.m.
69 — 4.30 a.m.	2.00 a.m.	69 — 5.00 a.m.	2.21 a.m.

La CTM inaugurera une nouvelle ligne; améliorations au réseau

La fin des travaux de construction du boul. L'Acadie rend possible l'une des principales améliorations faites au réseau de transport urbain de la région métropolitaine au cours des dernières années. Elle sera inaugurée jeudi, le 10 août à 3 heures de l'après-midi.

C'est une importante addition au service de la Commission de Transport de Montréal dont bénéficieront les citoyens des secteurs nord-ouest de Montréal et St-Laurent.

C'est au cours d'une courte cérémonie à l'intersection du boulevard L'Acadie et de la rue Dudemaine, que le brigadier J. Guy Gauvreau, président et gérant général de la Commission de Transport de Montréal, inaugurera les nouveaux services. Les conseillers municipaux du district No 11 de Montréal et les membres du Conseil de la Cité de St-Laurent ont été invités à assister à cette cérémonie.

Les modifications sont apportées au service dans le but de rendre plus facile le va-et-vient de la population des districts de Cartierville et Bordeaux et du nord-ouest de St-Laurent.

Les points saillants de ces nouveaux services sont un transport plus rapide à toute heure du jour, une plus grande commodité et une plus grande fréquence, qui seront des plus appréciés par les usagers de l'autobus.

La nouvelle ligne

La Commission peut maintenant établir un service rapide nord-sud, à mi-distance entre les services des boul. St-Laurent et Décarie-O'Brien. Cette nouvelle ligne portera le nom de "L'Acadie — No 180".

Les autobus de cette ligne circuleront du boul. Crémazie (Métropolitain) au terminus Cartierville par le boul. L'Acadie et les rues Grenet et De Salaberry, à l'aller et au retour.

Au boul. Métropolitain, il y a point de correspondance avec les autobus des lignes "Métropolitain — No 100", "Parc-Crémazie — No 80" et "Jarry — No 99". Sur le parcours de la rue De Salaberry, il y a également point de correspondance avec les autobus des lignes "O'Brien — No 117" et "Cartierville — No 17".

La ligne "L'Acadie — No 180" fonctionnera tous les jours, y compris les samedis, dimanches et jours de fêtes.

Modifications de lignes actuelles

La ligne "Bordeaux — No 163" et un tronçon de la ligne "Toupin — No 167" seront réunis pour former une ligne continue est-ouest entre Ahuntsic et le boul. Toupin. Cette ligne portera le nom de "Dudemaine — No 163" et les autobus circuleront par Henri-Bourassa, Bois-de-Boulogne, Dudemaine, O'Brien, Bois-Franc et le boul. Toupin jusqu'à la rue Jean-Bourdon.

La ligne "Cartierville-Ahuntsic No 69" sera connue dorénavant sous le nom de "Gouin-ouest — No 69" et sera prolongée vers l'ouest pour rencontrer la ligne "Dudemaine — No 163" à Toupin et Jean-Bourdon. Un service de toute la journée est de la sorte institué sur le boul. Gouin à l'ouest de Cartierville.

Les autobus de la ligne "No 69" passeront par le terminus Cartierville à l'aller et au retour, point de correspondance avec les lignes "Cartierville — No 17" et "L'Acadie — No 180". Il y aura aussi une déviation de l'ancien circuit par le boul. L'Acadie et la rue De Salaberry pour établir un raccordement avec la ligne "L'Acadie — No 180" à l'intersection de ces deux rues.

La Commission considère que cette revision considérable de ses lignes répondra mieux aux besoins de la population de ce secteur étendu qu'il n'était possible dans le passé.

Prix réduit du gaz naturel en Ontario

TORONTO, (P.C.) — Des réductions de tarifs à travers la région desservie par la Consumer's Gas Company ont été approuvées hier par le bureau de l'Energie de l'ontario.

Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur le 1er octobre. Les usagers qui bénéficieront de ces réductions sont ceux qui habitent la métropole de Toronto et les environs à proximité de la Baie Georgienne, la région desservie par la Ottawa Gas Company, celles de Brockville, d'Oshawa, de Peterborough et de Lindsay.

Pour les usagers qui utilisent pleinement le gaz naturel les économies réalisées seront de l'ordre de $25 par année. Cette réduction de tarifs est la 14e accordée par la Consumer's Gas Company depuis 1955.

Au lac Couchiching

L'indépendance du Québec: la solution est de négocier

par **Forbes RHUDE**

GENEVE PARK, lac Couchiching, Ontario. (PC) — Le débat de la conférence annuel de l'Institut canadien des Affaires publiques portait lundi soir sur "la politique de l'indépendance"; les interlocuteurs sont passés des généralités au cas de la province de Québec. A propos de cette dernière, M. John W. Holmes, président de l'Institut canadien des Affaires internationales et ex-sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures, a déclaré qu'il n'est nullement en faveur de l'indépendance de Québec, parce qu'il juge le Canada actuel bien constitué. Il s'efforcerait donc de détourner Québec de l'indépendance; mais si Québec veut l'indépendance, la seule solution possible pour un pays civilisé est de négocier un règlement avec Québec, dit M. Holmes.

Contre une obsession

Quant au Canada, M. Holmes déclare : "Les Canadiens sont graduellement arrivés à l'indépendance et ont mûri dans l'exercice de la souveraineté. Néanmoins, nous sommes susceptibles et ombrageux; trop souvent la défense de notre indépendance nous préoccupe au point de nous détourner d'édifier une saine vie nationale, économique, politique et culturelle.

"L'introspection poussée presque à l'obsession nous prive de l'aisance et de l'assurance nécessaires aux rôles dont nous possédons les aptitudes, dans les arts, le commerce et la diplomatie.

"En dépit de notre apport considérable à la politique internationale, les Canadiens se débattent sans cesse contre la tentation d'insister sur notre condition mais en négligeant notre fonction ; d'exiger le respect formel de l'égalité, d'insister sur le droit d'être consultés plutôt que de nous rendre dignes d'être écoutés."

M. Holmes dit d'autre part : "La souveraineté n'est pas un vice auquel nous devions renoncer; ce n'est pas nécessairement pour un Etat un acte méritoire de renoncer à leur souveraineté, que ce soit au hasard ou de propos délibéré."

Les conditions de l'indépendance

M. Hart Buck, statisticien de Toronto, a demandé les conditions qui donnent à un territoire le droit à l'indépendance. Il rappelle que les Etats-Unis honorent George Washington de les avoir conduits à l'indépendance, Abraham Lincoln de l'avoir refusée aux Etats du Sud. M. C. B. Marshall, chercheur du Centre d'Etudes de politique étrangère de Washington, lui répond que l'Etat indépendance suppose le "sentiment d'identité" (de l'appartenance à une communauté) du peuple, le lien de ce dernier avec le territoire qu'il habite, enfin l'aptitude à agir en corps, non pas en foule sans liens organiques.

M. J. E. Keyston, vice-président du Conseil des Recherches de la Défense, déclare alors que Québec répond aux conditions que pose M. Marshall, et demande quelle serait l'attitude des autres provinces si Québec voulait s'en séparer. C'est à ce moment que M. Holmes expose les considérations qui figurent en tête du présent article.

M. André Philip, économiste, ancien ministre, provoque les rires en exprimant la crainte d'être pris pour néo-colonialiste s'il répond à la question. Originaire de Provence, il explique que celle-ci obtiendrait l'indépendance si elle la désirait, mais qu'elle ne la veut nullement. D'autre part il rappelle les mouvements français contre l'excessive centralisation de l'administration et de l'économie.

M. Keyston, qui se garde de répondre à sa propre question, demande aux auditeurs si MM. Holmes et Philip y ont répondu, eux. L'auditoire répond que oui. M. Keyston avoue ensuite qu'il a posé la question pour animer la réunion.

Le général sir Geoffrey Bourne, ex-commandant du Collège impérial de Défense, pose trois conditions à l'indépendance : qu'un pays soit apte à se gouverner, à maintenar l'ordre et la légalité, et à se défendre. Certains orateurs font ensuite remarquer que seuls, dans le monde actuel, les Etats-Unis et l'URSS répondent à la dernière condition.

Atlas Asbestos

Vote de grève

Les 400 employés de la compagnie Atlas Asbestos, de Montréal, prendront un vote de grève ce soir.

Les travailleurs sont membres du syndicat international des travailleurs des industries pétrolières atomiques et chimiques (CTC).

M. Maurice Vassard, organisateur du syndicat, a déclaré que les travailleurs refusent d'accepter la signature d'un contrat collectif de travail, sans aucune augmentation, ainsi que le propose la compagnie forte de la recommandation d'un tribunal d'arbitrage présidé par le juge Honorius Michaud.

Le syndicat réclame une hausse de 25 cents l'heure et divers autres avantages. Le salaire de base est présentement de $1.54 l'heure.

Le Réarmement moral perd son fondateur

FREUDENSTADT, Allemagne de l'Ouest. (AFP, UPI) — M. Frank N.D. Buchman, fondateur du "Réarmement moral", est décédé, hier, à l'âge de 83 ans, à Frendenstadt (Forêt-Noire), où il passait des publiques portait lundi soir sur

Frank Buchman était né le 4 juin 1878 à Pennsburg, en Pennsylvanie, de descendance suisse. Après des études de théologie il était pasteur luthérien depuis 1902 à Philadelphie.

Le "Réarmement moral", qui compte plusieurs chefs d'Etat parmi ses adhérents, est un mouvement créé après la guerre pour lutter contre le communisme.

L'un des buts principaux du "Réarmement miral" est la réconciliation du capitalisme et du prolétariat et l'abolition de la lutte des classes. Le mouvement compte à la fois des hommes d'affaires et des syndicalistes dans ses rangs.

Arrivée du PREMIER ambassadeur de Pologne

C'était la neuvième traversée, cette année, du navire polonais "Batory", mais c'était aussi et surtout la première traversée transatlantique de Son Excellence M. Zygfryd Wolniak en tant qu'ambassadeur de Pologne au Canada.

La Pologne n'avait eu, jusqu'à ce jour, qu'une légation au pays. Une légation d'une trentaine de personnes qui sera dorénavant une ambassade en bonne et due forme.

Le nouvel ambassadeur, qui remettra sous peu ses lettres de créances à Ottawa, est arrivé hier matin à Montréal, avec son épouse et leurs deux enfants. Il a précédemment habité Montréal pendant six mois, c'est-à-dire il y a douze ans, alors qu'il était secrétaire de la légation polonaise. Au total, son stage au Canada a duré trois ans à cette époque.

M. Wolniak, a dit avoir bien apprécié la vie canadienne et il espère que ses nouvelles fonctions lui permettront de l'apprécier encore davantage.

Le diplomate, qui n'est évidemment pas encore en fonctions, n'a pas voulu faire de déclaration sur les questions de brûlante actualité. Mais il n'a pas caché son admiration pour la réalisation scientifique que constitue l'envolée du second astronaute russe. L'événement s'est produit alors que nous étions en mer, et comme tout le monde, a-t-il dit, nous avons été émerveillés.

M. Wolniak a également répondu à une question relativement aux désormais fameux trésors polonais. Il a affirmé qu'ils sont arrivés intacts à Cracovie et que la population s'est rendue en très grand nombre pour les admirer. Il a même cité le chiffre de 25,000 personnes par jour.

Enfin, M. Wolniak a déclaré qu'il voulait se donner à la tâche de resserrer les liens économiques et culturels entre les deux pays. On sait que la Pologne achète beaucoup de blé canadien. Et puis, il annonce que la Pologne enverra bientôt une troupe de folkloristes de Varsovie au mois de décembre prochain.

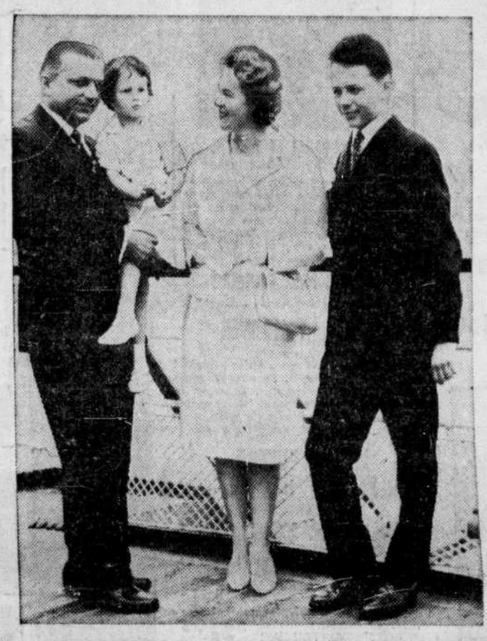


photo LA PRESSE

LE PREMIER AMBASSADEUR DE POLOGNE AU CANADA, M. Zygfryd Wolniak, son épouse et leurs enfants, Radoslaw et Olga à leur arrivée à Montréal à bord du "Batory".

Visite de 5 jours du président de la Finlande au Canada

OTTAWA. (UPI) — Le président de la Finlande, M. Urho Kekkonen, doit arriver au Canada le 10 octobre prochain pour la première visite officielle d'un chef d'Etat finlandais en notre pays. Il fera un court arrêt à Montréal et passera un certain temps dans la capitale canadienne pour s'entretenir des questions d'affaires étrangères avec les autorités canadiennes.

Au cours de sa visite de cinq jours, M. Kekkonen se propose également de visiter au moins deux centres nordiques du pays afin de rencontrer les Canadiens d'origine finlandaise qui y habitent.

Après sa visite au Canada, le président de la Finlande se rendra aux Etats-Unis pour une visite officielle.

Terminus réclamé pour les passagers au port de Montréal

La Chambre de commerce du district de Montréal réclame pour le port de Montréal un terminus central pour les passagers.

Dans un mémoire soumis à la Commission des ports nationaux, la Chambre de commerce a proposé que ce terminus soit construit dans le bas de la ville et relié au port par un service d'autobus particulier.

Le mémoire dit que Montréal n'a pas les services de passagers dignes d'un grand port de mer fréquenté par 200,000 personnes qui montent à bord des océaniques ou en descendent chaque année. Les passagers sont reçus dans des hangards non chauffés, mal éclairés et désagréables.

"Les salles d'attente sont même dépourvues, précise le mémoire, des commodités les plus essentielles. La circulation y est difficile et constamment embarrassée par la manipulation des marchandises."

La Chambre a fait remarquer qu'elle a soumis les mêmes remarques en 1954 et que depuis les conditions n'ont aucunement changé.

Une fausse soeur quêtait pour Cuba

La police de Montréal a appréhendé une prétendue religieuse qui faisait de la sollicitation de porte en porte pour les missions de Cuba.

Le zèle apostolique a conduit cette jeune personne aux cellules où elle aura tout le loisir de méditer profondément en attendant sa comparution, ce matin, en Cour municipale.



POUR RECUPERER DES LOCAUX — L'administration municipale de Montréal a avisé, hier, la Compagnie de Transport provincial qu'elle ne renouvellera pas, le 16 août prochain, son bail pour la location d'une partie de l'édifice central du Marché Jean-Talon, dans le nord de la métropole. Le dernier contrat avait été signé le 25 août 1960.

photo Lucien Desjardins, LA PRESSE

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a souligné que l'espace ainsi récupéré servira à loger des services municipaux. Il a donné comme exemple que le poste de police no 18, angle St-Dominique et Mozart, dans ce secteur, loge des bureaux du bien-être social et une succursale de la bibliothèque.

Au lac Erié

Plusieurs scouts se sont noyés durant une tempête

(De notre édition finale d'hier)

PORT COLBORNE, Ontario, (PC) — Tous les pompiers disponibles dans la région ont été mandés d'urgence à Morgan's Point où l'on a signalé de multiples noyades.

Jusqu'à présent, trois garçons et un adulte se seraient noyés alors qu'un groupe de jeunes nageaient, durant une tempête, sur le lac Erié.

Plus tôt, quatre enfants avaient été repêchés et transportés à l'hôpital où leur état n'inspire pas d'inquiétude.

C'est un promeneur, M. James Kesso, qui, marchant sur la plage avec son fils, a aperçu les jeunes scouts et leur chef en difficulté.

L'identité des victimes n'a pas été révélée et les équipes de secours, appuyées d'un avion léger, poursuivent leurs recherches tandis qu'un matériel complet de ranimation a été apporté sur les lieux.

Lalonde, rue St. Hubert

TAPIS LINOLEUM

VENTE D'ÉCOULEMENT

Pour faire place aux marchandises nouvelles

TWIST (frisé) NYLON
12' LARGEUR
TANGERINE 100 v.c. seulement
VERT 88 v.c. seulement
OR 89⅓ v.c. seulement
VALEUR de 15.95 pour 12.50

WILTON TWIST (frisé)
12' IMPORTATION
TANGERINE 51 v.c. seulement
VERT 68½ v.c. seulement
OR 51⅓ v.c. seulement
BLEU 117 v.c. seulement
VALEUR de 16.95 pour 12.75

WILTON TWIST (frisé)
12' LARGEUR
TURQUOISE 36 v.c. seulement
Valeur de 14.95 pour 11.75
TURQUOISE 9' — 27½ v.c. seulement
GRIS 12' — 98 v.c. seulement
ROSE 12' — 31 v.c. seulement
Val. de 12.95, pour 9.75
NUTMEG 12' 34 v.c. seulement
MARTINI 12' 105 v.c. seulement
Val. de 13.95, pour 10.95

WILTON TWIST (frisé)
100% laine, 12' largeur
ROSE 28 V.C. seulement
GRIS BLEU 53⅓ V.C. seulement
GRIS 32½ V.C. seulement
GRIS BEIGE 99 V.C. seulement
BEIGE 41⅔ V.C. seulement
CHAMPIGNON 66⅔ V.C. seul.
VALEUR de 16.75 pour 11.95

VISCOSE
9' 12'
de 4.95 v.c.
à 8.95 v.c.
18 COULEURS

WILTON
FRISE — 12' IMPORTE
VERT 65 v.c. seulement
BEIGE ROSE 131 v.c. seulement
NEUTRIA 67⅔ v.c. seulement
VALEUR de 9.95 pour 6.95

TUILES LINOLEUM

COUPONS — BALANCE de ROULEAUX
ESCOMPTE DE 25%
SUR LES PRIX REGULIERS

TUILES, VINYLE, AMIANTE 9 x 9 domestiques 16¢ pour 12¢
LINOLEUM, TUILES domestiques, 1ère qualité, 12¢ pour 9¢

Balance de tuiles caoutchouc 3/32. Rég. .25 pour 15¢
Tuiles caoutchouc désassorties ⅛. Rég. .25 pour 10¢
LINOLEUM de 59¢ V.C. à 8.79 V.C.

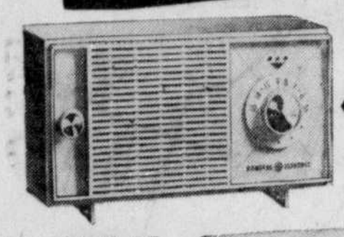
OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS

TERMES FACILES SI DESIRE

M. J. LALONDE LTEE
6920 ST-HUBERT, Montréal — CR. 4-3563

FAUCHER

C'EST LE GRAND CENTRE D'ÉCONOMIE POUR TOUS!

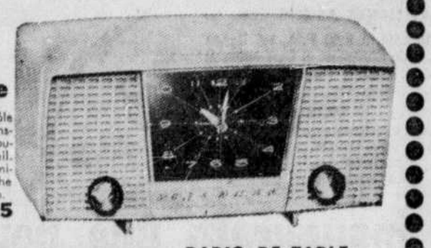


RADIO DE TABLE
General Electric

Modèle no TC-125 — 5 lampes. Antenne à même. Haut-parleur de 4" "Dynapower". Vraiment, un appareil de qualité supérieure.

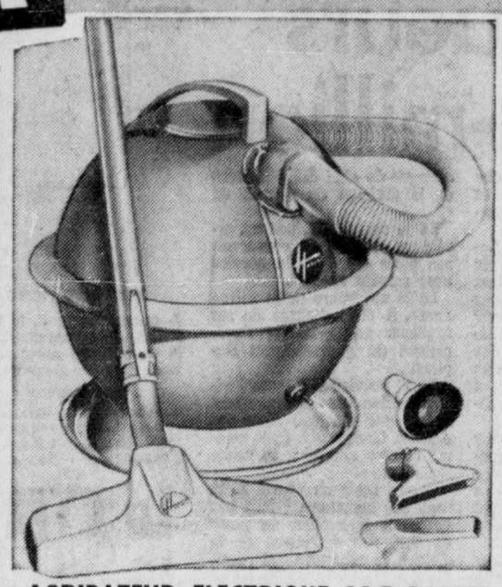
SPECIAL FAUCHER **$24.50**

RADIO DE TABLE
Electrohome



Modèle no SC18—Contrôle automatique à 4 boutons-poussoirs. Sonnerie nouveau genre pour le réveil. Resonne au bout de 10 minutes de répit. Déclenche la radio. Ferme la radio.

BAS PRIX FAUCHER **$42.95**



ASPIRATEUR ELECTRIQUE HOOVER
Le "CONSTELLATION" — Modèle no 866

De qualité supérieure. Puissance du moteur : 1¼ c.v. Jeu complet d'outils de nettoyage. Changement de sac en 2 secondes. Boyau exclusif à double longueur.

SPECIAL FAUCHER **$53.95**



GRATIS! ACCESSOIRES ADDITIONNELS
2 brosses pour cirer ou frotter, 2 brosses pour polir et 1 paire de tampons pour éclaircir.

Polisseuse REGINA
MODELE A 2 BROSSES "CUSTOM 400"

Brosses à révolution contraire, couvrant une largeur de 12"... vitesse de 600TM... moteur de ¼ c.v., 25 à 60 cycles AC-DC. Pare-chocs genre robuste et n'égratignant pas. Commutateur genre pistolet, entièrement dissimulé. Garantie d'un an du manufacturier. EQUIPEMENT ADDITIONNEL SUR DEMANDE : Brosses combinées pour cirer ou frotter, coussinets à bouton-pression en laine de mouton.

Rég. $69.95 SPECIAL FAUCHER **$37.75**

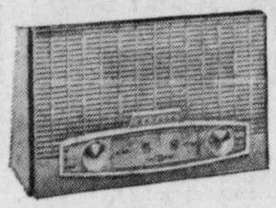
REFRIGERATEUR
Westinghouse



Modèle no RLB-10 — 10 pi. cu. Capacité de 54 lb d'aliments congelés. Congélateur contenant 35 lb et tiroir de congélation d'une capacité de 19 lb. Légumier pleine largeur. Niches à oeufs. Beau fini extérieur durable.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

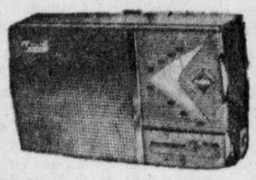
RADIO DE TABLE
AM/FM PHILCO



Modèle no 996 — Voici un radio de bon rendement, 2 haut-parleurs puissants de 4", contrôle de la sonorité. Teintes : ivoire/turquoise et beige/ivoire.

SPECIAL FAUCHER **$64.50**

RADIO PORTATIF
WILCO



Modèle de luxe — A piles, 7 transistors. Haut-parleur haute-fidélité avec écouteurs, antenne et étui. Rég. $59.95

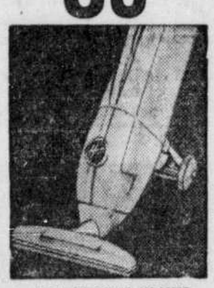
SPECIAL FAUCHER **$29.95**



Polisseur HOOVER
A 2 BROSSES
Modèle no 5332

GRATIS ! Avec ce polisseur vous obtenez : • 2 brosses • 2 feutres • 2 laines d'agneau • 2 applicateurs de cire.

SPECIAL FAUCHER **$30.95**



LAVE-PARQUET HOOVER
ELECTRIQUE

Fini les seaux — les vadrouilles — les gâchis ! Vos mains ne touchent même pas à l'eau. Les brosses de nylon jumelées délogent toute la saleté. Votre parquet est asséché par succion et prêt à être ciré aussitôt.

A BAS PRIX FAUCHER !



Polisseuse REGINA
Modèle à 3 brosses — no D-111

Trois brosses de 5¼" couvrant 14" de largeur. Conduite en forme de "T", en acier tubulaire, avec trois poignées en vinyle moulé. Fil de 20 pieds en vinyle, avec prise de courant moulée. Barrure de la conduite, moteur Universal de ¼ c.v., 105-120 volts, 25 ou 50 cycles AC-DC. Pare-chocs en vinyle n'égratignant pas. Frotte, cire, polit et fait reluire d'un lustre parfait.

Rég. $119 SPECIAL FAUCHER **$52.95**

GRATIS! ACCESSOIRES réguliers : 3 brosses pour polir, 3 autres tampons réversibles pour éclaircir.



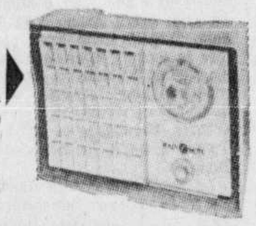
FIXTURES
à prix imbattables!

Quel que soit le style de votre maison ou de vos pièces, notre vaste collection de fixtures répond à tous les besoins et les goûts. Notre immense pouvoir d'achat et notre politique des plus petits profits permettent à tous de réaliser de grosses économies dans ce département comme dans tous les autres ! Venez le constater !

Venez faire votre choix chez Faucher...
AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE !

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?

RADIO DE TABLE
GENERAL ELECTRIC



Modèle no CT-107 — 4 lampes, haut-parleur de 4" "Dynapower", antenne intérieure.

BAS PRIX FAUCHER **$19.95**

LIVRAISON par tout le CANADA



Aspirateur HOOVER
Modèle no 671

LUMIERE A L'AVANT pour vision parfaite ! Nettoie mieux les tapis. Pour les parquets ou les meubles rembourrés, embrayer le convertisseur et le puissant moteur passe à la grande vitesse. Brosse de nylon, contrôle du réglage et du manche caoutchouté.

BAS PRIX FAUCHER **$77.95**

Polisseur HOOVER
A SHAMPOOING

- Donne un bon shampooing en toute sécurité aux tapis qui sèchent rapidement.
- Nettoie à fond les parquets à l'eau et au détergent.
- Applique la cire uniformément et économiquement.
- Polit les parquets qui prennent un lustre riche et durable.

SPECIAL FAUCHER **$57.95**



Convertisseur "REFRESH-AIR" pour la cuisine
par SUPERIOR-BROAN

Rafraîchit l'air sans conduite de canalisation • Il suffit d'ajouter cette caisse mince qui s'ajuste parfaitement sur le dessus de la hotte de cuisinière Superior à ventilateur jumelé. Toute hotte de cuisinière Superior à ventilateur jumelé se transforme en une hotte "Refresh-Air" grâce à ce convertisseur "Add-On".

- Equipé d'un filtre au charbon de bois efficace qui absorbe la fumée et les odeurs de cuisine.
- Couleurs et dimensions pour s'assortir à toute hotte à ventilateur jumelé.

Modèle de 30" BAS PRIX FAUCHER **$87** Modèle de 36" BAS PRIX FAUCHER **$89**

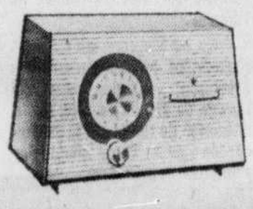


Gril ouvert DANBY

Modèle no T-77 — Gril à rayons infra-rouges procurant une cuisson parfaite. Peut servir comme gril **BARBECUE** pour de délicieux steaks. Sans odeur ni fumée. **AJUSTABLE A 3 POSITIONS.**

BAS PRIX FAUCHER **$5.95**

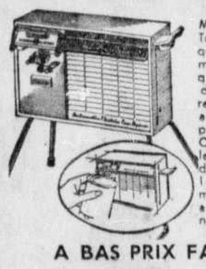
RADIO DE TABLE
RADIONETTE



Modèle no STR801 — Radio AM à 5 lampes, avec haut-parleur V de 4". Antenne intérieure enroulée.

SPECIAL FAUCHER **$24.50**

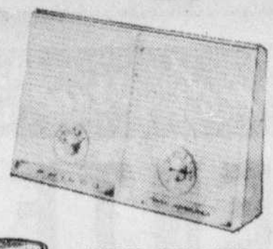
OUVRE-BOITE ELECTRIQUE G. E.



Modèle no EC-9 Tout automatique. Enchâssement en plastique, plaque d'acier en arrière pour fixer au mur ou pour placer sur pieds. Ouvre toutes les boîtes rondes depuis celles des aliments congelés aux conserves no 3.

A BAS PRIX FAUCHER !

RADIO DE TABLE
PHILCO



Modèle no 845 — Radio aux lignes modernes ! 4 lampes puissantes avec rectificateur. 2 haut-parleurs. Teintes aqua/ivoire et ivoire/café.

SPECIAL FAUCHER **$31.50**

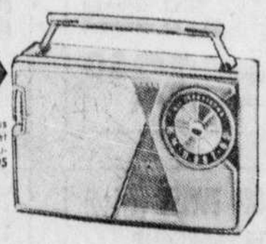
RADIO PORTATIF A TRANSISTORS
PHILCO



C'est un appareil puissant, d'un rendement efficace et sûr. Il faut le voir !

BAS PRIX FAUCHER **$59.95**

RADIO PORTATIF
GENERAL ELECTRIC



Modèle no CP-805 — Radio à transistors, plus un diode cristal avec antenne intérieure et un haut-parleur de 3½"... Peut jouer durant 150 heures sur une seule pile. Rég. $39.95

SPECIAL FAUCHER **$31.95**

BOUILLOIRE ELECTRIQUE
GENERAL ELECTRIC



Modèle no K-45 — Très grande poignée, fabrication solide, 2 éléments de longue durée, élément de 1,500 watts pour ébullition rapide. Garantie d'un an.

A BAS PRIX FAUCHER !

NOTRE COLLECTION
"Inspiration"

Il faut la voir ! Cette collection **EST SANS EGALE!**

Vous trouverez le plus vaste assortiment de bijoux pour compléter superbement vos toilettes d'été et de noces...

ET TOUS CES BIJOUX SONT A SUPER-BAS PRIX FAUCHER !

Fabrication toute spéciale par
"CREATIONS PIERRE"

Une simple visite à notre comptoir de bijouterie vous en convaincra !





VERRE TAILLE
DE SUPERBES PIECES !

Tellement apprécié en toute occasion, il se présente comme le cadeau idéal à offrir. Nous avons tout un choix remarquable de ces belles pièces en verre taillé réunissant tous les styles, des plus anciens aux plus modernes. C'est de la beauté pure.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

RASOIR ELECTRIQUE
SUNBEAM
"BLADE-ELECTRIC"

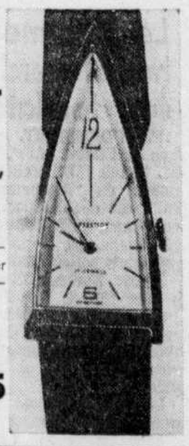
Modèle GZ — Pas d'échauffement de la peau. Un appareil qui vous apporte un rasage net et confortable.

PRIX FAUCHER **$13.50**

MONTRE PRESTIGE
"PANORAMA"
POUR HOMME

Mouvement suisse— 17 rubis — boîtier jaune seulement — garantie de 5 ans

Rég. $49.50
Spécial Faucher **$19.95**



Superbe RADIO PORTATIF à 6 TRANSISTORS



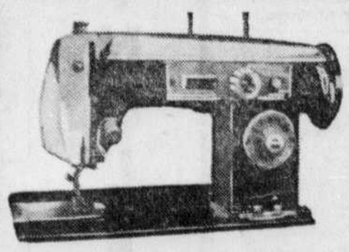
ELECTRAMATIC
AVEC ETUI ET ECOUTEUR

Radio possédant les derniers perfectionnements pour une sonorité parfaite. Tel qu'illustré !

SPECIAL FAUCHER **$17.95**

Etui en cuir de qualité pour radio à transistors !

MACHINES A COUDRE LaSALLE



A ZIGZAG

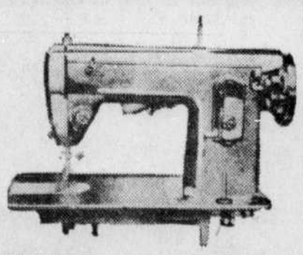
Peut faire boutonnières, coudre boutons, initiales broder et faire points de fantaisie sans accessoires. En plus : marche arrière, droite et zigzag à bouton-poussoir. Embobineur automatique, etc.

BAS PRIX FAUCHER **$99**

AUTOMATIQUE

Machine à zigzag complètement automatique. Brode tous les motifs sans disque. Marche arrière à bouton-poussoir. Repriseur automatique. Coud boutons, fait boutonnières et monogrammes.

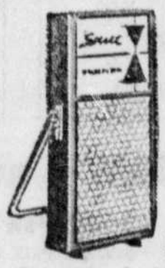
BAS PRIX FAUCHER **$175**



RADIO DE TABLE
WESTINGHOUSE
5 LAMPES
Modèle no 7447S

Radio de haute performance. Puissant haut-parleur. 5 lampes de longue durée. Radio vraiment moderne.

SPECIAL FAUCHER **$17.95**

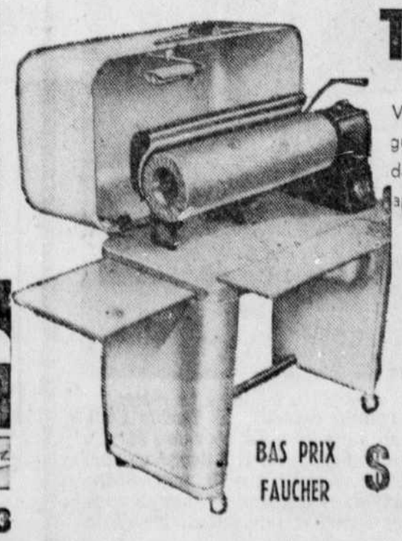


RADIO PORTATIF
CIMCO
AVEC ANTENNE ET ETUI

Fonctionnant sur 2 transistors. Avec antenne, écouteurs et étui.

SPECIAL FAUCHER **$7.95**

REPASSEUSE AUTOMATIQUE
THOR



Vous n'avez qu'à guider le linge pendant que le rouleau applique chaleur et pression, entraînant la pièce et lui donnant un doux fini vraiment professionnel.

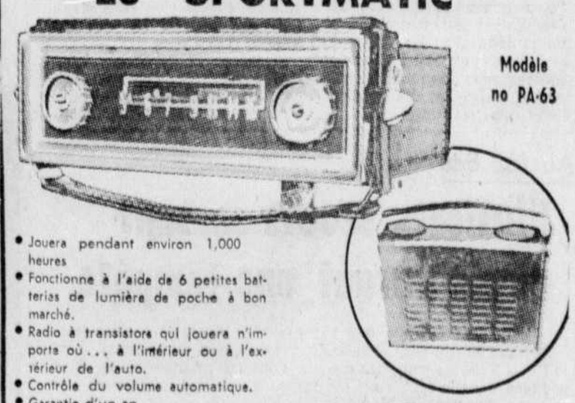
BAS PRIX FAUCHER **$195**



TERMES FACILES SI DESIRE

RADIO PORTATIFS
ECRAN de 19"
$175

RADIO D'AUTO PORTATIF
Le "SPORTMATIC"



Modèle no PA-63

- Jouera pendant environ 1,000 heures
- Fonctionne à l'aide de 6 petites batteries de lumière de poche à bon marché.
- Radio à transistors qui jouera n'importe où... à l'intérieur ou à l'extérieur de l'auto.
- Contrôle du volume automatique.
- Garantie d'un an.

Automatic Radio

AUBAINE
"2 DANS 1"

Rég. $39.95 SPECIAL FAUCHER **$72.50**

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher
ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

REFRIGERATEUR PORTATIF
SIVIA

Se raccorde à tous voltages : 24, 110 ou 220 volts. Sur 110 et 220 volts, un thermostat de précision garantit une consommation de courant réduite ainsi qu'une température intérieure constante. La caisse, entièrement en matière plastique anti-chocs, présente d'excellentes qualités d'isolation et permet un nettoyage facile. Par son poids réduit, le transport du SIVIA PORTATIF devient un jeu d'enfant.

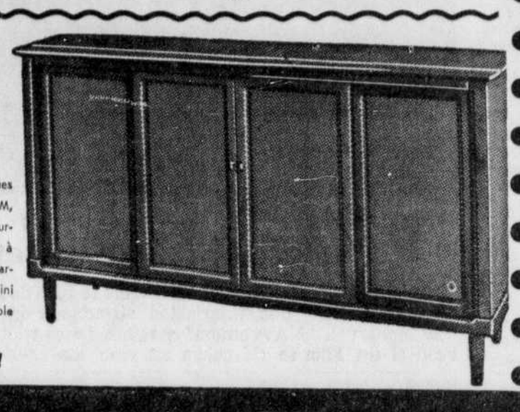


HAUTEUR : 19"
LARGEUR : 16½"
PROFONDEUR : 20½"
CAPACITE : 2 PI. CU.
GARANTIE DE 5 ANS

PRIX FAUCHER
$99

RADIO-PHONO STEREO
RCA VICTOR
Le "CREDENZA"
Modèle no 23TA506

Le plus haute qualité en appareils stéréophoniques aux caractéristiques suivantes : ● Radio AM/FM, avec contrôle automatique des fréquences. ● Tourne-disques automatique. ● Cartouche à aiguille à diamant ● Haut-parleurs multiples à sonorité parfaite. ● Panneau-maître de contrôles, etc. Fini véritable acajou, noyer ou chêne cérusé. Meuble spacieux et d'apparence classique.



AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

GOGGOMOBIL
50 MILLES AU GALLON
La "COMBI-ISARD"



MODELE "STATION WAGON"
No T-700

La COMBI-ISARD" joint l'utile à l'agréable : luxueuse et confortable voiture à 4 places avec un vaste emplacement pour les bagages ou pouvant être utilisée à deux places en sauvegardant plus d'espace pour le transport des marchandises.
GARANTIE DE 6,000 MILLES — PUISSANT MOTEUR DE 30 C.V.

LIVRAISON IMMÉDIATE

ESCOMPTE FAUCHER JUSQU'A
30%

PAS DE COMPTANT
(SAUF LA TAXE)
PAYEZ AUSSI PEU QUE **$44.00** PAR MOIS

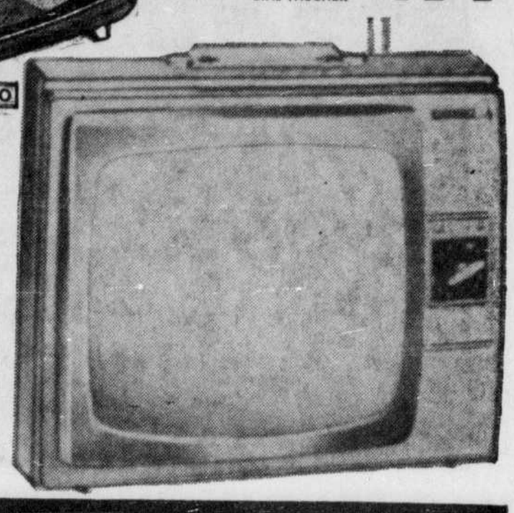


TELEVISEUR PORTATIF de 19"
PHILCO
MODELE "BRIEF CASE" no 3212

Nouvelle Image rectangulaire de 19 pouces. Coffre aussi mince qu'une serviette de cuir ! Une innovation de Philco. Nouveau châssis ultra-puissant et antenne "Scan-Tenna" exclusive à Philco (antenne et poignée), qui se tourne vers les signaux les plus puissants. Choix de couleurs. BAS PRIX SPECIAL FAUCHER **$199**

TELEVISEUR PORTATIF DE 19"
RCA VICTOR
Modèle 12PT912, style mallette

Châssis à haute progression et à transformateur de puissance. Tonalité FM, fidélité balancée. Haut-parleur frontal. Nouveau dessin de cabinet avec poignée rabattable, genre mallette de voyage. Choix de finis: ébène, ivoire et similicuir blond. Dimensions : haut de 16½") larg. de 21" prof. de 12⅛".



AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Toujours les plus grosses ALLOCATIONS d'ÉCHANGE chez FAUCHER

Radio-phono stéréo le "VERONA"

Modèle no 5809 — Env. 39" de larg. x 23¼" de haut. à 14½ de profondeur. Ondes courtes AM/FM. Haute-fidélité et radio-phono stéréo inclus, à boutons-poussoirs. Double batterie, haut-parleurs identiques.

Rég. $499
SPECIAL FAUCHER **$229**



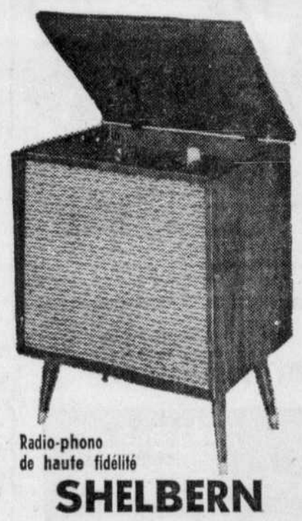
TERMES FACILES SI DESIRE



STEREO
RÉGAL
MODELE No RST-500

Cet appareil à puissance de 20 watts, avec table tournante B.S.R., comprend 4 haut-parleurs et 2 canaux séparés pour stéréophonie.

Rég. $239.95
BAS PRIX FAUCHER **$129**



Radio-phono de haute fidélité
SHELBERN
MODELE No CPR-4

Système à 2 haut-parleurs : basses fréquences et élevées. Circuit à 5 lampes, type superhétérodyne. Changeur automatique anglais à 4 vitesses. Fini noyer ou acajou. Dimensions : 30" x 24" x 17½".

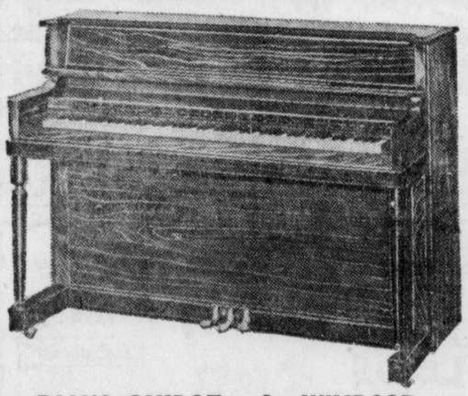
SPECIAL FAUCHER **$89.55**



CHOIX DE TOURNE-DISQUES PORTATIFS

TOURNE-DISQUES portatifs à des PRIX AVANTAGEUX. — Pourquoi vous en passer ? Agrémentez vos loisirs à votre chalet d'été ou sur la plage !

PRIX FAUCHER à compter de **$19.95**



PIANO QUIDOZ — Le WINDSOR

La distinction et la beauté de ce modèle ne peuvent qu'ajouter au chic de votre foyer. Célèbre depuis longtemps pour la haute qualité de son timbre et la perfection de ses lignes. Un style classique, créé par des maîtres du métier. Finis noyer ou acajou. Hauteur : 40". Garantie de 5 ans.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

AUSSI, AUTRES MARQUES RENOMMEES A BAS PRIX FAUCHER à partir de **$499**



BATTERIE D'ORCHESTRE

Bonne qualité. Monture finie chrome étincelant. Couleurs attrayantes. Telle qu'illustrée ! Vendue complète ou par morceaux... Aussi, petite batterie comprenant le gros tambour et une petite caisse.

A BAS PRIX FAUCHER **$79.95**



ORGUE AUDION

Orgue électrique de style console avec banc.
Modèle no AC-74

Orgue nouveau de qualité haute-fidélité, au cabinet "décorateur" en bois dur plaqué noyer fini main... Avec la méthode "AUDION KEY-SELECTOR", aucune leçon nécessaire ! Fabrication de qualité et de précision, tonalité complète.

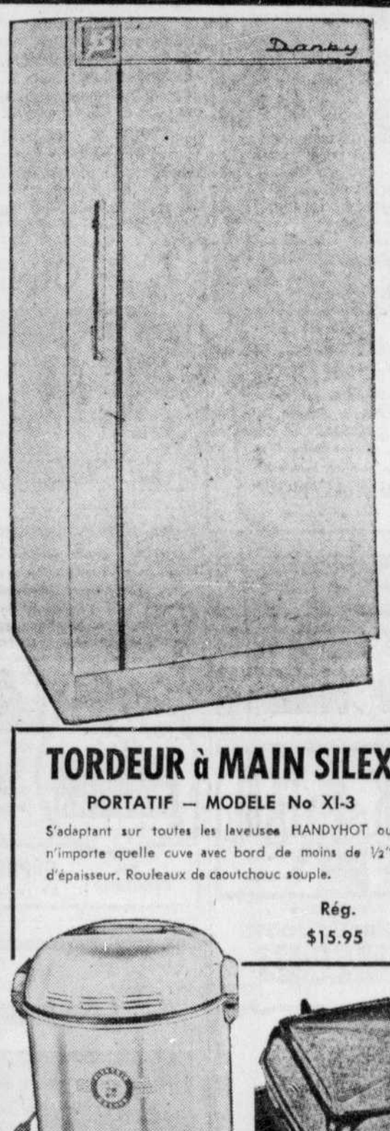
Tel qu'illustré !
Rég. $179.95
BAS PRIX FAUCHER **$99.95**



ACCORDEON A BOUTONS "HOHNER"

Le modèle "Erica" est un accordéon musette de qualité. Vous obtenez les tonalités la-ré, do-sol et do-fa. Un instrument qui agrémentera vraiment vos heures de détente et qui vous durera très longtemps.

BAS PRIX FAUCHER **$43.95**



REFRIGERATEUR DANBY
MODELE no DF-9

CAPACITE : 8.9 pi. cu. — Congélateur pouvant contenir 56 lb d'aliments congelés. Contrôle parfait de la température pour faciliter le dégivrage. Casiers à oeufs. Compartiments pour beurre et fromage. Etagères ultra-grandes. Cabarets pour cubes de glace. Superbe fini émail.

Rég. $295
SPECIAL FAUCHER
$159

TORDEUR à MAIN SILEX
PORTATIF — MODELE No XI-3

S'adaptant sur toutes les laveuses HANDYHOT ou n'importe quelle cuve avec bord de moins de ½" d'épaisseur. Rouleaux de caoutchouc souple.



Rég. $15.95 SPECIAL FAUCHER **$11.50**



LESSIVEUSE ELECTRIQUE PORTATIVE
SILEX
MODELE no 2619

Lave 3 lb de linge sec. Cuve en aluminium d'une capacité de 7 gallons avec renvoi et sans compte-minutes. Rég. $58.95.
SPECIAL FAUCHER **$37.95**



GRILLETTES TOASTESS

D'une élégance toute moderne à cause de leur dessin sobre et net. Fini chrome étincelant.

No T51W, avec gaufrier. **$8.50** — No 251-1, avec indicateur. **$7.50** — No T51, ordinaire sans indicateur. **$6.25**



RECHAUDS portatifs FORCE

Idéals pour les camps d'été !
Seulement 18" de large. Un véritable poêle qui se branche n'importe où. Demande peu de courant, réelle économie.

BAS PRIX FAUCHER à partir de **$1.95**

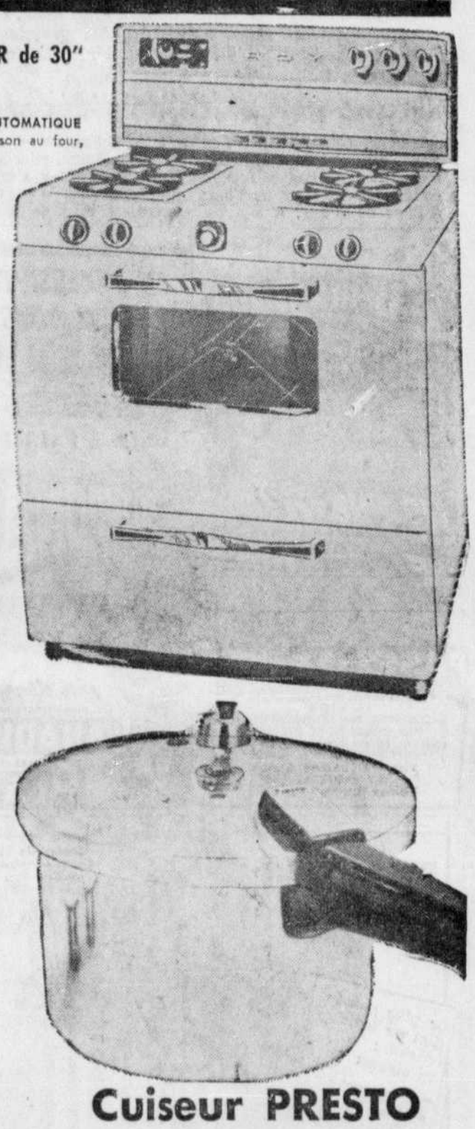
Pourquoi payer plus cher ailleurs?

CUISINIERE **ROY** LARGEUR de 30"
La "ROYAL"

Modèle no 3090 — A FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE AU GAZ... Chronomètre automatique pour cuisson au four, avec compte-minutes. Brûleur contrôlé automatiquement par oeil magique. Rôtisserie facile à nettoyer. Gril pivotant, cuisson sans fumée. Porte de four avec large fenêtre vitrée. Tiroir de remisage.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

NOS MODELES DE CUISINIERES ROY EN VENTE à compter de **$119**





TELEVISEUR PORTATIF de 19"
ZENITH '61
Le "BAHAMA"
Modèle no G2214L

De style élégant. Châssis horizontal monté à la main. Haut-parleur frontal. 18,000 volts de puissance-image. — Syntonisateur "Gala Video Guard" à tourelle. Antenne dipole. Poignée sur le dessus. Réglage au toucher "300". Cadran "Spotlight". Fini sépia brun. Dimensions : hauteur de 15½", largeur de 22", profondeur de 13-9/16".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Cuiseur PRESTO

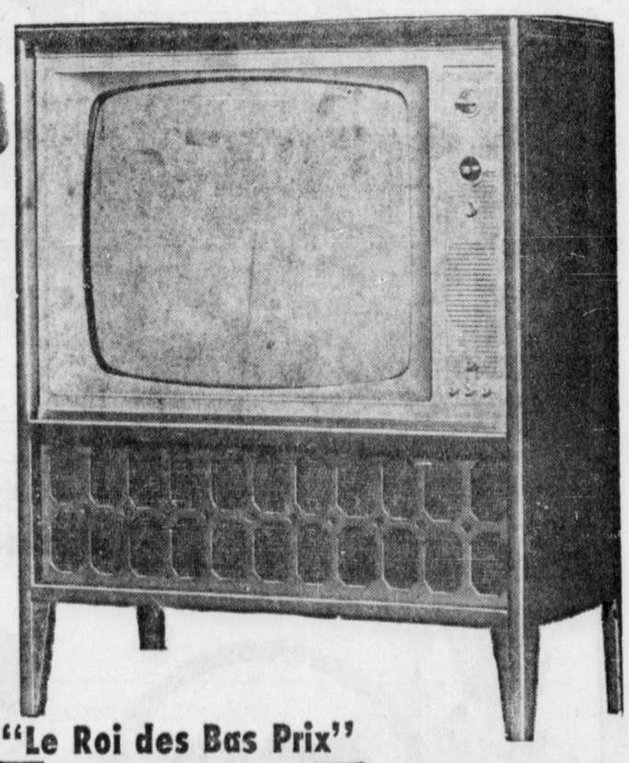
L'article que toute ménagère désire posséder ! Profond cuiseur si utile pour les "gros repas" de famille ! Profitez de cette offre avantageuse et achetez le cuiseur par excellence !

PRIX SPECIAL FAUCHER **$12.95**

TELEVISEUR
PHILCO
Le "CREIGHTON"

Une innovation dans la télévision tant par son aspect extérieur que par ses avantages : IMAGE RECTANGULAIRE AGRANDIE — filtre non-éblouissant, lampe-écran superpuissante, brillance maximum, contraste agréable, nouveau châssis "froid" Philco, système sonore avant avec haut-parleur rond de 5¼". Sélecteur de canaux, image plus nette, nouveau système "Safeguard" exclusif, fini noyer.

SPECIAL FAUCHER **$239**



A NOTRE RAYON DES DISQUES
chaque jour est un jour d'aubaines !

VOLUME II 30 SELECTIONS

RCA VICTOR

60 YEARS OF MUSIC AMERICA LOVES BEST

MAINTENANT
VOLUME No II

Voici l'album à obtenir pour les meilleures collections de disques ! 60 années d'enregistrements de qualité...
RCA VICTOR
CHOIX DE 30 PIECES MUSICALES
SPECIAL FAUCHER **$2.98**

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES
Adressez mandat postal en incluant le montant de la taxe de vente, S.V.P.

UN AUTRE SPECIAL DE LA SEMAINE !
UN LOT DE DISQUES H.-F. 33⅓ TOURS D'UNE VALEUR DE $1.98 ch.
REDUITS A **$1.49** ch.

Les marques suivantes sont disponibles :
● HARMONY ● CAMDEN ● RICHMOND
● SOMERSET ● TREASURE

Venez faire votre choix avant qu'il ne soit trop tard !

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher
ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373



photo Lucien Desjardins, LA PRESSE

SANS RANCUNE !

C'est le peintre montréalais bien connu Jean-Paul Mousseau (2e à droite) qui a remporté les honneurs du concours de décoration murale pour le nouvel édifice de l'Hydro-Québec dans la métropole, et qui entreprendra bientôt d'exécuter les projets qu'il avait soumis à un jury spécial. Un autre artiste connu de chez nous, Armand Vaillancourt (à gauche), classé troisième au concours, s'apprête ici à féliciter de bon coeur son rival. A droite : M. Josif Iliu, deuxième gagnant. Surveillant le tout avec le sourire : M. Jean-Claude Lessard, président de la Commission hydro-électrique du Québec.

Grand acteur chinois décédé

PEKIN, (AFP) — Mai Lan Fang, considéré en Chine comme un des plus grands acteurs de tous les temps, est mort hier à l'âge de 68 ans. Il souffrait d'artériosclérose.

Mei Lan Fang, qui avait débuté au théâtre il y a cinquante ans, jouait jusqu'à ces derniers temps des rôles de femmes et de jeunes filles dans l'opéra chinois. Membre du parti communiste, député au congrès national populaire, il dirigeait de nombreuses institutions artistiques dont l'Institut de l'Opéra chinois et le Théâtre national de l'Opéra de Pékin. Il avait reçu récemment la visite de M. Chou En Lai, président du conseil, et d'autres dirigeants.

Des funérailles nationales lui seront faites.

Lauréat du concours

Mousseau exécutera la murale du nouvel édifice de l'HYDRO

Il y a quelques mois, le Commission hydroélectrique de Québec invitait tout artiste ou groupe d'artistes à participer à un grand concours ayant pour objet la composition et l'exécution de la murale qui décorera son nouvel édifice montréalais.

Parmi les 71 artistes qui ont soumis des projets, figuraient des noms familiers. Ceux entre autres de Jean-Paul Mousseau, de Josif Iliu et d'Armand Vaillancourt, dont la participation à un concert de musique actuelle a fait beaucoup de bruit ces derniers temps. "Si l'on savait seulement combien j'ai pris cette expérience au sérieux", dit-il.

Au cours d'une conférence de presse qui se tenait hier à l'auditorium du centre de service de l'Hydro-Québec, le premier était proclamé grand lauréat, le second recevait un prix de $1,000 et le troisième, un prix de $750.

"Les oeuvres qu'on nous a soumises, dit le Dr Evan H. Turner, directeur du Musée des Beaux-Arts et président du jury (formé par lui-même et MM. André Biéler, professeur des Beaux-Arts de l'Université Queen's de Kingston, Ont. et Jean-Paul Lemieux, professeur de l'Ecole des Beaux-Arts du Québec), trahissaient ou une connaissance approfondie de la technique ou une imagination fertile. Mais rares étaient celles qui réunissaient ces deux qualités".

La murale proposée par le peintre Mousseau, dont la réputation n'est plus à faire, devrait être terminée au printemps prochain. Elle consiste suivant les termes mêmes de l'artiste en "une modulation colorée sur une matière de plastic armé coloré qui permet un changement constant de la pièce". Elle couvrira une surface de 70 pieds par 14 et demi, égayant le hall du nouvel édifice d'une symphonie éclatante de rouge, de vert et de bleu.

ENCHANTES ET DEÇUS

Josif Iliu, peintre muraliste qui a déjà signé des murales aux Etats-Unis et en Ontario, avait imaginé pour sa part un gigantesque arrangement de fils de cuivre jaune de diverses épaisseurs disposés en rectangles de diverses grandeurs. "En braquant des réflecteurs sur ce cuivre, dit-il, on aurait obtenu une murale éblouissante".

Etabli au Canada depuis 10 ans, M. Iliu, qui a remporté le grand prix de Rome pour la peinture en 1952 et prépare une sculpture-fontaine pour le parc Mederic Martin, rue Hochelaga, se déclarait enchanté de son sort.

M. Vaillancourt, lui, s'affirmait aussi déçu de ne pas avoir remporté le grand prix (à savoir l'exécution de la murale) que ravi de voir Mousseau le décrocher.

Premier prix du dernier salon de printemps au Canada, premier prix de la jeune sculpture l'année dernière, premier. . ., M. Vaillancourt a soumis au concours de l'Hydro une quinzaine de projets de murale en métal mou, dont on pourra voir les échantillons physiques en septembre au Musée des Beaux-Arts.

"On ne peut pas me reprocher de ne pas travailler," dit-il. Ni de manquer d'inspiration, si l'on considère qu'au cours des quatre dernières années, il a exécuté près de 300 sculptures.

S'il n'a pu pleinement satisfaire tous les concurrents, le concours de l'Hydro-Québec a permis à plusieurs artistes de s'exprimer. Ce qui importe. "Notre véritable survie étant dans la création plutôt que dans les mouvements nationalistes, je ne puis que louer l'initiative du président de l'Hydro-Québec, M. Lessard, qui a eu l'idée de ce concours", dit M. Mousseau.

D'autres entreprises emboiteront sans doute le pas à l'Hydro-Québec, puisque suivant une loi proclamée lors de la dernière session du parlement provincial, tout édifice de plus de $250,000 devra être décoré par des artistes québecois choisis par concours.

Nos meilleurs artistes auront peut-être ainsi la chance d'attacher, tel le peintre Mousseau, leur nom à la décoration des immeubles qui s'élèvent dans la métropole.

S. A.

Voir FESTIVAL en page 19

Spectacles et Concerts



"L'Avventura" au Festival du Film

Gabriele Ferzetti et Monica Vitti dans le film de Michelangelo Antonioni "L'Avventura", l'une des principales attractions du Festival international du Film de Montréal. "L'Avventura" passera le samedi soir 12 août à 9 heures. Le Festival du Film se déroulera au ciné ma Loew's.

Au Festival de Montréal

Aujourd'hui

THEATRE LA POUDRIERE, 8 h. 30 p.m.: "Prudence Spurns a Wager". (Première par le Théâtre Int'l de Mtl).

THEATRE STELLA, 8 h. 30 p.m.: "Deburau".

Demain

COMEDIE CANADIENNE, 9 h. p.m.: "L'heure espagnole" et "La Serva Padrona". Première des opéras de Ravel et Pergolèse.

MOUNTAIN PLAYHOUSE, 8 h. 30 p.m.: "The Boy Friend" de Sandy Wilson (première).

THEATRE STELLA, 8 h. 30 p.m. "Deburau".

THEATRE LA POUDRIERE, 8 h. 30 p.m. "Prudence Spurns a Wager".

Vendredi

JARDINS DU MUSEE, 9 h. p.m.: Orchestre de chambre McGill, dir.: Alexander Brott. (Même programme que lundi dernier).

LA POUDRIERE, 8 h. 30 p.m.: "Korczak un die Kinder". Lecture en allemand.

CLIMATISÉS
ST-DENIS et BIJOU
ÉMOTIONS... MYSTÈRES... SUSPENSE...
Charles VANEL
Anne VERNON
Yves MASSARD
LES SUSPECTS
aussi LE MYSTÉRIEUX COLONEL BARCLAY

EN EXCLUSIVITÉ DEUX FILMS
LAÏLA
COULEURS
aussi à l'affiche
FORTUNAT
Air climatisé
CANADIEN PLAZA
1200 STE. CATHERINE EST
6505 ST-HUBERT

LE SEUL THÉATRE CINÉRAMA AU CANADA
RÉSERVATIONS AV. 8-5603
AUJOURD'HUI à 2 et 8 h. 40
La version originale
CINÉRAMA AVENTURE DES MERS DU SUD
RACONTÉ EN ANGLAIS PAR ORSON WELLES
TECHNICOLOR
AIR CLIMATISÉ
IMPERIAL
1430 BLEURY — AV. 8-7102

AUJOURD'HUI à 1.30 et 8.00
OTTO PREMINGER PRÉSENTE
EXODUS
BILLETS MAINTENANT EN VENTE de 10 a.m. à 9 p.m.
Sièges réservés
Commandes postales acceptées
Matinées à 1 h. 30
Mercredi $1.50
Sam., Dim. et Fêtes $2.00
Soirées à 8 h.
Lundi à vendredi $2.00
Sam., Dim. et Fêtes $2.50
ALOUETTE

LAVAL VI. 5-5047
Air climatisé
INGRID BERGMAN, YUL BRYNNER
"ANASTASIA"
CinémaScope en couleur, aussi
Don Murray, Richard Egan
dans "DUEL DANS LA BOUE"
en couleur et CinémaScope
Ce soir sur la scène
JEU HOLLYWOOD
Prix en argent

À 4 CINÉS — BIENTÔT
FRANÇOISE ARNOUL
DÉSIRS ET PÉCHÉS
MERCIER CL. 5-4234 — ELECTRA LA. 2-9177 — VILLERAY DU. 5-5577 — BEAUBIEN RA. 1-6060

PASSE-TEMPS
MOUNT-ROYAL près MARQUETTE
LA. 1-7870
— CLIMATISÉ PAR RÉFRIGÉRATION —
"AU RISQUE DE SE PERDRE"
couleurs, Audrey Hepburn - Peter Finch
"NUIT DE TOUS LES MYSTÈRES"
Vincent Price - Carol Ohmark
"LES PARAS ATTAQUENT"
Richard Bakalyan - Kan Lynch

ORLEANS
Aujourd'hui à vendredi
"UNE PARISIENNE"
en Technicolor
Brigitte Bardot — Henri Vidal
"L'HOMME DANS LE FILET"
Alan Ladd — Carolyn Jones

LA SCALA
SEL. RA. 1-5307
Marta Toren et Massemo Serats
SERMENTS D'AMOUR
Daniel Gélin et Jeanne Moreau
TROIS JOURS A VIVRE
Abe Lane et Vittorio de Sica
DITES... 33

20,000 EYES
CinémaScope
WALK TALL
CinémaScope COLOR by DE LUXE
Air climatisé
2 DERNIERS JOURS
PRINCESS

ORPHEUM : portes ouvertes à 9 h. 45 a.m. ; MONKLAND et REGENT : à 11 h. a.m. — A tous les 3 cinés, le soir à 6 h. 45.
Pour enfants de 10 ans et plus. — Dernière représentation complète à 2 h. 35 p.m.
ADULTES SEULEMENT dernier spectacle complet à 8 h. 30 p.m.
plus ! Wizard of Baghdad
DAYS OF THRILLS and LAUGHTER
LAUREL et HARDY — CHARLIE CHAPLIN — DOUGLAS FAIRBANKS — BOUGHT
CYD CHARISSE • DAN DAILEY • JOHN CHANDLER
RETURN TO PEYTON PLACE
TERESA WRIGHT • EDMUND PURDOM • HOPE LANGE • LEE PHILIPS • LUCILLE PARKER • MARA CORDAY • JEROME COWAN • ROBERT ARTHUR
DES MAINTENANT !
ORPHEUM Air conditionné — MONKLAND HU. 4-9711 — REGENT CR. 7-0025

Festivals de Montréal 26e SAISON
OPERA :
L'HEURE ESPAGNOLE (Ravel)
et LA SERVANTE MAITRESSE (Pergolesi)
à La Comédie Canadienne à 9 h.
les 10, 12, 17, 18, 19 août
Billets : $3.94 — $2.25 — $1.13 (Taxes incl.)
THEATRE :
CE SOIR
et les 10, 11, 12, 13 et 14 août à 8.30
DEBURAU (Sacha Guitry)
par LE RIDEAU VERT au THEATRE STELLA
Billets : $2.82 — $1.13 (Taxes incl.)
MUSIQUE DE CHAMBRE
VENDREDI 11 AOUT
McGILL CHAMBER ORCHESTRA
Dir. : Alexander Brott
Corelli — Vivaldi — Albinoni — Schoenberg
Dans les Jardins du Musée des Beaux-Arts
Billets : $2.54 — 1.97 (taxes incl.)
MARDI 15 AOUT
CONCERT SYMPHONIQUE
Dir. : Jacques Beaudry — Soliste : Vlado Perlemuter (pianiste)
à la SALLE LE PLATEAU
Billets : $3.38 — $2.25 — $1.13 (taxes incl.)
Billets en vente : La Comédie Canadienne — Ed. Archambault
Théâtre Stella — Willis & Co.
SOCIETE DES FESTIVALS DE MONTREAL
766 ouest, rue Sherbrooke — VI. 9-6019-6010

PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS !
BEN-HUR
Gagnant de 11 Oscars — incluant meilleur film de l'année
Le plus grand film de toute l'histoire du cinéma
TECHNICOLOR
Lundi au samedi incl. : 1.30 et 8.15 P.M.
Ouverture des portes à midi et 7 heures P.M.
Dimanche : spectacle continuel, 12.30, 4.30, 8.30
Matinée : $1.00, taxe incluse.
Soirée et dimanche : $1.25, taxe incluse.
CHAMPLAIN LA. 4-1683 — SALLES CLIMATISÉES — CREMAZIE DU. 3-4210

BRIGITTE BARDOT
JEAN GABIN • EDWIGE FEUILLÈRE
NICOLE BERGER
Au même programme
Un film sensationnel osé !...
En cas de MALHEUR
ANTHONY DEXTER — ELEANOR PARKER
Le grand Séduction
TECHNICOLOR
FRANÇAIS et RIVOLI

Il se nomme Parrish
Plus qu'un garçon... pas encore un homme !
DONAHUE • COLBERT • MALDEN
DEAN JAGGER
and Parrish's three loves...
CORINNE STEVENS • DIANE McBAIN • SHARON HUGUENY
2 DERNIERS JOURS
Salle climatisée
PALACE
Stationnement au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

Commençant VENDREDI
COLUMBIA PICTURES presents
GREGORY PECK • DAVID NIVEN
ANTHONY QUINN in CARL FOREMAN'S
THE GUNS OF NAVARONE
La plus grande aventure jamais filmée !
VOYEZ-LA DES LE DÉBUT
COLOR and CINEMASCOPE
STANLEY BAKER • ANTHONY QUAYLE • IRENE PAPAS • GIA SCALA and JAMES DARREN
PALACE

LE ROMAN OSE QUI A ENFIEVRE L'AMERIQUE EMBRASE MAINTENANT L'ECRAN.
LANA TURNER
EFREM ZIMBALIST JR.
JASON ROBARDS JR.
By Love Possessed
EN COULEURS — SALLE CLIMATISÉE
2e SEMAINE !
LOEW'S
Stationnement au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

LE FILM LE PLUS DROLE ET LE PLUS GRAND DE...
Jerry Lewis
2 DERNIERS JOURS
SALLE CLIMATISÉE
The Ladies Man???
Technicolor
CAPITOL
Stationnement au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

POUR TOUTE LA FAMILLE DE 10 ANS ET PLUS
LE MEILLEUR FILM D'AVENTURES !
WALT DISNEY'S SWISS FAMILY ROBINSON
Color
JOHN MILLS • DOROTHY McGUIRE • JAMES MacARTHUR • JANET MUNRO
MATINÉES SPÉCIALES POUR ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS ! 11.05, 1.25, 3.50
Les portes ouvrent à 10.30 a.m.
SOIRÉES pour les 16 ans et plus SEULEMENT ! "Swiss Family Robinson" à 6.10 et 8.30.
WESTMOUNT HU. 6-9545 — 2e SEMAINE — OUTREMONT CR. 7-3233

ODEON
MERCIER CL. 5-6234
ELECTRA LA. 2-9177
VILLERAY DU. 5-5577
BEAUBIEN RA. 1-6060
VERDUN PALACE PO. 8-2092
en couleurs
WATUSI
VERSION FRANÇAISE
GEORGE MONTGOMERY • TAINA ELG • DAVID FARRAR
Robert TAYLOR
'EMBUSCADE'
N.B.—SUR LA SCENE AU THEATRE ELECTRA JEU HOLLYWOOD — PRIX EN ARGENT
"LA FILLE DES BOUCANIERS"
Version de CARLO
JOHN WAYNE
LA MAISON SEPT PÉCHÉS

A L'AFFICHE
KERWIN MATHEWS • TINA LOUISE
THE WARRIOR EMPRESS
CINEMASCOPE COLOR
HOMICIDAL
GLENN CORBETT — PATRICIA BRESLIN
STRAND Climatisé — ROSEMONT 721-8930 — RIALTO CR. 7-3700 — PAPINEAU LA. 1-6853
SAVOY Climatisé — GRANADA CL 5-2428 — CHATEAU CR. 1-4400 — EMPRESS Rafraîchi

MGM vous présente en CinémaScope et en couleurs la plus grande Romance de l'année.
'DIANE DE POITIER'
LANA TURNER
PEDRO ARMENDARIZ — ROGER MOORE — MARISA PAVAN — SIR CEDRIC HARDWICKE

"SECTION D'ASSAULT SUR SITTANZ"
STANLEY BAKER — GUY ROLFE

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED !
Ahuntsic — Salle climatisée !
MARLON BRANDO — KARL MALDEN
One eyed JACKS
DANNY KAYE — DANA WYNTER
ON THE DOUBLE
Lucerne Air conditionné ! "THE SECRET PARTNER", Stewart Granger, Haya Hararreet. "TWO LOVES", en couleurs, Shirley MacLaine, Laurence Harvey, Jack Hawkins.
Snowdon Climatisé ! 17e semaine : "NEVER ON SUNDAY", Melina Mercouri, Jules Dassin.
York Air climatisé — Van Horne
"THE PLEASURE OF HIS COMPANY", Technicolor, Fred Astaire, Debbie Reynolds, Lilli Palmer. "5 GOLDEN HOURS", Ernie Kovacs, Cyd Charisse, George Sanders.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25¢. Au Van Horne, parc de stationnement

"LE TROTTOIR"
JOHN DEREK
MILLY VITALE
Amherst SALLE CLIMATISÉE — Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851

JOUR D'AUBAINES AU PARC BELMONT
on s'amuse ! midi à minuit !
JOUR A 10¢ DEMAIN JEUDI
MANEGES 10¢ chacun ADULTE ou ENFANT
tous les manèges du ROYAUME DES ENFANTS à 5¢ chacun

LES TRIBUNAUX

Un policier, en revenant de son "travail", trouve un homme ivre couché dans son propre lit...

par Maurice MORIN

Quelle serait votre réaction si, après une grosse nuit de travail, vous rentreriez chez vous pour trouver "un gros méchant loup" couché dans votre lit !

Ce n'est pas l'histoire du Chaperon rouge qui se répète . . . mais une histoire vécue bien moderne et le "gros méchant loup" n'était pas un animal de la forêt.

Il s'agissait, tout simplement, d'un homme ivre qui "avait trouvé refuge" . . . et sans le savoir, vu son état d'ébriété . . . dans le domicile d'un policier de la métropole et qui, fatigué, s'était étendu dans un bon lit . . . si bon, qu'il avait perdu la notion du temps . . . pour cuver son vin.

L'aventure est arrivée à Henry Maxwell, 24 ans, 6535, 36e Avenue, Rosemont. Et le policier, qui croyait avoir un lit immaculé lors de son arrivée chez lui, est le sergent Roger Pépin, 5787, 11e Avenue, Rosemont.

La femme et les enfants de celui-ci étaient en dehors de la ville, en vacances, le 29 juillet dernier.

Maxwell a été accusé de tentative de vol avec effraction . . . car il y avait eu effraction, puisque le policier avait constaté le bris d'une serrure.

Hier, Maxwell subissait son enquête préliminaire devant le juge Marcel Gaboury qui, après avoir entendu le policier, a proposé une solution qui a été agréée par le policier, l'inculpé et son avocat, Me Martin Franklin.

Le paiement de la serrure évaluée à $15, tout simplement . . . parce que de l'aveu même de M. Pépin, Maxwell n'était pas entré dans son domicile pour commettre un vol. Il était trop ivre pour se former "une intention criminelle".

Et d'ailleurs, le jeune homme, lorsqu'il s'est senti rabroué, a été aussi surpris que le policier de se trouver dans un lit . . . lorsqu'il pensait se trouver chez des amis, avenue Laurier.

Il a fait d'ailleurs part de sa méprise au sergent de ville.

Et le policier a admis qu'il était vrai que Maxwell sentait la "tonne", qu'il était passablement ivre puisqu'il était couché tout habillé . . .

La morale de toute l'affaire : Maxwell y pensera désormais deux fois avant de pénétrer dans la maison qui n'est pas la sienne ou celle d'un ami.



Amende de $1,000 pour possession illégale de 227,000 cigarettes

Un citoyen de South-Durham, dans les Cantons de l'Est, Léo Labonté, 39 ans, a écopé d'une amende de $1,000, plus les frais, hier, après s'être reconnu coupable devant le juge Marcel Gaboury, d'avoir été trouvé en possession de 227,000 cigarettes américaines sur lesquelles les droits d'accise n'avaient pas été payés.

Me Rosaire Piotte, avocat de la défense, a obtenu un délai de deux mois pour le paiement de l'amende. Me Dollard Dansereau, avocat de la gendarmerie canadienne (RCMP), a réclamé l'imposition d'une lourde amende contre Labonté, soumettant que la saisie des cigarettes avait été l'une des plus considérables depuis plusieurs années. De son côté, Me Piotte fit valoir que le camion de son client avait été saisi, qu'il en perdait l'usage et que les cigarettes, de plus, demeureraient confisquées.

Après avoir pesé le pour et le contre de l'affaire, le juge Gaboury imposa une amende de $1,000 plus les frais ou trois mois de prison, à défaut de paiement. Labonté avait été accusé à la suite d'un accident. En effet, le camion au volant duquel il se trouvait était entré en collision avec une automobile, dans l'est de la ville.

Des policiers de la métropole, enquêtant sur les circonstances entourant cet accident, découvrirent les cigarettes, transmirent leurs constatations à la gendarmerie canadienne . . . avec le dénouement que l'on sait.

Roland Fortin accusé d'évasion

Tout cautionnement a été refusé à Roland Fortin, 29 ans, déjà sous le coup d'une accusation de vol à main armée, en dehors de la ville, accusé, cette fois-ci, d'évasion.

Fortin, qui a été appréhendé, la fin de semaine dernière, dans une maison de chambres sise au 2568 est, de la rue Saint-Jacques, avait pris la poudre d'escampette, le 30 juillet dernier, au moment où il se trouvait au deuxième étage de l'hôpital Saint-Luc où il avait été conduit pour y subir des traitements médicaux.

Pendant qu'il était sous garde, il avait trompé la surveillance de son gardien et était sauté d'une fenêtre du deuxième étage de l'institution . . . pour prendre la clef des champs.

Fortin avait été conduit de la prison de Bordeaux où il était détenu à l'hôpital Saint-Luc.

S'il se trouvait à Bordeaux, c'est qu'il y avait été conduit en attendant son enquête préliminaire ou son procès pour hold-up. Son enquête préliminaire dans la cause d'évasion s'instruira le 15.

Dosquet sera au régime sec

QUEBEC. — Les paroissiens de Dosquet, dans le comté de Lotbinière, se sont prononcés dernièrement en faveur du régime sec. Le vote, enregistré dans une proportion de 80 pour cent, a donné une majorité de 74 voix au régime de la prohibition. En effet, sur 253 votes, 213 se prononçaient en faveur du régime sec et 139 désiraient l'octroi de licences.

Il est accusé de hold-up

Inculpé dans une affaire de hold-up, Paul Provencher, 28 ans. 8315, 24e avenue, ville Saint-Michel, a comparu, hier après-midi, devant le juge Peter Shorteno. Tout cautionnement lui a été refusé et son enquête préliminaire a été fixée au 15 courant.

Provencher et son jeune frère de 17 ans, qui est présentement devant la Cour du Bien-être social, ont été accusés d'avoir mis en joue deux employés de Trans-Canada Shoes, Ltd., au moment où ils pénétraient dans l'escalier conduisant aux bureaux de l'établissement, 2451 est, rue Demontigny, le 4 août. Après avoir frappé ces deux employés, les deux frères s'emparèrent d'une somme de $676.79 et prirent ensuite la fuite dans une automobile.

Repérés plus tard, à la suite d'une chasse à l'homme, les policiers constatèrent que Provencher était au volant d'une automobile volée.

HORAIRES

Théâtres

ESTEREL (Ste-Marguerite) : "Une Femme douce" : les jeudis, vendredis, samedis et dimanches, à 9 h. 10.

Cinémas

ALOUETTE : "Exodus" : 8 h. Matinées à 1 h. 30 les merc., sam. et dimanche.
AVENUE : "No Love For Johnnie" : 12:45, 2:50, 5:00, 7:00, 9:20.
BIJOU : "Le Mystérieux Monsieur Barclay" : 12:10, 3:56, 7:22, 10:52; "Les Suspects" : 1:51, 5:01, 8:22.
CAPITOL : "The Ladies Man" : 10:00, 12:25 2:45, 5:05, 7:30, 9:50.
CHAMPLAIN et CREMAZIE : "Ben-Hur" : le dimanche : 12:30, 4:30, 8:30 ; du lundi au samedi incl. : 1:30 et 8:15.
CHATEAU, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, ROSEMONT et SAVOY : "Homicidal" : 3, 6:25, 9:55 ; "The Warrior Empress" : 1:25, 4:50, 8:20.
ELECTRA : "Embuscade" : 1:27, 4:25, 7:23, 10:21 ; "Watusi" : 12:, 2:58, 5:56, 8:54.
ELYSEE : "Une leçon d'amour" : 6 h. et 9 h. Le dimanche : 3, 6, 9 h.
FRANÇAIS et RIVOLI : "En cas de malheur" et "Le Grand Séducteur".
IMPERIAL : "South Seas Adventure" : 8 h. 40, le dimanche à 7 h. 30 ; matinées à 2 h. les samedis dimanches et mercredis.
KENT : "In The Nick : 2:45, 6:10, 9:40 ; "The Ugly Duckling" : 1:20, 4:45, 8:15.
LA SCALA : "Serments d'amour", "Dites . . . 33" ; "Trois jours à vivre" . Ouverture des portes à 5 h. 30 ; le samedi et le dimanche, à 12 h. 30.
LOEW'S : "By Love Possessed" : 10:20, 12:40, 2:50, 5:05, 7:20, 9:30.
MERCIER : "Embuscade" : 12:, 2:58, 5:56, 8:54 ; "Watusi" : 1:32, 4:30, 7:28, 10:26.
MONKLAND, REGENT : "Days Of Thrills And Laughter" : 11:25 ; 2:45; "The Wizard Of Bagdad" : 1:05, 4:23 ; "Return To Peyton Place" : 6:50, 9:10.
ORPHEUM : "Days Of Thrills And Laughter" : 11:30, 2:45, le dimanche à 12 et 3:10 ; "Wizard Of Bagdad" : 10, 1:10, 4:25 ; le dimanche à 1:40 et 4:50 ; "Return To Peyton Place" : 6:50, 9.
OUTREMONT, WESTMOUNT : "Swiss Family Robinson" : 11:05, 1:25, 3:50, 6:10, 8:30.
PALACE : "Parrish" : 10:40, 1:15, 3:55, 6:30, 9:05 ; les dimanches : 12:30 3:25, 6:20, 9:15.
PRINCESS : "20,000 Eyes" : 11:10, 1:20, 3:35, 5:45, 7:55, 10:15 ; "Walk Tall" : 10, 12:10, 2:20, 4:35, 6:45, 9:05.
SAINT-DENIS : "Les Suspects" : 12:20, 3:25, 6:26, 9:47; "Le Mystérieux Monsieur Barclay" : 2:25, 5:46, 9:07.

Un orchestre de 90 jeunes musiciens à Stratford

STRATFORD, Ont. (PCI) — Plus de 90 jeunes musiciens, venus de tous les coins du pays, sont réunis à Stratford, Ont., pour la seconde session de l'Orchestre national des Jeunes musiciens du Canada.

Durant deux semaines, ces jeunes filles et garçons, dont l'âge est de 16 ans en moyenne, passent cinq heures par jour à répéter avec l'orchestre, et environ quatre heures à suivre des cours de groupe.

Le directeur musical et chef d'orchestre, M. Walter Susskind, a choisi ces jeunes musiciens après les avoir entendus en audition à Montréal, Ottawa et Toronto, sur la recommandation de leurs professeurs et du Conseil national consultatif.

L'orchestre donnera un concert dans l'après-midi du 20 août, au théâtre du Festival de Stratford.

FESTIVAL

SUITE DE LA PAGE 18

THEATRE STELLA, 8 h. 30 p.m.: "Deburau".
MOUNTAIN PLAYHOUSE : 8 h. 30 p.m.: "The Boy Friend".
COMEDIE CANADIENNE : 9 h. p.m.: "L'Heure espagnole" et "La Serva Padrona".
CINEMA LOEW'S, 9 h. p.m.: "Lola".

Samedi

THEATRE LA POUDRIERE, 8 h. 30 p.m.: "Prudence Spurns a Wager".
THEATRE STELLA, 8 h. 30 p.m.: "Deburau".
MOUNTAIN PLAYHOUSE, 8 h. 30 p.m.: "The Boy Friend".
CINEMA LOEW'S, 10 h. a.m.: "Le grand Secret" ; 3 h. p.m. : "La Pyramide humaine" et "Description d'un combat" ; 6 h. p.m. : "Amélie ou le temps d'aimer" ; 9 h. p.m. : "L'Avventura".

SEVILLE : "The Bridge" : sur semaine, 2:30, 8:30 ; samedi et dimanche, 2:30, 7:00, 9:00.
SNOWDON : "Never On Sunday" ; 1:10, 3:15, 5:20, 7:30, 9:35.
STRAND : "Homicidal" : 11:50, 3:10, 6:30, 9:50 ; "The Warrior Empress" : 10:05, 1:25, 4:45, 8:05.

SALLE Du Barry
Cette toute nouvelle et somptueuse salle à manger est déjà réputée pour sa table unique et son atmosphère fashionable. Venez y applaudir
Naomi Stevens
brillante chanteuse à la voix douce du 31 juillet au 12 août
Danse avec l'orchestre de Nick Martin.
Réservations: RI 7-9861
Stationnement gratuit
SKYLINE HOTEL
6050 chemin de la Côte de Liesse



Au port d'Hamilton

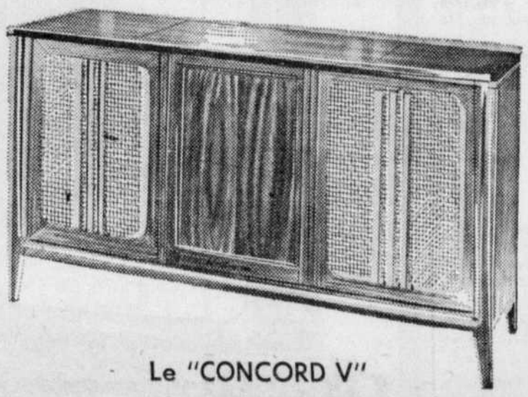
Les vérificateurs sont retournés au travail

HAMILTON. (PC) — Les 32 vérificateurs, membres du local 1879 de l'Association internationale des débardeurs, sont rentrés aut travail ce matin. Depuis le 11 juillet dernier ils refusaient de franchir les lignes de piquetage établies par les débardeurs affiliés au local 1654. Cependant, depuis vendredi, une injonction interdit le piquetage sur les quais. "Ainsi, techniquement, il n'y a plus de ligne de piquetage à traverser pour se rendre au travail et les membres de notre local ont décidé d'y retourner par un vote de 26 à 1", a déclaré le président de la section, M. Harry Saunders.

Au moment où l'arrêt de travail immobilisait les ports de Toronto et de Hamilton, ce petit local des vérificateurs était parvenu à s'entendre avec les employeurs sur le même contrat que les débardeurs des autres ports avaient rejeté. Aussi, les dirigeants internationaux du syndicat ont demandé de retarder la signature de l'entente. Ainsi, aujourd'hui, les vérificateurs sont rentrés au travail au taux horaire (provisoire) de $1.75 au lieu des $2.15 que leur accordait les négociations terminées il y a trois semaines.

Pour ce qui est des débardeurs eux-mêmes, la grève se poursuit et ils contesteront, demain, la demande faite à un tribunal de Toronto par les autorités du port de Hamilton et deux entreprises de déchargement et entreposage à l'effet de prolonger indéfiniment l'injonction accordée la semaine dernière.

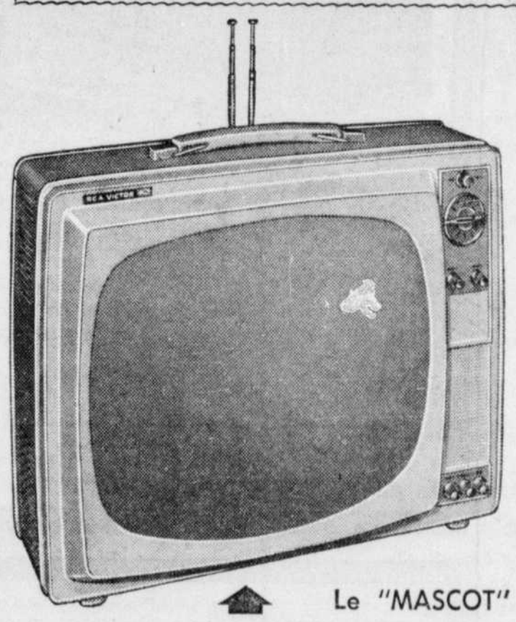
Ed. Archambault INC
à 500 EST, STE-CATHERINE
à 2140 DE LA MONTAGNE
ARCHAMBAULT ABAISSE LES PRIX
DE $80.00 À $275.00
SUR RADIOS-PHONOS STEREOPHONIQUES ET TELEVISEURS
DE MARQUES ELECTROHOME ET RCA VICTOR
Economisez $275.00 sur l'un de ces deux
RADIOS-PHONOS STEREOPHONIQUES
ELECTROHOME
PRIX REGULIER $790.00 SPECIAL $515.00
NOS TERMES FACILES
Aucun comptant requis sauf le paiement de la taxe de vente, le solde payable en 12, 24 ou 36 mois.



Le "CONCORD V"
Radio AM/FM de 12 lampes avec 2 indicateurs d'accord visuels, pourvu de 7 commandes à boutons-poussoirs pour la réception AM haute-fidélité. Nouveau tourne-disques Garrard, type "A", 4 vitesses avec changeur automatique. Préamplificateur de 4 lampes et amplificateur de 8 lampes. Superbe cabinet fini noyer, noyer suédois, acajou, teck huilé ou arbre fruitier champagne.
PRIX REGULIER $790.00 — SPECIAL $515.00



Le "TUSCANY"
Radio AM/FM de 12 lampes avec 2 indicateurs d'accord visuels. Tourne-disques, 4 vitesses, avec changeur automatique Garrard, plateau avec interrupteur automatique et bras de "pick up" type professionnel et cercle équilibré. Superbe cabinet fini noyer ou acajou.
PRIX REGULIER $790.00 — SPECIAL $515.00



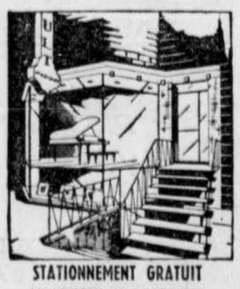
Le "MASCOT"
TELEVISEUR PORTATIF RCA VICTOR, modèle 17-PT-914. Ecran de 17". Châssis avec transformateur qui assure 18,000 volts de puissance d'image. Equilibreur automatique des canaux. Circuits traités au cuivre. Antenne télescopique à même. Cabinet fini ivoire.
PRIX REGULIER $259.95 SPECIAL $179.95
ECONOMIE DE $80.00
TELEVISEUR CONSOLE RCA VICTOR, modèle 23-TC-514. Ecran de 23" à "Image totale". Châssis de haute progression avec transformateur de puissance. Circuits de sûreté scellés. Tonalité FM "fidélité balancée" à haut-parleurs jumelés. Contrôle sonore. Indicateur de canaux illuminé. Console fini noyer.
PRIX REGULIER $399.95 SPECIAL $259.95
ECONOMIE DE $140.00
TELEVISEUR
RCA VICTOR
aux dimensions nouvelles en vision et en tonalité
Voici les principales caractéristiques du nouveau téléviseur "JAMISON", modèle 23-TC-514 illustré ci-dessous : (a) Nouvel écran "Image Totale" de 23" ; la forme nouvelle laisse voir une plus grande image d'un coin à l'autre. (b) Syntonisateur "New Vista" de longue portée, le plus sensible créé à date ; plus puissant pour les régions de réception difficile. (c) Nouveau châssis, lampes et circuits améliorés. (d) Transformateur d'une puissance de 20,000 volts. (e) Télécommande sans fil.



Le "JAMISON"



STATIONNEMENT GRATUIT
AU STATIONNEMENT ST-DENIS
1220 ST-DENIS
LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA
Ed. Archambault INC
La maison de confiance
500 est, STE-CATHERINE VI. 9-6201
2140 de la MONTAGNE VI. 5-6202
Ouverts jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures p.m.



STATIONNEMENT GRATUIT
AU "PIGEON HOLE PARKING"
1445 DE LA MONTAGNE

OBTENEZ VOTRE

CERTIFICAT D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ

DE

Wawanesa

LES TAUX SONT BAS

DIX MOIS POUR PAYER

TOUT GENRE DE RISQUE CONSIDÉRÉ

Signalez

NOTRE NOUVEAU NUMERO

735-2211

8585 BOULEVARD DÉCARIE

aussi centres d'achat Boulevard Pie IX — Ville Jacques-Cartier et Dorval — 5688 Avenue Verdun coin de Moffat — 504, rue St-Georges, St-Jérôme

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC

Wawanesa

ACTIF : PLUS DE $33,000,000

Une inspiration pour le Québec

La province pourrait traiter son minerai comme la France exploite son gaz, à Lacq

par **Roland PREVOST**

Au moment oq le gouvernement provincial — si l'on en croit les rumeurs — se prépare à créer une industrie de l'acier dans laquelle il aurait une participation, nous avons intérêt à savoir ce que peut donner de telles associations patronat-Etat. En voici donc un exemple convaincant.

En 1949, la Société nationale des pétroles d'Aquitaine découvrait à Lacq (dans le sud-ouest de la France, près de Lourdes) un gisement de pétrole d'importance moyenne qui est encore en exploitation. En 1951, en sondant plus profondément, soit à plus de 3,000 mètres, on atteignait un gisement énorme de gaz naturel qui tient aujourd'hui une place extrêmement importante dans l'économie française.

Le gouvernement français ne pouvait prendre le risque d'une main-mise du capital étranger sur toute la vie nationale. Le risque était sûrement là puisque déjà des intérêts américains participaient à l'exploitation du pétrole de Lacq. Le Bureau de recherche des pétroles (organisme d'Etat à administration autonome) possède 51 pour 100 des actions de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine : l'entreprise est donc française et elle le restera.

De passage à Montréal après une tournée des principales usines de plastiques de notre continent, deux jeunes chimistes de la S.N.P.A. MM. Max Cagnone et Patrick de la Brunière, en ont entrouvert les portes :

— La production du gaz de Lacq atteint cette année 20 millions de mètres cubes par jour. Le gaz naturel alimente des industries sur une grande partie du territoire français; une région entière — le Sud-Ouest — qui n'avait pu jusqu'ici sortir de son économie agricole est entièrement transformée; la France est devenue troisième producteur de soufre; la production de maints produits chimiques est fortement augmentée: méthanol, essence, acétylène, ammoniac, propane, butane, etc., et l'industrie de l'aluminium s'est accrue de 50 pour 100. Tout cela, et plus encore qu'il serait trop long d'énumérer, à cause de ce gisement de gaz naturel, le plus important d'Europe.

Au terme de leur voyage aux Etats-Unis, MM. Cagnone et de la Brunière constatent que Lacq ne le cède à aucune installation du genre pour l'automation et les techniques de production. Un seul homme y contrôle les 35 puits et le traitement des produits se fait avec un personnel incroyablement minime.

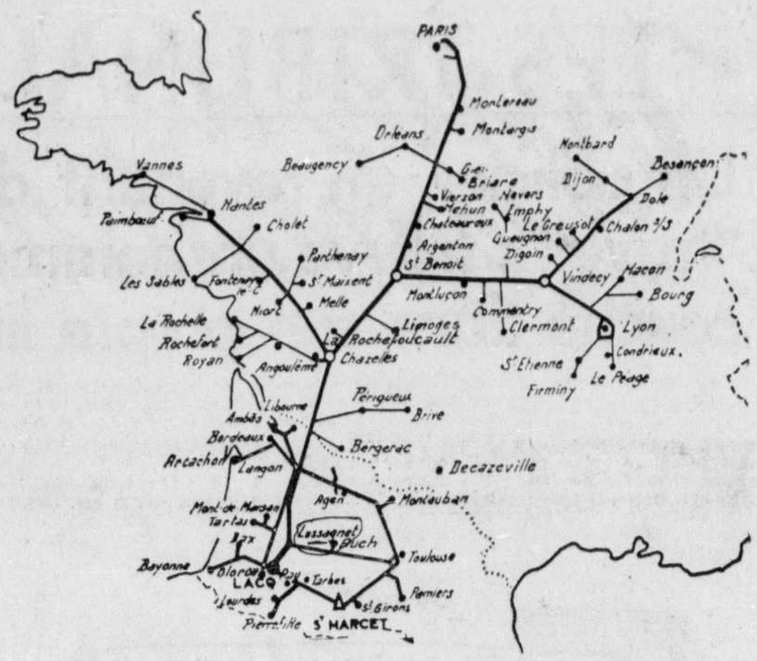
Le départ de l'entreprise n'a pas été facile. A l'état brut, le gaz de Lacq est acide et toxique, contenant en effet 15 pour cent d'hydrogène sulfuré et environ 10 pour cent de gaz carbonique. Aucun acier ne résistait à une substance aussi corrosive. Appelés à la rescousse, les experts américains se mirent au travail et proposèrent des alliages nouveaux, mais en vain : les canalisations duraient quelques jours à peine. Les métallurgistes français reprirent leurs recherches et mirent au point des aciers qui, à la grande surprise de tous les spécialistes, donnent des canalisations qui durent depuis des années.

Presque aussi difficile que la mise en service du gisement de Lacq, l'aménagement d'un entrepôt souterrain pour le gaz naturel. La production et le transport du gaz naturel exigent des investissements considérables : il faut donc assurer un rendement aussi régulier que possible. Mais la consommation, elle, n'est pas du tout régulière : elle varie non seulement suivant les heures de chaque jour mais aussi suivant les mois et les saisons. Comme les canalisations ne suffiraient pas à garder les réserves pour les maximums de consommation, on doit de toute nécessité entreposer le gaz.

Aux Etats-Unis, on utilise les "poches" de pétrole épuisées, dont on connaît les dimensions, l'étanchéité, etc. Comme il n'existe pas, en France, de gisement épuisé d'hydrocarbures, les ingénieurs et les géologues de la S.N.P.A. ont dû inventer, au sens propre du mot, un réservoir naturel souterrain, c'est à-dire une formation poreuse surmontée d'une couche de roches imperméables.

Après de nombreuses recherches sismiques, une telle formation fut trouvée à Lussagnet. Endroit idéal si l'on considère que le réservoir pourra éventuellement stocker 500 millions de mètres cubes de gaz naturel épuré, et qu'en outre il est situé non loin de Lacq et des conduites principales en direction du nord.

A un rythme moyen de production de 20 millions de mètres cubes par jour, le gisement de Lacq durera une trentaine d'années, d'après les prévisions les plus raisonnables. La S.N.P.A. possède en outre au Sahara un gisement énorme de gaz naturel non sulfureux, qui alimente actuellement Oran et Alger; on prévoit la construction d'un gazoduc sous-marin entre Oran (Algérie) et Carthagène (Espagne), soit une distance de 200 kilomètres. La production de ce gisement africain devrait alors atteindre 100 millions de mètres cubes par jour.



LE GAZ NATUREL atteint maintenant une grande partie du territoire français et, grâce à la clairvoyance du gouvernement, cette ressource naturelle a provoqué la création d'un grand nombre d'industries, en particulier dans le Sud-Ouest. Sur cette carte, on peut repérer Lacq dans l'angle inférieur gauche, près de Lourdes; un peu au-dessus, à droite, Lussagnet, où se trouve le grand réservoir souterrain pour l'entreposage du gaz de réserve.

Attention!

AUTOMOBILISTES

Tenez-vous à rester au volant de votre voiture?

Aux termes de la Loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile, votre permis de conduire sera suspendu et vos plaques d'immatriculation seront confisquées en cas d'accident, que vous soyez en faute ou non, si vous ne pouvez présenter immédiatement une preuve de solvabilité.

Vous pouvez présenter les preuves de solvabilité suivantes:

1. Un certificat d'une compagnie d'assurance attestant que vous avez une assurance de responsabilité: c'est la façon la plus usuelle.
2. Un certificat délivré par le Bureau des véhicules automobiles sur remise par vous d'une garantie de cautionnement ou d'un dépôt de $25,000 par automobile, ou sur remise par votre compagnie d'une garantie d'assurance; s'il s'agit d'une corporation, un certificat du surintendant des assurances attestant qu'elle a en fiducie un fonds d'assurance suffisant.

A compter du 1er octobre, le fait d'être impliqué dans un accident sans avoir de preuve de solvabilité aura les conséquences suivantes:

Le directeur du Bureau des véhicules automobiles suspendra votre permis de conduire et fera enlever les plaques d'immatriculation de *tous* vos véhicules.

Avis AUX VICTIMES D'ACCIDENTS DE LA ROUTE

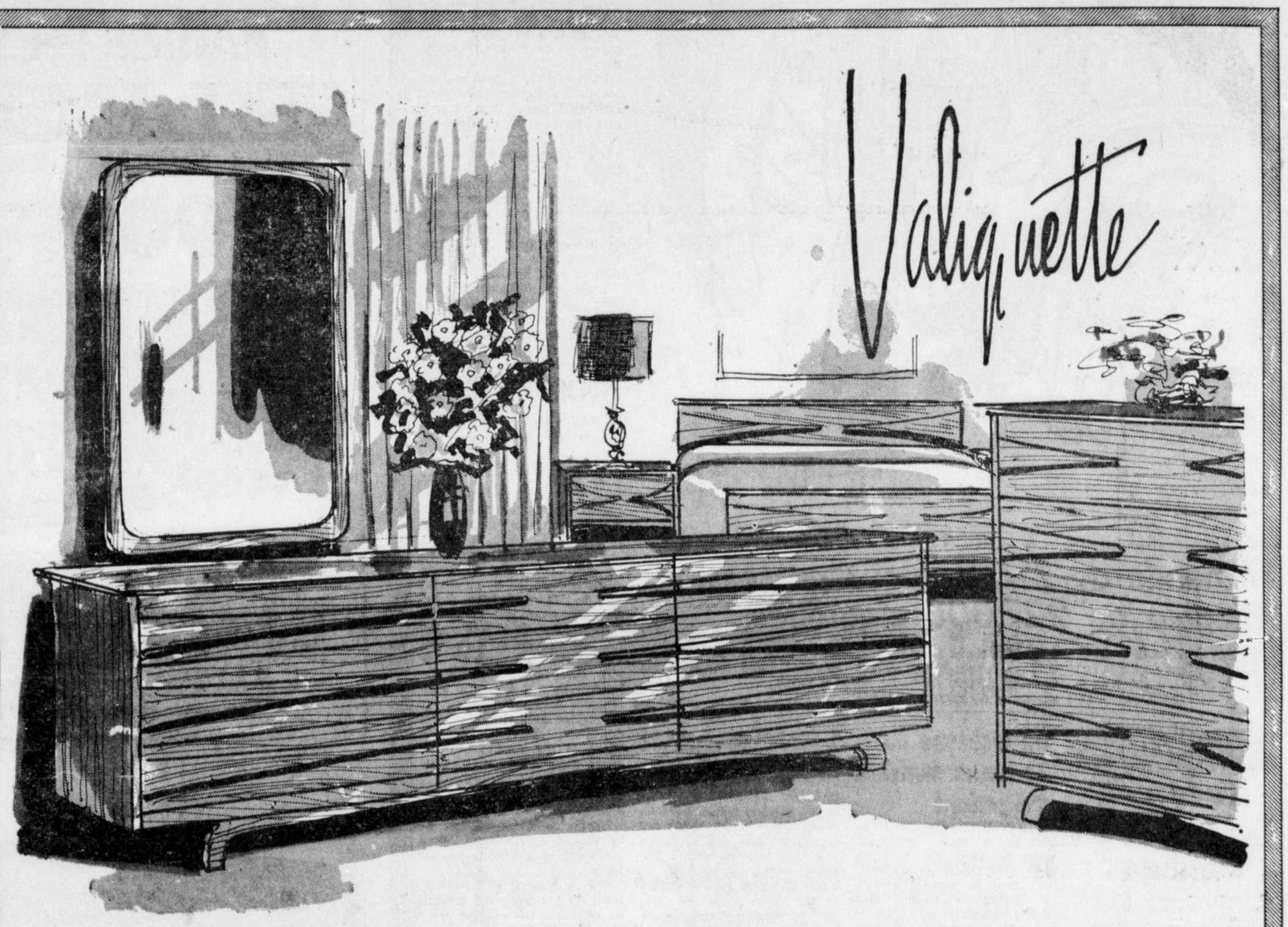
A compter du 1er octobre, si vous êtes victime d'un accident dont vous n'êtes pas responsable et si le conducteur en faute ne peut payer les dommages ou est inconnu, le Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile vous dédommagera jusqu'à concurrence des limites fixées par la loi. Le conducteur responsable n'aura pas le droit de conduire à nouveau tant qu'il n'aura pas remboursé au Fonds le montant qui vous a été payé et tant qu'il n'aura pas déposé une preuve de solvabilité pour l'avenir.

Pour de plus amples renseignements, écrivez à C.P. 9, Station H, Montréal, ou communiquez avec un des Bureaux des véhicules automobiles.

Automobilistes! NE PERDEZ PAS VOS PRIVILÈGES DE CONDUIRE!

PROCUREZ-VOUS SANS TARDER VOTRE PREUVE DE SOLVABILITÉ!

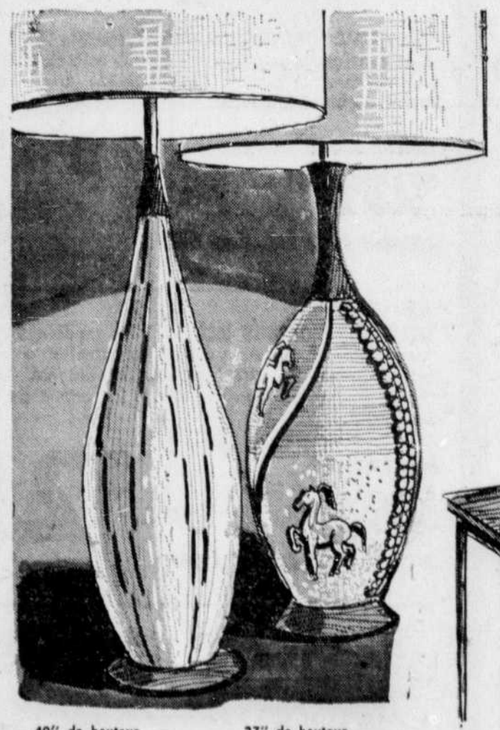
FONDS D'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACCIDENTS D'AUTOMOBILE QUÉBEC, P.Q.

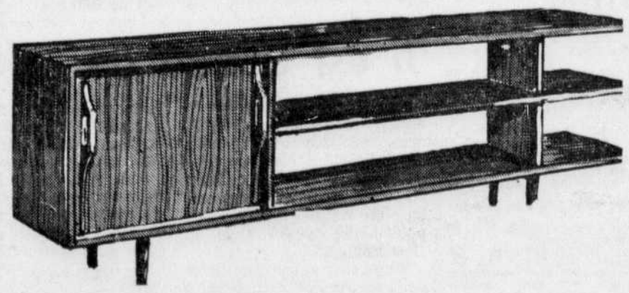


Splendide mobilier de chambre de style tout à fait remarquable et à divisions imposantes. Bureau double de 86" de longueur contenant 9 tiroirs, miroir encadré de noyer, 31" x 42", un chiffonnier de 40" de largeur à 4 tiroirs et un lit de 4'6" à panneaux ; noyer fini à l'huile. **295.00**

Table de nuit **35.00**

JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER





Meuble pouvant servir de cloison partielle dans une pièce, un compartiment fermé par 2 portes coulissantes et une bibliothèque. **75.00**



Pupitre de noyer fini mat 2 tiroirs. **29.00**

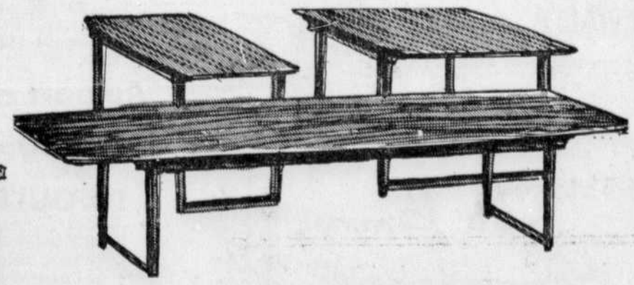


Table à café de 60" de longueur aux lignes typiquement scandinaves ; huilée à la main sur noyer de choix ; toutes les parties structurales sont de noyer solide. **39.00**

Table de bout de même série **39.00**

Table de coin de même série. **39.00**

40" de hauteur

Lampe de table avec base de noyer et céramique blanche et brune, abat-jour de matériel blanc. Prix spécial **15.00**

37" de hauteur

Lampe de table de céramique blanche garnie d'or sur base de noyer, abat-jour blanc. Prix spécial **15.00**

HEURES D'AFFAIRES :

Ouvert de 9 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m

Ouvert les jeudi et vendredi soir.

Ouvert le samedi jusqu'à 5 h. 30 p.m.

N.-G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine est VI. 2-8811

Vente de Rénovation

KRESGE'S

REOUVERTURE LE 10 AOUT

6583 rue ST. HUBERT — OUVERT jusqu'à 9h. 30 p.m. JEUDI et VENDREDI



GRATIS!

- MESURES D'UNE VERGE
- BALLONS
- POISSON (apportez votre contenant)
- SACS A EMPLETTES.



BLOUSES pour DAMES

Pimpantes cotonnades dans un très grand choix de modèles et couleurs. Tailles : 12-20.

REG. .67
SPECIAL DE REOUVERTURE
2 pour $1.00

A NOTRE FONTAINE...

DINER A LA DINDE

SPECIAL DE REOUVERTURE **55¢**

NOMBREUX SPECIAUX NON ANNONCES EN VENTE JEUDI, VEND., SAM. LES 10-11-12 AOUT



TARTE aux POMMES

A LA MODE **KRESGE**

20¢

NYLONS MAILLES

DE 1ère QUALITE
Une paire et un extra.
Rég. 98¢ pqt
SPECIAL DE REOUVERTURE Pqt **77¢**

NYLONS d'adolescentes

Maillés sans couture, première qualité
Rég. 89¢
SPECIAL DE REOUVERTURE
2 PAIRES $1.49

COUVERTURES POUR BEBES

Couverture "Norman"... environ 36 x 50"
REG. $1.79
SPECIAL DE REOUVERTURE **$1.37**

Couvertures "Deepdown"... environ 36 x 50"
REG. $2.98
SPECIAL DE REOUVERTURE **$1.87**

NAPPES COTON IMPRIME

Taille 50 x 50"... Dessins et couleurs divers.
REG. .98
SPECIAL DE REOUVERTURE **77¢**

ROULEAUX A FRISER

Huit rouleaux et 16 bobby pins au paquet.
REG. $1.00
SPECIAL DE REOUVERTURE **57¢**

MELANGE BRIDGE

de Lowney Rég. 59¢ lb
SPECIAL DE REOUVERTURE lb **47¢**

Cacahuètes Rég. 29¢ lb
REOUVERTURE SPECIAL DE lb **25¢**

PAQUET de PEIGNES

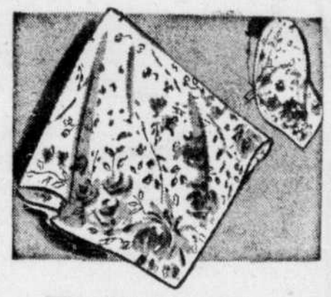
POUR LA FAMILLE
10 peignes variés. Rég. 25¢
SPECIAL DE REOUVERTURE — le pqt **17¢**

PLATS et BOLS

DE FORME ORIGINALE
REG. 59¢
SPECIAL DE REOUVERTURE **2 pour 77¢**

OREILLERS

couverture en piqué. 18 x 24, 4". Oreillers en tissu spongieux filamenté.
REG. $1.98
SPECIAL DE REOUVERTURE **$1.47**



FICHUS

Carrés, mélange soie et rayonne, imprimés motifs de couleurs vives. Environ 31 x 31".
REG. .59
SPECIAL DE REOUVERTURE **39¢**

Carrés chiffon imprimé, 32 x 32".
REG. .98
SPECIAL DE REOUVERTURE **29¢**



CULOTTES EN CELASUEDE * RAYONNE pour DAMES

Gousset double et élastiques aux jambes. P.M.G.
4 pour $1.00

*Celanese, marques déposés



PYJAMAS de FLANELLETTE

Manches longues. Chacun dans un sac de poly.
POUR GARÇONS — Rég. $1.49
SPECIAL DE REOUVERTURE **$1.17**



CHEMISES SPORT

DE FLANELLE POUR GARÇONS

Manches longues, poignet 1 bouton, col, 2 poches et bouton à l'avant. Motifs assortis.
REG. $1.59
SPECIAL DE REOUVERTURE **99¢**



BAS EXTENSIBLES

"TYCORD" POUR HOMMES

1ère qualité
REG. $1.50
SPECIAL DE REOUVERTURE **99¢** la paire

TABLIERS LONGS

Cotonnade lustrée aux couleurs et motifs variés.
Rég. $1.49
SPECIAL DE REOUVERTURE **77¢**

SACS A MAIN D'AUTOMNE

Modèles variés, couleurs dernier cri pour l'automne.
Rég. $1.49
SPECIAL DE REOUVERTURE **97¢**

CARDIGANS pour jeunes filles

Chandails Helence à manches longues. Couleurs assorties. Grandeurs : 8 - 14.
Rég. $3.98
Spécial de réouverture **$3.33**

ROBES pour ENFANTS

Coton uni avec jolies manches bouffantes. Plusieurs couleurs. Rég. 98¢. Spécial de réouverture **77¢**

EPINGLES à CHEVEUX

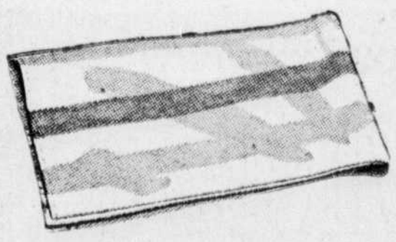
VASSARD à pointe relevée et coussinée.
Rég. 25¢
Spécial de réouverture **17¢**

SOLDE de BIJOUTERIE

Epingles, boucles d'oreilles, colliers...
Valant jusqu'à 79¢
SPECIAL DE REOUVERTURE, ch. **39¢**

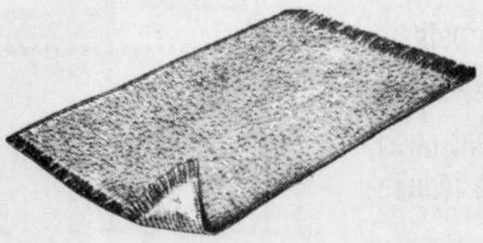
AMPOULES

Kresco, intérieur givré. 25, 40, 60 watts.
SPECIAL DE REOUVERTURE, ch. **14¢**



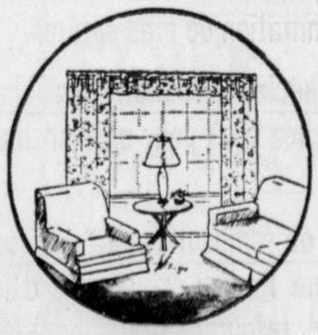
LINGE à VAISSELLE

22 x 32, couleurs et motifs variés.
REG. .39
SPECIAL DE REOUVERTURE **3 pour $1.00**



CARPETTE

Couleurs unies. Dimensions : 24 x 36.
EN FREEZE de COTON — Rég. $1.98
SPECIAL DE REOUVERTURE **$1.67**



RIDEAUX DOUBLES

PLASTIQUE — Rég. $1.98
36" x 84" — Motifs et couleurs assorties.
SPECIAL DE REOUVERTURE **99¢**

COUCHE DE FLANELLETTE

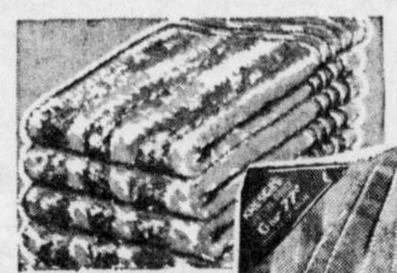
Rég. $2.98
SPECIAL DE REOUVERTURE **$2.29**



TASSES et SOUCOUPES

DE FAIENCE — REG. 25¢

Parfaites pour l'usage quotidien... Attrayants motifs.
REOUVERTURE SPECIAL DE **6 pour 98¢**



DEBARBOUILLETTES

Rég. 90¢
6 débarbouillettes 12" x 12" à multiples rayures dans emballage.
SPECIAL DE REOUVERTURE **77¢** paquet

SERVIETTES. Rég. 49¢

15 x 26, rayures multiples.
SPECIAL DE REOUVERTURE **33¢**

SERVIETTES DE BAIN. Rég. 79¢

Approx. 22 x 42, rayures multiples.
SPECIAL DE REOUVERTURE **57¢**

PANIERS à LINGE RONDS

Couleurs variées
REG. $1.29
SPECIAL DE REOUVERTURE **99¢**



TABLES-CABARETS — Rég. $1.98

SPECIAL DE REOUVERTURE **$1.57**
Plusieurs motifs au choix

THEIERE REG. 79¢

Contenance de 6 tasses. Trois modèles. — Motifs gais.
SPECIAL DE REOUVERTURE **57¢**



JOUETS A FRICTION EN METAL

Grand choix. Rég. 79¢
SPECIAL DE REOUVERTURE **2 pour 97¢**

PERRUCHES et CAGES

Oiseaux sains avec cage
SPECIAL DE REOUVERTURE **$5.98**



A la conférence d'Arvida:

M. René Hamel adressera la parole devant les pompiers de la province

ARVIDA. (L. B.) — M. René Hamel, ministre du Travail et des Affaires municipales dans le cabinet Lesage, portera la parole, samedi, au banquet-clôture de la troisième conférence biennale de la Fédération provinciale des pompiers, qui débutera, demain, à Arvida.

Le président de la Fédération nous confiait, hier, que le ministre parlera probablement des amendements qui seront prochainement apportés aux lois provinciales concernant la prévention et le combat de l'incendie. On sait, par ailleurs, que la Fédération préconise depuis une douzaine d'années l'adoption d'une "loi des départements d'incendies", comme il en existe dans toutes les provinces importantes du pays, notamment en Ontario. "Les pertes causées par le feu ont été de près de $50,000, et nous soutenons que notre province est un des coins du monde où elles sont les plus élevées", nous a déclaré M. A. Plante.

Egalement, la Fédération s'attend à ce que M. Hamel traite, samedi soir, au Saguenay Inn, où seront tenues les assises de la conférence, de la réorganisation du Commissariat des incendies de la province.

La journée de demain sera consacrée à l'étude des problèmes particuliers aux employés municipaux. Après l'ouverture, à laquelle participeront plusieurs personnalités du monde politique, syndical et religieux, le R. P. Morin, S.J., observateur ecclésiastique de la FPPQ, enseignera aux délégués "comment développer leur personnalité pour mieux défendre leur cause". Dans l'après-midi, le confrère Jean-Robert Gauthier, conseiller juridique de la Centrale professionnelle des employés de corporations municipales et scolaires, attaquera trois sujets : A — l'employé municipal en face du code du travail; B — les négociations et l'arbitrage; C — le rôle d'un syndicat d'employés municipaux dans sa communauté.

Le soir, M. Fernand Daoust, représentant international de l'Union des produits chimiques et atomiques, discutera d'action politique au cours d'un forum mixte.

Au cours des autres journées, les délégués étudieront plusieurs résolutions dont certaines porteront sur des amendements proposés à la constitution de la FPPQ, et de la Caisse mutuelle de secours. Une des plus importantes résolutions, soumise par l'exécutif, traitera de la solidarité à rechercher avec les autres groupements syndicaux d'employés municipaux.

Tous les locaux affiliés enverront probablement des délégués, de même que certains départements d'incendie où les pompiers sont en voie de s'organiser. Les délibérations seront dirigées par M. André Plante, président de la FPPQ.



ROI DE LA JUNGLE si vous voulez, féroce à l'occasion, un lion sait tout de même se comporter en "homme du monde" surtout quand une jolie femme vient flatter sa crinière. Et plus encore quand la visiteuse s'appelle "Bob Bon".

NUMÉROS TOUT-CHIFFRES



VOYEZ, CES CENTRAUX N'ONT PLUS DE NOMS!
LE PREMIER GROUPE DE

NUMÉROS À 7 CHIFFRES

FIGURE DANS LA NOUVELLE ÉDITION DE L'ANNUAIRE DE MONTRÉAL

Dans cette première étape de l'uniformisation de tous les numéros de Montréal en numéros "tout-chiffres", 2 chiffres remplacent les 2 lettres du nom des cinq centraux suivants à Montréal:

Pour le central CRescent 2
272 remplace **CR2**

Pour le central LAfontaine 5
525 remplace **LA5**

Pour le central HUnter 4
484 remplace **HU4**

Pour le central RAymond 1
721 remplace **RA1**

Pour le central POntiac 6
766 remplace **PO6**

Remarquez que les chiffres occupent la même position que les anciennes lettres sur votre cadran.

Quels abonnés auront des numéros à 7 chiffres? Tous nos abonnés desservis par les 5 centraux ci-dessus... plus, dans *tous* les centraux, nos nouveaux abonnés et ceux qui déménagent... et, dans quelques années, tous nos abonnés de Montréal et des environs.

Pourquoi adopter des numéros à 7 chiffres? Les numéros "tout-chiffres" font partie de notre programme d'amélioration. Ils permettront un plus grand nombre de combinaisons de numéros et d'indicatifs en prévision d'une expansion future; ils s'adapteront au réseau de "Composition Interurbaine Directe" de l'Amérique du Nord et constitueront une autre étape dans nos efforts constants pour vous procurer le meilleur service téléphonique possible.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

P.S. Le nouvel annuaire téléphonique contient également beaucoup d'autres numéros nouveaux ou changés. Veuillez le consulter avant de composer *tout* numéro!

KRAFT GARANTIT QUE:
PARKAY EST LA PLUS DÉLICIEUSE MARGARINE SUR LE MARCHÉ!
et voici une offre gratuite pour le prouver!

UNE LIVRE GRATIS



quand vous achetez deux livres de la nouvelle MARGARINE PARKAY KRAFT

● Faite d'huile végétale 100% pure. Kraft la prépare en vue de vous offrir le maximum de saveur et de fraîcheur.

● Enrichie de vitamines A et D. Parkay contient aussi de l'huile liquide bienfaisante pour vous aider à réduire votre consommation de gras saturés.

● Sachet spécial de colorant dans chaque boîte. Mélangez Parkay chez vous pour obtenir une margarine jaune doré.

● Garantie de remboursement de Kraft. Si vous ne convenez pas que Parkay est la plus délicieuse margarine sur le marché, retournez simplement les deux livres avec la boîte vide de la troisième et votre prix d'achat vous sera remboursé en entier.

ÉCONOMISEZ 5¢
SUR PARKAY "COLOR KWIK"!

Le nouveau moyen facile d'obtenir une margarine jaune doré.

La boîte "Color Kwik" Parkay contient de la margarine et un sachet de colorant dans un sac en plastique.

Il s'agit de presser et de "pétrir" le sac pour que votre Parkay devienne jaune doré. Vos mains ne touchent jamais la margarine!

MARGARINE PARKAY KRAFT

Faite d'huile végétale pure et fraîche! S'étend bien même quand elle est très froide!

Suite de "Mein Kampf"

Le deuxième livre d'Hitler

FRANCFORT, Allemagne de l'Ouest, (PA) — Adolf Hitler avait prédit, dans un livre qui ne fut pas publié de son vivant, que l'Allemagne prendrait la tête d'une alliance — dont la Grande-Bretagne ferait partie — contre les Etats-Unis.

Il fit sa prédiction, en 1928, avant son arrivée au pouvoir, dans un livre qui fait suite à "Mein Kampf", la Bible du nazisme. Le livre, intitulé "Le deuxième livre d'Hitler", vient de paraître.

Hitler y dit en substance qu'une fois le péril américain écarté, l'armée allemande serait en mesure de s'assurer l'espace vital nécessaire à l'Allemagne dans l'Est, entendant par là l'Union soviétique.

L'Union soviétique, écrit-il, s'écroulera après l'anéantissement de ses "chefs juifs" parce que les Slaves sont incapables de défendre un Etat.

La guerre était inévitable, ajoute-t-il, et quand l'Allemagne gagnerait une bataille cette victoire serait le commencement d'une nouvelle lutte.

Le livre d'Hiler a été publié dans une édition à tirage limité, largement à l'usage des historiens. Les bénéfices réalisés seront versés aux victimes du nazisme.

Le manuscrit qui était caché dans un coffre-fort de la maison centrale de publications nazies à Munich fut saisi par l'armée américaine en 1945 et envoyé à Washington.

Le livre a été publié par la maison d'édition "Deutsche Verlagsanstalt" de Stuttgart pour le compte de l'Institut d'Histoire contemporaine de Munich, qui se consacre à l'étude de la période nazie.

Dans l'essentiel, le livre, dont le titre a été inventé par l'éditeur, nous montre un Hitler prônant la guerre perpétuelle comme la force motrice la plus puissante pour l'épanouissement de l'humanité. Le livre reprend aussi les thèmes chers à Hitler sur les "parasites juifs" et "le métissage des races" comme des menaces à l'avenir du monde.

Les alliés de l'Allemagne devaient être l'Italie fasciste et l'Angleterre avec ses colonies. Afin de gagner l'amitié de l'Angleterre, Hitler était prêt à renoncer à ses demandes pour des colonies et limiter les convoitises allemandes sur le marché mondial.

Clôture de la neuvaine à l'Oratoire

La grande neuvaine d'action de grâces à l'Oratoire St-Joseph prendra fin, ce soir, jour anniversaire de naissance du frère André. S. Exc. Mgr J.-Roméo Gagnon, évêque d'Edmunston, au Nouveau-Brunswick, chantera une messe pontificale à 9 h., ce soir, dans la basilique. Le R.P. Bédard, des Missionnaires de la Salette, le prédicateur de la neuvaine, prononcera son dernier sermon.

Mgr Gagnon présidera cet après-midi le pèlerinage des malades et la réception de nouveaux Grands Associés du Frère André. On prévoit que plusieurs centaines de pèlerins viendront à l'Oratoire cet après-midi. Le pèlerinage des malades recevra entre autres de nombreux fidèles des paroisses de Ville d'Anjou. Le maire de cette municipalité, M. Ernest Crépeault, sera à la tête des fidèles.

Depuis le début de la neuvaine, des milliers de personnes se sont rendues au sanctuaire de la montagne. Deux imposants pèlerinages de malades s'y sont déroulés, le premier jour de la neuvaine et lundi dernier. Le 1er août, S. Exc. Mgr Edouard Jetté, auxiliaire à Joliette, dirigeait un pèlerinage de ses diocésains. Lundi dernier, c'était au tour de Son Exc. Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield, de conduire de nombreux diocésains, de Valleyfield et des environs et de l'île Perrot au sanctuaire fondé par le Frère André.



MGR J.-ROMEO GAGNON

Promener son lion dans une Cadillac est mal vu à N.-Y.

NEW YORK, (UPI-AFP) — Le gardien d'un parking du centre de New York, faisant sa tournée a aperçu hier, un énorme lion qui dormait paisiblement sur le siège d'une luxueuse voiture blanche. Affolé, le gardien alerta la police, les experts en lion et des inspecteurs de la Société protectrice des animaux. Le propriétaire du fauve, un dompteur, pendant ce temps-là déjeunait dans un restaurant tout proche, en compagnie de Mlle "Bon Bon" Bass, une jeune femme avec laquelle il a monté un numéro ... et avec laquelle il doit se marier.

Après un bon moment, alors que les inspecteurs ne savaient que faire, arriva sur les lieux le maître du fauve, un homme d'apparence tranquille. L'un des agents de la Société protectrice des animaux le sermonna vertement pour avoir laissé cruellement la pauvre bête sans eau par un soleil de plomb ... "Que dites-vous ... cruellement ! la température normale pour les lions est de 120 degrés, or il n'en fait que 91, la bête est donc à son aise, répliqua le dompteur".

Flynn, tel est le nom de l'homme du cirque, expliqua qu'il était en route pour la foire de Cumberland, lorsqu'il décida de s'arrêter avec sa compagne dans un restaurant. Celle-ci danse sous le nom de "Bon Bon". Elle a déclaré: "J'aime le lion! mais de là à en épouser le propriétaire ... !

Puis avec aisance elle passa la tête à travers la portière du véhicule et embrassa "King Kado" un jeune lion, domestiqué "doux comme un agneau". Cette scène touchante n'apaisa pas pour autant les policiers qui infligèrent deux procès-verbaux au dompteur et un troisième au gardien du parc de stationnement pour avoir laissé stationner un véhicule transportant un lion. La loi le défend formellement à New York.

ANNONCE

POUR les REINS et les DOULEURS RHUMATISMALES

Après 35 ans, beaucoup d'hommes et de femmes souffrent de troubles urinaires. Les déchets et les bactéries irritent souvent les voies urinaires délicates. Vous vous sentez fatigué, vieilli, énervé et vous souffrez de maux de dos, douleurs rhumatismales, articulaires, sciatiques ou névritiques. Des milliers de personnes trouvent un soulagement rapide avec CYSTEX, antiseptique urinaire et analgésique. Les reins fonctionnent mieux, la douleur disparaît et le sommeil revient. Vous vous sentez rajeuni et fortifié. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui.

"Du thé glacé sans citron? Quel dommage!"



Rien n'est plus rafraichissant que le piquant du citron frais dans un grand verre de thé glacé. Le connaisseur prépare son thé à *double force*, le verse sur de la glace et le sert avec de généreuses portions de citron frais Sunkist. Faites-en l'essai—et vous conviendrez qu'il n'est rien de meilleur sous le soleil.

Un soupçon de citron, tout un monde de goût

Sunkist

Les citrons les mieux signés



Margarine GOOD LUCK 3 paquet 1 lb 1.00

BLÉ D'INDE DORE IDÉAL BOITES de 20 oz 7/1.00

JUS DE TOMATES DE FANTAISIE CLARK BOITES de 20 oz 8/1.00

POIS NO 4 IDEAL BOITES de 20 oz 6/1.00

SPAGHETTI HEINZ SAUCE AUX TOMATES BOITES de 20 oz 5/1.00

ECONOMISEZ

CAFE INSTANTANE EXCEL	Pot 6 oz	79¢
MARSHMALLOW BLANC	ANGELUS Paquet 16 oz	35¢
MARINADES SUCREES HEINZ	Pot 12 oz	29¢
RELISH IDEAL	Pot de 16 oz	2 pour 49¢
MOUTARDE CONDOR	Pot de 24 oz	2 pour 59¢
APPRET A SALADE	MIRACLE WHIP Pot 16 oz	39¢
GINGER ALE EXCEL	2 bouteilles de 30 oz	27¢

PAPIER de TOILETTE WHITE CROSS BLANC 9 pour $1.00

VOICI VOS AMIS LES MARCHANDS "EXCEL"

AHUNTSIC — CORBEIL & LAMARRE ENRG., 623, Chabanel — DU. 1-6231

BORDEAUX — MARCHE GADOURY, 12101 Bois de Boulogne, FE. 4-4850

CARTIERVILLE — MARCHE ISABELLE, 12231, Lachapelle — FE. 4-7616; P. E. LEGAULT, 5751 boul. Gouin Ouest, FE. 4-9040

COTE-DES-NEIGES — FURLONG MARKET, 5387 Gatineau — RE. 8-1108; Z. ROCHON, 5173 Gatineau — RE. 1-8231

COTE-ST-LUC — MARCHE TERREBONNE, 5363 Chemin Côte St-Luc—HU. 6-1161; FLEISCHER'S MEATS & PROVISION, 6733 Fielding — HU. 1-0323

EST — C. GIBEAU, 2656, Cadillac — CL. 9-3638; MARCHE G. & H., 422 rue Guizot E. — DU. 8-6500; MARCHE P. LAUZON, 601 rue Guizot E. — DU. 7-6417; J. A. SAVOIE, 4217, Fabre — LA. 1-9495

LACHINE — MARCHE O. LACOMBE, 830, St-Louis — ME. 7-8242; ARTHUR CHERRIER, 2325, Notre-Dame — ME. 7-5591; A. PRUD'HOMME, 599, 23e Ave, ME. 7-7021

OUEST — MARCHE TUPPER, 2067 Tupper — WE. 5-7445

OUTREMONT — EPICERIE VAN HORNE, 1210 Van Horne — CR. 2-8251

PARC EXTENSION — EDDY'S SUPER MARKET, 7295, av. Bloomfield — CR. 2-1164

ROSEMONT — JOS. JOYAL, 3807, rue Dandurand, Montréal, RA. 1-4963 — 1-4964

ST-HENRI — EPICERIE LABERGE, 3094 Delisle — WE. 3-0769; WILFRID DAIGNEAULT, 4430 St-Jacques Ouest, WE. 7-4633

SNOWDON — TERMINAL PROVISIONS REGD., 5317 Garland, N.D.G., RE. 7-2939

VERDUN — EGAN SUPER MARKET, 5551 Bannantyne — PO. 8-8885

VILLE LaSALLE — L. BERGEVIN, 7360 Central — DO. 6-8011; MARCHE LAPIERRE, 8750, boul. LaSalle — DO. 6-5441

VILLE ST-LAURENT — MOORE'S SUPER MARKET, 2170, Patricia — FE. 4-2340; MARCHE POULIOT, 632, boul. Ste-Croix — RI. 4-4937

WESTMOUNT — P. A. SEERS REG'D., 4498 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 3-2741

BELLE-RIVIERE — MARCHE A. ST-JEAN, Belle-Rivière, Co. Deux-Montagnes, 258-3412

CAP ST-MARTIN — JACQUES LALONDE, 1538 boul. des Laurentides, MO. 9-3021

CHATEAUGUAY STAT. — RENE BRAULT ENR'G., 2, rue de la Station — OX. 2-8631

CONTRECOEUR — V. GOSSELIN & FILS ENRG., 15, St-Antoine — 786-2061

DUNHAM — DUNHAM FOOD STORE ENRG., Dunham, P.Q. — 295-2456

FABREVILLE — MARCHE CLOUTIER ENRG., 595, boul. Ste-Rose — NA. 5-2704; MARCHE STE-ROSE, 1330, boul. Ste-Rose — NA. 7-2641

LAC CARRE — JACQUES LACHAINE, Lac Carré, Co. Terrebonne, 425-2055

LAFLECHE — M.-A. DESGROSEILLIERS, 3123, boul. Grand — OR. 1-7253

LAVAL-DES-RAPIDES — MARCHE ALLAIRE, 48, Clermont — MU. 1-0056

LAVAL-OUEST — PLEAU GROCETERIA, 4050, boul. Ste-Rose — NA. 7-2670

LONGUEUIL — DUSSAULT & FRERE, 134, chemin Chambly — OR. 7-5223

ORMSTOWN — JOS. DAOUST — 829-2224

STE-ADELE — MARCHE MODERNE ENRG., 44, boul. Laurentien — CA. 9-3112

STE-ANNE-DE-BELLEVUE — LUCIEN RICHARD, 16-b Legault — GL. 3-5731

ST-AUGUSTIN — Yvon Paiement — 258-3913

ST-BENOIT — MARCEL CATAFARD — 258-2222

ST-DAMASE — MARCHE PAUL BEAUREGARD, PR. 4-6764

ST-EUSTACHE-sur-le-lac — MARCHE A. MAISONNEUVE, 701, boul. du Lac — GR. 3-4813

STE-GENEVIEVE-DE-PIERREFONDS — H. PAIEMENT, 19688 boul. Gouin O. — NA. 6-5303

ST-HENRI-de-Mascouche — MARCEL DUVAL, 103, rue Dupras — GR. 4-2231

ST-JANVIER — MARCHE GEANT THERIEN, 146 boul. Curé-Labelle, TA. 3-2441

ST-JEROME — MARCHE MONETTE ENRG., 683b, St-Georges — GE. 8-3761

STE-ROSE — J. I. LAROCHE LTEE, 291, boul. Ste-Rose — NA. 5-3250

STE-THERESE — MARCHE GEO. CHARRON, 41, St-Lamber — TA. 3-2471; FERNAND LESSARD, 45, Turgeon — TA. 3-3683

ST-VINCENT-DE-PAUL — MARCHE G. COTE, 4665, Chénier — NO. 1-0164

VERCHERES — PROVOST & FRERES, 10, St-Jean-Baptiste — LU. 3-3311

VILLE DE CHOMEDEY — MAGASIN BIGRAS, 1696, rue Principale — MU. 1-2531; MARCHE CHOMEDEY INC., 3607, boul. Lévesque — MU. 1-1624; ROLLAND SPENARD, 3792, boul. Lévesque — MU. 1-2543

VILLE LEMOYNE — A. CAMPEAU, 205 rue St-Louis, OR. 1-8910

MAIS OUI!

FAITES VOTRE MARCHE A LA NOUVELLE FAÇON

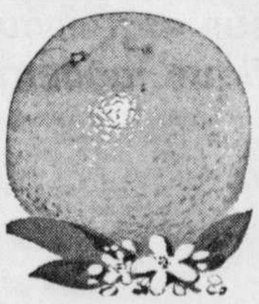
MODERNE par TELEPHONE

VOUS EPARGNEREZ TEMPS ET ARGENT

LIVRAISON GRATUITE



ORANGES JUTEUSES SUNKIST GROSSEUR No 138 43¢ Doz.



FÈVES JAUNES TENDRES 3 LIVRES 29¢



49¢ Doz.

BLE D'INDE DORE SUR EPIS MURI A POINT

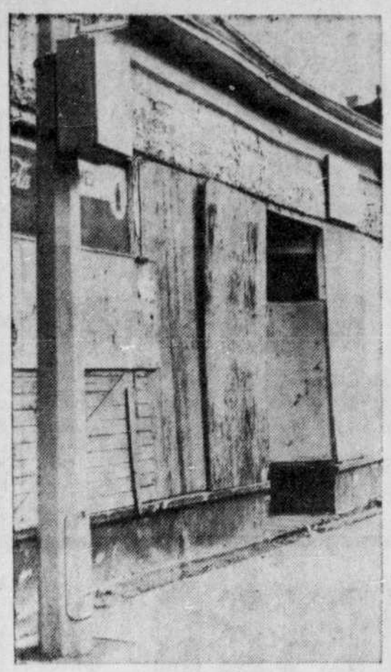
EXCEL

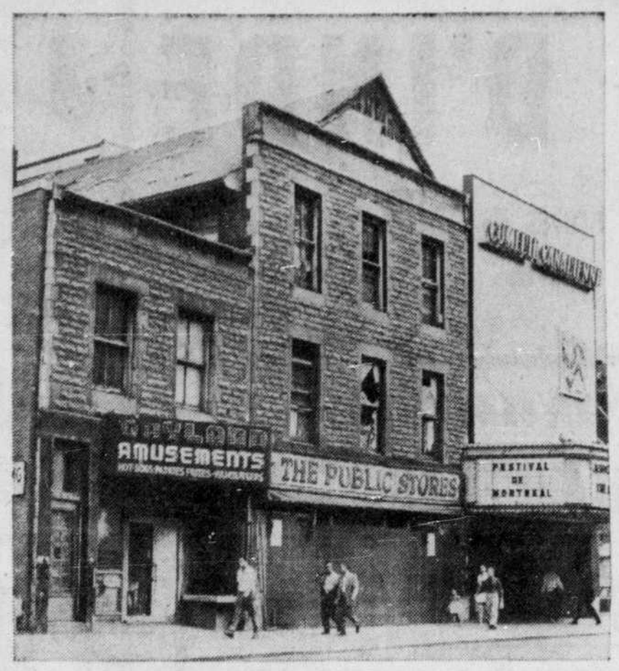
BACON MAPLE LEAF PAQUET DE 1 LB 69¢

JAMBON ROULE MAPLE LEAF lb 65¢

PAIN DE VIANDE TRANCHE MAPLE LEAF PAQUET DE 6 OZ 25¢

PRIX EN VIGUEUR LES 9-10-11 ET 12 AOUT





Derrière ses gratte-ciel l'Amérique du Sud vit dans une grande misère

NDLR. — M. Russell Elman a récemment visité l'Amérique du Sud. Il montre dans ce premier article que les Etats sud-américains se rangent, malgré certains signes de progrès, au nombre des pays sous-développés.

RIO DE JANEIRO, (PCI) — Vu du sommet du Pain de Sucre ou de la pointe du Corcovado, Rio de Janeiro présente une image réduite de l'Amérique du Sud.

Du haut du Pain de Sucre, un cône de granit de 1,200 pieds de hauteur, on découvre l'un des plus beaux ports du monde, bordé d'hôtels et d'autres gratte-ciel blancs, de plages argentées et de montagnes vertes.

Mais, du sommet du Corcovado (2,300 pieds), que l'on atteint par un chemin de fer à crémaillère, la vue change. On n'aperçoit pas seulement les opulentes plages et les larges avenues, mais également l'arrière de la ville avec ses taudis qui rappellent ceux d'Afrique et d'Asie.

Maintes et maintes fois, durant mon périple de trois mois à travers les 10 républiques sud-américaines, j'ai vu se dresser ce tableau à deux facettes. Il m'a convaincu que l'Amérique du sud, malgré ses façades de gratte-ciel futuristes, est en fait un continent sous-développé.

De graves problèmes

Politiquement, économiquement et socialement, l'Amérique du Sud semble faire face à la plupart des problèmes que les nations afro-asiatiques ont à résoudre. Presque par tradition les Etats sud-américains ont des gouvernements instables et leurs économies peu industrialisées sont au bord de la faillite; leurs population (qui augmentent rapidement) souffrent de sous-alimentation et de maladies, s'abritent dans de pauvres logements, sont aux prises avec le chômage et l'analphabétisme.

Bien que les 10 républiques aient acquis leur indépendance de l'Espagne ou du Portugal depuis quelque 150 ans, la liberté politique n'est guère florissante. Aujourd'hui, toutes les républiques, à l'exception d'une, ont supprimé les régimes dictatoriaux, mais le pouvoir politique demeure aux mains d'une oligarchie.

La démocratie continue à être un idéal insaisissable, qui n'est que vaguement compris par les masses illettrées : elles pensent à la politique davantage en fonction des personnalités que des idées.

La tendance se modifie

Mais on perçoit des signes de changement. Face à la révolution cubaine de Fidel Castro, à la pénétration communiste et à l'exemple de l'indépendance afro-asiatique, les dirigeants actuels de l'Amérique du Sud deviennent toujours plus conscients du fait que la clé du pouvoir réside dans les masses.

Economiquement, tous les pays d'Amérique du Sud ont en commun une situation précaire, qui dépend d'un ou deux produits d'exportation : le café, la viande, les bananes, le cuivre ou le pétrole. Lorsque la demande mondiale et les prix sont hauts, les Sud-Américains enregistrent une nette amélioration de leur situation économique ; mais, lorsque le marché tombe, leurs finances deviennent chaotiques, créant ainsi un cycle énervant de "booms" économiques et de crises.

Pendant ce temps, le potentiel des ressources naturelles de ce continent de 7,500,000 milles carrés — soit deux fois la superficie du Canada — demeure inexploité.

Bien que le Brésil et l'Argentine, et à un degré moindre le Chili, la Colombie et le Venezuela aient récemment fait d'impressionnants progrès industriels avec l'aide d'investissements américains et européens, les nations sud-américaines demeurent parmi les pays les moins industrialisées du monde.

Une des conséquences de ce déséquilibre économique est la division de la population de l'Amérique du Sud, qui est aujourd'hui de 140,000,000, en deux classes : les très riches et les très pauvres. A l'exception de l'Uruguay socialisé et des nouvelles communautés industrielles, il n'y a presque pas de classes moyennes. Comme dans beaucoup de pays asiatiques, les riches contrôlent les terres et le commerce.

Cependant, la comparaison avec l'Asie ne va pas jusqu'au domaine culturel. L'Amérique du Sud, en effet, n'a pas à résoudre de conflit entre les cultures indigène et occidentale et n'a pas non plus d'importantes barrières de langues à surmonter. Sauf quelques communautés indiennes des Hautes Andes, la population du continent sud-américain est, extérieurement en tout cas, européenne de culture, de langue et de religion.

Toutefois, les Sud-Américains ont encore en commun avec l'Asie un taux désespérément haut d'analphabétisme, une carence de personnel technique, une attitude négative en face du travail et une indifférence à l'égard de la valeur de la vie humaine. En Bolivie, l'analphabétisme atteint 75 pour cent de la population; même dans un pays relativement avancé comme l'Uruguay, on admet que 20 pour cent de sa population (3,000,000) ne sait ni lire ni écrire.

Ces exemples renforcent l'impression selon laquelle le continent sud-américain est fondamentalement sous-développé. Il le restera à moins qu'un réel effort ne soit entrepris pour combler le fossé qui sépare les privilégiés des misérables.



L'AMERIQUE DU SUD a une superficie plus grande que celle du Canada. Riche en ressources naturelles, elle n'en demeure pas moins l'une des régions du monde le moins développées.



photos Lucien Desjardins, LA PRESSE

TROIS PATES DE MAISONS EN VOIE DE DISPARAITRE— La ville démolira elle-même d'ici 15 jours, aux frais de leurs propriétaires, les trois pâtés de maisons suivantes: en haut, à gauche, l'immeuble portant les nos 2126, 2130, 2136 et 2140 ave Mont-Royal, angle Des Erables ; à droite, l'immeuble portant les nos 74, 76, 78, 80 et 82 ouest, rue Ste-Catherine, près de la Comédie Canadienne ; en bas, l'immeuble portant les nos 6018 et 6020, rue Châteaubriand.

L'exécutif ordonne la démolition de trois bâtiments inhabitables

La ville de Montréal démolira elle-même trois bâtiments inhabitables de Montréal, si leurs propriétaires ne l'ont pas fait d'ici 15 jours. Et cela aux frais de ces propriétaires négligents.

C'est le dernier avis qui a été adressé aux intéressés hier, par le comité exécutif de la métropole.

Les trois pâtés de maisons en question sont situés aux endroits suivants :

1) aux nos 2126, 2130, 2136 et 2140 rue Mont-Royal, angle Des-Erables, et le propriétaire en est la succession Y. S. Wasserman ;

2) aux nos 74, 76, 78, 80 et 82 ouest, rue Ste-Catherine, près de la Comédie Canadienne ; le propriétaire en est Giuseppe Mastropaolo, et les locataires : Gayland Amusements et The Public Stores.

3) aux nos 6018-6020 avenue Chateaubriand : propriétaire, Mlle Laurette Weilbrenner.

Dans le premier cas, l'édifice fut incendié en janvier 1959 et les lieux sont actuellement vacants. Le 16 juin 1961, le service des permis de la ville de Montréal, dirigé par M. Roméo Mondello, avait adressé une première mise en demeure aux propriétaires d'avoir à effectuer les réparations nécessaires avant le 10 juillet. Comme les réparations ne sont pas encore faites, M. Mondello a recommandé un ordre de démolition avec limite de 15 jours avant que la ville effectue elle-même la démolition.

Dans le second cas, rue Ste-Catherine ouest, l'exécutif a ordonné l'évacuation et la démolition des bâtiments incendiés le 23 décembre 1959. Le 28 juin dernier, l'administration avait mis les propriétaires des lieux en demeure d'effectuer les réparations avant le 24 juillet. Rien n'était fait à cette date, ce qui explique la décision d'hier de l'administration.

Dans le troisième cas, rue Chateaubriand, le bâtiment est vacant depuis cinq ans. Le 29 juin, la ville mettait la propriétaire en demeure d'effectuer les réparations requises avant le 24 juillet.

Comme rien n'avait été fait à cette date, M. Mondello a recommandé un ordre de démolition hier aux conditions mentionnées plus haut. L'exécutif y a acquiescé et donné suite.

Engagement d'ingénieurs autorisé par la ville

Le comité exécutif de Montréal a autorisé le directeur adjoint des travaux publics, M. Paul-Emile Morissette, à retenir les services d'ingénieurs conseils en relation avec des projets municipaux de construction d'autoroutes et de carrefours à étagements de voies.

Une somme de $20,000 a été autorisée à cette fin.

Le comité exécutif a également autorisé hier l'installation de boites d'alertes à incendies dans des secteurs neufs de la ville ; l'installation de vingt boites en particulier est extrêmement urgente, selon les rapports du service des incendies. Le travail coûtera quelque $10,000.

Soumissions demandées pour $1,000,000 de travaux municipaux

L'administration municipale de Montréal a autorisé hier la demande de soumissions publiques pour cinq différents projets municipaux d'une valeur de plus de $1,000,000 au total.

Le plus important: la construction d'une conduite d'aqueduc de 48 pouces de diamètre, dans la rue Notre-Dame, entre les rues Vimont et Guy bourg à un coût approximatif de $575,000.

Vient ensuite la construction d'une autre conduite, celle-là de 36 pouces de diamètre, dans la rue Viau, entre les rues Adam et Boyce: un coût approximatif de $275,000.

Puis la construction de sentiers dans 15 différents parcs et terrains de jeux de la métropole, pour un total de $115,-840 environ.

L'installation de lumières de rues et de feux de circulation du carrefour Osborne-LaGauchetière, Windsor et Inspecteur: une dépense approximative de $57,000.

Enfin, le réaménagement de huit courts de tennis au parc Somerled, à un coût de $40,000 environ.

Observez la loi anti-trust, sinon...

Des lois plus sévères et encore de la prison

-- Juge Tom Clark

ST-LOUIS, Missouri, (UPI)— "L'industrie doit nettoyer complètement sa maison de toutes les violations "anti-trust" qui s'y maintiennent, sous peine de voir d'autres de ses dirigeants en prison" a déclaré hier le juge de la Cour suprême, Tom C. Clark parlant à la section "anti-trust" de l'Association du Barreau américain en congrès annuel.

Il a annoncé une nouvelle législation, plus ample et plus restrictive à la fois dans ce domaine, si "le monde des affaires n'obéit pas aux lois".

Il a d'autre part rappelé que le gouvernement ne peut pas "veiller par dessus les épaules de chacun des employés de chacune des compagnies" et que les hommes de loi pouvaient et devaient rendre à ce sujet un grand service à leurs clients, comme à leur pays tout entier."

Après avoir rappelé que des hommes d'affaires du plus haut rang avaient fait de la prison cette année pour violations de la loi anti-trust, le juge Clark a critiqué les organisations commerciales et industrielles, et les Chambres de commerce pour s'être soigneusement abstenues de réprimander leurs membres défaillants : "les responsables individuels de ces violations continuent à être reçus aux "Country Clubs" et dans les loges".

Il a cité comme exemple d'insuccès des "campagnes de moralisation" de certaines compagnies celui d'une entreprise qui depuis quinze ans mène une telle campagne "pour aiguiser la sensibilité et la conscience de tout son personnel au sujet du rôle des lois anti-trusts" : or au cours de ces deux dernières années, elle a néanmoins subi 19 inculpations "anti-trust", elle a vu seize de ses employés condamnés à des peines d'amende et elle a payé ces amendes pour un total de $450,000".

"On peut difficilement parler de succès dans ce cas !"

En vedette:

La sécurité sur l'onde

SWEETSBURG, (C.D.) — Neuf propriétaires de yachts ou de chaloupes à moteur ont écopé de $100 d'amendes et des frais de leur cause pour avoir enfreint les lois de la sécurité sur l'onde.

C'est à la demande de la Couronne, représentée par Me Gilles Bélanger, de Granby, que le tribunal présidé par le juge Patrick Delaney, en cour des sessions de la paix, à Sweetsburg, a majoré les sentences concernant les infractions maritimes.

Me Bélanger a souligné que deux noyades survenues dans le district de Bedford, cet été, soit au lac Selby, près de Cowansville, et à Noyan, sur la rivière Richelieu, sont attribuables à la négligence des propriétaires de yachts qui n'ont pas daigné munir leurs passagers des coussins de sécurité.

Furent donc condamnés à $10 d'amende chacun, aux frais de leur cause, ou à défaut à 8 jours de détention, Joseph Desmarais, Gérard Goyette, Marcel Auger, Joseph Lacroix, Laurent Desparts, Laure Saurette, Henri Graveline, et un jeune homme d'âge mineur de Marieville. Les infractions avaient été commises au lac Roxton-Pond.

De plus, Jean-Guy Légaré, accusé d'avoir conduit son embarcation d'une façon dangereuse à la plage Bondville, au lac Brome, au milieu des baigneurs, écopa d'une sentence identique.

Si Duplessis avait su...

Permis refusé à Frank Roncarelli

Frank Roncarelli, que l'ancien premier ministre Duplessis avait rendu célèbre quelques années avant sa mort, dans une cause que le restaurateur montréalais avait gagnée en Cour suprême contre l'ancien procureur général, a maintenant maille à partir avec la ville de Montréal.

Mais dans une affaire moins grave.

M. Roncarelli a demandé à Québec un permis de café pour son établissement situé au 1429 rue Crescent.

Or, la ville de Montréal étudie mensuellement les demandes de permis présentées à la Régie des alcools de la province, pour des établissements dans les limites de la métropole.

Dans la liste publiée le 26 juillet par la Régie, la ville s'opposera à l'octroi de 8 des quelque 75 permis demandés pour Montréal. Parmi ces huit permis, celui de M. Roncarelli: le permis ne serait pas conforme au règlement de zonage du secteur.

La ville s'opposera à l'octroi des permis à quatre autres établissements, pour la même raison: aux trois derniers, parce que les établissements en question ne comportent pas de numéro civique dans la requête.

46,587 chômeurs dans la métropole

Le nombre de personnes qui, au 31 juillet dernier, se cherchaient un emploi à Montréal, s'élevait à 46,587, selon le Service national de placement.

Au 30 juin, ce nombre atteignait 50,373 et au 31 juillet de l'an dernier, il était de 49,301.

On estime que le nombre de travailleurs de la région de Montréal atteint maintenant tout près de 700,000.

Les chiffres de juillet marquent un nouveau déclin depuis la fin de mars, alors que 83,036 personnes se cherchaient un emploi. Des fonctionnaires du Service national de placement attribuent cette diminution principalement à une augmentation dans la construction. Les gens qui se cherchaient un emploi le 31 juillet dernier, se partageaient comme suit: 30,499 hommes et 16,087 femmes.



CHAPELLE DU MONT APICA — Nouvellement construite, cette modeste mais confortable chapelle assure maintenant l'exercice des devoirs religieux des membres des forces aériennes de la station de Mont Apica. Elle a été inaugurée par S. Exc. Mgr Maurice Roy, primat de l'Eglise du Canada et archevêque de Québec.

Un sculpteur esquimau dans l'Arctique moderne

par Bruce LEVETT

FORT CHURCHILL, Manitoba, (PCI) — Jasper Piktautar vit à mi-chemin entre deux mondes — l'antique et implacable Arctique de ses ancêtres et l'Arctique moderne aménagé par les services du ministère des Affaires du Nord.

Il a 62 ans et vit le jour à Repulse Bay, dans un monde d'igloos et de bottes de peau de phoque. Mais aujourd'hui il habite avec sa femme et ses deux enfants adoptifs dans une des maisons préfabriquées du Camp 20, situé tout près d'ici, et quand il veut acheter des chaussures il les obtient en passant sa commande sur catalogue.

Le camp 20 est un village de quelque 200 Esquimaux, dont la plupart travaillent à la grande base militaire. Jasper est chargé de veiller sur les personnes âgées. Il a fait beaucoup de progrès dans le monde moderne : ainsi, quand il offre une cigarette, il la tire d'un étui spécial placé dans la poche de sa chemise et l'allume au moyen d'un briquet qu'il sort de son veston sport.

Mais son langage et ses mains montrent qu'il n'a pas complètement rompu avec l'Arctique de ses ancêtres.

Poussiéreuses mais artistiques

Ses mains sont couvertes de poussière de pierre de savon et la lime moderne qu'il utilise pour continuer l'art de ses ancêtres les a rendues calleuses.

Il nous parle par le truchement d'un interprète : "J'ai commencé tout jeune à sculpter des défenses de morse, à Coral Harbor. Cela me plaisait beaucoup et j'ai amélioré mon art en m'exerçant".

Ce qui n'était au début qu'un passe-temps, devint une carrière, et Jasper émigra vers le sud. On peut trouver ses sculptures dans des foyers à Toronto, Montréal et Ottawa, et même à Rideau Hall.

Lors du voyage du gouverneur général Vanier à travers les Territoires du Nord-Ouest, Jasper lui fit cadeau d'une petite sculpture de défenses de morse représentant un Esquimau dans son kayac.



JASPER PIKTAUTAR, sculpteur esquimau

C'est le ministère des Affaires du Nord qui approvisionne Jasper en pierre de savon pour ses sculptures et il avoue qu'il ne sait pas d'où elle vient.

Les Esquimaux ont donné un nom au Camp 20, ils l'appellent "Akudlik", ce qui veut dire "l'endroit entre deux endroits".

AUTOMOBILISTES du QUÉBEC
IL VOUS SUFFIT D'AVOIR
CE CERTIFICAT!
POUR PROUVER QUE vous êtes solvables conformément à la Loi pour l'Indemnisation des Victimes d'Accidents d'Automobiles. En qualité de détenteurs d'une police d'assurance-responsabilité Merit, vous recevrez ce certificat.

CERTIFICAT D'ASSURANCE-RESPONSABILITÉ
MERIT INSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL - VILLE MONT-ROYAL, MONTRÉAL 16, QUÉ.
La présente certifie que:
M. L'AUTOMOBILISTE
Nom de l'assuré
1234 rue Principale,
Numéro, rue
QUÉBEC, P.Q.
Ville ou cité
est assuré dans cette compagnie par la police automobile no. F-100000-5 Expirant: le 15 juil. 1962
pour responsabilité publique contre blessures corporelles et dommages à autrui pour des limites et montants non moindres que les montants prescrits à l'Article 14, Section V de la "Loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile" du Québec.

IMPORTANT
Ce Certificat est pourvu en conformité de l'article 10, Section IV de la "Loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile" du Québec.
VEUILLEZ EN TOUT TEMPS PORTER CE CERTIFICAT SUR VOTRE PERSONNE
Votre permis de conducteur ou de chauffeur et l'enregistrement de votre automobile sont sujets à SUSPENSION par le Directeur du Service des Véhicules-Automobiles du Québec, si vous, comme conducteur ou propriétaire d'une automobile, êtes impliqué dans un accident, quand par la suite de cet accident, une personne meurt ou subit des blessures, ou des dommages aux biens pour un montant excédant apparemment DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS, A MOINS QUE CE CERTIFICAT SOIT PRÉSENTÉ AU MOMENT DE L'ACCIDENT.

PROTÉGEZ VOS INTÉRÊTS
ACHETEZ UNE POLICE
D'ASSURANCE AUTOMOBILE MERIT
ET OBTENEZ VOTRE CERTIFICAT AUJOURD'HUI
PLUS CES AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES
PROTECTION COMPLÈTE • ÉCONOMIE • PRIMES MODIQUES • SERVICE DE RÉCLAMATION RAPIDE •
VINGT BUREAUX À VOTRE SERVICE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC
MERIT INSURANCE COMPANY
NOTRE POLICE EST VOTRE PROTECTION
750, Ch. Lucerne, V.M.R. RE. 1-7501
5250, Ave Verdun PO. 6-7214
4120 O., rue Ste-Catherine WE. 7-6351
5786, Christophe-Colomb CR. 4-1196
125 O., rue Charles, Longueuil OR. 4-4991
MERIT SOUSCRIT PLUS DE POLICES D'ASSURANCE-AUTOMOBILE QUE TOUTE AUTRE COMPAGNIE À CAPITAUX CANADIENS

Amérique du Sud: les nouveaux régimes démocratiques face aux difficultés économiques

par Russell ELMAN

BUENOS AIRES. — (PCI) — Il n'y a pas si longtemps encore, la politique en Amérique du Sud était en quelque sorte une lutte entre dictateurs, marquée de révolutions et de contre-révolutions.

Mais graduellement, le tableau a changé. Les dictateurs, chassés de leurs palais, ont été remplacés par des présidents élus au suffrage universel et dont les gouvernements durent plus longtemps.

Depuis 1952, alors que les Indiens des Hautes Andes remportaient une lutte révolutionnaire en Bolivie, les dictatures se sont effrondées en Argentine, au Brésil, en Colombie, au Pérou et au Vénézuela.

Au Chili, en Uruguay et en Equateur, on a tenu des scrutins selon des méthodes très démocratiques. Seul le Paraguay reste aux mains d'un des anciens régimes "durs" dont les jours semblent comptés.

Et pourtant, à la suite des changements, des crises sociales et économiques surgissent, menaçant de réduire les avantages de cette liberté politique toute nouvelle.

Le nouveau chef brésilien

L'étoile la plus brillante de la nouvelle constellation politique semble être l'énergique président Janio Quadros qui, à 44 ans, dirige les destinées du plus grand pays du continent. Il s'est acquis une réputation d'intégrité inattaquable alors qu'il était gouverneur de l'Etat de Sao Paulo, mais il a eu, dès le début, de son mandat, à faire face à des problèmes difficiles.

Il s'est engagé à abolir la corruption au sein du gouvernement, à mettre un frein à l'inflation, à restaurer l'équilibre des finances publiques et à combattre la dépression chronique dans les Etats du nord-est.

De son côté, le président argentin Arturo Frondizi, économiste et avocat âgé de 51 ans, rétablit graduellement l'équilibre économique de son pays, redonnant ainsi confiance aux 20 millions d'habitants. Il a réussi à tenir en échec les éléments péronistes et communistes et par conséquent a pu abandonner sa politique première hostile aux investissements étrangers. Il a donc invité les Etats-Unis à investir des capitaux dans les exploitations pétrolifères.

Les problèmes de l'Uruguay

C'est en 1958 que la minuscule République de l'Uruguay s'est choisi un nouveau gouvernement. Bien qu'elle possède de certains avantages sur ses voisines, cette nation n'en connait pas moins de sérieuses difficultés, parmi lesquelles on peut mentionner l'écart considérable entre le niveau de vie dans la capitale et celui dans la province, une diminution de la production agricole et l'existence d'une bureaucratie démesurée.

Au Chili, le gouvernement du président Jorge Alessandri a remporté les élections récentes. Ils poursuit la lutte contre l'inflation. Il doit aussi réduire les cadres trop nombreux de l'armée, supprimer un système d'exploitation agricole féodal et contribuer à diminuer la pénurie de logement qui s'est aggravée depuis les irruptions volcaniques de l'an dernier.

Rôle difficile

C'est le président Romulo Bétancourt, âgé de 51 ans, qui a remplacé l'ancien dictateur du Venezuela, Perez Jimenez, à la tête d'un pays d'une grande richesse pétrolière. Pour mater les complots et les révoltes en puissance il a dû imposer de strictes mesures de sécurité. Des conditions économiques très difficiles l'ont empêché d'utiliser les revenus des exploitations pétrolières pour mettre à exécution des réformes sociales indispensables.

En Colombie, pays dont l'économie est tributaire de café, Alberto Lleras Camargo, journaliste et diplomate de 54 ans qui a pris le pouvoir après le départ du dictateur Pinilla, doit faire face à des conflits de partis dans un gouvernement de coalition, ce qui retarde l'application des réformes agraires et économiques.

Velasco Ibarra, qui en est à son quatrième mandat en Equateur, doit lui aussi faire face à de graves problèmes d'ordre économique et social et les reformes qu'il propose ne seront peut-être pas suffisantes.

L'aristocratique classe dirigeante du Pérou semble moins prête à accepter le vent de changement qui balaie l'Amérique du Sud. Bien que le gouvernement du président Prado soit parvenu à stabiliser l'économie nationale, les réformes qu'il préconise pour améliorer le sort des Indiens des Andes ne seront vraisemblablement pas adoptées. On craint que la révolution des Indiens de Bolivie contre l'oligarchie qui régnait sur ce pays il y a neuf ans, ne se reproduise au Pérou, en Equateur et en Colombie.

La plus importante source de revenus de la Bolivie, les mines d'étain, est presque tarie et le mécontentement des mineurs est manifeste. Devant cette situation, plusieurs considèrent que le règne continu du gouvernement du président Victor Paz Estenssoro constitue un record pour ce pays qui connaissait auparavant une révolution tous les neuf mois.

Le Paraguay, république rétrograde, sans accès à la mer, est le seul pays à tolérer encore une dictature. En effet, depuis qu'il a pris le pouvoir en 1954, le général Alfredo Stroessner, qui a 48 ans, a survécu à tous les complots qui se sont tramés contre lui et contre son régime.

La promesse de nouvelles élections et d'un retour à un gouvernement constitutionnel ne suffira peut-être pas à arrêter l'agitation qui monte dans le pays.



VUE DE RIO — Plusieurs villes d'Amérique latine, avec leurs gratte-ciel et grands boulevards, donnent une impression d'opulence, mais en réalité ce continent est l'un des plus sous-développés du globe. Cette vue de Rio de Janeiro, métropole du Brésil, a été prise du Pain de Sucre. La plage de Copacabana se trouve à l'avant-plan.

La célèbre Vénus de Milo ne serait plus tout à fait manchote

ATHENES. (PA) — Le propriétaire d'un restaurant de l'Illinois a dit hier, qu'il croit avoir trouvé un bras de la plus célèbre manchote de l'histoire, la Vénus de Milo.

Mathom Kyritsis, qui téléphonait de l'île de Milos, a dit en effet : "Il est très probable que l'objet de marbre trouvé soit l'un des bras de la Vénus de Milo".

Kyritsis a ajouté cependant que le conservateur du Musée de Milos, qui a examiné l'objet, n'est pas une autorité en la matière et que des études plus poussées seront nécessaires.

La pièce de marbre a été retirée lundi du port de Milos, à l'endroit même où sont ensevelies les ruines d'une ville ancienne qui date, estime-t-on, du 15e siècle avant Jésus-Christ.

Kyritsis, de Waukegan, Illinois, s'est rendu en Grèce au mois de juin, dans l'espoir de retrouver les bras de la Vénus. Un vieux pêcheur qui a passé son enfance sur l'île de Milos avait dit à Kyritsis que la Vénus avait perdu ses bras dans le port de l'île alors qu'on la transportait dans une chaloupe pour la porter sur un navire français.

Dans l'antiquité, la Vénus était la déesse de l'amour. La célèbre reproduction grecque de la Vénus a été trouvée sur l'île de Milos en 1820 et fut transportée à Constantinople par un ambassadeur français. Ultérieurement, Louis XVIII la confia au Louvre, à Paris, où elle se trouve faintenant.

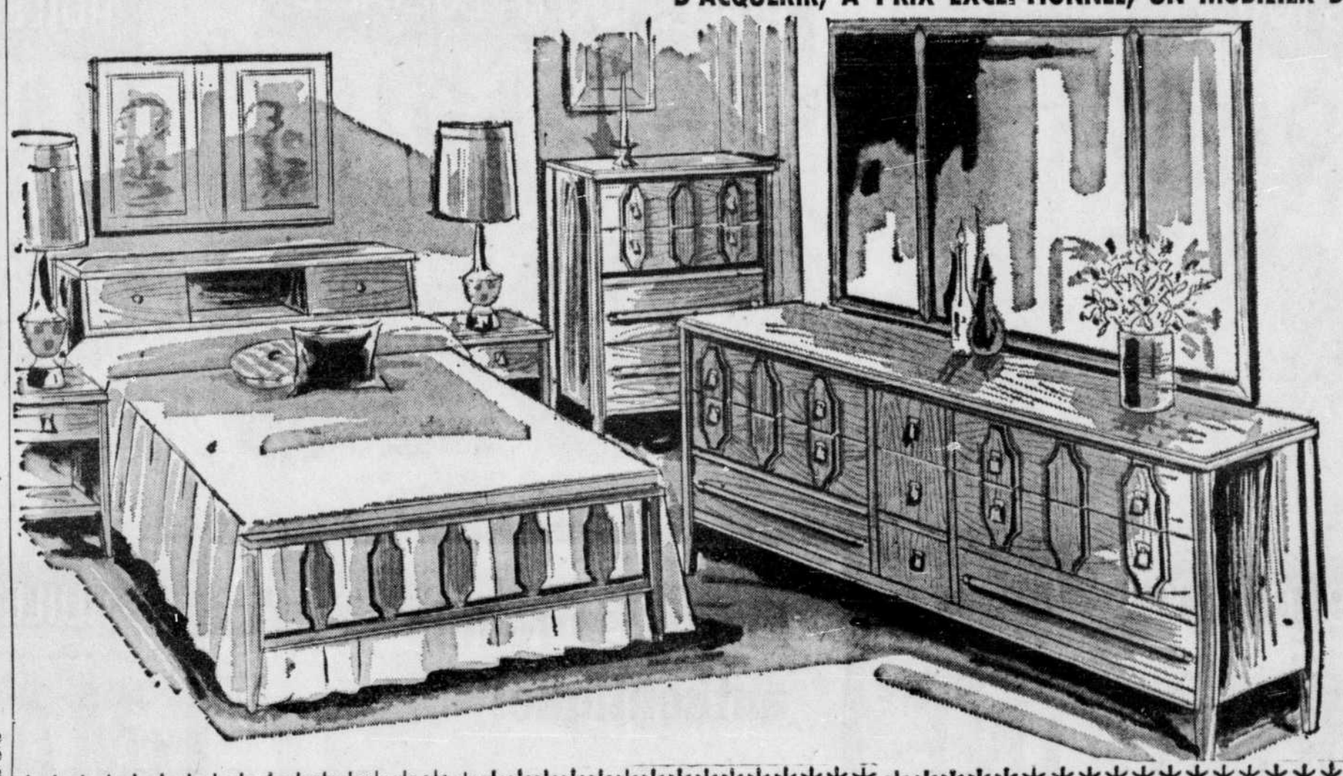
QUELLE DOUCEUR!



Jubilé d'Or Woodhouse

MOBILIERS de CHAMBRE

IL Y A UN TEMPS POUR TOUTE CHOSE ! VOICI AUJOURD'HUI VOTRE OPPORTUNITE D'ACQUERIR, A PRIX EXCEPTIONNEL, UN MOBILIER DE STYLE ET DE QUALITE



STYLE TRADITIONNEL
CHAMBRE A COUCHER 3 MCX

Un style traditionnel, une construction moderne, artisanat Knechtel. Le fini est en véritable noyer contreplaqué. Cet ensemble Médaillon comprend : un bureau triple 9 tiroirs avec miroir triple, un chiffonnier 4 tiroirs, un lit à tête bibliothèque avec 2 panneaux coulissants. Poignées cuivrées. Tables de nuit contre léger montant additionnel.

Valeur Jubilé d'Or

REGULIER 469.95
$4 PAR SEMAINE
389.50



CHOIX DE 2 FINIS
CHAMBRE A COUCHER 3 MCX

Un mobilier pour long usage et bon goût. Fini spécial traité contre les rayures et la corrosion. Fini en noyer ou cordovan. L'ensemble est composé : d'un bureau triple à 9 tiroirs surmonté d'un miroir 44" x 28" à bords biseautés; une commode 4 tiroirs et un lit à tête bibliothèque avec 2 panneaux. Intérieur de tiroirs soigneusement fini. Montage sur glissières de nylon.

Valeur Jubilé d'Or

REGULIER 329.95
2.75 PAR SEMAINE
259.50



CHAMBRE A BUREAU DOUBLE
REG. 159.95
Valeur de Jubilé
119.50
1.25 PAR SEMAINE

Un ensemble à prix budgétaire et un choix de finis moka ou sienne. Comprend : un bureau double 6 tiroirs surmonté d'un miroir basculant et biseauté; commode 4 tiroirs; lit à tête bibliothèque à 2 panneaux. Guides de nylon.

CHAMBRE A COUCHER 3 MCX
REG. 169.95
Valeur de Jubilé
134.50
1.50 PAR SEMAINE

Construction robuste, lignes simples. Ensemble à prix budgétaire comprenant : un bureau double 6 tiroirs, un miroir basculant et à bords biseautés. Commode 4 tiroirs, lit à tête bibliothèque. Fini noyer naturel ou rosewood.

CHAMBRE A LIT BIBLIOTHEQUE
REG. 239.95
Valeur de Jubilé
199.50
2.00 PAR SEMAINE

Ensemble de lignes agréables, devants légèrement rebondis. Choix de noyer ou noyer vison. Bureau triple 8 tiroirs, miroir 28" x 44", commode 4 tiroirs et lit à tête bibliothèque à 2 panneaux et 3 compartiments. Guides de nylon.

MAGASINEZ A VOTRE AISE LES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.

STATIONNEMENT GRATUIT au Town Parking Ltée, sur la rue Clark au sud de Ste-Catherine — Présentez votre reçu

AUCUN DEPOT
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
(taxe payable à l'achat)

VOUS POUVEZ GAGNER UN RADIO !
Chaque samedi, CKVL offre gracieusement un radio Fleetwood. Ne manquez pas les aubaines du Jubilé d'Or, écoutez Léon Lachance, 850 à votre cadran.

Woodhouse
105 OUEST, rue STE-CATHERINE
TELEPHONE : VI. 5-9261
à Verdun : 3913, rue Wellington — PO. 6-2343

WOODHOUSE
... à l'Avant-Garde depuis 1911

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE A DOMICILE

FENÊTRES D'ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ MORRIS



A 3 RAINURES
GARANTIE MORRIS
Depuis plus de 36 ans
Marchandise à votre satisfaction ou remplacée sans frais

Prix rég. $37.95 ch. et plus
$27.95
SELON LES DIMENSIONS ENTIEREMENT INSTALLEES

PORTES D'ALUMINIUM $49.50
Prix rég. $79 50

TERMES FACILES
Démonstration gratuite
A DOMICILE EN TOUT TEMPS — N'IMPORTE OU
Tél. RI. 7-3534

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE
6045, COTE-DE-LIESSE, MONTREAL

LA VIE DANS LES PARCS

par Dollard MORIN

Congrès des parcs

Le congrès annuel de l'Association des Parcs et de la Récréation du Canada doit se tenir, du 27 au 31 août, à Edmonton, sous la présidence de M. William Oakes, de New Toronto.

Le thème de cette importante réunion sera: "De l'espace pour l'avenir". Ce sujet sera particulièrement exploité par un conférencier de marque, le Dr John Fisher, directeur de l'Association canadienne du Tourisme, que l'on a souvent surnommé "M. Canada".

M. Fisher sera le principal orateur invité à ce congrès et il a intitulé sa causerie: "Le Canada change de figure".

Au cours des séances d'étude, sera présenté un rapport venant d'un comité spécial que l'Association des Parcs et de la Récréation a formé, lors de son dernier congrès. Ce comité était chargé de faire un relevé des facilités pour la récréation des jeunes et des moins jeunes qu'offrent les écoles à travers le Canada.

Parmi les autres sujets qui seront étudiés, il y a: le camping familial, l'entraînement professionnel du personnel des parcs et de la récréation, les marinas, etc. Des délégués de tous les coins du Canada, même du Québec, participeront à ce congrès.

Natation et Olympiade à l'O.T.J. de Terrebonne

La saison des terrains de jeux tire à sa fin à Terrebonne; c'est présentement la période des grandes compétitions. Lundi, se tenait la course annuelle des "bazous" (ou "boîtes à savon") fabriqués par les enfants. Hier soir, débutait la série des éliminatoires de la ligue de baseball "Pony".

Ce soir, à 7 h. 30, ce sera le tournoi de natation à la piscine du Centre civique, sous la direction de Gilles et Pierre Roberge. Il y aura des compétitions pour les classes juvénile, junior, intermédiaire et senior. Les parents sont particulièrement invités à voir leurs jeunes à l'oeuvre et à les encourager.

Lundi, à la même piscine, s'est tenue une épreuve d'endurance. Mlle Christiane Lachapelle, du "Club des adolescentes", en a décroché la palme après avoir parcouru 500 longueurs de piscine, soit près 5¾ milles. Michel Varin s'est classé 2e avec 491 longueurs.

Vendredi soir, 11 août, à 7 h., se tiendra au Centre civique la grande Olympiade annuelle des terrains de jeux, avec les épreuves de courses, sauts en longueur et en hauteur. Ces compétitions sont ouvertes aux jeunes de 17 ans et moins, et les vainqueurs représenteront l'O.T.J. de Terrebonne aux Olympiades du diocèse de St-Jérôme qui auront lieu le mercredi 16 août, à St-Jérôme même.

A noter que les gagnants du tournoi de natation recevront leurs trophées et récompenses, lors du Gala aquatique qui se déroulera le 24 août prochain, à la piscine municipale de Terrebonne.

Par ailleurs, dimanche prochain, 13 août, à 7 h. 30 du soir, la présente semaine spécialement consacrée à l'O.T.J. se clôturera par le spectacle de "la Roulotte" de la Fédération des Loisirs du diocèse de St-Jérôme. Ce théâtre ambulant est sous la direction de M. Raymond Turcotte et son équipe est composé de jeunes venant de Terrebonne.

Les jeunes garçons et jeunes filles, âgés de 13 à 16 ans, qui font partie des "Clubs d'adolescents", se préparent actuellement à lettre requérant une permission par écrit a été adressée à tous les parents de ces jeunes. Pour participer à ce voyage, chaque adolescent ou adolescente doit vendre 20 livrets de billets pour un tirage organisé par l'O.T.J., dans le but de réussir à boucler son budget.

Le grand prix de ce tirage sera : un voyage à New York pour deux personnes, en avion. Quant aux jeunes, ils seront accompagnés dans leur randonnée dans la capitale américaine par un groupe de responsables, et toutes leurs dépenses seront payées.

Récemment, pour les enfants des terrains de jeux, on organisait un concours de cabanes d'oiseaux. Le 1er prix fut remporté par Philippe D'Abate, du parc St-Louis. En outre, lors du récent concours d'amateurs, qui était dirigé par Gilles Lauzon, Hubert Houle et Raoul Lincourt, on a pu applaudir entre autres : une danse de folklore en patins à roulettes, exécutés par les "Martiennes", équipe du "Club des adolescentes", des numéros de gymnastique sur cheval allemand pour des membres du "Club des adolescents", deux sketches interprétés par garçons et fillettes du parc St-Louis, et autres. Ce concours a été couronné d'un magnifique succès.

LA ROULOTTE

"LA ROULOTTE" présentera son spectacle, ce soir, à 8h.15, au parc Marquette, angle des Carrières et Marquette. Demain, elle sera au parc Mousseau. Jeunes et moins jeunes y sont invités.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond, Montréal, 25

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE
pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointements téléphonez
VI. 9-7071

LE VAGABOND

"LE VAGABOND" offrira son spectacle de marionnettes, cet après-midi, à 2 h., aux enfants du parc MacDonald. Vendredi, il visitera ceux du parc Kirkfield, dans l'ouest de Montréal.

A Pte-St-Charles

Les championnats de natation du centre récréatif Boys and Girls Club de Pointe-St-Charles, seront disputés vendredi, 11 août, à 2 h. de l'après-midi, sous la direction de Don Walmsley. Ces compétitions sont ouvertes aux jeunes de 5 à 16 ans.

Des cours gratuits de natation sont donnés au même endroit, 255, rue Ash, chaque matin : pour fillettes, à 10 h., et pour les garçons, à 11 h. D'autre part, il y a du tir à l'arc à 3 h. de l'après-midi, les lundi, mercredi et vendredi, tandis qu'un tournoi de croquet s'y tient chaque mardi et jeudi, à 3 h.

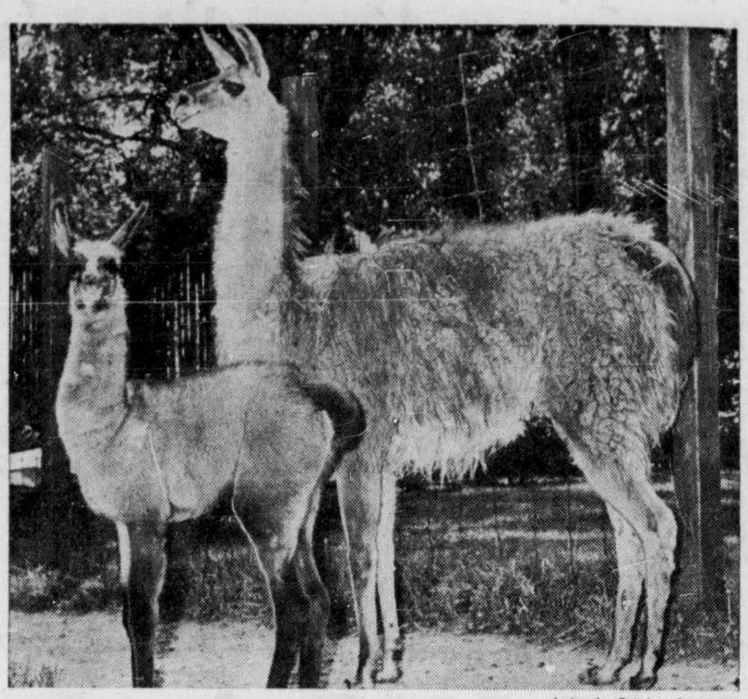


photo du Service des parcs

TROUVER UN NOM. — Les jeunes choisiront eux-mêmes le nom du petit lama (ci-haut), qui est né le 4 juillet dernier au "Jardin des Merveilles" du parc Lafontaine de Montréal. Tous les enfants sont donc invités à écrire sur une feuille de papier le nom qu'ils suggèrent pour le jeune lama (le premier à naître à Montréal), et à y ajouter leurs nom, adresse, numéro de téléphone et âge. Ils doivent adresser le tout, le plus tôt possible, au "Jardin des Merveilles", 3819, avenue Calixa-Lavallée, Montréal. On sait que le lama, petit parent des chameaux, provient du Pérou, de la Bolivie et de la côte ouest de l'Amérique du Sud.

Au Centre Mgr-Pigeon

Les activités de loisirs sont à la veille de recommencer au Centre Mgr-Pigeon, dans la paroisse St-Paul de Montréal. Dès le 19 août, les allées de quilles y seront ouvertes afin de permettre aux amateurs de s'entraîner en vue de la saison régulière

Dès l'automne, des cours de danses modernes seront donnés à ce centre de Loisirs; on n'y acceptera que 15 couples à la fois. Les intéressés doivent se hâter d'y retenir leur place, car toutes les inscriptions doivent se faire avant le 15 août.

Par ailleurs, cette semaine, les enfants de la paroisse St-Paul ont pris part à leur dernier pique-nique de la saison, à l'île Ste-Hélène. La semaine prochaine, garçons et fillettes seront invités à participer au grand pique-nique mixte organisé à leur intention. Cette saison marquait le 15e anniversaire des pique-niques de la paroisse St-Paul à l'île Ste-Hélène ; ces fêtes champêtres furent lancées, il y a 15 ans, par M. l'abbé Yves Mongeau, aumônier actuel des Loisirs diocésains de Montréal.

On annonce en outre que dès l'automne, on instituera au Centre Mgr-Pigeon un Ciné-Adultes dont les séances auront lieu le 1er dimanche de chaque mois. Des soirées de danses folkloriques seront présentées chaque vendredi, à l'intention des jeunes gens, jeunes filles et adultes. Des cours de tricot, destinés aux dames et aux jeunes filles, seront dirigés par Mme Henri Côté ; les intéressées peuvent déjà s'inscrire au centre même, 5550, rue Angers, angle Galt (PO. 9-2741).

On rappelle que l'ouverture officielle du Centre Mgr-Pigeon, le 9 septembre prochain, pour une 3e année consécutive, sera marquée par une clinique de donneurs de sang organisée avec la Croix-Rouge.

Grand festival au lac Vert

Un grand festival se déroulera samedi, 12 août, au terrain des Loisirs du lac Vert, à St-Alphonse-de-Rodriguez, près de Joliette. Chaque année, cette fête attire toujours une foule considérable et comporte un programme des plus intéressants.

Le festival s'ouvrira l'après-midi, à 1 h., avec des compétitions destinées aux enfants de différentes catégories d'âges, ainsi qu'aux dames et aux hommes. A 3 h., et à 5 h., il y aura joutes de balle molle. Le soir, à 7 h., se fera l'ouverture de la kermesse où l'on trouvera une quinzaine de kiosques variés.

Il y aura également un encan et des prix de présence. La fête se terminera par un feu d'artifice. Tous sont cordialement invités à ce festival organisé au profit des Loisirs des lacs Vert et Rouge. En cas de pluie, le festival sera remis au samedi 19 août.

POUR SE RÉCRÉER...

C'est ce soir, à 8 h., au théâtre de verdure du parc Lafontaine, qu'aura lieu le grand concert dédié à S.S. le pape Jean XXIII et où seront créées plusieurs oeuvres du compositeur Maurice Zbriger, dont la marche "En quête de bonheur", dédiée aux dirigeants et au personnel de la Récréation. Le public y est cordialement invité; l'entrée est libre. En cas de pluie, remis au 16 août.

Aujourd'hui, à 1 h. 30 de l'après-midi, se continuent au théâtre de verdure du parc Lafontaine les semi-finales de jeux dramatiques, pour les jeunes du district no 4; demain, ce sera pour le district no 5.

Ce soir : à 8 h., danses de folklore en plein air, au parc St-Emile, 3450, rue Davidson, au nord de Sherbrooke.

A 8 h., au centre Henri-Julien, 9300, rue St-Denis : cours de danses internationales et écossaises.

A 8 h. 30, concert de haute fidélité offert par le poste CKAC, au carré Dominion.

A 7 h. 30, tournoi de natation au Centre civique de Terrebonne.

A 7 h., au parc Decelles, à St-Laurent : grande soirée de variétés préparée par les enfants des terrains de jeux; les parents y sont tous invités.

A 7 h. 15, en face de la Bibliothèque municipale, 1210 est, rue Sherbrooke : départ de l'excursion "Casse-Routine", organisée par l'équipe "Casse-Noisette" (T-9).

HUILES 100% VÉGÉTALES
MARGARINE
SOLO
en Double Barre

Enfin, le produit authentique!
La margarine tout-usage... au même prix que vous payiez les succédanés
Quand vous aurez fait l'essai de Solo, vous vous demanderez comment vous avez pu vous contenter des succédanés! Car la Solo tout-usage, composée entièrement d'huiles végétales, est d'une qualité bien supérieure mais ne coûte cependant pas plus cher. Essayez Solo! Idéale pour cuisson sur feu ouvert ou au four et pour la friture! D'un goût délicieux sur le pain! S'obtient aussi en sac comprimable d'une livre pour faciliter la coloration.

Les timbres

Spoutnik en route vers Vénus



La première tentative humaine d'explorer la mystérieuse et nébuleuse Vénus a été effectuée le 12 février dernier, lorsque des savants russes ont envoyé une fusée et un véhicule spatial vers cette planète. Pour commémorer cet événement, la Hongrie a émis quatre timbres qui sont les plus beaux qu'on ait consacrés jusqu'ici aux expériences spatiales.

Pour lancer le véhicule dans l'atmosphère, on a utilisé une fusée d'une poussée de 800,000 livres. On aperçoit, sur le timbre de 40 filler, bleu, noir et jaune, l'énorme projectile en forme de cigare rugissant dans l'espace et laissant la terre derrière lui.

D'un endroit déterminé et sous l'impulsion d'instruments spéciaux sur la terre, on éteignit le moteur de la fusée et le véhicule spatial — ou spoutnik — se détacha de la fusée et entreprit sa course vers Vénus. Le timbre de 60 filler montre cette phase de l'opération, comme si on l'avait photographiée d'un autre véhicule spatial.

Le ciel est bleu plus foncé; la terre, un petit globe jaune-or; l'ogive de la fusée s'est détachée et le spoutnik s'éloigne par lui-même.

Le spoutnik a la forme d'un obus au nez camus, a une longueur de 80 pouces et un diamètre de 41 pouces.

Il est pourvu d'un faisceau d'antennes et d'une paire d'ailes où sont logés des instruments scientifiques et des piles solaires. On aperçoit ce véhicule sur le timbre de 80 filler; le ciel est bleu acier et le soleil ressemble à une étoile brillante autour de laquelle évoluent les autres planètes.

Comme personne n'a encore une idée précise de ce qui se passe derrière le voile de nuages qui cache Vénus, l'artiste qui a conçu les dessins de ces timbres a eu recours à la mythologie et montre, sur le timbre de 2 forint, Vénus, la déesse de l'Amour, flottant dans un ciel pourpre, derrière ce qui semble un quartier de lune.

Les quatre timbres portent, dans leur partie supérieure, l'inscription "Venus-Raketa 1961.11.12".

et leur histoire

Emissions locales

La plupart des bureaux de poste sont des monopoles des gouvernements, mais, néanmoins, des individus ou des organisations privées ont, à divers moments, administré des bureaux et émis leurs propres timbres.

Deux bureaux de poste locaux sont encore prospères: l'un dans l'île anglaise de Herm, près de l'île Guernesey ; l'autre, dans l'île de Lundy, dans le canal de Bristol, dont la population permanente est de 20 âmes.

Ces deux îles n'ont pas de bureaux de poste officiels,



de sorte qu'un particulier, propriétaire ou locataire, y a organisé son propre service public pour transporter le courrier, sur le continent dans le cas de Lundy, ou à Guernesey, dans celui de Herm. Lundy émet ses propres timbres depuis 1929 ; Herm, depuis 1949.

Ce ne sont pas des timbres-poste dans le sens officiel. Ils ne sont valides que pour une région particulière et toute lettre doit également porter un timbre anglais ordinaire pour se rendre au-delà de cette région.

Bien que ces deux îles aient une petite population permanente, les timbres locaux servent surtout aux estivants qui les considèrent comme des souvenirs intéressants. Mais, comme à Herm il se vend quelque 80,000 cartes postales durant une bonne saison d'été, ces timbres ont indubitablement leur raison d'être.

En dépit des critiques, le fait demeure que quiconque désire poster une lettre dans l'une de ces îles ne peut le faire sans utiliser un timbre local.

Chacune de ces îles était autrefois pourvue d'un bureau de poste officiel relevant de l'Angleterre, mais on les a fermés parce qu'on a jugé qu'il ne s'y vendait pas suffisamment de timbres pour justifier leur maintien. Après la guerre, le service britannique des postes rejeta une requête à l'effet de rouvrir le bureau de Herm. De sorte que le service des postes ne peut se plaindre de ce que quelqu'un ait organisé un système postal. Cependant les autorités de la poste sont susceptibles au sujet des timbres locaux et ne permettent leur usage qu'au dos des lettres.

Des monnaies particulières augmentent l'intérêt qu'on porte à ces timbres. A Lundy, l'unité monétaire est le puffin, l'équivalent d'un penny, tandis que, pour certains timbres de Herm, comme celui que nous reproduisons ici, on a conservé l'ancienne monnaie des îles de la Manche, le double, qui vaut un demi-farthing.

Marshalls
Silks & Fabrics Inc.

Nous vendons au comptant — Nos prix reflètent les économies

VENTE
nouveaux lainages d'automne
3.95 à 14.95

Nouveaux lainages couturiers pour l'automne y compris les tissus à motifs de couleurs vives d'inspiration scandinave et les étoffes à surface de fantaisie. Venez voir notre assortiment.

JERSEY TOUT LAINE à double tricot
54" de largeur val. 10.95
Le jersey tout laine à double tricot connaît une popularité sans cesse grandissante en automne aussi bien pour la confection des ROBES que celle des COSTUMES, dans les tons de cuivre, flamme, avoine, royal, rouge pomme, automne, bleu aurore, noir.
7.95

FLANELLE TOUT LAINE
54" de largeur val. 2.95 la verge
Voici une merveilleuse occasion pour les acheteuses hâtives. 25 populaires teintes pour l'automne. Un tissu de qualité à prix d'épargne.
1.99 la vge

CREPE MAGIC IMPRIME
44" de largeur val. 1.95
Un tissu en très grande demande dans les nouvelles couleurs pour l'automne. Se présente aussi en blanc. La collection est complète.
1.29

CHIFFON PURE SOIE
de 40/42" de largeur
Ant. jusqu'à 3.95 en vente à
Choix incomplet de couleurs et légèrement défraîchis en magasin.
1.00

ORGANZA BRODEE
PURE SOIE de 42" de largeur
Val. jusqu'à 3.95 en vente à
La plupart des coloris sauf noir, blanc et coquille d'oeuf.
1.00

CHALLIS IMPRIME à aspect laineux
36" de largeur val. 1.95
Populaire tissu à endroit en challis, à un prix de grande économie. Dans les nouveaux coloris atténués. Achetez et épargnez.
1.00

VELOURS COTELE IMPRIME
Velours côtelé imprimé à effet nouveau genre pour la confection de vêtements pour le retour à l'école, en une grande variété de motifs et de fonds de teintes.
1.29

BROADCLOTH "SANFORIZED"
36" de largeur val. jusqu'à 79¢
Solide broadcloth de coton "Sanforized" résistant, en une bonne variété de couleurs en vogue.
39¢

DERNIERE CHANCE D'EN PROFITER
TISSUS D'ETE
Rayonnes
Cotonnades
36" x 44" Val. jusqu'à 2.50
A PRIX DE SOLDE ! Surplus de tissus de vente d'été, séries incomplètes, pièces défraîchies en magasin, et autres.
40¢

"Qui dit tissus à la verge dit Marshalls"
UN seul magasin à 1195, Ste-Catherine ouest — Victor 4-2558

Dionne LTÉE-LTD.



C'EST LE TEMPS DE LA RÉCOLTE

FRAISES — FRAICHES DE CALIFORNIE BOITE CHOPINE — 35¢
MELONS D'EAU — DES E.U. No 1 ENVIRON 15 LB — 59¢
PRUNES JAUNES — D'ONTARIO PANIER 6 PINTES — 79¢
ORANGES — SUNKIST GROSSEUR 163 — 2 douz. 69¢
FEVES JAUNES ou VERTES — Canada no 1 du Québec — 3 lb 25¢
BLE D'INDE EPIS — FRAIS DU QUEBEC — Douz. 39¢
"MIRACLE WHIP" APPRET A SALADE — 39¢ Jarre 16 oz



ESSAYEZ NOS SALADES ET NOTRE FAMEUX PATE DE FOIE DE NOTRE CUISINE

POUR LE PLAISIR DE CUIRE AU GRAND AIR
PETITS POULETS
FRAIS CATEGORIE 'A' PRETS A CUIRE 2 à 3 lbs — 31¢





POULET en morceaux DANS PANIER LB 33¢
BOEUF FRAIS HACHE — A TOUTES LES HEURES — 35¢ LA LIVRE
ESSAYER CELA SUR VOTRE GRIL LA DELICIEUSE SAUCISSE FUMEE LA BELLE FERMIERE LB 49¢



ACHETEZ-EN DEUX ET UN GRATIS
SMOKED MEAT HYGRADE 3 paquets 2 oz 59¢
BACON WILSIL ou ROYAL lb 69¢
JAMBONS PICNIC DESOSSES — MARQUE ROYAL lb 59¢
BIFTECK — PLEINE TRANCHE de RONDE DESOSSEE — Marque Rouge ou Bleue lb 89¢
ROTI DE BOEUF POINTE de SURLONGE Marque Rouge ou Bleue lb 89¢
ROTI DE BOEUF DANS LA CROUPE Marque ROUGE ou BLEUE lb 79¢



POUR LE REGAL DES PETITS
CREME GLACEE LAURENTIENNE DIONNE CONTENANT DE TROIS CHOPINES 59¢



C'EST LE TEMPS DES SANDWICHES
PAIN DIONNE BLANC, TRANCHE 24 oz 20¢
SPREAD A LA VIANDE PURITAN boîte 3 oz 10¢
PREM PREPARATION A LA VIANDE boîte 12 oz 45¢
GROSSES OLIVES GRANADA jarre 16 oz 35¢
MARMELADE GOOD MORNING jarre 24 oz 49¢
MARMAJELL SHIRRIFF ABRICOT et ORANGE jarre 9 oz 23¢
MARMAJELL SHIRRIFF PAMPLEMOUSSE et ANANAS jarre 9 oz 23¢
BISCUITS PETITES FEUILLES D'ERABLE Cello 13½ oz 3 pour $1.00



GRATIS UNE BOUTEILLE 30 OZ GINGER ALE SEC Etiquette rouge avec l'achat d'une bouteille 24 oz JUS DE RAISIN WELCH 41¢

POIS DE FANTAISIE HURON 2 BOITES 10 OZ 25¢
FISH CHIPS AU FLETAN RUPERT Paquet 20 oz 67¢
CAFE INSTANTANE ETIQUETTE ROUGE DIONNE Jarre 5 oz 69¢
JUS DE TOMATE DE FANTAISIE STOKELEY 2 boîtes 20 oz 25¢
JUS DE PAMPLEMOUSSES PLYMOUTH Boîte 48 oz 29¢
LAIT en poudre STARLAC Moins 6¢ 16 oz 33¢ Moins 18¢ 3 lb 87¢
WELCHADE BREUVAGE 3 boîtes 32 oz $1.00

PRODUITS BOY-AR-DEE
Boulettes et spaghetti, 15 oz 27¢ BEEFARONI, 15 oz 27¢ RAVIOLI AU BOEUF, 15 oz 29¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC DEUX BOITES 7 OZ POULET DESOSSE ESTA 2 pour 69¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC DEUX PAQUETS 16 OZ MARGARINE NUCOA 2 pour 59¢

TIMBRES UNITED EN PLUS DES EPARGNES
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 hrs.

Dionne LTÉE-LTD.
DEPUIS 1870





GAGNANTE DU GRAND PRIX "RADIO" PRESENTE PAR CKAC — Vendredi dernier, on a procédé à la remise des clefs de la magnifique automobile gagnée par Mme B. Trudel, demeurant au numéro 4891, rue St-Dominique, à Montréal. Parmi des centaines de milliers de lettres retournées à CKAC par les concurrents qui ont participé au jeu de "Radio", c'est celle de Mme Trudel qui a été pigée au hasard, pour l'attribution du grand prix qui consistait en une superbe voiture de l'année. Sur cette photo, on voit l'heureuse gagnante au volant de "sa" nouvelle voiture. Sur l'autre photo, on assiste à la remise d'un chèque de $500.00 à Mme Laura Boivin, du 5420A, 4e ave Rosemont. En plus d'un montant de $500. Mme Boivin a gagné une bague à diamant valant plus de $300.00 lors du dernier tirage hebdomadaire auquel ont participé gratuitement les concurrents du jeu de "Radio". Le chèque a été présenté à l'heureuse gagnante par M. J. Robert Ouimet, de la compagnne J. René Ouimet Limitée, en présence d'Errol Malouin, qui a animé la série "Radio" à l'antenne de CKAC.

M. Jean Lesage aux fêtes de Chomedey

Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, présidera la cérémonie qui clôturera la semaine de manifestations marquant la fondation de la ville de Chomedey, le 15 octobre.

En annonçant cette nouvelle, hier, le secrétaire du comité qui organise ces fêtes, M. Alex-A. Hurtubise, a également révélé que celles-ci se dérouleront durant la deuxième semaine d'octobre — soit du 8 au 15 — contrairement à ce qui avait été décidé antérieurement. On avait en effet annoncé que les manifestations durant la première semaine d'octobre.

Le programme

Voici donc le programme détaillé de cette semaine :

Dimanche, le 8 octobre : messe pontificale suivie d'un banquet et en soirée, feu d'artifice.

Lundi, 9 octobre : cérémonie d'hommages aux plus vieux citoyens de Chomedey et danse populaire sur la place publique.

Mardi, 10 octobre : "soirée du maire" à laquelle seront invités tous les maires et conseillers des municipalités de l'île Jésus. Un spectacle sera présenté à leur intention.

Mercredi, 11 octobre : "journée des dames" au cours de laquelle ces dernières seront invitées à un défilé de modes et rencontreront des artistes connus.

Jeudi, 12 octobre : exposition industrielle. Lunch réunissant tous les commerçants de la ville.

Vendredi, 13 octobre : On demandera la fermeture des écoles et les enfants seront conviés à une fête champêtre.

Samedi, 14 octobre : concours sportifs mettant aux prises les enfants et leurs parents, joute de balle-molle dont Robert Cléroux sera l'arbitre et, en soirée, grand bal masqué.

Dimanche, 15 octobre : dévoilement par le premier ministre Jean Lesage d'un monument commémorant la fondation de Chomedey; plantation d'un "arbre de l'amitié"; inauguration et bénédiction du nouveau boulevard Labelle; défilé de chars allégoriques dans les rues de la ville; feu d'artifice monstre pour terminer la journée.

Ferme partiellement détruite par le feu à St-Elie d'Orford

SHERBROOKE. — Un incendie qui s'est déclaré vers 11 h., hier avant-midi, a complètement rasé trois bâtisses sur la ferme de M. Rodolphe Racine, du rang 6, à St-Elie-d'Orford, non loin de Sherbrooke.

Les flammes, dont la cause est inconnue, ont ravagé un poulailler de trois étages, une grange et un hangar attenant.

Mandés sur les lieux du sinistre, les pompiers du poste no 1 de Sherbrooke n'ont pu vaincre l'incendie, qui semblait déjà incontrôlable à leur arrivée. La difficulté à s'approvisionner d'eau a d'ailleurs retardé considérablement le travail des pompiers, qui ont toutefois réussi à sauver la maison de M. Racine, située tout près du foyer de l'incendie.

Une partie des dommages subis par M. Racine est couverte par les assurances.

Premier contrat de travail signé à la Dominion Flooring

PRINCEVILLE. (DNC) — Un premier contrat de travail vient d'être négocié par un nouveau syndicat ouvrier à Princeville. Plusieurs séances ont été tenues pour définir les clauses de l'entente qui ont été déterminées par la manufacture de bois à plancher (Dominion Flooring Inc.) et ses employés.

C'est M. Paul Lacoursière, principal officier de l'entreprise, qui représentait les employeurs au cours des négociations. Les syndiqués avaient chargé M. Georges-Etienne Gagné, agent d'affaires du Conseil Central de Victoriaville, de les représenter.

M. Herman Grenier, président du nouveau syndicat et M. Michel Caouette, secrétaire, ont aussi collaboré avec l'agent négociateur pour la préparation du premier contrat de travail signé entre la maison et les membres de son personnel.



S.E. MGR HENRI ROUTHIER, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, Alta, en la fête de l'Assomption au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, présidera la cérémonie solennelle de la bénédiction des malades, qui se déroulera en plein air à 2 h. 30 de l'après-midi, mardi le 15 août.

Exposition à Rouyn

ROUYN. (PC) — Le ministre provincial de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, présidera la cérémonie d'inauguration de la 14e exposition annuelle de l'ouest du Québec qui aura lieu à Rouyn, le 16 août.

Cette année, l'exposition de quatre jours marque le 59e anniversaire de l'établissement de la région de l'Abitibi, à 350 milles au nord-ouest de Montréal.

Quelle douceur!



OUVERT JEUDI ET VENDREDI 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Simpson MONTRÉAL

RÈGLE SIMPSON BIEN ÉTABLIE

ON NE PAIE PAS PLUS·CHER CHEZ SIMPSON

SI VOUS EN DOUTEZ...VENEZ VOUS EN PERSUADER!

SIMPSON GARANTIT "Satisfaction ou remboursement"



Viennent d'arriver chez Simpson à Montréal!

ROBES JERSEY ARNEL* IMPRIMÉ

Une robe d'automne qui réunit des qualités d'élégance et de nouveauté tout en restant pratique puisque lavable et d'entretien facile.

- Jupe au plissé permanent. Corsage blousant. Petites manches raglan, décolleté modeste.
- Imprimés subtils aux tons de vert ou Magenta.
- Tailles 9 à 17 dans le groupe. Ch. 19.98

*Marque déposée.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — LE COIN JUNIOR, AU TROISIEME, Rayon 735

AU SALON VENDOME!

SOLDE! ROBES EN LAINAGE D'AUTOMNE



Rég. 39.98 $25

Mesdames, voici une occasion de vous procurer dès maintenant une petite robe en tricot de laine qui vous sera indispensable très bientôt.

- Robes pour le matin et tout-aller. Toutes sont nouvelles et en tricot de laine importé.
- Les coloris : rouge, bleu, vert, gris, brun, beige, noir.
- Les tailles : du 8 au 16 dans le groupe.

Pas de commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — SALON VENDOME, ETAGE DES MODES, AU TROISIEME, RAYON 733



Un bas prix exceptionnel!

CHEMISIER NYLON

Nylon imprimé lavable, ne demande aucun repassage! La petite robe qui vous permettra d'accueillir le début de l'automne!

- Imprimés bleu, vert ou lilas.
- Tailles 12 à 20 et 18½ à 24½ dans le groupe.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — ROBES, ETAGE DES MODES, AU TROISIEME, Rayon 734

VOUS POUVEZ ACHETER jusqu'à 12 fois le MONTANT de votre PAIEMENT MENSUEL avec le COMPTE COURANT RENOUVELABLE SIMPSON!

En choisissant le Compte Courant Renouvelable Simpson, vous optez non seulement pour la facilité qu'offre un compte courant, mais aussi pour un moyen d'équilibrer votre budget. Vous décidez du montant que vous pouvez payer par mois et votre crédit est immédiatement établi pour un montant douze fois plus grand.

Voici comment fonctionne votre Compte Courant Renouvelable

VOUS PAYEZ PAR MOIS (frais de service compris)

$5 $10 $15 $20 $25

VOUS POUVEZ ACHETER JUSQU'A

$60 $120 $180 $240 $300

Pour tous renseignements, composez VI. 2-3241, local 884

SIMPSON — BUREAU DU CREDIT, AU SEPTIEME

85% des marchandises vendues chez SIMPSON sont D'ORIGINE CANADIENNE

MANSFIELD PARKING AUTOMATIQUE

20¢ LA ½ HEURE

Maximum de jour : $2 (6 h. a.m. à 6 h. p.m.)

MAXIMUM POUR 24 HEURES : 2.50

MAXIMUM DE NUIT : 1.50 (6 H. P.M. A 8 H. A.M.)

SPECIAL EN SOIREE 75¢ (6 A 12 P.M. TARIF FIXE)

(rue Mansfield, au nord de Simpson coin suivant)

Elégantes, légères et chaudes!

VESTES ORLON* GENRE CHANEL

Durant les soirées fraiches de la fin de l'été vous serez heureuses de posséder une veste semblable.

- Orlon* lavable, tricot gonflant. Garde bien sa forme.
- Manches ¾. Blanc.
- Tailles : moyennes, grandes. Ch. 6.98

*Dupont Acrylic Fibre

6.98 Ch.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — VETEMENTS SPORT, AU TROISIEME. Rayon 736

Coton suisse d'entretien facile!

JOLIES BLOUSES PIQUÉ DE COTON

Fabrication canadienne réputée! Coton suisse lavable, demande peu ou pas de repassage! Blanc. Tailles : 10 à 20.

A. Surblouse boutonnée. Devant brodé. Encolure ronde, manches courtes à revers.

B. Surblouse même modèle que le précédent mais avec encolure ras du cou et petit noeud. Ch. 4.98

Rég. 6.98 4.98

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — BLOUSES, VETEMENTS SPORT, AU TROISIEME, Rayon 736

Solde d'un manufacturier réputé!

CHANDAILS ORLON* STYLE CLASSIQUE

Parce qu'ils sont légèrement imparfaits, ces chandails sont soldés à des prix dérisoires! Mais ces imperfections sont minimes et vous aurez du mal à les déceler! Ne manquez pas cette offre... offrez-vous plusieurs ensembles de cou-é leurs assorties ou contrastantes!

CARDIGAN 3.98 ch.

PULLOVER 2.98 ch.



Cardigan, manches longues. Rouge, bleu, vert, beige, brun, noir. Tailles : 14 à 20. Ch. 3.98

Pull-over, manches courtes. Rouge, bleu, vert, beige, brun, noir. Tailles : 14 à 20. Ch. 2.98

*Dupont Acrylic Fibre

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — VETEMENTS SPORT, AU TROISIEME. Rayon 736

COMPLETS D'ÉTÉ POUR HOMMES! RABAIS ⅓!

VENEZ CHEZ SIMPSON ET PROFITEZ DE CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE!... Notre stock entier de complets d'été réduit à prix spéciaux! Tous sont de fabrication canadienne fameuse! Tous sont des modèles droits, 3 boutons.

- Choix de tout laine, laine et mohair, Dacron* et laine, Terylene** et laine.
- Choix de coloris unis ou à petits décors fantaisie dans le groupe.
- Tailles 36 à 46, statures courtes, moyennes, hautes dans le groupe.

REG. 59.98 A $110

39.98 à 66.65

AUCUN VERSEMENT COMPTANT

selon les Conditions faciles de paiemen* Simpson

Taxe payable à l'achat

* Fibre Polyester

** Marque déposée Fibre Polyester

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES, AU DEUXIEME. Rayon 712

FAITES VOS EMPLETTES AGRÉABLEMENT: SIMPSON EST CLIMATISÉ!

HEURES D'AFFAIRES 9 h. A.M. à 5 h. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 h. — SAMEDI 9 h. A.M. à 5 h. 30 P.M. — SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT 8 h. 30 A.M. — VI. 2-7221

CAHIER No 3 — NOUVELLES DE FINANCE — NOUVELLES DE SPORT

LA PRESSE

RADIO ET TELEVISION — INFORMATIONS GENERALES — PAGES 29-42

77e ANNEE — No 249 — MONTREAL, MERCREDI 9 AOUT 1961

Perry Moss dit :

Notre atout, la défensive

(Voici le premier d'une série de quatre articles sur les équipes du Big Four, signés par leur instructeur. Voici tout d'abord l'opinion de Perry Moss sur ses Alouettes).

par **Perry MOSS, instructeur des Alouettes**

Sur papier, vous devez nous placer au dernier rang. Nous avons perdu trop de vétérans, et le départ des Sam Etcheverry, Hal Patterson, Billy Shipp et Bill Hudson est trop important pour que nous puissions être considérés comme de sérieux aspirants au championnat. Nous en sommes définitivement au stage de la reconstruction, mais je crois sincèrement que nous possédons de solides bases pour construire une équipe championne. Tout ce dont a besoin le club présentement, ce sont quelques victoires qui lui donneraient confiance.

Naturellement, notre problème numéro un est de nous trouver un quart-arrière. Au début du camp d'entraînement, nous avions six hommes à notre disposition, et nous n'en avons conservé que trois, comptant toujours pouvoir en obtenir un ou deux autres de la Ligue Nationale. A l'heure actuelle, c'est Nelson Yarbrough, une recrue de l'Université de la Virginie, qui est notre choix pour commencer la joute d'ouverture contre les Blue Bombers de Winnipeg vendredi soir. Jerry Thompkins que nous avons acheté des Rough Riders d'Ottawa et le Canadien Gerry Doucette que nous avons obtenu du Calgary sont aussi parmi nous.

Il y a plusieurs chose qui me font plaisir sur notre édition 1961. C'est une équipe rajeunie, et beaucoup plus en santé que celle de l'an dernier. Le club de l'année passée n'aurait pu mieux jouer qu'il l'a fait. Celui de cette année ne sera peut-être pas parfait dès le départ, mais au moins, nous saurons que nous comptons sur un potentiel solide. L'attitude générale a aussi beaucoup changé. La saison dernière, j'ai dû perdre trop de longs moments à tenter de m'expliquer avec certains joueurs pour réussir à accomplir la tâche qui m'était confiée avec facilité.

Il ne faudrait pas oublier que l'édition 1961 sera des plus rapide. Les vétérans George Dixon, Don Clark et Dick Cohee, tous des demis offensifs, peuvent tous franchir le 100 verges en 10 secondes exactement. Nous leur avons ajouté l'ailier-recrue Marv Luster — quel joueur il sera — et les joueurs à double citoyenneté Barrie Hansen et Bill Wayte qui peuvent tous franchir la même distance en moins de dix secondes.

Notre défensive sera l'une des meilleures de la ligue cette saison. Quelle différence avec la saison dernière alors qu'elle représentait notre point faible. Nous avons accordé 449 points à l'adversaire l'an dernier, ce qui est vraiment humiliant. Comme nous le faisons présentement, et comme nous espérons le faire tout au long de la saison, nous emploierons deux équipes, offensive et défensive.

Présentement notre défensive semble assurée avec le robuste Ed Meadows (230 livres) et le Canadien Don Paquette sur les ailes. Ed Nickla (240 livres) et Bobby Jack Oliver (245 livres) seront nos bloqueurs, tandis que Billy Ray Locklin (230 livres) occupera le centre.

Jack Espenship, Ron Brewer seront les secondeurs de ligne extérieurs, alors que George Deiderich évoluera au centre d'eux.

Le champ arrière défensif sera composé des vétérans Howie Cissell et Ed Learn, appuyés par les importés Gene Gaines, Barrie Hansen et Bill Wayte. Il est bien évident que nous ferons des erreurs, mais dès qu'ils auront appris à s'entraider et jouer avec confiance, ils devraient être excellents.

Ce sont Dixon et Clark, deux des meilleurs demis au Canada, qui porteront le ballon pour nous. Bill Bewley jouera aussi au champ arrière et il n'est pas impossible que le joueur à double citoyenneté John Conroy occupe le poste de Meco Paliziani à droite.

En jetant un coup d'oeil rapide sur la ligue, j'en viens à la conclusion qu'elle sera mieux balancée que jamais, surtout grâce à la cédule mixte. Je crois que l'équipe qui gagnera neuf fois s'assurera le championnat. Même si Toronto semble compter sur la meilleure équipe, je crois qu'Ottawa possède un personnel légèrement supérieur et qu'il compte sur les meilleures réserves. Il nous faudra donc vaincre le Hamilton si nous voulons prendre part aux éliminatoires.





DEUX INSCRITS A POINTE CLAIRE — Parmi les principaux inscrits à la régate de Pointe Claire, l'on remarque, à gauche, PAUL PAQUIN, et son embarcation Kim (KC 13), qui s'est classé 2e l'an dernier, et prendra part aux 7e courses pour voiliers Dragon, de même que J. LETOURNEAU, avec son embarcation Joanna II (KC 97), qui a déjà gagné le trophée Dulles. La régate aura lieu demain, vendredi et samedi.

Courses internationales de dragons sur le lac St-Louis

Un événement impatiemment atendu par tous les amateurs de yachts à voiles aura lieu cette semaine. Il s'agit des courses de la classe des dragons pour le trophée O'Keefe qui doivent avoir lieu sous les auspices du Pointe Claire Yacht Club demain, vendredi et samedi après-midi.

L'an dernier, ces courses avaient eu lieu à Clayton dans l'Etat de New York, mais cette fois ces épreuves, qui réuniront des embarcations des Etats-Unis, de l'Ontario aussi bien que du Québec, seront disputées sur le lac St-Louis. Il appert que les Américains seront représentés par quatre dragons, le Yankee Doodle, propriété de Walt Swindeman, de Toledo; le Snapdragon, à J. Lewis, de Clayton, de même que les embarcations de MM. N. C. Curtis et Henry Finke, tous deux aussi de Clayton.

Il est certain que la présence parmi les concurrents du Mia qui a fait belle figure lors de la course de ce printemps aux Bermudes soulèvera beaucoup d'intérêt.

Le club Pointe Claire ne manquera pas d'excellents représentants. On apprend, en effet, que Kim, à Paul Paquin; Lizzy II, à Ken Sproule ; le Ballerina, de Bob Langlois ; l'Andromeda, à Nik Kebedgy, sont autant de yachts qui devraient porter fièrement les couleurs du club Pointe Claire.

Gerry Létourneau, du Royal St. Lawrence Yacht Club, a inscrit le Joanna II.

FOOTBALL

Les Alouettes encore à la recherche d'un quart-arrière

Les Alouettes de Montréal se cherchent encore un autre quart-arrière pour piloter l'équipe durant la saison 1961 du Big Four.

Les Alouettes, qui ont abandonné deux candidats à ce poste, ont retenu les services de Jack Moyniban, qui a été récemment renvoyé des Giants de New York de la Ligue Nationale de football, quelques heures plus tard.

En compagnie de Moyniban, un camp d'entrainement, on note l'arrivée, pour un essai, de Bob Hall, un bloqueur de 245 livres qui a reçu son congé la semaine dernière des Colts de Baltimore. Ni l'un ni l'autre ne se sont encore entraînés cette année. Aucun des deux n'a signé de contrat jusqu'ici avec l'équipe montréalaise.

Moyniban, qui est réputé être un bon passeur, est diplômé du collège Ste-Croix de Worcester, Mass.

Don Allard à Toronto

REGINA. (PC) — Les Roughriders de la Saskatchewan, de la Conférence de football de l'Ouest, ont annoncé hier qu'ils avaient échangé leur quart-arrière Don Allard aux Argonauts de Toronto, de la Conférence de l'Est, contre l'ailier Ted Aucreman et un autre joueur dont le nom n'a pas été divulgué.

Aucreman, un diplômé de l'Université de l'Indiana, en est à sa première saison de football canadien. Il a disputé six parties l'an dernier dans l'uniforme des Lions de Detroit, de la ligue Nationale de football. Il mesure cinq pieds et 11 pouces et pèse 195 livres et peut tout aussi bien jouer comme ailier offensif ou défensif que comme ailier secondaire. Il est arrivé à Regina lundi soir.

Allard se rapportera aux Argonauts immédiatement.

Quatre joueurs congédiés

EDMONTON. (PC) — Les Eskimos d'Edmonton, de la Conférence de football de l'Ouest, ont annoncé, hier, que quatre joueurs avaient été con-

Voir FOOTBALL en page 53

Leur sixième victoire d'affilée

Les Yankees ont raison des Angels de Los Angeles en dix manches, 5-4

La course au championnat de la Ligue Américaine est devenue l'affaire de quatre joueurs en particulier. Jim Gentile, Roger Maris, Mickey Mantle et Norm Cash se livrent présentement une lutte à tous les points de vue, tout en tentant de donner à leur équipe respective l'élan de la victoire qui la conduirait au championnat final.

Hier soir, Jim Gentile a pris les devants en faisant compter trois points contre les Twins du Minnesota, portant son total à 103. Il devance Roger Maris par un point, et son avance sur Mantle et Cash est de trois. Chaque joute de chacun de ces puissants cogneurs offre donc un cachet particulier, puisque, à part Maris, ils possèdent d'excellentes chances de remporter la triple couronne.

Grâce à une victoire de 5-4 en dix manches sur les Angels de Los Angeles, les Yankees de New-York ont conservé leur avance de trois joutes sur les Tigers qui ont aussi gagné à Chicago.

Le point victorieux revient en grande partie à l'agressivité du joueur d'arrêt-court des Yankees, Tony Kubek, qui a su étirer un simple en un double à un moment très important de la joute. Maris a suivi avec un simple et Kubek a compté facilement pour ainsi assurer aux Yankees leur sixième triomphe d'affilée. Yogi Berra a cogné son 15e circuit et la victoire est allée à Luis Arroyo (10-3), venu en relève à la huitième.

Succès des Tigers

Dirigés par Jim Bunning et Norm Cash, les Tigers de Détroit ont banchi les White Sox à Chicago, 3-0.

Habilement dirigés au bâton par Jake Wood et Norm Cash, les Tigers de Détroit ont remporté une importante victoire de 3-0 sur les White Sox à Chicago. Pour les vainqueurs, le lanceur gagnant Jim Bunning (13-8) a lancé une joute de quatre coups sûrs bien espacés. Il n'a été menacé de perdre son blanchissage qu'à la sixième manche lorsque Luis Aparicio a cogné un triple.

Norm Cash a fait compter deux points avec son 28e circuit et un simple pour ainsi rejoindre Mickey Mantle avec 100 points produits. De son côté, Jake Wood a réussi un double et quatre simples en cinq présences au marbre.

A Baltimore, les Orioles et les Athlétiques de Kansas City se sont partagé les honneurs d'un programme double. Les Orioles ont tout d'abord blanchi les visiteurs, 7-0 grâce à la solide performance de Steve Barber qui a limité les perdants à trois maigres coups sûrs pour ainsi remporter sa 6e victoire par blanchissage. Il mène les majeures dans ce domaine.

Par contre, tous les joueurs des vainqueurs ont frappé en lieu sûr, exception faite du troisième-but Brooks Robinson.

Dans la deuxième rencontre, les Athlétiques ont mis fin à une série de dix victoires consécutives des Orioles à leurs dépens en venant de l'arrière pour l'emporter, 6-5. C'est un circuit de trois points de Hayward Sullivan à la neuvième qui a valu la victoire aux Athlétiques. Jim Gentile et Jackie Brandt, des Orioles, ainsi que Norm Siebern des Athlétiques ont cogné des quatre-buts. Gentile portait ainsi son total de points produits à 103, un sommet dans les majeures.

A Cleveland, les Indiens ont triomphé des Sénateurs 6-5 en 10 manche.

C'est une balle passée du receveur Gene Green qui a permis aux Indiens de compter le point victorieux. Les buts étaient alors remplis. Bob Johnson et Chuck Hinton ont canonné des circuits pour les perdants, tandis que Chuck Essegian accomplissait le même exploit pour les vainqueurs. Les Indiens sont venus de l'arrière en comptant quatre points à la 8e manche pour l'emporter.

Finalement, à Boston, les Twins ont concédé une avance de 4-0 aux Red Sox au début de la rencontre, mais ils ont finalement gagné, 6-5. Ils mettaient ainsi fin à une série de huit défaites consécutives.

Camillo Pascual n'a alloué que six coups sûrs aux vaincus, mais il a eu le malheur d'accorder un circuit de quatre points à Gary Geiger, et un autre quatre buts à Don Buddin. C'est lui qui a fait compter le point de la victoire avec un simple à la sixième. En tout, Pascual a fait compter ses trois premiers points de la saison avec deux coups sûrs.

SPORTS

Proposition surprenante

CHICAGO. (PA). — Le commissaire Ford Frick, du baseball, vient de recevoir un télégramme pour le moins étonnant. Ce télégramme lui parvenait du magazine national "Popular Mechanics" et la direction du périodique lui demandait la permission d'entreprendre des essais de laboratoire sur le type de balles employées cette saison et celles en usage à l'époque de l'immortel Babe Ruth.

Considérant apparemment la possibilité de voir le record de 60 circuits de Babe Ruth battu par Mickey Mantle ou Roger Maris, des Yankees de New-York, Joseph R. Buell, le propriétaire du magazine, a commenté :

"Notre but n'est pas de prouver les faiblesses d'une ère au détriment d'une autre. Mais nous croyons que le baseball d'aujourd'hui a évolué et les partisans veulent être renseignés.

"D'un autre côté, si nos essais ne démontrent aucune différence entre les vieilles balles et les nouvelles (comme le prétendent les fabricants), nous serons heureux de publier nos conclusions."

Pour faire ses essais, le magazine a donc lancé une chasse aux anciennes balles, et il a prié tous les propriétaires de telles balles qui sont intéressés au projet de bien vouloir les lui faire parvenir.

Voir boxe et autres résultats sportifs pages 36, 37, 38 et 39

Hull se prépare

OTTAWA. (UPI) — Le Canadien de Hull, champion de la Ligue Professionnelle de l'Est, inaugurera son camp d'entraînement le 11 septembre avec au moins 31 joueurs.

Le gérant-général Sam Pollock a révélé que l'alignement à l'entraînement comprendra cinq joueurs de l'équipe de l'an dernier en plus de nombreux joueurs qui portaient les couleurs d'autres clubs-fermes du Canadien.

Chuck Hamilton, Billy Carter, Bob Ellett, Keith McCreary et John Annable seront de retour avec l'équipe.

Chez les nouveaux venus, citons le gardien de buts Paul Sexsmith, du Edmonton junior, le joueur de défense Bob McAmmon, du Fort William ; l'ailier gauche Willie O'Ree, obtenu des Bruins de Boston et les joueurs de défense Jim Roberts et André Tardif de même que l'ailier droit Wayne Connelly, tous du Royal.

Les champions de la Ligue de l'Est disputeront leur première joute hors-concours le 17 septembre contre les Bruins de Boston. Quatre autres équipes de la Ligue Nationale affronteront le Canadien de Hull avant l'ouverture de la saison, le 15 octobre.

Un souhait de Joe Brown

Une série mondiale vraiment mondiale!

PITTSBURGH. (UPI) — Le gérant général Joe L. Brown, des Pirates de Pittsburgh, est d'avis que la "série mondiale" de baseball, n'est pas véritablement "mondiale", mais qu'elle le deviendra dans un avenir rapproché.

"Nous qualifions nos séries éliminatoires entre les gagnants de la Ligue Nationale et ceux de la Ligue Américaine de séries mondiales", a déclaré Brown, "mais pour mériter ce titre, elles devraient êtres accessibles à tous les joueurs de baseball du monde. Si, dans un avenir rapproché, les champions d'un autre pays — du Japon, par exemple — viennent se mesurer à nos champions, il s'agira alors d'une véritable série mondiale."

Brown a aussi prédit que les meilleurs joueurs japonais s'enrôleront bientôt sous la bannière des équipes dites majeures. "La chose est bonne et souhaitable", a conclu Brown. "La race, la couleur de la peau et la religion n'entrent pas en ligne de compte."

PARKWAY PONTIAC LTD.
sur JEAN-TALON OUEST



ESPACE REDUIT
à cause de travaux d'agrandissement

TOUT DOIT ETRE VENDU !

1961 VAUXHALL	STATION WAGON CHAUFFERETTE — RADIO	$1695
1960 CHEVROLET	COACH CHAUFFERETTE	$2200
1960 PONTIAC	SEDAN CHAUFFERETTE	$2295
1960 TRIUMPH	COACH CHAUFFERETTE	$1295
1959 FORD	COACH CHAUFFERETTE	$1595
1959 PANHARD	SEDAN CHAUFFERETTE — RADIO	$1050
1958 MERCURY	MONTCLAIR — SEDAN ENTIEREMENT EQUIPE	$1650
1958 METEOR	SEDAN — CHAUFFERETTE RADIO — AUTOMATIQUE	$1475
1958 PLYMOUTH	SEDAN CHAUFFERETTE	$1100
1958 PONTIAC	DECAPOTABLE ENTIEREMENT EQUIPE	$1925
1957 BUICK	SEDAN ENTIEREMENT EQUIPE	$1350
1957 DODGE	CHAUFFERETTE — RADIO AUTOMATIQUE	$950
1957 FORD	CHAUFFERETTE — RADIO AUTOMATIQUE	$1250
1956 OLDSMOBILE	SEDAN — CHAUFFERETTE RADIO — AUTOMATIQUE	$1000
1956 BUICK	SEDAN — CHAUFFERETTE RADIO — AUTOMATIQUE	$925
1956 CHRYSLER	SEDAN — CHAUFFERETTE RADIO — AUTOMATIQUE	$1050
1954 OLDSMOBILE	DECAPOTABLE ENTIEREMENT EQUIPE	$695
1960 THAMES VAN		$1450

Vous connaissez sûrement...

PARKWAY PONTIAC

3500 ouest, rue JEAN-TALON

Facilités de paiement I.A.C. RE. 9-2291

ECHANGES ACCEPTES — Ouvert jusqu'à 10 p.m. du lundi au vendredi

Ogilvy's

CHARMANT ENSEMBLE POUR TAILLE JUNIOR



Trois petites clochettes cachées dans l'ourlet de la jupe sont le secret de ce deux-pièces si féminin. Jaquette style "Chanel", et jupe large à plis souples, égayés de couleurs vives avec une coupe toute spéciale pour mettre en valeur la silhouette junior.

- L'imprimé : vibrant dans les teintes de magenta et vert.
- Les tailles : 7 à 15.

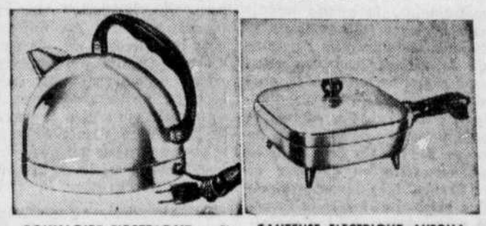
LA JUPE 7.95
LA JAQUETTE 6.95

OGILVY'S — Modes petit-budget, au troisième

OGILVY'S

Ogilvy's

PETITS APPAREILS ELECTRIQUES
PRIX SPECIAL



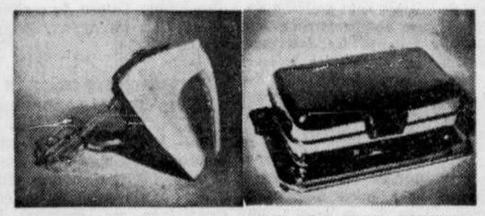
BOUILLOIRE ELECTRIQUE — Fini chrome. Capacité 2 pintes. Elément ultra rapide, bout l'eau en quelques minutes... S'arrête automatiquement. Rég. 10.95 7.95

SAUTEUSE ELECTRIQUE AUTOMATIQUE. Chaleur contrôlée, contrôle de température à portée des doigts. Livrets d'instructions, couvercle et cordon compris. Rég. 19.95 13.95



GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE — Fini chrome avec garnitures bakelite toujours fraiche. Tiroir à miettes. Capacité 2 tranches. Rég. 19.98 10.98

FER A REPASSER VAPEUR/SEC MORPHY RICHARDS — Cadran sélectionneur double : repassage à vapeur ou à sec. Rég. 17.50 11.95



MALAXEUR PORTATIF — 3 vitesses, 3 batteurs. Blanc, jaune, turquoise ou rose. Rég. 19.95 13.95

GRIL ET GAUFRIER COMBINES — Très pratique pour sandwiches ou gaufres. Indicateur compris... Fini chrome. Rég. 13.95 9.95

OGILVY'S — Articles ménagers, au sous-sol

OGILVY'S

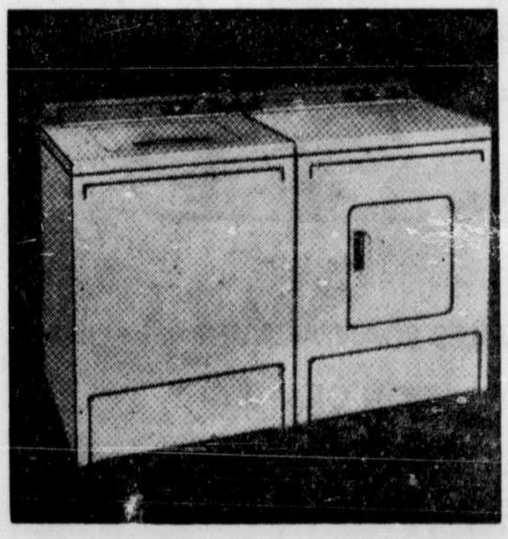
Ogilvy's

LESSIVEUSE ET SÉCHEUSE AUTOMATIQUE DE LUXE "WHIRLPOOL" DE RCA

Un prix aussi bas n'a jamais encore été offert

La lessiveuse conserve l'eau savonneuse pour un deuxième lavage

Capacité de 10 livres, ne démarre que lorsque la cuve est pleine, agitateur à action efficace, guide pour tissus délicats, écoulement rapide. Installation normale comprise à Montréal et banlieue.



Prix de liste $329
Prix Ogilvy's $259
Moins allocation $20
sur remise de votre appareil actuel
VOUS PAYEZ $239

La séchoresse avec lampe ultra-violet

Séchage par chaleur tempérée, filtre à charpie intégré, la lampe ultra-violet assure à votre linge une fraîcheur de grand air, cuve géante avec lumière, 2 sélecteurs de température.

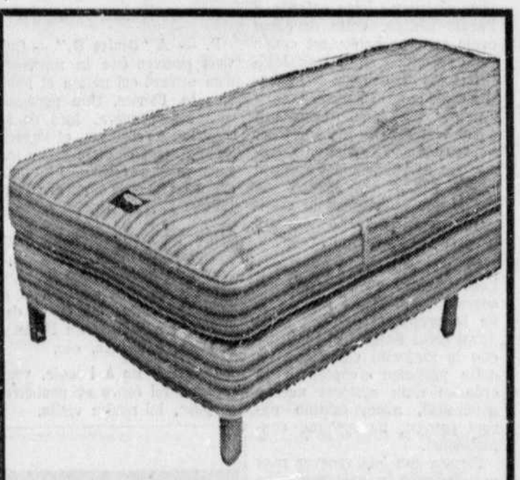
Prix de liste $249
PRIX OGILVY'S $169

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Taxe payable à l'achat
Ecrivez ou composez OGILVY'S VI. 2-7711

OGILVY'S — Appareils ménagers, au sous-sol

OGILVY'S

Ogilvy's



UNE VALEUR DE REVE "UNITED" LIT CONTINENTAL "PILGRIM"

Vous obtiendrez toutes les qualités suivantes lorsque vous achèterez ce superbe lit :

Coutil tissé très attrayant. Construction de 180 ressorts en acier jauge 13½. Epais rembourrage de feutre. Couches sisal, bords roulés, surface capitonnée de dentelle. 8 évents et 4 poignées. Sommier-caisse assorti monté sur 6 pieds bois dur.

Lit de 30" Rég. 52.50 39.95
(2 LITS COMPLETS POUR $75)
Lit de 36", 39", 48" ou 54" Ch. 49.95

Termes budgétaires, si désiré
Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711

OGILVY'S — Literie, au quatrième

OGILVY'S

Courrier Confidences

Sans tambour ni trompette !

Q.—Je dois me marier au début de septembre. Je voudrais savoir ce que vous pensez de la coutume qui veut que les automobilistes qui font partie du cortège des mariés klaxonnent autant qu'ils le peuvent pour exprimer la joie du jour ? Personnellement, cette coutume ne me plaît guère et je me demande comment m'y prendre pour éviter que la chose se produise lors de mon mariage. Si vous me dites qu'il vaut mieux s'y soumettre, je m'inclinerai cependant. Certaines gens me traitent de snob lorsque j'énonce mon opinion. Ont-ils raison ? **DISCRETE EN TOUT**

R.—Cette façon bruyante de manifester sa joie me paraît absolument disgracieuse et particulièrement indiscrète. Je veux bien comprendre que ce jour, pour les mariés et ceux qui les aiment, est jour de fête et qu'un mariage n'est pas un enterrement. L'exubérance, une certaine excitation nous trouvent indulgents.

Mais outre que le bruit inutile me semble une façon un peu primitive d'exprimer nos sentiments, il faut tout de même garder assez de lucidité pour se dire que notre plaisir n'est pas partagé par la ville entière. Il est un peu enfantin d'ameuter tout le quartier comme si l'on accomplissait une action d'éclat, unique, incomparable. Ce tintamarre réveille des personnes qui travaillent de nuit ou qui désirent faire grasse matinée. C'est leur droit. Il trouble le calme de vieillards qui ont besoin de dormir, réveillent des enfants au berceau, des malades. On n'est pas seul au monde; il convient de se soucier de la paix d'autrui.

Cette coutume est tellement enracinée dans nos moeurs populaires que je crains fort de ne pouvoir rien contre elle. A ceux qui vous traitent de snob, répondez que la discrétion et le tact ne sont pas l'apanage du "grand monde".

Le seul moyen à votre disposition pour éviter ce tapage extravagant, c'est de faire savoir, dans votre entourage, que vous préférez une attitude plus réservée et distinguée, en cette circonstance, que ce vacarme propre à faire sortir de leurs gonds les gens les plus pacifiques. Ensuite, interdisez fortement à votre chauffeur de sonner le branle-bas. J'imagine que vous pouvez compter sur la coopération des membres de votre famille là-dessus ?

Quoiqu'il en soit, il est malséant de troubler la paix de gens qui n'ont aucune raison de participer aussi directement à notre joie. Nos édiles pourraient peut-être créer un règlement interdisant semblable manifestation? Personne n'en discuterait l'opportunité.

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :

COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q. — Bien que je sois un "vieux" célibataire frisant la quarantaine, je prends intérêt aux questions qui touchent la famille, laquelle reste l'armure de la nation, quoiqu'en puissent penser certains de la nouvelle vague. Je n'ai pas d'enfant, c'est vrai. Par contre, je peux parler en connaissance de cause de l'école neutre, telle qu'elle existe en Belgique et en France. Néo-Canadien d'origine belge, j'ai habité la France onze années, à l'âge scolaire. Ma famille n'étant pas catholique, je suis allé "à la laïque", comme ont dit là-bas. Bien entendu, l'école laïque n'empêche pas que certains enfants gardent la foi enseignée dans la famille, mais elle ne la protège sûrement pas.

Bien qu'élevé "laïquement" à la maison et à l'école, quand j'ai été en âge de mieux comprendre, je me suis fait instruire dans la religion catholique et j'ai reçu le baptême à vingt-trois ans. Je suis maintenant heureux de croire à la vraie religion et d'être chrétien. Mais cela n'a pas été sans de longs débats de conscience et de recherches religieuses.

Certes, il n'est pas question d'imposer l'école chrétienne aux tenants des autres cultes ; l'adhésion à Dieu doit être libre pour garder sa valeur. Mais ne serait-il pas déplorable de laisser, sous prétexte de liberté, une emprise trop grande aux tenants des doctrines antichrétiennes, de les laisser attirer à elles les enfants de familles catholiques mais trop tièdes ? — Catholique, baptisé à l'âge adulte.

R. — Tout d'abord, je tiens à m'excuser de vous avoir méconnu. Vous m'en voyez navrée. Je garde, je l'avoue, un vague souvenir de votre premier message. Il y a déjà si longtemps... et le courrier est si abondant. J'ai dû couper votre lettre, comme d'ailleurs toutes celles que j'ai reçues à ce sujet. Je manque d'espace.

Les catholiques — et le cardinal Léger a été très explicite là-dessus — ne seront pas libres d'envoyer leurs enfants à l'école neutre. Cette dernière école sera probablement créée pour répondre aux voeux légitimes des protestants et agnostiques de langue française, sans compter les Juifs. Ceux qui s'opposent à cette mesure (fort heureusement, ils sont en minorité) ne se rendent pas compte qu'ils violent la liberté de conscience et aliènent la communauté française d'éléments propres à la renforcir.

Vous le dites avec justesse : l'école neutre ne mine pas nécessairement la foi mais elle ne la propage sûrement pas. Aussi est-il normal et légitime que la majorité catholique de cette province s'oppose à la création d'un système neutre généralisé, avec, comme parent pauvre, un système confessionnel.

Encore une fois, recevez mes excuses pour le malentendu...

Q. — Je ne comprends pas ce qui m'arrive. Depuis quatre mois, je suis très nerveuse et crains de devenir folle. Je dois faire le travail de la maison car ma mère est malade. Autrefois, tout allait bien. Mais depuis un mois et demi, ma soeur habite chez nous avec son mari et sa petite fille car son mari ne travaille pas et n'espère pas recommencer avant deux mois. Ma soeur et moi ne nous entendons pas du tout. Elle est très autoritaire. Nous avons chacune notre façon de travailler. Elle n'a pas d'ordre et ça me fatigue beaucoup.

Il n'y a plus d'endroit dans la maison où je peux me reposer en paix. Le bébé me réveille toutes les nuits. Il faudrait que je parte mais j'hésite à quitter cette maison où j'ai été très heureuse. — Aucun espoir.

R. — Ce qui vous arrive ? C'est très simple : vous êtes surmenée. Il faudrait vous reposer un peu. Il est difficile, dans les circonstance, de vous éloigner de la maison car votre mère compte sur vous. C'est l'arrivée de votre soeur et de sa famille qui a gâté la sauce. Mais cette situation pénible ne se prolongera pas puisque votre beau-frère a espoir de trouver un emploi d'ici peu.

En attendant, efforcez-vous de conserver votre calme. Laissez votre soeur agir à sa guise, sans protester. Faites votre travail et laissez-lui accomplir le sien, même si ce n'est pas toujours à votre goût. Etes-vous vraiment obligée de partager votre chambre avec sa fillette ? Ne peut-elle la coucher dans la même chambre qu'elle ?

Une fois votre travail terminé, si vous ne pouvez vous isoler dans votre chambre, pourquoi ne sortez-vous pas un peu pour vous distraire et vous reposer du bruit et de l'agitation ? N'avez-vous pas d'amies à qui vous pouvez aller rendre visite ? Sinon, une bonne soirée au cinéma serait un excellent dérivatif. Et les centres de loisirs, n'y avez-vous jamais songé ? Pour les personnes de votre âge, il existe mille façons de s'amuser sainement. Vous n'avez pas le droit de vous décourager. Un peu de confiance et tout ira mieux. Bonne chance !

Renseignements Divers

R. — A **"Jeannot"** — De nombreux correspondants ont précisé que la chanson que vous désirez vous procurer a été enregistrée par Apex et le disque porte le numéro 17020. Merci à tous et à chacun !

R. — A **"Canadienne d'eau douce"** — Les belles chansons de toutes les époques restent toujours populaires. On revient à celles d'autrefois et les jeunes qui les fredonnent et les applaudissent s'imaginent naïvement qu'il s'agit de nouveautés !

R. — A **"Denise B."** — Oui, vous pouvez être la marraine d'un enfant qui naîtra et habitera la France. Une personne vous représentera, lors de la cérémonie religieuse, et signera les registres de cette façon (ou à peu près, le célébrant lui indiquera la formule exacte) : Pour Denise B., par Unetelle.

Que pourrez-vous faire d'autre, pour ce filleul, sinon souligner son anniversaire de naissance d'un petit cadeau, et si vous le voulez, lui offrir des présents à Noël ou au Premier de l'An, à Pâques, etc.

Quand il ira à l'école, vous pourrez lui écrire et peut-être, un jour, lui rendre visite.

Quelle douceur!



Le problème de l'espace en décoration intérieure



7246—Un chapeau pratique pour le voyage et si facile à confectionner. Vous pourrez le tricoter d'une seule teinte ou en deux tons s'harmonisant. Prix : **38 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 3¢ par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

NEW YORK — (UPI) — C'est le manque d'espace qui oblige les maîtresses de maison à changer si souvent de mobilier. Le problème est devenu si général, même pour les entreprises commerciales, qu'on a dû en confier la solution à des experts. L'un d'eux, Marvin B. Affrime, directeur du groupe des dessinateurs, a aidé des compagnies très importantes à résoudre le problème du manque d'espace. Affrime préconise que les ménagères agissent comme les grandes compagnies, c'est-à-dire, qu'elles demandent de l'aide.

M. Affrime avoue toutefois que le problème domestique est bien différent de celui des grandes maisons commerciales. Celles-ci ont l'avantage de choisir des locaux et de transformer les bureaux selon leurs besoins. La ménagère, elle, doit s'accommoder d'un plan qui n'a pas été conçu spécialement pour le genre de vie qu'elle fait.

Il faut aller à la recherche de quelque décorateur qui a aménagé, par exemple une maison dont vous aimez l'atmosphère. L'essentiel, d'après Affrime, c'est de consulter quelqu'un qui vous inspire confiance à qui vous pourrez parler librement. Car, pour obtenir un bon résultat dans ce domaine, il ne faut pas tricher.

Et ce précieux conseiller recommande entre autres choses : soyez femme d'affaires pour une fois, dites exactement le montant d'argent dont vous disposez. Si le conseiller en décoration intérieure vous suggère une couleur que vous n'aimez pas, dites-le lui immédiatement. Si vous doutez de l'effet d'un certain tissu demandez qu'on vous en laisse un grand morceau que vous disposerez sur un fauteuil pour une couple de jours et vous jugerez ainsi si vous l'aimerez.

Ne commencez pas avec des idées de couleur ou de style; songez plutôt au rôle que doit remplir la pièce à décorer.



M. ET MME AURELE LEFEBVRE (Lise Desjardins), dont le mariage a eu lieu récemment à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, à Montréal. La mariée est la fille de M. et de Mme Ernest Desjardins, et le marié, le fils de M. Aurèle Lefebvre, décédé, et de Mme Nelly Lefebvre, tous de la métropole.

Un menu par jour

Soupe au riz et au vermicelle
Salade de betteraves et d'oeufs
Pizza à la viande (restes)
Blé d'Inde sur épis
Pouding de pain à la rhubarbe
et au coco
Thé glacé

* * *

Pouding de pain à la rhubarbe et au coco

1 tasse de sucre blanc, ¾ de tasse d'eau, 2 c. à table de beurre, 3 tasses de dés de rhubarbe rosée de ½ pouce (environ 1¼ livre, non épluchée), 1 oeuf battu, ¼ de c. à thé d'essence d'amande, 3 c. à table de sherry, 4 tasses de dés de pain frais de ½ pouce, légèrement grillés, 1 tasse de noix de coco râpé.

Faire un sirop avec l'eau et le sucre, et porter à ébullition. Retirer du feu. Ajouter le beurre et la rhubarbe, et couvrir hermétiquement. Laisser reposer jusqu'à ce que la rhubarbe soit tendre, environ 15 à 20 minutes. Egoutter et réserver le sirop. Incorporer l'oeuf battu au sirop, ajouter l'essence d'amande et le sherry. Mêler dans un plat à four, beurré le pain, la rhubarbe, le mélange à l'oeuf et ¾ de tasse de noix de coco. Parsemer le reste de noix de coco sur le dessus. Cuire à four doux (325°), 35 minutes ou jusqu'à ce que le pouding soit ferme et brun doré. Servir chaud ou froid.

Dans les cadres du XVIIIe Congrès international de Chimie

L'heure du repas devrait être l'heure de l'amour

par **Cécile BROSSEAU**

Les conditions économiques et géographiques sont parmi les facteurs les plus importants qui décident de la tradition culinaire d'un pays. Voilà ce qu'affirmait Mme Jehane Benoît invitée à prononcer une causerie sur la cuisine canadienne, devant les épouses des délégués au 18e Congrès international de chimie.

Après avoir rappelé que la première vigne du Québec fut plantée par Champlain en 1608, que les premiers arbres fruitiers : pommier et prunier, furent importés par Mgr de Laval, Mme Benoît raconte avec beaucoup d'humour l'avènement du Gâteau renversé aux bleuets.

A cette époque, vers 1634, le bleuet n'avait jamais encore été vu ou du moins utilisé en France. Les Jésuites, voyant les Indiens mêler ce fruit à leur pain de maïs, comme ils le faisaient d'ailleurs avec tous les fruits sauvages, décidèrent de l'utiliser aussi, mais d'une façon un peu plus raffinée. Ce fut la création du gâteau renversé aux bleuets qui est de la meilleure tradition canadienne.

Les trappeurs, les colons et les religieuses sont les grands responsables de nos traditions culinaires. Bien sûr, nous avons emprunté parfois à la cuisine anglaise, parfois à la cuisine française, mais nous avons su créer une cuisine typiquement canadienne.

C'est vers 1646 qu'on assiste à la naissance de cette cuisine vraiment distinctive. De même que le climat produit des variétés de fruits et de légumes très différentes de celles importées d'Europe, de même les Ursulines venues de France transformeront les recettes en se servant des éléments dont elles disposent.

"Longtemps, la forêt, le lac et le jardin demeureront le seul marché à la disposition des Canadiennes. Heureusement, les vins et les cognacs continueront d'arriver de France et bientôt, en 1648, Québec possédera sa brasserie.

"Le café fera son apparition au Canada vers 1730 et le thé vers 1785. Le veau, le porc et l'agneau demeureront longtemps les seules viandes populaires. Si le boeuf est parfois employé pour les bouillons, son usage comme rôti ou bifteck ne s'établira qu'avec la conquête anglaise.

"Mais la vraie cuisine est une affaire d'amour. Il ne faut pas bouder le progrès mais l'utiliser pour mieux servir l'intérêt de la famille. Il y a un moment où la femme tient tous les siens dans le creux de sa main, c'est l'heure des repas. Cette heure est précieuse pour la maman et pour l'épouse.

"Les enfants, même les plus modernes, sont attirés par la tradition. Ils écouteront avec attention l'histoire du plat que vous leur présentez. Ils vous poseront un tas de questions auxquelles vous répondrez avec joie et patience.

"Mais les hommes demeureront toujours les hommes et vos fils sont des hommes en herbe, alors, de conseiller Jehane Benoît, ne leur dites jamais que vous leur avez préparé quelque chose de nouveau. Mettez-les devant un fait accompli. Un bon plat est toujours accueilli avec enthousiasme."

Notre compatriote, qui s'adressait en anglais à plus de deux cents femmes représentant divers pays, fut vivement applaudie. Elle terminait sur une note attendrissante : "Rappelez-vous, mesdames, que l'heure du repas doit être l'heure de l'amour."

Institut **AUDET**

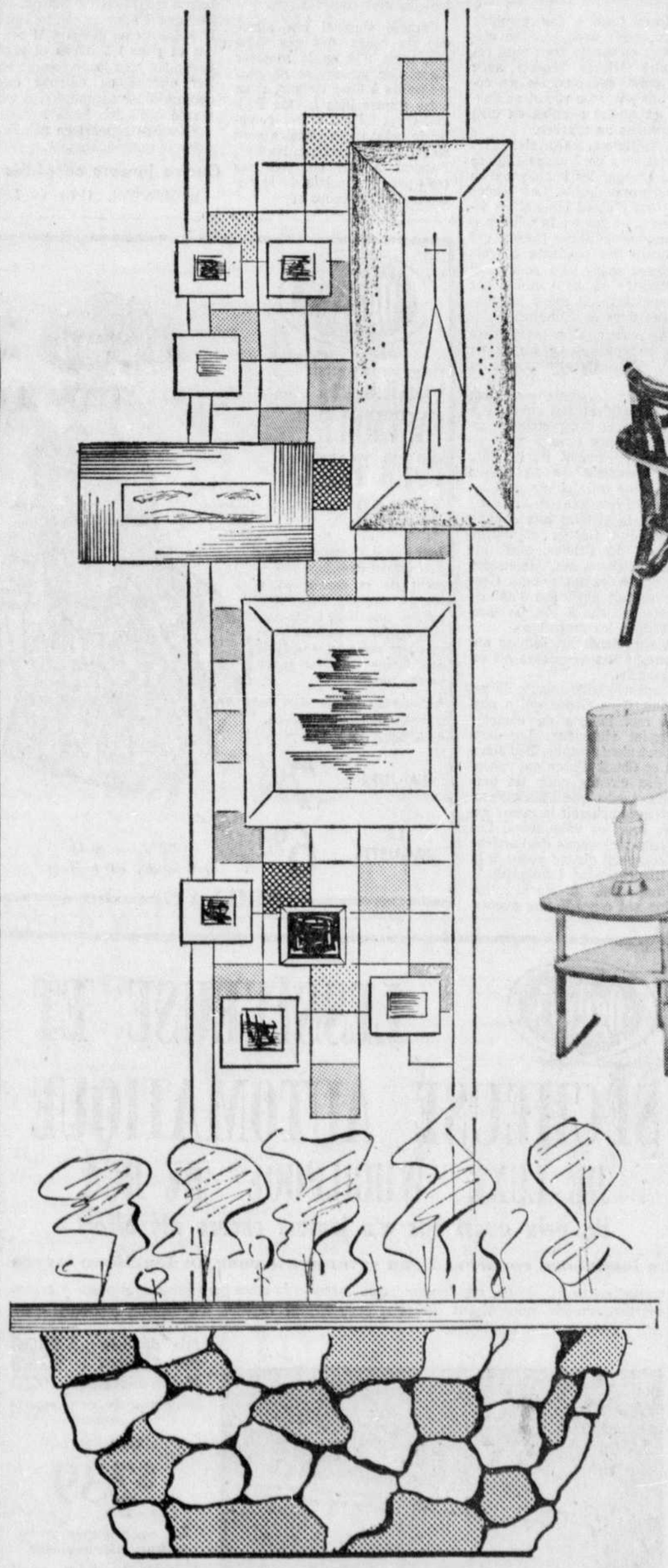
Etudes par correspondance

- Cours primaire et secondaire de 4e à 9e année.
- Cours commercial et général de 10e à 12e année.

$4.00 par mois, durée de 4 mois. Certificat et diplôme. Manuels fournis. Prospectus sur demande.

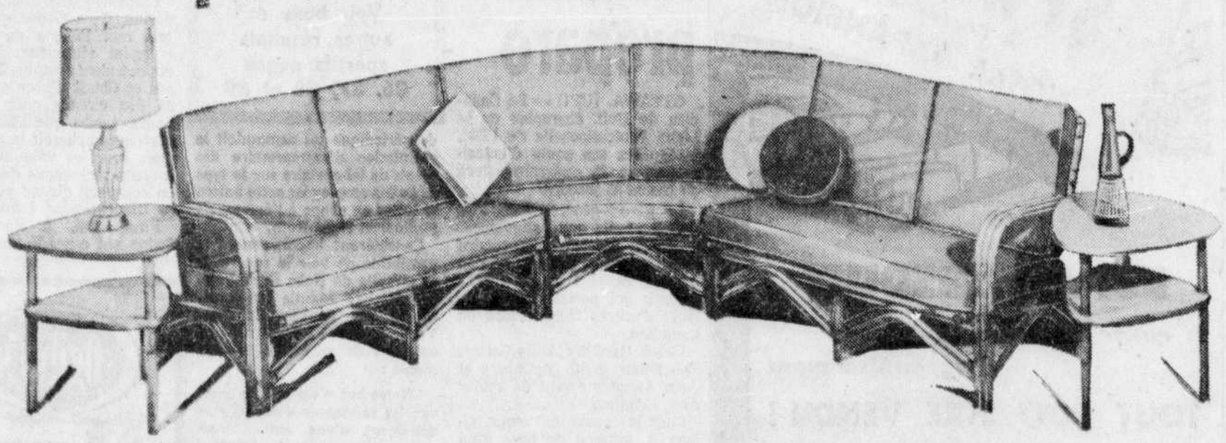
DEBUT DU COURS
LE 25 AOUT
Dern. jour d'inscription, le 22 août
INSTITUT AUDET
C.P. 50, dépt 116, Limoilou, Qué., 3

LE MEUBLE DE
distinction INC.
3990, Masson, Rosemont • RA. 8-0112 — RA. 8-1313

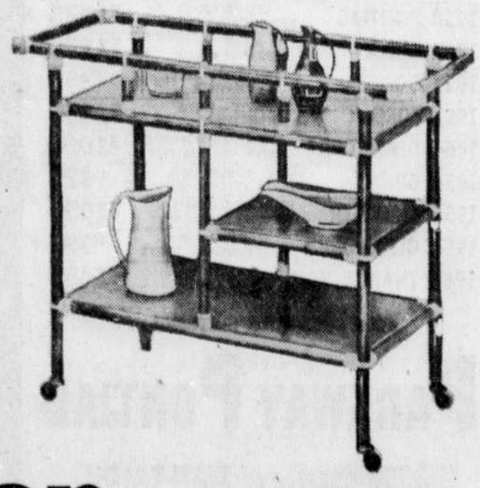




... vous offre une ligne complète de meubles "Style Scandinave", ainsi que tentures, tapis et cadres, s'harmonisant, pour rendre votre foyer des plus attrayants.



Nos décorateurs vous suggéreront la ligne la plus en vogue s'adonnant la mieux à votre "home", dans les styles provincial, français ou italien, canadien et américain.



Nous sommes à votre disposition tous les soirs, sur entrevues prises au préalable.

MEUBLES SCANDINAVES
DECORATION GRATUITE
JACQUES GOYETTE
DECORATEUR N.S.I.D.

LE MEUBLE DE
distinction INC.
3990, Masson, Rosemont • RA. 8-0112 — RA. 8-1313

Transactions immobilières

Quartiers : Ahuntsic — Blvd Taylor, Nos 12175 à 12179. Lot No 326-374. Bertrand Gendron Ltée à Jacques B. Viau. $34,000. —1548573

Rue Sackville. Lot No Pts 127. La Cité de Montréal à L'archevêque Catholique Romain de Montréal. $20,842.50 — 1548394

Berri, No 10353. Lots Nos 240-169, 170, terrain 100 x 103 pds. Joseph Robidas à La Corporation de Placements des Deux Montagnes Ltée. $41,157.41 — 1548503.

Mercier — Rue Chatelain, No 6635. Lots Nos 17-450, 451. Mme Percy C Mc Elroy à Gérard Presseau. $15,750.—1548487

Place de la Pepinière, Nos 6240 - 6242. Lots Nos 35-141-2, 35-142-1. Henri Tremblay Ltée à Mme Azarie Brunet. $25,500. — 1548577

St-Gabriel — Rue Charron, Nos 845-847. Lot No 3213. Alfred Donovan et al à Roger Comtois. $3900. — 1548515

St-Jean — Avenue Birnan, No 7267. Lots Nos 633-133, 134, terrain 62 x 65 pds. Grenville L. Budd à Salvator Nery. $18,000 — 1548478.

Villeray — Rue St-André, No 7099 etc. Lot No 488-628. J. J. M. Maurice Bonnard à Roméo Cloutier. $5,750 — 1548489.

Ville D'Anjou — Place Chanceaux No 8369. Lot No 427-807 Pierre Boivin à Thomas B. Govan. $16,200. — 1548497

Ville Dollard des Ormeaux— Chemin public. Lots Nos 289-308 à 324, etc. Danela Development Corp et al à Willowdale Construction Inc. $89,447.40—1548565

Montréal-Nord — Blvd L'Archevêque, Nos 11505 - 115007, 11519. Lots Nos 38-929, 930, à 932, terrain 100 x 85 pds. J. Roger Grondin à Omer DeSerres Limitée. $28,050. — 1548480.

Pierrefonds — Rue Bergerac No 12,475. Lot NO 86-67-2. Stonecrest Realties Ltd à Mme David M. Godfrey. $13,988. — 1548481.

Rivière-des-Prairies—Chemin public (avec bâtisses). Lot No 141-13, terrain 50 x 115 pds. Hercule Maisonneuve à Albert Morel. 1548477. — $3,000.

Ville St-Michel—8e ave, Nos 8968-8970. Lots Nos 342-295, pt 296, terrain 30 à 68 pds. Livio Longato à El-Lis Construction co. Inc. $16,000. — 1548471

8e Avenue, Nos 9000-9002. Lots Nos Pt 342-304, 305, terrain 30 x 68 pds. Livio Longato à El-Lis Construction Co. Inc. $16,000. — 1548472

7e Avenue, Nos 8947-8949. Lots Nos Pt 342-274, 275, terrain 26'8 x 68 pds. El-Lis Construction Co. Inc. à Raffaele Savella. $22,000. — 1548473.

Quartiers Delorimier — Rue Des Erables, Nos 4357-4359. Lot No Pt 221, terrain 30 x 25 pds. Léonil Archambault à Mme Oscar Therien, $10,000.00. — 1548385.

Rosemont — Rue Iberville, Nos 6793-6795, droits dans lot No 207-69-1. Jean P. Lambert et al à Louis A. Lambert, $13,500. — 1548368.

St-Jean-Baptiste — Rue De-Lanaudière, Nos 4274-4276. Lot No 6-24. Maurice Bernard à Mme Claude Forest, $13,500.00. — 1548384.

Ville Pointe-Claire — Avenue Bathurst, No 128. Lot No 45-83-1, 45-84-2, terrain 76 x 100 pds. Branson Construction Company à Edmund W. Venn, $33,600.00. — 1548328.

Quartiers Ahuntsic — Blvd Gouin Ouest, Nos 2755-2777. Lot No Pt 1. Mme Armand Beaulieu et al à Arthur Miron, $75,-000.00 — 1548677.

Ahuntsic — Rue Waverley, Nos 10,919-10,921, Lot No 268-9, terrain 25x84 pds. Gaston Alarie à Théodore Lespérance, $21,000.00. — 1548612.

Ahuntsic — Rue Iberville (vague), Lots Nos 133-7, Pt 133-6. Arthur Villeneuve à Mme Alfred Desbiens. $2,000.00 — 1548652.

Ahuntsic — Rue Christophe-Colomb, No 10661, Lots Nos 226A-163, 164. Napoléon Bergeron à J.-Alarie Construction Cie Ltée. $10,300.00 — 1548784.

Ahuntsic — Rue Iberville, No 9660, Lot No 133-343, 133-341-2 Théodore Giroux à Mme J.-E. Prieur. $19,000.00 — 1548824.

Maisonneuve — Rue Desjardins, Nos 1868 à 1878, Lot No 14-276, terrain 25x100 pds. Mme Lucien Lamarre à Gyula S. Frater. $25,500.00 — 1548826.

Préfontaine — Rue Joliette, No 2568, Lot No 29-1133, terrain 24x85 pds-2040 pds en sup. Wasyl W. Kowcun, et al à Donat Paquette, $7,000.00 — 1548812.

* * *

Villes Pointe aux Trembles — Rue Bureau, Nos 16,151, 16,153, 93e Avenue, Nos 151-153, Lot No 234-33, terrain 51'2'x100 pds. Rodolphe Lafortune à Raymond Dufresne, $22,000.00 — 1548751.

Rivière des Prairies — Blvd Gouin Est (vague), Lot No 76-1245. Mme Hector Lalande à Herménégilde Paquette, $1,000. — 1548649.

Ville St-Laurent — Rue Marcel, Nos 2830-2832, Lot No 88-322. Belpark Investment Company à Roger Binette. $23,037. —1548682.

St-Laurent — Blvd Toupin, No 3575, Lot No 88-46. Jean-C. Bernatchez à Romain Chevrier. $18,535.00 — 1548685.

St-Laurent — Rue Champigny, Nos 1205-1207, Lots Nos Pt 256-38 à 40. John Pawlow à John Zaharia. $26,250.00 — 1548688.

St-Michel — Rue Molson No 7531, Lots Nos 474-491 Pt 490, terrain 45x95 pds. George B. Laing à Mme Steve Szlamp. $15,000.00 — 1548604.

St-Michel — 17e Avenue, No 7111, Lot No 442-442. Mykola Magulissyn à Joseph Baron et al. $5,000.00 — 1548623.

St-Michel — 14e Avenue, Lot No 445-269. Ovide Cajelais, et al à Guiseppe Rizzotti. $4,500.00 — 1548634.



PROFITEZ DE CETTE AUBAINE !

1000 TIMBRES "GOLD BOND"

EXTRA!

IGA

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
POIS VERTS
IDEAL — CHOIX — No 4
6 BOITES 20 OZ 99¢

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
'DINTY MOORE'
DELICIEUX BOUILLI DE BOEUF ECONOMIQUE
BOITE 15 OZ 41¢

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
BLE D'INDE
GRAINS ENTIERS — CHOIX, "IGA"
4 BOITES 14 OZ 59¢

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
BISCUITS
DAVID — MAPLE LEAF
2 PAQUETS 13½ OZ 69¢

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
CREME GLACEE
IGA — ROYAL GOLD
3 CHOPINES (CTN) 69¢

75 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
POUDRE BEBE
JOHNSON — DE TALC DOUCE
GROSSE BOITE 75¢

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
AMPOULES
G.E. — 40 ou 60 WATTS
2 pour 49¢

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
CIRE "CLAIR"
JOHNSON — LIQUIDE NE JAUNIT PAS
BOITE 32 OZ $1.29

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
"SUPER SUDS"
AVEC COUTELLERIE GRATIS
DETERGENT PAQUET GEANT 91¢

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
"SUPER SUDS"
AVEC COUTELLERIE GRATIS
DETERGENT LIQUIDE BOITE 24 OZ 97¢

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
PLEDGE
POLI A MEUBLES JOHNSON
BOITE 6½ OZ 98¢

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
CHAISE D'ETE
ALUMINIUM — POUR ENFANT SARAN
CHACUNE $4.59

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
AGNEAU PANIER
CHOIX — BIEN PREPARE
COUPES POUR BOUILLI ET COTELETTES — LB 23¢

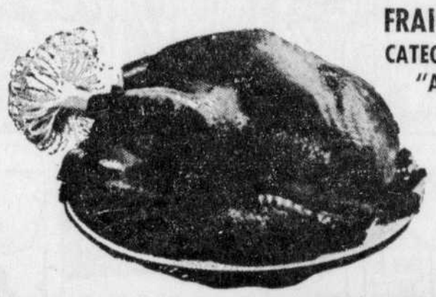
25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
TABLERITE
BACON DE DOS
TRANCHES DU CENTRE PAQUET DEMI-LIVRE 63¢

"KRAFT"
OFFRE COMBINEE
GELEE DE FRAISES 9 OZ
MIEL EN CREME 12 OZ
CONFITURE DE FRAMBOISES 9 OZ
LES 3 POUR SEULEMENT 95¢

PLUS BEAUX CADEAUX
POUR MOINS DE TIMBRES AVEC LES
TIMBRES "GOLD BOND"

VIANDES DE QUALITE

DINDES
FRAICHES CATEGORIE "A"



EVISCEREES 6 à 9 LB LB 39¢

GIGOTS D'AGNEAU OS DU JARRET ENLEVE lb 55¢
LONGES D'AGNEAU POUR ROTIR CHARNUES lb 29¢
COTELETTES DE COTE D'AGNEAU lb 49¢
COTELETTES DE LONGE D'AGNEAU lb 59¢

OFFRE COMBINEE
1 LB FRANKFURTERS "TABLERITE"
1 DOZ. PAINS A HOT DOG "TOAST MASTER"
LES DEUX POUR 69¢

FRUITS & LEGUMES FRAIS

PRUNES
JAUNES - DOREES - ONTARIO No 1
SUCREES ET JUTEUSES 6 PTES PANIER 79¢

RAISIN VERT
SUCRE ET JUTEUX DE CALIFORNIE
E.-U. No 1 LB 25¢

LAITUE "ICEBERG" — CULTURE LOCALE FERME ET CROUSTILLANTE ch. 9¢

POUR L'ADRESSE DU MAGASIN IGA LE PLUS PRES
SIGNALEZ S.V.P. DU. 9-8211

PRIX EN VIGUEUR LES 9, 10, 11 et 12 AOUT 1961 INCL.

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
CAFE "IGA"
DE LUXE — DELICIEUX
RABAIS DE 5¢ BOITE 1 LIVRE 73¢

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
MARGARINE
"NUCOA" NOUVELLE
IDEALE POUR CUISSON
DEUX PAQUETS 1 LIVRE

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
CROWN BRAND
SIROP DE BLE D'INDE
BAS PRIX SPECIAL BOITE 5 LIVRES 75¢

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
CONFITURE
DE FRAISES — IDEAL
NOUVEL EMPAQUETAGE POT 24 ONCES 41¢

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
TOMATES
DE CHOIX — KING'S CHOICE
2 BOITES 28 OZ 49¢

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
RIZ MINUTE
CUIT INSTANTANEMENT ECONOMIQUE
PAQUET 24 OZ 69¢

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
GUIMAUVES
KRAFT — JET PUFFED
2 SACS 11¼ OZ 57¢

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
IGA ou BRIGHT
JUS DE TOMATES — FANTAISIE
6 BOITES 20 OZ 79¢

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
CORDON BLEU
DELICIEUX PATES DE VIANDE
3 BOITES 7 OZ 87¢

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
CAFE "IGA"
INSTANTANE — 100% PUR
RABAIS DE 10¢ POT 6 ONCES 79¢

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
"COLGATE"
DENTIFRICE — FORMAT FAMILIAL AVEC GROS TUBE
LES DEUX POUR 79¢

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
BREUVAGE
ORANGE — CORONATION DELICIEUX
GROS POT 64 OZ 59¢

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
CITRONS
CALIFORNIE — SUNKIST
E.-U. No 1 — JUTEUX
UNE DOUZAINE

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT
ORANGES
CALIFORNIE — SUNKIST
E.-U. No 1 — GROSSEUR 163
DEUX DOUZAINES

LIVRAISON GRATUITE
DE TOUTE COMMANDE COMBINEE MINIMUM DE $3.00 OU PLUS

McCORMICK BISCUITS GRAHAM WAFERS
PAQUET 13½ oz 35¢

LA PLUS GRANDE CHAINE D'ÉPICIERS INDÉPENDANTS AU MONDE!

Sélections de la TV

Au canal 6, à 7 h. 45, Stan Leonard entretiendra les amateurs de golf de leur sport favori.

"Théâtre d'été" présente ce soir à 9 heures au canal 2, une comédie légère de Rudel Tessier, "Adam, Eve et le pensionnaire". Réalisée par Jean Dumas, elle met en vedette Pierre Thériault, Andrée Boucher et Jean Dalmain.

Egalement à 9 heures, mais au canal 6, un drame policier intitulé "The Spider's Web". Il s'agit d'une adaptation d'une pièce d'Agatha Christie. La femme d'un diplomate anglais découvre un cadavre chez elle. Désireuse de ne pas déranger le confort de son mari, elle n'en dit rien. L'arrivée de deux collègues de monsieur et l'obstination du cadavre à se montrer viendront compliquer la situation.

A 10 heures, au canal 2, Claude Jutra parlera du cinéma canadien. A 10 h. 30 au canal 8, "Explorations" invitera les téléspectateurs à un gymnase où les lutteurs s'entraînent. Animateur : Stanley Jackson.

A 11 h. 10, au canal 10, "Mys'ère de la maison Norman" avec Bob Hope et Paulette Godard semble prometteur des sensations fortes.

Dans l'après-midi de jeudi, on pourra voir au canal 10, à 3 h. 30 "Fantaisie d'un jour" avec Gaby Morlay et Suzy Carrier, et à 5 heures, au canal 5, une charmante illustration du conte "La princesse et le petit pois".

A 6 h. 45, au canal 2, Yves Massicotte, Claude Léveillée, Claude Saint-Denis, Jacqueline Vézina, Jean-Louis Millette et Elmer Richar invitent les enfants à une kermesse simplifiée à Saint-Georges-de-Beauce.

Ce soir au Carré Dominion

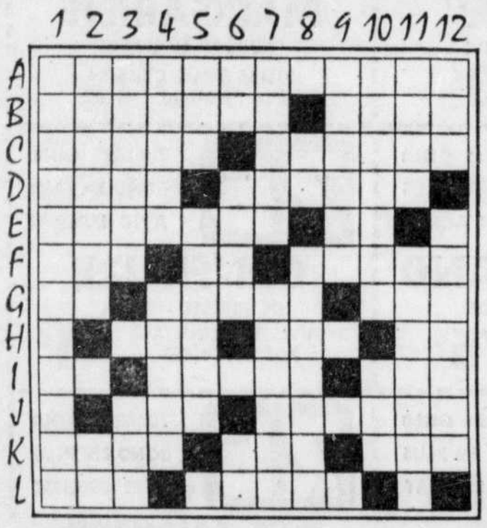
Programme de musique de ballet présenté par CKAC

Un autre concert de musique choisie sera diffusée ce soir de 8 h. 30 à 10 h. sur les terraces du Carré Dominion. Ces auditions en plein air sont présentées par le poste CKAC Radio "LA PRESSE", en collaboration avec le Service des parcs de la Cité de Montréal et la compagnie Philips Electronics Industries Ltd. Ces concerts diffusés au Carré Dominion, le lundi et le mercredi soir, ne sont pas entendus sur les ondes de CKAC. Les amateurs de bonne musique doivent donc se rendre et prendre place dans la partie du Carré Dominion pour pouvoir apprécier la présentation de ce concert.

Ce soir, le programme que l'on entendra est consacré presque exclusivement à la musique de ballet. On écoutera des extraits des "Sylphides" de Chopin, de "La Source" de Delibes enregistrés par l'Orchestre du Conservatoire de Paris. On fera tourner plusieurs pièces tirées

Voir CKAC en page 33

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

A.—Spécialistes d'un traitement médical d'origine chinoise qui consiste à piquer des aiguilles en certains points du corps.
B.—Donner à la carrosserie d'un véhicule une forme propre à faciliter sa progression — Que rien n'atténue.
C.—Dignité papale — Qui contiennent des traits égrillards, grivois.
D.—Font archipel — Qui désirent avec beaucoup d'ardeur.
E.—Région de Roumanie, en Valachie, à l'ouest de l'Oltu — Fut transformée en génisse.
F.—Construisit une arche — Métal — Magnifique, splendide.
G.—Lettre grecque — Autant — Obtenus.
H.—Petite prairie — Vieillesse, temps — Coule en Italie.
I.—D'un verbe gai — Qui est prêt à affronter le danger — Sans valeur.
J.—P e r r o q u e t — Destinée; puissance.
K.—Instrument qui sert aussi bien à attaquer qu'à se défendre — Tonneau — Parles.
L.—Pronom personnel — Coiffure particulièrement aux Béarnais et aux Basques en France.

Verticalement

1—Système dans lequel le personnel d'une entreprise est collectivement propriétaire d'une partie des actions.
2—Pierre de petite dimension — Lettre grecque.
3—Rapace d'Australie — Partisan.
4—Toile peinte de l'Inde, que l'on croyait provenir de Perse — Axe servant, dans les machines, à recevoir ou à transmettre le mouvement.
5—Indivisible — Attachera.
6—Négation — Mélodies — Symbole chimique.
7—Perce — Impression que certains corps exercent sur l'organe du goût.
8—Symbole représentant le rapport constant du périmètre d'un cercle à son diamètre — Outil de jardinier.
9—Forme de fructification de la rouille du blé, localisée sur les feuilles d'épine-vinette.
10—Organe en forme de sac ou d'outre, comme la corolle de la belladone — Repaire.
11—Artères — Poudre jaune qui, produite par les cônes du houblon, contient des résines amères aromatisant la bière.
12—Possessif — Très affligés.

Solution demain



Solution du dernier problème

CFTM-TV 10

présente

MERCREDI 9 AOUT

6 H. 00 — TELE-METRO
6 H. 50 — SPORT-IMAGES
7 H. 00 — LES NOUVELLES
7 H. 15 — VOX POPULI
7 H. 30 — UNE DEMI-HEURE AVEC
8 H. 00 — L'ETERNEL AMOUR
8 H. 30 — 33 TOURS
9 H. 00 — SUR LE MATELAS
10 H. 00 — REMOUS
10 H. 30 — YVES CHRISTIAN
10 H. 45 — NOUVELLES
10 H. 56 — METEO-GRAMME
11 H. 00 — LA RONDE DES SPORTS
11 H. 10 — CINEMA

JEUDI 10 AOUT

Jeudi soir à 8 hres 30
CINEMA KRAFT
"UNE FILLE FORMIDABLE"
avec
Sophia Loren—Carolo Dapporto
Nella Pizzi—Giani Cavalieri

Les installations techniques de CFTM-TV sont ultra-modernes
En cas de difficulté, consultez votre spécialiste en électronique

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



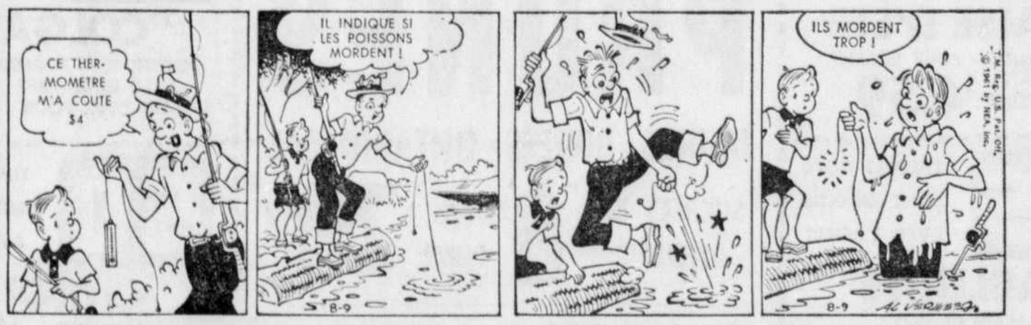
LE FANTOME



JEFF BUCHANON



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ: Plattsburgh 8—CJSS : Cornwall
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal 10—CFTM : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke 12—CFCF : Montréal

MERCREDI

4:00 P.M.
3 : Brighter Day
5: Make Room for Daddy
6 : William Tell
7: Théâtre des Petits
10 : En matinée
12 : Jet Jackson

4:15 P.M.
3 : Secret Storm
7 : Actualité féminine

4:30 P.M.
2 : "Un cheval sur les bras"
3 : Edge of Night
5 : Here's Hollywood
6,8: Junior Round-up
7: L'heure du Far West
12 : Surprise Party

5:00 P.M.
3 : Popeye
5: Lone Ranger

5:15 P.M.
3 : Robin Hood

5:30 P.M.
4: La jardinière
5 : Cartoon Carnival
6 : Huckleberry Hound
7: Conte de Monte Cristo
8: Bugs Bunny
10 : Roy Rogers
12 : The Three Stooges

5:45 P.M.
3 : Music Country Style
12 : Carte Blanche

6:00 P.M.
2 : Edition métropolitaine
3 : Great Headlines
4: Nouv., météo
5 : News, Bill Hunter
6: Ray Milland Show
7 : Melody Ranch
8: News, sports
10 : Télé-Métro
12 : Sports

6:15 P.M.
2 : Nouvelles sportives
3 : World of Sports
4: Nouvelles sportives
5 : Weather, Sports
8: Spirit of Boating
12 : Carte Blanche

6:30 P.M.
2: Téléjournal
3 : News
4: Cinéfeuilleton
5 : Cartoon Carnival
8 : Métro
7: Télé-Bulletin
8 : "The Square Ring"
12 : News

6:45 P.M.
2,4: Le Moulin aux images
3 :Doug Edwards
5: Huntley, Brinkley
6 : News, Sports
7: Météo, Sports
10 : Sport-images
12 : Carte Blanche

7:00 P.M.
3 : Huckleberry Hound
5 : Racket Squad
6 : Seven-O-One
7: Carnet d'été
10 : Nouvelles
12: The Buccaneers

7:15 P.M.
2: Cinéfeuilleton
4: Panorama
10: Vox populi

7:30 P.M.
2: Carrefour
3: Malibu Run
4: Chansonnettes
5 : Wagon Train
6: Capriccio
7: Vers demain
10: Une demi-heure avec . . .
12 : "The mark of Zorro"

7:45 P.M.
6: Golf with Stan Leonard
7: Téléphone sonne

8:00 P.M.
2,4,7: Le point d'interrogation
6,8: International Zone
10: L'Eternel amour

8:30 P.M.
2,4 : Ciné-policier
3: Danger Man
5 : Ozzie and Harriet
6,8 : My Three Sons
7 : Visite à nos cousins
10: 33 Tours

9:00 P.M.
2,4,7 : Théâtre d'été
3: Angel
5,6 :Mystery Theater
8 : Hour of Stars
10: Sur le matelas
12: Five Fingers

9:30 P.M.
2 : Passe d'armes
3: I've Got A Secret
4 : Au secours
7 : Remous

10:00 P.M.
2,7 : Cinéma canadien
3 : U.S. Steel Hour
4,10 : Remous
5 : Jimmy Durante Show
6,8: The Superior Sex
12: The Rebel

10:30 P.M.
4: Commissaire Prévost
6,8: Explorations
10: Yves Christian
12 : Pulse

10:45 P.M.
10 : Nouvelles

11:00 P.M.
2,4,7 : Téléjournal
3,5,6,8 : News
10 : Sports, météo
12 : "Hungry Hill"

11:15 P.M.
2,4 : Nouvelles sportives
3 : "Something to Shout about"
5 : Jack Paar Show
6 : Viewpoint
7 : News Round-up
8: Hour Final
10 : "Mystère de la Maison Norman"

11:22 P.M.
2,4 : Commentaire
6 : Final Edition

11:30 P.M.
2,4: A vous, Paris !
6 : "The Gilded Cage
7 : "Le roi du Racket"
8 : "Quiet Please Murder"

12.03 A.M.
2: Arrivé de Titov à Moscou.

12:30 A.M.
12 : News, sports, Meditation

JEUDI

CBFT — Canal 2	CFCM — Canal 4	CHLT — Canal 7	CFTM — Canal 10
P.M.	P.M.	P.M.	3:30—Nouvelles — En matinée
3:30—Musique	5:30—Roy Rogers	12:35—CBC News	5:30—Hopalong Cassidy
4.30—"L'homme à la cicatrice"	6:00—Nouv., météo	12:45—Première Edition	6:00—Télé-Métro
6:00—Edition métropolitaine	6:20—Nouvelles sportives	1:00—Pot-pourri d'Eté	6:45—Sport-images
6:15—Nouvelles sportives	6:30—Cinéfeuilleton	2:00—"Le roi de la Pagaille"	7:00—Nouvelles
6:30—Téléjournal	6:45—Kermesse	3:30—Choses et autres	7:15—Me Jean Drapeau
6:45—Kermesse	7:15—Panorama	4:00—Théâtre des Petits	7:30—Pattes de mouches
7:15—Cinéfeuilleton	7:30—Sherlock Holmes	4:15—Actualité féminine	
7:30—Exploits sportifs		4:30—L'Heure du Far West	
		5:30—Roy Rogers	
		6:00—Ti-Blanc Richard	
		6:30—Nouvelles	
		6:50—Edition sportive	
		7:00—Deux sons de cloche	
		7:15—Vous souvient-il ?	
		7:30—Allons camper	

RADIO

AU CADRAN FM: CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc. CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM: CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600 CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

MERCREDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Fin d'après-midi
CBF—Métro-magazine
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv. — Léo Lebel
CFCF—Gerry Herbert
CBM—News — Tempo
CJAD—News—M. Stephens
CKGM—News

5:15 P.M.
CKGM—Pops
CFCF—John Cameron

5:30 P.M.
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—News
CJAD—News M. Stephens
CBM—Tempo
CFCF—Pulse of Business

5:45 P.M.
CKAC—Sports. Fin d'après-midi
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CKVL—Nouv. —Hit Parade

6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Musique
CBF—Radio-Journal
CJMS—Angélus — Nouv. S. Bélair
CKVL-FM—Opéra
CJAD—News and Stock Quotations
CFCF—News, Rush Hour
CBM—News, Byline, Sports
CKGM—News

6:10 P.M.
CKAC—Courses

6:15 P.M.
CKAC—Intermède
CKVL—Sports en revue Hit Parade
CJMS—Editorial
CJAD—Sports Al Cauley
CKGM—Feature

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports
CJAD—Danny Gallivan
CFCF—Entertainment Guide

6:25 P.M.
CBF—Nouvelles sportives

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CBF—Musique en dînant
CKVL-FM—Concert tzigane
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CBM—Solo
CFCF—Sportsreel
CKGM—News
CJAD—Mike Stephens

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—Gagnante club ménagères
CKGM—Feature
CFCF—News
CBM—This Week

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Nouv., J'aurais voulu danser
CKVL-FM—Radio-Concert
CJMS—Nouv. Club Hi-Fi
CJAD—News, M. Stephens
CBM-FM—Résumé — News
CKGM—News
CBM—Speaking of Music
CFCF—Bob Dell

7:15 P.M.
CKAC—Variétés
CBM-FM—Divertimento
CKGM—Pops

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouv., C. Dumont
CBM—Couchiching Conference
CKGM—News
CJAD—Hi-Fi Club
CFCF—Small Car Talk

7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
CKGM—Feature
CJAD—News, Sports

8:00 P.M.
CKAC—Nouv., Evénements et les Hommes
CBF—Les quatorze-seize
CKVL-FM—Musique de ballet
CJMS—Montréal ce soir
CKVL-Hit Parade canadien
CKGM—News — Feature
CJAD—Italian Festival
CFCF—Assignment
CBM-FM—Concert

8:10 P.M.
CKAC—Gaietés musicales

8:30 P.M.
CBF—Festival d'été
CKVL-FM—Voix connues
CFCF—Fighting Words
CBM—New Party Convention
CJAD—Adventure in Music
CKGM—News

8:45 P.M.
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—C. Dumont

9:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CJMS—Nouv. — Echo ma ville
CKVL-FM—Opérettes
CKVL—Piano Quiz
CKGM—News, Editorial
CJAD—Adventure in Music
CFCF—Late Show
CBM—Summer Festivals

9:30 P.M.
CKVL-FM—Ouverture
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
CKVL—Bonsoir mes amis
CFCF—Recap News

9:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CKGM—News — Feature

10:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Disques classiques
CJMS—Nouv. — Forum
CKVL—Bonsoir mes amis
CFCF—Late Show
CJAD—News — Sports, Starlight Concert
CKGM—Dave Boxer
CBM-FM—L'oeuvre d'orgue de Bach
CBM—News

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CJMS—Echo de ma ville
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CBF—Variétés
CKVL—Prière du soir
CJMS—Echo — Opinion des auditeurs — Nouv
CBM—San Francisco Scene
CKGM—Open Mind
CBM-FM—Concert

10:45 P.M.
CKAC, Nouv. — Sports
CJMS—Sportorama — Echo — Question par les auditeurs
CKVL—Bonsoir mes amis

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Nouv., Le monde ce soir
CKVL-FM—Classiques sur demande
CJMS—Nouv. — Le festival de la danse
CFCF—News, Sports
CJAD—The World Tonight
CKGM—News
CBM—Music of Haydn
CBM-FM—Jazz

11:10 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CBF—Adagio
CFCF—Bridge to Dreamland

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'Actualité
CJAD—Len Rowcliffe
CKGM—Golden Music

11:30 P.M.
CBF—Aux portes de la nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CKGM—News
CFCF—Bridge To Dreamland

11:45 P.M.
CKGM—Golden Music

12:00 MINUIT
CKAC—Nouv. - LeBel de nuit
CBF—Nouv., Aux portes de la nuit
CJMS—Nouv. - Sportorama Jusqu'à l'aube
CKVL—All Night Boys
CKVL-FM—Symphonie
CFCF—Bridge To Dreamland
CJAD—Len Rowcliffe
CBM-FM—Fermeture
CKGM—Dick Varney Feature News
CBM—News, Collectors Choice

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. - La pensée du soir, Fermeture
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Melachrino et son orchestre
CKGM—News — Golden Music
CBM—News, Fermeture

JEUDI — CKAC

A.M.
5:55—Nouvelles
6:00—La messe du jour
6:30—Nouv., Bon matin
7:00—Nouv., Bon matin
7:25—Les sports avec . . .
7:30—Nouv., Bon matin
7:45—Le quart d'heure de l'Oratoire
8:00—Nouvelle. R. Dorval
8:15—Bon matin
8:30—Nouv., Bon matin
857—Radio Téléphone
9:00—Nouv., Du "Pep"
10:00—Nouv., Un "beu" de tout
10:57—Radio Téléphone
11:00—Nouv., Michel Noël
11:57—Radio Téléphone

P.M.
12:00—L'Angélus, Nouv.
12:05—Pierre Chouinard
12:30—Coeur à coeur
12:45—Ici Pierre Chouinard
12:57—Radio Téléphone
1:00—Nouv., Du "Pep" avec Duceppe
1:45—La Blague express
1:50—Du "Pep"
1:57—Radio Téléphone
2:00—Nouv., A & P vous appelle
2:30—Chansons d'amour
2:57—Radio Téléphone
3:00—Nouv., R.S.V.P.
3:57—Radio Téléphone
4:00—Nouv., Les événements sociaux
4:30—Radio Sacré-Coeur
4:45—Une vedette chante

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 10 AOUT : Les enfants nés en ce jour seront favorisés dans leurs aspirations sentimentales. Mais il en est de nombreux qui ne tarderont pas à gâcher leurs atouts en prenant leurs désirs pour des réalités. Ils seront fréquemment tentés de réaliser impulsivement leurs initiatives et ils auront des exigences qui provoqueront souvent de fâcheuses réactions dans leur milieu familial.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Vos familiers désapprouveront les projets de votre coeur, mais vous n'aurez qu'à compter sur le temps pour les amener à partager vos vues. Soyez diplomate en attendant. Attendez-vous à être sollicité par une personne qui, malgré ses bonnes intentions, ne pourra pas compenser le service que vous lui rendrez.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Il sera bon de vous méfier d'une personne habile dans ses raisonnements qui tentera de faire passer ses intérêts pour les vôtres. La perspective d'un amour vous enchante et vous en oublierez les différences d'âge ou de caractère qui lui sont défavorables.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Ne prenez pas trop à coeur les remarques d'un supérieur; soyez moins soucieux du qu'en-dira-t-on, vous vous libérerez d'un complexe qui vous rend souvent d'humeur inquiète. Vous aurez des nouvelles d'une personne qui s'intéresse à vous. Meilleure entente conjugale.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Les relations entre parents alliés subiront des brouilles, mésententes et conflits d'opinions : prenez les choses avec philosophie, les querelles s'arrangeront d'elles-mêmes. Manifestez moins d'hésitation et de réserve vis-à-vis d'un appui qui tente de vous faire partager son enthousiasme.

Le Lion (du 22 juillet au 12 août) — Vous bouderez des amis qui n'auront pas l'air d'approuver vos projets, mais cette attitude vous coûtera plus que ce qu'elle vous apportera si vous n'y prenez garde. Dans la soirée : un spectacle répondant à votre goût vous laissera un bon souvenir.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Vous serez l'objet de certaines prévenances intéressées ; toutefois attendez d'être mieux informé sur les intentions véritables de la personne soupçonnée, avant de réagir trop sèchement. Certaines gens ont le besoin de sympathie dans l'entourage, et vous ne semblez rien voir.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Un mauvais état d'humeur vous portera à vous croire supplanté dans le coeur de l'être aimé et vous risquez de faire une scène inutile pour vous en assurer. Les astres favoriseront surtout les affaires économiques. Le temps consacré aux commérages est bien perdu.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Dépêchez-vous d'agir, de faire le plus de choses possible tant que les circonstances sont favorables ; si vous attendez trop, des oppositions plus sérieuses vous feront obstacle. Une invitation aura de quoi vous plaire, mais pas à la famille. Sentiments réservés.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Proposition professionnelle intéressante, mais qui comporte des risques et ne présente pas beaucoup de stabilité dans l'avenir. Ne vous souciez pas outre mesure de la bouderie d'un intime qui cherche surtout à mettre votre affection à l'épreuve. Meilleure entente conjugale.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 jan.) — Difficulté inattendue dans l'ordre du coeur, mais il ne faut pas dire de paroles que vous regretteriez plus tard. C'est le moment d'entreprendre des activités plus intellectuelles. Ne vous gênez pas pour défendre vos opinions, surtout devant les plus âgés.

Le Verseau (du 21 jan. au 19 fév.) — Vous ne montrez pas assez d'affection aux gens que vous aimez. Vous aurez à prendre une décision énergique, mais vous sortirez plus vite d'une situation compliquée. L'accueil chaleureux d'amis que vous aviez perdus de vue vous fera renouer des relations qui vous donneront satisfaction.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Ne soyez pas aussi naïf avec une personne qui ne vous fréquente que par crainte d'être seule. Avec de la subtilité, vous pouvez éveiller cette camaraderie à des meilleurs sentiments. Ne jugez pas trop vite. Vous exercez une influence bénéfique sur une personne plus jeune.

Sur la scène internationale

NAIROBI, Kenya. (UPI) — Jomo Kenyatta, ancien chef terroriste Mau-Mau emprisonné par les autorités britanniques il y a neuf ans, sera relâché la semaine prochaine, annonce-t-on à Nairobi, où l'on tient toutefois secret le moment exact de sa libération. Kenyatta sera installé dans sa demeure de Gatundu, mais des mesures très strictes de sécurité seront prises pour protéger l'ancien chef Mau-Mau.

* * *

CLEVELAND, Ohio. (UPI-PA) — Une naissance double de bébés qui cependant ne sont pas des jumeaux, plonge dans la perplexité le corps médical de Cleveland, convaincu comme tous les médecins, gynécologistes du monde entier, que l'ovulation, chez la femme, s'arrêtait quand commence la grossesse.

Michelle Lynn Shaffer, née deux minutes avant son frère Michael Lee, est cependant moins âgée que lui, étant née avant terme, à huit mois. Une radioscopie a prouvé qu'ils n'étaient pas en tout cas de "vrais jumeaux", c'est-à-dire nés d'un même oeuf. De telles naissances sont plus rares que celles de quadruplées.

* * *

BELFAST, Irlande du Nord (UPI) — La reine Elisabeth et le prince Philip sont arrivés à bord du yacht royal "Britannia" pour leur première visite en Irlande du Nord depuis sept ans. Leur séjour ici doit durer deux jours après quoi ils se rendront se reposer dans les montagnes d'Ecosse. Les visiteurs royaux ont été salués par une salve de 21 coups de canon, une forêt de bannières et drapeaux, d'embarcations — et une pluie torrentielle.

* * *

STOWE, Vermont. (UPI) — Des savants des deux côtés du rideau de fer vont se rencontrer dans cette localité du Vermont du 5 au 19 septembre prochain pour discuter du désarmement et de coopération scientifique. Cette rencontre est la septième d'une série qui a débuté à Pugwash, Nouvelle-Ecosse. Les entretiens seront privés mais non secrets, et les journalistes recevront un compte-rendu quotidien.

* * *

SYDNEY, Australie. (Reuters) — "Nous n'allons pas renoncer au système préférentiel du Commonwealth qui a signifié tant pour nous, et j'ose le dire, plus encore pour la Grande-Bretagne sans lutter énergiquement" a déclaré le premier ministre australien, Robert Menzies, annonçant qu'il allait entreprendre un tour à l'étranger pour discuter l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen. M. Menzies, qui parlait à Maitland, Nouvelles Galles du Sud, a exprimé aussi l'espoir que l'Australie participe aux négociations sur le Marché commun. "Si la Grande-Bretagne abandonne sa politique traditionnelle de se tenir à l'écart des problèmes européens, ce sera l'événement le plus historique en un siècle et demi".

* * *

WASHINGTON. (AFP) — La Maison Blanche a confirmé que le président Quadros du Brésil avait accepté l'invitation du président Kennedy de se rendre à Washington en visite officielle de trois jours, en décembre prochain, suivis d'une tournée de cinq ou six jours dans les Etats-Unis.

* * *

LIBREVILLE. (AFP) — "Le président Kennedy n'a chargé de transmettre au gouvernement et au peuple du Gabon ses voeux les plus cordiaux", a déclaré cet après-midi M. Mennen Williams, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires africaines, à son arrivée à Libreville.

M. Menen Williams devait rencontrer M. Léon M'Ba, président de la République Gabonaise, en fin de journée.

Poursuivant son voyage en Afrique, M. Mennen Williams quittera Libreville demain après-midi pour Louanda, Livingstone, Francistown, Lourenço-Marquès et Tananarive.

Auparavant, le sous-secrétaire d'Etat se rendra à Lambarene pour y rejoindre son épouse qui doit rendre visite demain matin au Dr Schweitzer.

* * *

GROTON, CONN. (PA) — La marine américaine a pris possession, hier, de son sous-marin armé de Polaris le plus puissant, l'"Ethan Allen", du nom d'un héros des guerres de l'Indépendance dans le Vermont. La cérémonie, présidée par le sous-secrétaire d'Etat à la Marine, Paul B. Fay Jr., a été troublée par des jeunes pacifistes qui ont tenté en vain de grimper à bord du sous-marin.

L'Ethan Allen est le premier d'une nouvelle série de sous-marins équipés de Polaris d'une portée de 1,500 milles (300 de plus que la précédente série). Il mesure 410 pieds de long et jauge 6,900 tonnes.

* * *

SEOUL, COREE DU SUD. (PA) — Un nouveau poste émetteur de 50,000 watts a été inauguré par le commandement des Nations Unies en Corée dans la petite île de Kanghwa, à 42 milles au nord-ouest de Séoul; il aura pour mission de diriger des émissions vers l'intérieur de la Chine communiste.

* * *

SANTA FE, Argentine. (AFP) — Un dirigeant du parti communiste de Santa Fe, le Dr Alberto Rozado Parodi, a été arrêté hier par la police fédérale. Trois autres membres du parti communiste ont été également emprisonnés.

Ces arrestations ont été opérées à la suite d'une perquisition effectuée par la police alors que ces quatre personnes tenaient une réunion. Des armes, parmi lesquelles des mitrailleuses, ont été découvertes.

* * *

CITE DU VATICAN. (Reuters) — Une source officieuse a fait savoir au Vatican aujourd'hui que le pape Jean XXIII est sur le point d'annoncer la nomination d'un nouveau cardinal secrétaire d'Etat.

La rumeur veut que le patriarche de Venise, le cardinal Giovanni Urbani, âgé de 61 ans, succède au cardinal Domenico Tardini, décédé le 30 juillet dernier.

Le poste de secrétaire d'Etat au Vatican est équivalent à celui d'un premier ministre ou d'un secrétaire aux Affaires étrangères.

* * *

LA NOUVELLE DELHI. (AFP) — Si vous étiez jamais attaqués par quelque pays que ce soit, vous pourriez compter sur notre secours, a déclaré aujourd'hui à la Nouvelle Delhi le sous-secrétaire d'Etat américain M. Chester Bowles, devant le Conseil indien pour les affaires internationales.

Comme on lui demandait s'il pensait que le Pakistan attaquerait l'Inde avec des armes américaines, M. Bowles a souligné que ce serait, pour les Etats-Unis une très grande folie que d'aider l'Inde à bâtir son économie en lui octroyant une aide deux fois plus importante qu'à n'importe quel autre pays au monde, tout en cherchant, par ailleurs, à lui causer du tort.

En ce qui concerne l'attitude des Etats-Unis sur le problème de Goa, M. Bowles a déclaré que son pays demeurait favorable à l'autodétermination, comme en tout autre cas, notamment celui de Berlin.

* * *

BUFFALO, New-York. (PA) — Un porte-parole d'une association d'hommes d'affaires a imputé aux "super-autoroutes" le déclin du commerce local à la frontière du Niagara. Dans cette zone, maintenant parcourue par une autoroute, l'industrie hôtelière a vu ses affaires baisser de 44 pour cent en un an et un certain nombre de ses employés réduits au chômage. Un officiel de la Commission du Parc Niagara Frontier, tout en soulignant que le tourisme a fait à Niagara Falls un bond de 700,000 unités l'année dernière a admis que la majeure partie de ce trafic est conduit hors des zones commerciales par le nouveau réseau d'artères modernes.

Les programmes de TV chinoise fortement marqués d'idéologie communiste

par **Clare McDermott**

PEKIN. (Reuter) — Pékin compte à peu près 6 millions d'habitants et seulement 10,000 postes récepteurs de télévision mais des milliers de citoyens se réunissent dans les salles de récréation des bureaux et des usines, dans les salles communales, pour regarder le petit écran, qui leur apporte à la fois divertissement et instruction, mais une instruction fortement teintée d'idéologie communiste.

La télévision n'existe que depuis trois ans en Chine; les émissions régulières n'atteignent que Pékin et cinq autres villes. L'administration assure cependant que des essais sont en cours dans une vingtaine de centres.

En principe, la télévision chinoise consacre 75% des émissions au divertissement, 15% aux nouvelles et à la formation générale, 10% aux programmes destinés à l'enfance. Pékin offre un "collège de télévision" diffusant par un second canal des cours scientifiques de niveau universitaire; d'autres villes sont dotées d'émissions semblables.

Tous les programmes, qu'il s'agisse de divertissement, d'information ou d'instruction, sont fortement marqués d'idéologie communiste; le parti communiste chinois, pas plus que celui de l'URSS, ne sépare la politique de la culture. Les radio-journaux sont assez complets; ils mettent l'accent sur l'agriculture et l'industrie à l'intérieur; pour l'extérieur, sur les réussites d'Etats communistes, les difficultés d'Etats capitalistes.

"L'instruction générale" comprend des émissions aussi variées que l'indique le titre, des bandes documentaires sur la vie de Chine et de l'étranger. Les films de cinéastes chinois constituent la principale des émissions trois ou quatre soirs par semaine. Les scénarios sont souvent tirés de la révolution communiste ou de la guerre au Japon (1930-1945).

Le reste des émissions est consacré aux opéras chinois et occidentaux, au théâtre chinois classique et moderne, aux acrobates, aux prestidigitateurs, et aux athlètes.

Voici quelques exemples d'émissions destinées aux enfants : "Le garçon de la défense côtière"; conférence sur l'hygiène; récital de poésie; leçon de peinture; "chansons de marche des soldats laotiens".

78° dans le MAINE, hier
PARTIELLEMENT BEAU ET FRAIS AUJOURD'HUI
Seulement 7 heures vous séparent du frais royaume des vacances. Fuyez la chaleur. Venez immédiatement.
Pour renseignements concernant les vacances, appelez UN. 1-1360
Dept. du Maine de la div. économique

Cour Supérieure

Cour supérieure division de pratique, 8 août 1961.

Les jugements suivants furent rendus par l'Hon. Juge Maurice Cousineau.

Union Indépendante des employés de la Dependable Slipper and Shoes Manufacturing Company Limited vs The Montreal Leather Workers Union, local 102 et Dependable Shoes Manufacturing Company Limited et Labour Relations Board of the Province of Quebec et Cyprien Miron et John Valentine mis-en-cause jugement injonction intérimaire maintenue en force jusqu'au 14 août 1961 à midi, injonction interlocutoire continuée au 14 août 1961 frais à suivre et permis à la demanderesse de contester par écrit d'ici le 14 août 1961;

Cité de Pointe Claire, jugement accordant requête pour confirmer plans;

Léonidas Duguay vs Emilien Leboeuf, jugement motion pour examen médical du demandeur accordée examen d'ici 15 jours, frais à suivre;

Douglas Holland vs Herbert W. Seagrim et Trans Canada Airlines mis-en-cause jugement requête pour gage accordée dépôt fixé à $550, frais à suivre;

Sicotte Transport Limited vs Canamont Construction Ltée, Canit Construction Quebec Limited et Lasalle Equipment Company Inc., jugement motion pour substitution accordée sans frais de consentement;

Ovila Potvin dit Emard, jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil;

Charles Ouellette vs Adrien Goulet, jugement motion pour nouveau procureur accordée 6 jours de délai;

Rosaire Francoeur vs W. Bourke Limited et E. Gagné, jugement motion pour examen médical du demandeur accordée examen d'ici 15 jours, frais à suivre;

Oscar Thibodeau et Dame Anita Bourne vs Ovila Arrelle, jugement motion pour détails accordée 15 jours de délai, frais à suivre;

Dame Thérèse Boileau vs Arthur Carrière, jugement requête pour changer de domicile accordée de consentement, frais à suivre.

CKAC

SUITE DE LA PAGE 32

des ballets qui font partie de la plupart des grands opéras. Ces oeuvres sont interprétées par l'Orchestre Philarmonique de Londres, sous la direction de Herbert Von Karajan. Un orchestre à cordes dirigé par Carmen Dragon sera entendu dans l'exécution de plusieurs mélodies bien connues, inscrites au répertoire de la musique française. Un autre grand orchestre symphonique, celui de St-Louis, sous la direction de Vladimir Goldschmann, exécutera plusieurs pages célèbres de la musique de ballet, groupées en une suite intitulée "Les chaussons rouges".

La présentation de ce concert de musique de grande classe dans le décor enchanteur du Carré Dominion est une gracieuseté du poste CKAC "LA PRESSE".

Quelle douceur!



Tournez-Vous en Rond, Cherchant un Bon Laxatif?
NR AU COUCHER... SOULAGEMENT AU LEVER!
Depuis plus de soixante-dix ans, NR... le Remède de la Nature, procure un soulagement agréable at effectif du soir au lendemain. Et cela, sans nervosité ni besoin soudain. C'est un laxatif entièrement végétal, sur lequel vous pouvez compter. Prenez des tablettes NR ce soir!
Vous aide à vous porter mieux... et à paraître mieux!
régulier • Recouvert de chocolat • Junior

VENTE DE BANQUEROUTE FINALE
DE HARTNEY (1959) CO. LTD.
BALANCE de $400,000. de MARCHANDISES
POUR 3 JOURS SEULEMENT

LA VENTE COMMENCE JEUDI À 9 A.M.

4 ETAGES DE VALEURS EXTRAORDINAIRES

Tous les magasins Hartney sont fermés et le stock entier a été déménagé à un seul local: 940, de l'Inspecteur

TOUS DE MARQUES REPUTEES

CHESTERFIELD, à partir de	$49.00
MOBILIERS DE CHAMBRE, à partir de	$59.00
MOBILIER DE CUISINE, 5 mcx, spécial	$29.00
POELE ELECTRIQUE 30". Rég. $299	$149.00
DAVENPORT, 2 mcx, à partir de	$88.00
SOFA et CHAISE MODERNE, 2 mcx, à partir de	$79.00
LIT CONTINENTAL, à partir de	$17.40
LITS SUPERPOSES, à partir de	$29.95
MATELAS, à partir de	$10.95
SOMMIER A RESSORTS, à partir de	$5.95
SOFA-LIT CONVERTIBLE, à partir de	$95.00
TELEVISEURS, à partir de	$45.00
LESSIVEUSES AUTOMATIQUES, à partir de	$129.00
CHAISES (style provincial). Rég. $72.00	$32.00
LAMPES, à partir de	$1.95
TABLES A CAFE, à partir de	$3.00
TAPIS, 9 x 12	$45.00
TAPIS, 9 x 9	$38.00
TAPIS DE PASSAGE, la verge	$2.95
ENSEMBLE DINETTE, 6 mcx, à partir de	$109.00
REFRIGERATEUR, à partir de	$99.00
SECHEUSES, à partir de	$125.00
LIT-BIBLIOTHEQUE	$5.00
TABLES DE NUIT	$5.00
BUREAUX	$15.00

Nous devons absolument évacuer ces locaux, mais comme ce serait une dépense considérable de déménager nous préférons vous faire faire des économies. Nous avons ici des centaines de magnifiques meubles et accessoires électriques. Plutôt que de les déménager nous avons préféré couper les prix au-dessous du prix coûtant. Souvenez-vous bien que cette annonce ne vous donne qu'une faible idée de ce que vous pouvez espérer trouver chez nous. Mais certains articles sont en quantités limitées et sujettes à être vendues très rapidement. Nous vous invitons à venir sans attendre.

(En dépit de ces très bas prix, servez-vous de notre crédit accommodant)

ORGUES ELECTRIQUES $59.00

CABINETS A BOISSON
COFFRE EN CEDRE
BRULEUR A L'HUILE
CHAISES DIVERSES
DISCOTHEQUES
CREDENCES

FERS A VAPEUR, légèrement endommagés	.49
GRILLE-PAIN AUTOMATIQUES neufs, rég. 24.95	6.98
MONTRES, HOMMES ET FEMMES, depuis	5.00
RASOIRS ELECTRIQUES, rég. 29.95	4.99
VIBRATEURS, rég. 39.95	5.00
VAISSELLE MELMAC, 53 mcx	14.95
BATTERIE DE CUISINE EN ALUMINIUM, cuiseurs sans eau, 41 mcx.	12.95

COUTELLERIE

PALETOTS D'AUTO (hommes)	3.95
COMPLETS	9.95

COUVERTURES

RADIOS, DEPUIS 9.00

PHONOS • TABLEAUX
DISQUES
ASPIRATEURS

CONDITIONNEURS D'AIR, PORTATIFS $24.00

La vente a lieu à l'entrepôt HARTNEY
940 rue Inspecteur
(arrière de l'hôtel Reine Elizabeth)
STATIONNEMENT FACILE

OUVERT LE SOIR | TERMES FACILES | Cette vente est conduite par M. GOLDSMITH & CO. LTD.

940, rue INSPECTEUR

Voyages dans l'espace

E.-U.: inconvénients de l'information libre
URSS: information censurée et propagande

L'énorme publicité qui a été faite au sujet du succès du lancement dans l'espace d'Alan B. Shepard, sert à rappeler l'un des plus troublants problèmes qui confrontent le gouvernement d'une société telle que la nôtre. En cas d'insuccès le monde entier l'aurait appris en quelques heures, car plus de 500 journalistes de toutes catégories, la télévision et des photographes étaient assemblés à Cap Canaveral pour le lancement dans l'espace.

En fait, il aurait été impossible de cacher un échec. De plus, en raison de la publicité intensive faite à cette tentative, un échec aurait occasionné une déception publique d'autant plus grande.

L'Union soviétique, bien sûr, a gardé le secret le plus absolu au sujet de sa tentative d'envoi d'un homme dans l'espace. Si celle-ci a subi des échecs — et certains rapports maintiennent qu'il y en eut — ceux-ci ont été soigneusement cachés à la connaissance générale. Le résultat est que le gouvernement soviétique peut éviter la publicité défavorable et la responsabilité publique de l'échec. Ses expériences ne sont révélées que lorsqu'elles sont couronnées de succès. Selon les paroles d'un observateur, **on raconte seulement celles qui se terminent bien.**

Ce secret est gardé, bien sûr, par la suppression de ce qu'on appelle parfois "le droit du peuple à savoir" et du droit qui en découle, qui est de maintenir la liberté de la presse. Aux Etats-Unis une telle suppression ne serait pas permise, sauf en cas d'urgence grave, lorsque la non-communication d'informations au sujet des activités gouvernementales est considérée dans l'intérêt de la sécurité nationale.

Il y a actuellement un débat continuel au sujet de savoir où la ligne doit être tracée entre le droit du gouvernement de ne pas publier certaines informations et le droit de la presse de divulguer les activités du gouvernement, comme par exemple lors des reportages de presse sur l'invasion désastreuse de Cuba. Le Président Kennedy a récemment discuté cette question dans le discours qu'il a fait aux éditeurs de journaux américains. M. Kennedy a défendu le droit de la presse de rapporter les activités du gouvernement, mais a aussi demandé qu'elle établisse sa propre discipline afin de ne pas dévoiler ce qui pourrait mettre la sécurité nationale en danger.

Il n'y a aucun doute que le pouvoir d'imposer une censure absolue donne à l'Union soviétique certains avantages de propagande et de sécurité. Il ne peut y avoir de doute non plus qu'une société telle que la nôtre, libre, qui n'applique pas une telle censure se trouve désavantagée aussi bien au point de vue de la propagande que de la sécurité. De tels désavantages pourraient, bien sûr, être surmontés si nous consentions à imposer le secret total et à refuser complètement au peuple américain le droit de savoir. Ceci est impossible dans notre pays, si nous entendons rester une démocratie.

Et comme l'a récemment fait remarquer le Président Kennedy dans son adresse aux éditeurs de journaux :

"Nous avons décidé il y a longtemps que les dangers d'une dissimulation excessive et injustifiée de faits pertinents étaient beaucoup plus grands que ceux cités pour la justifier... Il serait de peu de valeur d'assurer la survie de notre nation si nos traditions ne survivaient pas avec elle".

Et l'une de nos plus importantes tradition est le droit du peuple à la plus ample connaissance, la sécurité nationale prise en considération, de ce que fait son gouvernement, non seulement lorsqu'il réussit, mais aussi lorsqu'il ne réussit pas.



HAUT COMMISSAIRE DU CEYLAN — Son Excellence le Dr C. P. Malalasekera, récemment nommé haut commissaire du Ceylan au Canada, est photographié ici avec son épouse à bord de l'"Empress of Britain", qui a jeté l'ancre dans le port de Montréal, hier matin, venant de Liverpool. Le Dr Malalasekera rentrait récemment de Moscou, après avoir rempli les fonctions de premier ambassadeur du Ceylan en URSS pendant quatre ans, soit de mai 1957, à avril 1961. Il vient en outre d'être nommé délégué du Ceylan aux Nations Unies. A Ottawa, il remplacera Sir Vilupillai Coomaraswamy et il présentera ses lettre de créance au gouverneur général à la fin d'août.

Savourez la fraîcheur naturelle de NUCOA



Voici une façon vraiment agréable de faire connaissance avec la NUCOA—la margarine qui est vraiment fraîche parce qu'elle est faite uniquement d'huiles végétales de la meilleure qualité. La fraîcheur naturelle de la NUCOA est rigoureusement protégée par un contrôle spécial de la qualité et garantie par le numéro de la "preuve de fraîcheur" imprimé à l'intérieur de tout empaquetage. On choisira 601 envois, accompagnés d'"une preuve de fraîcheur", pour désigner les personnes qui recevront des prix en argent après avoir eu "le plaisir de faire connaissance avec la délicieuse et nourrissante margarine NUCOA".

GAGNEZ VOTRE PRIME "preuve de fraîcheur"

Chaque envoi est une occasion de plus de gagner la grande prime de $1,000, ainsi que l'une des 600 primes de $10.00 chacune.

600 PRIMES DE $10.00 CHACUNE
(100 gagnants chaque semaine)
Toutes les participations donnent une chance à la
GRANDE PRIME DE $1,000—
LE 16 SEPTEMBRE

COMMENT PARTICIPER

1. Découpez la partie intérieure de l'empaquetage NUCOA qui porte le numéro de la "preuve de fraîcheur" (ou faites-en un fac-similé raisonnable). Résolvez le problème posé et postez le tout, ainsi que vos nom, adresse et numéro de téléphone, à NUCOA, Case postale 6333, Montréal, P.Q.
2. Vous pouvez participer autant de fois que vous le désirez pendant les six semaines du concours. Postez chaque envoi séparément. Dates limites: les samedis 12 août, 19 août, 26 août, 2 septembre, 9 septembre et 16 septembre, à minuit.
3. Chaque semaine, pendant six semaines, on distribuera 100 primes de $10.00 à des participants choisis parmi ceux dont les envois auront été reçus avant la date limite. Les envois reçus trop tard seront versés au concours suivant. Pour participer, il suffit de remettre en ordre les mots suivants: "contient végétales la pures Nucoa huiles des". Si deux participants arrivent ex aequo, les juges tiendront compte de l'habileté et de la netteté dans leur décision finale.
4. Le gagnant de la prime de $1,000 sera choisi parmi tous les envois reçus avant le 16 septembre. Ceux qui auront déjà gagné des primes de $10.00 auront également la chance de gagner la grande prime de $1,000.
5. On enverra une liste complète des gagnants aux participants qui auront fait parvenir une enveloppe adressée et affranchie. On n'échangera aucune correspondance au sujet du concours. Les employés de The Best Foods (Canadian), Ltd., de ses filiales et de ses agents sont exclus du concours.

Participez chaque semaine

POSTEZ À:

PRIME "PREUVE DE FRAÎCHEUR" NUCOA
CASE POSTALE 6333, MONTRÉAL, P.Q.

Veuillez inclure la partie intérieure de l'empaquetage NUCOA qui porte le numéro de la "preuve de fraîcheur". Remettez en ordre les mots suivants: "contient végétales la pures Nucoa huiles des". Puis, postez le tout avec vos nom et adresse (EN LETTRES MOULÉES).

LA RÉPONSE EST:.....

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE OU R.R.....No DE TÉL.....

DÉGUSTEZ TOUS LES JOURS LA DÉLICIEUSE ET NOURRISSANTE NUCOA!

Allez de compagnie avec STEINBERG "PINKY" ET ÉCONOMISEZ!



50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Détersif
BLEU JET
FORMAT ECONOMIQUE
SAC POLY. DE 5 LB. $1.45
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BADIGEONS
Q-TIPS, 90 AU PQT.
2 boîtes au pqt 98¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Vaseline
GELEE DE PETROLE DES PLUS ECONOMIQUE!
POT DE 8 OZ POUR SEUL. 69¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Papier de toilette
MARQUE WHITE SWAN
COULEURS DIVERSES
4 ROUL. EN 2 PQTS 58¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FOIL WRAP
PAPIER D'ALUMINIUM STUART HOUSE
2 ROULEAUX 25' x 12" 69¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Carafe
EN POLYTHENE, AVEC COUVERCLE, 2 PINTES
PRIX DE VENTE! 55¢
Nul après le 19 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Crème dentifrice
MARQUE PEPSODENT
GROS FORMAT 35¢
FORMAT GEANT 65¢
FORMAT ECONOM. 98¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FREEZE POPS
ESSENCES DIVERSES
6 AU PAQUET
2 PAQUETS 50¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Olives farcies
QUEEN. McLARENS "LOOSE PACK"
POT 12 OZ POUR SEUL. 39¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MARGARINE
MARQUE NUCOA
QUALITE, ECONOMIE!
2 PAQUETS 1 LIVRE 55¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Breuvage à L'ORANGE
NON CARBONATE MARQUE F.B.I.
CRUCHE DE 64 OZ 49¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BREUVAGES SPEAR
Orange-abricot
OU ORANGE-ANANAS
2 BOITES 48 OZ 79¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Mélanges à GATEAUX
MARQUE TWINKLE
BLANC OU CHOCOLAT
2 BOITES 15 OZ 38¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Tarte aux POMMES
MARQUE FARM HOUSE
CONGELEE, EXQUISE!
PAQUET 24 OZ 49¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Gâteau aux BANANES
SARA LEE
A LA MODE DE CHEZ NOUS
CONGELE PQT 15½ OZ 93¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Haricots verts
COUPES, DE CHOIX, ORCHARD KING
4 BTES 20 OZ 70¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SPAM de BURNS
VIANDE EN CONSERVE PRETE-A-SERVIR
BTE OBLONGUE DE 12 OZ 49¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Dîner au SPAGHETTI
GATTUSO AVEC SAUCE AUX TOMATES OU A LA VIANDE
PAQUET 15 OZ 49¢
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Fish-sticks
D'AIGLEFIN CONGELES
MARQUE BOOTH
GROS POT. DE 14 OZ 55¢
Nul après le 12 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SAUCE à la VIANDE
POUR SPAGHETTI "A LA MODE DE CHEZ NOUS"
DE STEINBERG PQT. 14 OZ 39¢
Nul après le 12 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Jambon cuit
FRAIS, PRET A SERVIR, MARQUE PREMIUM SWIFT
TRANCHE PQT. 6 OZ 49¢
Nul après le 12 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Melon d'eau
ENTIER, A CHAIR ROUGE, CLASSE No 1 DES E.-U.
RAFRAICHISSANT ET DES PLUS EXQUIS!
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CITRONS FRAIS
12 (ou plus) JUTEUX SUNKIST DE CALIFORNIE
GROSSEUR 140
AUBAINE D'AGRUME!
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Oranges juteuses
1 DOUZ. ou 5 LB (ou plus)
FRAICHES ET SUCREES
TOUTE VARIETE D'ORANGES
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
5 LB (OU PLUS)
Carottes
CULTURE CANADIENNE
No 1, FRAICHES ET NOURRISSANTES!
Nul après le 15 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
GATEAU DORE
AU BEURRE, GENRE 'POUND' FRAIS DU FOUR, DE STEINBERG
CETTE SEMAINE POUR SEUL. 35¢
Nul après le 12 août

STEINBERG
Steinberg's LIMITEE
* SYMBOLE DE PROGRÈS



Oui, les fruits et légumes de chez Steinberg sont vraiment frais, croquants et savoureux, car nos acheteurs ont pris le soin de vous offrir ce qu'il y a de meilleur.

Si vous voulez des fruits et légumes frais, des denrées irrésistibles – pour l'amour de votre table et de votre famille – *achetez-les* en toute confiance chez Steinberg où votre satisfaction est garantie !

STEINBERG *

vous offre les fruits que vous aimez!



Riche, corsé, frais torréfié !

Cream-o instantané

Café pur, REVIGORANT, SATISFAISANT !
Format géant, 8 oz **99¢**

Tomates fraîches
Variété sur tuteur, No 1, culture canadienne
4 LB. 59¢

Raisin sans pépins
Vert, frais, sucré, No 1 de Californie
2 LB. 49¢

Pêches fraîches E.-U. No. 1
Elberta, à noyaux libres
5 LB. 59¢

Un véritable régal à prix modique !

Nectarines fraîches
CLASSE NO 1 DE CALIFORNIE
ON NE PEUT PLUS EXQUISES !
grosses, juteuses ! la lb **19¢**

Les prix des denrées sont sujets à fluctuer

Ouvert en soirée ...le jeudi et le vendredi !

La plupart des marchés Steinberg sur l'île de Montréal et les régions avoisinantes, sont ouverts jusqu'à 9 h. ou 9 h. 30 p.m.

TOUS LES MAGASINS SONT OUVERTS LE LUNDI, DE 8 H. 40 A.M. A 6 H. P.M.

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, samedi, le 12 août 1961, chez Steinberg, sur l'île de Montréal, l'île Jésus, l'île Perrot, la rive sud, à Rosemère.

Vente de jus en conserve !

Jus de tomate QUALITE FANTAISIE 8 boîtes 20 oz $1.00
MARQUE HUNT ! – ACHETEZ EN QUANTITE ET EPARGNEZ !

Jus de pommes QUALITE DE CHOIX 6 boîtes 20 oz $1.00
VITAMINE, GRAVE

Limonade Sunkist chaque boîte de 6 oz 10¢
ROSE OU REGULIERE, CONGELEE ET CONCENTREE

Jus de raisin pur CONGELE ET CONCENTRE ! 2 boîtes 6 oz 39¢
MARQUE WELCH

Jus d'orange FRAIS CONGELE 5 boîtes 6¼ oz $1.00
ORCHARD KING

COCA-COLA Bout. 6 oz.
PEPSI-COLA Bout. 6½ oz.
SEVEN-UP Bout. 7 oz.
ORANGE NESBITT Bout. 10 oz.
3 CARTONS $1.00
18 bout., 6 au carton (DEPOT POUR BOUT. REMBOURSABLE)

Vos marques préférées de **MARGARINE MAINTENANT EN VENTE** ... à votre marché STEINBERG de qualité supérieure, à prix d'aubaine !

Tomates de choix EN CONSERVE 6 boîtes 20 oz $1.00
ORCHARD KING

Huile à salade Mazola boîte 128 oz $2.35
SHORTENING LIQUIDE.

Poires à dessert DE CHOIX 5 boîtes 20 oz $1.00
EN MOITIES, ORCHARD KING

Tranches de fromage 2 pqts 8 oz 49¢
FONDU, FIELDS O'CLOVER, 8 TRANCHES AU PAQUET

Guimauves Angelus 3 pqts 1 lb $1.00
DE MARQUE LOWNEY

Papier ciré TOUTES FINS rouleau de 200 pieds 49¢
RESISTANT, PANTRY KING

Cigarettes 20 AU PAQUET 10 pqts pour $3.49
MARQUES POPULAIRES



Un dessert sans égal ! Une tarte remplie de pommes, de raisins, de cerises, le tout cuit sous une croûte de tarte feuilletée !

Tarte aux pommes à la française FRAICHE ET EPICEE ! **49¢**

Pâtisseries fraîches du four de Steinberg !

Anneau Danois 33¢
A LA NOIX DE COCO — CETTE SEMAINE

Barre vanille 35¢
DELICIEUX GATEAUX 3 ETAGES

Gâteau étage 49¢
A L'ERABLE ET AUX NOIX

Gâteau chiffon 59¢
LEGER, AU CHOCOLAT

VENTE D'AGNEAU

GIGOTS ENTIERS OU DEMIS lb **49¢**

COTELETTES DANS LE PANIER DES COTELETTES SEULEMENT ! la lb **35¢**

Choix de régals frais prêts à servir !

Pain de poulet tranché 25¢ PQT 6 OZ.
"QUALITE AVANT TOUT" HYGRADE

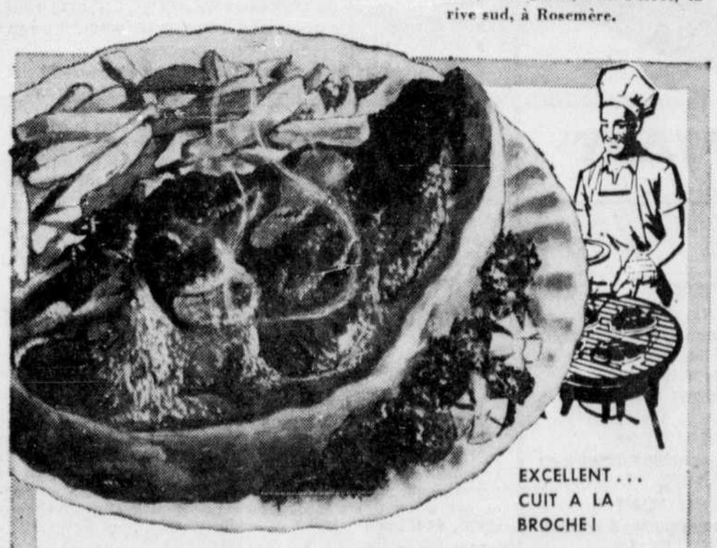
Saucisson de Bologne 24 OZ 59¢
FRAIS, MARQUE HYGRADE

Poulet prêt-à-manger CHACUN $1.39
CUIT ! TENDRE, DE CATEGORIE "A"

Eperlans cuits délicieux 29¢ LA LB
PRETS A MANGER ! UN VRAI REGAL !

Tranches de veau haché 59¢ LA LB
DESOSSE, SANS PERTE – EPARGNEZ 10¢ LA LB

Filets d'aiglefin savoureux 49¢ LA LB
FRAIS PECHES



EXCELLENT ... CUIT A LA BROCHE !

Du boeuf "Canada de choix" ... le meilleur !

BOEUF

BIFTECK DE RONDE désossé, tranche entière, ou ROTI DE CROUPE coupe Silverside — **69¢ LB**

BIFTECK OU ROTI SURLONGE ou pointe de surlonge ou de haut-de-ronde — **79¢ LB**

BIFTECK OU ROTI PORTERHOUSE OU T-BONE, ou de côtelettes ou en cubes, sans queue ! — **99¢**

Mûri avec art, coupe sans perte, garanti pour plaire !

STEINBERG *

Steinberg's LIMITEE

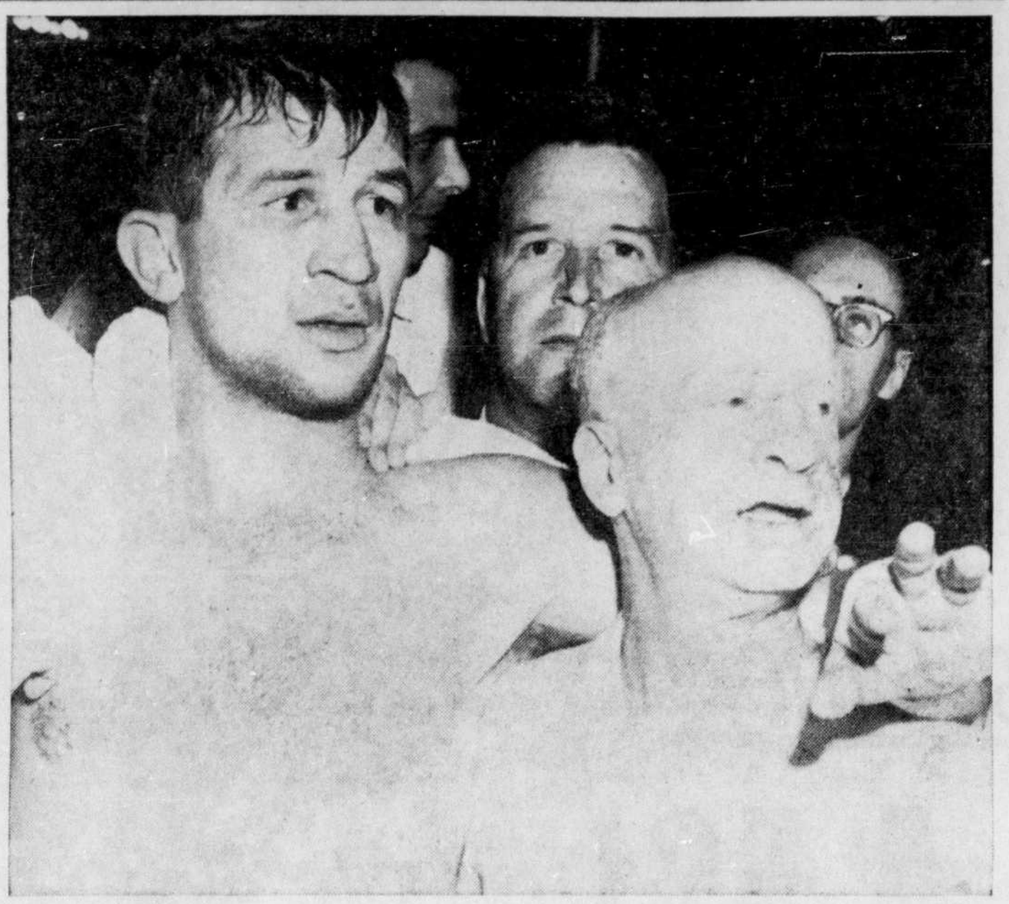


Pour le foyer ... le camping ... le garage !

SEAU D'UTILITE
CAPACITE DEUX GALLONS 69¢ EN POLYTHENE (ORD. 98¢)

* *La nouvelle signature* fera bientôt son apparition dans tous les marchés Steinberg. Elle est l'avant-garde de la tradition Steinberg de courtoisie, qualité et satisfaction garantie !

SPORTS



Robert Cléroux et son entraîneur Whitey Bimstein

"Le vainqueur et nouveau champion..."

Robert Cléroux reprend son titre

par Jean BERNIER

Rencontré par hasard il y a quelques mois a l'une des séances des Golden Gloves, Robert Cléroux déclarait brutalement, ce qui à l'époque nous avait semblé une bravade, que la prochaine fois qu'il se mesurerait à Chuvalo "il lui ferait son affaire".

"Il ne m'a jamais fait mal" avait continué Cléroux sur le même ton, "Mes muscles ne voulaient tout simplement pas obéir. J'étais bel et bien surentraîné."

Cette déclaration qui ressemblait plutôt à une défaite était pour le moins téméraire surtout de la part d'un boxeur qui venait tout juste de perdre et de façon très décisive contre un Chuvalo qui avait démontré beaucoup de classe. En fait, Cléroux avait donné l'impression d'être complètement "vidé".

Son avenir se jouait

Devant tous ceux qui lui conseillaient de prendre sa retraite, Cléroux s'est remis à la tâche et, fort de trois victoires consécutives il s'attaquait de nouveau, hier soir au stade, au boxeur torontois dans un match où son avenir se jouait.

Quinze mille spectateurs ont été soulagés d'entendre l'annonceur officiel déclarer, presque crier: "le vainqueur et nouveau champion..." C'en était assez, on savait que Cléroux avait gagné, qu'il était de nouveau le titulaire canadien des poids lourds.

Quoique la décision en faveur de Cléroux fût (encore une fois) partagée, elle ne faisait, hier, aucun doute. Chuvalo sortit de son coin à la douzième ronde comme un lion tentant désespérément le ko. Il savait qu'il perdait aux points.

C'est un Cléroux nettement amélioré que Whitey Bimstein et Al Bachman nous présentaient hier. Quoique son répertoire de coups ne soit pas encore aussi varié que celui de Chuvalo, il comprend maintenant un crochet de gauche qui a considérablement ennuyé le boxeur torontois tout le long du match.

Le jeu de pieds et la finesse de Chuvalo lui ont été nuls contre un adversaire qui a forcé constamment le combat.

Une formidable gauche au plexus solaire à la cinquième ronde a ni plus ni moins donné la victoire à Cléroux. Chuvalo n'a plus été le même par la suite. Ses yeux avaient peur.

Cléroux en profita pour prendre le commandement du combat. Chuvalo, dès lors, était perdu !

Contre Patterson

Immédiatement après le match, Al Bachman, gérant de Cléroux, déclarait que son protégé et lui entreprendront des pourparlers qui, espère-t-on, les mèneront à un combat de championnat contre le titulaire Floyd Patterson qui doit défendre son championnat dans deux mois contre l'invincible Tom McNeely. Ce dernier, incidemment, fut présenté hier soir au public montréalais en compagnie de Jack Sharkey, lui-même ancien champion mondial.

Au milieu d'un barrage de questions dirigé vers lui, Robert Cléroux, nouveau champion poids lourd canadien, a déclaré qu'il allait convoler en justes noces le 30 septembre prochain.

Bachman s'est également élevé contre les tactiques "déloyales" de Chuvalo. "Il n'a cessé de retenir et d'accrocher durant tout le match. Cléroux vient de me dire qu'il aurait mis Chuvalo hors de combat s'il ne l'avait pas accroché régulièrement," et d'ajouter Bachman, "Vous avez vu le combat, n'êtes-vous pas de mon avis ?"

Quoique Bachman n'ait pas semblé être en faveur d'une quatrième rencontre contre Chuvalo, le contrat d'hier soir prévoyait un match revanche endedans de 90 jours à Toronto et il aura vraisemblablement lieu.

Le bureau du matchmaker Eddie Quinn avait annoncé dans la journée que Jack Sharkey allait arbitrer la rencontre mais la tâche à la dernière minute fut confiée à Nick Nichilo.

Cléroux, dont la carrière n'a jamais paru aussi brillante, remportait hier sa 28e victoire en 31 combats professionnels. Chuvalo subissait son 6e revers contre 16 victoires et un match nul.

Autre knockout pour Thibault

Le poids lourd George Thibault, de Montréal, a remporté sa deuxième victoire chez les professionnels en autant de combats, en mettant Denis Robert, de Chicoutimi, hors de combat après seulement 19 secondes de la première ronde. Thibault avait également remporté sa première victoire par K.O. à la 1ère ronde.

Dans la semi-finale de la carte Chuvalo-Cléroux, Joey Durelle, un mi-moyen de Montréal et Baie Ste-Anne, a défait Claude Labonté, de Montréal, par K.O. technique à la 6e ronde. Labonté n'a pu se présenter pour la sixième et dernière ronde de cette rencontre. Labonté pesait 150 livres, soit deux de plus que Durelle.

Voici les résultats des autres combats.

Dusty Rhodes, 199 livres, de New York, a battu aux points Willie Bell, 193 livres, de New York, au sixième round.

Bob Foster, 178 livres, de Philadelphie, a battu aux points Floyd McCoy, 171½ livres, de New York, au sixième round.

Et Marcel Bizien, 132½ livres, de Jersey City, N.J., a battu aux points Fernand Simard, 136½ livres, de Québec, au sixième round.



photos Réal St-Jean, LA PRESSE

UN BEAU COUP DE CHUVALO — Même si Robert Cléroux, à droite, a tenté d'esquiver le crochet de gauche de Chuvalo, ce dernier l'a atteint solidement et Cléroux ne peut s'empêcher de grimacer sous le coup. Cléroux reprenait son championnat canadien des poids lourds hier soir au stade Delorimier devant près de 15,000 spectateurs.

Décision partagée

HARRY SHULMAN					
Cléroux	455	545	555	544	— 56
Chuvalo	544	554	544	455	— 54
RENE OUIMET					
Cléroux	354	555	455	445	— 54
Chuvalo	535	444	544	554	— 52
JOHN GOW					
Cléroux	455	545	454	544	— 54
Chuvalo	544	554	545	555	— 56
PRESSE CANADIENNE					
Cléroux	455	555	554	545	— 57
Chuvalo	544	554	545	555	— 56

entre nous

Cléroux accueille la victoire avec très peu d'enthousiasme

par Marcel DESJARDINS

"Oh ! ma main, ma main", nous dit la figure toute grimaçante de douleur Robert Cléroux en la retirant de notre étreinte au moment où nous le félicitions de sa victoire et du championnat qu'il vient de remporter. Se retirant de sous la douche, une grande serviette de bain dans la main gauche, il nous tend la droite pour pousser presque aussitôt son exclamation et nous expliquer qu'il s'est blessé au cours du match. "A la 5e ronde en atteignant Chuvalo à la tête avec l'un de ses coups", de préciser son gérant Al Bachman. C'est un vainqueur et même un nouveau champion qui est devant nous et pourtant à voir sa physionomie on ne le croirait certes pas. C'est qu'il aurait voulu gagner par mise hors de combat et il est convaincu qu'il aurait réussi l'exploit si seulement son rival avait voulu se battre. Mais ce dernier n'a cessé de s'accrocher à lui, de paralyser ainsi ses attaques, de chercher ainsi aussi à le fatiguer. C'est frustrant pour un boxeur aussi ardent, énergique et agressif que Cléroux de combattre un adversaire qui refuse de batailler et qui vous donne l'impression de recourir à tous les vieux trucs du métier pour rester debout jusqu'à la fin de la rencontre.

Il y a une autre raison peut-être pour laquelle Cléroux ne laisse percer aucune trace d'enthousiasme après son triomphe et c'est possiblement, comme il nous l'admet, qu'il n'a jamais eu l'ombre d'un doute après la deuxième ronde sur le résultat du match. Il a toujours eu l'impression au cours de la rencontre qu'il était le maître de la situation, que son succès n'était qu'une question de temps et de façon.

Chuvalo préférait retenir son rival plutôt que de se battre

La fin serait venue beaucoup plus tôt par knockout si seulement Chuvalo avait voulu mêler, comme on dit communément dans le monde de la boxe.

Le combat terminé, Cléroux avoue qu'il ressent une certaine fatigue mais pendant le match et à mesure que celui-ci progressait, il se sentait de plus en plus fort. Il aurait pu mettre davantage à profit cette force pour bousculer, pousser son rival mais il n'a pas cru qu'il y avait lieu de le faire.

Cléroux nous répète que Chuvalo n'a cessé de s'accrocher à lui, qu'il lui a rendu ainsi la tâche très difficile. Il partage l'opinion de son gérant Al Bachman à l'effet que s'il s'était battu avec des gants plus petits, c'est-à-dire de six onces, il aurait gagné par knockout.

Bachman prétend que le combat a été dur mais que Cléroux s'est révélé à son meilleur. "Le style a fait toute la différence", remarque-t-il. "J'avais remarqué", continue-t-il, "que Chuvalo semble perdu, manquer d'imagination lorsque vous le talonnez sans cesse. Il paraît incapable de réagir. Garde à vous si cependant vous le laissez attaquer. Il devient alors audacieux et plus efficace." Et Bachman de nous affirmer qu'il avait conseillé

Voir ENTRE-NOUS en page 53

Choix refusé

C'est un appel téléphonique dans la matinée qui apprit à la Commission athlétique que Jack Sharkey serait l'arbitre du combat de championnat Cléroux-Chuvalo. C'était de la même manière que LA PRESSE l'avait appris également au début de la journée.

C'était le moins que l'on puisse dire manquer complètement de courtoisie envers la Commission athlétique à laquelle incombe la tâche de nommer l'arbitre des combats. Autant dire que les organisateurs allaient au-devant des ennuis. Et ennuis il y eut à la réunion d'hier midi pour la pesée officielle des deux combattants. Le vice-président Jean LaRoche, de la Commission athlétique, a déclaré que les commissaires refusèrent catégoriquement le choix de Sharkey et annoncèrent qu'ils nommeraient eux-mêmes le troisième homme quelques moments avant le début du match.

Lorsque le gérant Deacon Allen, de Chuvalo, menaça de ne pas permettre à son protégé de monter dans l'arène, la Commission déclara qu'elle verrait à prendre les mesures disciplinaires voulues à 10 heures si à ce moment le boxeur de Toronto n'était pas dans le ring.

"Nous ne pouvons chaque fois qu'un combat d'importance est disputé permettre à un étranger de venir arbitrer. Autant dire que nous avons des incompétents comme officiels. Or, nous soutenons que nous avons d'excellents arbitres", de nous dire M. LaRoche.

Devant l'attitude des commissaires, Sharkey, qui était au stade hier soir, assista... en simple spectateur au combat décevant qui se déroula sous les yeux d'une foule très désappointée.

L'opinion générale :

Une victoire évidente que celle de Cléroux

Jack Cravath, un autre ancien gérant de boxeurs, nous a dit tout son désappointement de la rencontre. Cléroux méritait richement la victoire car il a été celui qui a mené le match et qui a porté les meilleurs coups, a-t-il remarqué.

L'ancien promoteur Raoul Godbout avait pensé avant le match que Chuvalo triompherait mais déclara que Cléroux avait été de beaucoup le meilleur des deux adversaires pendant la rencontre. La victoire lui appartenait.

Dave Castilloux, l'ancien champion du Canada, était l'un des rares à penser que Chuvalo n'aurait pas dû perdre le championnat dans les circonstances. Il n'était pas d'accord avec ceux qui soutenaient que Cléroux l'avait emporté et encore moins avec ceux qui disaient que le Montréalais avait gagné par une marge considérable.

Lou Wyman, un ancien gérant de pugiliste, résumait un peu l'impression générale après le combat en nous disant que l'on pouvait considérer Cléroux comme vainqueur éventuel du match après la troisième ronde. "Si Chuvalo ne s'était pas tellement accroché à son rival, s'il avait accepté de batailler, Cléroux l'aurait mis hors de combat. Dans ce match, Cléroux a été de beaucoup le meilleur homme", de dire Wyman.

Le vétéran déclare que ce serait une sérieuse erreur de penser que Cléroux ne s'est pas amélioré depuis un an. C'est un nouveau pugiliste. Il frappe maintenant avec force comme il l'a prouvé à la troisième ronde alors qu'il a atteint Chuvalo de coups qui ont rendu le Torontois craintif pendant le reste de la rencontre. "Cléroux a remporté une décisive et même une facile victoire", de déclarer Wyman.

Avant le combat, des partisans de Cléroux se sont promenés avec une pancarte sur laquelle il était écrit : "Vas-y Robert, Chomedey est là".

CANADA TIRE CO
PNEUS
OUI
PNEUS
GOODYEAR
VERIFIEZ NOS PRIX

PNEUS AVEC TUBE

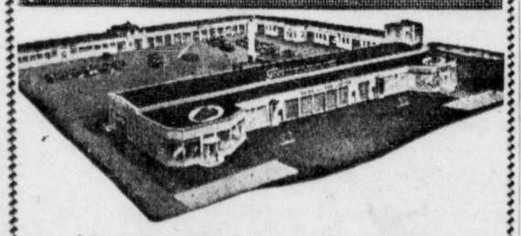
Grandeur	Noirs	Blancs
670 x 15	$ 9.95	$12.95
710 x 15	$11.45	$13.95
760 x 15	$12.45	$14.95

PNEUS SANS TUBE

Grandeur	Noirs	Blancs
670 x 15	$12.45	$14.95
710 x 15	$18.95	$22.95
760 x 15	$20.45	$25.45
750 x 14	$13.45	$15.95
800 x 14	$19.95	$23.95
850 x 14	$21.45	$26.45

PLUS UN PNEU RECHAPABLE
Ouvert le samedi avant-midi
CANADA TIRE CO
850, St-Jacques O. (coin University) UN. 6-4885
7141, St-Hubert (coin Jean-Talon) CR. 1-3551

LONDON CLUB
LONDON DRY GIN
LES DISTILLERIES MELCHERS, LTÉE.
À VOTRE SERVICE DEPUIS 1898

Pagé & Fils LTÉE

$100 COMPTANT
ACHETEZ ICI ET PAYEZ ICI
NOUS FINANCERONS VOTRE ACHAT NOUS-MEME A 7%

$100 COMPTANT
$6 PAR SEMAINE ACHETERONT

'56 MERC. CL. CPE	'56 NASH SEDAN
'55 FORD CONV.	'55 CHEV. SEDAN
'55 FORD CL. CPE	'55 DODGE SEDAN
'55 MERC. SEDAN	'54 BUICK SNDT.
'55 OLDS. "88" SEDAN	'55 FORD TUDOR

$200 COMPTANT
$10 PAR SEMAINE ACHETERONT

'57 PONTIAC SNDT.	'57 CHEV. CL. CPE
'56 PONTIAC SEDAN	'56 CHEV. 2 PORTES
'57 FORD TUDOR	'54 FORD SEDAN
'55 BUICK CONV.	'57 DODGE LC. SPE.
'55 FORD CONV.	'55 OLDS. "98" SEDAN

$250 COMPTANT
$14 PAR SEMAINE ACHETERONT

'59 CHEVROLET	'58 FORD
'59 DODGE	'58 PLYMOUTH
'55 CADILLAC	'58 OLDSMOBILE
'58 BUICK	'58 PONTIAC
'58 CHRYSLER	'58 MERCURY

SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS
Si vous avez une auto à échanger dont la valeur dépasse le premier paiement, nous vous remettrons la différence comptant.
Pagé & Fils LTÉE
VOTRE VENDEUR DODGE, DE SOTO, IMPERIAL, VALIANT ET SIMCA
3350, rue Wellington, Verdun — Tél. POntiac 6-3571
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

COURSES CE SOIR
A NOS CLIENTS ET AMIS
Merci... A LA SAISON PROCHAINE !


PARC Richelieu
Administré par Provincial Raceways Inc.

Dow


GARANTIE CLIMATISÉE
Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.
Dr R. H. Wallace
Directeur du contrôle de la qualité

FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE

1 UN MULTI-MÉLANGE PARFAIT
Un multi-mélange parfait de 36 brassages différents assure à la bière Dow une uniformité certaine, une qualité constante. Ce procédé exclusif fait ressortir toutes les qualités de la bière.

2 DES ORGES SÉLECTIONNÉES
Dow n'utilise que des orges soigneusement sélectionnées parmi les meilleures cultivées au Canada. Pour faire ressortir toutes les qualités de la bière, il faut des ingrédients de choix. Sur ce point, Dow a toujours été d'une exigence absolue.

3 UNE LEVURE ENRICHIE
Dow utilise une levure spéciale qui provient des meilleures cultures au monde. Cette levure enrichie donne à la bière Dow son goût particulier apprécié de tous.

4 UN MÉLANGE SOIGNÉ DE HOUBLONS
Seul un mélange minutieux de houblons peut faire ressortir la fine saveur de la bière. Dow ne choisit donc que les meilleures récoltes: des houblons cueillis au moment précis de leur maturité.

4 RAISONS QUI VOUS ASSURENT UN PLAISIR GARANTI

Au tournoi provincial de tennis

Dennis Crotty enlève un set contre Robert Bédard

Les favoris ont atteint la 4e ronde dans les simples, au championnats de tennis de la province, hier au club Monkland, mais quelques-uns ont dû recourir à leurs meilleurs atouts pour l'emporter.

Ainsi, chez les hommes, le jeune Dennis Crotty, de Montréal, a causé une certaine surprise en enlevant un set au champion et joueur numéro un du Canada, Robert Bédard, de Sherbrooke. Bédard l'emportait finalement par 6-1, 3-6, 6-0.

Un autre des favoris, François Godbout, a défait Claude Gélinas, mais la lutte a paru indécise tant dans le premier que le deuxième set qui se terminèrent par 6-4, 7-5 en faveur du joueur de la coupe Davis.

L'Américain Jack Frost a eu la tâche facile en éliminant Geoff Black, par 6-1, 6-1, mais Roland Godin a rencontré une forte opposition de la part de Rodricks dans le 2e set, en l'emportant par 6-1, 8-6.

Mike Carpenter, Val Harit, Keith Carpenter, Dick Munn, et Yvon LeBlanc ont triomphé avec aise, mais le Mexicain A. Ochoa a eu quelque difficulté à vaincre Ken McReynolds, au compte de 6-3, 8-6.

Ochoa et Yvon LeBlanc devraient se livrer un match contesté aujourd'hui, de même que François Godbout et Keith Carpenter.

Match de plus de 3 h.

Chez les dames, Shirley Harit, Marian Boudy, Eleanor Dodge et Denise Hunnius, n'ont pas rencontré de très forte opposition, Thérèse Blais et Kay Grant ont aussi triomphé sans beaucoup de difficulté.

Mais Lucille Huard a bataillé pendant plus de trois heures avant de concéder la victoire à Ella Aruso, 7-9, 11-9, 6-4.

Dans le double messieurs, les favoris sont passés en 4e ronde, alors que les équipes Godin-Black, Harit-Munn, Tremblay-Robinson, Ochoa-Rochon et les frères Carpenter, de même que l'équipe McReynolds-Penner l'ont emporté.

Ken McReynolds et Derrek Penner ont toutefois disputé un très long match, le plus long de la journée, avant de vaincre le duo Dagenais-Rustom, par 6-2, 14-16, 6-3.

Voici les résultats d'hier et le programme des matches pour aujourd'hui :

Simple, messieurs

3e RONDE

J. Frost déf. G. Black	6-1	6-1
M. Carpenter déf. J. Nordstrom	6-3	6-2
R. Bédard déf. D. Crotty	6-1	3-6 6-0
R. Munn déf. H. Schindler	6-3	6-4
R. Godin déf. R. Rodricks	6-1	8-6
J. Hammill déf. J. Patenaude	6-0	6-2
K. Carpenter déf. H. Westra	6-2	6-0
V. Harit déf. R. Royer	6-3	6-4
D. Zeskoski déf. B. Redden	6-1	6-4
F. Godbout déf. C. Gélinas	6-4	7-5
Y. Leblanc déf. P. Paul	6-1	6-1
A. Ochoa déf. K. McReynolds	6-3	8-6

Simple dames

2e RONDE

A. Bédard déf. E. Carpenter	6-0	6-4
S. Harit déf W. Carzman	6-2	6-1
D. Hunnius déf. I. Dinkla	6-1	6-4
E. Dodge déf. M. Brault	6-4	6-0
M. Boundy déf. L. Vinet	6-0	6-1
T. Blais déf. N. Watt	6-3	6-0
K. Grant déf. L. Paul	6-3	6-1
E. Aruso déf. L. Huard	7-9	11-9 6-4

Double, messieurs

3e RONDE

Ochoa-Rochon déf Martin-Messier	6-0	6-1
Brodeur-Leclerc déf. Patterson-Welsh	6-1	6-2
McDougall-Woodworth déf. Pouliot-Robitaille	(défaut)	
R. Brodeur-Lamoureux déf. Leclair-Goyette	(défaut)	
Bastien-Doucas déf. Barcelo-Dussault	8-6	3-6 6-1
Zaikoff-J. Dessaulles déf. P. Bédard-Bourgoing	5-7	6-4 6-3
Godin-Black déf. Beaupré-Hunnius	6-4	6-3
McMillan-Westra déf. Farrington-Bennett	6-1	6-2
Bell-Fung A Ling déf. Shetler-Czuba	6-1	6-0
Evans-Rumjohn déf. Coursol-Rozon	6-0	6-1
Crotty-Zeskoski déf. Shaw-Partner	(défaut)	
Leblanc-Schindler déf. Duch-Boelke	6-1	6-2
Robert-Rys déf. Gervais-Helie	6-4	6-0
Tremblay-Robinson déf. Rodricks-Dunn	6-2	3-6 6-4
Harit-Munn déf. Hodgson-Murphy	6-0	6-3
McReynolds-Penner déf. Dagenais-Rustm	6-2	11-16 6-3
Daoust-Bériot déf. Redden-Miles	6-2	9-7
Boire-Patterson déf. Lamoureux-Ricard	6-4	4-6 6-2
Gaumont-Lewis déf. Cooper-Ramer	6-4	6-3
Carpenter-Carpenter déf. Bastien-Doucas	6-2	6-4

AUJOURD'HUI

Simple, messieurs

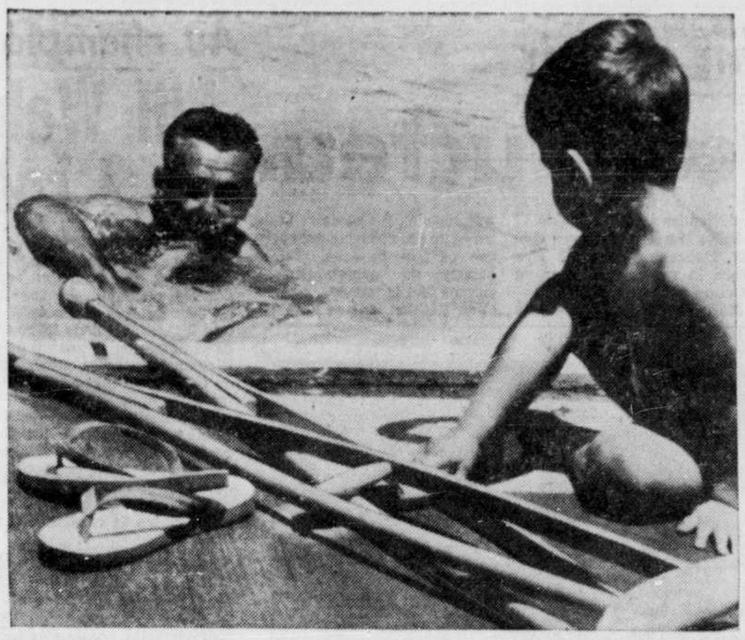
4.00 p.m.
A. Ochoa vs Y. Leblanc
5.00 p.m.
F. Godbout vs K. Carpenter
5.00 p.m.
R. Godin vs D. Zeskoski
6.00 p.m.
M. Carpenter vs J. Hammill

Voir BEDARD en page 42

Danny Murtaugh mis à l'amende

PHILADELPHIE. (UPI)—Le gérant Danny Murtaugh, des Pirates de Pittsburgh, s'est vu coller une amende de $50, à la suite de l'altercation qu'il a eue avec l'arbitre Ed Sudol à Cincinnati, dimanche.

Pour avoir discuté trop longuement sur un jeu survenu au marbre, Murtaugh avait été expulsé du jeu par Sudol. C'est un télégramme du président Warren Giles, de la Ligue Nationale, qui lui a appris la mauvaise nouvelle.



UN REMEDE AGREABLE — L'arbitre de baseball VINNIE SMITH, de la Ligue Nationale, se prépare ici à quitter l'eau après un exercice de natation dans une piscine près de Pittsburgh. Smith a subi une opération pour l'enlèvement d'un cartilage à un genou. Il doit nager tous les jours pour renforcer son genou. On le voit ici avec son fils Vinnie.

Dans la Ligue Américaine

Succès de plusieurs anciens joueurs de la Ligue Nationale

NEW-YORK. (PA) — Ceux qui prétendent que la Ligue Nationale est supérieure à la Ligue Américaine peuvent s'appuyer sur une autre point, soit en citant la magnifique tenue de plusieurs anciens joueurs de la Nationale qui évoluent aujourd'hui dans l'autre circuit.

Plus d'une douzaine de ces joueurs, dont Luis Arroyo, Willie Kirkland, Danny O'Connell, Art Fowler, Gene Green et Jackie Brandt connaissent le succès dans la Ligue Américaine après des carrières plutôt chancelantes dans la Ligue Nationale.

Arroyo, qui a lancé pour les Cardinaux et les Pirates avant que le Cincinnati le retourne aux mineures en 1959, présente une fiche de neuf victoires et trois défaites et sa moyenne de points mérités est de 1.84 avec les Yankees.

Kirkland, un voltigeur que les Indiens de Cleveland ont obtenu des Giants de San Francisco l'hiver dernier, n'avait jamais frappé plus de 22 circuits à chacune de ses trois saisons dans l'uniforme des Giants. Il a déjà atteint cette marque en plus d'avoir fait compter 63 points.

O'Connell a été congédié par les Giants en 1959 après avoir obtenu des moyennes de .232 et .190. Cette saison, les Sénateurs de Washington sont enchantés de sa moyenne de .277 et l'utilisent aux troisième et deuxième buts.

Fowler, cédé aux mineures par les Dodgers en 1959, a décroché cinq victoires et en a sauvé 14 autres aux Angels depuis que ces derniers ont fait l'acquisition de son contrat le 25 mai.

Green, un frappeur de .189 avec St-Louis il y a deux ans, domine maintenant les frappeurs du Washington avec une moyenne de .300 et 15 coups de circuit.

Jackie Brandt, qui a conservé une moyenne de .270 avec les Giants en 1959, frappe pour .317 avec les Orioles de Baltimore.

Sanders sera présent

HARTFORD, Conn. (UPI) — Doug Sanders, qui joue au golf comme s'il pariait sa dernière chemise sur chaque coup, tentera d'augmenter sa recette de l'année lors du 10e tournoi annuel ici.

Les Dodgers gagnent et montent seuls en tête

(UPI) — Les Dodgers de Los Angeles ont pris possession du premier rang de la Ligue Nationale, par suite d'une victoire de 7-3 aux dépens des Braves de Milwaukee. Les Dodgers dominent le classement avec une partie d'avance sur les Reds de Cincinnati.

La défaite de Lew Burdette était sa première au Colisée de Los Angeles depuis le 7 juin 1958.

Le voltigeur Duke Snider a dirigé l'offensive de 13 coups sûrs des Dodgers avec un circuit et deux simples. Frank Thomas a cogné son 19e circuit de la saison pour Milwaukee. La victoire a été attribuée au lanceur de relève Dick Farrell.

Le lanceur Jack Sanford a canonné un circuit de deux points et les Giants de San Francisco ont vaincu les Cubs de Chicago, 8-1. Don Cardwell a été le lanceur perdant.

Revers des Reds

A Saint-Louis, Ken Boyer a réussi son deuxième circuit de la joute, à la neuvième manche, pour ainsi conduire les Cardinaux à une victoire de 6-5 sur les Reds de Cincinnati. Même s'il a alloué douze coups sûrs dont les deux circuits de Boyer et un troisième de Sammy White, Bob Purkey a lancé toute la joute pour les vainqueurs. Il a réussi son premier circuit de la saison.

La victoire est allée à Lindy McDaniel, venu en relève à compter de la sixième manche. Il n'a effectué qu'un seul lancer converti en quatre-buts par Jerry Lynch. Vada Pinson a aussi canonné un circuit pour les perdants.

Finalement, à Philadelphie, les Phillies ont subi leurs onzième et douzième défaites d'affilée en perdant aux mains des Pirates de Pittsburgh, 10-2 et 3-2.

Dans la première joute, Smoky Burgess a fait compter quatre points avec un circuit et quatre simples pour ainsi faire subir à Art Mahaffey sa neuvième défaite consécutive.

Dans la deuxième joute, c'est un ballon-sacrifice de Bill Mazerewski qui a fait compter Don Hoak et le point victorieux. Tom Sturdivant, un ex-Yankee, a remporté son premier triomphe depuis qu'il a été acheté des Jets de Columbus, de la Ligue internationale.

Bagarre générale

PHILADELPHIE. (UPI) — Les spectateurs à la joute d'hier soir entre les Pirates de Pittsburgh et les Phillies ont assisté à la plus importante bagarre dans la Ligue Nationale depuis plusieurs années. Il a fallu plus de dix minutes aux officiels pour rétablir l'ordre. Quand le calme fut rétabli, les officiels ont demandé à ce qu'on place des policiers de faction à l'entrée des deux abris des joueurs.

Le tout a commencé dans la deuxième demie de la 6e manche, alors que les visiteurs menaient par 2-1. Avec Tony Gonzalez au deuxième, Clay Dalrymple a réussi un simple. Gonzalez a tenté de compter, mais il a été retiré par le receveur Hal Smith alors qu'il glissait au marbre.

Soudainement, Smith appliqua encore une fois la balle contre Gonzalez, et plus fort cette fois-là. Gonzalez répliqua en frappant Smith de son poing, et aussitôt, les abris aussi bien que les enclos de pratique des deux équipes se vidèrent. Pratiquement tous les joueurs ont pris part à la bagarre.

Les Phillies ont terminé la joute sous protêt.

Joliette vainqueur

Un simple du frappeur d'urgence Pierre Granger, à la huitième manche, a permis aux Mousses de Joliette de triompher du Terrebonne, 4-3, dans une joute de la Ligue Provinciale Junior.

Jean Gagnon a été le lanceur gagnant et Mike Schum, le perdant.

La joute d'étoiles sera disputée demain soir à Joliette.

Championnat à la France

VICHY. (AFP) — Le premier simple de la dernière journée du match France-Espagne comptant pour la finale de la coupe de Galea a été remporté par le français Duxin qui a triomphé de l'Espagnol Casado, 6-2, 6-1, 6-1.

Leçon 91

Leçon de golf

par *Sam SNEAD*



Les coups roulés de courte distance sont souvent les plus difficiles. Voici trois raisons pourquoi le golfeur moyen, et même le professionnel, ratera un coup roulé de six pieds ou moins.

La première raison est simple. Le golfeur est trop confiant de réussir le coup. Il ne prend pas assez de temps pour le préparer.

Deuxièmement, un golfeur trop souvent ne jugera pas la courbe du terrain, ce qui est très important dans le coup à courte distance qui demande tout d'abord précision.

Troisième accroc. Le golfeur, craignant de jouer trop fort, frappera la balle, vous l'avez deviné, trop faiblement. Mon conseil : jouer pour l'arrière de la coupe plutôt que devant, tel que le schéma l'indique.

United Tire & SUPPLY CO. LTD.
671, St-Jacques O. (près Square Victoria)
Fondée en 1914
UN. 6-3667
vous offrent leur fameux
UNITREAD
fait de semelles de caoutchouc Firestone
6.70 x 15 $7.47
7.50 x 14 $8.47
Qui a l'apparence et la durée du neuf. Coûte bien moins cher — avec votre pneu rechapable, catégorie A, en échange. Autres dimensions à rabais similaires.
SPECIAL avec l'achat de deux pneus ou plus — alignement des roues pour seulement $5.47

Bien que rétabli

Harry Jerome devra peut-être se reposer

LONDRES. (PC) — L'entraîneur de l'équipe canadienne d'athlétisme, Lloyd Swindell, a déclaré hier que la vedette de la piste, Harry Jerome, en avait presque terminé avec ses ennuis à la jambe et que Jerome courrait probablement à Dublin aujourd'hui.

Mais il est possible cependant que le "lévrier" de Vancouver doive couper court à sa tournée européenne et rentrer au bercail. L'étudiant de 20 ans souffre d'une hémorragie interne derrière un muscle de la cuisse gauche. Bien que la blessure ne soit pas sérieuse, elle l'a empêché jusqu'ici d'atteindre sa forme maximum.

Juste avant de prendre un avion pour Dublin, Swindell a souligné que même si Jerome faisait bonne figure aujourd'hui dans la capitale irlandaise, il se pourrait très bien qu'il rentre au Canada. La compétition ne peut qu'aggraver sa blessure, a-t-il ajouté. Deux ou trois semaines de repos, voilà le seul remède.

Jerome s'est infligé cette blessure le mois dernier à Londres, durant une course de 100 verges. Dans cete épreuve, il y eut cinq faux départs qui obligèrent les coureurs à rester debout dans l'air frais. Le froid contracta les muscles de Jerome et provoqua une légère déchirure musculaire.

Au tennis, à Ottawa

Une jeune Américaine gagne ses 3 matches

OTTAWA. (PC) — La plupart des vainqueurs des six titres nationaux canadiens sont demeurés spectateurs hier alors que débutait, pour de bon, la partie ouverte du tournoi de neuf jours pour les championnats junior de tennis du pays aux clubs de tennis Rideau et New Edinburgh.

La petite Peaches Bartkowicz, fillette aux cheveux noirs, âgée de 12 ans, de Hamtramck, Mich., qui avait remporté le titre dans le simple et le double fille juvénile, l'an dernier, n'a pour ainsi dire pas rencontré de résistance dans ses trois premiers matches dans les compétitions filles et dames junior.

Elle a facilement défait Cheryl English, 15 ans, de St-Louis, Mo., par 6-1, 6-4, dans la catégorie filles, et Margaret Beattie, 17 ans, de Saskatoon, chez les dames junior, par 6-1, 6-1. Elle devait faire subir le même sort par le même pointage à Rosemarie Fletcher, 15 ans, d'Ottawa.

Dans le tournoi ouvert des filles, Susan a battu Josée Beauregard, de Pointe-Claire, par 6-4, 6-0.

Judy Shakespeare, 17 ans, et Linda Lee, toutes deux de Halifax, ont causé la surprise de la journée en parvenant à éliminer Vicky Berner et Hedi Rutzbeck, toutes deux de Vancouver, par 6-3, 6-4. Ces deux dernières étaient considérées comme les favorites en second du double dames junior.

Chez les hommes, dans le simple junior, Peter Burwash, Stephen Hart, de Montréal, ont triomphé en 3e ronde, alors que Gilles Gratton, un autre Montréalais, était éliminé.

Chez les garçons, Valentino Morielli, de Montréal, perdait en 3e ronde, mais Pierre Robillard et Pierre Lamarche gagnaient facilement leur match.

Simple messieurs jr, — 3e ronde

Richard Colker, Pikesville, Md., bat Trevor Kerr, Mount Royal, 6-0, 6-3 ; James Swift, Détroit, bat Mel Bower, Ottawa, 6-3, 4-6, 6-4 ; Claude Schoenlank, Staten Island, N. Y., bat Gordon Gulak, Saskatoon, 6-1, 6-0 ; Jean Laverdure, Montréal, bat Ken MacIntosh, Calgary, 6-0, 6-0 ; Bart Engler, Madison, N. J., bat Bob Fry, Oil City, Pa., 6-3, 6-4 ; Peter Burwash, Montréal, bat Gilles Gratton, Montréal, 6-3, 2-6, 9-7 ; Stephen Hart, Montréal, bat James Novitsky, Hamtramck, Mich., 6-3, 7-5.

Simple garçons — 3e ronde

Pierre Robillard, Montréal, bat Desmond Fenelon, Ottawa, 7-5, 6-1 ; James Novitsky, Hamtramck, Mich., bat Mike Hamman, Ottawa, 6-3, 6-4 ; Chuc Brainard, Hamtramck, Mich., bat Cam Killoran, London, Ont., 6-1, 6-0 ; John Hainline, Hamtramck, Mich., bat Valentino Morielli, Montréal, 13-11, 6-3 ; Ain Roost, Toronto, bat Steve Deneroff, Hamtramck, Mich., 6-1, 6-3 ; Trip Cahn, Pikesville, Md., bat Bill Bryce, London, Ont., 6-1, 6-2 ; Pierre Lamarche, Montréal, bat Bruce Craig, Montréal, 6-2, 6-0.

Simple dames jr — 3e ronde

Judy Shakespeare, Halifax, bat Jean McNeil, Hamtramck, Mich., 6-1, 6-0 ; Merilyn Shapiro, Syracuse, N. Y., bat Pam Irvin, Ottawa, 6-1, 6-1 ; Linda Lee, Halifax, bat Theodora Bowers, N. J., 6-0, 6-1 ; Peaches Bartkowicz, Hamtramck, Mich., bat Rosemarie Fletcher, Ottawa 6-1, 6-1 ; Laragh Neelin, Ottawa, bat Betty Beidler, Hamtramck, Mich., 6-1, 6-0 ; Elanor O'Gorman, Fort Garry, Man., bat Norma Paton, Montréal, 6-4, 3-6, 6-1 ; Sandra Little, Halifax, bat Cathy Wroblewski, Hamtramck, Mich., 7-5, 5-7, 6-4.

Baseball AMATEUR

AUJOURD'HUI

Ligue Royale Junior

Parc Extension à Villeray	9 h. 00
Longueuil à St-Henri	8 h. 30
Verdun à St-Laurent	8 h. 00
Rosemont à Maisonneuve	8 h. 00
Ville-Marie à Plateau	9 h. 00

Ligue Métropolitaine-Lachine

Dixie à Piché

Ligue Inter-Cité

St-Laurent à LaSalle 6 h. 45

HIER

Ligue Provinciale Senior

Thetford Mines 2, Trois-Rivières 9
Plessisville 6, Québec 5

Ligue Royale Junior

Villeray 0, St-Henri 3
Verdun 1, Parc Extension 0
Maisonneuve 2, Rosemont 8
Longueuil 10, Ville-Marie 3
Laval 2, Plateau 5

Ligue Inter-Cité

Piché 6, Dorval 2

Ligue Provinciale Senior

(classement final)

	J	G	P	Moy.	Diff.
Québec	36	23	13	.639	—
Plessisville	36	19	17	.528	4
Trois-Rivières	36	17	19	.472	6
Thetford Min.	36	13	23	.361	10

Ligue Royale Junior

(division Est)

	J	G	P	Moy.	Diff.
Longueuil	36	29	7	.806	—
Rosemont	36	26	10	.722	3
Maisonneuve	36	19	17	.528	10
Laval	37	16	21	.432	13½
Plateau	33	14	19	.424	13½
Ville-Marie	34	7	27	.206	21

(division Ouest)

	J	G	P	Moy.	Diff.
St-Laurent	36	29	7	.806	—
Verdun	34	19	15	.559	9
St-Henri	33	18	15	.545	9½
P. Extension	33	14	19	.424	12½
V. Mt-Royal	36	10	26	.278	18½
Villeray	34	8	26	.235	19½

Ligue Provinciale des Cantons de l'Est

	J	G	P	Moy.	Diff.
Granby	35	27	8	.771	—
Waterloo	36	20	16	.556	7½
Acton-Vale	33	16	17	.485	10
Sherbrooke	33	14	19	.438	12
Drum'dville	37	15	22	.405	13
Coaticook	36	13	23	.361	14½

Ligue - Inter-Cité

	J	G	P	Moy.	Diff.
St-Laurent	19	16	3	.842	—
Piché	20	14	6	.700	2½
LaSalle	19	11	8	.579	5
C. P. L.	19	8	11	.421	8
Pte-Claire	19	5	14	.263	11
Dorval	20	3	17	.150	13½

Ligue Provinciale Junior

	J	G	P	Moy.	Diff.
St-Jérôme	21	16	5	.762	—
Joliette	22	12	10	.545	4½
Terrebonne	20	9	11	.450	6½
Valleyfield	21	5	16	.238	11

Ligue Inter-Comté

	J	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	20	15	5	.750	—
St-Césaire	18	12	6	.667	2
Longueuil	18	6	12	.333	8
St-Hyacinthe	16	3	13	.188	10

Ligue Métropolitaine-Lachine

	J	G	P	Moy.	Diff.
C. P. L.	13	13	0	1.000	—
Dixie	14	6	7	.462	7
Piché	14	5	9	.357	9
Mahowaks	14	4	10	.286	10

PETITE LIGUE

(Laval-des-Rapides)
Braves 17, Tigres 6
(1-1, semi-finale 2 de 3)

LIGUE PONY

(Laval-des-Rapides)
Tigres 10, As 8
(1-1, semi-finale 2 de 3)

Ligue Provinciale Junior

Terrebonne 3 : Joliette 4.

Joute hors-concours

Plattsburgh 4 : Longueuil 6.

Les Rangers joueront 18 parties le dimanche soir

NEW YORK (PA) — Les amateurs de hockey de New York pourront se faire une première idée du nouveau joueur-instructeur des Rangers, Doug Harvey, le 12 octobre prochain, lorsque le club local inaugurera sa saison contre les Bruins de Boston.

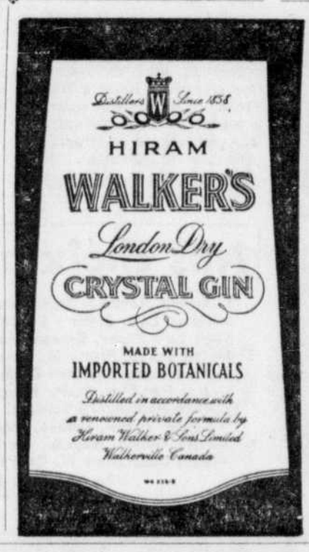
En annonçant le calendrier des parties disputées par les Rangers au cours de la saison 1961-62, le gérant général Muzz Patrick a fait savoir que 18 joutes avaient été placées le dimanche soir, 13 le mercredi soir, deux le samedi après-midi et une le samedi soir.

La saison se terminera au Madison Square Garden le 25 mars, alors que les Rangers recevront les Black Hawks de Chicago.

On se souvient que les Canadiens de Montréal avaient cédé leur joueur étoile de la défense au club newyorkais, en mai dernier.

Voici le calendrier de joutes des Rangers à New York :

EN OCTOBRE — 12 (jeudi), Boston ; 15 (dimanche), Toronto ; 18 (mercredi), Montréal ; 22 (dimanche), Détroit ; 25 (mercredi), Chicago ; 29 (dimanche), Toronto.
EN NOVEMBRE — 8 (mercredi), Boston ; 12 (dimanche), Chicago ; 18 (samedi après-midi), Montréal ; 19 (dimanche), Toronto ; 22 (mercredi), Détroit ; 26 (dimanche), Montréal.
EN DECEMBRE — 3 (dimanche), Boston ; 6 (mercredi), Chicago ; 10 (dimanche), Toronto ; 20 (mercredi), Détroit ; 23 (samedi), Chicago ; 27 (mercredi), Montréal ; 31 (dimanche), Boston.
EN JANVIER — 7 (dimanche), Toronto ; 24 (mercredi), Détroit ; 28 (dimanche), Chicago ; 31 (mercredi), Boston.
EN FEVRIER — 4 (dimanche), Montréal ; 7 (mercredi), Détroit ; 10 (samedi après-midi), Chicago ; 18 (dimanche), Toronto ; 21 (mercredi), Boston ; 25 (dimanche), Montréal ; 28 (mercredi), Boston.
EN MARS — 4 (dimanche), Détroit ; 11 (dimanche), Montréal ; 14 (mercredi), Détroit ; 18 (dimanche), Toronto ; 25 (dimanche), Chicago.



seul le
CRYSTAL GIN
par HIRAM WALKER
...est distillé avec des plantes aromatiques importées pour une saveur plus exquise.
HIRAM WALKER & SONS, LIMITED WALKERVILLE—CANADA
DISTILLATEURS DE FINS WHISKYS DEPUIS PLUS DE 100 ANS

COURSES AU GALOP
de retour à
Blue Bonnets
RACETRACK
DEMAIN SOIR 10 AOUT
8 COURSES chaque jour
Départ : 8 h. 15, lundi au vendredi
2 h. 15, samedi après-midi
PAS DE COURSES LE DIMANCHE

UNE BIÈRE "Plus Vive" !
FAITE POUR LA VIE QUE VOUS AIMEZ VIVRE


LA BIÈRE MOLSON
CANADIAN
Tout l'été, les gens actifs du Québec pratiquent le ski nautique, sport vivifiant et rafraîchissant. Toute l'année, ils préfèrent la bière Molson "Canadian" comme rafraîchissement, parce qu'elle est "*plus vive*" et faite pour la vie qu'ils aiment vivre! *Maintenant en bouteilles brunes qui la protègent contre la lumière.*

Le meeting du Richelieu prend fin ce soir

Dostie, champion conducteur

par **André TRUDELLE**

Le meeting de cent jours du parc Richelieu prend fin aujourd'hui. Mais il n'est pas hasardeux de prévoir que Marcel Dostie sera couronné ce soir le champion conducteur du meeting !

Marcel a connu un sensationnel début de saison et, par la suite, il a visité le cercle des vainqueurs avec régularité, maintenant une moyenne excellente de .360 environ.

Aujourd'hui âgé de 32 ans, Marcel a connu un long apprentissage dans un métier qu'il a choisi tout jeune, alors qu'il livrait les commandes en voiture à cheval. Il conduit depuis plus de douze ans, mais pourtant, il n'en est qu'à son premier championnat.

Marcel Dostie l'accepte avec humilité.

"J'ai de bons propriétaires et de bons chevaux. J'ai été chanceux à l'entrainement. Jamais mes propriétaires sont venus me pousser dans le dos, me demander si j'avais des chances de gagner ou non. Cela représente beaucoup pour un conducteur qui n'a pas à s'énerver en course, poussé par des maitres exigeants.

Je ne crois pas avoir de secret pour mener les chevaux. Je surveille le meilleur cheval ou celui que je crois être le meilleur."

Ses projets: une quinzaine de jours à Foxboro, un repos de 15 autres jours pour ses bêtes, une visite à Rockingham, puis le meeting de Blue Bonnets. Son écurie compte neuf chevaux: les ambleurs Tom Tally, Owen Hal, Janice Johnston, Danceaway, H.B. Norris, Runnymede Barnes, Bartel et Katadin, de même que le trotteur Gay Connie. Les entraineurs Marcel Lefebvre et Georges-H. Côté voyageront avec lui, de même que les palefreniers Marcel Cauchon et Jérôme Brillant.

L'an prochain, il compte s'entrainer à San Francisco et participer, dès janvier, au meeting de Bay Meadows.

Un bon mot

Au sujet de Marcel Lefebvre, Dostie est très heureux de ses débuts comme conducteur. Il l'a toujours encouragé et conseillé. "Il a bon contrôle et un bon jugement", dit-il. "Lefebvre n'a qu'un défaut, il est prompt et se fâche en course quand un rival lui nuit ou gâche ses plans. S'il peut devenir plus calme, il deviendra un as du sulkie..."

Selon Marcel Dostie, son cheval Danceaway devrait être choisi le meilleur ambleur du meeting qui prend fin.

Marcel ne demeure pas dans une roulotte, à l'encontre de la majorité des conducteurs, parce que sa femme, Jane, préfère habiter un appartement... comme tout le monde.

Voir RICHELIEU en page 41

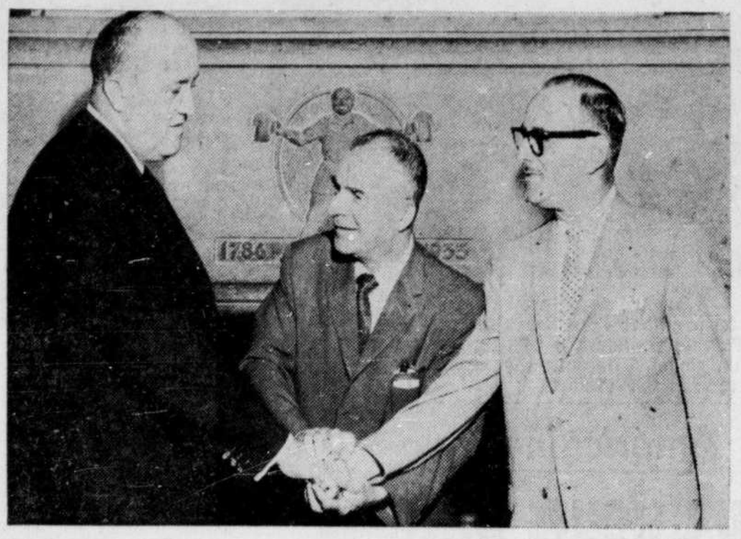


photo LA PRESSE

NOUVEAU SECRETAIRE DE LA LIGUE ROYALE JUNIOR — Le sportif PIERRE VINCENT, à gauche, a été nommé secrétaire de la Ligue Montréal Royale Junior. Il accepte les félicitations du président Gérard Thibault et de Roger Harvey, qui a assumé les fonctions pendant huit ans.

Les conducteurs

Voici le classement des conducteurs au parc Richelieu, après 97 programmes :

	Départ	1er	2e	3e	Moy.
DOSTIE, Marcel	147	28	31	22	.358
HABKIRK, William	125	27	11	25	.332
CALDWELL, Russ	167	30	28	23	.319
BOURGON, Laurier	95	16	20	9	.317
WHITE, Roger	159	24	23	29	.292
PELLETIER, Léo	127	23	17	13	.290
WATTERS, Claude	119	15	21	16	.269
BARDIER, Réal	121	17	22	8	.264
GINGRAS, Marc	184	25	26	24	.257
FILION, Hervé	241	32	33	30	.250
TURCOTTE, Melvin	228	27	28	26	.240
BOUTHILLIER, Rosaire	116	12	15	17	.224
CALDWELL, Pem.	188	22	18	23	.211
TURCOTTE, Théo Jr	149	17	15	18	.210
X—LARENTE, Jacques	82	20	10	4	.336

X—N'a pas suffisamment de départs pour être classé.

Tournoi de "fastball" samedi, à Valleyfield

VALLEYFIELD. — Un grand tournoi de "fastball" aura lieu en fin de semaine prochaine, samedi et dimanche, à Valleyfield. Le tournoi est organisé conjointement par la Ligue de "fastball" Notre-Dame de Valleyfield et le sportif Jacques Viau.

Le club gagnant touchera $100 et le finaliste $50. Les vainqueurs recevront également le trophée Molson et les finalistes le trophée W. Chatel.

Jusqu'ici, trente-six équipes se sont inscrites, en provenance des Etats-Unis, de l'Ontario et du Québec. Les clubs doivent s'inscrire d'ici demain soir, 7 h. p.m. Le tirage des rencontres se fera plus tard dans la soirée, en présence du maire Robert Cauchon et des échevins. Les inscriptions doivent être faites à Gérard Vinet, à l'hôtel Balmoral de Valleyfield.

Bégin retire seize frappeurs au bâton

Yvon Bégin a retiré 16 frappeurs au bâton alors que les Phillies de Trois-Rivières ont déclassé les Mineurs de Thetford Mines, 9 à 2. Bégin a distribué seulement quatre coups sûrs.

Jean Hamelin a dirigé l'offensive des vainqueurs avec trois coups sûrs.

Dans l'autre joute, les Braves de Plessisville ont vaincu les Indiens de Québec, 6-5 au profit du lanceur Jean-Guy Paris. Conrad Gagné a été le lanceur perdant.

Les éliminatoires débuteront demain soir alors que les Indiens recevront les Phillies et que le Thetford Mines jouera à Plessisville.

Plessisville 040 001 000 6 7 0
Québec 300 011 000 5 8 0
Paris et Désautels ; Gagné, Fontaine (4), Hébert (7) et Lacasse.
Thetford Mines 000 002 000 2 4 9
Trois-Rivières 001 005 30x 9 12 2
Fougère et Roy ; Bégin et St-Pierre

Plateau gagne et rejoint Laval au quatrième rang

Maintenant que le Longueuil s'est éloigné suffisamment du Rosemont pour songer au championnat, c'est au tour d'une lutte acharnée entre le Laval et Plateau pour la possession du quatrième rang de capter l'attention des amateurs de la Ligue Montréal Royale Junior.

Le Plateau a décroché une importante victoire de 5-2 aux dépens du Laval hier et les deux clubs sont maintenant sur un pied d'égalité. Le Plateau a cependant disputé quatre parties de moins que son rival.

Un circuit de Serge Flibotte, avec deux coureurs sur les buts, a été le fait saillant de la joute. Jean-Claude Layer a distribué cinq coups sûrs pour sa septième victoire de la saison.

Duel de lanceurs

Pour la seconde fois d'affilée, le Verdun a décroché la victoire dans une joute marquée d'un intéressant duel de lanceurs. Une erreur du lanceur Wayne Freitag, à la septième manche, a permis au Verdun d'enregistrer une victoire de 1-0 aux dépens du Parc Extension.

Freitag et son opposant, Marius Matteo, ont accordé chacun deux coups sûrs en plus de retirer respectivement 11 et 13 frappeurs au bâton.

Un double de Jean Cusson et un simple de Jack Wilton, à la dernière manche, ont privé Freitag d'une joute sans point ni coup sûr. Wloshinsky et Kotacka ont obtenu les coups sûrs du Parc Extension, seule victoire.

Goralzcyk se signale

Le Rosemont a vaincu le Maisonneuve, 8-2 tandis que le Longueuil a déclassé le Ville-Marie, 10 à 3. A Rosemont, Eddy Goralzcyk a fait compter trois points avec un double et un simple, permettant à Réjean Turenne de mériter sa dixième victoire. Claude Guay et Michel Beaudry ont également frappé chacun deux coups sûrs.

Longueuil gagne

La victoire du Longueuil a été marquée d'une attaque de 17 coups sûrs et d'une septième manche de six points.

Chuck Esté a dirigé l'offensive avec deux simples, un triple, un double et deux buts volés. Denis Leduc a cogné trois simples; et Jean-Guy Dumais, un simple et un triple.

Johnny Gross (12-3) a été le lanceur gagnant et Claude Laferrière, le perdant.

Ce soir, à 9 h. Parc Extension jouera à Villeray et Ville-Marie à Plateau. A 8 h., Longueuil affrontera St-Henri, Verdun jouera à St-Laurent et Rosemont à Maisonneuve.

Maisonneuve 002 000 0—2 5 5
Rosemont 200 501 x—8 8 2
Lavoie, Delagrave (4) et Dinelle; Turenne et Beauséjour. G—Turenne. (10-2). P—Lavoie (1-5).

Villeray 000 000 0—0 3 4
St-Henri 210 000 x—3 7 0
Veilleux (1-5) et Portelance; Daoust (3-2) et Poxon.

Laval 010 001 0—2 5 4
Plateau 000 014 x—5 9 3
Laverdure (5-7) et Larivière; Layer (7-4) et Denis. Cir. : Flibotte.

Longueuil 100 021 6—10 17 2
Ville-Marie 012 000 0— 3 7 4
Gross et Lamoureux, S. Roy (7); Laferrière, Leclerc (7), P. Potvin (7) et Robitaille. G—Gross (12-3). P—Laferrière (1-6).

Verdun 000 000 1—1 2 1
P. Extension 000 000 0—0 2 4
Matteo (4-5 et Marotte, Cusson (6); Freitag (1-2) et Kotacka.

Nos choix au Richelieu

1—Ardelis Hanover, Beck Hanover, Marmion Hanover
2—Goose Law, Jester's Sweethart, Ce'Bonay
3—Hi Lo's Peppy, Breeze Abbe, Johnny Dollar
4—Tag Dares, Prince H., Lord Claire
5—Ezra Deen, Egyptian Byrd, F. W. Adios
6—Just For Fun, Bobby King, Fairy Dream
Todd Riddell, Old Scrooge, Cloyd Hanover
Golden Arrow, Delbee, Meadow Bower
—Irish Gallon, Wayzac, David Brewer
10—Irish Bud, Jenny W. Gold Rarbler
Le meilleur : Irish Gallon

Concordia perd, 1-0

TORONTO. (PC) — L'ailier droit Attilio Galassini a botté un but dans la 30e minute de jeu de la première demie, donnant ainsi au club de soccer Roma, de Toronto, un triomphe de 1-0 sur le Concordia de Montréal, dans une joute de la Ligue Interprovinciale, hier soir.

Environ 5,000 spectateurs assistèrent au match au parc Stanley.

Les deux clubs ont fourni du jeu robuste, rapide. Bernie Schwarz, l'agile gardien de but du Roma, a été tenu sur le qui-vive, bloquant des tirs sur tous les angles de la part des joueurs d'avant du club montréalais.

Au championnat amateur du Canada

Bill Wakeham prend une avance de 2 coups au début du tournoi

EDMONTON. — (PC) — Le puissant Billy Wakeham, de Victoria, a lutté contre un vent décevant et réussi une ronde de 69, deux sous la normale, et a pris les devants dans la ronde de qualification au tournoi pour le championnat amateur de golf du Canada au Edmonton Country Club, hier.

La deuxième ronde, de 69, ajouté à un score de 69 enregistré lundi, lui donnait un total de 136 pour 36 trous, deux coups de mieux que Johnny Johnston, de Vancouver, qui a fini deuxième chez les 64 candidats qualifiés.

Johnston a eu une carte de 35-32-67, pour un compte de 138. Nick Weslock, de Toronto, a eu une carte de 35-35-70, bon pour un total de 139 et la 3e place, suivi de Mike Pyke, de Calgary, qui a roulé un 70 également, pour un total de 140.

Jeff McGrath, d'Oshawa, a été le seul joueur à terminer la ronde de qualification sous le par, en roulant une ronde de 70, lui donnant un total de 141.

Les deux dernières places entre les 64 joueurs qualifiés ont été décidées par une éliminatoire entre huit joueurs qui avaient fini avec un total de 156, 14 au-dessus du par.

Deux rondes éliminatoires match play, de 18 trous, sont au programme pour aujourd'hui et deux autres pour demain. Les semi-finales de 36 trous auront lieu vendredi, et la finale, de 36 trous également, samedi.

Voici les meilleurs scores enregistrés lors de cette ronde éliminatoire :

Meilleurs scores

W. Wakeham, Victoria, 67-69—136 ; John Johnston, Vancouver, 71-67—138 ; Mike Pyke, Calgary, 70-70—140 ; Jeff McGrath, Oshawa, Ont., 141 ; Douglas Silverberg, Calgary, 76-66—142 ; Gary Cowan, Kitchener, 72-70—142 ; Gordon A. Dods, Edmonton, 69-74—143 ; Robert J. Kidd, Vancouver, 72-71—143.

John D. Kilburn, Edmonton, 71-73—144 ; Ted Homeniuk, Winnipeg, 74-70—144 ; George Sharman, Truro, N.-E., 72-76—148 ; Perry Locke, Dartmouth, N.-E., 75-73—148 ; Jos. Ferguson, Calgary, 73-75—148 ; Joseph Jeroski, Vancouver, 73-76—148 ; Donald Marshall, Edmonton, 74-74—148.

Robert Esdale, Edmonton, 76-73—149 ; Joe Olson, Edmonton, 76-73—149 ; Bill Morland, North Bay, Ont., 79-71—150 ; Thomas Dalgety, Edmonton, 74-76—150 ; W. M. Scott, Edmonton, 76-75—151 ; Jack McMason, Edmonton, 80-71—151 ; R. H. (Hammy) Drever, Edmonton, 75-77—152 ; Paul Pouliot, Québec, 76-76—152 ; Bob Rollins, Edmondton, 77-75—152.

Neil Green, Edmonton, 76-77—153 ; C. W. Scott, Edmonton, 80-73—153 ; John R. MacDonald, Edmonton, 74-79—153 ; Jim Scissons, Saskatoon, 74-79—153 ; E. Ross, Saskatoon, 79-75—154 ; William McNaughton, Kitchener, 75-79—154.

Brian McGuigan, Montréal, 81-74 —155 ; R. W. Ford, Vancouver, 78-77—155 ; W. A. Craig, Elmonton, 80-76—156 ; Dr J. E. Leddy, Saskatoon, 77-79—156 ; Mike Zenweniuk, Edmonton, 78-78—156 ; William McNabb, Edmonton, 77-79—156; John Sears, Fredericton, 80-76—156.

Jim Harper, Edmonton, 78-72—150 ; Art. Wiebe, Edmonton, 78-78—156 ; William F. (Bill) Quiley, Edmonton, 73-78—151 ; Gordon LeRiche, Montréal, 76-75—151.

Archie Pasechnik, Calgary, 72-79—151 ; Bill Pidlaski, Winnipeg, 77-72—149 ; Don W. Wynn, Edmonton, 79-80—159 ; Keith Rever, Regina, 74-79—153 ; Borden Woytkiw, Edmonton, 79-74—153 ; Harry Boychuk, Montréal, 73-72—145 ; R. B. Goodwin, Winnipeg, 71-78—149 ; Jack Brandreth, Calgary, 77-76—153 ; Peter Hope, Dartmouth, N. S., 73-74—147.

Nick Weslock, Toronto, 60-70—139 ; Brian Wilcox, Toronto, 71-74—145 ; Bert Tichurst, Vancouver, 74-74—145 ; Keith Alexander, Calgary, 73-72—145 ; Dennis Davis, Saskatoon, 71-77—148 ; Peter Doig, Halifax, 73-76—149 ; V. Douglas Lewis, Moncton, N.-B., 74-75—149 ; Gary Olson, Turlock, Cal., 74-76—150.

Harry Critchley, Winnipeg, 74-77—151 ; Greig Candlish, Vancouver, 73-80—153 ; Bill Gostick, Kingston, Ont., 78-76—154 ; Gary Black, St. Catharines, Ont., 73-81—154 ; Ed. Thomas, Edmonton, 81-74—155 ; Roy Millar, Edmonton, 79-76—155 ; Donald Cavers, Lethbridge, 80-76—156; Fred A. Campbell, Edmonton, 77-79—156.

Exploit de René Gagnon

Le club Immaculée-Conception bantam a déclassé le St-Pierre-Apôtre, 12-0 dans la première joute d'une série semi-finale 2 de 3.

René Gagnon a lancé une joute sans point ni coup sûr. Il a retiré 11 frappeurs au bâton.

La prochaine joute sera disputée ce soir à 6 h. 30 au parc Lafontaine.

Hayter gagne la coupe Archambault

Les nageurs de la classe juvénile se sont disputé la coupe de l'hon. juge Jos. Archambault lors d'un programme de 4 épreuves au Montreal Swimming Club, devant plusieurs centaines de spectateurs.

Les résultats furent les suivants :

Course 50 vgs, genre libre : 1—Stuart Hayter, 2—Robert Moir, 3—Robert Chevalier.

Course 50 vgs, à la brasse : 1—Robert Chevalier, 2—Stuart Hayter, 3—Robert Bernard.

Plongeons : 1—Stuart Hayter, 2—Robert Moir, 3—Robert Bernard.

Course 50 vgs. sur le dos : 1—Robert Chevalier, 2—Stuart Hayter, 3—Robert Moir.

Les juges étaient : Harry Snock, Jack Steinberg, Mat. Williams et Wm. Hayter.

Samedi le 12 août, il y aura programme double alors que les nageurs de la classe junior lutteront pour la coupe Hector Fournier, et les juvéniles pour le trophée W.H. Cathercole Memorial.

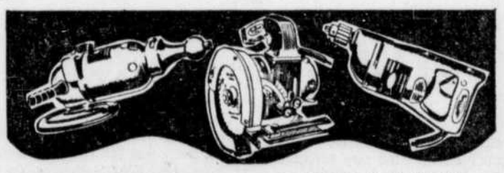


un gagnant dans votre main

Sans la "frime" des "valets borgnes" ou du "roi armé"! Tout simplement une mise sûre, un pari gagnant, un bon cigare d'un bout à l'autre. On garantit que chaque cigare Trump contient du tabac de la Havane. Chaque cigare Trump est "à coup sûr" honnête et satisfaisant.

LE MEILLEUR CIGARE À 5¢ AU CANADA

5 pour 25¢



REPARATION D'OUTILS PORTATIFS ELECTRIQUES

SERVICE ET PIECES SUR TOUTES LES MARQUES
ALLONS CHERCHER ET LIVRONS
Durant août, ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures.
Samedi fermé toute la journée.

INTERNATIONAL ELECTRIC CO. LTD.
6500 UPPER LACHINE ROAD — Tel. HU. 1-8115



"EXPORT"
LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

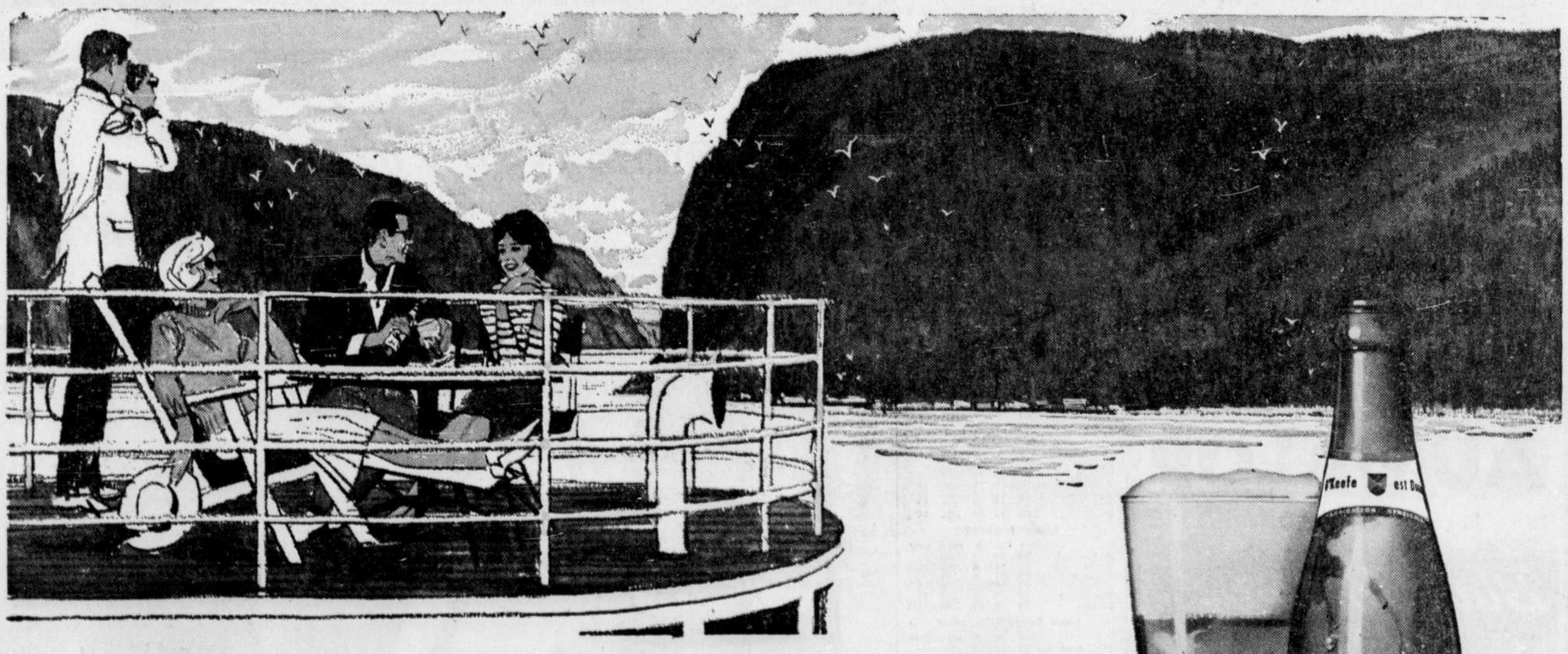
JOUTE INAUGURALE AU CALENDRIER MIXTE AU CANADA

BLUE BOMBERS
DE WINNIPEG
vs
ALOUETTES
VENDREDI, LE 11 AOUT
8:00 p.m.
au STADE MOLSON
Billets: $4.00 — $3.50 — $3.00 et $2.50

En vente chez :

Lord's Sport Shop, 1300 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
McNiece's Sporting Goods, 1441 McGill College, Montréal
Grants Mens' Wear, 4844 est, rue Wellington, Verdun
René Gauvreau, 4076 est, rue Ste-Catherine, Montréal
DeSerres Cie Ltée, Centre d'Achat Rockland, Ville Mont-Royal
Bob Lunny, 5804 Côte-St-Luc, Montréal
Joey Richman Sporting Goods, 1487, rue MacDonald, Montréal
Laurentian Lanes, 222 Montée de Liesse, St-Laurent
Berkeley Hotel, rue Sherbrooke ouest, Montréal
AUX GUICHETS DES ALOUETTES, SHERATON MONT-ROYAL

IL Y A ENCORE DE TRES BONS BILLETS ENTRE LES LIGNES DE BUTS



'O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!'

Au pays du Québec, en croisière sur le Saguenay comme partout ailleurs, de plus en plus de gens se rafraîchissent avec O'Keefe, la bière douce. Pourquoi ne pas l'essayer... brassée avec le houblon sans graines. O'Keefe possède une douceur naturelle. Adoptez O'Keefe... et vous verrez comme il fait bon se la couler douce.

Buvez O'Keefe...la bière Douce!

Le Golf

Colleen Smith l'emporte sur Judy Darling à la ronde de qualification

VANCOUVER. (PC) — Colleen Smith, une puissante golfeuse de l'équipe interprovinciale de la Colombie-Britannique dans les matches interprovinciaux, a remporté les honneurs de la ronde de qualification de 18 trous, hier, à l'ouverture du tournoi pour le championnat de golf amateur féminin du Canada.

Mlle Smith, jouant sur son propre parcours de Point Grey, a eu une ronde de deux coups au-dessus du par, avec 40-37-77, l'emportant ainsi sur la gagnante du tournoi de l'an dernier, Judy Darling, de Montréal, pour le score Medal Play.

Mlle Darling a joué trois coups de plus que la normale avec deux scores de 39 pour un total de 78. L'hôtesse de l'air montréalaise manqua deux coups de moins de deux pieds dans les neuf derniers trous.

En troisième place, on retrouve trois concurrentes sur un pied d'égalité : Janet MacWha, de Vancouver, qui a remporté le championnat exclusif canadien, la semaine dernière ; Marjorie Burns, de Greensboro, C.N., et Mme J. H. Todd, de Victoria.

Plusieurs joueuses junior ont surpris en se classant parmi les premières. Ce sont : Gayle Hitchens, 17 ans, la championne canadienne junior de Vancouver (81) ; Gaile Harvey, de Scarborough, Ont., troisième chez les junior cette année (80) ; Nancy Young, membre de l'équipe junior de la Colombie-Britannique cette année, qui a gagné le championnat interprovincial junior (85) et Lesley Bull, d'Oakville, Ont., (85).

Mlle Elizabeth Price, de Farnham, Surrey, la championne britannique de 1951, s'est qualifiée avec une ronde de 40-41—81.

Les 32 joueuses qui seront qualifiées commenceront l'omnium proprement dit aujourd'hui. Deux autres rondes jeudi et une vendredi décideront de la qualification pour la finale. Cette dernière se disputera samedi dans un match de 36 trous, alors que toutes les autres épreuves préliminaires se disputent sur 18 trous.

Colleen Smith, Vancouver, 40-37—77 ; Judy Darling, Montréal, 39-39—78 ; Janet MacWha, Vancouver, 40-39—79 ; Marjorie Burns, Greensboro, C. N., 40-39—79 ; Mme J. H. Todd, Victoria, C. B., 43-37—79 ; Gail Harvey, Scarboro, Ont., 40-40—80 ; Mlle Kay Helleur, Thornhill, Ont., 42-39—81 ; Mlle Gayle Hitchens, Vancouver, 42-39—81 ; Elizabeth Price, Farnham, Surrey, 40-41—81 ; Lou Evans, Willowdale, Ont., 43-38—81.

Johann Riddell, Weston, Ont., 44-38—82 ; Ruth Wilson, Vancouver, 41-41—82 ; Mme E. M. Driscoll, Rothesay, N.B., 43-49—82 ; Mlle R. Lyle, Montréal, 43-39—82 ; Frances Rich, Dallas, Tex., 42-41—83 ; Lesley Brill, Oakville, Ont., 41-42—83 ; Rae Milligan, Calgary, 41-43—84 ; Rita Lohnes, Lunnenburg, N.S., 43-41—84 ; Yvonne Clark, Vancouver, 43-42—85 ; Nancy Young, Vancouver, 41-44—85.

Le Québec représenté par 4 jeunes

SASKATOON. (CNW) — Le Québec sera bien représenté aux championnats canadiens de golf junior qui auront lieu la semaine prochaine à Saskatoon.

Du 15 au 18 août, les plus talentueux jeunes golfeurs du Canada se mesureront pour l'obtention du trophée Pepsi-Cola et de la coupe du même nom sur le parcours de 6,240 verges avec une normale de 72 du Saskatoon Golf and Country Club.

L'équipe de la province de Québec comprend : Gordon le Riche, 18 ans, du Summerlea Golf Club ; André Harvey, 18 ans, de Riverbend, Lac-St-Jean ; Benoit Champagne, 18 ans, de Laval ; Brian Darling, 18 ans, de Whitlock. Le gérant de l'équipe est Frank Shaughnessy, fils, secrétaire-trésorier honoraire de l'Association de golf de la Province de Québec. L'équipe a été choisie récemment après une éliminatoire spéciale pour permettre de sélectionner les deux dernières places à la suite des championnats junior provinciaux.

Les 32 résultats les plus bas obtenus dans ces deux rencontres permettront de se qualifier pour la compétition "Match Play" qui durera trois jours et qui sera couronnée par une finale de 36 trous le dernier jour.

Le premier tournoi national de golf junior a eu lieu il y a exactement deux ans au club de golf "Kanawaki" de Montréal.

Deux co-favorites

KANSAS CITY, Mo. (UPI) — Mickey Wright et Mary Lena Faulk, les gagnantes des plus fortes bourses chez les golfeuses professionnelles, partageront le rôle de "favorite", aujourd'hui, à l'ouverture de l'omnium féminin de Kansas City pour une bourse de $7,500.

Au club Marlborough

C'est demain au club Marlborough que sera disputé le tournoi nouveau genre pour le championnat "5 à 10" de la P.Q.G.A., demain. Un total de 140 joueurs se disputeront le titre et le trophée Getliffe. Ce tournoi consiste en un match medal play de 18 trous. Seuls les joueurs ayant un handicap de 5 à 10 sont éligibles.

Voici l'horaire des départs :

9 h. 30 — L. F. Topp, Went. ; J. D. Gunn, Marl. ; G. Anderson, Whit. ; J. Laurie, Bonniebrook ; 9 h. 38 — R. C. Mackenzie, Went. ; Ray Binmore, Marl. ; V. M. Larson, Whit. ; M. Kape, Pine. ; 9 h. 46 — W. Armstrong, Went. ; J. Dawe, C. C. ; H. Gannon, Las. ; M. Paul, Sum. ; 9 h. 54 — R. Tombs, C. C. ; P. Archambault, Laval ; Bert Moreland, St-L. ; J. Lecavalier, Rose. ; 10 h. 02 — M. Suhl, Pine. ; D. O'Doherty, St-L. ; F. Desautels, Chamb. ; Fred Clermont, Bellevue ; 10 h. 10 — Meo Murray, Rose. ; Bert Snor, Marl. ; Dan Panni, Mun. ; E. Labelle, Ste-D. ; 10 h. 18 — Geo. Simatos, C. C. ; Nick Cuco, Belle. ; L. Joyal, Marl. ; G. McCabe, Hamp. ; 10 h. 26 — P. Leduc, Marl. ; G. Despatie, Bouch ; Ben Gagnier, Las. ; H. P. Perrault, Chamb. ; 10 h. 42 — A. Flomen, Pine. ; P. Lomme, St-J. ; R. Chapleau, Las. ; Jack Stygail, Marl. ; 10 h. 50 — Ross Burns, Bouch. ; Max Mockridge, Las. ; Bill Fullerton, Dorval ; H. Verschoote, Went. ; 10 h. 58 — T. Jones, Beac. ; J. Archambault, Laval ; John Treschak, Bonnie. ; M. Lemenu, C. C. ; 11 h. 06 — J. C. Demers, Chamb. ; Paul Goyette, St-J. ; René Lapointe, Isles ; R. Forgues, Las.

11 h. 14 — Don Contant, Rose. ; Tom Treschak, Bonnie. ; Wilbur Leslie, Valley. ; B. Tremblay, C. C. ; 11 h. 22 — John Murray, Jol. ; Irwin Rodier, Pine. ; A. Barkoff, E. R. ; Wayne Leslie, Valley. ; 11 h. 30 — Gaetan Adam, Bel. ; D. Biron, C. C. ; L. Beauvais, Belle. ; C. Moquin, Chamb. ; 11 h. 38 — Andy Lord, Jol. ; H. Lonn, Pine. ; Harry Cohen, Hills. ; D. E. Tomalty, Marl. ; 11 h. 54 — John Bernard, Farnham ; Félix Jean, Mun. ; R. Lambert, G. St-P. ; G. Desmarais, Rose. ; 12 h. 02 — M. Barrons, Went. ; S. Tarnofsky, Hills. ; P. Berman, E. R. ; S. Martz, Pine. ; 12 h. 10 — Geo. Savoy, St-J. ; L. Leznoff, Pine ; M. Shacter, Hills. ; R. Meunier, Marl. ; 12 h. 18 — G. W. Linn, Rose. ; Jim McCann, Ste-D. ; W. S. Clark, Marl. ; R. Proctor, Whit. ; 12 h. 26 — Ron Langlois, St-J. ; H. Murray, Marl. ; André Légaré, Laval ; L. Ouellette, Hamp. ; 12 h. 34 — W. K. MacDonald, R. M. ; B. F. Redston, Marl ; L. Green, Hills. ; Earl Smith, Rose. ; 12 h. 42 — Y. Poirier, Bel. ; J. P. Desnoyers, St-J. ; R. Campbell, Las. ; M. Boisvert, Ki-8-eb ; 12 h. 50 — M. Hainault, Mun. ; M. Viens, St-J. ; M. Lapedis, Pine. ; F. Crevier, St-A.

12 h. 58 — V. Hrychorchuk, Went. ; J. H. Wilson, Whit. ; T. A. Reaper, R. M. ; F. E. Wright, Marl. ; 1 h. 14 — W. F. McAlpine, Marl. ; H. B. McNally, R. M. ; Alec Whyte, Whit. ; Geo. Cross, Bel. ; 1 h. 22 — A. Raymond, Ste-D. ; M. Ponton, Mun. ; Yvan Lebeau, St-J. ; A. Leblanc, Whit. ; 1 h. 30 — J. McKeating, Bel. ; H. G. Hallward, R. M. ; J. J. Smith, Beac ; F. E. Cochran, R. O. ; 1 h. 38 — L. Goldbloom, Pine. ; M. Cardinal, Ste-D. ; B. Zackon, Hills ; Paul Simard, Mun. ; 1 h. 46 — D. Stotland, Hills ; M. Batten, Rose. ; Guy Lemay, Isles ; G. R. Tinker, Sum. ; 2 h. 04 — J. Shaar, Whit. ; G. Dearnaley, Ste-D. ; B. Glencross, Whit. ; Kelvin Cuthbert, Bel. ; 2 h. 12 — O. R. Ainslie, Hamp. ; Allan Beck, C. C. ; Bob Putnam, Whit. ; R. Faille, Bel. ; 2 h. 20 — B. Champagne, Laval ; C. Lecavalier, Ste-D. ; B. Golfman, Hills. ; B. Kerr Jr, Beac. ; 2 h. 28 — B. Lafond, Mun. ; T. Denard, Chamb. ; J. H. Wilson, Las. ; C. Daoust, Whit. ; 2 h. 36 — L. Abramowitz, E. R. ; R. P. Higgins, Marl. ; J. Campbell, Las. ; Eddy Benson, Whit.

pour le SERVICE
APRÈS L'ACHAT...



Vous pouvez vous fier à RUSCO

Après l'achat—c'est là que le service importe vraiment. Vous vous féliciterez à ce moment d'avoir choisi RUSCO ou bien vous regretterez de ne pas l'avoir fait.

Les portes et fenêtres RUSCO ont rarement besoin de service. Parfois, il y a une vitre cassée à remplacer, une porte à ajuster. Mais, dans chaque cas, si vous avez besoin de RUSCO, *téléphonez* simplement. C'est tout!

Au fait, même si vous *n'avez pas* de portes ou fenêtres RUSCO et que vous ayez de la difficulté à obtenir le service désiré—téléphonez à RUSCO. Nous pourrons probablement vous aider.

RUSCO est synonyme de service

RUSCO — LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'EMBLÈME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE — Acier — Moins de corvées — Loisirs accentués — Horizons plus vastes

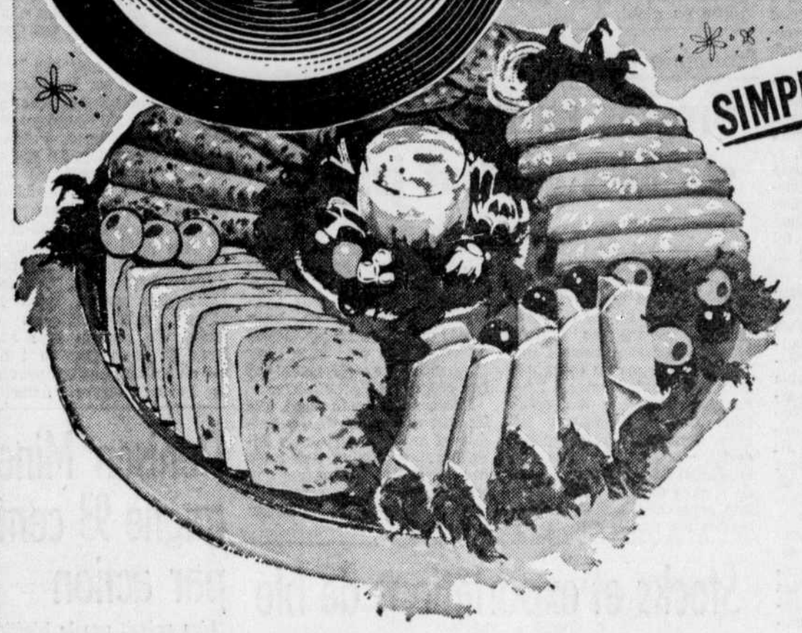
UN PRODUIT DU CANADA

HOME SPECIALTIES INC.
9095, boulevard ST-LAURENT, Montréal
DUpont 1-2511

A&P

FESTIVAL D'ÉTÉ de l'alimentation

SIMPLIFIEZ LES REPAS D'ÉTÉ! ÉCONOMISEZ CHEZ A&P!



DINDES — CATEGORIE "A" PRETES POUR LE FOUR 5 A 12 LBS — lb 41¢

Rôti de paleron — OS DE PALERON ENLEVE — lb 39¢
Rôti de côtes — COUPE COURTE — lb 73¢
Saucisses — PORC PUR—PRETS A SERVIR — plat 1 lb 53¢ — 2 lbs sur plat 89¢
Jambon — PRET A SERVIR — DESOSSE—Coupes du centre, ou tranches — lb 99¢
Bacon de côté — SANS COUENNE, FUME, TRANCHE, ALLGOOD — pqt 1 lb 65¢
Wieners — HYGRADE OU WILSIL — pqt 1 lb 49¢
Jambon cuit — TRANCHE HYGRADE — pqt 12 ozs 89¢
Smoked Meat — VIANDE FUMEE HYGRADE — 3 sacs 2 ozs 59¢ — 1 gratis avec achat de 2
Mac. & fromage — MAPLE LEAF — pqt 6 ozs 29¢
Portions de sole — CUITES — lb 53¢

Foies de poulets — DE CHOIX — ctn 12 ozs 39¢
Bifteck — POUR BARBECUE — DE PALERON — lb 39¢
Boeuf haché — TOUT BOEUF, FRAIS, MAIGRE, POUR HAMBURGER — lb 43¢
Jambon désossé — PRET A SERVIR, AU MORCEAU — lb 89¢
Bologne — AU BOEUF — AU MORCEAU — lb 33¢
Wieners — WILSIL — sac 2 lbs 85¢
Pain au poulet — TRANCHE HYGRADE — pqt 12 ozs 49¢
Pain Delicia — MAPLE LEAF — pqt 6 ozs 33¢
Pain de porc — MAPLE LEAF, AVEC APPRET — pqt 6 ozs 33¢
Saumon — CUIT — EN TRANCHES — lb 75¢

SPECIAUX EN EPICERIES — De cette semaine

LAIT INSTANTANE A&P — LAIT ECREME EN POUDRE — 3 lbs en pqt 89c — Rég. pqt 99c—Epargnez 10c
TISSU DE TOILETTE — WHITE SWAN — pqt de 4 roul. 49c — Rég. pqt 53c—Epargnez 4c
BOEUF HACHE — MARQUE YORK — bte 12 ozs 49c — Rég. bte 53c—Epargnez 4c
NOURRITURE — A CHIEN CHAMPION — DR. BALLARDS — 3 SAVEURS — 4 btes 15 ozs 55c — Rég. 2 btes 29c—Epargnez 3c
FEVES AYLMER — BRUNES BOSTON — 2 btes 20 ozs 39c — Rég. bte 21c—Epargnez 3c

ALIMENTS CONGELES

Filets d'Achigan — Blanc, Homestead — pqt 6 ozs 37¢
Diner TV — Poulet, Dinde ou Boeuf Swanson — pqt 11 ozs 59¢
Fraises — De fantaisie A&P — 3 pqts 15 ozs 1.00
Pois & Carottes — A&P — 2 lbs sac 39¢

Augmentez votre pouvoir d'achat—Profitez des spéciaux A&P et ÉPARGNEZ

VENTE DE CONSERVES



JUS DE TOMATES — QUALITE DE FANTAISIE A&P — 2 btes 48 ozs 55¢
Prix régulier 29¢—Epargnez 3¢
Caisse de 12 boites 3.30—Epargnez 18¢

POINTES D'ASPERGES A&P — QUALITE DE FANTAISIE, NOUVELLE RECOLTE — bte 12 ozs 33¢ — Rég. bte 37c—Epargnez 4c
CAISSE DE 24 BOITES $7.92 — EPARGNEZ 96c

FEVES VERTES COUPEES — ORDINAIRES IONA — 2 btes 20 ozs 29¢ — Rég. 2 btes 31c—Epargnez 2c
CAISSE DE 24 BOITES $3.48 — EPARGNEZ 24c

COQUETEL DE FRUITS — SURCHOIX HENLEY — bte 20 ozs 29¢ SPECIAL!
CAISSE DE 24 BOITES $6.96

Tarte fraîche du four . . . comme seule Jane Parker peut la cuire !
TARTE aux BLEUETS Jane Parker 53¢ cha.



Prix régulier 69c—Epargnez 16c
Garnissez votre congélateur à ce bas prix

PATISSERIE JANE PARKER
Cuits dans notre boulangerie par les maîtres-pâtissiers A&P

ROULES A LA GELEE — JANE PARKER — pqt 29c — Rég. 39c—Epargnez 10c
GATEAU AU CAFE — A L'ORANGE JANE PARKER — cha. 35c — Rég. 45c—Epargnez 10c
PAIN VIENNA — JANE PARKER — pain 24 ozs 18c — Rég. pain, 23c—Epargnez 5c
COOKIES A LA MELASSE — JANE PARKER — 2 pqts 10 ozs 53c — Rég. pqt 33c—Epargnez 13c
GATEAU A LA LIVRE — MARBRE JANE PARKER — cha. 35c — Rég. cha. 39c—Epargnez 4c

POMMES DE TERRE — EN ESCALOPE, INSTANTANEES FRENCH'S — pqt 4½ oz. 33c
ORANGES "MANDARIN" — 2 btes 11 ozs 37c
CAFE INSTANTANE A&P — ACHETEZ LA QUALITE ! — jarer 10 ozs 1.39 — Jarre 2 ozs 35c—Jarre 6 ozs 89c
CAFE 8 O'CLOCK — DOUX ET SAVOUREUX (moulu sur demande) — sac 3 lbs 1.77 — sac 1 lb 61c
DIETE 900 CALORIES — CONGELEE BORDEN — carton pinte 89c

SI NOUS MANQUONS D'UN ARTICLE OFFERT À PRIX SPÉCIAL DEMANDEZ UN BON DE PASSE!
Si nous manquons d'un article annoncé à prix spécial, demandez un Bon de Passe à votre gérant A&P. A votre prochain achat de cette marchandise, présentez votre Bon de Passe et vous paierez le prix spécial annoncé en premier lieu.
SERVICE SATISFAISANT • ÉCONOMIE D'ARGENT

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
A&P Super-Marchés
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 12 août 1961 dans le Grand Montreal

Fruits et Légumes Frais du Jardin!

CANTALOUPS — No. 1 des E.-U., chair saumonnée, sucrés, jumbo, gr. 36 — cha. 29¢



BLEUETS — No 1 DES E.-U., FRAIS — bte cble 1 chopine 39¢
ORANGES — NAVEL, No 1, IMPORTEES, SUCREES, JUTEUSES, GROSSES, GR. 126 — douz. 59¢
TOMATES — No 1, RECOLTE DE L'ONTARIO, FERMES, MURES — lb 19¢
PIMENTS VERTS — No 1 DE L'ONTARIO, GROS, FRAIS, CROUSTILLANTS — 3 pour 19¢

A Bas Prix Chez A&P
SHORTENING DOMESTIC
PQT 1 LB
35¢

"AOUT EST LE MOIS DU SANDWICH"
ALIMENTS KRAFT



TRANCHES de FROMAGE CANADIEN KRAFT — DELICIEUX POUR SANDWICHES ORDINAIRES OU ROTIS — pqt 16 ozs 57¢
SPREAD A SANDWICH — MIRACLE WHIP KRAFT — jarre 16 ozs 47¢
CONFITURES aux FRAISES — KRAFT — jarre 24 ozs 69¢

Shawinigan Water and Power

Bénéfice semestriel de 75.3¢ contre 80 cents un an plus tôt

MONTREAL, 8 août — Les résultats du premier semestre de 1961 de la compagnie Shawinigan Water and Power et de ses filiales, les compagnies St. Maurice Power et Southern Canada Power se traduisent par un bénéfice de 75.3 cents l'action ordinaire de la Shawinigan. Ces résultats ont été communiqués aujourd'hui par M. J. A. Fuller, président du conseil. Durant la période correspondante de l'an dernier, le bénéfice s'établissait à 80.0 cents. La différence est attribuable surtout à une diminution du dividende de la Shawinigan Chemicals Limited qui est passé de $500,000 dans le premier semestre de 1960 à $250,000 cette année.

Les ventes d'électricité marquent une avance de 7.0 pour cent qui les porte à $43,411,321. Les frais d'exploitation se chiffrent à $34,791,939, une augmentation de 9.4 pour cent et le bénéfice d'exploitation s'établit à $9,268,090, une baisse de 1.2 pour cent en regard du premier semestre de l'an dernier.

"Bien que le bénéfice d'exploitation, qui provient principalement des ventes d'électricité, soit légèrement inférieur dans ce premier semestre, a dit M. Fuller, les perspectives d'avenir restent bonnes. Les ventes d'électricité augmentent et la compagnie accroîtra sa production d'énergie d'environ 27 pour cent au cours des quatre prochaines années afin de satisfaire aux besoins futurs de ses abonnés. Tel qu'annoncé récemment, la Shawinigan commencera bientôt l'aménagement d'une centrale thermique de 300,000 kilowatts à Tracy, et d'une centrale hydroélectrique de 125,000 kilowatts au Rapide des Coeurs, sur le haut Saint-Maurice."

La compagnie a également obtenu un accord de principe avec la Commission Hydro-électrique de Québec concernant l'achat à long terme d'énergie qui sera livrée dès 1966. Cette énergie additionnelle permettra de répondre à l'augmentation de la charge après cette date alors que la production des nouvelles centrales, mentionnées ci-dessus, sera entièrement utilisée.

La compagnie construit présentement une ligne de transport de 345,000 volts entre l'Isle Maligne et Québec, afin d'échanger de l'énergie additionnelle entre les réseaux de la Shawinigan et de l'Aluminum Company of Canada dès le 1er novembre 1962.

"Plusieurs facteurs ont affecté défavorablement le bénéfice d'exploitation au cours du premier semestre, a ajouté M. Fuller. La sécheresse de la seconde partie de l'année dernière et la faible ruissellement du printemps ont réduit le débit naturel du Saint-Maurice à 60 pour cent de la moyenne. Il a donc fallu acheter de larges tranches d'énergie afin de maintenir les réserves d'eau à un niveau satisfaisant."

Les achats d'énergie du premier semestre se chiffrent à $8,422,853, une augmentation de 29.9 pour cent. Une partie de ces frais fut compensée par l'affectation au bénéfice du semestre d'un montant de $243,000 pris à même la réserve pour compensation de l'hydraulicité. Cette réserve, sur laquelle l'impôt a déjà été versé, a été instituée dans le passé afin de parer aux inconvénients d'une hydraulicité anormale.

"Il est encourageant de constater, a souligné M. Fuller, que les précipitations abondantes de juillet ont augmenté de façon satisfaisante nos réserves d'eau."

La tempête de verglas de février dernier a aussi affecté le bénéfice d'exploitation. Quelque $324,866 résultant de frais occasionnés par cette tempête ont été affectés aux frais d'exploitation, d'entretien et d'administration, les portant à $11,178,726, une augmentation de 5.3 pour cent sur la période correspondante de l'an dernier.

"Les loyers d'emmagasinage des eaux s'élèvent à $1,058,270, une augmentation de $266,620 en regard du premier semestre de 1960, a déclaré M. Fuller. Par suite d'un nouvel accord sur l'emmagasinage des eaux conclu récemment avec le gouvernement du Québec, les redevances augmentent progressivement et atteindront un maximum en 1966. Cet accord, valable pour 40 ans, permet à la compagnie de prévoir l'aménagement à long terme du Saint-Maurice."

"Le bénéfice net, avant l'affectation aux actions privilégiées et ordinaires, se chiffre à $6,816,307, une baisse de 5.0 pour cent, a dit M. Fuller. Les divers facteurs affectant les revenus d'exploitation, déjà mentionnés en détail ci-dessus, et la réduction de $250,000 du dividende versé par la Shawinigan Chemicals Limited expliquent cette baisse. Elle est due également à l'augmentation de 9.2 pour cent de la dette obligataire, soit $3,129,952, suite à l'émission de $20 millions d'obligations à 5¾ pour cent lancée dans le but de pourvoir aux immobilisations et d'honorer quelque $10 millions d'obligations à 3 pour cent qui venaient à échéance le 1er mars 1961".

Magasins à rayons

Nouveau record des ventes dans le premier semestre

Les ventes des magasins à rayons ont marqué un nouveau sommet dans le premier semestre de l'année alors qu'elles se sont élevées à environ $645,000,000, marquant une augmentation de $18,000,000 ou de 3 pour cent sur les résultats obtenus dans la période correspondante de l'an dernier. Selon le **Financial Counsel,** cette hausse est attribuable en partie à l'augmentation de la population ainsi qu'à l'accroissement des revenus du consommateur canadien. Le même organisme, dans ses prévisions, précise que les résultats du second semestre de l'année seront encore plus favorables. Voici un court tableau des principaux résultats obtenus :

	1961	1960	Hausse
Premier trimestre	$292,434,000	$280,401,000	3.9%
Second trimestre	353,081,000	346,389,000	1.9%
total	$645,515,000	$626,790,000	3.0%
Juin dernier	$117,775,000	$112,379,000	4.8%

Avis et communiqués

(Bourses de Montréal et Canadienne)

NOUVEAU MEMBRE

M. Donald I. Webb a été élu le 4 août membre de la Bourse de Montréal. M. Webb est vice-président en charge des opérations au Canada de Merill, Lynch, Pierce, Fenner and Smith Inc.

OFFRES D'ECHANGE

Dominion Tar & Chemical Co. Ltd — a avisé la Bourse de Montréal, qu'à la suite de l'offre en date du 13 février, faite aux détenteurs d'actions ordinaires d'Howard Smith Paper Mills Ltd, et dont les détails furent publiés dans les bulletins Nos 32 et 103; il y a eu 697,485 actions déposées, soit 9/10 des actions en circulation. Des procédures aux fins d'acquérir les actions qui restent seront prises en vertu de la section 128 de la loi des compagnies.

British American Oil Co Ltd — Les membres de la Bourse de Montréal portent un vif intérêt à l'offre effectuée le 28 mars 1961 par la B.A. Oil aux détenteurs d'actions ordinaires de Canadian Devonian, offre qui expire le 11 août 1961. Des détails à ce sujet ont été publiés dans les bulletins Nos 57 et 58. Les actions doivent être livrés par suite de l'acceptation de l'offre, au Toronto General Trust Co, de Calgary, au plus tard à 5 h. p.m. (heure des montagnes de l'ouest) ou au Nova Scotia Trust Co, de New York, au plus tard à 5 h. p.m. (heure avancée de l'est), le 11 août 1961.

Renseignements généraux

The Bowater Corporation of North America Ltd a avisé la Bourse de Montréal que 1,380 actions privilégiées, rachetables, 5% cumulatif, ont été rachetées, d'où maintenant en solde de 331,822 actions de cette catégorie entre les mains du public.

Johns Manville Corporation a fait savoir à la Bourse de Montréal que 7,715 actions ordinaires additionnelles ont été émises à la suite du plan stimulateur d'options en cours en faveur de ses employés; ce qui porte donc le total des actions maintenant émises et en circulation à 8,509,941.

Maple Leaf Mills Limited a annoncé à la Bourse Canadienne que 1,881 actions additionnelles ordinaires viennent d'être émises, conformément à l'accord d'option en faveur de ses employés; ce qui porte le total de ses actions émises en circulation à 1,519,092.85.

Noranda Mines Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal que 850 actions additionnelles ont été émises au prix de $36.89 l'action, au cours du mois de juillet, en vertu du plan d'option en faveur de ses employés. Il y a donc maintenant 4,482,479 actions en cours.

Steep Rock Iron Mines Ltd a avisé la Bourse Canadienne que 425 actions additionnelles ont été émises au cours du mois de juillet, conformément au plan d'achat d'action (1960) en faveur de ses employés, d'où 8,056,883 actions actuellement émises et en circulation.

LA COTE DES GRAINS

(Marché à terme)

WINNIPEG

AVOINE :

	Haut	Bas	Clôt.
Octobre	97¼	96⅜	96⅞
Décembre	92¾	92	92½
Mai	94¼	93¾	94

ORGE :

Octobre	1.27⅛	1.26	1.26¼
Décembre	1.22	1.21	1.21⅝
Mai	1.25⅞	1.24½	1.24⅝

LIN :

Octobre	3.84	3.80	3.80
Déc.	3.79¼	3.75	3.75-3.75¾
Mai	3.83½	3.79½	3.79¾-3.80

SEIGLE :

Octobre	1.27⅜	1.26½	1.26⅜
Décembre	1.29	1.28¼	1.28¾-½
Mai	1.34	1.33	1.33⅜

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 96⅜, ex 3 cw 93¾, 3 cw 93¾, ex 1 fourragère 93¾; 1 fourragère 93⅜, 2 fourragère 90¼, 3 fourragère 87⅛, fourragère mélangée 57.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rangs 1.34⅛; 1 et 2 cw 2-rangs 1.26¼, 3 cw 6-rangs 1.26¼; 3 cw 2-rangs 1.21½, 1 fourragère 1.21½, 2 fourragère 1.18¾, 3 fourragère 1.15¾.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.24⅜; 3 cw 1.20⅛, 4 cw 1.14⅜, ergote 1.09⅜; sur voie 1.24⅜.

LIN : 1 cw 3.78, 2 cw 3.73, 3 cw 3.58, su voie 3.75¼.

CHICAGO

BLE :

	Haut	Bas	Clôt.
Septembre	1.99	1.97⅜	1.98⅜-¼
Décembre	2.05⅜	2.04¾	2.05⅛-¼
Mars	2.11⅜	2.09¾	2.10⅝-¾
Mai	2.12⅜	2.11¼	2.12 1/16
Juillet	2.11⅜	2.10¼	2.10¾

MAIS :

Septembre	1.11¾	1.10¾	1.11¼-⅜
Décembre	1.15⅜	1.14⅜	1.15
Mars	1.19⅝	1.18¼	1.19⅛-¼
Mai	1.22⅝	1.21⅛	1.22½
Juillet	1.25¼	1.24¼	1.25¼

AVOINE :

Septembre	68¾	68¼	68¼
Décembre	73	72¼	72⅝
Mars	75⅝	75¼	75¼
Mai	75¾	75¼	75⅜-½

SEIGLE :

Septembre	1.32¼	1.29⅛	1.30¼
Décembre	1.37¼	1.34¾	1.35¼
Mars	1.41⅜	1.39¼	1.39¾
Mai	1.42¼	1.39½	1.39¾-¼
Juillet	1.36¾	1.34¾	1.34¾

FEVES SOYA :

Septembre	2.50¼	2.47½	2.47¾
Novembre	2.45½	2.44¾	2.44¾-¾
Janvier	2.49½	2.48¼	2.49¾
Mars	2.53¼	2.52¼	2.52¾-½
Mai	2.55⅞	2.55¼	2.55½
Juillet	2.58¼	2.57½	2.57⅝

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est ici donné qu'un dividende de vingt-cinq cents (25c) l'action pour le troisième trimestre se terminant le 30 septembre 1961, (étant au taux d'un dollar l'action par année), a été déclaré sur les actions ordinaires sans valeur au pair et émises de la compagnie autres que les actions ordinaires à restrictions. Le dividende ci-dessus est payable en monnaie canadienne, le 2 octobre 1961, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 1er jour de septembre 1961.

Le secrétaire,
G. W. K. MACDONALD.

Daté à Toronto, le 2 août 1961.

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

RAPPORT HEBDOMADAIRE

Les approvisionnements d'oeufs furent adéquats à une demande continue et ferme, ce qui eut pour effet d'influencer quelque peu les prix la semaine dernière, lesquels continuent d'augmenter au cours de cette semaine.

	Prod.	Gros	Détail
A extra gros	37½-38	47-50	53-59
A gros	36 -36½	46-48	51-57
A moyens	30 -31	40-43	46-50
A petits	22	33-35	39-42
Catégorie B	28 -	39-40	
Catégorie C	17	28-30	

Les approvisionnement de poulets de gril son tsuffisants et les prix demeurèrent inchangés. La demande est cependant très bonne. Les réceptions de poules et de poulets lourds furent abondants et la demande peu animée. La vente des dindons de gril fut légère.

MARCHE DES OUEFS

	Prod.	Gros	Détail
A xerta gros	43½-44	47-50	53-59
A-1 gros			53-59
A gros	42 -42½	46-48	51-57
A-1 moyens			50-54
A moyens	36 -37	40-43	46-50
A-1 petits			40-47
A petits	28	33-35	39-42
Catégorie B	34	36-40	
Catégorie C	23	28-30	

a) Producteurs — Prix payés par les grossistes aux centrales de campagne, caisses de 30 doz.

b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.

c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

POULET A GRIILLER

Vivant 15-17½ cents la livre.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :

Québec No 1, frais livré à Montréal
Prix payé par les grossistes aux producteurs (solides) 62¼-63¼
Prix du demi-gros solide 63 -63¼
Prix payé par les détaillants aux grossistes, frais de crémerie, enveloppé, (pain d'une livre) 64 -65½

FROMAGE :

Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage parafiné livré à Montréal)
Québec blanc 31
Québec coloré 31
(f.a.b.) centre de classification

Prix de vente des grossistes

Québec blanc 32
Québec coloré 32½

LAITS CONCENTRES

Produit de lait écremé

De pulvérisation Canada .06 -.10
Du cylindre Canada première catégorie sacs .05½-.09
Aliments du bétail sacs .04¾-.05
Poudre de lait de beurre .04¾-.05
Poudre de petit lait — .04¼
Lait évaporé, caisse 48/16 6.40
Crème douce la livre de matière grasse .79 -.82

G. M. construira des autobus

LONDON, Ontario. (PC) — M. E. P. Rippingille, jr., président et gérant-général de General Motors Diesel Ltd annonce que sa compagnie doit commencer la construction d'autocars et autobus dès le début de septembre de cette année.

Au début, la compagnie emploiera à cet effet quelque 125 ouvriers payés à l'heure et ses fournisseurs devront embaucher un nombre sensiblement égal.

La société rappelle ses employés depuis une semaine déjà pour leur donner un cours de rivetage et certains membres de son personnel-clef s'entraînent à la section des camions de General Motors à Pontiac, au Michigan.

Marchés à bestiaux

Les prix aux marchés à bestiaux de la métropole étaient généralement fermes.

Arrivages ce matin : 174 bovins, 98 veaux, 38 porcs et six agneaux et moutons, comparativement à hier : 1,077 bovins, 1,136 veaux, 394 porcs et 158 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix se vendaient de $21.50 à $22, ceux de qualité moyenne de $19.50 à $20.75 et ceux de catégorie ordinaire de $14 à $19.50.

Les génisses de qualité moyenne rapportaient de $18.25 à $18.75, et les communes de $15 à $18.25.

Les bonnes vaches se vendaient de $15.50 à $17, les communes de $13.50 à $15 et les produits destinées à la mise en conserve de $9 à $13.50.

Les bons taureaux rapportaient de $18.25 à $19.50 les communs et les moyens de $13 à $18.25.

Les veaux de qualité trouvaient acheteur à des prix variant de $25 et $16, ceux de qualité moyenne, de $21 à $24, les communs, de $18 à $20, les veaux de lait, de $13 à $17, et les veaux de chaudière de $17 à $17.50.

Les prix des porcs n'ont pas été fixés, ni à l'un ni à l'autre des marchés.

Les agneaux se vendaient de cinq à huit dollars et les bons moutons rapportaient de $19 à $21, les communs de $17 à $18.

ÉCONOMIE — FINANCE

Blé canadien

Nombreuses possibilités de vente dans plusieurs pays

Il en est de la vente du blé canadien un peu comme de la vente d'une automobile de luxe, fait remarquer M. G. Norman Irvine, directeur adjoint du Laboratoire de recherches de la Commission des grains, à Winnipeg.

"Vous êtes convaincus d'avoir en main le meilleur produit au monde mais, pour le vendre, il vous faut sortir et en parler aux gens, utilisant de préférence une langue et un langage qui leur sont familiers."

Pour écouler son blé sur le marché mondial où la concurrence est très vive, le Canada se doit de former des vendeurs qui savent où ils vont, dit-il.

Sur le conseil de M. Alvin Hamilton, ministre de l'Agriculture, et de la Commission canadienne du blé, le Dr Irvine a entrepris de former un tel personnel à son siège social de Winnipeg.

En janvier dernier il inaugurait un département des services techniques des recherches sur les marchés en vue de fournir à la Commission canadienne du blé une équipe capable de se présenter sur les marchés du monde entier. (Bien qu'il soit membre de la Commission canadienne du blé, M. Irvine consacre présentement tout son temps à l'Office de vente des céréales canadiennes.)

Le plus difficile dans l'établissement de ce nouveau département, dit-il, c'est de trouver des employés qui possèdent les antécédents voulus. Ils doivent posséder un diplôme universitaire, parler couramment au moins deux langues autres que l'anglais et avoir une connaissance technique de la culture, de la mouture et de la cuisson du blé canadien.

Quelques postulants ont déjà commencé leur entraînement au laboratoire de recherches sur les céréales qui, selon M. Irvine, est l'un des meilleurs au monde. Il compte avoir éventuellement au moins trois vendeurs de blé très versés en science et technique, capables de se présenter sur tous les marchés du monde.

Une partie importante de leur tâche consistera à faire connaitre aux autres pays les méthodes canadiennes de mouture et de boulangerie, surtout aux nouveaux pays qui sont à établir des meuneries. Il faudra beaucoup de temps pour choisir et former le personnel approprié, déclare M. Irvine, parce que dans les diverses parties du monde les peuples ont leur manière à eux de moudre le blé, mais l'effort en vaut la peine. La Commission canadienne du blé n'a pas envoyé de vendeurs spécialisés aux marchés d'outre-mer depuis 1943.

M. Irvine estime qu'un premier geste à poser est d'éviter de partir à la conquête des marchés avec l'idée que tous les peuples parlent l'anglais.

Ayant beaucoup voyagé, il est en mesure d'affirmer que le Canada ne peut "s'asseoir et attendre la clientèle". Depuis janvier, la vente du blé l'a conduit à Hong-Kong, aux Philippines, en Iraq, à Chypre, en Grèce, au Japon, à Malte, en Allemagne, en Espagne et au Portugal.

Il considère ses visites aux Philippines, à Malte, à Chypre, en Iraq, en Espagne et au Portugal — autant de pays où le Canada n'avait jamais envoyé de spécialistes en vente du blé — comme des "tournées de recherches". Mais il en a profité pour approcher les gens des industries de la meunerie, de la boulangerie et du macaroni, et pour donner des causeries sur les méthodes canadiennes de la mouture et du commerce du blé.

Une fois choisi, formé et organisé, son personnel sera en mesure de voyager, de travailler, de discuter et de vendre du blé dans n'importe quelle partie du globe.

Nouvelle usine à Baie-Comeau

BAIE-COMEAU. — La société Canadian British Aluminum Company annonce qu'elle entreprend l'agrandissement, à un prix de $36,000,000, de son usine en cette ville.

L'addition consistera en un troisième étage pour l'usine qui existe déjà, où seront logés deux nouveaux fourneaux. La compagnie prévoit que ces fourneaux entreront en production en juillet 1965.

Cette nouvelle construction ajoutera 45,000 tonnes à la capacité de production annuelle de la compagnie et la portera à 135,000 tonnes. La société s'est établie à Baie-Comeau en 1956.

Economie canadienne

Progrès particulièrement sensibles pendant juillet

Les progrès de l'économie canadienne ont été particulièrement visibles au cours de juillet alors que la production, le volume des nouvelles commandes et le niveau de l'emploi ont accusé des hausses sensibles comparativement aux résultats obtenus au cours des mois précédents, rapporte l'Association nationale des acheteurs. Celle-ci précise que les prix semblent l'objet d'une certaine pression à cause des modifications indiquées au taux du change étranger. Elle constate cependant que dans l'ensemble les stocks détenus par les manufacturiers demeurent à un niveau élevé.

L'Association précise que parmi les commandes des entreprises, 50 pour cent indiquent une hausse de leurs achats en juillet. La production est également en hausse chez 53 pour cent des entreprises qui font rapport à l'Association.

L'Association note aussi que les prix de la plupart des produits et matières premières importées ont haussé par suite de la réduction de la prime que commandait antérieurement le dollar canadien sur le dollar américain.

Stocks et exportations de blé

OTTAWA. — Les stocks de blé que, aux environs du 1er juin, les quatre principaux pays exportateurs de cette céréale destinaient à l'exportation ou au report à la fin de leur campagne agricole respective, s'établissaient à 2,236,500,000 boisseaux, soit 3 p. 100 de plus que les 2,166,300,000 d'un an plus tôt. Voici quels étaient les stocks au 1er juin : Etats-Unis, 1,463,500,000 boisseaux (1,356,300,000 un an plus tôt); Canada, 589,900,0000 (579,500,000); Argentine, 36,000,00 (104,500,000); et Australie, 147,100,000 (126,000,000).

Les exportations globales de blé, cette dernière exprimée en blé et de farine de blé, cette dernière exprimée en blé, par les quatre principaux pays exportateurs de blé, durant les dix premiers mois (août-mai) de la campagne actuelle, ont atteint 1,056,300,000 boisseaux, quelque 29 p. 100 de plus que les 81 millions de boisseaux expédiés un an plus tôt.

On prévoit que les exportations mondiales totales, y compris l'équivalent en grain des produits du blé, atteindront un record de quelque 1,500 millions de boisseaux durant la campagne 1960-1961 (juillet-juin). C'est 12 p. 100 de plus que les 1,327 millions de boisseaux de la campagne mondiale précédente.

Ces estimations relatives au commerce mondial de blé comprennent de grandes quantités exportées grâce aux divers programmes d'aide gouvernementale ainsi qu'une grosse quantité de blé américain expédié en vertu de ces programmes.

Les exportations de blé et de farine de blé du Canada se sont accélérées rapidement ces derniers mois, les sorties de blé seules atteignant un sommet de 42,200,000 boisseaux en mai. Les exportations totales de blé et de farine, durant les dix premiers mois de la campagne actuelle ont atteint 287 millions de boisseaux, au regard de 235 millions un an plus tôt. Si cette tendance persiste, les exportations canadiennes de blé et de farine n'auront jamais été aussi élevées qu'en 1960-1961.

Bien que le Canada vienne après son voisin du Sud quant aux exportations totales de blé et de farine, il est de loin le principal vendeur sur le marché mondial. En 1959-1960, plus de 95 p. 100, ou quelque 264 millions de boisseaux, des exportations de blé du Canada ont été vendus selon les dispositions normales du marché. Les Etats-Unis en ont vendu un peu plus de la moitié seulement de cette quantité (135 millions de boisseaux).

Durant la période août-mai, les exportations de blé et de farine, y compris les quantités visées par les programmes d'aide gouvernementale, ont augmenté sur un an plus tôt dans le cas des Etats-Unis, du Canada et de l'Australie, mais ont diminué dans celui de l'Argentine. Voici les totaux des dix mois, en millions de boisseaux : Etats-Unis, 564 (426.5 un an plus tôt); Canada, 287.3 (235.4) ; Argentine, 59.2 (61.3) ; et Australie, 145.8 (92.8).

Marché hors bourse

Section Industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

	Ach.	Ven.
Anglo-Tel. A	43	45
Banque d'Economie	58	—
Banque d'Epargne	85	—
Brinco	17¾	2¼
Can. Superior Oil	16¼	16¾
Clairtone	11	11½
Crown Life	220	—
Dupuis priv.	17	—
Eastern Trust	42	44
Great West Life	580	610
Imp. Chemicals	9½	10
La Prévoyance	170	190
La Sauvegarde	85	—
La Solidarité	50	—
London Life	293	310
Les Prévoyants	70	75
Pac. Gas trans	17⅞	18
Pouv. Bas St-L. priv.	16	18
Soc. d'Administration	138	145
Sovereign	210	225
Trust Général	30	32
Velok	7	10
Volcano "A"	19½	21

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

Aconie	.05	.10
Aconie vtc	.06	.10
Alsab	—	.20
Amal. Mining	.10	.20
American Chib.	.07	.10
Atlas Chib.	.01	.02
Ass. Devp.	6.	8.
Arnora	—	.02
Bald Mountain	.24	.26
Black Hawks	.12	.17
Bracemac	.06	.08
Brosnan	.04	.07
Cdn Javelin	12.50	13.
Dauphin	.10	.15
Franksin	—	.30
Galloway	—	.09
Gibson	.02	.05
Glencona	¼	½
Gt North Dev.	—	35.
Hull	50	60
Imperial Minerals	.04	.06
Independant Asb.	.07	.10
Kenmac	.01	.02
Lake Chib.	—	.10
Lake Sup. Iron	.18	.25
Laduboro	1.35	1.45
Lun Echo	28.	31.
Main Oka	.58	.65
North Explor.	.20	.25
Marpic	.03	.05
Martin Bird	.03	.05
Matagami Explor.	.10	.15
Milado	27	32
National Mal.	24	28
New Miller Copper	.20	.30
Nipiron	.08	.10
North Explor.	.20	.30
North Sull.	.04	.06
Oklend	.03	.05
Olympia	—	.48
Pascals	.15	.18
Pine Point	13.00	13.50
Quedon	—	.05
Quejo	.02	.04
Rand Malartic	.03	.05
Roxford	.31	.37
Sheraton	—	.10
St-Jude	—	.10
St. Helen	.05	.10
Scott Club	.01	.02
Seaway	18.	22.
Starlight	.01	.03
Sullico	1.80	2.00
Tarpoint	—	.01
Valmont	.05	.10
Vercheres Oil	—	110
W. M. Leys	.02	.04
Young Dave	.17	.20

Cours des titres à revenu fixe

GOUVERNEMENT DU CANADA

Canada	3	1961	100.10	100.20
Canada	5½	1962	103¾	104¼
Canada	3¾	1965	97¼	98¼
Canada	2¾	1968	89¾	90¼
Canada	4¼	1972	94¼	95¼
Canada	4½	1981	93¾	94½
Canada	5½	1969	104½	105½
Canada	4½	1983	93¾	94¾
Canada	5½	1975	103¼	104¼
Canada	3¼	1976	81½	82½
Canada	4½	1983	93	94
Canada	3	perp	69	70
Canada	5½	1975	103½	104½
Canada	5½	1964	104½	105½
C.N.R.	5¾	1985	106½	107½
C.N.R.	4	1981	86½	87½
C.N.R.	4½	1967	98½	99½
C.N.R.	5	1987	97½	98½
C.N.R.	4½	1967	98½	99½
Canada	5½	1969	104¼	105¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P	4½	1966	102	104
Atlas Steel	4	1967	102	—
Brazilian	4½	1971	64	71
BC Electric	6	1984	101	103
C Dellis	5½	1971	89	91
Can Pfina	4	1972	84½	86½
Can Util	5¾	1977	122	125
Cockshutt	5	1968	88	92
Dom Text	4	1966	93½	95½
Grey Lines	5½	1978	141	—
Home Oil	5¾	1971	96	99
Home Oil	6	1975	106	108
Inl Cem	4½	1976	92	—
Inland N G	5½	1977	93	95
Loblaw	4¾	1976	187	—
Pac Pete	5	1977	105	108
Shaw W P	5½	1972	103	105
Simpson	5	1976	116	121
Simpson	5½	1979	102½	104½
Tc Inc note	5½	1967	144	148
Triad Oil	4¾	1971	85	87
Unit Town E	6½	1981	103	105
West Coast C	5½	1988	101½	103½
T.C. I. N.	5½	1987	147	150

EMPRUNTS PROVINCIAUX

Alberta MF	5½	1983	101	102
BC Power	5	1982	93¼	94¼
Man	5¾	1981	102½	103½
N Bruns	5¾	1984	101	102
N Bruns	5½	1965	93¼	94¼
Terre-Neuve	6	1981	102	103
N-Ecosse	5¼	1965	93½	94½
N-Ecosse	5½	1980	100	101
Ontario	3	1965	94	95
Ontario	3	1965	93¾	94¾
Ont Hydro	4	1986	96½	97½
Ont Hydro	5½	1981	102¼	103¼
Québec	4	1962	99½	100
Québec	5½	1980	101	102
Québec	4¾	1977	94½	95½
Québec	5¾	1968	103	104
Québec	5½	1980	101¼	102¼
Qué Hydro	3½	1975	84	85
Que Hydro	5½	1985	101	102
Saskat	5½	1981	100	101

INDUSTRIES

Alu of Can	4½	1973	92	—
Abit P&P	6¼	1977	103½	105½
Albert GT	5¼	1981	95½	97
B A Oil	5¾	1977	96	97½
Olgoma St	5¼	1978	96	98
Saskat	5½	1981	96½	97½
Can Brew	5	1983	94	95
Canada C	5¼	1976	97	97½
C B Alum	5¾	1980	98½	100
C I L	5¾	1977	101	102
Can Oil	4	1976	85	—
C P R	3¾	1972	83½	87
C P R	5	1983	93½	94½
C Chem	5¼	1971	97	—
Créd Fonc	5½	1974	96	98
Dom Stores	5½	1976	98	100
Do T & C	5¼	1978	96½	98
G Motor AC	4¾	1969	96	97
Imperial Oil	3	1969	88	—
I Gt Lk Pwr	5¾	1977	100½	102½
Ind Acc	5½	1978	97	99
Loblaw Gr	6	1977	102	103½
Massey Fr	4½	1976	90	—
Reynlds A	5¾	1978	98½	100½
St Law Cr	5	1978	93	95
Simpson's	4½	1973	94	96
Stanlei U	5½	1962	102	103
Stanrock Ur	5¾	1973	44½	—
Stanl U	5½	1962	100	101
Steinbergs	5¼	1973	95	—
Traders Fin	5¾	1974	99	10
T.C. Pipe	5.85	1987	98½	99½
Goe West	4¾	1971	95	96½
Simpsons	?	1976	112	116
Wes Coast C	½	1983	87	89

SERVICES PUBLICS

Ang C Tel	6	1983	101	103
Av Tel	3½	1966	88	91
Bell Tel	3¾	1979	83	85
Bell Tel	5¾	1982	102	103½
Bell Tel	6¼	1978	106	107½
Dow Bow	5¾	1980	81½	84
Braz Tract	4¾	1970	75	80
BC Elect	5¾	1977	98	100
BC Elect	5½	1988	93½	95½
BC Tel	5¼	1983	96	99
Cal Pow	3¼	1972	83	—
Canada El	4	1968	89½	—
Cn W N	5¾	1983	95	97
Can Util	5¾	1977	118	—
Cons Gas	5¾	1977	100½	102½
Cons Gas	5	1978	95	97
East L & P	4	1969	87½	—
Inland NG	6	1982	98½	100½
Maritim E	4	1975	83½	—
Nfld LP	4½	1974	88½	—
Nfld LP	5½	1978	96½	—
N Ont NG	5¾	1982	95	97
North Tel	5¼	1978	94½	86½
Pow Corp	5½	1977	96	98
Q Nat Gas	5¾	1983	75	78
Quebec Tel	6	1977	101½	103½
Shaw P	3½	1970	88	—
Shaw P	4¾	1976	92	94
Union Gas	5½	1977

BOURSE DE TORONTO

Séance de mardi (Industrielle)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	935	$ 42	41⅛	42
Abit pr	100	$ 23¾	23¾	23¾
Acad-Atl	780	$ 9⅞	9⅞	9⅞
Acad-Atl A	z25	$ 22⅛	22⅛	22⅛
Alta Dait.	1225	221	221	221
Alta D. vs	1800	190	185	185
Alta Dis w	3100	110	100	105
Alta Gas	1035	$ 32⅜	32	32⅜
Alta Gas pr	z10	$109	109	109
Alt. Gas B pr	42	$106¾	106¾	106¾
Alta Gas w	162	$ 14	14	14
Alta Nat	z175	$ 18	18	18
Alg C pr	70	$ 60½	60½	60½
Alg Cen w	300	775	740	774
Algoma	773	$ 43⅞	43¾	43⅞
Alumini	1927	$ 33¼	32⅞	33⅛
Alum 1 pr	200	$ 21½	21¾	21½
Alum 2 pr	1450	$ 47½	47½	47½
Analog	400	300	275	275
Anthes A	100	$ 35⅛	35⅛	35⅛
Anth B pr	60	$ 96⅛	96⅛	96⅛
Argus	145	$ 44½	44¼	44¼
Atlan Ace	165	$ 23½	23	23½
Atlas Steel	748	$ 32	31½	31⅝
Auto El n	175	$ 6¾	6¾	6¾
Bank Mont	485	$ 68¾	67¾	67¾
Bank NS	335	$ 78¼	78	78
Beatty	385	$ 14½	14½	14½
Beav Lum	420	$ 25	25	25
Bell Phone	5792	$ 55	54⅝	54⅞
Bowater pr	70	$ 50¼	50¼	50¼
Bow 5½ pr	110	$ 54	53¼	54
Bow-M pr	100	$ 52½	52½	52½
Brazil	330	480	480	480
Brazil pr	z20	$ 79	79	79
Br Trk n	100	$ 5¾	5¾	5¾
Bright	100	$ 56¼	56¼	56¼
BA Oil	2737	$ 33¼	32⅝	33¼
BC Forest	1335	$ 14⅜	14½	14⅜
BC Pack A	z18	$ 15¼	15¼	15¼
BC Pack B	z68	$ 15⅛	15¼	15⅞
BC Pow	4143	$ 34⅛	34	34⅛
BC Phone	1617	$ 49¼	48½	49
Brown	500	$ 13⅛	13½	13½
Build Prod	78	$ 36⅛	36½	36½
Bullochs A	z10	$ 5½	5½	5½
Burlington	z30	$ 19½	19½	19½
Burns	414	$ 12¼	12	12
Cal Pow	780	$ 25¾	25¼	25¼
Can Cem	104	$ 27	26⅝	26⅝
Ca Cem pr	122	$ 28	28	28
CCC Sto	z100	$ 15	14¾	15
CI Fndry	z10	$ 20½	20¼	20¼
CI F 4¼	z10	$ 81¼	81¼	81¼
Can Mach	100	$ 20	20	20
Can Malt	210	$ 75	75	75
C Pack A	z10	$ 60	60	60
C Pack B	277	$ 60½	60	60
Can Perm	165	$ 72¼	72	72¼
C Safe 4 pr	z5	$ 94		94
CSL	200	$ 59⅜	59⅜	59⅜
CSL pr	300	$ 13	13	13
Can Wire A	25	$ 85	85	85
Ca Wire B	225	$ 9½	9	9½
Cdn Brew	817	$ 52⅜	51⅛	51⅜
C Br Alu	z105	$ 15	13¾	13¾
CBAL A w	275	460	460	460
CBAL B w	130	465	465	465
Cdn Can A	z45	$ 14	14	14
Cdn Cel	1020	$ 33¼	32⅜	33
C Ce 81 pr	130	$ 19	19	19
C CI 175 pr	115	$ 34¾	34¾	34¾
C Chem	900	$ 6⅛	6¾	6¾
C Chem w	750	310	300	310
C Collieries	z80	$ 6¾	6¾	6¾
C Curt W	2100	120	115	115
C Dredge	650	$ 11⅜	11⅜	11⅜
C Frbks A	z25	$ 11	11	11
C Frbks B	200	$ 8½	8	8½
CF Prod	212	$ 8¾	8¾	8¾
CF Prod 1 p	z6	53	53	53
CF Prod 2 pr	z6	$ 51⅝	51⅝	51⅝
C Gas I Pr	2250	$ 57⅜	57⅜	57⅜
C Gas I w	3695	240	195	240
CG Sec A	z50	$ 19	19	19
C Husky	1312	$ 6½	6¼	6¾
C Husky w	500	300	290	290
C Hydro	523	$ 11	10¾	11
C Imp Bk C	784	$ 69	68¾	69
C Ind Gas	2086	$ 8¾	8¾	8½
CIL	685	$ 15⅜	15¼	15¼
Cdn Oil	1801	$ 31	30¼	30⅜
Cdn Oil 5	20	$ 102¼	102¼	102¼
CPR	2690	$ 25¼	24⅞	24⅞
Cdn Pet pr	150	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Cdn Tire	50	$ 52½	52½	52½
C Tire A	260	$ 49¼	48⅞	49¼
C Util pr	z5	$ 99¾	99¾	99¾
C Vickers	z20	$ 19½	19½	19½
CWN Gas	100	$ 17¼	17¼	17¼
Col Cell	1200	490	485	485
Comb Ent	235	$ 12⅜	12⅜	12⅜
Conduits	100	$ 11¼	11½	11½
Con Bakx	z11	$ 10	10	10
Con Bldg	2455	$ 6¼	6	6⅛
C Bldg n	7305	$ 7	7	7
C Bldg w	260	160	160	160
Con Gas	5285	$ 18½	18⅜	18½
Corby vt	333	$ 19	18¾	19
Crain-RL	100	$ 16¾	16¾	16¾
Crown Tr	200	$ 47½	47½	47½
Crown Zell	200	$ 57	57	57
Crush Int	400	$ 8¼	7⅞	7⅞
Dist Seag	4375	$ 42¼	41½	41¾
D Bridge	605	$ 19¾	19¾	19¾
Dom Elect	170	$ 7¾	7¾	7¾
D Fndry	2727	$ 53¼	62½	63⅜
D Glagnes	150	$ 10¼	10¼	10¼
Dosco	85	$ 13¼	13	13¼
D Stores n	6470	$ 15¾	15⅜	15⅜
Dom Tar	5329	$ 19¾	19½	19½
Dom Text	1375	$ 14¾	14½	14⅜
Dow Brew	z6	$ 50	50	50
Eddy	225	$ 20¼	20¼	20¼
Emco	z25	$ 10	10	10
Exquisite	380	$ 14½	14¼	14¼
Exquisite p	945	$ 14¾	14¼	14¾
Fam Play	885	$ 18¾	18¾	18¾
Fanny F	z22	$ 19½	19½	19½
Fed Gr pr	100	$ 28⅝	28⅝	28⅝
Fibre	300	$ 10	10	10
Fleet Mfg	1000	66	65	66
Fleetwd	z5	$ 13	13	13
Ford US	75	$ 96¼	96	96¼
Ford Com	35	$156	156	156
Fndtn	335	$ 12¾	12¾	12¾
Fraser	851	$ 24¾	24¾	24¾
Frosst A	z75	$ 20¼	20¾	20¾
Fruehauf	100	350	350	350
Gatineau	525	$ 36⅛	36¼	36¼
Gat 5 pc pr	50	$104½	104½	104½
Gat 4½ pr	z5	$108	108	108
Gen Bake	100	$ 10	10	10
G Dev	z50	$ 15½	15½	15½
G Dynam	16200	$ 38¾	37¼	38¾
GMC	1050	$ 49¼	49	49¾
GS Wares	425	$ 9¼	9¾	9¾
GS W pr	30	$ 33½	33½	33½
Globe A	125	$ 12¼	12¼	12¼
Goodyear	205	$155	155	155
Goodyr pr	z30	$ 44½	44½	44½
GL Paper	2010	$ 20¾	20½	20¾
GL Power	25	$ 38	38	38
GL Power	75	$ 12	12	12
GN Gas	100	$ 8¾	8¾	8¾
GN Gas w	1200	195	185	195
GN G Bw	1000	215	205	210
Great West	100	145	145	145
Gr Wpg G	z108	$ 16	16	16
Gr Wpg vt	545	$ 16	16	16
Gr W 56 w	135	$ 5	5	5
Greyhnd	313	$ 16½	16½	16½
Guar Tr	750	$ 51½	50	51
Hardee	100	$ 13¾	13¾	13¾
Hard Carp	245	$ 13¼	13	13
Hees	200	$ 25	25	25
Hi-Tower	z5	$ 11½	11½	11½
Horne Pf	108	345	335	345
Hughes OA	z50	$ 12	12	12
Hur Erie	155	$ 41	41	41
Imp Inv A	2150	$ 21¼	21¼	21¼
Imp Inv 6¼	z25	$ 21	21	21
I Inv 140 p	50	$ 25½	25½	25½
Imp Life	30	$117	117	117
Imp Oil	5827	$ 47¾	46¾	46¾
Imp Tob	1500	$ 15¾	15½	15¾
Imp Tob pr	200	$ 6¾	6¼	6¾
Ind Accep	3670	$ 63¾	63	63¾
I Ac 275 pr	50	$ 54½	54½	54½
I Ac wts	95	$ 38	38	38
Inglis	z40	$ 5¾	5¾	5¾
Inl C pr	z195	$ 17½	17	17½
Inland Gas	100	$ 5¾	5¾	5¾
Inland G pr	z25	$ 18	18	18
Inlnd G w	z70	150	150	150
I bron pr	100	$ 25	25	25
Int Util	300	$ 45½	45	45
Int Util pr	200	$ 48¾	48¾	48¾
Inter PL	773	$ 71¾	71½	71½
Int Stl P	2110	240	235	235
Inv Syn A	z15	$ 50	48¾	50
Jefferson	825	$ 8	8	8
Jockey C	2435	380	370	380
Jo C B pr	350	$ 11¼	11¼	11¼
Jock wts	850	91	88	91
Kelly D A	250	$ 7½	7¼	7¼
Labatt	593	$ 42¼	42½	42½
Lafarge	100	$ 6½	6½	6½
LOnt Cem	312	280	280	280
Lo Cem pr	100	$ 9¾	9¾	9¾
Lambtn L	30	$ 31	31	31
Laura Sec	150	$ 17½	17½	17½
Laurent A	100	$ 16¼	16¼	16¼
Levy	1005	$ 11¼	11¾	11¼
Levy pr	z50	$ 23¾	23¾	23¾
LobCo A	815	$ 46½	45¾	46¼
LobCo A w	800	$ 23	22¾	23
LobCo B	1555	$ 48	47½	48
LobCo pr	60	$ 49¾	49¾	49¾
Lob G I pr	150	$ 32	32	32
Loeb M	z50	$ 17	17	17
MacLeo A	z25	$ 24	24	24
MB PR	4138	$ 17	16¾	16¾
Maher xd	z20	$ 33	33	33
M Lf Gard	z5	$ 28	28	28
M Leaf M	715	$ 28	28	28
M Leaf M	715	$ 16¼	16	16¼
Mass-F	3920	$ 12⅜	12½	12⅜
Met Stores	940	$ 8¼	8¼	8¼
Met Stor pr	700	$ 21¾	21½	21½
Mex LP	137	$ 11½	11½	11½
Mid-West	1200	220	210	210
Milt Brick	130	265	265	265
Molson A	491	$ 28	27¼	27½
Molson B	345	$ 27¾	27½	27½
Molson pr	75	$ 42½	42½	42½
M Foods	13155	$ 11⅜	11¼	11⅜
Mont Loco	500	$ 14	14	14
Moore	4048	$ 62¾	61⅝	62¾
Nat Drug	z60	$ 15½	15½	15½
Nat Dr p	150	$ 15⅞	15⅞	15⅞
N St Car	415	$ 12⅝	12¾	12¾
Neon	365	$ 11	11	11
Nia Wi B	375	$ 13½	13½	13½
NO N Gas	810	$ 19¼	19	19¼
Nor Phone	350	$ 10¾	10⅝	10¾
Ocean Cem	z65	$ 9¾	9¾	9¾
Ont Loan	491	$ 36	35¾	35¾
Ont Steel	z50	$ 20½	20½	20½
Oshaa A	1708	$ 23¼	22	23¼
Page-Hers	1346	$ 25	24¾	24¾
Parker	100	465	465	465
Phina	740	$ 8¾	8¼	8¼
Phina pr	z7	$ 49½	49¾	49¾
PC Jewel	100	$ 29¾	29¼	29¾
Phantom	3747	$ 6¼	5¾	6¼
Premium	1300	275	275	275
Pr Elect	1500	13	13	13
QN Gas	2496	$ 8¼	7¾	8¼
QN G pr	447	$ 54	46	54
QN G w	2205	270	220	255
Reichold	z80	$ 15¼	15¼	15¼
Reitman A	z30	$ 16	16	16
Robertson	205	$ 8¾	8¾	8¾
Roe AV C	1313	$ 6¾	6¼	6¼
Roe AV p	z5	$ 84	84	84
Rolland A	130	$ 9	9	9
Rothman	2465	$ 15	14⅞	15
Roy Bank	1340	$ 80¾	80	80¾
Royalite	1415	$ 10¼	10⅜	10⅜
Royalite pr	z5	$ 21¾	21¾	21¾
Russell	z25	$ 10¼	10¼	10¼
St L Co	z29	$ 24½	24½	24½
Salada-S	1335	$ 17¾	17¾	17¾
Salada w	1125	$ 11¾	10¾	11¾
Scythes	100	$ 12¾	12¾	12¾
Selkirk A	z50	495	495	495
Seven Ar	1450	$ 12	11½	11¾
Shawin	2693	$ 25½	25	25¼
Shawin A	25	$ 27½	27½	27½
Shaw A pr	50	$ 41¼	41¼	41¼
Silverwd A	z25	$ 12¼	12¼	12¼
Simpsons	910	$ 31¼	30¾	31¾
SKD Mfg	100	325	325	325
Slat 1 pr	z35	$ 18¾	18¾	18¾
Southam	z10	$ 32½	32½	32½
Stafford	200	485	485	485
St Pav	940	$ 14⅜	14¼	14¼
St Radio	z5	$ 22½	22½	22½
Steel C	1910	$ 74½	74½	74½
Steinbg A	795	$ 28½	28½	28½
S Propane	215	$ 16⅛	16⅛	16⅛
S Prop wts	570	310	310	310
Switson	1275	170	165	165
Tamblyn	625	$ 22	21¾	21¾
Texaco	200	$ 63	62	62½
Thorncli	600	$ 9¼	9	9
Tor-Dom	685	$ 69	68	68
Tor Star pr	z20	$ 62	62	62
T Fin A	1335	$ 53⅜	52½	53
T Fin 5 pc	z25	$ 40	40	40
T Fin 56w	790	375	350	350
T Fin 57 w	120	$ 16¼	16¼	16¼
T Can PL	2215	$ 23½	22¾	22¾
Trans-Mt	4261	$ 13¾	13¾	13¾
Trans PPL	z10	$ 17¼	17¼	17¼
Tw C Gas	z25	$ 6½	6½	6½
U Acc 1 pr	55	$ 51	51	51
Un Gas	605	$ 19⅞	19¾	19⅞
U Gas A p	180	$ 57	57	57
Vanadium	100	105	105	105
Wainwr	300	150	145	145
Walk GW	2360	$ 55½	55	55¼
Wat Equip	200	360	355	355
W Coast T	815	$ 18¾	18⅝	18⅝
W Coa T v	279	$ 17¼	17⅛	17⅛
Westeel	z50	$ 10¼	10¼	10¼
Westfair	60	$ 38	38	38
Weston A	4335	$ 19⅜	18¾	18⅞
Westn B	25	$ 21	21	21
Wstn 4½ p	z20	$ 98	98	98
West A w	1698	$ 12¼	12	12⅛
White 1 pr	300	$ 25½	25½	27½
Wood J A	315	$ 29	29	29
Woodw A	1375	$ 20	19⅞	19⅞
Wdw A w	1190	830	830	830
Zenith	1700	235	230	230

CURB

Anglo-Nfl	1094	$ 9¼	9	9
Asbestos	695	$ 33½	33¼	33½
CD Sug	xd226	$ 21	21	21
C Bronze	z15	$ 20	20	20
C Ingersoll	170	$ 38	38	38
C Paper	1050	$ 47	46⅝	46
D Oil Cloth	125	$ 23¼	23¼	23¼
Dupont	1885	$ 26	25¾	26
Hayes	z50	$ 22¾	22¾	22¾
Int Pap	181	$ 34½	33⅝	34½
Lob Inc	600	$ 16	16	16
MO Paper	1550	$ 33¼	33¼	33¼
Ogilvie	200	$ 55¾	55	55¾
Price Br	962	$ 50	49¼	49¾
Zeller's	z10	$ 38¾	38¾	38¾

PETROLES

Acme Gas	3000	11	10½	11
AP Cons	740	48	46	48
All Rox	4000	36	33	33
Alminex	1550	185	180	180
A Leduc	17333	8½	8	8
Amurex	1100	235	235	235
Anchor	2500	7	6	7
Anglo Am	100	$ 11¾	11¾	11¾
Bailey SA	4180	800	790	795
Bailey S pr	100	$ 20¾	20¾	20¾
Bail S¾pr	475	$ 23¼	23	23
Bata	2000	5½	5½	5½
Bralsa	500	52	52	52
Britalta	100	242	242	242
Calalta	2130	38	36	36
Cal Ed	2175	$ 18¾	18	18¼
Camerina	1100	184	183	184
C Oil Lds	800	115	114	115
COil L w	5200	4	3	3
CS Oil w	1100	3	3	3
CS Pete	200	281	281	281
C Chiefin	3750	100	95	95
C Delhi	1525	425	415	425
Cdn Dev	460	410	410	410
C Ex Gas	58350	169	165	167
C Homestd	694	95	95	95
Cent Del	2912	635	625	625
Charter O	1700	125	123	123
Com Pete	100	190	190	190
C Dragon	2066	14	13½	14
C Mic Mac	4420	305	299	305
C West P	155	240	240	240
Dev-Pal	3802	68	66	68
Dome Pete	400	925	925	925
Duvex	2600	4	4	4
Dynamic	5400	48½	47	48½
Fargo	200	325	325	325
Fr Pete p	1100	400	385	395
Gr Plains	300	$ 11¾	11¾	11¾
Home A	820	$ 10½	10¼	10¼
Home B	373	960	950	960
HB Oil G	4230	$ 14⅞	14⅝	14¾
Jupiter	1000	315	310	315
LI Pete	3000	6	6	6
Long Point	2000	35	34	35
Majtrans	10000	2	2	2
Mayfair	2000	175	175	175
Medal	5348	230	225	227
Midcon	3000	28	27	27
N Concord	875	5	5	5
N Cont	500	21	21	21
NC Oils	600	200	200	200
NCO wts	710	70	62	62
Northld	2000	17	17	17
Pac Pete	5455	12½	12¾	12¾
Pac Pet w	280	840	800	840
Pamoil	8600	43	42	42
Permo pr	500	51	51	51
Per Oils	6300	135	125	133
Petrol	1200	60	60	60
Place	4400	39	37	37
Ponder	17200	67	59	65
Pro Gas	4309	215	207	209
Quonto	687	5	5	5
Ranger	156600	135	130	145
Sapphire	1000	63	63	63
Sarcee	6650	75	73	73
Secur Free	600	410	405	405
South U	7100	9½	9	9½
Spooner	2700	9	8	8
Stanwell	1500	34	33	34
Triad Oil	7650	168	165	165
U Canso vt	612	145	138	145
Un Oils	5420	140	136	136
Wayne	200	6	6	6
W Cdn OG	1100	105	103	103
Wstates	1800	150	147	150
W Decti	28560	89	85	89
Windfall	500	10	10	10
Yan Can	17000	3½	3½	3½

CURB

Dalhousie	1000	16	16	16

MINES

Acad Ur	3100	4½	4½	4½
Advocate	1100	420	410	410
Agnico	12000	96	95	95
Akaitcho	2100	42	42	42
Alba Expl	1000	3½	3½	3½
A. Larder	1000	17	17	17
Anacon	888	56	56	56
Anglo Hur	100	750	750	750
Ang Rouyn	500	13½	13½	13½
Ansil	2000	8	7½	8
Arcad w	6700	8	8	8
Arjon	1000	8½	8½	8½
A Arcadia	5350	46½	44	46
A Arc. Bw	500	16	16	16
Atl C Cop	8000	124	116	122
Atlin Ruf	5000	8½	8	8
Aumacho	8000	13	12	13
Aumaq	6500	7	6	6
Aunor	200	300	300	300
Bankeno	4520	38	35	38
B-Duq	27180	21	17	20
Beav Lod	5000	5	4	5
Belcher	800	52	52	52
Bethlm	4483	108	105	105
Bicroft	4050	72	71	71
Bidcop	5210	8	7½	7½
Black Bay	2000	6	5½	6
Bordulac	2500	9	8½	9
Bouzan	1800	53	51	51
Bralorne	1435	630	610	620
Brnswk	550	345	335	335
Buffalo	5000	5	4½	5
Buff Ank	3800	186	184	185
Cable	1500	12	11½	11½
Camp Q.	9600	950	930	940
C Tunz	2000	180	178	178
C Astoria	3166	5	5	5
C Malart	566	33	33	33
Cdn NW	1032	15	15	15
Cdn Thor	2000	6½	6½	6½
Can-Erin	3500	38	37½	37½
Cassiar	925	$ 14¼	13¾	13¾
Cent Pat	1700	112	110	112
Cheskirk	2500	3	3	3
Chester	10500	27	26	27
Chib-Kay	2000	13	13	13
Chib M	1000	77	77	77
Chimo	700	46	46	46
Chrom	300	615	575	605
Coch Will	2100	400	400	400
Comb Met	800	24	24	24
Conagas	600	81	81	81
Con-Key	4580	23	20	20
C Beta G	500	4½	4½	4½
C Callinan	1000	6	6	6
C Discv	3000	260	255	260
C Fen	1142	16	15	15
C Halli	9900	42	41	41
C Marben	2600	60	56	56
C Marcus	3700	92	90	90
Con MS	1160	$ 25¼	24¾	25
C Mogul	300	115	110	110
C Morriso	2000	22	22	22
C Mosher	1000	213	196	210
C Norhld	133	26	26	26
Cons Que	2500	34	34	34
C Regcour	4000	8	7½	8
C Sannor	12500	11¼	10	11
Conwest	550	420	405	415
Cop Corp	700	17	17	17
Cop-Man	1000	6½	6½	6½
Coprand	3614	123	118	123
Coulee	2500	31	29	31
Craigmt	1100	$ 13½	13¼	13¼
Creataur	1000	7	7	7
Cusco	500	4	4	4
D'Aragon	2500	22	22	22
Deer Hor	14600	25	24	24
Delnite	1891	37	37	37
Denison	4625	965	925	965
Dickson	800	290	286	286
Dome	630	$ 25	24½	25
Donalda	2500	4	4½	4½
Duvan	1200	10	10	10
East Mal	1700	201	200	200
East Sull	860	169	165	165
Elder	3000	150	147	148
Eldrich	1000	13	13	13
Falcon	1415	$ 37¼	36¾	37¼
Faraday	1000	173	173	173
Fatima	3600	32	31	31
Frobisher	8930	11	10½	10½
Gaitwin	2160	8	8	8
Geco Mi	2195	$ 23½	23	23½
Gnt Maset	2000	70	70	70
Giant YK	413	$ 12¾	12¼	12¾
GF Mini	2000	18	18	18
Granduc	2100	295	274	275
Gulf L	26500	8½	7½	8
Gunnar	4962	875	855	873
Gwillim	6000	5	5	5
Hard Rock	500	13	13	13
H of Lak	500	8	8	8
Headway	2000	28	28	28
Heath	500	3½	3½	3½
High-Bell	1600	235	230	230
Hollinger	1406	$ 28	27½	27⅝
Howey	400	230	230	230
Hud Bay	455	$ 56	55¾	55¾
Hydra Ex	700	25	25	25
In Nickel	1735	$ 86⅜	86⅜	86½
Irish Cop	1900	115	110	112
Iron Bay	100	166	166	166
J Waite	1600	23	23	23
Jacobus	2100	66	63	65
Joliet	8400	21	21	21
Jonsmith	1000	9	9	9
Jowsey	988	28	28	28
Kerr Add	3530	1000	975	1000
Kirk Mi	9200	44	42	43
Kopan	1500	15	15	15
Lab Min	260	$ 27	26½	26½
L Dufault	1600	41	41	41
Langis	17200	61	60	60
Latin A	37100	46	42	49
Leitch	700	157	156	156
LL Lac	2650	200	190	191
Lorado	5150	178	171	171
Lorado w	3000	88	88	86
Lyndhst	3250	8	8	8
Lynx	1500	6	6	6
Macassa	1967	350	345	350
Macdon	2000	15½	15½	15½
MacLeod	2650	105	105	105
Madsen	1800	220	215	217
Magnet	15000	5	5	5
Malartic	2000	80	80	80
Manea U	1000	3½	3½	3½
Man Bar	1570	30	29	29
Maralgo	500	10	10	10
Marboy	500	11	11	11
Marcon	500	6	6	6
Martin	2500	37½	37½	37½
Mattgmi	800	825	825	825
Maybrun	10200	7	6	7
McIntyre	749	$ 41¾	41	41¾
McKen	4066	13	13	13
McWat	12800	32½	30	32
Mentor	3800	44	43	44

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Los Angeles (Bowsfield 8-3) à New York (Coates 7-3) 2 h. 00
Detroit (Lary 15-6) à Chicago (McLish 7-10) 9 h. 00
Minnesota (Kralick 10-7) à Boston (Conley 5-10) 8 h. 00
Kansas City (Walker 4-8) à Baltimore (Fisher 5-10) 8 h. 00
Washington (Hobaugh 6-6) à Cleveland (Hawkins 5-8) 9 h. 00

LIGUE NATIONALE

Milwaukee (Nottebart 3-5) à Los Angeles (Drysdale 9-6) 11 h. 00
Cincinnati (Hunt 8-9) à Philadelphie (Ferrarese 2-8) 8 h. 05
Chicago (Anderson 5-7) à S. Franc. (McCormick 9-10) 4 h. 00
St. Louis (Simmons 6-7) à Pittsburgh (Gibbon 8-6) 8 h. 15

LIGUE INTERNATIONALE

Columbus à Buffalo (2)
Richmond à Toronto (2)
Jersey City à Rochester
Charleston à Syracuse

HIER

LIGUE AMERICAINE

Première joute

Kansas City 000 000 000— 0 3 0
Baltimore 031 300 00x— 7 15 0
Shaw, Nuxhall (3), Krausse (5) et Pignatano; Barber (13-9) et Foiles. P.: Shaw (7-10).

Deuxième joute

Kansas City 000 030 003— 6 8 1
Baltimore 000 202 010— 5 5 1
Bass, Fischer (9) et Sullivan; Brown, Wilhelm (8) et Triandos. G.: Bass (6-7). P.: Wilhelm (8-7). Cir.: Brandt 2, (11e), Siebern (14e), Gentile (32e), Sullivan (5e).

Wash'gton 000 210 020 0—5 8 0
Cleveland 000 010 040 1—6 10 1
Daniels, Garcia (8), Sisler (8) et Daley, Green (9); Latman, Locke (6), Hawkins (9) et Romano. G.: Hawkins (6-8). P.: Sisler (2-6). Cir.: Johnson (2e), Hinton (5e), Essegian (9e).

Minnesota 000 033 000— 6 11 1
Boston 004 000 100— 5 8 1
Pascual (9-12) et Battey; Monbouquette, Muffet (6), Hillman (8) et Pagliaroni. P.: Monbouquette (8-11). Cir.: Geiger (16e), Buddin (6e).

L. Angeles 002 002 000 0—4 10 2
New York 300 001 000 1—5 6 2
Grba, Fowler (9) et Rice; Stafford, Reniff (6), Arroyo (8) et Howard. G.: Arroyo (10-3). P.: Fowler (5-5). Cir.: Berra (15e).

Detroit 000 100 110— 3 11 1
Chicago 000 000 000— 0 4 0
Bunning (13-8) et Roarke; Baumann, Lown (9) et Lollar. Carreon (9). P.: Baumann (8-9). Cir.: Cash (28e).

LIGUE NATIONALE

Première joute

Pittsburgh 010 011 052—10 13 1
Philadelphie 000 010 100— 2 8 0
Haddix (8-3) et Burgess; Mahaffey, Baldschun (8), Brown (9) et Johnson. P.: Mahaffey (7-16). Cir.: Herrera (11e), Burgess (10e).

Deuxième joute

Pittsburgh 100 001 010— 3 10 0
Philadelphie 000 100 010— 2 7 0
Sturdivant (1-0) et H. Smith; Short, Baldschun (9) et Dalrymple. P.: Short (4-8). Cir.: Hoak (11e), Gonzalez (8e).

Cincinnati 100 021 001— 5 11 1
St. Louis 202 000 101— 6 12 0
Purkey (13-6) et Edwards; Zimmerman (9); Broglio, McDaniel (8) et Sawatski. G.: McDaniel (8-5). Cir.: White (14e), Boyer 2, (16e), Purkey (1er), Pinson (11e), Lynch (9e).

Chicago 001 000 000— 1 6 1
S. Francisco 300 003 20x— 8 10 0
Cardwell, Elston (6), Ellsworth (8) et Taylor; Sanford (7-6) et Bailey. P.: Cardwell (9-10). Cir.: Sanford (2e).

Milwaukee 000 012 000—3 9 2
Los Angeles 000 112 30x—7 13 1
Burdette, McMahon (7), Hendley (8) et Torre; Koufax, Farrell (6) et Roseboro. G—Farrell (7-5). P—Burdette (13-8). Cir.: Snider (8e), Thomas (19e).

LIGUE INTERNATIONALE

Première joute

Richmond 010 001 0— 2 5 0
Toronto 200 001 x— 3 7 0
Sanchez, Blaylock (1e), Wieand (6) et Gonder; Smith, Maestri (6) et Thompson. G.: Maesori. P.: Wieand. Cir.: Johnson, Lock, Tresh.

Deuxième joute

Richmond 020 000 000— 2 6 0
Toronto 000 000 022— 4 7 0
Bronstad et Gonder; Negray, Heman (9) et Thompson. G.: Heman. P.: Bronstad.

Première joute

Columbus 000 030 0— 3 7 0
Buffalo 000 010 0— 1 7 2
Umbricht et Saul; Ricketts, Surkont (7) et Neeman. P.: Ricketts. Cir.: Savage.

Deuxième joute

Columbus 040 000 000— 4 8 3
Buffalo 000 220 01x— 5 5 0
Sisk et Oldis; Robinson, Birrer (2) et Coker. G.: Birrer. P.: Sisk.

Charleston 000 000 000— 0 4 3
Syracuse 000 210 01x— 4 6 0
Deitz, Duliba (8) et Herrera; Lumenti et Dotterer. G.: Lumenti. P.: Deitz.

Jersey City 000 000 000— 0 5 2
Rochester 000 001 03x— 4 10 0
Arias, Ayon (8) et Kravitz; Jones, Kay (9), Luebke (9) et Chiti. G.: Jones. P.: Arias.

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
New York	73	37	.664	—
Detroit	70	40	.636	3
Baltimore	63	50	.558	11½
Cleveland	58	54	.518	16
Chicago	56	55	.505	17½
Boston	54	61	.470	21½
Los Angeles	47	63	.427	26
Washington	46	62	.426	26
Minnesota	47	64	.423	26½
Kansas City	41	69	.373	32½

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Los Angeles	66	40	.623	—
Cincinnati	68	44	.607	1
S. Francisco	57	49	.538	9
Milwaukee	54	50	.519	11
St. Louis	54	53	.505	12½
Pittsburgh	51	51	.500	13
Chicago	44	61	.419	21½
Philadelphie	30	76	.283	36

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Columbus	71	44	.617	—
Charleston	60	51	.541	9
Buffalo	61	53	.535	9½
Rochester	59	58	.504	13
Toronto	56	58	.491	14½
Jersey City	54	57	.486	15
Richmond	52	62	.456	18½
Syracuse	45	75	.375	28½

Le Longueuil bat Plattsburg, 6-4

Les Barons de Longueuil, de la Ligue Inter-Comté, ont triomphé des Falcons de Plattsburg, 6-4, dans une joute hors-concours.

Gilles Rouillé a cogné un double décisif à la huitième manche. Roland Savoie a été le lanceur gagnant.

Les deux clubs s'affronteront à Plattsburg ce soir.

BEDARD

SUITE DE LA PAGE 37

Double, messieurs

5.00 p.m.
McReynolds-Penner vs Tremblay-Robinson
Ochoa-Rochon vs Doyon-White
Leblanc-Schindler vs Roberts-Rys
5.30 p.m.
Daoust-Bériot vs Boire-Patterson
6.00 p.m.
Ochoa-Rochon vs Gaumont-Lewis
Brodeur-Leclerc vs Bell-Fung A Ling
McDougall-Woodworth vs Evans-Rumjohn
Alexandre-Busque vs Bibace-Mizrahi
7.00 p.m.
Bédard-Godbout vs McMillan-Westra
Harit-Munn vs gagn. Daoust-Boire
Carpentor-Carpenter vs gagn. Bell-Brodeur
Zaikoff-Dessaulles vs Godin-Black
Crotty-Zeskoski vs Brodeur-Lamoureux
Frost-Hammill vs Barta-Chad.

Simple, messieurs

(CONSOLATION)

6.00 p.m.
J. Desmarais vs T. Bennett
J. G. Duranceau vs J. Shetler
7.00 p.m.
P. Morin vs M. Gilbert
D. Robertson vs A. Goyette
J. Hunnius vs J. Martin
A. Chamberland vs J. Comeau
D. Henley vs Y. Kromberger
D. Rozon vs P. Bériot
T. Sénécal vs A. Théoret
T. Lapenna vs J. Malcolm
M. Shaw vs R. Alexander.

Double, dames

5.00 p.m.
Aruso-Carpenter vs Decroot-Hart
6.00 p.m.
Boundy-Blais vs Richer-Barthenaire
Brault-Sullivan vs Rainboth-Huard
Johnson-Miller vs Hunnius-Grant
Webster-Larose vs Harit-Bédard.

LA QUINCAILLERIE J. Pascal HARDWARE CO. LIMITED

A TOUTES NOS SUCCURSALES

- CENTRE D'ACHATS BOULEVARD, 4250 JEAN-TALON EST .. RA. 2-4681
- 301 OUEST, RUE CRAIG .. UN. 6-5692
- 4050, RUE WELLINGTON, VERDUN .. PO. 8-4793
- 5742-46, AV. DU PARC .. CR. 4-6453
- 1191, BOUL. ST-LAURENT .. UN. 6-5692
- 4833 OUEST, RUE SHERBROOKE .. WE. 7-3918
- 1494 OUEST, RUE STE-CATHERINE .. WE. 5-1156
- CENTRE D'ACHATS DORVAL .. ME. 1-4291

Comptoir des commandes postales : 301 ouest, rue Craig

4050, RUE WELLINGTON, VERDUN, OUVERT JUSQU'A 9 P.M. JEUDI ET VENDREDI — JEAN-TALON ET DORVAL, OUVERTS JUSQU'A 9.30 P.M. MARDI, JEUDI ET VENDREDI — AV. DU PARC, STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE OUEST, OUVERTS JUSQU'A 9 P.M. VENDREDI.

EPARGNEZ 25% — NOUVEAU SERVICE A DINER "ARROWHEAD" A PIECES REMPLAÇABLES

MODELE CONTEMPORAIN EN SEMI-PORCELAINE ANGLAISE — FEUILLES NOIRES ET GRISES AVEC TASSES CONTRASTANTES OU HARMONIEUSES



SERVICE DE DEBUT — 20 PIECES — VALEUR DE $8.95 — $6.70

SERVICE A LUNCH — 36 PIECES — POUR 6 PERSONNES — Tasses et soucoupes, assiettes à soupe, à dîner, à pain et plats à fruits. VALEUR DE $18.95 — $14.20

SERVICE A DINER — 50 PIECES — POUR 8 — REG. $27.50 — $20.65

MODELE no 0362

DE LUXE LIT ET SIEGE DE BEBE TRANSFORMABLE

En nouveau plastique épais et à relief, broché de soie vert océan, avec garniture harmonisante. Matelas fini toile blanche lavable avec garniture harmonisante. Poignées tubulaires. Boulier amovible. Se replie à plat pour remiser. Se tarnsforme en siège. Bras crochets suspenseurs, recouverts de plastique pouvant se placer à trois positions.



LIT ET SIEGE CONFORTABLES $9.25

SIEGE DE BEBE

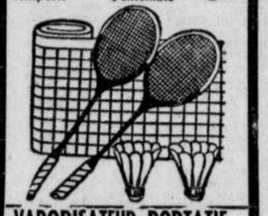
MODELE no 0208

Siège de luxe de divers plaids tissés. Cadre d'acier tubulaire plaqué du nouveau Chromad épais. Bras tubulaire crochets suspenseurs. $2.29

JEUX DE BADMINTON

No 2 — 2 raquettes, 2 volants, 1 filet et valise de transport. L'ensemble $1.98

No 4 — 4 raquettes, 2 volants, 1 filet et poteaux avec valise de transport. L'ensemble $3.95



VAPORISATEUR PORTATIF SMITH



Capacité environ 3½ gallons $7.95

ACHAT SPECIAL A TEMPS POUR LES TRAVAUX DE PEINTURE D'ETE

PEINTURE SATIN LATEX CAOUTCHOUC

Il suffit d'une couche pour en recouvrir chambre à coucher, livingroom ou corridor. Disponible en blanc ou l'une des 6 teintes d'intérieur ci-dessous. On peut se procurer les tubes à teintes et faire soi-même la teinte désirée.

- BLANC
- BLEU OCEAN
- VERT PRAIRIE
- JAUNE COLONIAL
- ROSE TROPICAL
- MOKA CLAIR
- GRIS CHATEAU

Rég. 6.57 EN VENTE A $3.57 le gal.





PEINTURE BLANCHE

Vous économisez $3.33 le gallon

Marque de commerce de qualité pour l'extérieur. Juste à temps pour la peinturage extérieur. — Peinture blanche brillante et térieur et qu'on peut consistante pour l'excolorer. — Prix ord. le gallon $8.10 EN VENTE, le gallon $4.77

FABRICATION DE PRECISION TRANCHEUR D'ALIMENTS A MOITIE PRIX



- Alimentation par la pesanteur
- Lame inoxydable de la meilleure qualité
- Pince de sécurité pour aliments et pierre à affûter incluse

Rég. $21.95 $10.97 TEL QU'ILLUSTRE

MODELE DE LUXE TOUT CHROME

Robuste fini chromé. Lame équilibrée pour trancher plus facilement. REG. $25.95 $12.97

TRANCHEUR D'ALIMENTS ELECTRIQUE

Vous épargnera du temps. Facile à employer et garanti donner des tranches uniformes. Robuste fini chromé. REG. $49.95 $34.95

VENTILATEURS de FENETRES



S'ALLONGENT POUR S'AJUSTER A TOUTE FENETRE REGULIERE

SE BRANCHENT A TOUTE PRISE DE COURANT — ASPIRENT L'AIR PUR — CHASSENT L'AIR VICIE — GRANDES LAMES 12".

SUPER QUALITE Lames 8" $14.95 Lames 10" $18.95

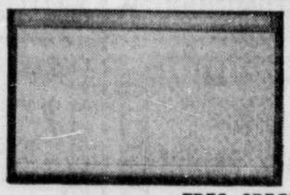
Réversible pour rafraichir ou chasser l'air vicié. Rég. $29.75 $22.95

EPARGNEZ JUSQU'A 35%

STORES DE QUALITE

EN PLASTIQUE A DESSIN RELIEF

BLANC — CREME — SABLE OU VERT



36" x 70" EN VENTE A $1.69

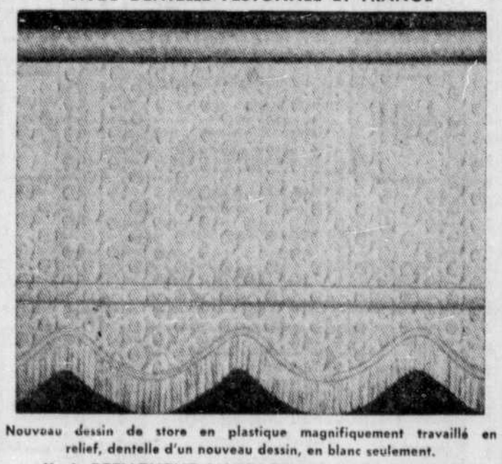
42" x 70" EN VENTE A $2.10

48" x 70" EN VENTE A $3.40

TRES SPECIAL

STORES EN RELIEF IMPORTES

AVEC DENTELLE FESTONNEE ET FRANGE



Nouveau dessin de store en plastique magnifiquement travaillé en relief, dentelle d'un nouveau dessin, en blanc seulement.

IL A REELLEMENT L'APPARENCE D'UN RIDEAU

Longueur 72 pouces avec une belle frange en rayonne festonnée de 2 pouces tel qu'illustré.

27", 30" ou 36" de largeur EN VENTE A $2.95 — 42" de largeur $3.95 — 48" de largeur $4.95

CISAILLES DE JARDINAGE ANGLAISES 8"

A multiples dentelures pour faciliter l'émondage. $1.33



CISAILLES A GAZON D'ACTION FACILE

LAMES TRANCHANTES EN ACIER TREMPE



97¢ ch.

ECONOMISEZ DE MOITIE ET DAVANTAGE

NOUVELLE ANTENNE INTERIEURE

QUI AMELIORE LA RECEPTION

REMPLACEZ VOTRE VIEILLE ANTENNE A PRIX MODIQUE

A. Antenne de TV Fireball. Oreilles de lapin. Rég. $7.95 $1.37

B. Antenne ajustable "universel". Rég. $15.95 $6.97

C. Antenne dirigeable select "A" switch-o-matic Rég. $10.95 $3.95





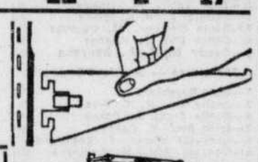
FIL DE T.V. A MOITIE PRIX

Achetez un écheveau de 100 pieds ou un rouleau de 1000 pieds.

REGULIER		TRES FORT	
100 pds	1000 pds	100 pds	1000 pds
1.77	12.95	2.47	17.95

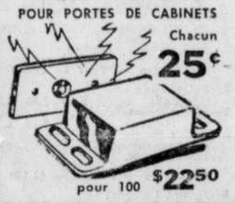
A DEMI-PRIX SOLDE D'IMPORTATEUR SUPPORT ET TRINGLES MURAUX "DECORATEUR"

Fini argent satiné



LOQUET AIMANTE

POUR PORTES DE CABINETS Chacun 25¢



pour 100 $22.50

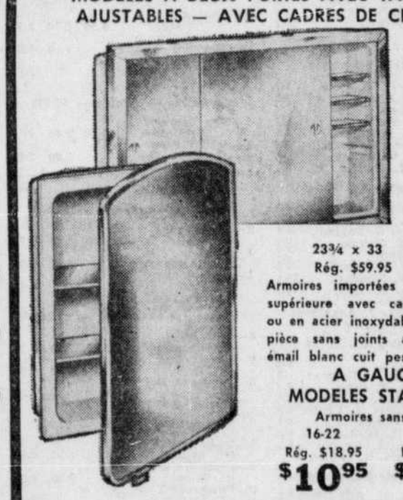


SUPPORTS	ch.	TRINGLES	ch.
6 pouces	.28	24 pouces	.30
8 pouces	.32	36 pouces	.45
10 pouces	.37	48 pouces	.60
12 pouces	.41	(avec vis)	

ECHANTILLONS DE MANUFACTURIERS — EPARGNEZ 30% A 40%

PHARMACIE EN RETRAIT

MODELES A DEUX PORTES AVEC TABLETTES AJUSTABLES — AVEC CADRES DE CHROME



18-24 Rég. $24.95 $16.95

20-30 Rég. $29.95 $19.95

23¾ x 33 Rég. $59.95 $39.95

Armoires importées d'une qualité supérieure avec cadres chromés ou en acier inoxydable. Une seule pièce sans joints avec intérieur émail blanc cuit permanent.

A GAUCHE

MODELES STANDARD

Armoires sans joints

16-22 Rég. $18.95 $10.95

16-24 Rég. $22.95 $12.95

POUBELLE GALVANISEE

PLEINE GRANDEUR

21 POUCES DE HAUTEUR

Modèle nouveau genre. — Achat Spécial. Procurez-vous-en donc plusieurs à ce très bas prix. $2.77 chacune



ECONOMISEZ JUSQU'A 40%

BOYAU PLASTIQUE

POUR JARDIN

LONGUEUR 50 PIEDS

Noir $1.00 Rouge ou vert $1.20

BOYAU VERT TRANSPARENT

AVEC RACCORD

50 pieds — 75 pieds $2.50 $3.50

100 pieds $4.50



PICS A BAS PRIX SPECIAL

LARGE LAME DE 2 POUCES

Pratique en tout temps de l'année pour la maison ou le jardin. Avec long manche. $2.97



PELLES D'ACIER "HOLLOWBACK" Forme ronde ou rectangulaire. Ch. $2.33

ROTISSERIE A PIQUE-NIQUE

TRANSPORTABLE

SE PLIE FACILEMENT DANS MALLETTE CHALEUR A 3 DEGRES

Hauteur 25½ Gril de 17" x 15½" REG. $7.95 PRIX DE VENTE $3.97





CEINTURES DE SAUVETAGE

APPROUVEES PAR LE GOUVERNEMENT

Pour campeurs et ceux qui ont des embarcations

Observez les règles de la sécurité



No 12 POUR BAMBINS	No 33 POUR ENFANTS JUSQU'A 7 ANS	No 33 POUR ENFANTS JUSQU'A 12 ANS	No 16 POUR ADULTES	No 41 POUR ADULTES
Rég. 3.95	Rég. $4.95	Rég. $6.50	Rég. $6.50	Rég. $6.95
$2.47	$3.77	$4.47	$4.47	$4.97

SOLDE A MOINS QUE ½ PRIX DE MANUFACTURE

GANTS PROFESSIONNELS

SPALDING OU WRIGHT & DISSTON POUR DROITIER OU GAUCHER

Rég. $7.00 à $20.00 VENTE $3.15 A $7.95

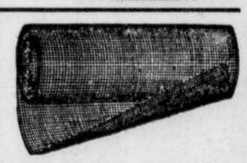
CHOIX DE MODELES POUR JOUEURS DE BUT OU A 4 OU 5 DOIGTS

POUR ENFANTS Rég. $1.95 à $4.75 95¢ à $2.37



MOUSTIQUAIRES METALLIQUES

Economisez sur la réfection de vos moustiquaires pour votre balcon et vos fenêtres cet été.



..Economisez en achetant un rouleau complet..

LARG.	VERTE la vge	VERTE la 100 pi. lin.	GALVANISEE la vge	GALVANISEE la 100 pi. lin.	ALUMINIUM la vge	ALUMINIUM la 100 pi. lin.	FIBERGLAS la vge	FIBERGLAS la 100 pi. lin.
18"	$0.48	$12.95	$0.51	$14.20	$0.63	$17.55	$0.93	$25.35
24"	.63	17.25	.69	18.95	.84	23.40	1.14	31.25
30"	.78	21.55	.87	23.70	1.05	29.25	1.44	38.95
36"	.93	25.90	1.02	28.40	1.29	35.10	1.80	49.30
42"	1.09	30.20	1.20	33.15	1.47	40.95	2.04	57.50
48"	1.23	34.15	1.35	37.90	1.68	46.80	2.27	62.50

EPARGNEZ SUR **MOULURES EN ALUMINIUM POUR MOUSTIQUAIRES**



MOULURES D'ALUMINIUM



4, 6, 8 ET 12 PIEDS SEULEMENT 10¢ LE PIED

RAINURES EN PLASTIQUE 3¢ LE PIED

CORNIERES 5¢ ch.

PRODUITS SANITAIRES

PRODUITS CHIMIQUES QUI FONT DISPARAITRE LES ODEURS ET TUENT LES MICROBES.

MISTO-VAN

pour toilettes extérieures, poubelles, toilettes chimiques.

CHOPINE 98¢ PINTE $1.85



SEPTO-BAC

POUR FOSSES SEPTIQUES

6 OZ 89¢ 1 LB $1.49



VERITABLES GROS **CHAMOIS ANGLAIS**

TANNES A L'HUILE POUR L'AUTO OU LA MAISON

21" x 20" $1.95

18" x 17" $1.59



50,000 TUILES DE PLAFOND ACOUSTIQUES 12" x 12"

UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE — POSEZ-LES VOUS-MEME



Couvre-joint perforé Modèles ordinaires ou autres 12¢ ch.

Très spécial. Languette et rainure. Facile à poser avec brocheuse ou clous. Les tuiles sont fermement assujetties.

Motifs TOUT-VENANT ou ORDINAIRES 14¢ ch. MOTIFS GALIXIE 16¢ ch.

No 700 -- QUATRE SAISONS POUR LA PREMIERE FOIS! TERYLENE AUTHENTIQUE A CE PRIX MODIQUE

REMBOURRURE LEGERE, CHAUDE ET DUVETEUSE EN TERYLENE AJOUTANT UN CONFORT INUSITE A CE SAC DE COUCHAGE ULTRA-LEGER, SEC, INCORRUPTIBLE. SECHE EN UN RIEN DE TEMPS ET TRES CONFORTABLE. GLISSIERE TOUT LE TOUR PERMETTANT DE L'UTILISER COMME COUVERTURE DOUBLE. NE PESE QUE 5 LB, ENROULE, TOILE DE SOL CAOUTCHOUC IMPERMEABLE ET DAIS PARE-PLUIE TOUT BLEU. COUVERTURE NYLON. CHAUDE DOUBLURE DE FLANELLE ROUGE, COMPORTE PIQURE SINUEUSE. LONGUE DE 75 POUCES.



- REMBOURRE DE TERYLENE NON ALLERGIQUE
- ANTIMITES ET RESISTANT A LA MOISISSURE
- REMBOURRURE SOUPLE ET RESISTANT EN FORME
- CHAUD ET LEGER

REG. $24.75 SPECIAL $15.97

NO 545 WOODSMAN 6 STARS

SAC DE COUCHAGE rempli de Cella-Cloud, glissière à la longueur, 100 pouces. Dessous tout caoutchouc et dais en cas de pluie. Rég. $18.95 $11.97

NYLON AUTHENTIQUE 100%

Avec fond imperméable caoutchouté

No L99 — Doublure de flanelle fermeture à glissière tout le tour de 100 pouces. Vous pouvez aussi bien vous en servir comme double couverture. Rég. $15.95 $7.97

AVEC OREILLER $8.77



S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

CAHIER No 4 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 43-56

77e ANNEE – No 249 — MONTREAL, MERCREDI 9 AOUT 1961

Rumeur démentie à Murdochville

La reconnaissance syndicale des métallos n'entraînera pas la fermeture de la mine

MURDOCHVILLE. (par **Evelyn Gagnon**) — La rumeur persistante qui circulait à Murdochville depuis plusieurs semaines, rumeur selon laquelle certains hauts personnages de la Gaspe Copper Mines Ltd auraient affirmé que la mine fermerait pour une période indéfinie si le syndicat local 6086 des Métallurgistes-unis d'Amérique obtenait la reconnaissance de la Commission des relations ouvrières, a été formellement démentie lundi, par M. W. G. Brissenden, gérant général de la compagnie.

Née durant la campagne de recrutement du Syndicat des métallurgistes-unis d'Amérique, qui tente de supplanter l'Association des travailleurs de Murdochville comme agent négociateur des employés de la Gaspe Copper, cette rumeur voulait que la compagnie suspende ses opérations à Murdochville avant de négocier avec un syndicat affilié aux Métallurgistes-unis.

Certains des propagateurs de la rumeur affirmaient, par contre, que la Gaspé Copper se verrait dans l'obligation de faire des transformations majeures dans l'équipement de la mine, et que l'arrivée des Métallurgistes-unis servirait de prétexte pour un arrêt de travail inévitable de toutes façons.

Vu l'inquiétude légitime que de telles affirmations provoquaient dans une ville où la seule entreprise majeure est justement la Gaspé Copper, et vu d'autre part les allures d'intimidation que prenait cette rumeur, il a semblé utile d'interroger le gérant-général M. Brissenden sur le bien-fondé de telles prédictions.

M. Brissenden, de même que son assistant M. H. Bérubé, ont catégoriquement nié la possibilité d'une fermeture de la mine pour quelque raison que ce soit, et ont soutenu fermement que toute allégation contraire était fausse et sans fondement.

Les Métallurgistes-unis, local 6086

Requête en reconnaissance syndicale à la CRO le 15

MURDOCHVILLE. (**E.G.**) — La Commission des relations ouvrières de la province de Québec tiendra une audition le 15 août, à Québec, au sujet de la requête en reconnaissance syndicale du local 6086 des Métallurgistes-unis d'Amérique — CTC.

Ce syndicat désire être reconnu comme représentant des travailleurs de la Gaspé Copper Mines Ltd. et a adressé une requête à la CRO à cet effet, le 24 juillet dernier.

L'Association des travailleurs de Murdochville, qui avait été reconnue comme agent négociateur des travailleurs de la Gaspé Copper en 1958 et qui avait conclu avec la compagnie un contrat collectif qui expire le 26 août, s'est portée requérante et est intervenue contre le syndicat local des métallurgistes devant la CRO, le 27 juillet.

De son côté, le 31 juillet, la Gaspé Copper Mines Ltd. s'est déclarée mise-en-cause par la requête du syndicat local 6086.

La CRO entendra donc les représentants des trois groupes mardi prochain. Le syndicat local 6086 est la quatrième association à requérir la reconnaissance syndicale comme agent négociateur des travailleurs de la Gaspé Copper depuis 1954.

En 1954, les employés adhéraient au local 544 de l'Union internationale des employés des mines, syndicat muni d'une charte du Congrès des métiers et du travail du Canada, qui fut certifié par la CRO à cette époque.

Deux ans plus tard, les employés abandonnaient le local 544, adhéraient au Syndicat des métallurgistes-unis d'Amérique — CTC — et demandaient à nouveau la reconnaissance syndicale le 6 juin 1956.

Le 2 août, la compagnie obtenait un bref de prohibition contre la CRO, empêchant celle-ci de donner suite à la requête du syndicat des métallos de Murdochville avant que jugement soit rendu. Cependant, le 24 septembre 1957, lorsqu'une décision fut rendue, les travailleurs de Murdochville étaient en grève depuis plus de six mois et les circonstances de cette grève sont présentement en litige devant les tribunaux.

En 1958, l'Association des travailleurs de Murdochville était certifiée comme agent négociateur des travailleurs et le 26 août de la même année elle signait avec la compagnie un contrat collectif pour une durée de trois ans.

Aux termes de la loi des relations ouvrières, une association peut présenter une requête à la CRO en vue d'être reconnue au lieu d'une association signataire d'une convention collective, pourvu que cette requête soit présentée entre le soixantième et le trentième jour précédant l'expiration d'une convention collective.

C'est de cet article de la loi que se prévaut le syndicat local 6086 des métallurgistes pour soumettre sa requête en reconnaissance syndicale.

La "Commission générale des hôpitaux catholiques"

Premier pas vers une association unique dans les hôpitaux du Québec

QUEBEC. — L'abbé Charles-E. Mathieu, délégué spécial de l'épiscopat auprès des autorités hospitalières catholiques a annoncé, hier, que les institutions hospitalières viennent de se grouper au sein d'une association qui porte le nom de "Commission générale des hôpitaux catholiques de la province de Québec".

L'abbé Mathieu a cependant souligné que la formation et l'activité de la nouvelle commission n'étaient qu'une étape en vue de l'établissement d'une association unique des hôpitaux catholiques du Québec. On sait que quatre associations confessionnelles existent actuellement à travers la province et que ce premier pas vers l'unification actuelle répond à un voeu exprimé dernièrement par l'épiscopat du Québec.

Le 16 mai dernier, en effet, les archevêques et évêques publiaient une importante déclaration sur les hôpitaux catholiques du Québec et priaient instamment les diverses associations hospitalières d'unifier leurs efforts en vue de former un seul groupement fort, agissant et vraiment représentatif de ses membres.

Les évêques exprimaient de plus, le désir que cette future association soit la seule reconnue comme porte-parole des hôpitaux du Québec, qu'elle organise ses congrès et sessions d'études et qu'elle devienne l'agent de liaison avec les divers organismes gouvernementaux et les autres groupements professionnels et syndicaux.

Le but immédiat de la nouvelle Commission générale est d'étudier, de parler et d'agir au nom de tous les hôpitaux catholiques et de tous les groupements confessionnels actuels. Elle remplira cette fonction jusqu'à l'organisation définitive de l'association unique demandée par l'épiscopat.

Quatre catégories de membres composeront la Commission générale : des religieuses, nommées par les communautés hospitalières; des laïcs, désignés par les hôpitaux laïcs les plus importants de la province; les dirigeants actuels des différentes associations hospitalières; et quelques membres spéciaux. Un conseil exécutif représentera les diverses catégories de membres.

La CSN présentera son mémoire sur l'éducation au début de l'année 62

QUEBEC. — Le comité exécutif de la CSN a décidé de présenter son mémoire sur l'éducation au début de l'année 1962.

Dans ce mémoire qu'elle présentera à la commission Parent, la CSN accordera une attention toute spéciale au problème de l'adaptation des institutions d'enseignement aux besoins nouveaux créés par l'évolution de notre société depuis 250 ans.

D'après un comité chargé de recueillir les observations des membres de l'oeuvre, l'organisation actuelle de l'orientation scolaire et professionnelle fait preuve de faiblesses très graves. Cette question formera un chapitre important du mémoire.

La CSN exigera aussi que l'Etat ait une part beaucoup plus grande de participation à l'éducation des adultes. Même si l'on admet généralement que l'éducation du citoyen doit se poursuivre jusqu'à un âge avancé, l'on constate que le support des pouvoirs publics dans l'éducation de l'adulte est beaucoup trop limité.

En communiquant la présentation de ce mémoire, le président général de la CSN a fait savoir que cette centrale ouvrière doit s'unir à la FTQ pour présenter, à l'automne, un supplément au mémoire conjoint présenté il y a quelques semaines au comité d'études sur l'enseignement technique et professionnel.

Approbation du bill 81

A la même séance, le conseil exécutif de la CSN a tenu à manifester son approbation aux législations récentes dans le domaine de l'éducation et spécialement à celle concernant la gratuité scolaire pour la première partie du cours secondaire, c'est-à-dire au bill 81.

Il a de plus adopté deux résolutions concernant le bill 81. La première félicite le ministre de la Jeunesse de son attitude énergique prise pour faire comprendre aux maisons d'enseignement que les bourses de $200 que le gouvernement donne aux commissions scolaires ont pour but de soulager le budget familial et non de financer les institutions. La CSN désire que le gouvernement provincial continue à se montrer ferme afin qu'aucune maison d'éducation ne vienne faire dévier le but qu'il s'était proposé lorsque cette loi a été adoptée.

Le major Harvey

La meilleure défense est l'offensive...

QUEBEC. (**M.F.**) — Le chef d'état major de la défense aérienne de St-Hubert, l'amiral James D. Harvey, était hier le conférencier invité devant les membres du club Rotary de Québec. Le militaire a parlé des problèmes de la défense du pays et a soutenu que la meilleure défense du monde occidental était l'offensive.

Vingt-cinq cadets de l'air des Etats-Unis étaient les invités d'honneur, à l'occasion du dîner hebdomadaire du club. Ces cadets sont actuellement à faire une tournée à travers le Canada et ont été choisis parmi les plus brillants candidats des différents états de nos voisins du sud. Ils sont sous la direction du lieutenant J.-M. Bourgeois de Montréal.

Le conférencier fut présenté par M. Hugh Bignell et remercié par M. Bill Macmillan. Le dîner était sous la présidence de M. Bernard Fortier, président du club Rotary de Québec.

Une centaine de bûcherons se mettent en grève en Abitibi

QUEBEC. (**G.P.**) — Une centaine de travailleurs en forêt à l'emploi de la Canadian International Paper, au camp de l'entrepreneur Maurice Duchesneau, dans la région de Clova, en Abitibi, viennent de déclencher un arrêt de travail, pour protester contre les conditions de travail et de salaires offertes par la compagnie.

Le local 2817 des bûcherons et employés de scieries, affilié à la Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, a demandé au ministre du Travail, M. René Hamel, de dépêcher un conciliateur sur les lieux "avant que les troubles ne s'aggravent".

La CIP offre aux bûcherons de couper du bois en billes mesurées au mille pieds cubes à un taux revenant, selon un porte-parole du syndicat, à $5.70 la corde, alors que l'ordonnance 39 du gouvernement provincial, en vigueur depuis le 8 juillet dernier, fixe le prix à $7.05 la corde.

C'est depuis l'ouverture des opérations de coupe ce printemps que cette compagnie fait couper du bois à des prix "ridiculement bas", comme $3.60 et $3.80 la corde sur ses différents chantiers. Les bûcherons semblent à bout de patience.

Après le 8 juillet 1961, à l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance 39, tous les moyens ont été tentés pour réduire les prix fixés par le gouvernement, "au point que les travailleurs en forêt se demandent qui gouverne dans la province, la Canadien International Paper Company ou le gouvernement provincial".

"Le libre exercice du droit d'association est entravé par tous les moyens imaginables sur les chantiers de cette compagnie, c'est pourquoi les bûcherons de Clova comme ceux de Sanmaur réclament des conditions de travail humaines." conclut M. C.-E. Dionne, président du local 2817.

Courville raccorde son aqueduc à celui de Villeneuve

QUEBEC. — Le conseil de Courville vient de décider de raccorder son aqueduc à celui de Villeneuve, afin de prévenir une pénurie d'eau.

M. Marc Gilbert, ingénieur de la cité de Courville, a préparé les plans de raccordement et Villeneuve les mettra bientôt à exécution.

J.-Marc Chabot s'est blessé en plongeant

QUEBEC. — Un jeune garçon de 14 ans, Jean-Marc Chabot a subi des blessures à la tête et à la colonne vertébrale, alors qu'il se baignait, à la colonie de vacances St-Jean-Bosco, à Tekewesbury, petit village sis à quelques milles de la Vieille Capitale. Le jeune Chabot aurait apparemment frappé une pierre en plongeant. Il a été transporté à l'hôpital St-Sacrement par les ambulanciers de la maison Hubert Moisan. Son état n'inspire cependant pas de crainte.

Un Montréalais s'enlève la vie dans Limoilou

QUEBEC. (par **R. d'A.**) — Un Montréalais identifié comme étant René Auclair, 45 ans, du 9485 rue Basile-Routhier, s'est enlevé la vie, hier matin, dans le quartier Limoilou, à Québec.

Il semble que la victime ait décidé d'en finir avec la vie à la suite d'une querelle avec son amie. L'homme a arrêté son automobile à l'angle de la 24e Rue et de la rue Vitré, est descendu de son véhicule et s'est couché à l'arrière de l'automobile pour respirer le gaz carbonique s'échappant du tuyau d'échappement.

La tragédie s'est déroulée vers huit heures, hier matin, sous les yeux de quelques passants horrifiés qui n'ont cependant pu intervenir à temps.

La victime a été transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, par les ambulanciers de la maison Hubert Moisan. A son arrivée à l'institution, l'homme avait déjà expiré. La police municipale a ouvert une enquête pour établir les circonstances exactes du drame. Par ailleurs.

Le cas de Joseph Gaboury est reporté aux assises

QUEBEC — Joseph Gaboury, de Ste-Aurélie de Dorchester, accusé du meurtre de son épouse, a comparu lundi devant le juge Paul-E. Baillargeon, de la cour des Sessions de la paix, pour subir son enquête préliminaire. La cause a été reportée au prochain terme des assises criminelles qui se tiendront à St-Joseph de Beauce, le 22 octobre prochain.

Gaboury, qui avait été incarcéré à la prison de St-Joseph le 18 juillet dernier après l'enquête du coroner tenue à St-Joseph, est toujours à la prison de Québec.

Le Dr Desrochers, médecin légiste attaché au département du procureur général, a déclaré à l'enquête préliminaire que l'autopsie pratiquée sur le corps de Mme Gaboury révèle que sa mort faisait suite à une blessure causée par une balle de carabine de calibre .303. Le Dr Desrochers a déclaré que la balle avait pénétré dans la partie arrière de l'épaule droite et était ressortie par l'aiselle du côté gauche en traversant la partie supérieure des poumons.

Le premier témoin, M. Maurice Hébert, conseiller technique à la Sûreté provinciale, a déposé un exhibit de 18 photographies qu'il avait prises sur les lieux du crime le lendemain de la tragédie.

Plusieurs autres témoins ont été entendus : MM. Honoré Drouin, Laurier Beaudoin, Edouard Maranda, Léon Maranda et le fils de l'accusé, Blaise Gaboury. L'épouse de M. Laurier Beaudoin a fait savoir dans son témoignage que Joseph Gaboury lui avait dit, quelques jours avant le meurtre, qu'il avait l'intention de tuer son épouse. Mme Beaudoin lui a dit qu'il serait pendu s'il accomplissait un tel acte. Sur quoi Gaboury aurait répliqué : "Tant mieux, c'en sera fini pour nous deux".

M. Lionel Bertrand

Second supplément publié pour l'office du film, hier

QUEBEC. (par **J.-L.L.**) — Le secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand, a annoncé hier que l'Office du film vient de publier un second supplément à son catalogue général de films 16 mm.

Tirée à 6,000 exemplaires, cette brochure est destinée aux maisons d'enseignement aussi bien qu'aux groupements d'adultes où l'on utilise le film pour fins d'éducation post-scolaires, de propagande ou d'information. Elle ajoute 200 nouveaux titres à un répertoire déjà riche de plusieurs milliers de sujets groupés dans un catalogue général puis dans premier supplément publié il y a deux ans.

Ce nouveau supplément à notre catalogue de films, a commenté M. Bertrand, souligne l'effort constant de notre Office du film, qui est plus que jamais soucieux de mettre à la disposition de notre population des films qui répondent plus spécialement aux besoins particuliers du Québec. Nos nouveaux documentaires filmés sur l'agriculture, l'artisanat, les beaux-arts, la sécurité routière, la conservation de nos richesses naturelles, l'hygiène, nos ressources minières et industrielles, de même que sur nombre de sujets scientifiques, apporteront encore une fois une contribution très appréciable au travail de nos éducateurs et de nos chefs de file, quel que soit le domaine où ils exercent leurs activités.

Il convient de souligner d'une façon particulière la présentation dans cette brochure d'une douzaine de nouveaux films de promotion touristique ou industrielle sur la province de Québec. Notons, entre autres, "Québec, puissance industrielle", "Plaisir en forêt", "Etés laurentiens", "Les Laurentides sous la neige", "Le bas du St-Laurent", "Skis sur l'Orford", "Coins historiques de ma province", etc.

Ce sont toutes là des réalisations de date récente qui ne manqueront pas de retenir l'attention des nombreux auditoires qu'attire l'Office du film, non seulement chez nous, mais encore dans les autres provinces canadiennes, aux Etats-Unis et même en Europe.

Québec



DECOUVERTE HISTORIQUE — C'est sous quelques pieds de terre seulement que l'on a retrouvé au cours du mois de juillet, deux canons et une ancre de bateau, à l'extrémité ouest de la gare maritime Champlain, sur le tracé du nouveau boulevard Champlain. On aperçoit ici un des canons, qui remonterait à l'époque de l'attaque de Wolfe contre Québec en 1759, et qui est encore très bien conservé.

Une richesse à Québec: le vieux fer de rebut

QUEBEC. (par J. O'Neil) — Il est de notoriété publique qu'on ne remue pas un pouce de terre à Québec sans aussitôt découvrir quelque chose qui soit vaguement historique. La ville ne fait jamais effectuer de travaux d'excavation sans que les ouvriers mettent à jour un vieux mur, un souterrain ou quelque autre témoin muet de l'histoire. L'expérience prouve, par contre, que la cité de Québec, soucieuse de toujours accroître les revenus que lui procure le tourisme, se soucie fort peu par ailleurs de conserver les trésors enfermés dans ses murs.

Il y a un mois à peine, le conseil de ville refusait un octroi symbolique de $5,000 à une société qui se propose de reconstruire le palais des intendants. Un incident plus récent met davantage en relief la nonchalance des autorités vis-à-vis la restauration ou la conservation de ses trésors.

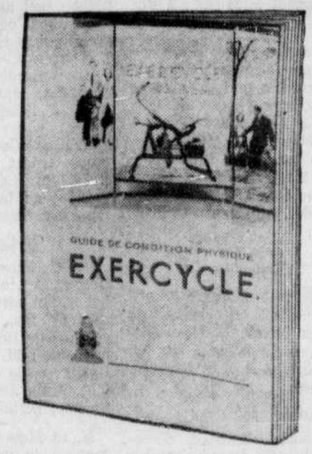
En fin de juillet, les ouvriers qui font les excavations nécessaires à l'élargissement de la rue Champlain, face à la gare maritime, mettaient à jour deux canons relativement bien conservés, ainsi qu'une ancre de navire de fort belle taille. L'un des ouvriers a pu nous affirmer qu'elle pesait "dans les mille huit cents livres".

Le point extraordinaire de l'affaire est l'attention apportée à ces découvertes. Peu de temps après que les pièces eurent été déterrées, il semble que quelqu'un ait pris l'initiative de juger qu'il s'agissait tout simplement de "scrap". En conséquence, un des canons s'achemina aussitôt vers la cour d'un regrattier. L'autre aurait apparemment pris la même direction si quelqu'un n'était intervenu à temps.

Le résultat : la cité est en possession de l'un des canons, l'autre dort sous une pile de ferraille et le regrattier condescendant aurait promis de le remettre dès que, son

Voir UNE RICHESSE A QUEBEC en page 44

CETTE
BROCHURE GRATUITE
peut vous aider
A VOUS SENTIR MIEUX ET A AMELIORER VOTRE LIGNE...
en ayant plus d'énergie et de vigueur!





Si vous vous sentez trop souvent épuisé . . . si vous constatez que vous évitez les activités et les distractions dont les autres profitent, cette nouvelle brochure de 36 pages, qui vient de sortir de presse, vous montrera comment vous pouvez mener une vie mieux remplie, plus heureuse. Vous pouvez en obtenir un exemplaire GRATIS, sans obligation. Pour cela, il suffit de nous envoyer le coupon ci-dessous ou téléphoner à VIctor 9-7075.

D'ici une semaine, vous pouvez commencer à vous sentir mieux, plus détendu

Page par page, le Guide Exercycle de condition physique vous indique la manière dont des milliers d'hommes et de femmes, à un prix raisonnable, ont découvert une méthode sensée, pratique de se sentir mieux, d'améliorer leur aspect.

AUX GENS "TROP OCCUPES POUR FAIRE DE L'EXERCICE"

La page 14 montre, par contre, que de courtes périodes de stimulation, sur le pratique EXERCYCLE, peuvent facilement entraîner un accroissement de vigueur et amener le bien-être physique. En page 20, vous verrez des instantanés photographiques montrant l'action de l'Exercycle sur tout le corps. Vous apprendrez à accroître votre force musculaire et à retrouver la vigueur pour les jeux et les sports.

La page 26 vous dira comment obtenir ces résultats en 15 minutes par jour seulement. Mais il n'y a pas de règle stricte, pas d'obligation dans le Guide Exercycle de condition physique.

L'EQUIVALENT DES SPORTS A VOTRE FOYER

Les pages 34 et 35 de la brochure présentent pour la première fois un précieux guide pour ceux qui n'ont, soit pas le temps, soit pas les moyens de pratiquer les sports de plein air. Ce guide se présente sous la forme d'EQUIVALENCES D'EXERCICE. Il indique graphiquement, avec des comparaisons de temps, comment les exercices sur l'Exercycle vous permettent — en quelques minutes — d'obtenir les avantages que les autres obtiennent par la pratique du tennis, du jeu de quilles, de la balle au mur et d'autres sports semblables.

Cette brochure répondra à un besoin urgent pour tant d'hommes et de femmes que nous nous attendons à de nombreuses demandes. Pour ne pas manquer de recevoir votre exemplaire, nous nous permettons de vous conseiller de nous envoyer ce coupon sans délai, aujourd'hui si possible, à Exercycle, 4338 St-Denis, Montréal, ou téléphoner à VIctor 9-7075. Service téléphonique 24 heures par jour.

Maintenant, plus que jamais, vous tenez votre avenir entre vos mains. Il n'y a qu'un seul authentique EXERCYCLE — et votre avenir n'en demande pas moins!

Tél. VI. 9-7075 SERVICE TELEPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR

EXERCYCLE (Montreal) Co.
4338, rue Saint-Denis, Montréal, P.Q. VIctor 9-7075

Veuillez m'envoyer immédiatement, sans frais ni obligation, un exemplaire de votre nouvelle brochure de 36 pages, GUIDE DE CONDITION PHYSIQUE EXERCYCLE.

M.
Mme
Mlle (en lettres moulées)
Adresse ..... Tél. .....
Ville LPR-S20-9-8-61

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



ANALYSES MEDICALES
URINE $2.00 SANG, SELLES PRIX VARIES
DIAGNOSTIC de la GROSSESSE $5.00
Echantillons cueillis gratuitement à domicile
Les résultats des analyses faites à notre laboratoire sont acceptés de MM. les médecins
Les Pharmacies Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
LUC CHOQUETTE, Dr en Pharmacie, Université de Paris
Laboratoire à succursale 921 est, Ste-Catherine — VI. 2-9622

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par Jean POULIOT

LA QUATRIEME PUISSANCE

"Ce qu'il y a de plus amateur dans le tennis, ce ne sont pas les joueurs, mais les organisateurs." Tel est le commentaire d'un journaliste de la métropole, déçu de l'accueil fait aux représentants de la 4e puissance lors de la série Mexique-Canada.

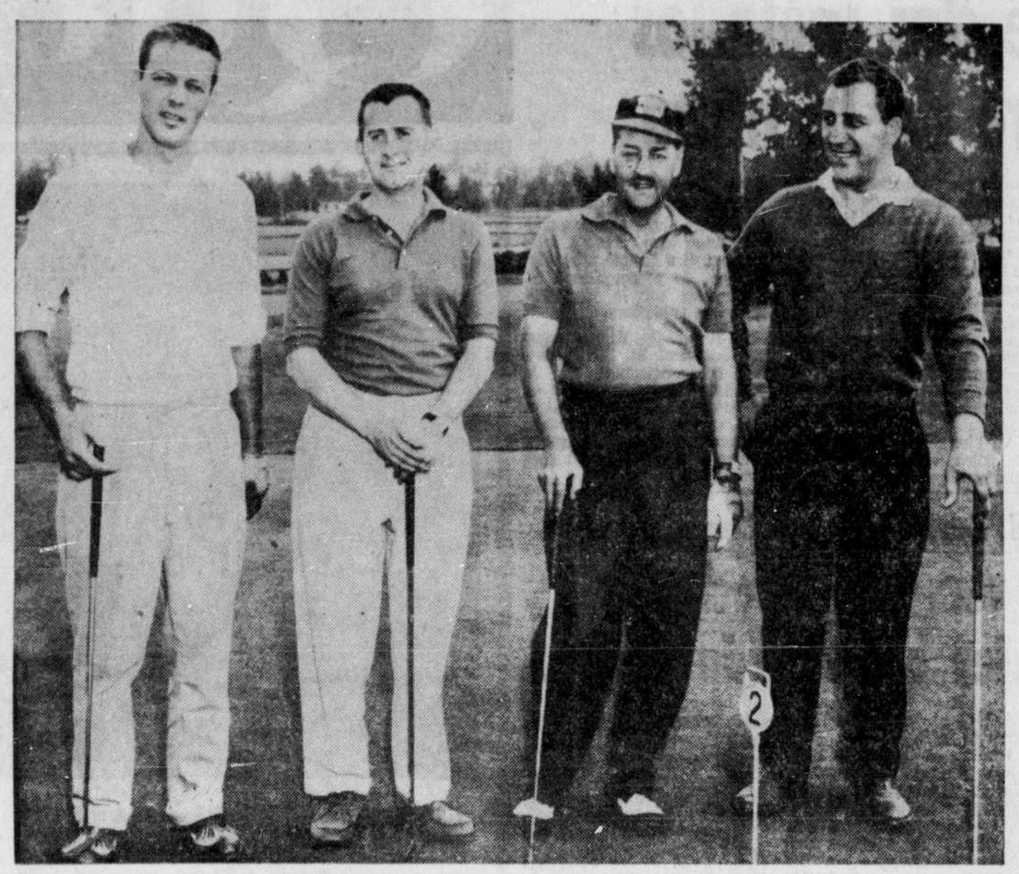
A la première présentation d'une série de la coupe Davis à Québec, bien des détails ont été passés sous silence. Nous avions cru qu'avec le temps, les choses s'amélioreraient, mais puisqu'il n'en a rien été cette année, nous sommes pratiquement obligés d'endosser l'opinion de ce confrère. Pour certains organisateurs, il semble que la presse sportive se résume à un journaliste de langue anglaise qui est en bons termes avec la CLTA.

Il n'est pas normal qu'un journaliste qui va rencontrer Bob Bédard après son premier match soit obligé de rester debout durant tout le duel Godbout-Palafox, parce qu'un ami de l'AEC ou un préposé aux balles a occupé son siège. Si les responsables du tournoi pensent avoir réglé tous les problèmes des journalistes en installant l'unité mobile d'une brasserie sur le terrain, ils risquent fort de voir plusieurs journaux de l'étranger les traiter de "piètres organisateurs".

Nous n'aurons heureusement pas la série finale nord-américaine qui se jouera définitivement à Cleveland en fin de semaine. Cela donnera donc un an au comité pour examiner ce qui ne tourne pas rond de ce côté-là et y remédier, afin que la réputation d'hospitalité de la Vieille Capitale ne soit plus mise en doute.

ICI ET LA

Le promoteur Roland Ste-Marie n'a pas voulu tenter la chance de présenter un programme de lutte en plein air cette semaine. Il fait présentement des démarches pour obtenir le Colisée lundi prochain et il a profité de la semaine de répit pour rejoindre les Yukon Eric, Lou Thez, Kowalski, Carpentier. Si ce gala réussit à s'organiser, les Tolos et Schmidt seront relégués aux préliminaires... Sir Winston Pick, Vernon Star, Great Adios, So Long's Prince, Kessler Hanover et Adios Mount se disputeront $5,950 dans le derby amble Jacques-Cartier dimanche prochain... Les cyclistes mexicains portaient, inscrits sur le bras, les numéros des coureurs dangereux dans l'étape de samedi matin... Une ancienne vedette intermédiaire, Jean Desautels, pilotera le Montréal-Nord dans la ligue Métropolitaine... Gaston Bélanger, de Thetford Mines, ira deux ans en Europe pour participer à des compétitions cyclistes... Les skieurs nautiques du lac St-Joseph changeront-ils le nom de "Club 81", maintenant que Jean Rodrigue a porté son record à 84 pieds... Le Dr Lorne Arsenault a tenu à faire personnellement le tour de tous les cyclistes lors de la soirée de fermeture du Tour du St-Laurent.



AUX JOURNEES SPORTIVES DES ANCIENS DE LAVAL — 350 anciens de Laval sont venus de tous les coins de la province pour participer aux journées sportives annuelles. Hier après-midi, c'était au tour des golfeurs d'envahir le parcours du Royal Québec à Boischatel et celui du Lorette. On voit ici quelques membres de la délégation du bas du fleuve : de gauche à droite, Marcel Crevier, Roger Doucet, Dr Gérard Forbes et Georges Rheault, tous de Rimouski.

Carnet mondain

Mariages prochains

M. et Mme MacLean Boisseau annoncent le mariage de leur fille, Monique, avec M. Jean Larue, I.F., fils de M. et Mme Victor Larue. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, en l'église du Très-Saint-Sacrement, samedi le 26 août, à dix heures.

On annonce le mariage de Mlle Anne Langlois, fille du Dr Marcel Langlois et de Mme Langlois, avec M. Guy Bé[illegible] fils du Dr Arthur Bédar[illegible] Mme Bédard. La bé[illegible] nuptiale leur sera don[illegible] samedi le 2 septembre, à dix heures, dans la chapelle Saint-Alphonse de l'église Saint-Charles Garnier.

Fiançailles

M. et Mme Elzéar Richard annoncent les fiançailles de leur fille Nicole, à M. Jean-Paul Riverin, B.Sc.C., fils de M. et Mme J.-Rosaire Riverin, de Québec.

Déplacements

M. Maurice Barbeau, directeur de l'Ecole de pédagogie et d'orientation de Laval, est présentement à Oslo, où il participe au congrès international de pédagogie.

Le docteur S. L. Pollack et Mme Pollack sont partis pour l'Europe, où ils assisteront, à Vienne, au congrès international de gynécologie.

Mlle Jeannine Tremblay, de Québec, est maintenant de retour dans notre ville après avoir passé trois semaines à Kamouraska.

Mlle Lucille Roberge, de Montréal, séjourne en ce moment à Saint-Jean, Ile d'Orléans.

M. Rosse Goodwin, de Sillery, présentement en station à St-Hubert, près de Montréal, était de passage dans notre ville en fin de semaine.

Naissances

M. et Mme Gérard Daigle (Irène Corriveau), de Black Lake, font part de la naissance de leur fils, baptisé sous le prénom de Régent. Parrain et mairaine : M. et Mme Arthur Daigle, oncle et tante de l'enfant. Mme Armand Daigle, de Québec, portait l'enfant.

M. et Mme Marcel Paré annoncent la naissance de leur fils, Denis. Son parrain et sa marraine furent M. et Mme Charles-A. Plamondon. La porteuse était Mme Yvan Vallée.

M. et Mme Jean Côté annoncent la naissance de leur fils, baptisé sous le nom de Yvan. Le parrain fut M. Joseph Côté, tandis que la marraine était Mlle Edna Côté. La tante de l'enfant, Mme François Dupont, tenait l'enfant sur les fonts baptismaux.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

3:30—Mire
4:30—Mire et musique
5:35—La jardinière
6:00—Les nouvelles
6:15—La météo
6:20—Nouvelles sportives
6:30—Cinéfeuilleton
6:45—Le moulin aux images
7:15—Panorama
7:30—Au quatre vents
8:00—Le point d'interrogation
8:30—Ciné-policier
9:00—Théâtre d'été
9:30—Au secours
10:00—Remous
10:30—Les enquêtes du Commissaire Prévost
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:34—A vous Paris
12:03—Fin des émissions.

DEMAIN

3:30—Mire
4:30—Mire et musique
5:30—Roy Rogers
6:00—Les nouvelles
6:15—La météo
6:20—Les nouvelles sportives
6:30—Cinéfeuilleton
6:45—Kermesse
7:15—Panorama
7:30—Sherlock Holmes
8:00—Clé de sol
8:30—En quête de chansons
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Téléjournal
9:43—La météo
9:49—Bulletin sportif
10:04—Ciné-Club : "Drôle de drame"
11:45—Bulletin sportif
11:47—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

4:00—Test pattern (with music)
4:25—Opening
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Ramar of the Jungle
6:00—Ruff and Reddy
6:15—Light Time
6:30—Dateline Quebec
7:01—7 0 1
7:30—Charles Farrell
8:00—International Zone
8:30—Highway Patrol
9:00—Kraft Mystery Theatre : "The Spider's Web"
10:00—The superior Sex
10:30—Explorations
11:00—CBC-TV news
1:14—Texas Wrestling
12:15—Sign off.

DEMAIN

4:00—Test Pattern (with music)
4:25—Opening
4:31—Junior Roundup
5:30—Western Theatre
6:30—Dateline Quebec
7:01—701
7:30—The Californians
8:01—Summer Circuit
8:30—Checkmate
9:30—Parade
10:00—All Star Golf
11:00—CBC-TV News
11:14—Viewpoint
11:20—Sign Off.

Erection de Sainte-Odile en paroisse

QUEBEC. — La paroisse Ste-Odile, qui est un morcellement de St-Albert-le-Grand, à Québec, a été érigée canoniquement dimanche dernier.

La lecture du décret d'érection a été faite par M. l'abbé Gérard Marchand, curé de St-Albert-le-Grand, et par M. l'abbé René Auger, vicaire à la desserte de l'école de l'Ouest. La nouvelle paroisse de Ste-Odile, qui était organisée en desserte depuis deux ans, comprend 600 familles.

La seconde lecture du décret se fera dimanche prochain.

Cadres de la ligue Québec-district

QUEBEC. — C'est ce soir que seront formés les cadres de la ligue Québec-district, classe A, pour la saison 1961-62. Le président Fernand Dion invite tous les sportifs intéressés à inscrire une équipe dans le plus grand circuit itinérant de petites quilles à être représenté à compter de 8 h. 30 à la salle St-François-d'Assise.

Au tournoi de croquet

QUEBEC. — Le tournoi "Invitation" de croquet tenu au lac St-Augustin a été remporté par Ulric Moisan et Henri Hamel qui se sont mérité le trophée de la teinturerie Cartier. Ils ont disposé en finale d'Armand Laforce et Marcel Langevin. Lauréat Leclerc et Arthur Garant ont remporté la ronde consolation aux dépens de Paul Pépin et Gustave Delisle.

Tournoi de golf des Barbillons

STE-MARIE-DE-BEAUCE. — Pour une deuxième année consécutive, le club des Barbillons organise, en collaboration avec Emile Couture, un grand tournoi provincial de golf qui se tiendra samedi au club de golf de la seigneurie de Ste-Marie-de-Beauce. Les entrées sont acceptées par André Garette à 387-5408 et Carl Darac à 387-5448. Les profits de cette organisation serviront à un piquenique géant en faveur des enfants de l'OTJ de l'endroit.

Le tournoi comprendra des catégories A, B et C et le championnat de la Beauce. Jean Béliveau donnera le signal du départ. Le soir, il y aura remise de plus de $500 en prix et danse avec orchestre.

En juillet à Québec

5,929 infractions et 739 accidents

QUEBEC. — 5,929 infractions aux règlements de la circulation ont été enregistrées au cours du mois de juillet dans la ville de Québec, selon le rapport du chef adjoint de la sûreté municipale, M. Gérard Girard.

De plus, 739 accidents se sont produits causant, des blessures à 99 personnes. Ce nombre est moins élevé que celui de l'an dernier. Le bilan de l'année s'établit présentement à 5,622 accidents, 6 morts, 606 blessés et des dommages évalués à $813,150.

Quant aux infractions, 5,008 sont des cartes posés sur les véhicules stationnés à des endroits prohibés et le reste sont des infractions référées directement à la cour municipale.

Tournoi de golf des anciens de Laval

QUEBEC. — C'est aujourd'hui que se tient, beau temps, mauvais temps, le tournoi de golf des anciens de Laval. Les golfeurs déjà inscrits évolueront au Royal Québec ainsi que toutes les dames. Les autres pourront prendre le départ au club de golf Lorette de 8 h. à une heure. Une réception suivra à partir de 7 h. au restaurant La Bastogne.

Un noir "amical"

Le Nègre est parti de même que l'argent !

QUEBEC. — L'amour est enfant de Bohème et on ne lui connait pas de loi. Et nous pourrions ajouter à cette citation qu'on ne lui connait pas non plus de couleur. Un homme, portant dans ses goussets une quantité assez imposante de portraits de Sa Majesté, totalisant la somme de $150, s'est vu alléger de ce fardeau, hier soir. Notre homme se promenait dans une rue du quartier St-Roch quand il rencontra, tout à fait par hasard, un jeune noir qui semblait lui manifester de la sympathie. Devant l'attrait de l'inconnu, sans doute, le "pôvre" se lia vite d'amitié avec ce garçon venu des contrées éloignées. Cependant, après avoir quitté le garçon de couleur, il s'aperçut que son portefeuille avait suivi le même chemin. Morale : ne parlez pas aux étrangers.

Une femme a été légèrement blessée, hier soir, dans un accident de la circulation, survenu à l'angle de la 18e rue et de la 8e avenue. La victime est Mme Henri-Claude Vézina, du 60 rue Richelieu. Elle souffre de contusions multiplies et a dû être hospitalisée à l'Enfant-Jésus. L'accident s'est produit vers 6 h. 30, alors que deux véhicules sont venus en collision.

Un lascar a été appréhendé, hier soir, par les détectives municipaux, en rapport avec un vol de $40 commis dans une maison privée de la haute-ville. L'individu a été arrêté quelques instants seulement après avoir commis son larcin. Par ailleurs, la police rapporte que des malles de voyage d'une assez grande valeur ont été dérobées dans une maison du quartier St-Roch.

Un tournoi des maîtres au croquet

QUEBEC. — Le club de croquet Ferland présentera en fin de semaine, sur son terrain de la 8e avenue, le tournoi des maîtres, pour déterminer la suprématie en double. Les vainqueurs se verront attribuer le trophée O'Keefe et une bourse de $100., les finalistes $30.

On renouera la rivalité entre les trois grands centres de croquet de la province : Mauricie, Québec et Saguenay. Les inscriptions sont reçues jusqu'à 8 h. ce soir et le tirage aura lieu à 10 h.

Gravement blessé dans un accident

QUEBEC. — Le jeune Claude Houle, 4 ans, fils de M. et Mme Gérard Houle de Deschaillons, comté de Lotbinière, a été gravement blessé lundi lorsqu'il a été heurté par une automobile à Deschaillons même.

Le bambin, qui est présentement à l'Hôtel-Dieu de Québec, souffre d'une fracture du crâne.

Le petit Claude a été relevé inconscient et immédiatement transporté à l'Hôtel-Dieu par les ambulanciers Charland, de Deschaillons. Le Dr Lemay, du même endroit, a prodigué les premiers soins à la victime pendant tout le trajet.



SUR LES TERRAINS DE L'EXPOSITION PROVINCIALE — La plaza du palais central sera ornée d'une fontaine qui, par ses jets multicolores et fantaisistes, donnera à ce coin une atmosphère de gaieté et de fraîcheur. Cette fontaine, qui affectera la forme elliptique, aura une longueur de 80 pieds et une largeur de 40 pieds. Elle sera conçue de façon à fournir quatorze effets différents et les jets d'eau pourront s'élever jusqu'à une vingtaine de pieds. Comme le démontre la photo, les travaux sont déjà passablement avancés, et on prévoit que les premiers essais auront lieu d'ici une quinzaine de jours.

Une richesse à Québec

SUITE DE LA PAGE 43

stock écoulé, le canon remontera à la surface. Quant à savoir où est l'ancre...?

Les ouvriers interrogés sur les lieux des travaux hier, ont déclaré qu'ils avaient bel et bien déterré deux canons et une ancre. "Y'a ben trois semaines de ça" ont-ils avoué. Quant à savoir le chemin que les pièces ont pris, tous semblent l'ignorer. "Y pouvaient pu servir de toute façon, ils étaient bon pour la scrap."

Que les préposés aux travaux jugent l'affaire de cette façon, on pourrait difficilement le leur reprocher, mais que la ville ait pris aussi peu de précautions pour conserver ce qui était mis à jour, voilà qui surprend. Par contre, il semble que des ordres ont maintenant été donnés pour que toute découverte soit signalée aux autorités. La chose en vaut la peine quand on sait qu'à marée haute, le fleuve venait battre tout contre la falaise à cet endroit, au cours des derniers siècles. Quand on sait encore que, sous le régime français, l'endroit, connu sous le nom de l'anse des barques, recevait la visite de plusieurs navires. Un chantier maritime fut même aménagé sur les lieux.

Par la suite, le terrain fut récupéré sur le fleuve ce qui laisse prévoir que le sol pourrait être farci de reliques. Quant aux canons et à l'ancre retrouvés, qui les a laissés au Cap-Blanc ? Plutôt que de faire des prophéties, il serait plus simple de les confier à un expert. Ceci a-t-il été fait ? Chose certaine, le conservateur du musée provincial, M. Gérard Morisset, n'a pas encore été averti de la découverte par les autorités concernées.

Entre temps, les citoyens du Cap-Blanc promettent "qu'y vont en trouver ben d'autres à mesure qu'y vont aller vers le Foulon". On peut espérer que la cité y verra de près.

Le 15 août

Tournoi de golf de la construction

QUEBEC. — C'est mardi prochain, le 15 août, que se tiendra au club de golf Lorette, le tournoi de golf de la construction. Ce tournoi groupe des représentants de la Société des architectes, du chapitre local de la Corporation des ingénieurs et des membres de l'Association des constructeurs de Québec.

La présidence d'honneur revient à M. J.-B. Delage, président du chapitre local de la Corporation des ingénieurs et M. Gilles Montminy, président du club de golf Lorette, sera l'organisateur de cette 9e reprise annuelle. Les départs pour la ronde de 18 trous se feront entre 9 h. a.m. et 1 h. p.m. et pour la ronde de 9 trous entre 2 h. 30 et 4 h. p.m. Il y aura également concours d'approche et de "putting".

Balle-molle à St-Romuald

ST-ROMUALD. — Les étoiles de St-Romuald recevront ce soir, au stade de la rue Simard, une équipe de bouffons. Il y aura parade commençant à 7 h. 15 au pont Etchemin, sur la rue Commerciale jusqu'au stade; la garde paroissiale et le corps de cadets du collège accompagneront les bouffons.

L'équipe d'étoiles se composera de Gilles Laflamme, lanceur; Guy Côté, 1er but; Raymond Brousseau, 2e but; Marc Boucher, arrêt-court; Gaston Fecteau, 3e but; et les voltigeurs Benoit Bois, Yvon Robitaille et Marcel Landry. L'équipe sera pilotée par Mlle Yvette Vallée, candidate au titre de reine de la balle molle de St-Romuald, assistée de Guy Côté.

Les inscrits pour ce soir

1ère COURSE — Amble D-2, $350

1 Deana King, (R. Boily)
2 Cadet Brooke, (V. Larose)
3 Morris Abbe, (M. Goguen)
4 Laura Patch, (G. Lachance)
5 Brownie Bars, (A. St-Amours)
6 Red King, (C. Denault)
7 Halden Hanover, (R. Bélanger)
8 Medley G Direct, (M. Cournoyer)
Eligible :
Princess Express C, (R. Bruyère)

2e COURSE — Trot D-3, $250

1 Hudson Hanover, (L. Marcoux)
2 Volo Colby, (A. Guénette)
3 Austy Hanover, (A. Pagé)
4 Dorothy Miller, (L. Bergeron)
5 Prince Darnley, (A. St-Onge)
6 Pablo Colby, (C. Bradette)
7 Volo Bud, (V. Larose)
8 Sandy Volo, (C. Denault)

3e COURSE — Amble 2 et 3, $250

1 Adios Light, (M. Cournoyer)
2 Direct Dona, (G. Lachance)
3 Shadydale Judy, (C. Denault)
4 Golden Keystoner, (M. Goguen)
5 Wedding Chief,
6 Heavenly Rose, (E. Bradette)
7 Adam Spangler, (F. Robitaille)
8 Nata Express, (J. Lacoursière)

4e COURSE — Amble D-2, $350

1 Stan The Man, (P. Massé)
2 Dave Express, (A. Pagé)
3 Success Mar Mic, (M. A. Blouin)
4 Silver Bel, (J. L. Demers)
5 Harvey's Dream,
6 Success Honor, (G. Fillion)
7 Luey Grattan Riggs, (J. Guénette)
8 A.S.A., (V. Larose)
Eligible :
Mighty Red, (V. Bédard)

5e COURSE — Amble D-1, $400

1 El Dora Indian, (Y. Catellier)
2 Miss Chantal, (E. Bradette)
3 Miss Rossi, (G. Lachance)
4 Peter Long, (A. St-Amour)
5 Power Glide, (D. Beauchemin)
6 Evergreen Star
7 Victor Chief H., (F. Charlton)
8 Colfax, (B. Ferron)
Eligible :
Our Diplomat, (C. Denault)

6e COURSE — Trot "C", $500

1 Thistle Hill Don, (B. Ferron)
2 Colonel Rodney, (J. Cyrenne)
3 Sam Smart, (P. E. Alain)
4 Titan L Wilson, (B. Grisé)
5 Sonny Nardin, (D. Larochelle)
6 Bomarwin, (G. Lachance)
7 Samadelle, (B. Hughes)

7e COURSE — Amble D-1, $400

1 Janet's Pride, A. Blouin)
2 Jeff Protector, (D. Beauchemin)
3 Cardinal Kelly, (V. Larose)
4 Melody Song, (A. St-Amour)
5 The Boxer, (A. Pagé)
6 Charming Fingo, (G. Labelle)
7 Glo On, (L. Pettigrew)
8 Tattle Town, (V. Bédard)
Eligible : Fast Delivery.

8e COURSE — Amble D-3, $250

1 Judy Gay, (E. Bradette)
2 Mister Brading, (I. Côté)
3 Sir Royal Silver, (J. Ls Gingras)
4 Sir Royal Louis, (L. Roy)
5 Pronto Dudley
6 Trigger Tass, (G. Beauchemin)
7 Good Luck Pick, (Y. Catellier)
8 Ebby Hal, (R. Demers)
Eligible : Handy Ibaf, (R. Bélanger)

9e COURSE — Trot D-2, $350

1 Scott's Janet, (A. Blouin)
2 J Chips, (P. Blouin)
3 Fleet Cadet, (R. Bruyère)
4 Albert Dean, (M. Goguen)
5 Ruth's Orphan, (J. Lacoursière)
6 Superfort, (F. E. Alain)
7 Fancy Guy,
8 Mighty Rodney, (C. Denault)

10e COURSE — Amble "C", $500

1 Shannon Ann J, (J. Charbonneau)
2 Aamore Grattan, (M. Carpentier)
3 Scott Plaid, (G. Labelle)
4 Bobby Up, (J. Lemay)
5 Adam's King, (P. Giroux)
6 Banner Way, (C. Poulin)
7 Eric's Boy, (E. Bradette)
8 Panda, (A. Pagé)

"Choeur de France", dirigé par l'artiste bien connu José Delaquerrière, a récemment donné un magnifique concert au Centre diocésain de St-Jérôme. L'équipe "Chasse-Galerie" a présenté, à la même occasion, un choix de danses folkloriques.

Huit demandes de permis inscrites à la Régie, hier

QUEBEC. (M. F.) — La Régie des alcools a poursuivi, hier, l'audition des requêtes des hôteliers en vue d'obtenir des permis de vente de boissons. Après avoir entendu les huit demandes de permis qui avaient été inscrites au rôle pour la journée, le président de la Régie, le juge Dugas, a ajourné à aujourd'hui la reprise des séances.

Suivant la politique établie jusqu'ici par la Régie dans chacune des demandes de permis contestées, les régisseurs ont ajourné indéfiniment leur décision sur chacune des requêtes soumises.

En tout, 40 demandes de permis ont été faites à la Régie et elles seront toutes entendues au cours de la semaine. Outre le juge Dugas, président de la Régie, Me Marguerite Choquette et M. Lorne Power siégaient hier.

Cinéma

Bienville : "T'aimer est mon destin" avec Narciso Paraji et Lilo Rocc, 7 h. 15; Nouvelles, 8 h. 45; "Un caprice de Caroline chérie" avec Martine Carol, 9 h.
Capitol : "Legions Of The Nile" avec Linda Cristal et Georges Marchal, 1 h., 3 h. 50, 6 h. 40, 9 h. 30; "The Long Rope" avec Hugh Marlowe" 2 h. 35, 5 h. 25, 8 h. 15.
Cartier : "Tamango" avec Dorothy Dandridge, 2 h. 50, 6 h. 10, 9 h. 25; "Les prisonniers du mal" avec May Britt", 1 h. 25, 4 h. 45, 8 h.
Cinéma de Lévis : "L'homme aux doigts magiques" avec Liberace, 7 h. 15; "Tarzan et le Safari perdu" avec Gordon Scott; 9 h.
Classic : "Le combat mortel de Tarzan", 1 h. 05, 3 h. 55, 6 h. 40, 9 h. 35; "Le pionnier de l'espace"; 2 h. 40, 5 h. 20, 8 h. 15.
Empire : Nouvelles et sujets courts, 1 h., 3 h. 30, 6 h., 8 h. 35; "Fanny" avec Maurice Chevalier et Leslie Caron, 1 h. 20, 3 h. 50, 6 h. 20, 8 h. 55.
Etchmin : "Une balle signée "X" avec Audie Murphy, 7 h. 30; "Les 39 marches" avec Kenneth More, 9 h.
Impérial : "Les épouses de Dracula" avec Peter Cushing, 1 h., 3 h. 56, 6 h. 52, 9 h. 48; "La chevauchée des bannis" avec Tina Louise" 2 h. 27, 5 h., 5 h. 23, 8 h. 19.
Lairet : "Tamango" avec Dorothy Dandridge, 2 h. 50, 6 h. 10, 9 h. 25; "Les prisonniers du mal" avec May Britt" 1 h. 25, 4 h. 45, 8 h.
Laurier : "Un amour frénétique" avec Elvis Presley, 6 h., 9 h. 30; "Flamenco" avec Carmen Sevilla, 7 h. 40.
Pigalle : "L'impasse des vertus" 12 h. 40, 4 h. 28, 8 h. 08; "Les mordus", 2 h. 15, 6 h. 03, 9 h. 53.
Princesse : "Torpille sous l'Atlantique" avec Robert Mitchum, 12 h. 45, 3 h. 42, 6 h. 39, 9 h. 36; "Le destin d'une enfant perdue" avec Ninon Sevilla ; 2 h. 23, 5 h. 20, 8 h. 17.
Rialto : "Le bal des cinglés" avec Jack Lemmon, 2 h. 35, 5 h. 30, 9 h. 25; "La flèche noire de Robin des Bois" avec Lex Barker, 1 h., 4 h. 20, 7 h. 45.
Sillery : "Indiscret" avec Gary Grant et Ingrid Bergman, 6 h. 15, 9 h. 40; "Le crime était presque par fait" avec Grace Kelly, 8 h.
Théâtre de la Fenière : "De doux dingues", de Michel André. Représentation à 9 h., tous les soirs, sauf lundi et vendredi. Rue St-Paul à l'Ancienne-Lorette.
Théâtre de l'Estoc : Trois pièces en un acte, de Tchékov. Représentation à 9 h., pour la dernière fois, ce soir. Rue St-Louis.
Victoria : "Le combat mortel de Tarzan", 1 h .05, 3 h. 55, 6 h. 40, 9 h. 35; "Le pionnier de l'espace" 2 h. 40, 5 h. 20, 8 h. 15.



RETOURNEZ CE COUPON
directement ou par l'entremise de votre dépositaire, quelques jours à l'avance.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE Limitée
Case postale 6041, Montréal

Veuillez m'expédier LA PRESSE durant ..... semaines, commençant le ..... à 30¢ par semaine (Canada) ou 40¢ (Etats-Unis).

NOM .....

ADRESSE .....

S.V.P. joindre votre remise par chèque ou mandat postal

Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241
Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.



ON EXPOSE A L'INSTITUT DES BEAUX-ARTS — Les quelque cent élèves qui fréquentent les cours d'été de l'Institut des Beaux-Arts de Jonquière, ont exposé quelques-unes de leurs oeuvres, la semaine dernière. Le R. F. Jean-Roméo, initiateur de ces cours, et M. Jean-Jacques Jolois, professeur, montrent ici quelques toiles non figuratives à une religieuse.

La réponse pour vendredi

Les négociations engagées chez Price sont dans une bonne voie

KENOGAMI (L. B.) — "Les négociations sont en bonne voie", a déclaré, hier soir, Me Jean Turgeon, au sortir d'une longue séance qui a réuni, pendant six heures d'affilée, les parties syndicale et patronale, en présence du tribunal d'arbitrage.

Me Turgeon faisait cette remarque quelques minutes avant que le conseil de médiation, en lequel s'est mué le tribunal d'arbitrage, n'ajourne ses séances à vendredi.

Une certaine animation régnait, hier soir, vers les 9 h. 15, lorsque les négociateurs ont pris congé des arbitres. Personne n'avait encore soupé, la séance de l'après-midi s'étant prolongée sans interruption jusqu'à cette heure avancée. Depuis 6 h., p.m., les procureurs des deux parties, quelques conseillers techniques et les arbitres s'étaient retirés dans une petite salle où les délibérations se sont poursuivies à huis clos, et dans le plus grand secret.

Qu'a-t-on décidé ?

Au sortir de la salle, tout le monde avait un air quelque peu mystérieux et se refusait à des déclarations officielles. Sauf toutefois les trois arbitres, qui, par la voix de Me Jean Turgeon, déclarèrent les négociations "engagées dans une bonne voie."

Voulait-on signifier par là que la presque totalité des problèmes posés par les demandes syndicales de la série B ont été résolus, en principe, par deux parties ? Il ne nous a pas été possible de le faire confirmer, les négociateurs affirmant de part et d'autre, qu'il "serait imprudent" de trop parler à ce stage des pourparlers.

On se rappelle que les représentants syndicaux ont été autorisés, lundi soir, par les employés des moulins de Riverbend et de Kénogami, à considérer les offres d'augmentations de salaires et toutes les clauses s'y rattachant, faites par Price Brothers, mais à la condition qu'on exige aucune concession de la part des ouvriers relativement aux demandes de la série B. Est-ce bien là ce qui a été offert aux négociateurs de la compagnie au cours de la séance-marathon d'hier soir ?

Quoi qu'il en soit, on nous a fait savoir, hier, que la réponse de la compagnie aux offres faites par le syndicat parviendra à ce dernier au plus tard après-demain, soit vendredi.

Il semblerait que des accords de principes soient survenus entre les négociateurs sur la plupart des questions importantes, et que le seul point qui les sépare encore, est celui des avantages demandés par les hommes de métiers.

On a par contre révélé que les représentants de la compagnie et du syndicat devaient se rencontrer durant la journée d'aujourd'hui, afin de rédiger les textes des ententes de principe qui ont déjà été conclues.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitol (du 5 au 11) : Les esclaves de Carthage, avec Georges Mistral et Marisa Allasio; La révolte des gladiateurs, avec Georges Marchal et Ginna Maria Canale.

CARTIER : Meurtre sans faire-part, (du 9 au 12 août) avec Lana Turner et Anthony Quinn. Bagarre à Apache Wells, Anna Maria Alberghetti.

Impérial (du 5 au 11) : Mardi gras, avec Pat Boone et Christine Carrere; Ferme des ormes brûlés, avec Susan Hayward et Stephen Boyd.

BAGOTVILLE

Saguenay (les 8,9,10,11) : Toute la ville accuse, avec Jean Marais et Etchika Choureau; Le perçeur de coffres, avec Ray Milland, Barry Jones et Jeannette Sterke.

JONQUIERE

Bellevue : Spectacle avec artistes de la région.

Centre (5,6,7,8,9,10,11) : Dieu seul le sait, avec Deborah Kerr, Robert Mitchum; La colline de l'adieu, avec William Holden, Jennifer Jones.

KENOGAMI

Princess (5,6,7,8,9,10,11) : Don't Give Up The Ship, avec Jerry Lewis; The Trap, avec Richard Widmark, Lee J. Cobb, Tina Louise, Earl Holliman.

ST-FELICIEN

St-Félicien : Trahison à Athènes, avec Robert Mitchum; Un matin comme les autres, avec Gregory Peck et Deborah Kerr.

ARVIDA

Palace (8,9,10,11) : Hercules Unchained, avec Steve Reeves et Sylvia Lopez; 10 Rebel Breed, avec Rita Moreno et Mark Ramon.

ROBERVAL

Diana (5,6,7,8,9) : Londres appelle pôle Nord, avec Curt Jurgens, Dawn Adams, Folco Dulli; La grande époque, avec Laurel et Hardy, Carole Lombard, Will Rogers.

St-Félicien (6,7,8) : Adam et Eve avec Christiane Martel, Carlos Besna; Quand la terre brûle, avec Carroll Baker, Roger Moore.

ALMA

Canadien (3,4,5,6,7,8,9) : Carmen de Grenade, avec Sarita Montiel; Soupçons avec Frank Villard, Anne Vernon, Jacques Castelot, Henri Vilbert.

Alma (9,10,11,12) : Feux de l'été, en couleur; Les paras ont sauté, avec Tom Tryon et Jacqueline Blier.

Au jour le jour...

Les soumissions retardent... La ville de Roberval n'a pas reçu réponse à ses lettres adressées au ministre des Transports, M. Léon Balcer, et au député du comté, Me Jean-Noël Tremblay, à l'effet de faire hâter les demandes de soumissions pour la finition de la piste municipale. Les autorités craignent qu'en procédant tardivement aux demandes de soumissions il sera probablement trop tard pour entreprendre les travaux cet automne.

Session différée en dépit du quorum... Cinq membres du conseil qui se sont rendus à l'hôtel de ville, lundi soir, n'ont pas siégé, d'abord parce qu'ils n'avaient pas reçu d'avis de convocation et qu'il manquait deux conseillers. Or, en vertu d'un règlement municipal de régie administrative, les avis de convocation ne sont pas nécessaires pour la session générale mensuelle ; le règlement stipule que le conseil doit se réunir au moins une fois par mois, le premier lundi de chaque mois, à 8 heures du soir, en la salle des délibérations. Les avis sont donc requis pour les sessions spéciales seulement. La présence de cinq membres du conseil était donc suffisante pour la réunion puisqu'il y avait alors quorum. La prochaine réunion, selon le greffier, aurait lieu lundi, le 14 août.

Le central en construction... Les travaux d'érection du futur central automatique de la compagnie de téléphone Bell sont commencés depuis quelques jours. Les formes des fondations sont maintenant terminées et la coulée du ciment devrait se faire au cours de la présente semaine. L'édifice, mesurant environ 35 pieds de profondeur par 65 pieds de longueur, aura seulement un étage s'élevant à 17 pieds au-dessus du niveau de la rue, soit la 10e rue, à proximité de l'hôpital Ste-Elisabeth.

Président provincial

Le Dr Elzéar Campagna est reçu par les agronomes du Saguenay

CHICOUTIMI. (A. J.) — Les agronomes du Saguenay viennent d'accueillir, à Chicoutimi, le président général de la Corporation des agronomes de la province de Québec, le Dr Elzéar Campagna, agronome et doyen de la Faculté agronomique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Le visiteur a prononcé une conférence dans laquelle il a insisté sur le besoin, pour l'agronome, "de se bien renseigner sur les questions techniques en regard de l'évolution rapide de la science agronomique à travers le monde". Il a aussi souligné l'importance de la publicité et la nécessité de suivre l'activité connexe à celle de notre province dans les contrées qui nous environnent ou nous touchent de plus près, sous quelque rapport que ce soit. Son allocution et ses entretiens avec les agronomes de la région ont clairement démontré que le Dr Campagna est un homme de science, épris de la recherche sous toutes ses formes.

L'abbé Lucien Tremblay, directeur de l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi, à son tour a pris la parole et démontré "l'importance primordiale que revêt l'agriculture de nos jours". Il a invité les agronomes et leur épouse à revenir souvent à l'école d'agriculture de Chicoutimi, notamment pour maintenir la tradition de cette réunion sociale annuelle.

Le préfet des études, M. Gustave Prince, qui est aussi le régisseur de la ferme du Petit Séminaire, a remercié le conférencier, l'un de ses confrères et vieux amis.

Le souper en commun se prit au manoir Clairval, aux portes du parc des Laurentides. On profita de la soirée pour fêter les 25 ans de profession agronomique de M. Henri Tremblay, qui s'occupe particulièrement des cercles des jeunes éleveurs. On lui offrit un souvenir tangible de reconnaissance pour son dévouement ,et il reçut l'expression des éloges de tous, par l'entremise du président local, M. Robert Charbonneau, et du président général, M. Campagna.

La journée se termina par une soirée dansante, au même endroit. M. Robert Charbonneau agissait comme maître de cérémonie.

A cause de la nouvelle école

Exécution de travaux de voirie s'élevant à $76,803 à Alma

ALMA. (P.T.) — La construction d'une nouvelle école de douze classes, dans l'ouest de la ville d'Alma, plus précisément sur la rue Gauthier, va obliger la ville d'Alma à exécuter des travaux considérables pour donner les services requis à cette nouvelle construction.

Le conseil municipal a donc été saisi de ce problème, lors de la séance de lundi soir, alors qu'il a étudié des plans et devis des ingénieurs Simard et Gravel, afin de déterminer quels seront les travaux à exécuter immédiatement.

Les membres du conseil ont d'abord approuvé et autorisé le maire à signer les ententes intervenues entre la Commission scolaire d'Alma, la Fabrique et la Cité d'Alma pour des échanges de terrains aux abords du cimetière et des terrains de la Commission scolaire.

En vertu de cette entente, la ville d'Alma cède à la Fabrique, des parties de rues qui ne sont plus nécessaires, en bordure du cimetière ; la Commission scolaire cède également des parties de terrains à la ville et à la Fabrique alors que cette dernière permet à la ville d'Alma d'ouvrir la rue Gauthier, à travers le cimetière, de l'Avenue des Métiers à St-Jude.

Comme la nouvelle école sera construite cet automne, sur les terrains de la Commission scolaire, face à la rue Gauthier, la ville d'Alma doit exécuter des travaux pour continuer l'aqueduc et les égouts sur l'Avenue des Métiers et confectionner entièrement la rue Gauthier.

A la demande du conseil, les ingénieurs avaient préparé des estimés pour l'ouverture de l'Avenue des Métiers jusqu'à la rue St-Luc et l'ouverture de la rue Notre-Dame de l'Avenue des Métiers jusqu'à St-Jude. Ces travaux sont devenus nécessaires afin de donner accès à l'école aux enfants de St-Jude et à caux du nouveau développement de la Coopérative d'habitation Alma-Naudville.

Les travaux, selon les estimés des ingénieurs, s'élèveraient à $76,803.72 pour compléter ce nouveau secteur de rues. Le conseil a donc constaté que les finances ne permettaient pas d'exécuter tous ces travaux immédiatement mais a approuvé le principe de les exécuter à mesure qu'il serait nécessaire.

On a donc autorisé le contremaître général à commencer les travaux sur l'avenue des Métiers et la rue Gauthier, afin de desservir immédiatement la nouvelle école; il s'agit de travaux de l'ordre de $25,000. Quant à l'ouverture des autres rues, on procèdera selon les besoins.

Cette décision de la ville d'Alma, de déboucher l'avenue des Métiers jusqu'à St-Luc, permettra probablement à la compagnie de téléphone Bell d'effectuer certaines améliorations dans ce secteur. En effet, la compagnie Bell a l'intention d'enfouir les câbles téléphoniques du nouveau secteur de la Coopérative d'habitation, en utilisant l'avenue Labrecque. Il se peut donc que l'ouverture de l'avenue des Métiers permette l'enfouissement des câbles téléphoniques en utilisant l'avenue des Métiers plutôt que l'avenue Labrecque. A ce moment-là, la ville d'Alma étudiera peut-être la possibilité d'enfouir également certains de ses câbles électriques.

D'ailleurs, le projet d'enfouir tous les câbles électriques et téléphoniques dans le nouveau développement de St-Luc est déjà à l'étude et le conseil municipal attend le rapport des ingénieurs avant de prendre une décision.

Des contributions reçues de partout

Le "Progrès" renaîtra-t-il?

CHICOUTIMI. (A. J.) — La population semble toujours s'intéresser à la résurrection du quotidien de la région. "Le Progrès du Saguenay". Des contributions à cet effet parviennent même de Montréal, Trois-Rivières et autres lieux.

C'est ce que nous apprend M. Maurice Côté, président du comité coopératif pour la résurrection du dit journal.

Mais il nous fait remarquer, par contre, qu'aucune réponse ne lui est parvenue à propos d'une requête qu'il a lui-même adressée aux administrateurs, par lettre recommandée. Il leur demandait alors de faire connaître officiellement leur prix et autres conditions de vente et une copie de leur bilan certifié par un comptable agréé.

Et il commente les faits comme suit : "Il est souverainement important, pour le comité de résurrection du "Progrès du Saguenay", d'avoir ces renseignements officiels avant d'entreprendre une addition massive, pour grouper 30,000 actionnaires dans une entreprise coopérative qui deviendrait éditrice et propriétaire d'un nouveau "Progrès du Saguenay", dont le tirage serait, au départ, de 15,000 exemplaires par jour et qui posséderait une équipe de journalistes dans tous les endroits stratétiques de la région, pour obtenir tous les jours toutes les nouvelles des quatre coins du Saguenay."

"Entre-temps, continue-t-il, les souscriptions au capital social du projet coopératif d'édition — qui serait unique au Canada — continuent d'affluer, de même que les appuis des personnages les plus autorisés. Toute la province est attentive à la résurrection de notre quotidien régional, avec la formule coopérative qui donne à nos gens une armature économique beaucoup plus forte et beaucoup plus saine."

Biographie de l'abbé Poisson de Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A.J.) — Le nouveau supérieur du Grand Séminaire, l'abbé Albert Poisson, de retour de vacances dans sa famille, à Normandin, vient d'assumer sa nouvelle charge. Il a bien voulu nous communiquer les notes biographiques que voici.

Il vit le jour à Normandin, en 1928, au foyer du Dr et de Mme Ludger Poisson — Bernadette Lessieur.

Après ses études primaires au village natal, il fit son classique au séminaire de Marie-Immaculée de Chambly-Bassin, puis son cours de théologie au Grand Séminaire de Montréal, où il obtint sa licence en théologie.

Il fut ordonné prêtre en 1953, par Mgr Georges Melançon, dans l'église de sa paroisse natale.

Assigné comme vicaire à la paroisse Sainte-Thérèse de Dolbeau, il n'y passa que le stage 1953-54, alors qu'il devint professeur de philosophie au Petit Séminaire de Chicoutimi et le demeura jusqu'en 1957. Au cours de l'année 1957-58, il enseigna la théologie morale au Grand Séminaire de la même ville. Puis il partit pour l'Europe et étudia à Rome et Paris, nous revenant en 1960, avec un doctorat en théologie.

L'année étudiante 1960-61 s'écoula pour lui dans la chaire de théologie au Grand Séminaire de Chicoutimi, institution dont il fut nommé supérieur le 31 juillet 1961.

La réponse aujourd'hui

Qui vendra la bière?

CHICOUTIMI-NORD. (A. F.) — Les contribuables de Chicoutimi-Nord doivent se prononcer, aujourd'hui, sur la question, à savoir: si la vente de la bière demeurera municipalisée, ou si l'on devra laisser les épiceries licenciées faire ?

Quelque 1,500 propriétaires étaient habiles à voter. Aucune prévision n'a été faite quant au résultat de ce référendum. L'on sait cependant que la municipalisation de la vente de la bière à Chicoutimi-Nord est un point de controverse depuis son institution, il y a trois ans.

Est-ce que les électeurs-propriétaires décideront de maintenir le statu quo... ?

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

OÙ TROUVER DES... APPAREILS MÉNAGERS À BAS PRIX?

CHEZ LEGARÉ NATURELLEMENT



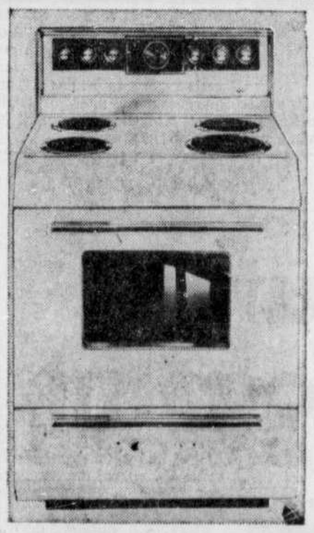
REFRIGERATEUR CONGELATEUR
COMPLETEMENT AUTOMATIQUE
FORMAT FAMILIAL

REGENT
• QUALITE • STYLE • VALEUR

UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE POUR UNE DUREE LIMITEE SEULEMENT
SPECIAL... **$229**

- Deux appareils en un ! Le congélateur est étanche et maintient une température sous zéro. Contient 37 livres.
- Dégivrage automatique à évaporation d'eau.
- Compartiment à beurre et fromage.
- 2 étagères pour 20 oeufs, amovibles.
- Compartiment à bouteilles.
- Garantie d'un an sur le cabinet, 4 ans sur le compresseur.

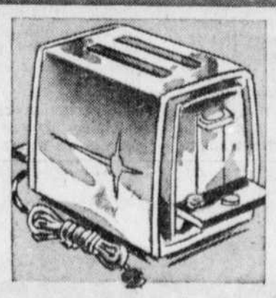
VOTRE POUR 2.50 PAR SEMAINE SEULEMENT



"CROSLEY" 30" PAR MOFFAT

Contrôles par cadran et minuterie électrique. Eléments à 7 intensités de chaleur et démontables pour nettoyage. Four à système de préchauffe, éclairage et large fenêtre.

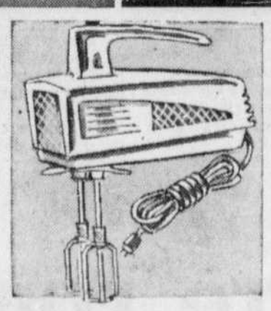
SPECIAL **$199**
$2 par semaine



GRILLE-PAIN

Automatique, contrôle ajustable. Mécanisme "pop-up". Fini chrome et bords à contraste. Choisissez votre degré de grillage.

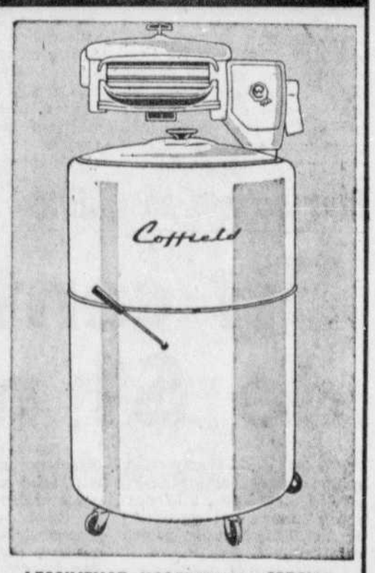
EN GRAND SPECIAL **11.95**



MALAXEUR PORTATIF

Peut être suspendu au mur, s'utiliser partout. Trois vitesses, éjecteur de batteur, corde détachable. Garantie d'un an.

EN GRAND SPECIAL **12.95**



LESSIVEUSE "COFFIELD" SPECIAL **$99**

Essoreuse Lovell. Cuve en porcelaine émaillée de 9 lbs. Agitateur en plastique doux. Opération facilitée par le groupement des contrôles.

$1 par semaine

OUVERT tous les jeudis et vendredi soirs jusqu'à 9 heures
AUCUN DEPOT REQUIS
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER (Taxe de vente payable à l'achat)

Legaré

1200, rue AMHERST — Victor 2-8911
3724 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-6994
5184 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-7813

858 est, rue STE-CATHERINE — Victor 4-2861
4660 est, rue STE-CATHERINE — CLairval 5-7029
3250, rue MASSON — RAymond 7-5770

1020, rue NOTRE-DAME — ME. 7-5825 (Lachine)
1278 est, MONT-ROYAL — LAfontaine 1-5373

6960, rue ST-HUBERT — CRescent 1-4668
4078, rue WELLINGTON — PO. 8-8912 (Verdun)
3730 est, rue ONTARIO — LAfontaine 6-1667

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.

Poursuites de $35,000 contre Jonquière par des propriétaires inondés

JONQUIERE. (G. O.) — Le conseiller Jean-Joseph Gauthier a accusé le gouvernement de retarder l'exécution des travaux de la prise d'eau en n'autorisant pas l'emprunt d'un demi million de dollars approuvé par les propriétaires de Jonquière pour remonter la prise d'eau au rang 1.

"Ce n'est pas la ville qui retarde, mais le gouvernement qui n'autorise pas l'emprunt," de répondre l'échevin Gauthier aux propriétaires qui se plaignaient du nombre de plus en plus croissant des inondations dans le quartier sud. L'échevin a expliqué que l'égout intercepteur était installé dans ce secteur mais qu'il ne pouvait être utilisé pour l'écoulement des eaux sanitaires tant et aussi longtemps que les travaux de la prise d'eau ne seront pas effectués.

L'échevin Gauthier a laissé entendre que la ville ferait l'impossible pour effectuer ces travaux "cet automne". On sait qu'une délégation du conseil doit rencontrer incessamment le premier ministre Jean Lesage pour discuter de la question. L'emprunt d'un demi million de dollars n'a pas été autorisé par le ministère des Affaires municipales parce que la ville n'aurait pu rencontrer ses obligations.

Entre temps, des actions pour plus de $35,000 ont été intentées à la ville par différents propriétaires à la suite de dommages causés par les inondations. Lundi dernier, six autres actions, pour un montant total de $3,751, ont été présentées à la ville pour la même raison.

Depuis quelques années, la ville a versé un montant quasi égal à celui qu'aurait pu coûter l'exécution des travaux pour remonter la prise d'eau. Jonquière ne résoudra le problème des inondations dans le secteur sud qu'en remontant sa prise d'eau afin de permettre l'écoulement des eaux sanitaires en amont de la rue Fontaine.



AGRANDISSEMENT PREVU—Vue aérienne d'une partie de la ville de Jonquière où est situé l'Hôtel-Dieu Notre-Dame-de-l'Assomption. Des travaux d'agrandissement de l'ordre de plus d'un million de dollars sont prévus à la suite d'une requête des autorités de l'hôpital.

Pour l'Harmonie de Port-Alfred

Quel est le montant prévu par le conseil municipal ?

PORT-ALFRED. (C. W.) — L'harmonie de Port-Alfred bénéficiera-t-elle de tout le montant de ses dépenses prévues au budget municipal 1961 ?

On sait que ce corps musical, très représentatif pour la ville de Port-Alfred, est subventionné par celle-ci depuis de nombreuses années. Après l'élection du nouveau conseil, le 2 juillet, quelques changements ont été apportés par le conseil concernant l'administration interne de ce corps : telle l'organisation d'une "petite caisse" pour rencontrer les menues dépenses de l'harmonie.

Dans une lettre adressée au conseil, le secrétaire, M. Laurent Coulombe, signale que la direction musicale comprend mal la nouvelle attitude des représentants municipaux puisque quatre des six conseillers actuels étaient présents lors de la rencontre de mars, le jour où cette "petite caisse" fut installée. Le secrétaire de l'harmonie se demande également si c'est une mauvaise administration de leur part qui a motivé la décision du nouveau conseil. Il ajoute également que ce système de "petite caisse" était un point vital pour la bonne marche d'un groupe comme celle de l'harmonie.

Le maire J.-E.-A. Beaulieu a apporté quelques précisions concernant cet état de chose en disant qu'il ne pouvait allouer aucun sou d'avance à aucune association, et ce n'est pas normal. Pour accorder des subventions, il faut des pièces justificatives et celles-ci doivent être approuvées par les membres du conseil lors d'assemblée régulière.

Le maire a également signalé que ce corps subventionné par la ville n'est pas venu présenter de rapport ni de programme au nouveau conseil. Je suis toutefois prêt comme tous les autres membres du conseil à collaborer avec l'harmonie mais avec un contrôle complet en ce qui concerne les dépenses.

Films à la TV

"Drôle de dimanche" — Le 10 août à 10 h. 40 — A déconseiller — Français 1937. — Film burlesque de Marcel Carné avec Michel Simon. Histoire extravagante qui a pour base l'influence dangereuse exercée par un honorable gentleman londonien forcé d'écrire des romans policiers pour compléter ses revenus. Humour loufoque, souvent très fin. Interprétation remarquable. — Tendance cynique et libertaire. A déconseiller.

Subvention pour pavage de rues à Port-Alfred

PORT-ALFRED. (C. W.) — La ville de Port-Alfred se verra probablement accorder un octroi substantiel pour le pavage des rues. C'est ce qui ressort du rapport du maire J.-E.-A. Beaulieu concernant la récente délégation de quelques membres du conseil auprès de différents ministères à Québec.

Selon M. Beaulieu, le représentant du ministre de la Voirie a laissé entrevoir que la ville pouvait escompter sur cet octroi, mais qu'il serait impossible de l'avoir sur le présent budget et peut-être en deux tranches sur celui de l'an prochain. M. Beaulieu a ajouté que la ville ne pouvait s'objecter à une telle offre de la part du gouvernement provincial.

En ce qui concerne les informations du ministère des Travaux publics, la délégation de Port-Alfred a appris que le ministère avait entrepris une étude sur le projet de construction du pont Barrachois. En acceptant cette information, le maire Beaulieu a dit que ce pont devra se construire l'an prochain et que le conseil municipal reviendra certainement à la charge. En ce qui concerne la construction du pont qui enjambe la rivière Ha ! Ha ! des soumissions publiques ont été demandées et les contrats devraient être accordés prochainement.

Pour ce qui est des récents travaux effectués par la ville de Port-Alfred pour améliorer le système de protection contre les incendies, le maire Beaulieu a dit que le conseil devra formuler une nouvelle demande d'octroi. Il appert que des mélanges sont survenus au ministère et la ville n'a reçu aucune nouvelle concernant ses demandes.

La construction de la nouvelle école d'Arts et Métiers de Port-Alfred devrait débuter au cours du prochain exercice financier. C'est la réponse obtenue au ministère de la Jeunesse. On a laissé entendre que le site prévu n'était pas encore déterminé et que des démarches seront entreprises auprès d'autres ministres pour tâcher de trouver un meilleur site.

Auparavant, le président du conseil avait signalé que la délégation avait été formée afin de prendre contact avec la nouvelle équipe qui est à la tête de la province. Ces démarches ont été très fructueuses pour la ville, selon le maire qui a félicité publiquement ses collègues qui l'ont secondé dans ce voyage.

La paroisse de Roberval s'oppose catégoriquement à une annexion

ROBERVAL. (P. B.) — Dans une lettre adressée à M. J.-L. Doucet, sous-ministre des Affaires municipales, et dont copie a été envoyée cette semaine au conseil de ville de Roberval, le conseil de la paroisse de Roberval a déterminé catégoriquement son opposition à toute nouvelle annexion d'une partie de son territoire à celui du chef-lieu.

Cette réponse formelle fait suite à une nouvelle parue la semaine dernière dans un quotidien, informant de la visite d'un inspecteur du gouvernement, M. Isabel, et d'une déclaration de ce dernier à l'effet qu'il présenterait à ses supérieurs un rapport favorable sur l'annexion. Un seul point était alors en discussion, celui de la ligne limitative dans les eaux du lac St-Jean. Selon M. Isabel, cette limite, du côté sud, devrait être déplacée jusqu'à 250 pieds, au lieu de 75 tel que spécifié au plan descriptif du territoire.

En prenant connaissance de cette nouvelle, les conseillers de la paroisse n'ont pas tardé à faire connaître leur opinion sur le sujet, sous forme de résolution, dont copies ont été envoyées au sous-ministre des Affaires municipales, au premier ministre de la province, au Dr André Beauchesne, promoteur du projet, à M. W. Isabel, ainsi qu'au conseil de ville de Roberval.

Quelle sera la réponse du ministère des Affaires municipales ? Il est permis de croire que les hauts fonctionnaires trouveront dans la loi l'argumentation nécessaire pour approuver ou désapprouver l'annexion de cette partie des lots 35 et 36 au territoire de la municipalité de Roberval. Le conseil de ville ayant lui-même et depuis longtemps satisfait aux exigences de la loi des cités et villes, surtout en vertu de l'amendement récent de l'article 42 de cette législation, il est probable que la réponse du ministère sera basée principalement autour de cet amendement. La municipalité qui doit faire l'annexion peut, sur simple requête de la majorité, en nombre et en valeur, des propriétaires du territoire concerné, adopter définitivement son règlement. Dans le présent cas, c'est à la suite d'une telle requête, signée par plus de vingt propriétaires de lots, contigus à la limite sud de la ville, que le conseil municipal de Roberval a approuvé son règlement.

Au Saguenay Country Club d'Arvida

Les plus grands noms du golf seront en vedette

CHICOUTIMI. (G.P.) — Les plus grands noms du golf seront en vedette, en fin de semaine, au Saguenay Country Club d'Arvida, alors que Laval et Jean-Hugues Tremblay présenteront leur omnium régional annuel de golf.

Edouard Truchon d'Arvida est le favori numéro 1 pour remporter le titre, à la suite de ses exploits sur les "Links", depuis le début de la saison. Un autre qui sera à surveiller est Paul Tremblay, un golfeur de Dolbeau qui connaît d'éclatants succès.

Parmi les autres favoris, on trouve, Ed Ricken, et Rainer Makila, du club Birchdale ainsi que Fernand Dufour, Ray White et Georges Michaud.

Au cours d'une conférence de presse, l'organisateur Rock Tremblay a révélé que 192 inscriptions étaient parvenues, à date, en plus des invités d'honneur Jacques Plante, du Canadien de Montréal ; d'André Harvey, champion junior provincial ; des pros de la région et autres.

Le tournoi, pour la première fois, sera disputé sur un 18 trous puisque les neuf derniers du Saguenay Country Club seront prêts pour vendredi, veille de l'ouverture de la compétition.

Les joueurs joueront un total de 36 trous, 18 samedi et 18 dimanche, mais quelques-uns seront joués dans la même journée, sur demande des intéressés.

De nombreux prix de présence seront décernés aux participants, et les meilleurs se verront attribuer des trophées et de la marchandise, puisque les amateurs n'ont pas droit aux récompenses en argent.

Une valeur de $100 en marchandise au magasin Dupro sera remise aux joueurs qui pourraient réussir un trou d'un coup, au trou no 8 du club.

Les premiers départs auront lieu samedi, à 8 h. a.m., et les cédules des deux jours paraîtront dans nos prochaines éditions.

A l'hôtel de ville

La commission du tourisme aura son propre bureau

JONQUIERE. (G.O.) — La Commission de l'industrie et du tourisme aura son propre bureau à l'hôtel de ville de Jonquière. Elle logera au deuxième plancher, dans un local adjacent à celui de la salle du conseil. Ce bureau était autrefois occupé par l'inspecteur des bâtiments.

La ville a également autorisé la Commission à installer des pannaux-réclame aux entrées de la ville, à condition qu'ils soient conformes aux exigeances gouvernementales.

La Commission a également félicité le conseil pour sa récente décision d'effectuer son plan directeur d'urbanisme. Plusieurs organismes de Jonquière et de la région ont déjà fait parvenir des lettres en ce sens aux autorités municipales de Jonquière.

Quinze accidents à Port-Alfred le mois dernier

PORT-ALFRED. (C. W.) — Dans son rapport mensuel, pour juillet, le chef de police Eugène Labrie signale qu'il s'est produit 15 accidents de la circulation dans les limites de la ville causant des blessures corporelles à une personne et des dommages matériels aux véhicules impliqués pour environ $3,100.

A la commission scolaire de Kénogami

Au bilan 60-61: un déficit de $117,723

KENOGAMI, (L.B.) — Le bilan du dernier exercice financier de la commission scolaire de Kénogami accuse un déficit de $117,723.65.

Du 30 juin 1960 au 30 juin 1961, les revenus de la commission se sont établis à $760,698.43, alors que les dépenses, elles, atteignaient la somme de $858,373.43. On a ainsi dépassé de quelque $20,000 le déficit prévu, lors du dernier estimé budgétaire.

Les commissaires ont expliqué, hier soir, que le déficit de cette année n'aurait même pas atteint le montant prévu, si la commission des écoles avait retiré durant tout l'exercice financier des primes gouvernementales sur les traitements payés à ses professeurs. Le président Lionel Bouchard a affirmé que la suppression des primes a entraîné pour la commission une dépense supplémentaire qui a grevé son dernier budget de $28,000. "Alors que nous avions prévu un déficit de $97,000, a-t-il déclaré, cette augmentation des sommes que nous avons affectées aux salaires a gonflé notre déficit jusqu'à $117,723.65."

On se souvient qu'avant 1959, la commission des écoles catholiques de Kénogami a reçu jusqu'à $100,000 par année en primes de traitements. A cette date, cependant, une loi de l'Assemblée législative interdisait ce genre d'octroi. Ce règlement a toutefois été amendé récemment par l'article 9, du bill 44, qui autorise le versement de ces primes par le gouvernement.

Le déficit de cette année a été enregistré en dépit de la hausse qu'on a fait subir à la taxe scolaire, qui est passée de $1.95 à $2.25 du $100 d'évaluation. Nos lecteurs se souviendront, qu'il y a quelques mois tout au plus, les commissaires d'écoles de Kénogami ont déjà demandé au gouvernement provincial de combler par des octrois, la diminution de revenus causée par la suppression des primes. Il semble cependant que depuis lors, le gouvernement n'ait pas accédé à cette demande.

Le détail du bilan

Au chapitre des dépenses, la commission scolaire a affecté la plus grande partie de son budget aux salaires des professeurs et des autres membres de son personnel, soit $445,393.36. L'entretien et les réparations des bâtisses, ainsi que les fournitures de classes lui a coûté $70,932.45. Par ailleurs, $128,000 ont été consacrés aux dépenses générales, tandis qu'une somme de $110,453.64 a été engloutie par le service de la dette.

L'organisme a retiré par contre quelque $401,650.14 en taxes scolaires et $127,628.57 en taxes de vente. Le gouvernement provincial, pour sa part, a accordé des subventions pour un montant global de $196,436.57. Notons qu'au 30 juin 1960, la commission avait déjà un déficit de $4,081.

La dette nette de l'organisme s'établit maintenant à $782,658.65.

Plus qu'une possibilité

Un centre communautaire de $1 million à Kénogami

KENOGAMI. — Il est possible qu'un centre communautaire soit érigé d'ici peu, à Kénogami, à un coût qui approchera vraisemblablement le million de dollars.

La commission des loisirs a déjà demandé à l'architecte Bertrand Dallaire de préparer des esquisses de l'édifice en question. Toutefois, ce dernier n'a pas encore commencé ces plans préliminaires, faute d'une entente précise avec les commissaires des loisirs, relativement à la détermination de ses honoraires.

Tout semble indiquer que la nécessité de doter la ville de Kénogami d'un tel édifice a été imposée à la commission des loisirs par une décision prise par l'O.T.J. de Kénogami. Cet organisme a fait savoir en effet, lundi soir, que l'ancienne résidence des frères, sise sur la rue Cabot, ne lui convient pas pour servir de centre communautaire. Par la même occasion, les dirigeants de l'O.T.J. ont demandé à la commission scolaire de disposer à son gré de la bâtisse présentement désaffectée.

L'ancienne résidence

Depuis quelques années, on parle à Kénogami, de construire un centre culturel et communautaire. Dans un mémoire soumis à la Commission scolaire, l'OTJ de Kénogami priait les commissaires d'écoles de leur céder l'ancienne résidence des frères, afin de la transformer en centre social et culturel. On lisait notamment dans le même document: "Nous ne pouvons pas demeurer indifférents au projet de la Commission scolaire de se défaire définitivement de la vieille résidence, sans chercher à lui trouver un usage quelconque pour le bien de la communauté".

On parlait à l'époque d'une somme de $15,000 comme devant suffire à opérer la réfection dont a visiblement besoin la vieille résidence.

A la lumière des derniers événements, on peut deviner que l'OTJ a été peu impressionnée par les facilités que peut lui offrir l'ancienne résidence et que les coûts de réfection seraient plus dispendieux qu'ils ne l'ont paru au premier abord.

Le rapport Langevin

Par ailleurs, le secrétaire exécutif de la commission des loisirs vient de présenter au conseil un rapport préliminaire de l'étude qu'il mène actuellement sur la planification des loisirs à Kénogami. Ce rapport, qui n'est en somme, qu'une suite d'énoncés de principes sur les diverses responsabilités qui échoient aux divers organismes, en matière de loisirs, contient toutefois certaines implications pratiques, concernant la nécessité de doter une ville d'un centre de loisirs.

Parmi les tâches qui sont assignées à la commission des loisirs, on y lit expressément qu'un tel organisme municipal doit "doter la cité d'établissements récréatifs".

Toutefois, aucune décision définitive sur la construction du nouveau centre communautaire ne sera prise avant la présentation au conseil municipal de l'étude que M. Rodrigue Langevin a entrepris depuis le début des vacances. Selon le maire actuel, l'étude sera rendue publique dans environ deux semaines.

Interrogé sur le mode de financement d'un tel édifice, M. Alonzo Gravel a révélé que les frais de son érection seraient probablement défrayés, pour leur plus grande part, sinon entièrement, par la ville de Kénogami.

A Alma

L'industrie de la construction enregistre un nouveau sommet

ALMA. (P. T.) — La construction à Alma continue de s'acheminer vers un nouveau record et tout laisse croire que les chiffres de l'année courante dépasseront tout ce qui s'est vu jusqu'ici dans le domaine de la construction, particulièrement dans la construction domiciliaire.

C'est le président de la commission d'habitation, le conseiller Roméo Fortin, qui a fait part à ses collègues de la montée en flèche de la construction depuis le début de la présente année.

Selon les chiffres que le président Fortin a soumis, on relève que, depuis le début de l'année, le secrétaire de la commission a délivré 131 permis pour constructions ou réparations pour un montant de $1,211,780 — ce qui représente une augmentation considérable sur l'an dernier alors qu'on avait émis seulement 69 permis pour un montant de $995,000 en date du 1er août.

Ce qui frappe le plus dans le rapport de construction en date du 1er août, c'est l'augmentation considérable du nombre de constructions domiciliaires; en effet, alors que l'an dernier on ne comptait que 30 nouvelles résidences pour un montant de $360,800, on en compte 70 en date du 1er août pour un montant de $879,650. C'est donc plus que le double. De plus, comme l'a laissé entrevoir le président de la commission, le chiffre de la construction domiciliaire atteindra certainement la centaine, si l'on tient compte de plusieurs projets importants qui se dessinent pour l'automne.

Le rapport du secrétaire de la commission d'habitation se lit donc comme suit pour les chiffres de janvier à août : construction domiciliaire, 70 permis pour un montant de $879,650 ; construction commerciale, 2 permis pour $43,000 ; réparations domiciliaires et commerciales $114,130 ; édifices publics pour $150,900 ; un entrepôt $3,000 ; quatorze autres permis divers au montant de $24,100.

De la paroisse à la ville

On projette d'annexer 3,000 acres de terre

ALMA. (P.T.) — Le projet d'annexion de plus de 3,000 acres de terrain de la paroisse d'Alma à la municipalité d'Alma s'achemine normalement; il s'agit de la plus grande partie comprise dans le plan directeur et qui deviendra incessamment territoire de la ville d'Alma.

Le conseil municipal d'Alma, qui a préparé le règlement d'annexion, a décidé cette semaine d'attendre la décision de la paroisse avant de continuer les procédures d'annexion, c'est-à-dire de demander un référendum.

Le maire Paul-Emile Harvey a souligné cette semaine que le projet de règlement d'annexion avait d'abord été soumis au ministère des Affaires municipales qui l'avait approuvé en entier; il ne manque donc plus que l'approbation du conseil de la paroisse avant de procéder au référendum.

Le conseil de la paroisse s'est réuni lundi soir sous la présidence du maire J.-A. Bouchard et a pris connaissance du règlement d'annexion préparé par la ville d'Alma. Tout en approuvant en principe le règlement, comme ils ont approuvé en principe le territoire à annexer, les conseillers de la paroisse ont tenu à rencontrer l'auditeur de la paroisse afin d'avoir certaines explications sur les conditions monétaires de l'annexion.

Le conseil de la paroisse se réunira donc de nouveau ce soir, en compagnie du comptable, M. Paul Martel, et tout laisse croire que les conseillers prendront une décision finale quant au projet d'annexion.

Dommages causés par la pluie à Chicoutimi-Nord

CHICOUTIMI-NORD. (AF) — La pluie torrentielle qui s'est abattue sur la région, lundi soir, a causé pour plusieurs milliers de dollars de dommages à Chicoutimi-Nord.

On a rapporté des dégâts notamment sur la rue Beauvoir où le chemin a nettement été coupé quand des dizaines de tonnes de terre et de sable ont été emportées par le torrent subit. Un propriétaire, résidant sur cette rue a vu, également emportées, quelque 100 charges de camions de sable répandu dans la cour de sa propriété.

Les employés de la voirie municipale ont travaillé toute la journée d'hier pour rendre le chemin passable et réparer quelque peu les abords du terrain endommagé.

Plusieurs autres endroits de la ville ont été touchés par la crue. Sur la rue Roussel, tout un côté des accotements du chemin montant sur le cap Saint-François a été balayé vers le pied de la pente. Un mur de soutènement placé aux abords s'est écroulé.

Des caves ont été inondées; des égouts, bouchés; plusieurs parterres, endommagés. C'était la première fois depuis bien des années que Chicoutimi-Nord n'avait pas vu tant de dégâts causés par la pluie.

Hier, on a évalué l'ensemble des dommages à quelque $10,000.

Directeurs réélus pour trois ans au Syndicat d'entraide

ALMA, (P.T.) — Le syndicat d'entraide économique d'Alma a tenu son assemblée générale annuelle et réélu tous ses directeurs pour trois ans ; le choix du président de cet organisme sera fait lors de la prochaine assemblée.

Selon la constitution du syndicat, quatre directeurs sont tirés au sort chaque année pour être remplacés : le tirage avait désigné cette année le président M. Jacques Gagnon, le directeur Me Raymond Lapointe, M. Noël Desjardins du conseil de surveillance et M. Normand Simard de la commission de crédit ; tous ces directeurs ont été réélus.

L'an prochain, un nouveau tirage au sort désignera les quatre directeurs qui devront être remplacés ou réélus : quant à ceux qui ont été réélus cette année, leur mandat se terminera en 1963.

Le syndicat d'entraide économique est formé d'une groupe d'hommes d'affaires d'Alma qui placent des fonds dans l'organisation dans le but d'aider la petite industrie et en particulier ses membres dans le besoin.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

4:30—Mire et 1,000 cycles
5:00—While We're Young
5:30—La Jardinière
— 6:00—Roy Rogers Show
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Les Vikings
7:30—Chasse au crime
8:00—Le point d'interrogation
8:30—Ciné-policier
9:00—Théâtre d'été
9:30—Passe d'armes
10:00—Remous
10:30—Guy Lombardo
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:26—Commentaire
11:34—A vous Paris
12:04—Nouvelles anglaises
12:14—Fin des émissions.

DEMAIN

4:30—Mire et 1000 cycles
— 5:00—Parade
5:30—La jardinière
— 6:00—Télé-vacances
6:15—Entrevue des lutteurs
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Les aventures de Kit Carson
7:30—Détente estivale
8:00—Clé de sol
8:30—En quête de chansons
9:00—Rendez-vous avec Michèle
9:30—Téléjournal
9:45—Nouvelles sportives
9:56—Commentaire
10:04—Ciné-Club
11:45—Nouvelles anglaises
11:55—Fin des émissions

A Jonquière

Discussion soulevée par une demande d'amendement au règlement de zonage

JONQUIERE (G.O.) — Une demande d'amendement au règlement de zonage et de construction pour l'aménagement d'un vaste restaurant à la limite est de la ville, à la sortie de l'embranchement Jonquière-Boulevard Talbot, a soulevé une discussion entre l'échevin Frédéric Achard et M. Odilon Gagnon.

M. Achard venait de proposer l'amendement moyennant l'acceptation par la commission d'urbanisme, lorsque M. Odilon Gagnon a pris la parole pour protester contre la façon de procéder du conseil, en particulier de l'échevin Frédéric Achard.

"Je trouve l'attitude de M. Achard bien étrange, de dire M. Gagnon. Il s'empresse aujourd'hui de proposer l'amendement au règlement de zonage et de construction alors qu'il s'est objecté à ma propre demande.

"Vous ne connaissez pas grand chose à la loi des cités et villes, de répondre M. Achard. J'ai le droit de donner un avis de motion sur ce point, moyennant l'acceptation par la commission d'urbanisme."

Interrogé sur ce point, l'un des intéressés au projet, M. Henri Bergeron, a déclaré que la commission d'urbanisme a déjà répondu aux autres personnes qui ont demandé des modifications au règlement de zonage et de construction qu'elle ne pouvait y donner suite tant et aussi longtemps que la ville n'aura pas son plan directeur d'urbanisme", d'ajouter M. Odilon Gagnon.

Les échevins ont finalement décidé de répéter la demande à la commission d'urbanisme.

Courses sous harnais

Hokie favori à la piste de Jonquière

JONQUIERE. (R.H.) — Hokie, un ambleur qui sortira de la troisième position, ce soir, a été déclaré favori par l'handicapeur de la piste locale de courses sous harnais. Neuf classes sont cédulées avec le premier départ à huit heures. Le programme de ce soir marque une autre "soirée des dames" entre temps, les dirigeants de la piste locale ne ménagent rien pour la grande attraction du circuit juvénile canadien disputée dimanche après-midi, à compter de deux heures.

Quatre rapides poulains de deux ans sont déjà arrivés à la piste locale en vue de cette troisième tranche du circuit juvénile. Il s'agit de Cole Tar, Uncle Duck, Caddie Wick et Key Song. A date, on espère présenter au moins neuf poulains avec une bourse totale de $5,578. Les autres poulains attendus d'ici peu sont General Yates J, Champion Pick, P.R. L., Meadow Domin, Golden Keystoner et le rapide Sugar Lump. Cette épreuve d'une grande envergure promet d'être très contestée et une assistance record est attendue dimanche après-midi à la piste locale.

Voici la liste des inscrits au programme de ce soir, avec une sélection des favoris pour chacune des épreuves :

COURSES Nos 1-4
D-3 TROT ET AMBLE — $250

1—McKenney Direct	R. Jomphe
2—Roler Bumpas	J.-C. Gauthier
3—Roxburg Bomp	Pas choisi
4—Accent	R. Juneau
5—Gail Baker	B. Tremblay
6—The Great Patch	J. Riverin

Favoris : 4-1-3.

COURSE No 2
D-3 TROT ET AMBLE — $125

1—Lucille Royal	J .Riverin
2—Bell's Echo	R. Jomphe
3—Emett Hanover	N. Tremblay
4—Short Wave	G. Leblanc
5—Roochesster	M. Devost
6—Miss Laviolette B.	R. Marchand
7—Bobby Hal Scott	E. Lambert

Favoris : 3-7-1.

COURSES Nos 3-6
D-2 TROT ET AMBLE — $275

1—Sparky G.	R. Juneau
2—George Lewis	J. Pilote
3—Miss Royal Grattan	R. Jomphe
4—Shookey Diamond	G. Michaud
5—Cont Berland	Pas choisi
6—Worthy Vanture	J. Riverin
7—Garner's Bay	R. Savard

Favoris : 5-1-3.

COURSES Nos 5-8
D-2 TROT ET AMBLE — 275

1—Dudley Tass	Pas choisi
2—Ancret Agent	A. Jean
3—Philipp L.	Pas choisi
4—Doctor Glen	N. Tremblay
5—Gene L. Tode	V. McCarvill
6—Thunderation	J.-J. Gilbert
7—Rocket Express	R. Marchand
8—Easter Volo	R. Jomphe

Favoris : 1-3-7.

COURSE No 7
D-3 TROT ET AMBLE — $100

1—Mr. Magic	R. Jomphe
2—Ciryl's Key	N. Tremblay
3—Ida Direct	R. Juneau
4—Van Baldwin	J.-J. Gilbert
5—Baldie Lee	J. Riverin
6—Real Elkington	R. Gaudreault
7—Arnold Direct	G. Leblanc
8—Little Dutch Girl	E. Brochu

Favoris : 3-7-1.

COURSE No 9
D-1 TROT ET AMBLE — $200

1—Fred Elkington	Pas choisi
2—Limestone	R. Marchand
3—Hockie	E. Brochu
4—Apache Pass	R. Savard
5—Federal Dale	R. Gaudreault
6—Josedale Attorney	Pas choisi

Favoris : 3-1-5.

Nécrologie

TREMBLAY. — Le 7 août est décédé à l'hôpital Ste-Elisabeth de Roberval, à l'âge de 80 ans, Mlle Emilia Tremblay, demeurant au 84 rue Vaillancourt, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au 146 de la Fabrique, et le service funéraire aura lieu jeudi, à 10 h., à l'église St-Dominique de Jonquière.

LEMAY. — Est décédé à Arvida, à l'âge de 20 ans et 7 mois, Jean-Paul Lemay, fils de M. Irénée Lemay et de dame Alice Bouchard, demeurant au 306 rue Joliette, Arvida. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 h. 30, à l'église St-Jacques. Départ du cortège funèbre du 223 rue LaSalle et inhumation au cimetière paroissial.

CHIASSON.—Le 7 août est décédé, à l'âge de 56 ans, M. Charles Chiasson, époux de dame Olévine Gaudreault, du 122 rue Downing, Arvida. Les funérailles auront lieu jeudi le 10, à l'église St-Philippe d'Arvida. Départ du cortège funèbre à 10 h., du 223 rue LaSalle.

BOUCHER. — Le 8 août est décédé à Arvida, à l'âge de 51 ans et 9 mois, M. Léo Boucher, époux de Fernande Dumais, demeurant au rang St-Mathias. La dépouille mortelle est exposée au 223 rue LaSalle, Arvida. Son service funéraire aura lieu vendredi, à 10 h., au salon funéraire, par le ministre président de l'assemblée des Témoins de Jéhovah de Chicoutimi.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Gérard POTVIN

La région du lac St-Jean, en particulier, a vécu au cours de la dernière fin de semaine des émotions sportives qu'elle va conserver longtemps dans ses souvenirs. En effet, la septième traversée du lac St-Jean a fourni à toute la population beaucoup de contentement par le sérieux de l'organisation, ainsi que par la qualité des concurrents qui ont pris part au marathon de 24 milles, pour déterminer le champion de nage longue distance, chez les professionnels.

C'est le témoignage même des gens de l'extérieur qui nous ont visités, et c'est notre conviction, aussi, que le club aquatique du Lac St-Jean a mis sur pied cette année une organisation fantastique, où l'on sentait que tous les efforts ont été acceptés pour ne rien oublier, même dans les petits détails.

La publicité doit être considérée comme un département particulièerement bien soigné et dirigé, en rapport avec la dernière épreuve de la traversée du lac St-Jean.

Pour la journée, proprement dite de la traversée, le club aquatique mérite de sincères félicitations. Les dispositions sécuritaires qu'il avait prises dépassaient encore tout ce qui s'était vu précédemment, et il ne fait pas de doute que les nageurs ont opéré dans les meilleures circonstances possibles.

Voilà pour quelques détaiis qui touchent l'organisation. Il est certain que nous pourrions trouver encore facilement d'autres matières à félicitation puisque toute l'organisation de 1961 sentait le sérieux.

Mais définitivement, la septième traversée du lac St-Jean aura surtout intéressé le public, parce que le club aquatique a su amener dans la région les noms les plus réputés de la natation dans le monde entier. La présence de Whilemse et Park constituait au départ une valeur de succès. Celle du champion de l'an dernier, Réjean Lacourcière, et des ex-champions Helge Jensen de même que Greta Anderson, achevait de donner à la traversée du Lac St-Jean cette note internationale qu'il a commencé à prendre il y a quelques années, et qu'il possède maintenant hors de tout doute comme un fait acquis.

Si on a salué hautement la victoire des 6 grands nageurs qui ont rallié le quai de Roberval dans les 10 heures, il nous faut revenir un peu sur celle de Robert Cossette, qui a conquis le lac une quatrième fois, malgré un handicap physique qui ajoute à l'admiration que nous devons avoir pour ce courageux athlète de Chicoutimi. Cossette ne peut rivaliser sur le plan de la vitesse et la chose se comprend, mais il a du courage à revendre. Nous espérons que ceux qui cherchent le jour où il leur sera possible de traverser le lac St-Jean commenceront dès maintenant à s'inspirer de cette leçon de persévérance que leur donne Robert Cossette, se disant au départ que si Cossette avait attendu les conditions idéales pour tenter le grand marathon, il n'aurait probablement jamais mis un pied à l'eau.



GALA AQUATIQUE — Un grand pageant aquatique a été présenté aux deux piscines de la paroisse Ste-Cécile de Kénogami. Comme par les années passées, la manifestation a remporté un éclatant succès. L'instructeur Jean-Paul Fortin donne ici le signal du départ à quelques jeunes se disputant une course nautique.

A la lutte, hier soir

Schmidt l'a emporté sur Yukon Eric au Colisée de Chicoutimi

CHICOUTIMI. (G.P.) — Le champion Hans Schmidt a usé de toutes les tactiques déloyales possibles pour disposer de Yukon Eric, hier soir, au Colisée de Chicoutimi, dans une autre des promotions de Dan Walker.

Il a fallu 12 minutes et 40 secondes à Schmidt, au premier engagement, pour river les épaules de Eric, mais ce dernier a égalisé les chances à trois minutes et 10 secondes de la deuxième chute.

Hans Schmidt n'a pris que trois minutes pour gagner son combat quand il a expédié Eric en dehors de l'arène, alors que l'arbitre Omer Marchesseault a compté les dix secondes réglementaires, pour déclarer Schmidt vainqueur de la finale.

En spécial, le gros Ben Côté de Chicoutimi a eu besoin de Claude Dassary et de Dan Walker pour disposer des frères Chris et John Tolos. Côté, un athlète de Chicoutimi qui luttait seul contre les Tolos a été fort malmené et l'arbitre a disqualifié les Tolos, et c'est à ce moment que Dassary a sauté dans l'arène pour donner une raclée aux Tolos, en compagnie de Côté et Walker.

Dans les autres combats, Claude Gosselin et Bob Nandor se sont livré un combat scientifique de 20 minutes qui s'est terminé par un "no contest".

Claude Dassary a mis moins de deux minutes pour river les épaules aux tapis de son adversaire Moïse Ben Murgui. Ce dernier a été pris par surprise par un Dassary qui voulait en finir rapidement.

Au lever du rideau, Eddy Auger l'a emporté par disqualification contre l'Ange Blanc, un athlète de 6 pieds 5 pouces.

Le baseball, cette année à Alma

Les éliminatoires, spectaculaires -- Le public, 3 fois plus nombreux

JONQUIERE. (R.H.) — L'actif président de la Ligue senior régionale de baseball s'est déclaré très satisfait de la présente saison, à l'approche des séries éliminatoires. M. Yvon Martel a mentionné que dans l'ensemble la campagne 1961 a été intéressante et qu'elle a réservé de très bons moments aux dirigeants, supporteurs et amateurs. "D'après ce qu'on a pu constater, ajoutait-il, les éliminatoires seront probablement les plus spectaculaires jamais disputées dans toute l'histoire du circuit."

M. Martel s'est dit très heureux de la grande popularité du baseball à Alma cette saison. Il est, selon lui, encourageant de constater que ce coin de la région est maintenant une précieuse acquisition pour la ligue. Les dirigeants et amateurs de la première heure ont donc raison d'être fiers de cette réussite. Le président a mentionné que selon des chiffres préliminaires, on enregistrait une moyenne approximative de 450 personnes à chacune des rencontres disputées à Alma depuis l'ouverture de la saison.

Il est à prévoir que les assistances de cette saison seront trois fois plus considérables que celles de l'an dernier en cet endroit. Parlant des autres villes représentées dans le circuit, le président a déclaré que la popularité était soutenue et qu'elle le serait davantage avec le début des séries de fin de saison.

Le premier dirigeant du baseball régional a cependant déploré le peu de succès obtenu à Kénogami. "Je croyais sincèrement que ce club livrerait une chaude lutte aux autres équipes jusqu'à la fin du calendrier, de dire Martel. C'est un dur coup pour les dirigeants de l'endroit; néanmoins, il faut espérer que Kénogami sera représenté à nouveau l'an prochain pour le plus grand bien de la ligue."

Yvon Martel a également déploré le fait que les suspensions ont été beaucoup trop nombreuses. Je crois que plus d'une vingtaine de joueurs ont été expulsés du jeu, ou ont écopé de sentences plus sévères, et ce nombre est trop considérable.

Cependant, poursuivait-il, nous devions sévir contre l'indiscipline et nous continuerons à le faire dans l'avenir. Les arbitres ont reçu des ordres sévères à ce sujet, et je dois les féliciter d'avoir accompli leur tâche aussi fidèlement que possible.

Selon le président, la récente déclaration du maire de Port-Alfred concernant le baseball à cet endroit laisse entrevoir le retour quasi certain de la Baie au sein du circuit, le printemps prochain. Le maire Beaulieu a déclaré que le prochain budget de la ville comprendrait une étude relative à l'installation de réflecteurs au terrain situé près du Palais municipal.

En terminant ses réflexions, le président a mentionné les trois principales améliorations des derniers mois dans le circuit, soit à son avis, la collaboration entre le circuit majeur et les circuits mineurs, ce qui amènera éventuellement la formation d'une fédération régionale du baseball; et enfin, la popularité accrue du baseball à Alma.

Deuxième concert de l'Harmonie de Port-Alfred

PORT-ALFRED. (C.W.) — L'Harmonie de Port-Alfred présentera son deuxième concert d'été, ce soir, au kiosque de la ville, en face de l'église St-Edouard, vers 8 h.

La population de la Baie des Ha! Ha! pourra se récréer à cette occasion par la présentation d'un concert de choix. L'harmonie sera sous la direction de M. Fernand Simard, directeur musical.

Alors que la tribu déménage vers le confort moderne

Le Grand Chef préfère son "wigwam" ancestral

CHICOUTIMI. (PC) — Agé de 89 ans, le Grand Chef de la tribu montagnaise du lac Sébastien n'a aucunement envie de déménager. Il se contentera de regarder s'éloigner les membres des quatre autres générations qui lui succéderont, rentrant dans le wigwam qui l'abrite depuis sa naissance.

Philippe Xavier sera le seul membre de cette grande famille de Montagnais qui se refusera à goûter quelque peu un confort de la vie moderne.

Il préfère la solitude, la paix, la nature et la tente de ses ancêtres à la nouvelle habitation que les "Hommes Blancs" sont en train de construire, pour lui et les siens, près du lac Sébastien, à quelques milles de St-David-de-Falardeau ,coquette municipalité située dans le comté de Chicoutimi.

La tente restera, mais la vieille maison qui a 53 années d'âge disparaîtra dès que le nouveau logis, sera construit. La squaw du Grand Chef suivra les enfants vers la nouvelle demeure.

C'est un commerçant de fourrure, M. Clément Dufour, de Chicoutimi, qui a pris l'initiative de recueillir les fonds nécessaires à la construction de la nouvelle habitation de ses protégés. Pour sa part, le conseil municipal de St-David-de-Falardeau a fourni une somme de $300; la commission scolaire de l'endroit a fait don d'un autre $100 et la Compagnie Price a donné le bois devant servir à la construction.

Il en va de même lorsqu'il s'agit de M. Clément Dufour. Celui-ci traite avec eux depuis nombre d'années : il les connaît si bien qu'il est parvenu à maîtriser leur dialecte et il sert souvent d'interprète entre les gens et les touristes qui veulent connaître les faits et gestes de la tribu.

Le premier Montagnais qui ait foulé le sol du lac Sébastien était le frère du Grand Chef Philippe Xavier, venu là il y a 85 ans. Les cinq générations actuelles se composent du Grand Chef et de sa squaw, des fils Jérome et Etienne et des trois enfants de celui-ci.

Les plus jeunes ont perdu un peu des habitudes des ancêtres. Ordinairement, ils gagnent leur pain dans les chantiers.

Toutefois, la chasse et la pêche occupent encore une large part de leurs loisirs et contribuent à accroître leurs gains. Il leur arrive, de temps à autre, de se rendre visiter des parents à la Réserve indienne de Pointe-Bleue, près de Roberval, à une centaine de milles de leur petite commune.

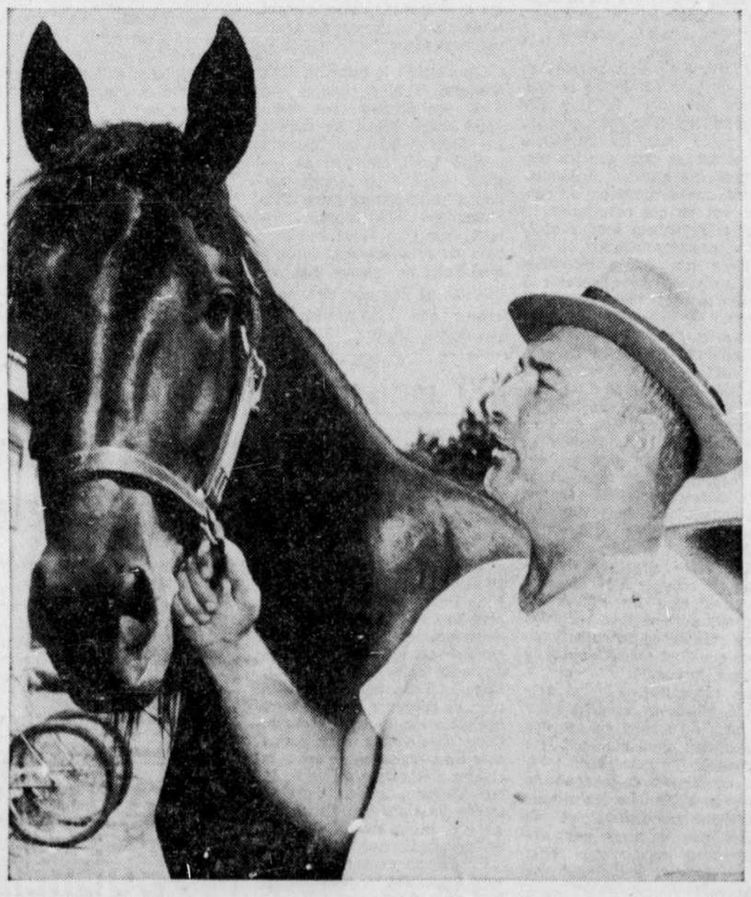
Amis nombreux

Le maire de la municipalité de St-David-de-Falardeau, M. Jean-Joseph Simard, se rend très souvent visiter les Montagnais de la pointe du lac Sébastien. C'est alors une grande fête dans la colonie, car, pour tous ses habitants, le maire de St-David, c'est le fidèle ami auprès de qui toutes les confidences sont les bienvenues.

Les Braves blanchissent les Indiens

JONQUIERE. (R. H.) — Les Indiens de Deauville ont été blanchis, au compte de 2 à 0, lundi soir, aux mains des Braves de Ste-Marie, lors d'une rencontre régulière de la ligue Intermédiaire locale de baseball.

Malgré la défaite, les Indiens ont réussi 8 coups sûrs contre le lanceur gagnant Ghislain Lapointe, tandis que les Braves méritaient la victoire avec deux coups sûrs opportuns accordés par le perdant, Rémi Martel. André Duchesne, Roger Wagner et Rémi Martel ont dirigé l'offensive de Deauville, avec chacun deux simples, les autres coups valables appartenant à Jean-Marc Gagnon et Valérien Gilbert. Pour les Braves, Bernard Goyetche et Serge Trembiay ont cogné en lieu sûr.



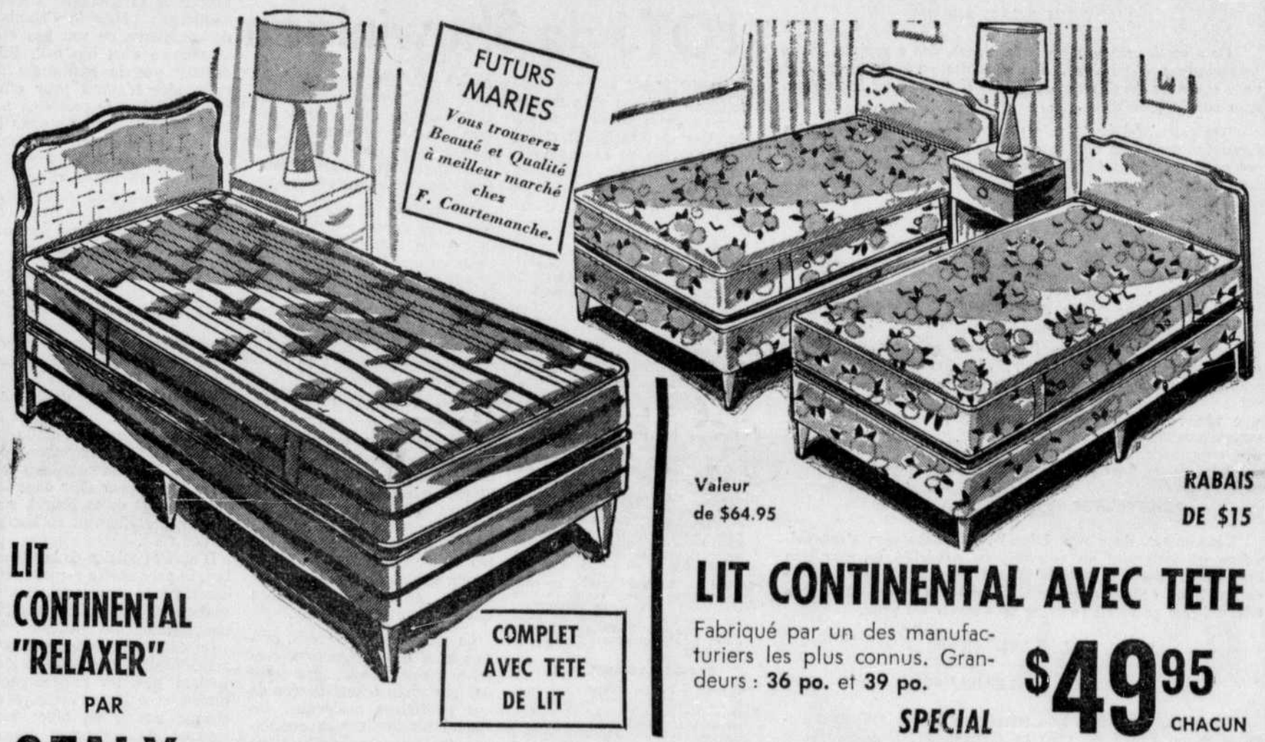
FAVORI DU CIRCUIT JUVENILE — Cole Tar, un poulain qui a fortement impressionné en fin de semaine, à Québec, sera au programme de la troisième tranche du Circuit juvénile canadien présentée dimanche à la piste de Jonquière. Ce coursier est la propriété de Double C Stable, de Montréal. Son conducteur, Pete Miller qui apparait également sur la photo semble très fier de son protégé.

Nécrologie

MME EDGAR GIRARD

Est décédée subitement, à Chicoutimi, le 7 août, à l'âge de 61 ans et 5 mois, Mme Edgar Girard, née Florence Tremblay, la dépouille mortelle est exposée au 304 est, de la rue Racine, à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 h. en l'église du Christ-Roi et l'inhumation se fera au cimetière St-François-Xavier.

INCOMPARABLES BAS PRIX sur ces mobiliers de choix!



LIT CONTINENTAL "RELAXER" PAR SEALY
COMPLET AVEC TETE
3' — 3'3" — Matelas à centaines de ressorts. Sommier-boîte de même qualité ... Une des belles valeurs "SEALY".
Rég. $79.95
RABAIS de $20
TRES SPECIAL
$59.95

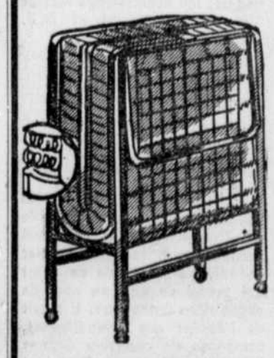
COMPLET AVEC TETE DE LIT
Valeur de $64.95
RABAIS DE $15
LIT CONTINENTAL AVEC TETE
Fabriqué par un des manufacturiers les plus connus. Grandeurs : 36 po. et 39 po.
SPECIAL $49.95 CHACUN

TERMES FACILES jusqu'à 24 mois pour payer



Valeur étonnante à un prix extrêmement bas

CREATION SCANDINAVE
Comprenant grand bureau de 70 pouces à 9 tiroirs, grand miroir de qualité, commode à 4 tiroirs et un spacieux lit. Fini noyer scandinave, poignées cuivrées.
TRES SPECIAL $159



LIT PLIANT
Fabrication soignée et robuste avec MATELAS A RESSORTS
$8.95

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS

F. COURTEMANCHE
AU SERVICE D'UNE NOMBREUSE CLIENTELE DEPUIS 25 ANS
6729, ST-HUBERT (AU NORD DE ST-ZOTIQUE) CR. 2-1137/38

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Un projet de près de $3 millions

Centre communautaire pour les Indiens, à La Tuque

LA TUQUE. — Les soumissions pour la construction d'un centre communautaire pour les Indiens de la Haute-Mauricie et de l'Abitibi seront ouvertes aujourd'hui au ministère des Travaux publics, à Ottawa. Ce projet de l'ordre de près de $3 millions environ comprend six bâtiments principaux reliés entre eux par des tunnels, d'après les plans préparés par les architectes Denoncourt et Denoncourt de Trois-Rivières.

Le pensionnat d'Indiens comprendra des résidences pour le directeur et le personnel. Il comptera des dortoirs et à proximité, des salons un gymnase, une chapelle, des classes. Un bâtiment abritera les machineries dites d'utilités.

Le terrain réservé à ce pensionnat est situé près des rues St-Michel, Brown et St-Louis. Il est borné sur deux autres façades par la voie ferrée du Canadien National et le territoire de la Canadian International Paper.

On possède peu de détails sur ce projet considérable l'un des plus imposants entrepris dans la région par un gouvernement. On croit comprendre que ce pensionnat pour garçons et filles, et apparemment pour Indiens de tous âges, remplacera en quelque sorte les réserves, dont celle de Waymontachingue, en face de Sanmaur, près de la rivière St-Maurice. D'ailleurs cette réserve indienne sera probablement affectée par les travaux qu'on entreprendra bientôt au Rapide des Coeurs, en vue d'accroître le nombre des chevaux-vapeurs de la Shawinigan Water and Power.

En séance publique

Le gérant de Grand'Mère est violemment critiqué

GRAND'MERE — Le gérant de la ville de Grand'Mère a connu une soirée mouvementée lundi soir. M. Jean-C. Béique a été la cible de plusieurs attaques provenant de quelques membres du conseil et plus particulièrement de contremaîtres de la corporation municipale et des employés mis à pied en fin de semaine dernière.

L'un des contremaîtres, M. R. Borgia a même été jusqu'à demander tout simplement la tête du gérant. "Depuis quelques années nous avons changé de maire, nous avons changé d'échevins, nous avons changé notre ingénieur... Mais c'est toujours pareil. Il n'y a qu'un homme qui n'a pas été changé". Le conseiller Alfred Flageole demanda à M. Borgia de préciser ses accusations. C'est alors que le nom de M. Béique fut prononcé. M. Flageole a promis qu'une enquête serait tenue ces jours-ci et qu'à la séance du 21 courant, il ferait connaître la décision du conseil, sans toutefois préciser davantage sa pensée.

L'actualité en Mauricie

TROIS-RIVIERES

SYSTEME D'ALARME AU CENTRE D'ACHATS

Les 32 propriétaires de magasins du nouveau centre d'achats, en banlieue de Trois-Rivières n'ont pas manqué de s'émouvoir du vol commis à la pharmacie Houde, et on nous informe qu'il aurait été décidé d'installer un système d'alarme dont la sonnerie pourra être facilement entendue de la route No 2. Dès l'ouverture, tout avait été prévu, on avait pensé à tout, sauf à cela.

L'ART DU REFERENDUM

On a vu des organisateurs de bingos, des organisateurs de souscriptions charitables, des organisateurs électoraux, et voilà que nous avons maintenant des organisateurs de referendum sur la prohibition.

Des gens intelligents se sont rendu compte des difficultés éprouvées en pareil cas, et du langage qu'il fallait tenir aux groupements intéressés ; il paraît que depuis, ça va tout comme sur des roulettes. Dommage que ces "experts" ne soient pas venus à Trois-Rivières, récemment.

MIS A PIED PAR LA VILLE

Il fut un temps où des familles étaient heureuses, vivant pour le mieux dans le meilleur des mondes trifluviens. Mais, un jour, des pères de familles furent mis à pied par la ville, pour des raisons d'économie.

Récemment, un petit bonhomme d'à peine huit ans, les bras chargés de petites roses artificielles, passait de porte en porte. Son boniment était simple, mais touchant : "Mon papa était à l'emploi de la ville de Trois-Rivières, mais il ne travaille plus... nous sommes six enfants à la maison... Maman a décidé de faire ces fleurs et nous les vendons 15 cents chacune, 2 pour 25 cents... Dans une ville en pleine prospérité, pouvait-on refuser d'acheter des fleurs ?

ACHETEUSES, VERIFIEZ LA PESEE

Récemment, dans une épicerie, où l'acheteuse s'approvisionne généralement en quantité, on a vérifié un saucisson italien de 11 onces, à $0.93 la livre marqué $0.84. Après vérification, il ne coûtait que $0.60. Le client a sauvé $0.24 et a constaté que ça valait la peine de s'ouvrir les yeux.

SHAWINIGAN

HOTEL DE VILLE ILLUMINE

C'est ce soir, à 9 h. que sera inauguré le système d'illumination de l'hôtel de ville de Shawinigan. Une cérémonie spéciale marquera cette "amélioration". Cet édifice est l'un des plus beaux de Shawinigan, par ses lignes modernes et sobres. Le soir, il s'estompait humblement dans l'ombre. Le système d'éclairage a coûté $1,800. On a aussi érigé dans le parterre un mât pour y hisser chaque jour le drapeau fleurdelysé du Québec.

LONGS ETATS DE SERVICE

Le bulletin de la Shawinigan Water and Power souligne le mois dernier, les nombreuses années de service de quelques uns de ses employés. Parmi ceux-ci, on remarquait: Napoléon Dessureault, de St-Tite, qui compte 40 années cette compagnie. De Shawinigan, on mentionne MM. Jos Bergeron et Arthur Tremblay qui ont fêté 35 années de service avec cette compagnie, le mois dernier. MM. Victor Blanchette et Paul Lafrenière de Trois-Rivières, en comptaient 30 chacun.

GRAND'MERE

LE CONTRAT A REGIONAL ASPHALT

Contrairement à la nouvelle publiée hier, c'est à la Regional Asphalt, de Trois-Rivières qu'a été confié le contrat d'asphaltage des rues de Grand'Mère par suite du vote prépondérant du maire J.-Alfred Therrien. La Continental Asphalt, de Shawinigan-Sud avait soumissionné tout d'abord à un prix plus élevé pour se reviser le lendemain et soumettre les mêmes prix que Regional Asphalt. Une erreur de "Région" et de "Continent" nous a fait intervertir le nom des compagnies, ce qui ne change rien cependant au fait que le contrat a été bel et bien accordé à Regional Asphalt.

REPAS CHAMPETRE

Parmi les activités estivales du club Richelieu de Grand'Mère, prend place le fameux souper champêtre. Il aura lieu demain, jeudi, à Pine Beach, au Lac-à-la-Tortue. Il y aura bain à 5 heures suivi, à 6 h. 30, du souper. C'est une activité mixte.

A Trois-Rivières

La Chambre de commerce est contre le stationnement gratuit dans le centre

TROIS-RIVIERES. — Selon l'exécutif de la Chambre de commerce de Trois-Rivières, il appartient à l'Association des commerçants du centre de la ville de prendre les dispositions rapidement pour pallier aux lacunes du stationnement, avant qu'il ne soit trop tard.

L'exécutif de la Chambre a abordé la question hier après-midi quand M. Jean-Guy Cyr, président du comité de commerce, a présenté son rapport.

Pour l'instant il n'est pas question que les magasins de Trois-Rivières ouvrent leurs portes le soir, cette question devant être étudiée seulement vers la fin de septembre par l'Association des commerçants. A ce moment, on croit que l'attitude des commerçants sera d'ouvrir trois soirs par semaine, les mardi, jeudi et vendredi, comme cela existe au centre d'achat.

Stationnement gratuit

L'exécutif de la Chambre ne semble pas se rallier à l'idée qui se répand depuis quelque temps, voulant qu'on établisse le stationnement gratuit sur les rues des Forges et Notre-Dame.

On sait que ce projet fut déjà abordé à la table du conseil municipal. Mais la Chambre de commerce ne voit pas cette mesure d'un bon oeil. Elle déclare que la réalisation de cette idée n'aurait pour effet que d'empirer le problème actuel du stationnement dans le centre commercial, du fait qu'à compter de ce moment les employés de bureaux et de magasins n'auront aucun souci de laisser leurs voitures sur la rue durant toute la journée.

De plus, selon la Chambre, ce projet est très mal venu, surtout au moment où on parle d'inciter les automobilistes à se diriger vers le parc municipal de stationnement, là où il leur en coûtera des frais.

Cette idée, qui se répand de plus en plus depuis quelque temps, va à l'encontre de la logique, selon la Chambre, du fait que les automobilistes devront payer pour aller dans les parcs tandis qu'on pourra stationner gratuitement en bordure des rues.

D'après l'opinion de la Chambre, le parcomètre demeure encore le seul moyen connu présentement qui puisse assurer une rotation des véhicules.

On commente aussi beaucoup actuellement une autre idée voulant que les commerçants remettent à leurs clients, avec chaque achat, un billet permettant de stationner gratuitement dans un parc de stationnement. Cette méthode est, en principe, pour l'instant, très bien vue par la Chambre. Et pour qu'elle s'avère efficace, il faudrait que les frais de stationnement en bordure des rues soit encore plus élevés durant les heures d'affluence.

A tout événement la Chambre de commerce est d'opinion que cette question mérite d'être étudiée par les propriétaires de commerces qui se doivent de faire des recommandations à la ville, et ce, le plus tôt possible.

Semaine électorale à l'OTJ de Shawinigan

SHAWINIGAN. — La période électorale bat son plein sur les terrains de jeux de Shawinigan. Les dirigeants ont choisi comme thème de la semaine : "Futurs citoyens". Ils visent ainsi à inculquer aux jeunes les notions élémentaires du civisme. A cet effet tous ces habitués des parcs découvriront qu'ils ont un rôle à jouer autant sur les terrains de jeux d'aujourd'hui que sur la scène municipale, provinciale et fédérale dans un avenir rapproché.

A l'exemple de leurs grands frères, ils seront appelés à se choisir un maire digne de les représenter. Hier, ils ont appris le véritable sens de ce mot et le rôle que ce personnage joue au sein de la société. Pour bien illustrer ces notions, ils assisteront à la mise en nomination des candidats à la mairie des terrains de jeux.

Aujourd'hui, mardi, la fièvre électorale est à son comble alors que tout ce petit monde verra défiler devant lui le cortège imposant des orateurs politiques qui vanteront les mérites des candidats et qui étaleront les promesses de chacun. Durant cette journée, les moniteurs s'efforceront de faire comprendre aux jeunes le sens du mot justice et l'importance que tous doivent y porter.

La journée de mercredi, consacrée à des assemblées contradictoires en règle, sera digne des fameuses échauffourées de nos politiciens modernes. On entend insister sur la sociabilité des individus et faire découvrir aux garçons et filles que l'homme est avant tout un être civilisé.

Jeudi, on leur enseignera que la franchise, l'honnêteté et la sincérité sont nécessaires et essentiels à la société. Ce sera le jour de la votation et chacun sera appelé à déposer son vote dans les urnes, fidèle image des élections démocratiques.

Enfin, vendredi ce sera la proclamation des vainqueurs. Un grand défilé sera organisé dans les rues de la ville pour célébrer la victoire des nouveaux élus.

Cinéma

TROIS-RIVIERES

Impérial — A l'affiche pour une semaine, "Chaleur d'été", avec Michel Bardinet, Yane Barry, Claude Sainlouis et Patricia Karim ; "La poule aux oeufs d'or", en couleurs, avec Abbott et Costello. Représentations : 6 h. 30 et 8 h. 15.

Cinéma de Paris — "Le septième jour de St-Malo", avec P. Kélien et Servillange. 1 h. 50, 6 h. 30 et 9 h. 30 ; "Le village enchanté", en couleurs. 3 h. 20 et 8 h. 25.

Rialto — "Atlantis", en couleurs, avec Anthony Hall, Joyce Taylor et John Dall ; "Go naked in the world", en couleurs, avec Ernest Borgine, Gina Lollobrigida et Anthony Franciosa. Représentations : 1 h. 30, 6 h. 45 et 8 h. 15.

Capitol — "Le traquenard", en couleurs, avec Robert Taylor et Cyd Charisse ; "Les vertes demeures", en couleurs, avec Audrey Hepburn, Anthony Perkins et Lee J. Cobb. Représentations: 2 h., 6 h. 45 et 8 h. 15.

CAP-DE-LA-MADELEINE

Champlain — En grande primeur, "Call Girl", avec une distribution d'étoiles ; "Michel Strogoff", en couleurs, avec Curd Jergens et Geneviève Page. Représentations : 6 h. 30 et 8 h. 15. Pour adultes seulement.

Madelon — "L'homme des vallées perdues", en couleurs, avec Alan Ladd et Jean Arthur ; "Tueurs de feux à Maracaibo", en couleurs, avec Cornel Wilde et Jen Wallace. Représentations : 6 h. 30 et 8 h. 15.

SHAWINIGAN

Auditorium — "The Treasure of San Teresa", avec Eddie Constantine et Dawn Addams ; "Nature Girls and the Slaver", en couleurs, avec Marion Michael et Adrian Hoven. Représentations : 7 h. et 8 h. 30.

Cartier — "Son seul amour", en couleurs, avec Ferrucio Tagliavini, Sabine Bethman et Massimo Giuliani ; "Mon gosse", avec Toto, Pablito Calvo et Memo Carotenuto. Représentations : 7 h. et 8 h. 30.

Roxy — "La blonde ou la rousse", en couleurs, avec Frank Sinatra, Rita Hayworth et Kim Novak ; "Le crime était signé", avec Steward Granger, Donna Reed et Georges Sanders. Représentations : 7 h. et 8 h. 30.

Capitol — "Kid en kimono", en couleurs, avec Jerry Lewis, Marie McDonald et Sessue Hayakawa ; "Petite tête de trouffion", avec Jerry Lewis, David Niven, Phyllis Kirk et Peter Lorre. Représentations : 7 h. et 8 h. 30.

LOUISEVILLE

Royal—"L'aventurière des Champs-Elysées", en couleurs, avec Tilda Thamar et Georges Rollin ; "La guerre ne paie pas". Représentations : 7 h. et 8 h. 30.

LA TUQUE

Empire — "Journey to the lost City", en couleurs, avec Barbara Rutting et Paul Hubshmid. Aussi sujets courts. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

Accord patro-syndical

Evaluation des tâches à la Shawinigan Chemicals

SHAWINIGAN. — Les représentants du syndicat et de la compagnie Shawinigan Chemicals Limited ont donné hier les grandes lignes du plan conjoint d'évaluation des tâches des employés de bureau, sur lequel plan les deux parties en sont venues à un accord. La signature de ce plan aura lieu jeudi, cette semaine.

La convention collective signée l'an dernier avait laissé une porte ouverte sur la rédaction de ce plan. Après de longues études, les deux parties ont accepté un plan par points basés sur douze facteurs principaux, allant de l'expérience, aux conditions de travail, en passant par les connaissances suffisantes de la besogne à accomplir, l'habileté, et diverses responsabilités. Il a fallu aussi diviser chaque facteur en trois, quatre ou cinq degrés différents pour se baser sur le nombre de points à accorder à chaque facteur selon le maximum de points à obtenir dans chaque groupe.

La mise en application de ce plan aura, comme premier effet pour les employés, de leur mériter une augmentation moyenne de salaire de $14.95 par mois. Les salaires s'échelonneront entre $221 et $532 par mois, selon l'occupation. Les augmentations sont rétroactives au 26 mars 1961. Une autre augmentation, de 2 pour cent celle-là, prendra effet le 26 mars 1962.

Les employés de bureaux de la Shawinigan Chemicals sont représentés par le Syndicat international des employés des industries pétrolières, chimiques et atomiques. Le comité de négociation est composé du représentant de l'Union internationale, M. Paul Désaulniers et de MM. Mathieu Lindau et Martial Boisvert. Pour la compagnie, les négociateurs étaient MM. Roger Martin et D. J. Laven.

A la pétanque

Les Trois-Cloches champions amateurs

TROIS-RIVIERES. — Une équipe de pétanque de la ville de Trois-Rivières a remporté dernièrement le championnat canadien amateur de ce sport qui prend de plus en plus de vogue dans notre pays. Il s'agit de l'équipe des Trois-Cloches, composée du capitaine Gilbert Langlais, de Henri Denis et d'André Laroche.

Au cours d'épreuves disputées contre des équipes de première catégorie, seulement 12 points ont été réussis contre nos champions trifluviens. Ce qui prouve leur réelle supériorité. Ils ont en effet défait, tour à tour, les équipes Marotte et Samson, Shoe Shine Fortin, de Lévis, les Loisirs de St-Malo, de Québec, et finalement les champions de 1959, en l'occurrence les Albatros de Trois-Rivières.

L'équipe des Trois-Cloches sera fêtée comme il se doit le 3 septembre prochain, alors que se dérouleront à Trois-Rivières les jeux pan-américain.



JEUNES VISITEURS DE MARQUE — Le maire suppléant, M. André-O. Dumas a reçu, hier, à l'hôtel de ville des cadets de l'air des USA. On voit à la droite de M. Dumas, Mme Duncan A. McCrae, de l'organisation de la tournée, puis, signant le livre d'or, le lieutenant d'aviation G.-M.-L. Bourgeois, derrière lui, le major Dorman R. Brown, de la patrouille civile américaine de l'air; vers la droite, en civil, M. Duncan A. McCrae, directeur de la tournée et, à l'extrême droite, M. Ross Crafton, ex-président canadien des cadets de l'air.

Le président sort de ses gonds, à Shawinigan-Sud

Commission scolaire sans président depuis hier soir

SHAWINIGAN-SUD. — La commission scolaire est sans président depuis hier soir. En écho à la campagne électorale de juillet dernier, M. Henri Lapointe est sorti de ses gonds hier soir et a offert sa démission comme président. Il a laissé à entendre qu'il songe à se retirer également comme commissaire.

Sa démission n'ayant été acceptée par aucun des commissaires, M. Lapointe a suggéré l'ajournement de la séance qui fut proposé par M. Fabien Larochelle. M. Lapointe avait proposé tour à tour ses collègues pour prendre sa succession : MM. Hubert Gaudet, Fabien Larochelle et les deux nouveaux venus, MM. Emilas Boisclair et Armand Deschênes.

Aucun n'a daigné accepter avec comme résultat que les commissaires seront forcés d'élire un président à chacune de leurs prochaines assemblées jusqu'à ce que l'un d'entre eux accepte le poste définitivement. Il a même été impossible de trouver un président pour terminer la séance. C'est alors que l'ajournement fut proposé.

Dans sa lettre de démission, M. Lapointe souligne que : "L'administration d'une commission scolaire devient de plus en plus compliquée et une tendance à l'ingérence de la part de certaines personnes la complique davantage". M. Lapointe déclarait aussi qu'à la lumière des événements récents, il n'aurait plus autant d'entrain qu'auparavant pour défendre les intérêts de la commission scolaire comme président.

"J'ai fait bien des voyages à Québec pour tenter de maintenir nos taxes scolaires au plus bas niveau que possible, malgré nos difficultés financières.

J'ai accepté la vice-présidence de la Fédération provinciale des commissions scolaires pour donner plus de prestige à notre commission locale; j'ai aussi accepté le poste de président diocésain du comité des négociations collectives, etc... Comme récompense, on a trouvé rien de mieux que de distribuer un pamphlet durant la dernière campagne électorale insinuant que les commissaires de Shawinigan-Sud étaient malhonnêtes". Il se pourrait incidemment que des procédures judiciaires soient entreprises contre ces détracteurs.

M. Lapointe ajoutait qu'il ne démissionnait pas comme commissaire et que, de son siège, il surveillerait de près l'administration scolaire et verrait à ce qu'on soit plus sévère que par le passé. Il avait fait auparavant une violente sortie contre l'insubordination de deux concierges qui se vantent de recevoir l'appui des deux nouveaux commissaires. Ordre a été donné au chef concierge, M. St-Arnaud de congédier ces employés. La proposition a été formulée par le président lui-même, qui a été secondé par MM. Gaudet et Larochelle. Les deux nouveaux commissaires MM. Boisclair et Deschênes ont voté contre.

M. Lapointe est commissaire d'école depuis 15 ans et il compte presque autant d'années comme président.

A Shawinigan

Procédure modifiée au conseil municipal

SHAWINIGAN. — Le conseil municipal a modifié lundi soir les procédures de ses séances régulières qui aura pour premier avantage de rendre les séances publiques moins longues, puisque les décisions seront "cuisinées" en premier lieu au comité. Les séances publiques au lieu de débuter à 8 heures auront lieu dorénavant à 9 heures après la rencontre en comité de tous les membres du conseil et des délégations qui seront acceptées.

Les conseillers Ephrem Lacerte et Antoni St-Onge ont été les seuls à voter contre ce règlement. Ils avaient l'appui de plusieurs membres de l'assistance qui ont prétendu que le conseil désirait avant tout "se débarrasser" d'un public gênant.

Le règlement manquera peut-être de souplesse, comme par exemple à l'article 7 ou il est écrit "aucun sujet ne peut être abordé, s'il ne figure à l'ordre du jour dressé par le greffier conformément à l'article 4 du présent règlement. Cependant les membres du conseil peuvent jusqu'à l'ouverture de la séance demander au greffier d'ajouter des affaires nouvelles à l'ordre du jour".

L'article 4 mentionne que l'ordre du jour est dressé le vendredi précédant le jour des assemblées. Il ne reste que peu de place pour les imprévus. C'est sur ce point que les personnes qui assistent ordinairement aux assemblées du conseil ont eu des remarques.

Si le règlement semble sévère à certains endroits, il éliminera par contre bien des discussions inutiles, surtout à l'item des "imprévus". Il arrivait fréquemment que des "affaires nouvelles" étaient soumises à l'attention du conseil soit par des conseillers soit par des membres de l'assistance, sans que l'on soit trop au courant de la question. Puisque les imprévus sont limités au maximum, il se produira que le conseil pourra économiser des minutes précieuses en ne s'étendant pas dans des discussions trop longues, à portée infinie...

Un autre avantage du règlement consiste à rendre exécutoires tous les ordres du conseil, puisque toute décision sera ratifiée en séances publiques quelques minutes après la séance du comité.

Le règlement, s'il est respecté, éliminera les débats sur un avis de motion ou sur une proposition qui n'a pas été secondée. L'article 13 dit : "Il est du devoir de chacun de faire en sorte que les débats marchent rondement et ne soient pas entravés par des discussions ayant pour effet de prolonger inutilement les séances."

D'autres articles se lisent comme suit : "Toute personnalité et toute parole offensante envers l'un ou l'autre des membres du conseil doivent être évitées et sont toujours hors d'ordre." — "Tout membre rappelé à l'ordre par le président doit cesser immédiatement de parler. Le président donne les motifs de sa décision dont il peut être appelé sans discussion."

Les journalistes

Les journalistes s'interrogent cependant sur l'opportunité d'avoir adopté certains articles. Le véritable rôle du journaliste est de renseigner la population sur ce qui se passe de bien ou de mal. Mais il est à se demander comment la population de Shawinigan pourra être renseignée sur ses affaires.

En effet, l'item 16, pris à la lettre, ne leur laisse guère le choix de la "discrétion" qu'ils doivent adopter : "Les participants aux séances en comité doivent observer une entière discrétion sur les motifs invoqués par l'un ou l'autre des membres du conseil à l'appui ou à l'encontre des décisions prises."

A l'autre article, il est écrit : "La majorité des membres du conseil présents à une séance de comité peut exiger que pour la discussion d'un sujet donné les membres du conseil restent seuls, à l'exclusion de toute autre personne."

C'est clair : le conseil a droit d'exiger le huis clos, ce qui n'est pas toujours une mauvaise chose. Mais, par contre, les journalistes qui devront cueillir leurs nouvelles au comité, puisque la séance publique ne procurera guère d'informations intéressantes, seront dans un bien méchant bain en se demandant jusqu'à quel point ils peuvent être indiscrets, si l'on peut dire, sans rougir que l'information est une indiscrétion...

Au congrès universitaire des étudiants de la Mauricie

Le ministre René Hamel à la présidence d'honneur

SHAWINIGAN. — Les étudiants universitaires de la Mauricie ont accueilli avec joie la réponse favorable de M. René Hamel invité à présider les assises de leur premier congrès les 18 et 19 août prochains à Shawinigan. Les étudiants universitaires ont préparé un programme de festivités assez bruyantes pour la journée du vendredi, dont une partie de balle-molle disputée par deux équipes féminines, une parade dans les rues de la ville, une course de lits entre les villes de Trois-Rivières et Shawinigan et une soirée de danses populaires en pleine 5e rue.

Mais le sérieux réapparaîtra très vite chez les étudiants en congrès, puisque la journée du samedi sera consacrée à des conférences et des discussions portant sur le thème une université en Mauricie". Les universitaires espèrent publier un mémoire comme fruit de ces discussions; mémoire qui sera soumis à Me Léon Lamothe procureur de la corporation favorisant l'établissement d'une université en Mauricie.

Me Lamothe a déjà rencontré les étudiants, le 14 mai dernier alors qu'il était conférencier à un déjeûner de l'Association des étudiants universitaires. Il avait manifesté beaucoup d'intérêt pour ce mouvement et avait fermement encouragé les étudiants à rédiger un mémoire qui exposerait et justifierait leurs prétentions au sujet de l'établissement d'une université au Coeur du Québec.

Les discussions estudiantes se clôtureront par un banquet à l'hôtel Shawinigan. M. Hamel sera le conférencier d'honneur et il sera aussi appelé à présider la danse qui suivra le banquet. La danse marquera la fin du premier congrès universitaire et si le succès répond aux voeux des étudiants, il faudra s'attendre que ce congrès devienne une initiative annuelle. Les assises se tiendraient tour à tour dans les villes de Shawinigan et de Trois-Rivières.

100 maisons déjà construites

De rapides progrès au développement domiciliaire de 3,500 terrains au Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE. (Y.F.) — La compagnie Model Plan Development qui a entrepris au Cap-de-la-Madeleine, le développement d'un secteur comprenant 3,500 terrains, a demandé cette semaine, à M. Edouard Lair, ingénieur-arpenteur, de préparer la subdivision complète de tout ce secteur. Cette subdivision comprendra tous les terrains situés entre la rivière St-Maurice à l'ouest, la rue Thibeau, à l'est, la voie ferrée du Canadien Pacifique, au sud, et la municipalité de St-Louis-de-France, au nord.

Plus d'une centaine de maisons familiales et unifamiliales sont déjà construites dans ce secteur et forment la nouvelle paroisse de Ste-Bernadette. Le curé de cette paroisse, l'abbé Roland Lemire célèbre présentement les offices religieux dans la salle de l'école Laferté, mais les promoteurs de ce projet espèrent bien mettre l'église paroissiale en chantier dès le printemps prochain.

La construction des maisons de ce développement domiciliaire a été confiée aux entreprises Art-ic Inc et à Georges Bellemare et Fils, du Cap-de-la-Madeleine.

Les plans de la subdivision par l'ingénieur-arpenteur doivent être terminés d'ici trois mois afin d'être en mesure de commencer le plus tôt possible la construction de deux projets qui tiennent particulièrement à M. Phil Blouin, représentant de Model Plan Development. Il s'agit de la construction d'un vaste centre d'achat, réunissant plus de 50 commerces et de l'érection d'un centre sportif.

M. M. Talbot est assassiné dans un hôtel newyorkais

NEW-YORK. (PA) — M. Marc Talbot, coordonnateur à l'emploi de la compagnie St-Régis, au Cap-de-la-Madeleine a été trouvé poignardé dans sa chambre d'hôtel à New-York. M. Talbot était bien connu à Trois-Rivières pour sa participation active à divers mouvements sociaux et culturels. C'est au cours d'un voyage destiné à organiser une série de concerts de l'ensemble vocal "L'Orphéon", que M. Talbot a été assassiné.

La victime a quitté Montréal par avion samedi après-midi pour se retirer à l'hôtel George Washington où M. et Mme Léo Carle, de Trois-Rivières également, devaient le rejoindre dimanche ou lundi. Ensemble, ils devaient travailler à l'élaboration du voyage que doit bientôt effectuer en Nouvelle-Angleterre l'ensemble vocal "L'Orphéon".

C'est une femme de chambre qui pénétrait dans son appartement afin de le nettoyer, qui l'a trouvé couché en travers du lit, poignardé à plusieurs reprises au visage et au cou.

On a retrouvé sur le lit un petit couteau à manche de nacre, mais la police croit qu'une deuxième arme, de plus forte dimension, a été utilisée pour lui entailler la gorge, sectionnant la veine jugulaire.

Les papiers de la victime étaient éparpillés sur le plancher. Au milieu, on a retrouvé une photographie d'ensemble de la chorale "L'Orphéon", où M. Talbot figurait. Son portefeuille était vide, mais des objets précieux et de valeur sont demeurés sur place.

Les membres de "L'Orphéon" se retirent presque toujours à l'hôtel George Washington parce que le gérant est un de leurs amis, un certain M. Belleau.

En plus de s'occuper activement d'activités artistiques à Trois-Rivières, M. Talbot était premier directeur de l'école d'anglais Modern English School. A la compagnie de papier St-Régis, il s'occupait de coordonner les achats et la production.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



LE JUGEMENT A ETE RENDU, dernièrement, au Salon des Arts de la bâtisse industrielle au terrain de l'exposition de Trois-Rivières. Nous voyons sur cette photo les premiers prix de quatre des cinq classes. Au premier plan, de gauche à droite, "Jocelyne", céramique qui a obtenu le second prix de sa catégorie, oeuvre de Mme Marielle Cheney-Piché, de Trois-Rivières. A côté nous pouvons voir, également au premier plan, la céramique de Mme Thérèse Ducharme, et baptisée "Amour", premier prix de cette classe. Au second plan, dans le même ordre, la photo de M. Roland Auger, qui a remporté les honneurs de sa classe en portant comme titre "Un point à l'horizon". Au centre, la sculpture de M. Pierre Landry, du centre d'art Mauricien, attire infailliblement les regards; elle a valu le premier prix à son auteur et porte le nom d'"Anna". Enfin, cette grande peinture que l'on nomme "La Vague", s'est mérité le premier prix de sa classe; elle est la propriété de Mlle Jocelyne Renaud, du Cap.

Au Salon des arts

M. R. Auger et Mme Jocelyne Renaud gagnants pour la photo et la peinture

TROIS-RIVIERES, (F.B.) — M. Roland Auger de Trois-Rivières et Mme Jocelyne Renaud du Cap-de-la-Madeleine ont remporté les premiers prix dans les catégories de la photographie et de la peinture au salon des arts.

Le jugement a été rendu dernièrement dans la bâtisse industrielle, présidé par le chef du service de ciné-photographie du gouvernement provincial, M. Joseph Morin. Ce dernier, en compagnie de photographes professionnels bien connus, tels que MM. Gilbert Fournier de Montréal et Paul Carpentier de Ste-Foy a jugé les oeuvres des exposants dans le domaine de la photographie.

Le conservateur du musée provincial à Québec, M. Gérard Morisset, et le populaire peintre Paul Lacroix de l'île d'Orléans ont déterminé de concert les gagnants dans les classes de peinture, sculpture et modelage, céramique et dessins pour enfants.

Voici donc la liste des premiers prix pour chacunes des catégories mentionnées plus haut.

Les artistes qui se sont mérité les honneurs dans la première classe, la photographie, avaient à se partager des prix d'une valeur de $400.

Le premier prix a été attribué à M. Roland Auger de Trois-Rivières; le second à M. Marius Pépin de St-Louis-de-France; le troisième à M. A. Fontaine; le quatrième à M. George Sirois; le cinquième à

Voir AU SALON en page 50

Un système d'aqueduc sera installé à Shawinigan-Sud

SHAWINIGAN - SUD. — La ville de Shawinigan-Sud projette l'installation d'un système d'aqueduc partant de l'usine de filtration, à Shawinigan, et qui traverserait une partie du territoire de cette dernière municipalité pour venir desservir la nouvelle ville. Une rencontre entre des représentants des deux municipalités a eu lieu récemment et on semble en bonne voie de bâcler définitivement la transaction. Lundi, au conseil de Shawinigan-Sud, on a donné lecture de ce projet qui permettra aux citoyens de cette ville d'avoir enfin un système d'aqueduc convenable.

Les travaux effectués sur le territoire de la ville de Shawinigan seraient taxés aux frais de la municipalité de Shawinigan-Sud. Cependant, les plans devront être approuvés au préalable par le conseil municipal de Shawinigan qui contrôlera aussi les opérations. On achètera donc l'eau de la ville de l'électricité à un taux fixé par la régie des services publics. Selon le maire Demers, les conditions déterminées par le conseil de Shawinigan sont plus que favorables et ses collègues se sont empressés d'approuver le projet proposé par le conseiller Maurice Laurence.

Discussion autour d'un véto du maire Therrien

Entre deux firmes d'utilité publique il faut supporter la plus faible !"

-- Le conseiller Flageole

GRAND'MERE. — Le "principe des soumissions" comme on a appelé une discussion, au conseil municipal de Grand'Mère a été sauvegardé lundi soir, grâce au vote prépondérant du maire J.-Alfred Therrien. Les partisans de la contreproposition avaient aussi un principe à défendre : Celui d'aider à maintenir une saine compétition pour éviter que le plus "gros" étouffe le plus "petit".

C'était la discussion entraînée par le veto du maire Therrien sur une décision majoritaire du conseil. Trois des cinq conseillers présents à l'assemblée du 21 juillet avaient proposé que le contrat d'asphaltage des rues soit confié à Continental Asphalt. Cette compagnie avait tout d'abord soumissionné à $1.15 la verge carrée, alors qu'à l'ouverture des soumissions, Regional Asphalt suggérait le prix de .95 cents la verge carrée. Par la suite Continental Asphalt revisait ses prix et soumissionnait le lendemain à .95 cents.

Devant l'égalité des prix, le conseiller Alfred Flageole demanda, en contreproposition, que le contrat soit accordé à l'entreprise de Shawinigan, la Regional Asphalt, car il voyait dans le prix dérisoirement bas de la Continental Asphalt un moyen seulement d'affaiblir un concurrent pour l'éliminer à brève échéance. Lui et son collègue, M. Léo-Paul Lavergne se sont faits les avocats du plus "petit", tandis que le maire Therrien, surtout, prenait position pour que le principe des soumissions soit sauvegardé. C'était apparemment la première expérience du conseil de Grand'Mère quant à la demande de soumissions.

La discussion

Le maire n'y est pas allé de main-morte dans la discussion Il a parlé d'honnêteté, d'honneur et du prestige du conseil. M. Lavergne a souligné qu'il y a d'autres principes à sauvegarder "Si nous ne voulons pas qu'il en soit pour l'asphalte comme il en est pour la Consolidated Paper Corporation, la Bell Téléphone, la Shawinigan Water and Power". Il a aussi parlé de la St-Maurice Fonderies, une entreprise qui devait venir s'installer à Grand'Mère et à laquelle des "éminences grises" ont bloqué le chemin.

M. Flageole a été plus violent. Il a tout d'abord relevé des paroles du maire pour ajouter ensuite: "Je ne croyait pas qu'un homme digne, honnête, sincère, puisse se permettre de laisser planer des doutes sur l'intégrité de son conseil", ce à quoi le maire a répliqué que tel n'était pas sa prétention. "L'honnêteté, continua M. Flageole, n'est pas le monopole du maire".

Il a ensuite expliqué son point de vue. "Je dois vous dire en toute franchise que jamais je n'aurait embrassé une telle cause, si je n'avais été convaincu après enquête faite auprès des autres villes du Coeur du Québec, du danger imminent de revenir à des prix excessifs, si personne ne prenait position dans cette affaire".

Depuis 1953 a dit M. Flageole la ville a payé $65,000 de plus en comparaison du prix qui lui était offert aujourd'hui. La même compagnie qui soumissionnait à .95 cents la verge carrée "pour abattre un compétiteur" faisait les mêmes travaux à $1.50 de 1953 à 1960. C'est là ce qui indiquait à M. Flageole qu'il y avait une manoeuvre de la part de la Regional Asphalt pour éliminer un concurrent.

"Je crois sincèrement que dans l'intérêt de la population, quand deux compagnies d'utilité publique se font une lutte à mort, l'homme public se doit de pencher vers le plus faible et de lui apporter son support afin qu'il ne soit pas dévoré par le lion et qu'ensuite ce dernier dévore la population".

M. Flageole avait mis en doute la validité de cette demande de soumission, parce que d'abord elle n'avait pas été faite par la voix des journaux; ensuite que les soumissions avaient été ouvertes en comité et non en public. Il a aussi ajouté que la demande des soumissions stipulait que le conseil ne s'engageait à accepter ni la plus basse ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Au conseil à Shawinigan

Monument aux morts déplacé sur l'approche nord du nouveau pont

SHAWINIGAN — A la suite d'une lettre du sous-ministre suppléant à la Voirie provinciale, M. J. Langevin, le conseil de ville de Shawinigan, à sa séance lundi, a accepté de déplacer le monument aux morts sur l'approche nord du nouveau pont de Shawinigan.

Suivant les tracés du nouveau pont, le cénotaphe nuirait. C'est pourquoi, le sous-ministre suppléant a demandé au conseil de voir à déplacer ce monument. M. Fernand Héroux, ingénieur, qui remplaçait M. Sansfaçon, à la dernière séance du conseil, a fait part que le monument pouvait être déplacé dans la direction sud-ouest, soit à 125 pieds du nouveau pont, près de la rivière St-Maurice.

Chemin de la Réserve

Le conseil avait demandé au ministère de la Voirie provinciale de prolonger jusqu'au chemin de St-Boniface l'élargissement du chemin de la Réserve. M. Langevin, sous-ministre suppléant, a fait parvenir une lettre au conseil, mentionnant que la voirie défraierait une partie du coût avec le conseil de Shawinigan.

Délégués au congrès

Suivant une résolution du conseil, il a été décidé que MM. les échevins Rosario Barolet, Yvon Boisvert, Maurice Bruneau, Henri Désaulniers, Antoni St-Onge et Gérard Voyer seraient délégués au prochain congrès de l'union des municipalités, qui sera tenu à la Malbaie.

Cession de rues

A la suite d'une demande pour accepter une cession de rue par Gérard Villemure, il a été proposé par M. Antoni St-Onge et secondé par M. Rosario Barolet que les rues seront inspectées. Une décision sera prise plus tard à ce sujet. Il s'agit d'un projet domiciliaire près de Grand'Mère.

Une résolution a été proposée par l'échevin Bruneau pour demander au ministère de la Voirie des améliorations à l'intersection des routes 2 et 19A, à Yamachiche. On mentionne le fait que l'affiche indiquant la route 19A vers Shawinigan n'est pas en vue. Le conseil demande alors des améliorations en ce sens. Il suggère aussi des modifications dans le tracé de cette route dans Yamachiche, pour éviter de traverser ce village.

Divers

Concernant l'achat d'une automobile au service de la police, une seule soumission a été reçue, soit celle du garage Gélinas, de Shawinigan. Les policiers bénéficieront donc d'une nouvelle auto-police pour leur travail.

M. Buisson, gérant de la ville, a mentionné au conseil qu'une lumière de rue entre les rues Roy et Bellevue devrait être installée. Cette lumière serait posée en face du 2293, rue Roy, et une autre bâtisse actuellement en construction. Par contre, une demande d'une lumière sur la 37e rue près de St-Bruno a été refusée puisqu'une seule est nécessaire à cet endroit, pour le moment.

L'échevin Voyer a demandé au conseil d'adresser une lettre de félicitations à l'endroit de M. José Caden pour son magnifique livre "L'an I de Shawinigan". Il a même suggéré que le greffier écrive à M. Pierre Matte en charge des bibliothèques de la province pour que ce volume soit distribué dans toutes les bibliothèques.

La ville commencera des travaux la semaine prochaine sur la 4e rue pour changer le stationnement près du bureau de poste en vue de la construction prochaine des approches du nouveau pont de Shawinigan.

Nécrologie

M. Pierre Chevalier

A Trois-Rivières, le 6 août 1961, est décédé à l'âge de 69 ans et 6 mois, M. Pierre Chevalier, agronome, époux d'Imelda Laroche, demeurant à 763 rue St-Maurice. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse : ses fils, Pierre, Paul-Emile, Victorien, Donat, Marcel, Fernand, Jean-Guy et Claude ; ses filles, Mme Pierre Monaghan (Yvette), Mme Philippe Giroux (Claire), Mme Eddy Bourque, (Fernande), Mme Yvon Paillé et Gemma ; ses soeurs, Mme Adrien Montreuil, Mme Philias Côté et Mme Alexandre Paquet, toutes de la Vieille Capitale. La dépouille repose à 445 rue des Volontaires. Le service funèbre sera chanté le 10 courant, à 9 heures, à l'église Notre-Dame-des-Sept-Allégresses. Inhumation au cimetière St-Michel.

M. Conrad Carpentier

A Trois-Rivières, le 7 août, est décédé à l'âge de 35 ans, M. Conrad Carpentier, fils de Donat Carpentier et d'Albertine Bacon, demeurant à St-Tite. Le défunt laisse dans le deuil outre son père et sa mère : son frère Jean-Marie, ainsi que ses soeurs, Soeur Ste-Rose-de-l'Immaculée (Rose), de la congrégation Notre-Dame, à Baie St-Paul, Isabelle, mariée à Roland Belisle, Pauline, mariée à Freddy Lessard, tous de Ste-Thècle. La dépouille repose au 170 de la rue Dumoulin à St-Tite. Le service funèbre sera chanté à l'église paroissiale de cette localité à 9 h. 30, le 10 courant. La sépulture aura lieu au cimetière paroissial.

M. Donat DeSerres

A Grand'Mère, le 8 août, est décédé, à l'âge de 74 ans et 6 mois, M. Donat DeSerres, époux de feu Eva Denis, demeurant à 2388, 4e rue, Grand'-Mère. La dépouille mortelle est exposée au numéro 152, 6e avenue, Grand'Mère. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 août, à l'église St-Paul de Grand'Mère, à 9 heures. Inhumation au cimetière de cet endroit.

La "ville" de Shawinigan-Sud

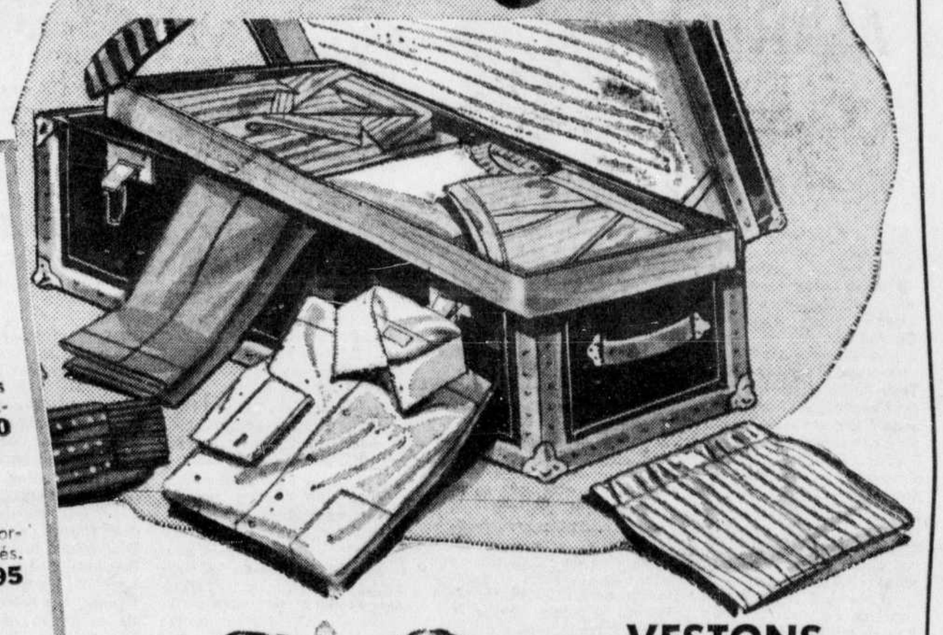
Après la nouvelle dénomination : une modification aux règlements

SHAWINIGAN-SUD — Maintenant que Shawinigan-Sud porte le nom de ville, ses citoyens sont désireux de détruire tout vestige de l'époque du "plus grand village du Canada". C'est ainsi que les anciens règlements municipaux, devenus désuets et même déplacés dans la nouvelle ville, feront l'objet d'une étude approfondie par un comité spécial et seront remplacés par des lois modernes et très à la page.

Ce comité, présidé par le conseiller Maurice Laurence, se propose d'étudier attentivement les règlements en vigueur dans les autres villes du Québec qui ont une population sensiblement la même que celle de Shawinigan-Sud. La méthode est très heureuse et il ne fait aucun doute qu'elle donnera satisfaction puisque cette ville se trouvera à bénéficier de l'expérience de ses consoeurs plus âgées et par conséquent plus expérimentées. Il semble que le conseil de la nouvelle ville entend apporter une législation souple et réellement conforme aux exigences d'une ville moderne et dynamique.

L'initiative fut moussée lors de la dernière séance du conseil alors que le maire Philippe Demers et ses collègues prirent connaissance d'une lettre des marchands de Shawinigan-Sud. Cette missive demandait qu'on taxe les colporteurs qui nuisent singulièrement aux marchands de la ville et qui ne paient aucune contribution. Le conseiller Laurence fit alors savoir que l'occasion était belle pour proposer la formation d'un comité chargé d'étudier tous les réglements de l'ancienne municipalité et qui en effectuerait la réforme en cas de désuétude. Ses collègues approuvèrent unanimement cette suggestion et le nommèrent à la tête du dit comité.

un SEUL SAUVÉ Frères pour mieux l'habiller de la TÊTE aux PIEDS!
...pour son
RETOUR à L'ÉCOLE



CHEMISES BLANCHES
Le plus grand choix dans les marques les plus connues. Poignets simples ou doubles. Enc. 11 à 14½. 2.50 à 5.95

BAS DE QUALITE
L'assortiment est très considérable, les teintes sont variées à l'infini. Modèles extensibles ou réguliers. Grandeurs : 7 à 13. 79¢ à 1.50

CHEMISES SPORT
En coton "ARNEL" ou en coton "Sanforized". Manches longues. Motifs variés. Choix et encolures assortis. 8 à 18 ans. 1.95 à 3.95

CHANDAILS
Fabrication de qualité laine ou orlon, modèles et teintes assortis. Choix d'encolures. 8 à 18 ans. 4.95 à 15.95

ROBES DE CHAMBRE
En laine ou flanelle ou encore en coton lavable. Styles élégants et très confortables. 8 à 18 ans. 4.98 à 12.50

SOULIERS SAVAGE
Modèles exclusifs à Sauvé Frères ! Largeurs B, C, D. Styles nouveaux ! Confort absolu ! 4.95 à 8.95



VESTONS
BLAZER
BLEU MARINE
Confection soignée en belle flanelle de qualité. Choix de modèles à devant croisé à 1 bouton ou devant simple. Agrémentés avec boutons de cuivre doré ou écaille fumée. Style approuvé par tous les collèges.

JUVENILES modèle en serge tout laine. 6 à 10 ans 9.95 et plus
GARÇONS modèle en serge tout laine. 10 à 16 ans 12.95 et plus
COLLEGIENS modèle en serge tout laine. 14 à 18 ans 18.95 et plus

PANTALONS FLANELLE GRISE
Choix de belle flanelle dans une riche teinte grise ou encore worsted de laine ou de rayonne. Plis et fermeture-éclair. 6 à 18 ans.
$4.95 à $13.95

UTILISEZ NOS CONDITIONS FACILES
• COMPTE COURANT
• MISE DE COTE
• PLAN BUDGETAIRE

LA VENTE-SURPRISE BAT SON PLEIN!
DES AUBAINES INNOMBRABLES VOUS ATTENDENT !
PROFITEZ DES 3 DERNIERS JOURS !

Ouvert Jeudi et Vendredi Soir

SAUVÉ FRÈRES
57-LTÉE
6554-56, ST-HUBERT PRÈS BEAUBIEN CR. 3-8354

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



LE TROPHEE VEILLETTE AUX SELECTS — Les Sélects de la Taverne des sports, champions de la saison régulière de la ligue de balle-molle de Grand'-Mère, ont reçu lundi dernier le trophée Veillette, emblème du championnat de la cédule régulière. M. Jean-Marie Cossette a présenté le trophée au capitaine des Sélects, Raymond Boucher. On remarque ici, de gauche à droite, Raymond Boucher, capitaine des Sélects, Jean-Marie Cossette, Roland Juneau, propriétaire des Sélects, et Gilles Matteau, secrétaire de la ligue.

A la piste de Trois-Rivières

Les ambleurs de classe "C" 3 à l'honneur; plusieurs rapides coursiers au programme

TROIS-RIVIERES — Les courses sous harnais sont populaires à Trois-Rivières. D'ailleurs, depuis quelques programmes, les amateurs sont épatés de la rapidité des coursiers qui semblent vouloir faire oublier leur nonchalance du début de saison.

Ce soir, à compter de 8 hres, une autre soirée de courses sous harnais sera à l'affiche à la piste du parc de l'exposition avec 10 classes bien agencées.

Les ambleurs de classe "C" 3 se partageront une bourse de $500 dans l'épreuve principale mettant aux prises Mr. Baker, Lucky June, Red Flare, Market Wise, Boourman's Cash, Succes Joyce.

Des chevaux rapides et connus comme Adlaiwin, May Kirk W., McElwyn Song, Bertha C McElwyn ainsi que Lillie Pointer, Lucky Seven, Ruth Kirk, Micky G. Direct sont inscrits dans les deux premières courses du pari-double.

Les dames

Comme à l'accoutumée, les dames seront admises gratuitement ce soir, une courtoisie du club de courses Laviolette Inc.

Parmi les autres partants qui sauront démontrer de la vitesse et une fougue sans pareille à la fin de chaque course, soulignons, Sam Worthy S., Miss Minton, Quick Spangler, Boum Boum Bumpas à la quatrième ; P.C. Rose, Thundermite et Bob Corsica, des trotteurs, à la cinquième ; Miller Brook Dean, Merry Bars Girl, Lee Meadows, Diplomat Rotan et Gallant Glen à la septième et autres.

Voici donc la liste des inscrits de ce soir ainsi que nos choix à la fin de chaque course:

CE SOIR

1ère course — Amble D-2, $300
1—Adlaiwin, C. Martineau
2—McElwyn Song, I. Duquette
3—May Kirk N., R. Nadeau
4—Momestretch Spenc, L. J. Houde
5—Dale Bars, R. Savignac
6—Attorney's Ace, R. Trahan
7—Linda Malone, J.P. Gauthier
8—Bertha C. McElwyn, R. Rivard
1 — 2 — 3

2ème course — Amble D-3, $250
1—Lillie Pointer,
2—Lucky Seven, And. Boucher
3—Lockvale Sam, R. Grenier
4—George Pershing
5—Storm Bumpas, R. Bellemare
6—Ruth Kirk, G. Trahan
7—Mickey G. Direct, R. Savignac
8—Ima Direct, J. Quessy
1 — 6 — 7

3ème course — Amble D-4, $200
1—Lucky Paul, R. Rivard
2—Fan Frost, H. Ouellet
3—Red Van Repetition, F. Turenne
4—Baker Direct,
5—Chief Kelly, R. Masse
6—Corporal Grattan, J. Quessy
7—Gavin Glen, M. Kirkness
8—Nenette Grattan, C.Savignac
7 — 1 — 2

4ème course — Amble D-2, $300
1—High Thunder, P. Hébert
2—Purdetta, And. Boucher
3—Glen Gary, J. F. Pratte
4—Quick Spangler, J. L. Gagnon
5—Sam Worthy's, H. Hoover
6—Boum Boum Bumpas, A. Côté
7—Miss Minton, J. Quessy
8—McGrapes, R. Rivard
5 — 3 — 2

5ème course — Trot D-2, $300
1—Homestretch Joe, C. Savignac
2—Bob Corsica, C. Grégoire
3—Peter Ritz, F. Turenne
4—Defiance, R. Roberge
5—Comet Raider, A. Côté
6—P. C. Rose, A. Deguise
7—Thundermite, R. Savignac
8—Spencer Van, J. P. Laroche
7 — 2 — 4

6ème course — Amble D-3, $250
1—McKinney Edward, F. Turenne
2—Lady Way C., R. Gagné
3—King's Ralph, R. Trahan
4—Star Attorney B., J. Quessy
5—Direct Bumpas, R. Leblanc
6—Dr. Azoff Baker, G. E. Houle
7—Widower Cash, W. Plourde
8—Tactful Nevin, J. Blouin
7 — 2 — 4

7ème course — Amble D, $400
1—Tom Elkington, And. Boucher
2—Diplomat Rotan, P. Hébert
3—Gallant Glen, M. Kirkness
4—Bearcat, H. Ouellet
5—Miller Brook Dean, J. Blouin
6—Lee Meadows, R. Savignac
7—Lone Elm Anna, W. Plourde
8—Merry Bars Girl, G. Trahan
6 — 5 — 3

8ème course — Amble C-3, $500
1—Mr. Baker, H. Hoover
2—Lucky June, R. Rivard
3—Red Flare, J. L. Gagnon
4—Market Wise, W. Hébert
5—Boorman's Cash, G. Trahan
6—Success Joyce, A. Deguise
2 — 5 — 3

9ème course — Trot D-3, $250
1—Maine Song, J. Quessy
2—Harvey Regent, R. Paquin
3—Ol'Hickory, R. Bellemare
4—Eagle Way, C. Martineau
5—Minnie, Cyp. Hébert
6—Spender Lawrence, C. Bordeleau
7—Isabel Trubrooke, W. Hébert
8—M. J. Volo, J. Gagné
5 — 4 — 3

10ème course — Amble D-3, $250
1—Sir Royal Rocket, G. Trahan
2—Walnut Fred, R. Massé
3—Patchen Chief, A. Piché
4—Ed Bang, Cyp. Hébert
5—Birdie O'Brien, W. Plourde
6—Miss January, C. Côté
7—Gettysburg, J. Quessy
8—Betsy's Son, P.E. Rivard
4 — 5 — 3

St-Boniface, face à l'élimination dans la ligue St-Maurice, ce soir

SHAWINIGAN. — Le St-Boniface fera face à l'élimination, ce soir, lorsqu'il rencontrera Shawinigan lors d'une joute des séries éliminatoires de la ligue de baseball du comté de St-Maurice.

Shawinigan a pris l'avance, 3-2, dimanche dernier, dans la série "A", lorsqu'il a vaincu St-Boniface, 7-2. Ce dernier fera donc face à l'élimination lorsque ces deux équipes se rencontreront ce soir, à St-Boniface. Celui-ci, qui a remporté le championnat de la cédule régulière, a éprouvé quelque difficulté à triompher du Shawinigan dans les séries et s'il ne retrouve pas son aplomb, il sera éliminé dès ce soir.

Quant au Shawinigan, les hommes de Roger Philibert sont confiants de terminer la série dès ce soir. Yvon Garceau sera peut-être appelé à officier au monticule pour Shawinigan. D'autre part, l'instructeur Roger Philibert compte sur ses dangereux frappeurs pour remporter la victoire. La rencontre de ce soir à St-Boniface débutera à 6 heures.

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Il est probable que les turfmen assisteront à quatre programmes de courses sous harnais à la piste de Trois-Rivières, à compter de la semaine prochaine. En effet, le parc Richelieu de Montréal terminera mercredi son calendrier de 100 jours de courses et alors les ambleurs et trotteurs devront se diriger en dehors de la métropole pour continuer leurs activités. On sait que durant 42 jours, il y aura des courses de galop à Blue Bonnets et ainsi les courses sous harnais à cet endroit ne reprendront qu'à la mi-septembre. Voilà pourquoi la piste de Trois-Rivières, par l'entremise de M. Charles-Henri Côté, son actif secrétaire gérant, pourra présenter un programme additionnel par semaine à cause d'un surplus de chevaux.

Nous avons appris que les écuries de Jos Letourneau, des Bardier, De Grand'Maison, de Charles Moreau et nombre d'autres, soit les propriétaires d'environ 100 coursiers, se dirigeront vers la cité trifluvienne dès la fin de la rencontre au Richelieu. Il est fort probable que ce quatrième programme hebdomadaire soit présenté le jeudi soir. D'ailleurs, lors d'un essai, le résultat a été fort concluant. Verrons-nous des courses tous les soirs de la grande semaine de l'Exposition régionale ? Tout dépendra du nombre de coursiers disponibles pour réussir à organiser un tel programme le lundi. On parle aussi de deux programmes présentés la même journée, soit l'un en matinée et l'autre en soirée. Dans la vieille capitale, on procède ainsi au cours de la foire régionale. Trois-Rivières peut aussi bien faire de même.

On dit également que les bourses seront augmentées afin d'ouvrir les yeux aux propriétaires de coursiers de qualité qui viendraient ici tenter de remporter les honneurs. En conclusion, tant qu'il y aura des épreuves comme celles de samedi, alors que deux seules courses n'ont pu être courues en moins de 2.12, le sport des rois continuera son évolution à Trois-Rivières. Conducteurs et propriétaires se sont aperçus qu'il ne fallait pas rester en arrière longtemps pour se faire remarquer. C'est donc une lutte continuelle pour les honneurs et voilà pourquoi il arrive souvent que nos choix surprennent. S'il arrive parfois qu'on doivent faire servir des chevaux de classe D-4, il faut se rappeler que les jeunes poulains doivent avoir un début et que les autres ont aussi une chance de se justifier avant d'être retirés complètement des courses.

Les courses sous harnais sont toujours populaires parce que les dirigeants des diverses pistes sont toujours à l'affût pour corriger les lacunes et effectuer les améliorations qui s'imposent pour satisfaire la nombreuse clientèle qui se déplace pour voir à l'oeuvre les as du trot et de l'amble. Trois-Rivières n'occupe peut-être pas le premier rang dans ce sport, mais la cité de Laviolette est tout de même le berceau de plusieurs coursiers qui brillent aujourd'hui sur d'autres pistes . . .

Les Phillies en avance sur les Mineurs : 9-2

TROIS-RIVIERES. — Au moment d'aller sous presse, soit à la fin de la huitième manche, les Phillies de Trois-Rivières menaient par le compte de 9-2 sur les Mineurs de Thetford Mines dans une joute régulière de la ligue provinciale de Baseball disputée à Trois-Rivières.

Yvon Bégin occupait le monticule pour les Phillies et Pierre Couture a dû relever le lanceur Clément Fugère à la cinquième manche pour les Mineurs.

La partie, qui devait débuter à huit heures, n'a pu être disputée avant 9 h. 30 à cause de l'absence des Mineurs. Ces derniers en effet ont été victimes d'une panne d'autobus en cours de route et ils ont dû employer des moyens de fortune afin de se rendre à Trois-Rivières.

Le Sélect triomphe du Laurentide et prend l'avance dans la série A

Les Sélects de la taverne des Sports ont pris l'avance dans la série A des séries éliminatoires de la ligue de balle-molle de Grand'Mère, en triomphant du Laurentide, lundi, 7-2. Dans une autre partie disputée dimanche, les Etoiles ont vaincu Laurentide 6-4.

Lors de la partie de dimanche, un club d'étoiles composé de joueurs des trois autres clubs de la ligue, a vaincu les champions de l'an dernier, le Laurentide, au compte de 6-4. Raymond Boucher, avec huit coups sûrs et deux retraits, a été le lanceur victorieux, tandis que Fernand Blais a été le lanceur perdant. Des circuits furent frappés par A. Gélinas, des vainqueurs, à la 2e manche, et Claude de Carufel, du Laurentide, à la 5e reprise. Gélinas fut aussi le meilleur des vainqueurs avec deux coups sûrs en trois présences au marbre. Pour les perdants, de Carufel et Bourassa ont le plus brillé.

Les Sélects de la taverne des Sports ont triomphé du Laurentide 6-4 dimanche. Raymond Boucher, avec une performance de trois coups sûrs et de quatre retraits au bâton, a été le lanceur victorieux. Roger Lafrenière, avec onze coups sûrs et deux retraits, a subi la défaite. Des circuits furent frappés par Bourassa, du Laurentide, André Lapolice, Fernand Blais et G. Gélinas, des Sélects, dont deux de ce dernier. Bourassa a obtenu un coup sûr en deux présences pour les perdants. Pour les vainqueurs, Lapolice a cogné deux coups sûrs en trois présences tandis que G. Gélinas en a réussi 2 en deux voyages au marbre.

Requête rejetée

CAP-DE-LA-MADELEINE. — Une requête du représentant de "LA PRESSE", à l'assemblée régulière de la commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine, hier soir, a soulevé toute une tempête de protestations de la part des commissaires et tout particulièrement du secrétaire M. Raoul Rocheleau.

La requête, adressée aux administrateurs d'un budget de plus de deux millions par année, était celle-ci : Nous demandons aux commissaires de la commission scolaire d'autoriser M. Raoul Rocheleau à nous transmettre la liste et les noms des cinq dernières constructions effectuées sous cette présente administration, le coût total de chacune de ces constructions, le nom de l'entrepreneur général, ainsi que le nom et le montant payé à chacun des sous-entrepreneurs, afin d'être en mesure de rendre compte aux contribuables-lecteurs de l'administration de la commission scolaire de la ville-soeur.

La raison invoquée par les commissaires pour expliquer ce refus, fut la déclaration énergique du secrétaire, alléguant qu'il lui faudrait des heures de travail pour réunir tous ces chiffres et qu'il n'avait pas le temps de le faire étant donné l'immense besogne qu'il avait à accomplir ces prochains jours.

Les commissaires ont ensuite clos la discussion en demandant qu'une demande officielle dans ce sens, par les autorités du journal, leur soit présentée à leur prochaine séance et qu'alors une réponse définitive sera rendue.

La ligue Industrielle et commerciale

Deuxième joute, série A - Deux champions s'opposent

SHAWINIGAN. — Les séries éliminatoires de la ligue Commerciale et Industrielle de balle-molle de Shawinigan se poursuivront ce soir au parc Wilson. Il s'agira de la deuxième joute entre les champions de la ligue Dow, et le club récréatif du Chemicals.

On prévoit une lutte serrée entre ces deux équipes. Durant la saison régulière, Dow a eu un avantage marqué sur le Chemicals ; mais à la fin de la saison, ce dernier a tenu tête aux champions de la ligue. C'est pourquoi, les experts prévoient que la série se rendra à la limite des joutes.

Le vétéran Léo St-Pierre et Guy Boisvert se partagent la besogne au monticule pour le Chemicals. Ces deux lanceurs sont supportés par les Armand Mélançon, Armand Plante, Paul Lacerte, L. Milette, etc., pour ne nommer que ceux-là.

AU SALON

SUITE DE LA PAGE 49

M. Joffre Raymond, tous trois de Trois-Rivières. Le sixième prix a été gagné par M. Jacques Raymond du Cap; le septième, par M. J.-L. Jorgensen de Trois-Rivières et le huitième, par Yves Tessier, de Ste-Anne-de-la-Pérade.

Dans la classe 2, les gagnants des diapositives ou transparentes se partageaient près de $325. Les gagnants sont : premier prix attribué à M. Louis Cossette du Cap; second à M. Jean-Pierre Caron de Louiseville; le troisième à M. A. Fontaine, de T.-Rivières; le quatrième à M. J. L. Jorgensen, de T.-Rivières; le cinquième à M. Joffre Raymond, de T.-Rivières; le sixième à M. Léonard St-Onge, Shawinigan-Sud; le septième à M. Roland Auger de Trois-Rivières et le huitième prix à M. Yves Tessier, de Ste-Anne-de-la-pérade.

La classe 3, les peintures, a enchanté les juges qui ont mentionné que les amateurs de cette catégorie au Canada ont trouvé leur capitale dans la ville de Trois-Rivières.

Les gagnants se partageaient, là aussi, une valeur de $400 en prix. Le premier prix a été gagné par Mme Jocelyne Renaud, du Cap; le second par Mme Aline-L. Boucher de T.-Rivières; le troisième par Mlle Huguette Laperrière de Trois-Rivières; le quatrième par Mlle Lyse Champoux de la même ville; le cinquième par M. Jean-E. Hamel de Grand'Mère; le sixième par Mlle Pierrette Vallerand du Cap, tableau qui a enthousiasmé par son originalité ; le septième, à Mlle Denise Dion, de Trois-Rivières et le huitième prix à Mme Gertrude Clavet de Shawinigan.

Dans la catégorie de sculpture et modelage, la quatrième classe, le premier prix d'une valeur de $75 a été mérité par M. Pierre Landry du Centre d'art mauricien.

Les gagnants de la classe T, les céramiques, se sont mérité des prix d'une valeur globale de $160. Les trois premiers prix ont été attribués à Mme Thérèse Ducharme, Mme Marielle Cheney-Piché et M. François Roy, tous trois de Trois-Rivières.

Pour les canotiers amateurs et professionnels, le 20 août

Une course de 30 milles entre le Rabaska et l'hôtel Champoux

SHAWINIGAN. — Une autre course de canots de 30 milles sera organisée pour le 20 août, s'avérant ainsi l'intermédiaire entre la course nationale amateur de 50 milles et la classique internationale de canots. Elle sera disputée sur le St-Maurice entre le Rabasca et l'hôtel Champoux.

Cette nouvelle a été annoncée cette semaine par Gerry Désaulniers, commanditaire. Lors d'une assemblée tenue vendredi dernier, le comité de la course a été choisi. Il sera composé de MM. André Hould, président; Paulo Bruneau, 1er vice-président; Claude Désaulniers, 2e vice-président; Jules Désaulniers et M. Bourassa, chronométreurs.

Cette course sera disputée entre la rivière Au Rat, au Rabasca, et l'hôtel Champoux, et est organisée par l'Association récréative de St-Rock-de-Mékinac. Amateurs et professionnels pourront participer à l'événement. Un montant de $1,000 en prix sera distribué aux vainqueurs. Les quartiers généraux de l'événement ont été établis à la taverne des Sports de Shawinigan et à l'hôtel Champoux de St-Rock-de-Mékinac.

Comme dans toutes les autres courses, les canotiers devront se soumettre aux règlements conventionnels. Le départ a été fixé pour 1 h. 45, le 20 août. Durant la soirée, il y aura la distribution des prix à l'hôtel Champoux.

Actuellement, plusieurs concurrents ont formulé le désir de participer à la course. Nul doute que quelques équipes professionnelles, qui participeront à la classique internationale, prendront également part à l'événement. Ce sera pour elles une pratique pour la prochaine classique internationale qui aura lieu au début de septembre. Quant aux amateurs, ils pourront y prendre part sans craindre de perdre leur statut d'amateur, puisque les prix sont en marchandise et non en argent.

Il sera intéressant de voir à l'oeuvre ces équipes amateurs contre les équipes professionnelles. Parmi les équipes amateurs, plusieurs bénéficient d'un entraînement intense et surtout de plusieurs courses depuis le début de l'été.



AUTRE COURSE DE CANOT — Une course de 30 milles cette fois, et mettant à l'enjeu plusieurs trophées, sera disputée le 20 août prochain, sur la rivière St-Maurice, entre Rabasca et l'hôtel Champoux, à St-Roch-de-Mékinac. Il s'agit d'une course amateur. Les principaux organisateurs que nous apercevons de gauche à droite sur cette photo, sont MM. Claude Désaulniers, 2e vice-président, Gerry Désaulniers, André Hould, président de la course, Jules Désaulniers et M. Bourassa, chronométreurs.

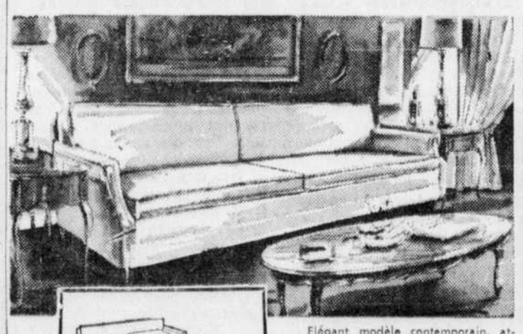
CAMEO CONVERTIBLES

20% à 30% DE RABAIS
sur nos modèles
ÉCHANTILLONS
durant notre
Vente
d'écoulement D'ÉTÉ!

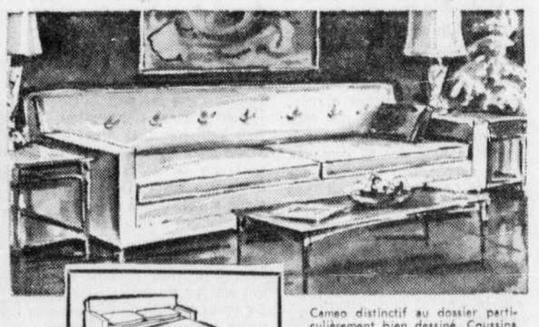
Un vaste choix de Cameo Convertibles . . .
★ Echantillons d'étalage ★ Modèles et tissus discontinués ★ Plusieurs exemplaires uniques
. . . tous à rabais et soldés pour faire place à nos échantillons d'automne

• Vous ne voyez ici que quelques-unes de ces aubaines spéciales . . . il y en a davantage dans notre salle de montre.

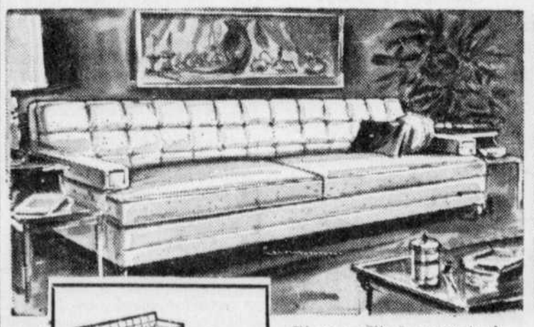
• Chaque Cameo est un magnifique sofa le jour . . . devenant un lit des plus confortables la nuit !



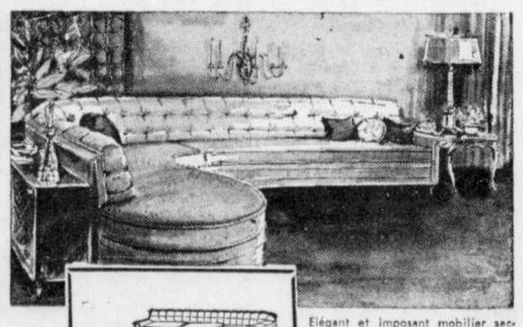
Elégant modèle contemporain, attrayants coussins en caoutchouc-mousse et dossier stylisé. Se transforme en un clin d'oeil en un lit double à matelas Cameo aux ressorts intégrés.
Rég. $339 $219
ECHANTILLON D'ETALAGE



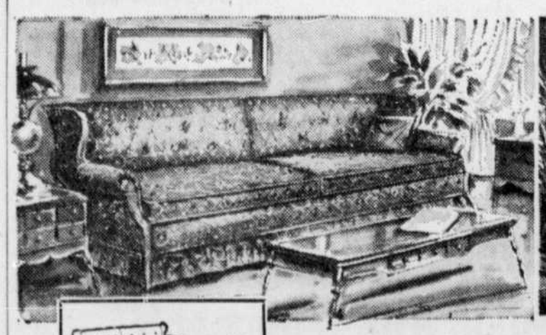
Cameo distinctif au dossier particulièrement bien dessiné. Coussins caoutchouc mousse. Il se convertit en quelques secondes en un grand lit double; fameux matelas à ressorts spiralés Cameo.
Rég. $319 $199
ECHANTILLON D'ETALAGE



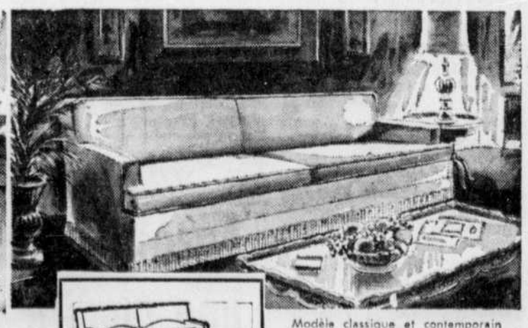
Elégant modèle contemporain à dossier capitonné genre gaufre, coussin de caoutchouc mousse. Se transforme en un lit double à matelas Cameo à ressorts intégrés.
Rég. $449 $319
ECHANTILLON D'ETALAGE



Elégant et imposant mobilier sectionnel Cameo qui se transforme rapidement en un lit double confortable. Fameux matelas Cameo à ressorts intégrés. Coussins en caoutchouc-mousse.
Rég. $519 $399
ECHANTILLON D'ETALAGE



Cameo Early American, coussins en caoutchouc-mousse. Se transforme en un confortable lit double. Matelas spécial Cameo à ressorts dissimulés.
Rég. $349 $229
ECHANTILLON D'ETALAGE



Modèle classique et contemporain Charles-of-London, base élégamment frangée, coussins en caoutchouc-mousse à glissière. S'ouvrant en un confortable lit double à matelas spécial Cameo à ressorts dissimulés.
Rég. $329 $219
ECHANTILLON D'ETALAGE

CAMEO CONVERTIBLES

CONDITIONS BUDGETAIRES SI DESIRE

On ne vend les Cameo Convertibles qu'à la salle de montre Cameo
1425, rue St-Alexandre (un peu au nord de Ste-Catherine à l'ouest de Bleury) VI. 5-3103
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m. — Ouvert samedi jusqu'à 3 h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT : 441 ouest, rue Ontario — CLIMATISE

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Estriettes

HOSPITALITE ACCORDEE — La Commission des écoles catholiques de Sherbrooke a accepté en principe la demande d'hospitalité dans ses institutions d'une soixantaine d'élèves sollicitée par les commissions de Rock Forest, Ste-Catherine, Ham Sud, Windsor, Stoke et Magog. Ces commissions seront directement responsables de la rétribution que les commissaires fixeront à leur réunion de jeudi. Ce sera leur responsabilité d'en obtenir le remboursement des parents concernés.

LA VILLE N'EST PAS RESPONSABLE — Une veuve de Sherbrooke, Mme Eva Auger, a été déboutée, par un jugement du juge William Mitchell, d'une action en dommages qu'elle avait prise contre Sherbrooke. Mme Auger, qui est infirmière, réclamait la somme de $1,759.33, à la suite d'une chute qu'elle a faite sur un trottoir. La demanderesse alléguait que sa chute avait été causée par une cavité du trottoir, et que cette cavité était due à la négligence de la défenderesse. Le juge a renvoyé l'action avec dépens, en disant que la cavité du trottoir existait depuis longtemps, qu'elle n'était pas dangereuse au point de nécessiter l'attention immédiate de la défenderesse, et que la demanderesse n'a pas prouvé la négligence de la part de la ville.

PETITION A ROCK ISLAND — Plusieurs résidants de Rock Island ont signé une pétition par laquelle ils demandent au conseil de cette municipalité de prendre des mesures pour éliminer la fumée et la suie qui se dégagent des cheminées d'usines. Les pétitionnaires soutiennent que la fumée et la suie endommagent les résidences et le linge. Le conseil a reporté à plus tard la discussion sur le sujet, afin de pouvoir inviter les industriels concernés et régler le tout à l'amiable.

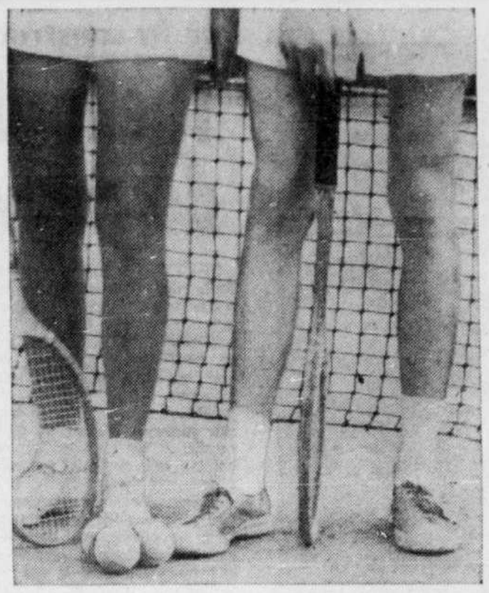
LA COUR, C'EST LE JUGE — Comme on pouvait le lire dans le journal de lundi, la Cour des sessions de la paix s'est déplacée, samedi dernier, pour se rendre au chalet du juge Edouard Boisvert, à Deauville, où ont eu lieu les comparutions. Ce petit voyage du procureur de la Couronne, du greffier, des gardes et... des prisonniers a fait affluer les téléphones au palais de justice. On semble oublier que la validité et l'efficacité des jugements ne sont pas conditionnés par le terne décor des vieux murs du palais. Le juge ne pouvait venir à Sherbrooke, et justice a été rendue chez lui. Ce n'est d'ailleurs pas un précédent dans les annales judiciaires.

SERVICE D'AUTOBUS A LAC-MEGANTIC — Lors de sa dernière réunion, le Conseil municipal de Lac-Mégantic a décidé d'appuyer la demande que fera M. Robert Allaire auprès de la Régie des transports, pour obtenir l'autorisation d'opérer un service d'autobus dans la ville de Lac-Mégantic. Le conseil a en outre approuvé le projet de mise-en-forme et de pavage de la route 34, de Lac-Mégantic à St-Georges-de-Beauce.

ASSEMBLEE SUR LE FONDS INDUSTRIEL A ASBESTOS — C'est ce soir que le conseil municipal présentera à la population d'Asbestos, le règlement no 419 concernant l'établissement d'un fond industriel de $250,000. Les électeurs seront appelés à donner leur opinion sur le règlement en question. La loi veut qu'advenant le cas ou 20 propriétaires ou plus se déclarent contre le règlement, la ville doit alors procéder par référendum. L'établissement de ce fonds industriel a été décidé par le conseil, dans le cadre de l'effort actuellement tenté par la Commission industrielle du maire Beauchesne, pour améliorer le sort industriel de la ville d'Asbestos.

COMITE DE LA DENFENSE CIVILE — Les directeurs de la Chambre de Commerce de Sherbrooke ont étudié la question de la défense civile dans notre ville et sont d'avis qu'il est important de constituer un comité spécial à cet effet. Des démarches sont actuellement en cours auprès de certaines personnalités de Sherbrooke, en vue de leur demander leur collaboration au sein de ce comité. Le projet n'est pas expliqué plus longuement dans le communiqué remis hier aux journaux, et faisant suite à la dernière réunion du bureau de direction de la chambre.

COMMISSION SCOLAIRE DE MAGOG EN DEFICIT — Selon le rapport remis aux commissaires ces jours derniers, la Commission scolaire de Magog doit faire face à un déficit net de $105,310 pour l'année 1960-61, et à un déficit accumulé de $130,157. Les revenus de la commission, pour la dernière année, se sont élevés à $582,672, alors que les dépenses se sont chiffrées à $687,982. Un total de 178 personnes recevaient un salaire de la commission au cours de l'année 1960-61.



LEQUEL EST LE GARÇON ? — Bien embêté serait le gardien de parc de Sherbrooke qui pourrait le dire rien qu'à regarder cette photo. C'est le costume idéal pour jouer au tennis, mais les filles semblent avoir devancé les garçons de quelques années dans le bris d'une tradition sans fondement qui bannissait la culotte des courts municipaux. Encore tout dernièrement, un joueur s'est vu obligé de changer sa culotte, jugée trop courte par le gardien. Ce geste stupide aura tout de même donné à la gent masculine de Sherbrooke l'occasion de découvrir que seulement sa gêne l'empêche de jouer en shorts, puisque aucun règlement ne le défend, comme l'a expliqué l'avocat de la ville, Me Albert Rivard, c.r.

Au Sherbrooke Daily Record

La CSN fonde son premier syndicat

SHERBROOKE. (M.G.) — On a appris hier qu'un syndicat d'imprimeurs avait été fondé au journal local de langue anglaise, le Sherbrooke Daily Record.

Organisé par la Confédération des syndicats nationaux de Sherbrooke, le premier syndicat a être fondé dans ce journal a reçu son certificat de reconnaissance il y a déjà une dizaine de jours.

Le groupe d'employés sera connu sous le nom de National Union of Printers, Sherbrooke district, local Sherbrooke Daily Record.

La majorité de ses membres sont de langue anglaise et on rapporte que le processus de fondation s'est effectué très facilement, tant du côté des employés que de celui des employeurs.

Le premier contrat de travail sera négocié d'ici quelques semaines et la Fédération de l'imprimerie, qui en a la responsabilité y a inclu des augmentations de salaires et certains autres changements qui ne bouleverseront pas trop la situation actuelle.

Le nouveau syndicat comprend les typographes et les linotypistes mais fait exception des journalistes, des publicistes et des employés de la circulation.

La question des "shorts" à Sherbrooke

Me A. Rivard fustige vertement les pharisiens qui mesurent à la règle la longueur des shorts

SHERBROOKE. (J.-L. de L.) — Pour faire suite à la mésaventure d'un joueur de tennis, survenue, samedi dernier, au parc Cambron alors qu'il avait été obligé de changer de culotte, jugée trop courte par le gardien Guy Latulippe, nous avons cru bon de faire enquête auprès des autorités municipales afin de clarifier et régler une fois pour toutes la situation qu'un confrère a qualifiée de "malaise vestimentaire".

D'après l'article de ce même confrère d'un autre journal, aucun règlement concernant les "shorts" existerait et certains gardiens les toléreraient sur les courts de tennis, tandis que d'autres les défendraient. Toujours d'après ce même article, les filles, seules, auraient le droit de porter ces "shorts" et les garçons pas.

La pratique des dernières années avait créé l'impression que les shorts étaient "tabous" en dehors des courts privés ou de ceux de l'Association de tennis, alors privés. Pis, on avait vu des filles se risquer en shorts sur ceux de la ville. Quant aux garçons, on n'avait jamais su s'ils obéissaient à la gêne ou à une interdiction officieuse.

Tel n'est pas le cas et un règlement municipal, concernant le port des vêtements indécents, existe bel et bien.

Au lieu de téléphoner à Pierre, Jean ou Jacques, qui ne sont pas toujours au courant des règlements, nous avons communiqué directement avec l'avocat de la cité, Me Albert Rivard, C.R., qui nous a tout de suite donné le numéro du règlement et son contenu. Nous publions ce règlement intégralement pour que les intéressés sachent une fois pour toutes à quoi s'en tenir.

Règlement 872

Article 6 — Il est défendu à toute personne de marcher, de jouer, de courir, de stationner ou de flâner sur les rues, places publiques, ruelles, avenues, chemins, parcs, trottoirs ou à la vue du public, vêtue de costumes et vêtements indécents.

Articles 7 — Pour les fins du présent règlement, constitue un vêtement indécent un pantalon culotte trop court, au-dessus du genou ou un vêtement trop décolleté pour ce qui concerne particulièrement les personnes de sexe féminin.

Ce règlement est clair et ne prête aucunement à confusion, de poursuivre Me Rivard. "Il est bien écrit, a-t-il ajouté, que les shotrs ne sont nullement défendus, mais que les shorts "trop courts" le sont. Les shorts de tennis, achetés dans les magasins de sport de cette ville, sont réguliers et n'enfreignent aucunement le règlement et peuvent donc être portés."

Jugement

Me Rivard, a encore ajouté, que les gardiens des parcs sont sans doute au courant de ce règlement et, s'ils ne le sont pas, ils devraient se mettre au courant et ils doivent surtout se servir de leur jugement et ne pas prendre des moyens ridicules pour mesurer si ces shorts sont trop courts. "S'ils ne possèdent ce peu de jugement que cela prend pour mesurer à l'oeil, leur place n'est pas là", a dit Me Rivard en terminant.

Me Rivard a souvent rendu visite à plusieurs des parcs municipaux de tennis et il a déclaré qu'en aucune occasion il n'avait été frappé par la supposée indécence des shorts de tennis. Dans une dernière déclaration, Me Rivard a spécifié que les courts de tennis de la rue Peel, prêtés à l'Association de tennis de Sherbrooke, sont au même rang que les autres et qu'ils ne bénéficient pas de règlements spéciaux pour ce qui concerne le port de ces mêmes "shorts".

Tous les courts de tennis municipaux sont sur un même pied. Seul le jugement des gardiens ne l'est pas".

A Sherbrooke

Congrès des commissaires d'école du diocèse, le 14

SHERBROOKE. — La nouvelle législation scolaire sera étudiée par les commissaires d'écoles du diocèse de Sherbrooke, lors du congrès de leur fédération, qui aura lieu lundi soir, le 14 courant, à l'école secondaire St-François.

A cette occasion, M. Paul Desrochers, président de la fédération provinciale, sera présent et adressera la parole. Après lui, Me Béliveau, conseiller juridique au département de l'Instruction publique, dirigera un forum sur la nouvelle législation scolaire.

Comme l'an dernier, le président général décorera deux membres de la fédération diocésaine de l'Ordre du mérite de la fédération des commissions scolaires. Le commissaire et le secrétaire dont les noms n'ont pas été révélés recevront respectivement la médaille d'argent et la médaille de bronze.

Les commissions intéressées ont jusqu'au samedi 12 août pour faire parvenir au secrétariat de la fédération les voeux ou résolutions qu'elles désireraient voir adopter par le congrès.

La commission des écoles catholiques a délégué officiellement MM. Pierre Bachand et W. F. Steele. Le commissaire J.-Conrad Cayer sera assurément présent en tant que président de la fédération diocésaine. Quant au président François Thibault, il n'a pas caché son vif intérêt ni son intention de faire l'impossible pour assister à ces assises.

Cinéma

COATICOOK

Opéra : "The Amazing Transparent Man", avec Marg Chapman et Doug Kennedy ; "Hell Squad", avec Wally Campo et Brandon Carol.

MAGOG

Magog : "North to Alaska", avec John Wayne, Capucine, Stewart Granger ; "High Time", avec Bing Crosby, Fabian, Tuesday Weld, Nicole Maurey.
Centre : "Un seul amour", avec Kim Novack et Jeff Chandler ; "La tête contre le mur", avec Pierre Brasseur.

LAC MEGANTIC

Bijou : "Son seul amour", avec Ferruccio Tagliavini et Sabine Bethman ; "A rebrousse-poil".

DISRAELI

Couture : "L'auberge du 6e bonheur", avec Ingrid Bergman, Curt Jurgens et Robert Donat.

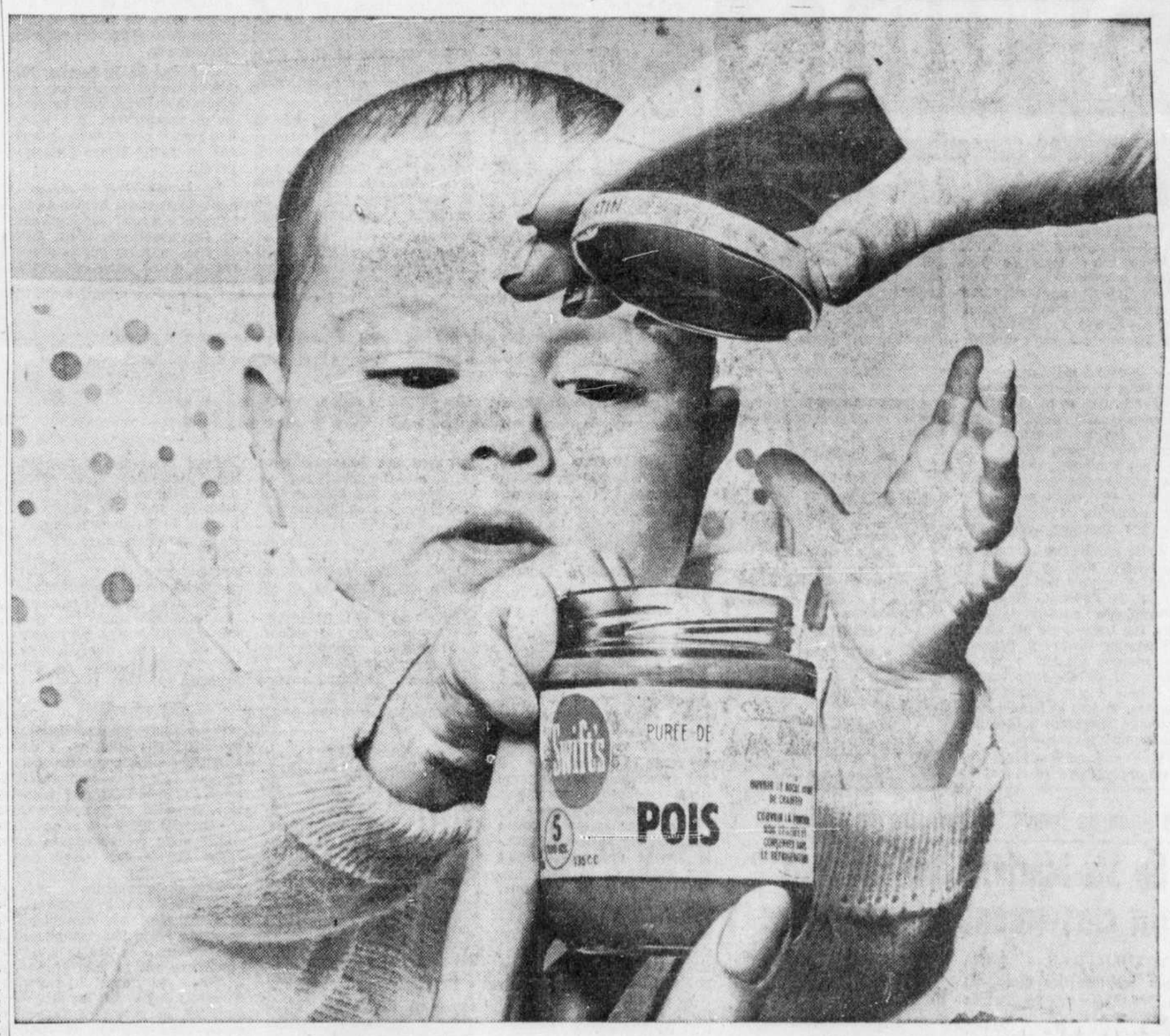
ROCK ISLAND

Border Theatre : "Nikki", avec Jean Coutu, Emile Genest.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris : "Destins", avec Tino Rossi ; "Fandango", avec Georges Guétary.
Premier : "Country Music Holiday", avec Zsa Zsa Gabor et Rocky Graziano ; "Dont' Give up the Ship", avec Jerry Lewis ; "Heller in Pink Tights", avec Sophia Loren et Anthony Quinn.
Rex : "La mouche noire", avec Vincent Price ; "Incognito", avec Eddie Constantine ; "Paris s'amuse", avec Charles Aznavour.
Capitol : "Le fleuve de la dernière chance", avec Dana Andrews et Piper Laurie ; "L'indomptée", avec Barbara Stanwick et Van Heflin.
Granada : "Gone with the Wind", avec Clark Gable et Vivian Leigh.
Norton Drive-In : "The Wackiest Ship in the Army", avec Jack Lemmon, Ricky Nelson.
Derby Port Drive-In : "Surprise package", avec Yul Brynner, Mitzi Gaynor.

DU NOUVEAU! Pots de verre...couvercle dévissable!



Exclusif à Swift: les meilleurs fruits et légumes pour bébés... et une nouvelle façon commode de les servir et de les conserver!

Le couvercle dévissable et refermable facilite le service des portions inutilisées ainsi que leur conservation dans le réfrigérateur. Swift, la compagnie renommée pour ses Viandes pour Bébés, offre maintenant de *nouveaux Fruits et Légumes* soigneusement triés, préparés scientifiquement pour qu'ils conservent toutes les propriétés nutritives nécessaires à la croissance du bébé. Les nouveaux pots de verre sont extra purs, ne s'ébrèchent pas, se réchauffent sans danger dans une casserole! Seul Swift fait les meilleurs aliments pour bébés... et les *conserve* ainsi.

Une innovation de Swift, fabricants des Viandes 100% pures et des Dîners à la Viande pour Bébés—Compote de pommes, Pruneaux, Pêches, Poires, Bananes, Cossetarde à la vanille, Carottes, Pois, Boeuf aux légumes, Poulet aux légumes, Agneau aux légumes.

Disponibles en purée ou 'junior'

Swift's



Enfin! Un couvercle pratique qui se dévisse... vous chauffez le pot dans une casserole et servez!

Faites manger bébé directement du pot. Pas de bord coupant et non hygiénique qui accroche les aliments ou les doigts.

Le pot de verre au couvercle refermable conserve les aliments inutilisés purs et délicieux dans le réfrigérateur.

M. D. Johnson à Sherbrooke le 19 août

SHERBROOKE. — Me Daniel Johnson, député du comté de Bagot à l'Assemblée législative, sera le conférencier invité à la grande assemblée de l'Union nationale qui aura lieu le samedi, 19 courant, au sous-sol de la basilique cathédrale de Sherbrooke.

Des militants de l'Union nationale du comté de Sherbrooke et des comtés environnants prendront part à cette manifestation genre souper-causerie, qui aura pour but de souligner la fondation de l'Association féminine de l'Union nationale du comté de Sherbrooke.

Me Johnson a été le premier à annoncer officiellement sa candidature à la chefferie de l'Union nationale, dont le congrès débutera dans six semaines. Toutefois, selon un personnage important de l'organisation du parti à Sherbrooke, le député de Bagot viendra ici le 19 qu'à titre de conférencier et sa visite n'entrera pas dans le cadre de la campagne qu'il a entreprise à travers la province pour mousser ses chances d'être élu à la tête de l'Union nationale.

Les organisateurs de ce ralliement avaient d'abord retenu la salle de l'école secondaire St-François, mais prévoyant une forte affluence et ayant décidé de servir un buffet, ils ont ensuite opté pour le sous-sol de la basilique-cathédrale.



FONTAINES COMPTOIRS — Si l'on trouve à se plaindre que certaines fontaines publiques de Sherbrooke seraient transformées en dépotoirs par des usagers à l'esprit tout à fait incivique, on peut dire que l'aménagement invitant de celle de la rue Courcelette décourage un tel comportement. Comptoir d'acier inoxydable et robinets multiples ajoutent à la joie de se désaltérer par ces journées de chaleur.

Propriétaire de la rue Percy forcé de réparer sa maison

MAGOG. — A la suite des représentations d'une forte délégation de résidants du quartier nord de Magog, le conseil municipal de cette ville, lors de son assemblée spéciale d'hier soir, a obligé le propriétaire d'un taudis, situé sur la rue Percy, à y effectuer des réparations d'ici 30 jours.

Par ailleurs, le conseil a accordé à la firme Fabi et Fils Ltée, de Sherbrooke, le contrat pour le pavage de 25 rues dans la ville de Magog, au prix approximatif de $140,000.

Cabane

La vieille maison de la rue Percy provoque depuis longtemps l'ire des propriétaires de cette artère résidentielle, qui l'ont qualifiée de cabane, au conseil.

Déménagée sur les lieux avant l'adoption du règlement de zonage à Magog, elle constitue un contraste frappant avec les autres demeures de la rue Percy, qui sont toutes de construction récente et de style moderne. Ces dernières résidences, en outre, sont toutes des maisons uni-familiales, alors que la maison dont il est question est de bois, de deux étages, comprend deux loyers, a un escalier extérieur. L'étage supérieur et l'escalier extérieur, par surcroît, ont été ajoutés après le déménagement.

Les résidants du quartier ont exposé plusieurs griefs contre le propriétaire de la maison, M. Fortier, qui enfreindrait les règlements municipaux.

Leurs doléances ont d'ailleurs été écoutées par le conseil. Ce dernier n'a pas obligé M. Fortier à déménager de nouveau sa bâtisse, comme certains l'auraient voulu, mais il lui a toutefois donné l'ultimatum de voir à la réparer pour qu'elle ne jure pas trop parmi les autres demeures.

La réparation la plus importante devra consister à revêtir la maison de briques.

Pavage

Deux compagnies avaient présenté des soumissions pour le pavage de 25 rues de la ville de Magog. Il s'agit de E. J. Pearson Ltd, et de Fabi et Fils Ltée, de Sherbrooke.

Le contrat a été accordé à cette dernière entreprise et les travaux doivent commencer incessamment.

Le conseil municipal de Magog avait voté, il y a quelque temps, un emprunt de $140,000 destiné à couvrir les frais de pavage de ces 25 rues.

Le ruisseau du rang 3...

Une canalisation qui mettra fin à la colère et aux pétitions de la population de Sainte-Marthe

THETFORD. (DNC) — Si des citoyens de Ste-Marthe assistaient à la dernière séance du conseil, ils sont probablement sortis ravis de la salle humide et chaude aux bancs clairsemés hier soir. Le conseil a envisagé le problème qui soulève la sainte colère des membres de la Ligue des citoyens durant chaque assemblée de cet organisme. C'est-à-dire une colère sourde, régulière, qui se renouvelle une fois par mois, et qui se solde invariablement par une tension nerveuse, subie en pure perte depuis des années.

Le conseil, à la suite de pressantes demandes qui lui furent adressées tant par la Ligue, tenace, que par les riverains, que par la Fabrique, que par d'autres collectivités, et tous de Ste-Marthe — a en effet décidé de s'adresser à M. Emilien Maheux, député au Provincial pour qu'il intervienne près du Gouvernement en faveur de cette situation qui n'a que trop duré.

La demande précise que l'on envisage : la canalisation de ce ruisseau du rang 3 au boulevard Smith Nord.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Robert Bédard : le 3e au monde sur terre battue

-- Lorne Main

par **Jean-Louis de LESELEUC**

SHERBROOKE. — Les rencontres internationales de la coupe Davis entre le Canada et le Mexique sont maintenant chose du passé, mais on parle encore aujourd'hui de la formidable exhibition offerte par le joueur no 1 du pays, Robert Bédard, tant en simple qu'en double. On ne tarit pas d'éloges à son égard et le capitaine de



ROBERT BEDARD

l'équipe, Lorne Main, a justement déclaré que Robert Bédard, à son opinion, était le troisième meilleur au monde sur terre battue.

La véracité et la sincérité de ces éloges à l'égard de cet athlète parfait sont indubitables et l'Association de tennis de Sherbrooke s'en enorgueillit avec raison. Cette association locale n'est-elle pas responsable, en effet, de la brillante carrière de son protégé qu'a été Robert Bédard pendant plusieurs années ?

Au tout début de la carrière de Robert Bédard, M. Alphonse Turgeon était alors président de l'Association de tennis de Sherbrooke et ce dernier a été le premier à constater l'étoffe que possédait la future étoile. Il a ensuite demandé l'autorisation au bureau de direction de l'envoyer ici et là afin d'acquérir l'expérience nécessaire.

Ce fut le début de longs voyages puisque par la suite, les présidents qui ont succédé à M. Turgeon, MM. Jean-Marie Côté et Majella Charest, ont continué le travail si bien commencé et ont largement aidé Bédard à poursuivre sa carrière. L'Association de tennis de Sherbrooke est donc fière de son premier protégé et elle est fière d'être indirectement responsable de ce qu'est devenu Robert Bédard, c'est-à-dire un grand champion.

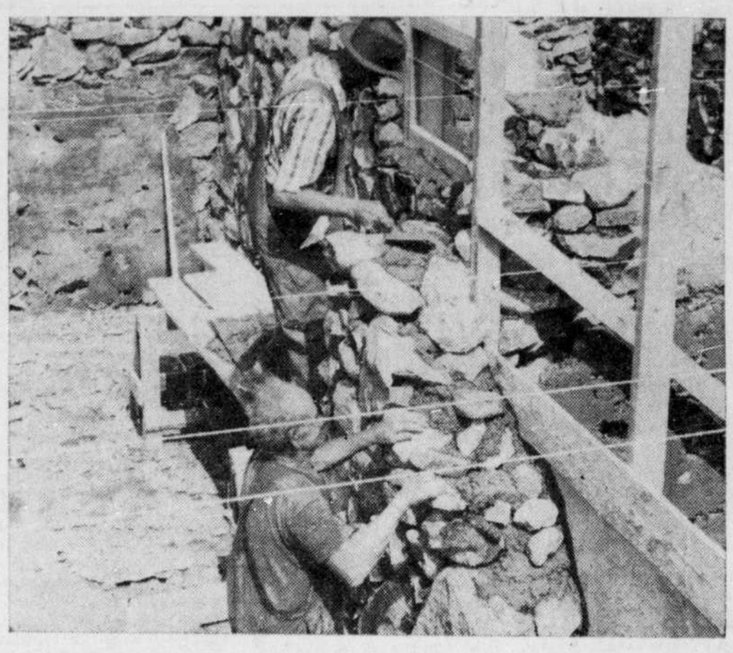
L'association ne s'est pas arrêtée à cette première découverte et d'autres joueurs de la région ont également reçu son appui par la suite et ont fait leur marque dans ce domaine. Elle continue son oeuvre encore aujourd'hui dans l'ombre et ne cesse de scruter la région afin de découvrir d'autres émules de Bédard qu'elle dirigera ensuite vers les sommets de ce sport.

Elle se rend compte, toutefois, qu'il est difficile pour l'instant de dénicher un joueur de la trempe de Robert Bédard. Un second Bédard aurait permis au Canada de triompher du Mexique et du Maroc et lui aurait permis de se mesurer ensuite avec les Etats-Unis. C'est l'opinion de la majorité et c'est aussi la nôtre.

Le travail de l'association de tennis locale n'est pas cependant apprécié à sa juste valeur et elle ne reçoit pas l'aide qu'elle devrait recevoir. On l'ignore trop et elle en souffre. Elle se cherche aujourd'hui un nouvel endroit où elle serait réellement chez soi, mais elle éprouve nombre de difficultés de toutes sortes.

En attendant des jours plus heureux, elle a transporté ses pénates sur la rue Peel où elle continue son activité et son oeuvre malgré les difficultés et les obstacles qu'elle rencontre et qu'elle s'efforce de contourner.

Robert Bédard a su reconnaître ses services et il a remis dernièrement un chèque personnel au président actuel, Me Camille Charron. Ce chèque est le premier reçu pour la construction du futur club de l'Association de tennis de Sherbrooke. Ce "fonds de construction" est donc à ses débuts et l'association espère que ce premier chèque de Bédard sera suivi de bien d'autres. La population de cette ville ne doit pas demeurer indifférente à la demande de cet organisme dont le but est de découvrir et de diriger de futures étoiles de tennis qui, à l'instar de Robert Bédard, feront un jour honneur à leur ville, à leur province et à leur pays.



158 ANS A L'OEUVRE — Selon la tradition canadienne, deux citoyens de la région construisent selon la méthode d'autrefois, avec pierre mortier et ciment. Dans notre civilisation de vitesse, il est rare de voir de pareils artisans à l'oeuvre. MM. Alfred Martel, 80 ans et Alphonse Ledoux, 78 ans, totalisent 158 ans d'expérience.

Par la construction d'un centre

Thetford à la recherche de nouvelles industries

THETFORD. (DNC) — Thetford, ville-reine de l'amiante, qui ne peut, toutefois, guère se prévaloir d'une industrialisation subsidiaire florissante, aura peut-être le privilège de voir quelques industries subsidiaires s'installer dans ses limites, à condition que le conseil passe à l'action et qu'il construise sur ses terrains une bâtisse qui pourrait recevoir d'éventuels intéressés.

Un avis de motion, présenté hier soir, par l'échevin Marie-Louis Trépanier, avis dans lequel il informe ses confrères et les contribuables de son intention de présenter, à une prochaine séance, un règlement visant à autoriser une telle construction, a redonné un soupçon de confiance dans l'avenir industriel de Thetford, qui, inutile de le cacher, n'est pas actuellement ce qu'on peut qualifier de très brillant.

La ville, on le sait, en vertu d'un amendement consenti à sa charte par l'assemblée législative, il y a de cela quelques années, jouit du privilège de pouvoir attribuer une somme de $400,000 à une telle réalisation.

Toutefois, aux dires même du futur parrain de ce règlement, la construction en projet ne dépassera par $200,000.

Le bâtiment serait — disent serait, en ce sens qu'il reste des conditions à remplir — érigé sur les terrains que la cité possède dans la zone industrielle.

Il pourrait recevoir deux ou trois industries. En parlant, M. Trépanier s'est inspiré de l'exemple des nouveaux ateliers municipaux, ce qui laisserait supposer qu'il pourrait s'inspirer de cette conception.

Toujours selon cet échevin, une pareille construction, une fois utilisée, serait un sain remède au chômage qui sévit encore pour certains Thetfordois.

Projet à l'étude

Pour l'instant, il semble que le projet restera à l'étude pour quelques temps. Ainsi que le remarquait le maire à M. Ouellet, il y a quinze jours, la cité n'a nullement l'intention de construire une bâtisse qui se transforme du jour au lendemain en un immense mammouth blanc. Autant dire, tout de suite, que la ville ne passera à l'exécution des travaux que munie de solides garanties de ne pas se mettre dans une situation financière douteuse.

Tout porte à croire d'ailleurs que ces mesures de garanties seront promptement satisfaites. A l'instar de M. Ouellet, qui l'affirmait durant la dernière quinzaine, M. Trépanier, en exposant son point de vue à l'égard de ce projet, a lui aussi souligné l'intérêt de plusieurs industriels pour Thetford. Selon lui, le fait de ne pas avoir de locaux pour les recevoir était la lacune primordiale qui les poussait à s'installer ailleurs.

Le gouvernement n'est pas tout à fait en faveur de cette ligne de conduite de la part des municipalités, a encore expliqué M. Trépanier.

Nous en prenons, nous, à preuve les réflexions de M. Rousseau, ministre du Commerce et de l'Industrie, qui, lors de son passage à Thetford l'an dernier, s'était nettement prononcé contre cette politique.

Mais — et M. Trépanier, vraisemblablement soutenu par ses collègues, le remarque aussi — plusieurs villes et municipalités de la province ont adopté ce principe. Elles ne s'en portent certes pas plus mal. Aucune d'elles, qu'on ne sache encore, n'est en face de locaux non occupés. Le chômage y sévit avec des conséquences moindres qu'ailleurs. Tout le monde y travaille.

La décision finale appartient aux membres du conseil. En regard des faits, souhaitons qu'il sache au besoin prendre un minimum de risques. Le jeu en vaut d'autant plus la chandelle qu'il implique, dans ses règles, si peu définies qu'elles soient encore, la prospérité d'une ville qui — soyons francs, sinon objectifs et ouverts — en a bougrement besoin.

Nécrologie

Décès de Mme Ulysse Bergeron

COATICOOK. — Mme Ulysse Bergeron, née Amélia Lamy, demeurant au 264 de la rue Principale à Coaticook, est décédée à l'âge de 68 ans.

Les funérailles auront lieu demain.

Le convoi funèbre quittera les salons mortuaires Fernand Riendeau, situés au 25 de la rue Wellington, à 9 h. 40, et se rendra à l'église St-Jean-l'Evangéliste, où le service sera chanté à 10 h.

L'inhumation suivra au cimetière du même endroit.

Décès de M. Henri Tessier

MAGOG. — M. Henri Tessier, époux de Alphonsine Huot, demeurant à Magog, est décédé à l'âge de 84 ans.

Les funérailles auront lieu demain.

Le convoi funèbre quittera les salons mortuaires situés sur la rue St-Patrice, à 8 h. 45, et se rendra à l'église St-Patrice où le service sera chanté à 9 h.

L'inhumation suivra au cimetière du même endroit.

Décès de M. J.-N. Rousseau

SHERBROOKE. — M. J. N. Rousseau, époux de Cécile Marcoux, demeurant au 62 de la rue Brooks, à Sherbrooke, est décédé à l'âge de 75 ans.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Armand, Léo et Marcel, de Montréal; Roland, de Québec; ses frères et soeurs, de Montréal; Mme Jean-Paul Fontaine, de Thetford Mines, et Rose du même endroit.

Les funérailles auront lieu demain.

Le convoi funèbre quittera les salons mortuaires Brien, situés au 160 de la rue Ball, à 8 h. 45, et se rendra à la basilique St-Michel où le service sera chanté à 9 h.

L'inhumation suivra au cimetière St-Michel.

Convocations

Aujourd'hui, Victoriaville — Ordre des Elans : réunion générale des membres au local, à 8 heures. Conseil municipal : caucus des édiles à l'hôtel de villes, à 8 heures. Exposition régionale : journée des aviculteurs au palais de l'Agriculture.

Jeudi, Victoriaville — Exposition régionale : réception à l'hon. premier ministre de la province, M. Jean Lesage.

CANTONS DE L'EST SPORTS

Premières rencontres ce soir du tournoi du Petit-Lac-Magog

SHERBROOKE. — Pour la vingtième année consécutive, l'Association de tennis de Sherbrooke a organisé le tournoi de tennis du Petit-Lac-Magog et les premières rencontres auront lieu dès ce soir, à partir de 6 h., sur les courts Lanctôt et Groleau.

Ce tournoi a toujours été très populaire auprès des amateurs de Sherbrooke et de la région, et encore cette année, un total de 28 équipes masculines se sont enregistrées. Quant aux équipes féminines, elles sont si peu nombreuses que les organisateurs décideront sans doute de ne réserver ce tournoi qu'aux équipes masculines seulement.

Cette compétition annuelle ne comprend que le double et l'équipe formée des frères Richard et Raymond Royer et championne l'an dernier, défendra son trophée qui est appelé "Chevalier Memorial Trophy" en souvenir de feu le colonel Chevalier chez qui ce tournoi a débuté il y a quelque vingt années, et dont la famille s'est toujours intéressée à la cause du tennis à Sherbrooke.

M. Yvon Lanctôt et Mme Groleau ont mis leur court respectif à la disposition des organisateurs pour la tenue de ce tournoi. L'organisateur est Claude Métras et il sera aidé au Petit-Lac-Magog par deux autres membres de l'association locale, MM. Yves Laberge et Jacques "Miteux" Landry.

Afin de donner la chance aux participants de revenir chez eux assez à bonne heure, il n'y aura que trois matches par soir sur chaque court et le premier débutera à 6 h.

MERCREDI SOIR

COURT LANCTOT

6 h.: Paré-Thivierge (Magog) vs Stebenne-Rivard; 7 h.: Boily-Lecomte (Magog) vs Boucher-Fortier; 8 h.: Charland-Beauregard (Magog) vs Giard-Durocher.

COURT GROLEAU

6 h.: Carrière-Vaillancourt (Magog) vs Rivard-Lemieux; 7 h.: D'Arcy-Mercier (Magog) vs Cloutier-Gendreau; 8 h.: Olivier et partenaire vs Pagé-Bélisle.

JEUDI SOIR

COURT LANCTOT

6 h.: Charron-Roberge vs Sylvestre-Vargeau; 7 h.: Durocher-Lord vs Deviginе-Lanctôt; 8 h.: Morel-Marcoux (Ste-Edwidge) vs Lamoureux-Soucy.

COURT GROLEAU

6 h.: Landry-Shareyre vs Pagé-Dunn; 7 h.: Turmel-Lagacé vs Murray-Desmarais; 8 h.: D. Royer-F. Royer vs Bergeron-Ducharme.

Passe encore de bâtir...

2 hommes MURS de Drummondville donnent raison au grand fabuliste

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — La construction n'a pas d'âge ! Une visite sur la rue Faucher, quartier Saint-Pierre à Drummondville, laisse voir deux vieillards rayonnant d'activité et prouve que le travail ne tue personne. Totalisant 158 ans d'âge, ces deux hommes construisent selon la méthode d'autrefois, Pierre sur pierre, voilà la formule employée.

Selon M. Ernest Roy, préposé à l'émission des permis de construction au garage municipal, cette méthode d'ériger une fondation disparaît graduellement et maintenant, elle peut se comparer à une oeuvre artisanale.

Les maçons sont MM. Alfred Martel, 80 ans, de Saint-Charles de Drummond et Alphonse Ledoux, 78 ans. Leur journée de travail est longue malgré la chaleur intense qui sévit cet été. L'ensemble des travaux est considérable et l'on estime à 3,000 pieds cubes le volume de la pierre qui a été placée pour la circonstance.

Vieil ami de la famille, M. Alfred Martel possède une expérience de 60 ans dans ce genre de construction. Bon pied, bon oeil, il est de taille à tracer du travail à plus d'un apprenti.

Les tonnes de pierre proviennent de certaines fermes de la "Route à Caya" en banlieue de Drummondville. Il est édifiant de constater que la génération d'hier demeure solide malgré le poids des ans.

Aucun permis de vente de boisson émis

DISRAELI. — Le conseil municipal de Disraeli, à sa dernière séance régulière, s'est objecté à l'émission de permis de vente de boissons dans les restaurants de cet endroit.

Le conseil a également adopté la revision du rôle d'évaluation. Le nouveau rôle accuse une augmentation de $236,545, ce qui porte la valeur imposable à $3,999,095. La valeur non imposable est de $1,215,450.

Le contrat pour la pose des numéros sur les maisons a été accordée à M. Léonard Giguère, au coût de 60 cents chacun.

Atlas songe à fabriquer des cercueils en acier

VICTORIAVILLE. — La promotion industrielle recommande en premier lieu de sauvegarder ou de favoriser l'expansion des firmes locales. Le Conseil municipal de Victoriaville semble bien vouloir le respecter en venant en aide à ses industries.

Une demande

En effet, la compagnie des cercueils Atlas songe depuis quelque temps à manufacturer des cercueils en acier pour mieux faire face à la concurrence. Plus explicitement, les pièces seraient fabriquées à l'extérieur mais l'assemblage se ferait à Victoriaville, ce qui favoriserait l'embauchage d'une quinzaine d'employés environ. Toutefois, pour ce faire, la firme locale a besoin d'espace, car la bâtisse actuelle le répond déjà difficilement aux besoins de la production. En face d'un tel problème, l'administration a produit une demande à la ville pour obtenir son concours à la solution de ce problème. Les édiles ont tôt fait de réagir et se sont prévalus du règlement no 101, N.S., qui permet à la municipalité de créer un fonds industriel de $300,000.

Soumissions

A la réunion régulière de lundi soir, sous la présidence du maire P.-A. Poirier, les édiles furent informés que la bâtisse contenant l'industrie en cause était toujours la propriété de la ville, qui la détenait sur promesses de vente. De ce fait, on fut d'accord pour la faire agrandir en y ajoutant une annexe, ce qui représente pour la ville l'obligation de contracter un emprunt pour faire effectuer les travaux projetés, qui devraient commencer prochainement. Evidemment, le remboursement serait fait avec une hausse de loyer de la manufacture prévue en conséquence et suffisante pour rencontrer les obligations jusqu'à amortissement de l'emprunt. En dernier lieu, l'affaire fut référée à l'échevin Jean-Marcel Michel, président du comité de l'Industrie et du Commerce, qui fera en sorte d'obtenir un plan et de demander ensuite des soumissions. Aux dernières nouvelles hier après-midi, une réunion de la Commission industrielle aura lieu vendredi soir pour prendre les dernières décisions requises.

Un couteau

Les conseillers étudièrent par la suite une soumission pour l'achat d'un couteau hydraulique devant servir à couper le tuyau de fonte au réseau de l'aqueduc. L'offre était de $936 pour l'appareil et provenait de J.-U. Houle Ltée. Un contribuable fit remarquer qu'un tel appareil pouvait faire épargner jusqu'à 30 minutes de temps par chaque longueur de tuyau. Des membres du conseil soulignèrent aussi que le manège actuel, celui de se servir de la masse, était un danger constant pour les yeux des employés, à cause de l'éclatement de parcelles de métal, et qu'ils devaient porter des lunettes par mesure de sécurité. Finalement, les édiles décidèrent de se prononcer sur cette transaction éventuelle après que des informations auront été prises auprès d'autres municipalités qui font déjà usage de cet appareil.

Autres points

Il fut ensuite question d'ajouter une flèche aux signaux de circulation pour permettre des virages à droite aux intersections des rues Octave et Laurier, Aqueduc et Notre-Dame, St-Georges et St-François. Après avoir été renseignés à l'effet que le coût serait de $95 par section, les échevins décidèrent de remettre le projet à plus tard et le confièrent à M. Antonio Pépin, conseiller, pour une étude plus complète. En réponse à la demande de résolutions par la ville de St-Jérôme, concernant le taux d'intérêts payés par les municipalités, la ville fera savoir qu'elle sera présente au congrès et qu'elle appuiera la requête selon le cas, après de plus amples informations. Au cours de la séance, on approuva la nomination de M. Jean-Marc Bergeron, président du syndicat du vêtement, comme quatrième commissaire industriel.



A SA RETRAITE — M. Wilfrid Pelchat vient de compléter 25 ans de service à la Canadian Celanese. Il prend sa retraite et ses nombreux amis lui souhaitent beaucoup d'années de repos.

Nominations chez les voyageurs de Victoriaville

VICTORIAVILLE — L'Association professionnelle des voyageurs de commerce du Canada vient de se nommer un nouveau directeur pour compléter les cadres de son exécutif général. Le titulaire est M. Rolland Gagné, qui a été élu en remplacement de M. Pierre Lafontaine. M. Gagné, qui a fondé la section de Victoriaville, est également le président de cet organisme.

Un "ressuscitateur" à Victoriaville

Comment la science pourra vaincre la mort apparente

VICTORIAVILLE. — Répondant à son désir constant de toujours veiller sur la plus grande sécurité de sa population, la municipalité de Victoriaville songerait sérieusement à se munir d'un "ressuscitateur" pour arracher aux griffes de la mort nombre de victimes en danger.

Equipement pauvre

Actuellement, le département de police de la ville est particulièrement pauvre en fait d'équipement pour donner la respiration artificielle. En effet, le poste ne possède que des masques à oxygène, propres à servir pour les cas d'incendies. S'il survient un appel de détresse pour une noyade, la police est obligée d'avoir recours aux services des ambulanciers et le respect d'une telle mesure s'avère parfois fatal à cause du retard apporté, car, bien souvent, chaque seconde est précieuse.

Evidemment, les constables peuvent donner la respiration en employant la méthode bouche à bouche, mais chaque pratiquant n'est pas toujours en mesure de la faire pour différentes raisons; il y a encore également la méthode ordinaire avec la pression des mains, mais le manège dure parfois des heures. La fatigue oblige souvent à un changement de position ou de mains et la perte de la moindre parcelle de temps est parfois funeste.

Une démonstration

Hier midi, au poste de police, des membres du conseil et du service de protection ont assisté à une démonstration d'un appareil "ressuscitateur", qui peut servir également comme inhalateur et aspirateur. L'animateur de la séance était M. Georges McRonald, de Montréal. Il a été démontré que l'appareil, complètement automatique, pouvait être d'un concours précieux pour une victime qui présente déjà tous les aspects d'un trépassé. En effet, il arrive parfois qu'une personne est si près de la mort qu'il devient impossible à l'oreille humaine de détecter un battement de coeur quand il est trop faible. Et on conclut à la mort. Pourtant, il y a encore de la vie et quelque espoir de ranimer la victime. Alors que l'homme est limité dans ses moyens de détection et d'action, l'appareil peut jouer ce double rôle.

Des commentaires

Cet appareil peut servir avantageusement pour les cas de noyade, de suffocation par la fumée, d'électrocution, de crise cardiaque, d'intoxication par monoxyde de carbone ou des gaz, d'empoisonnement par des remèdes, de suffocation chez un nouveau-né, et autres cas. A la suite des explications données, les personnes présentes, soit le maire Paul-André Poirier, les échevins Antonio Pépin, Jean-Marc Ichel, Zacharie Roy, le chef de police Alexandre Boucher, le chef Fernand Giguère, du département des incendies, ont été unanimes à reconnaître le bien-fondé de l'appareil et des services qu'il pouvait rendre à l'humanité.

On a même cité des cas de personnes qui sont aujourd'hui décédées et qui seraient peut-être encore vivantes si l'appareil avait existé sur le plan local. En terminant l'entrevue, le maire recommanda à l'agent de l'extérieur de rencontrer le Dr Gilles Piché, anesthésiste à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, qui se spécialise dans la respiration artificielle, et de lui demander de faire parvenir à la ville un rapport de son appréciation. La ville prendra sa décision ensuite. Si la transaction s'effectue, le public de la Ville-Reine des Bois-Francs aura l'avantage d'avoir recours au poste de police pour un cas de ranimation et le service lui sera accordé immédiatement avec toutes les chances de survie.

La ligue de tennis termine son calendrier

Le Sts-Martyrs seul en tête du classement intermédiaire

VICTORIAVILLE — Dans la ligue intermédiaire de tennis des Bois-Francs, le Sts-Martyrs canadiens a infligé, lundi soir, un revers de 4 à 1 au Ste-Famille, l'équipe détenant la première position de la ligue. Par cette victoire, le Sts-Martyrs canadiens occupe maintenant seul la tête du classement avec 42 points, suivi du Ste-Famille, 40, Arthabaska, 36, St-Calixte, 27, Fatima, 26, Ste-Victoire, 23, St-Alphonse, 22 et Warwick 13.

Les points

—Au cours de la dernière rencontre, les gains ont été enregistrés comme suit : Thérèse Lachapelle, du Ste-Famille, obtient le seul point de son groupe en infligeant une défaite de 8 à 1 à Jacqueline Côté; Raymond Faille et Jean-Claude Cormier, du Sts-Martyrs canadiens, disposèrent de Guy Prince et Claude Lachapelle, par 8 à 7; le mixte fut gagné par Sts-Martyrs par défaut, à cause de l'absence des adversaires; dans le double féminin, Micheline Bélair et Marielle Leclerc ont éclipsé leurs rivales, Danielle Prince et Louise Nolin, par 8 à 0. Finalement, Lionel Blanchette, le champion de l'an dernier, dut s'avouer vaincu, par 8 à 1, devant la grande performance de Claude Girouard, qui devient maintenant le grand favori pour rencontrer le championnat en simple des Bois-Francs, actuellement en cours.

Fin de saison

Pour les autres joutes au programme, le St-Calixte a défait l'Arthabaska, par 3 à 2, et le Ste-Victoire eut la même chance avec le Warwick. La ligue terminera son calendrier dimanche prochain sur les terrains de l'école St-David, alors qu'une rencontre mettra aux prises l'Arthabaska et le Ste-Victoire et qu'une joute opposera le St-Calixte au St-Alphonse. Un programme analogue se déroulera sur le terrain de Ste-Famille, où l'équipe paroissiale recevra le Warwick.

Rondes éliminatoires

Pour les rondes éliminatoires, qui commenceront ce soir, les 8 équipes seront divisées en 2 classes, soit; "A" pour les 4 premières du classement et "B" pour les 4 dernières. 1 et 3 seront opposées et 2 et 4 de même, ainsi que 5 et 7, puis 6 et 8, dans des parties de 2 de 3 au total des points. D'une part, la lutte promet d'être très serrée entre le Sts-Martyrs canadiens et le Ste-Famille et de l'autre, entre le Fatima, le St-Alphonse et le Ste-Victoire.

Au centre de ski du Mont Orford

Le Syndicat coopératif pourra-t-il résister à la W.I. jusqu'à la fin ?

MAGOG. — Des rumeurs circulent à Magog à l'effet que la compagnie Wyllins Industries tournerait les yeux vers le centre de ski de Sutton, advenant le cas où les offres qu'elle a faites au Syndicat Coopératif de Magog ne seraient pas acceptées.

Cette compagnie avait offert il y a quelques semaines d'acheter du Syndicat tous ses droits d'operer les montepente au centre de ski du Mont Orford, pour une somme de $250,000 et une garantie de dépenser $800,000 au développement du centre dans les quatre prochaines années.

Devant cette offre, les membres du syndicat se sont divisés en deux camps, un groupe qui favoriserait la vente et l'autre voulant garder à Magog les intérêts du groupe.

Devant ce dilemme, aucune réponse officielle n'a été donnée à la Compagnie et dans plusieurs milieux, on prétend qu'advenant un refus de la part du syndicat, la compagnie serait intéressée à rencontrer les dirigeants du centre de ski de Sutton, dans le but de negocier l'achat de cette piste.

A Rock Island

Système d'égouts cause de litige

ROCK ISLAND. — Huit citoyens de Rock Island ont été avisés d'avoir à payer proportionnellement le coût des réparations effectuées par la ville à un système d'égout privé.

Les travaux de réparation avaient été entrepris par la ville de Rock Island l'an dernier, sur l'ordre formel du ministère de la Santé. Ils ont coûté $603. Selon M. Fernand MacLure, à qui l'on réclame $75.38 les réparations ont été effectuées à l'insu des propriétaires concernés.

Me Yves Forest, conseiller juridique du Conseil municipal de Rock Island, après avoir envoyé les lettres de collection, a refusé le paiement des comptes en question afin de pouvoir étudier la situation pour connaître qui est le vrai propriétaire de ces égouts.

Le premier système a été construit au début du siècle par M. Charles W. Holmes, et ses héritiers auraient encore des droits dans une certaine partie du système. La tâche du procureur pour déterminer le ou les propriétaires ne sera pas facilitée d'autant.

Budget

Lors de son assemblée d'hier soir, le conseil municipal de Rock Island a également adopté les prévisions budgétaires pour la prochaine année. On prévoit un surplus de $1,087 pour 1961-62.

Voici les grandes lignes du budget prévu : dépenses d'administration générale $5,636; département du feu et police : $14,390; travaux publics : $12,-000; vidanges : $2,400; récréation et services communautaires : $2,620; charges sur les dettes : $7,210; intérêts sur débentures : $2,759. Total $48,-332.50.

Revenus :

Différents revenus : $13,027.80. Evaluation, qui est de $1,819,600 à $20 du mille : $36,392. Total $49,419.80.

Les terrains de Sainte-Marthe

La transaction s'avérerait probablement intéressante

THETFORD. (DNC) — Le projet d'acheter sans plus tarder le terrain situé dans les limites de la paroisse Ste-Marthe et devant servir de parc municipal a été remis hier soir au dossier des projets en étude.

Curieux d'ailleurs, lorsqu'on songe qu'en bas, durant le comité privé, tout le monde était en parfait accord pour l'acquérir.

C'est à la suggestion de l'échevin Létourneau que le projet a été remis à l'étude.

Transaction intéressante

Bien que nous ayons l'intention de reparler plus longuement de ce parc, disons, pour le moment, que la transaction serait probablement excellente. On parle en effet d'une somme de $8,000 pour boucler les pourparlers et il est indéniable que, d'autre part, en raison de sa situation géographique, et, d'autre part, en raison de la construction qu'il devrait favoriser à ses abords, ce terrain va constituer un excellent placement pour la ville.

Il n'y a qu'à se souvenir de la montée, peut-être pas fulgurante, mais régulière des prix des lots vacants dans ce secteur en plein développement de Thetford, pour se rendre immédiatement compte de la valeur d'un investissement à cet endroit.

Les valeurs morales, déjà exposées, ne sont pas à dédaigner non plus, certes. Raison pour laquelle il est souhaitable que le projet sorte rapidement de son dossier.

Tournoi de golf à Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — C'est en survolant le Drummondville Golf and Curling Club que les journalistes locaux ont appris hier que le tournoi de golf O'Keefe devait avoir lieu samedi le 9 septembre prochain à Drummondville.

Le commanditaire, M. Philippe Bernier a monté les représentants de la presse et de la radio à bord d'un appareil léger pour leur montrer le parcours local du haut des airs. C'est de ce point d'observation que le présent communiqué leur a été remis.

Selon un porte-parole du club de golf, le parcours est à son meilleur cette année. L'addition du nouveau neuvième trou est une innovation qui plait à tous.

La compétition comporte un 18 trous et elle est ouverte à tous les golfeurs de Drummondville et de la région. On prévoit la participation de 150 joueurs. Les inscriptions seront acceptées dès maintenant à la loge du pro Guy Bissonnette.

De concert avec le comité des tournois du club local, M. Philippe Bernier ne ménagera rien pour faire du 9 septembre une journée exceptionnelle pour les golfeurs.

Le commanditaire indiquera tous les trous et les départs avec des drapeaux de la compagnie. Un vaste tableau indicateur, des appareils de communication sans-fils et un chariot électrique contribueront à faciliter l'organisation de cette compétition.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier — Aujourd'hui et demain : "La brune brûlante", avec Paul Newman et Joanne Woodward; "10, rue Frederick", avec Gary Cooper, Diane Varsi et Suzy Parker.

Victoria — Aujourd'hui et demain : "Entrée de service", avec Mylène Demongeot et Michael Craig et Anne Heywood; "Le fils de personne", avec Amedeo Nazari, Yvonne Samson et Folco Lulli.

PLESSISVILLE

Plessis — Aujourd'hui : "Sous le plus grand chapiteau du monde", avec Betty Hutton et Charlston Heston; "Le carnaval de Québec". Demain : "La Bigorne", avec François Perrier et Rosanna Podestra; "Idylles à Caracas", avec Andriane Welter et Yolande Varela.

Colonial — Demain : "Le ciel n'est pas à vendre", avec Annie Rosar et Hans Holt; "La grande époque", avec Laurel et Hardy et Jane Harlow.

Ouverture d'un Institut Technique à Québec

Au service de la région québecoise



Une fois de plus, l'Institut Technique Aviron vient de poser un geste qui le situe au tout premier rang dans le domaine de l'éducation technique des jeunes gens et des adultes. Le directeur vient d'annoncer, en effet, l'ouverture d'une succursale à Québec et la nomination de M. Raymond Blanchet au poste de directeur.

M. Raymond Blanchet, technicien professionnel, diplômé de l'Institut de Technologie de Québec (1950) possède les connaissances et l'expérience voulues pour remplir une mission efficace et progressive dans l'enseignement technique.

Successivement employé à la General Electric, comme technicien, et à l'Institut de Technologie d'Arvida comme professeur et chef de section, M. Blanchet, qui n'est âgé que de 35 ans, a accumulé une expérience précieuse auprès de compagnies aussi importantes que : "Les Ciments St-Laurent Ltée" et "Bechtel Co."

On sait que, chaque année, l'Institut Technique Aviron, pionnier dans la formation technique des adultes, reçoit au-delà de 2,000 étudiants et met tout en branle pour leur transmettre la compétence requise pour satisfaire aux besoins de l'industrie. Plusieurs compagnies et même le gouvernement canadien ont demandé les services de ses instructeurs et de ses cours.

Il ne fait pas de doute que l'ouverture de l'Institut Technique à Québec saura servir les intérêts de la région québecoise.

NAISSANCES

COX — M. et Madame Jean-Louis Cox (née Patricia Lovick) annoncent la naissance d'une fille, Joanne, le 7 août 1961, à l'hôpital Royal Victoria, à Montréal.

CREVIER-GIROUX — A l'hôpital Ste-Agnès de Lachine, à M. et Mme Yves Crevier (Pauline Giroux), de Ste-Anne-de-Bellevue, est née une petite soeur à Francine, baptisée sous les noms de Marie, Fabiola, Josée. Parrain et marraine : M. et Mme Laurent Murphy (Fabiola Crevier), oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mme Shirley Murphy Ménard, cousine, tous de Como.

QUINN — A l'hôpital St. Mary, à M. et Mme Maurice Quinn (Diane Thériault), une fille, 6 livres, 8 onces. La mère et l'enfant se portent bien. 249—2 R

DECES

ALARIE — A St-Jérôme, le 8 août 1961 à l'âge de 79 ans, est décédé Paul-Emile Alarie époux de feu Annie Campeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hervé Trudel & Fils No 400 rue Labelle pour se rendre à l'église Cathédrale, St-Jérôme où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de St-Jovite, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBRY — A St-Martin, le 7 août 1961 à l'âge de 98 ans est décédée Lydia Proulx, épouse de feu Stanislas Aubry, demeurant 1525, 5e Avenue, St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.M.D. Cyr et F. Brisebois No 1565 Boul. Labelle à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 248—2

AUMAIS — A St-Polycarpe, le 7 août 1961 à l'âge de 72 ans est décédé Honoré Aumais, époux de Sarah Ranger. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Louis Poirier à St-Polycarpe à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

BARIL — A Montréal, le 8 août 1961, à l'âge de 77 ans 8 mois, est décédée Mme veuve Arthur Baril, née Rébecca Fournier, demeurant à 3295, blvd Gouin est. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc., 11130, blvd Pie IX à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

BEAUCHAMP — A Montréal, le 7 août 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé Joseph Beauchamp, époux de feu Clarinda Raymond, demeurant à 4869 St-Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame ouest, à 8 h., pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth ou le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 247—3

BELANGER — Subitement à Châteauguay, le 6 août 1961 à l'âge de 51 ans est décédé Vincent Paul Bélanger, fils de feu France Bélanger et de feu Marie-Louise Major. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée No 790 Boul. Ste Croix, St-Laurent, à 8 hrs pour se rendre à l'église St-André Avelin, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 248—2

BERTHIAUME — A Montréal, le 7 août 1961 à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Euclide Berthiaume née Hectorine Desjardins. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., No 10526 rue St-Laurent à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-André Apôtre où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

BRASSARD — A St-Hubert, le 8 août 1961 à l'âge de 77 ans, est décédé Raymond Brassard, époux de feu Anna Larente demeurant 27 rue Martin, père de Paul-Emile et Marcel. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Pitre Inc., No 68 rue St-Charles ouest, Longueuil à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hubert, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 249-2

BREUX — A Montréal, le 6 août 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé Emile Breux, époux en 1ères noces de Marie-Louise Barrette et en 2e noces d'Armandine Martel, demeurant à 3813 St-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandelac Ltée, No 4340 rue St-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 247—3

BRODEUR — A Montréal, le 7 août 1961 à l'âge de 59 ans, est décédé Ludger Brodeur, époux de Julia Gariépy, demeurant à 2177 Davidson. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, No 3198 rue Ontario est pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248-2

BUREAU — Subitement à Laval-des-Rapides, le 7 août 1961 à l'âge de 45 ans 11 mois est décédé Sylvio Bureau, épicier, époux de Simonne St-Pierre, demeurant 263 Quintal. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 8 hrs. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction J. C. Filiatrault, Ste-Rose. 248—2

CAMPEAU — A Lakeside, le 6 août 1961, à l'âge de 74 ans, est décédé Télesphore Campeau, époux en 1ères noces d'Elodie Sabourin et en 2es noces d'Elisabeth Ahier, demeurant à 27 Sunnyside. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Raoul Bourgie Inc., No 281 Bord-du-Lac, à Pointe Claire, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Pointe Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 247—3

CARBONNEAU — A Montréal, le 8 août 1961, à l'âge de 67 ans, est décédé Fernando Carbonneau, époux d'Yvonne Legault, demeurant à 2174 Frontenac. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., No 2590 rue Rouen, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Eusebe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248-2

CHABOT — A Montréal, le 8 août 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé Emile Chabot, ex-employé du Journal La Patrie, époux de feu Alberta Landry, père de Gaétan, de Mme Maurice Bertrand (Marguerite), Mme Roland Girard (Lucille), demeurant 4642 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie Est, à 9 heures 45 pour se rendre à l'église St-Nicholas où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—3

CHARETTE — A St-Joseph-du-Lac, le 7 août 1961, à l'âge de 61 ans, est décédé Alfred Charette, célibataire, fils de feu Adélard Charette et de feu Marie-Louise Lecompte, demeurant chez Jean-Paul Dumoulin, St-Joseph-du-Lac. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alban Mallette, No 194 rue St-Louis, St-Eustache, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

CLOUTIER — A Montréal, le 7 août 1961 à l'âge de 81 ans, est décédé Joseph Cloutier, époux de Maria Garneau. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Lemay Inc., 25, avenue Laurier est, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 247-3

DESGROSEILLIERS — A Verdun, le 7 août 1961, à l'âge de 67 ans, est décédé Albert Desgroseilliers, époux de Laure Daigneault, demeurant 75, 5e avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, 512, rue de l'Eglise, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Rémi-de-Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248-2

DESILETS — A Verdun, le 7 août 1961 à l'âge de 62 ans, est décédé Lucien Désilets, époux de Lucienne Prévost, demeurant 6052 Mazarin. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. No 5551 rue Wellington à 9:45 hrs pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

DES LANDES — A Pont-Viau, le 6 août 1961 à l'âge de 67 ans 7 mois est décédé Aldéric Des Landes, époux de Marie-Rose Chagnon, demeurant 151 rue St-Hubert, Pont-Viau, frère du curé Hidéo Des Landes de Gaspé nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. C. Filiatrault No 90 Boul. Lévesque à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Christophe où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent de Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

DESLIPPES — Accidentellement à Foster, Québec, le 6 août 1961, à l'âge de 57 ans est décédé Urgel Deslippes, frère du Dr Gaston Deslippes, de St-Philippe, époux de Simone Bergeron demeurant à St-Philippe de Laprairie, père de Sr Anne-Marie, des filles de la Providence. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Léon Poissant à St-Philippe pour se rendre à l'église de St-Philippe de Laprairie, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

DESROSIERS — A Montréal, le 7 août 1961 à l'âge de 70 ans est décédé Joseph Desrosiers, époux de Mary Vacalis, père de Mme Joseph Patapas (Mary) Mme John Thomas (Annie) Mme Steve Ambroise (Emily), Mme John Kurylo (Helen) et William. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, No 2548 rue Beaubien, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Casimir où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

DESTROISMAISONS — A Montréal, le 7 août 1961, à l'âge de 69 ans, est décédé Jean-Baptiste Destroismaisons, époux de Marie-Anne Lamarche, demeurant 1 rue Lemay. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie Est, à 9 heures 45 pour se rendre à l'église St-Nicholas où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—3

DES LANDES — A Pont-Viau, le 6 août 1961 à l'âge de 67 ans 7 mois est décédé Aldéric Des Landes, époux de Marie-Rose Chagnon, demeurant 151 rue St-Hubert, Pont-Viau, frère du curé Hidéo Des Landes de Gaspé nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. C. Filiatrault No 90 Boul. Lévesque à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Christophe où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent de Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

GASSE — A Montréal, le 7 août 1961 à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Ferdinand Gasse, née Marie Ross, autrefois de Mont-Joly. La dépouille sera exposée mercredi au salon de Mont-Joly. 248—2

GERVAIS — A St-Urbain-de-Châteauguay, le 8 août 1961, à l'âge de 79 ans, 9 mois, est décédé Samuel Gervais, époux de feu Agnes Carmel. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Barrette et Ste-Marie à 9:50 hrs pour se rendre à l'église St-Urbain-de-Châteauguay où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

GIRARD — A Montréal, le 8 août 1961 à l'âge de 35 ans, est décédé Alfred Girard, époux de Bernadette Sourassa, demeurant 7670, 8ème Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, No 7766 rue St-Hubert à 8 hres pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de Lacolle, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 249—2

KUKLIERUS — A Montréal, le 7 août 1961 à l'âge de 70 ans est décédé Joseph Kuklierus, époux de Mary Vacalis, père de Mme Joseph Patapas (Mary) Mme John Thomas (Annie) Mme Steve Ambroise (Emily), Mme John Kurylo (Helen) et William. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, No 2548 rue Beaubien, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Casimir où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

LACHANCE — A Montréal, le 7 août 1961, à l'âge de 59 ans, est décédé Henri Lachance, époux de Yvonne Johnson, demeurant 3587 Boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359, 11e avenue, Rosemont, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

LANGEVIN — A Montréal, le 7 août 1961 à l'âge de 52 ans est décédée Mlle Madeleine Langevin, fille de feu Arthur Langevin et de feu Angelina Renaud demeurant 903 rue Gilford. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand No 4228 rue Papineau pour se rendre à l'église Immaculée Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière St-Marc-sur-Richelieu, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

LAPOINTE — A Montréal, le 7 août 1961, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Roger Lapointe, née Graziella Lafrance, demeurant 8 rue Bisson, St-François-de-Sales. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier Duclos & Bonnier, No 3503 rue Papineau, à 9 heures 30 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—3

LATULIPPE — Subitement à Val Morin, le 6 août 1961, à l'âge de 50 ans, est décédé Lucien Latulippe, cordonnier, époux de Blanche Gagné, demeurant 2208 Fullum, père du Rév. Frère Jean Lucien des frères du Sacré-Coeur, de Réal et de Cécile. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit No 2102 rue Fullum à 8 heures 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

LEDUC — A Salaberry de Valleyfield, le 8 août 1961 à l'âge de 81 ans, est décédé Louis-Napoléon Leduc, ex-libraire, époux de feu Amanda Meloche, demeurant 5 De l'Eglise. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Larin & Fils, No 317 rue Victoria pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 249—2

LEVESQUE — A Montréal, le 7 août 1961 à l'âge de 64 ans est décédée Mme Louis-Philippe Lévesque née Albertine Boisvert, mère de Mme M. Gauthier (Jeannette) Mme J. Thibodeau (Rita) Maurice et Raymond, demeurant 4897, 5e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc, No 5359 11e Ave, Rosemont à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là en destination de Ste-Adèle, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

MARCOTTE — A Montréal, le 7 août 1961, à l'âge de 69 ans, 2 mois, est décédée Mme Roméo Marcotte, née Jeanne Leroux, demeurant 39 St-François-Xavier, Terrebonne. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 518 rue Rachel Est, à 7 hres 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de Ste-Rose de Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. 248—2

MITCHELL — Accidentellement, à Laval-Ouest, le 7 août 1961, à l'âge de 39 ans, est décédé John Mitchell, époux de Agnès Matheson, demeurant 7130 - 17e Ave, Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alban Mallette, No 3582 boul. Filion où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Eustache-sur-le-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 249—2

OSTIGUY — A Montréal, le 6 août 1961 à l'âge de 50 ans, est décédé Lionel Ostiguy, époux d'Alexandrine Lanthier, demeurant à 7943 Boyer. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, No 7766 rue St-Hubert, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—3

PIGEON-MATTEAU — A Montréal, le 7 août 1961, est décédée Marie-Anna Déry, épouse en 1ères noces de feu Alfred Matteau, et en 2es noces de feu Zénon Pigeon. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, No 5310 Ave du Parc à 8:30 hrs pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

PELLERIN — A Montréal le 8 août 1961 à l'âge de 61 ans est décédé Armand Pellerin, organiste à Ste-Cécile et directeur du département musical de l'Institut National Canadien des Aveugles, époux de Lucille Labelle, demeurant à 7231 St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Rémi Allard, No 7384 rue St-Denis à 8 hres 15 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 249—2

PETITCLERC — Accidentellement à Montréal, le 8 août 1961, à l'âge de 65 ans, est décédé Arthur Petitclerc, époux de feu Clément Petitclerc et de feu Marie Leclerc, demeurant à 3540 Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos, Bonnier, No 3503 rue Papineau à 9 hres 30 pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 249—2

RANGER — A Montréal, le 7 août 1961, à l'âge de 66 ans est décédée Mme veuve Charles Edouard Ranger, née Alexandrina Martin, demeurant à 7044 Des Erables. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 6440-25e Avenue, angle Beaubien, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

ROBILLARD — A Montréal, le 7 août 1961, à l'âge de 67 ans, 8 mois, est décédée Jeanne Cédilot, épouse de feu Adélard Robillard, ex-sergent détective, demeurant 1440 Dufresne. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A Savaria Ltée, No 8070 rue Drolet, coin Jarry à 8 hres 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Maurice, Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. 248—3

ROULEAU — A Montréal, le 6 août 1961, à l'âge de 28 ans 8 mois, est décédée Mlle Yvette Rouleau, fille de feu Lucien Rouleau et de Louisa Bérubé, demeurant à 419 Rachel Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 745 rue Crémazie est, à 9 hres pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 247—3

ROUSSEAU — A Ville de Pincourt, Ile Perrot, le 7 août 1961 à l'âge de 20 ans est décédé Georges Etienne Rousseau, fils de M. et Mme Orphir Rousseau demeurant 7 rue Leduc, Ville de Pincourt. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry & Trudeau, no 551 boul. Duhamel, Pincourt à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lorette où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 247—3

SARRAZIN — A Montréal, le 7 août 1961, à l'âge de 54 ans, est décédé Jean Sarrazin, époux de Eva Beauchamp, demeurant à 5484 5e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., No 5359 11e avenue, Rosemont, à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de Grenville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 249—2

THEORET-TESSIER — A l'Ile Bizard, le 7 août 1961 à l'âge de 83 ans est décédée Maria Tessier, épouse de feu Joseph Maxime Théoret, demeurant chez son fils Fernand, 3258 Cherrier. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Legault 16114 boul. Gouin Ouest, Sainte-Geneviève pour se rendre à l'église paroissiale de l'Ile Bizard où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

DECES

CARBONNEAU — A Montréal, le 8 août 1961, à l'âge de 67 ans, est décédé Fernando Carbonneau, époux d'Yvonne Legault, demeurant à 2174 Frontenac. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., No 2590 rue Rouen, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Eusebe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

CHABOT — A Montréal, le 8 août 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé Emile Chabot, ex-employé du Journal La Patrie, époux de feu Alberta Landry, père de Gaétan, de Mme Maurice Bertrand (Marguerite), Mme Roland Girard (Lucille), demeurant 4642 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie Est, à 9 heures 45 pour se rendre à l'église St-Nicholas où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—3

DESILETS — A Verdun, le 7 août 1961 à l'âge de 62 ans, est décédé Lucien Désilets, époux de Lucienne Prévost, demeurant 6052 Mazarin. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. No 5551 rue Wellington à 9:45 hrs pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—3

DES LANDES — A Pont-Viau, le 6 août 1961 à l'âge de 67 ans 7 mois est décédé Aldéric Des Landes, époux de Marie-Rose Chagnon, demeurant 151 rue St-Hubert, Pont-Viau, frère du curé Hidéo Des Landes de Gaspé nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. C. Filiatrault No 90 Boul. Lévesque à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Christophe où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent de Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

GASSE — A Montréal, le 7 août 1961 à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Ferdinand Gasse, née Marie Ross, autrefois de Mont-Joly. La dépouille sera exposée mercredi au salon de Mont-Joly. 248—2

GERVAIS — A St-Urbain-de-Châteauguay, le 8 août 1961, à l'âge de 79 ans, 9 mois, est décédé Samuel Gervais, époux de feu Agnes Carmel. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Barrette et Ste-Marie à 9:50 hrs pour se rendre à l'église St-Urbain-de-Châteauguay où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

GIRARD — A Montréal, le 8 août 1961 à l'âge de 35 ans, est décédé Alfred Girard, époux de Bernadette Sourassa, demeurant 7670, 8ème Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, No 7766 rue St-Hubert à 8 hres pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de Lacolle, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 249—2

KUKLIERUS — A Montréal, le 7 août 1961 à l'âge de 70 ans est décédé Joseph Kuklierus, époux de Mary Vacalis, père de Mme Joseph Patapas (Mary) Mme John Thomas (Annie) Mme Steve Ambroise (Emily), Mme John Kurylo (Helen) et William. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, No 2548 rue Beaubien, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Casimir où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

LACHANCE — A Montréal, le 7 août 1961, à l'âge de 59 ans, est décédé Henri Lachance, époux de Yvonne Johnson, demeurant 3587 Boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359, 11e avenue, Rosemont, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

LANGEVIN — A Montréal, le 7 août 1961 à l'âge de 52 ans est décédée Mlle Madeleine Langevin, fille de feu Arthur Langevin et de feu Angelina Renaud demeurant 903 rue Gilford. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand No 4228 rue Papineau pour se rendre à l'église Immaculée Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière St-Marc-sur-Richelieu, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

LAPOINTE — A Montréal, le 7 août 1961, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Roger Lapointe, née Graziella Lafrance, demeurant 8 rue Bisson, St-François-de-Sales. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier Duclos & Bonnier, No 3503 rue Papineau, à 9 heures 30 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—3

LATULIPPE — Subitement à Val Morin, le 6 août 1961, à l'âge de 50 ans, est décédé Lucien Latulippe, cordonnier, époux de Blanche Gagné, demeurant 2208 Fullum, père du Rév. Frère Jean Lucien des frères du Sacré-Coeur, de Réal et de Cécile. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit No 2102 rue Fullum à 8 heures 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

LEDUC — A Salaberry de Valleyfield, le 8 août 1961 à l'âge de 81 ans, est décédé Louis-Napoléon Leduc, ex-libraire, époux de feu Amanda Meloche, demeurant 5 De l'Eglise. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Larin & Fils, No 317 rue Victoria pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 249—2

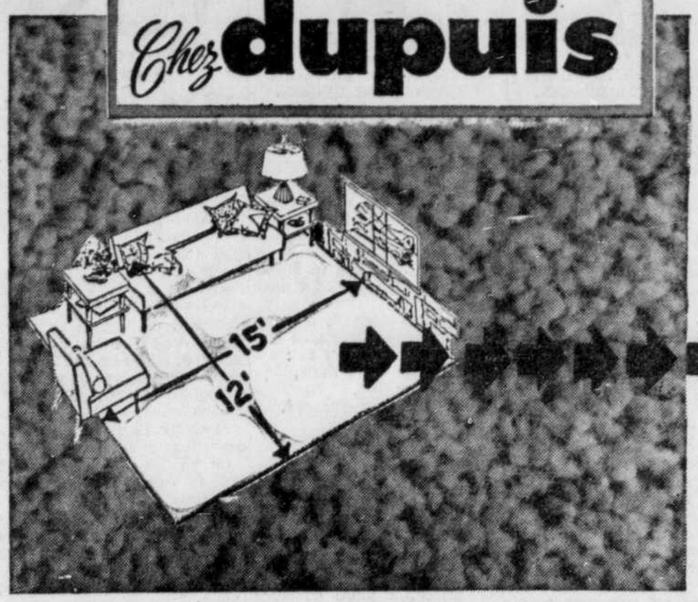
LEVESQUE — A Montréal, le 7 août 1961 à l'âge de 64 ans est décédée Mme Louis-Philippe Lévesque née Albertine Boisvert, mère de Mme M. Gauthier (Jeannette) Mme J. Thibodeau (Rita) Maurice et Raymond, demeurant 4897, 5e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc, No 5359 11e Ave, Rosemont à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là en destination de Ste-Adèle, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248—2

MARCOTTE — A Montréal, le 7 août 1961, à l'âge de 69 ans, 2 mois, est décédée Mme Roméo Marcotte, née Jeanne Leroux, demeurant 39 St-François-Xavier, Terrebonne. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 518 rue Rachel Est, à 7 hres 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de Ste-Rose de Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. 248—2

MITCHELL — Accidentellement, à Laval-Ouest, le 7 août 1961, à l'âge de 39 ans, est décédé John Mitchell, époux de Agnès Matheson, demeurant 7130 - 17e Ave, Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alban Mallette, No 3582 boul. Filion où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Eustache-sur-le-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 249—2

OSTIGUY — A Montréal, le 6 août 1961 à l'âge de 50 ans, est décédé Lionel Ostiguy, époux d'Alexandrine Lanthier, demeurant à 7943 Boyer. Les

Chez **dupuis**



OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI jusqu'à 9 h.

BROADLOOM BOUCLE

80% LAINE — 20% NYLON

envers en latex

exemple :
Total de 20 verges carrées à 9.00 la verge
$180 TOUT COMPRIS

SPECIAL DE LA VENTE SEMESTRIELLE, la verge carrée
$9

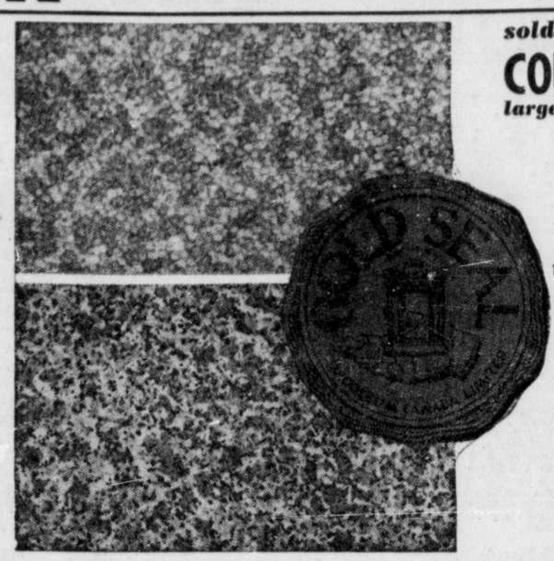
TOUT COMPRIS :

Le feutre à rembourrer 30 oz — le posage et les baguettes à clous en achetant ce BROADLOOM Dupuis.

CANNELLE, largeurs 9 et 12'
BEIGE, largeurs 9 et 12'
JAUNE OR, largeurs 9 et 12'
BOIS SANTAL, largeur 9 pieds

PROFITEZ DE CETTE OCCASION SENSATIONNELLE

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731



solde . . .

COUVRE PLANCHERS

largeurs 2 et 3 verges

• LINOLEUM INCRUSTE • VINYLE
• CONGOLEUM • REXOLEUM

le nombre de verges varie dans chacune de ces qualités. Commandez pour installation immédiate ou à une date reculée.

2000 verges VINYLE FORECAST (1.79) la verge carrée	.99
10000 TUILES VINYLE AMIANTE (.18) chacune	.14
1000 TUILES 12 x 12" (.35) chacune	.25
500 verges PRELART IMPRIME (.50) la verge carrée	.39
300 verges CONGOLEUM (1.10) la verge carrée	.50
2000 verges COUVRE PLANCHER INCRUSTE SUR TOILE motif moiré (1.60) la verge carrée	1.09
300 verges COUVRE PLANCHER INCRUSTE SUR TOILE motif moulé (2.50) la verge carrée	1.50

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 730

HABILLEZ LA JEUNESSE ÉTUDIANTE ET ÉCONOMISEZ AU SOUS-SOL DUPUIS



ROBES-TUNIQUES sans manches

pour écolières, étudiantes, 6 à 16 ans

Gabardine lavable marine. Encolure "V" ordinaire ou croisée. La jupe est circulaire et très ample. Une poche. Ceinture marquée de 2 boutons.

3.89

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555



BLOUSES BLANCHES TAILLEURS

manches longues — pour 6 à 16 ans

A) Col rond garçonnet (Peter Pan); devant boutonné. Broadcloth coton blanc.

B) Encolure "V" portée dégagée ou pouvant se fermer par une cravate ou fichu. Pochette. Broadcloth de coton blanc.

au choix **1.29**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555



IMPERMEABLES

Coupe mante pour 7-12 ans

1.87

Coton mercerisé marine, rouge, turquoise. Intérieur caoutchouté. Capuchon à même.

SOUS-SOL, RAYON 1555

COTON LAVABLE

cache-poussière pour 7-14 ans

1.98

Manches longues fermant d'un poignet boutonné. Imprimés variés, marine uni. Col rond. Poches.

SOUS-SOL RAYON 1555



COUPE-VENT

7-12 ans, bedford, coton lustre

1.98

Choix de • bleu • antilope • vert Loden. Réversible, ce coupe-vent permet de fermer la glissière de chaque côté. 4 poches. Taille élastique.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655



WORSTED LAVABLE

6-16 ans, pantalons habilles

2.79

Choix de brun, bleu charcoal, gris medium. Devant à plis doubles passe-ceinture.

DUPUIS — SOUS SOL, RAYON 1655



Complets d'automne 2 pantalons

LAINE/RAYONNE, WORSTED, en VERT LODEN — GRIS MOYEN — BRUN — BLEU.

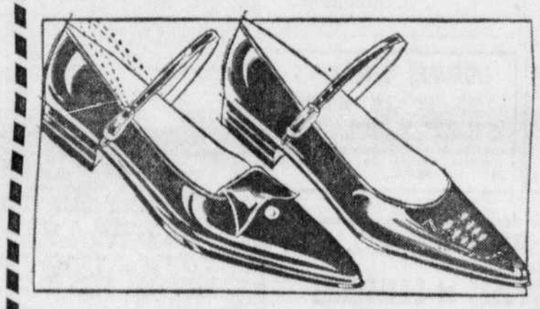
14.98 LES 3 PIECES

Tailles 24 à 28 — 6 à 10 ans. Nouveau genre continental. Veston droit 3 boutons, pleine doublure soyeuse.

MEMES COMPLETS Tailles : 29 à 34 pour 11 à 16 ans **17.98**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655

SOULIERS DE CUIR -- FILLETTES



3.59

Tout en cuir noir dans cette forme à courroie amovible. Semelles en composition. — Pointures pour fillettes : 8 à 3.

SOUS-SOL, RAYON 1475

SOLIDES SOULIERS CUIR-ECOLIERS



3.79

Cuir noir ou brun. Genre lacé. Epaisses semelles de caoutchouc "Biltrite" assurant une plus longue durée. Pointures 11 à 3.

SOUS-SOL, RAYON 1475

ROBUSTES SOULIERS CUIR -- GARÇONS



4.98

Choix de cuir brun ou noir, empeigne lacé avec fantaisie. — Semelles en composition. Pointures : 11 à 6 et demi-pointures.

SOUS-SOL, RAYON 1475

SOULIERS TREPOINTE GOODYEAR-HOMMES



8.98

Cette forme d'empeigne est élégante sans être trop recherchée. Semelles de cuir. — Trépointe Goodyear; pointures 6 à 11. Noir; aussi genre lacé en brun.

SOUS-SOL, RAYON 1675

SOULIERS DE CUIR -- HOMMES



9.98

Forme élégante pour tenue habillée. Noir. 6 à 11. Nouvelles formes lacées. Semelles en composition.

SOUS-SOL, RAYON 1675



LAINE et NYLON

"Pull-Overs et cardigans pour 8-16 ans

2.49

Pull-Overs motif jacquard, manches longues . . . CARDIGANS même tricot, devant boutonné, manches longues. Gris, marine, vin, mais non dans chaque taille.

SOUS-SOL, RAYON 1665



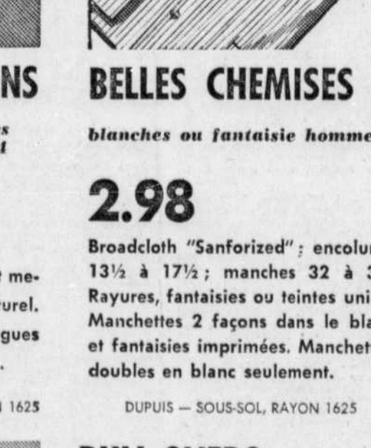
PYJAMAS D'ECOLIERS

finette de coton et broadcloth pour 6 à 16 ans

1.98

En finette ou broadcloth avec motifs jeunes de rayures, fantaisies. Manches, jambes longues. — Pantalon taille élastique.

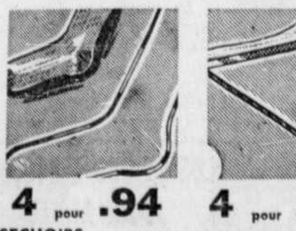
SOUS-SOL, RAYON 1665



VI. 2-6171

BAS 100% TRICOT NYLON COTELES

pour écolières, pointures 6 à 8½ et 7 à 9½



.69 la paire

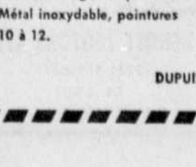
3 paires 2.00

Ils sont les plus en demande et très pratiques. Ton beige fauve. Côtés extensibles. 1ère qualité.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1375

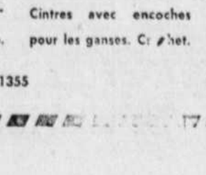
UTILITES POUR LES ELEVES

AU CHOIX CHACUN **.94**



.94 SACS FOURRE-TOUT

Nylon carreaux écossais. — vert ou rouge



.94 PARAPLUIES

10 baleines. Tige métal poignée plastique . . . Acétate à careaux.

.94 NECESSAIRES

travaux de couture, 12 bobines, un dé, un gallon et ciseaux.

.94 PORTE-JUPES

Métal inoxydable, 2 pinces à chaque tige. Pour 6 jupes.

.94 INDEX METAL

pour adresses nos téléphone. Envers caoutchouc. Calendrier cylindrique.

4 pour .94 SECHOIRS

Pour bas longs, socquettes. Métal inoxydable, pointures 10 à 12.

4 pour .94 CINTRES

En bois, largeur 17". — Crochet métal avec barre.

4 pour .94 EN PLASTIQUE

Cintres avec encoches pour les ganses. Crochet.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1355

COMBINAISONS

pour hommes, jeunes gens, tailles 34 à 44

3.37

PENMANS '71 en tricot merinos laine / coton naturel. Manches / jambes longues (légères imperfections).

DUPUIS —SOUS-SOL RAYON 1625

BELLES CHEMISES

blanches ou fantaisie hommes

2.98

Broadcloth "Sanforized" ; encolures 13½ à 17½ ; manches 32 à 34. Rayures, fantaisies ou teintes unies. Manchettes 2 façons dans le blanc et fantaisies imprimées. Manchettes doubles en blanc seulement.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625

COUPE-VENT

pour hommes P.M.G. (34 à 44)

4,98

En coton fils teints ; aussi en nylon et coton de teintes variées. Ceinture extensible. Poches au bas.

pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1615

PULL-OVERS

manches longues - hommes P.M.G.

En coton ouatiné gris, marine, vert ou blanc. Encolure ronde fantaisie, effet de "V" et manches longues. Pour le sport, le travail. **1.98**

Socquettes 'BAN-LON'

pour hommes 10½ à 12 extensible

Haut élastique. Fantaisie devant ou sur les côtés. Toutes à deux tons : gris/poudre, rouge/gris, marine/poudre, etc. LA PAIRE **1.00**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625

Chez dupuis Vente Semestrielle

MEUBLES et GARNITURES de MAISON

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 h.



VIVOIR MODERNE deux pièces

(non illustré) fauteuil berçant et rotatif pour convenir **39.50**

Riche apparence du tissu uni, rayé aussi combiné dans plus de quatorze teintes pastelles "décorateur". Longueur du sofa : 72". Accoudoirs en bois noyer satiné et repoli. AVEC LE FAUTEUIL DROIT.

$99

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710

UNE CHAMBRE MODERNE avec bureau triple

fini noyer ou chamois

prix ord. 209.00

SPECIAL SEMESTRIEL les 3 pièces **$149**

LIT DOUBLE ORDINAIRE —
BUREAU TRIPLE 54", 7 TIROIRS —
AVEC MIROIR BASCULE : 44 x 26" —
CHIFFONNIER A 4 TIROIRS

Voilà tout le mobilier complet en bois fini noyer ou ton chamois, les poignées sont très décoratives.

Table de chevet **30.00**

Supplément de **20.00** pour un lit bibliothèque

DUPUIS — CINQUEME, RAYON 710





La table : 36 x 48" extension : 60"

CUISINE MODERNE CHROMEE

SURFACE "ARBORITE", rendant la table à l'épreuve des plats chauds et des acides. Délicat motif nuance tan. Les quatre chaises surface plastique fini harmonisant. Pieds de ces meubles ton brun.

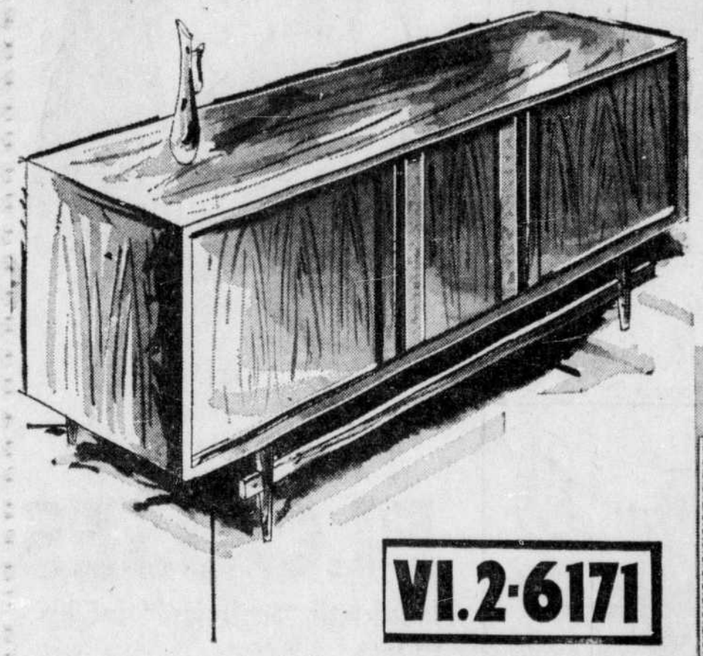
les 5 pièces

$89

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 714

aucun versement comptant

sur achats budgetaires de 15.00 ou plus — seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat

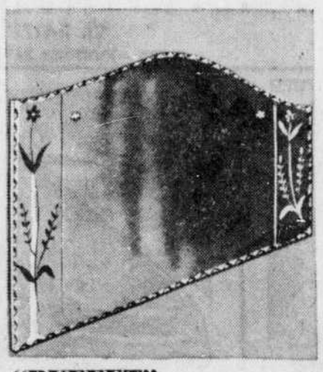


BAHUTS MODERNES $55

Longueur 60". Intérieur spacieux deux panneaux coulissants pour prendre moins d'espace. Fini huilé à la main sur noyer de choix. Toutes les parties structurales en noyer solide.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710

VI.2-6171



"BUFFET"

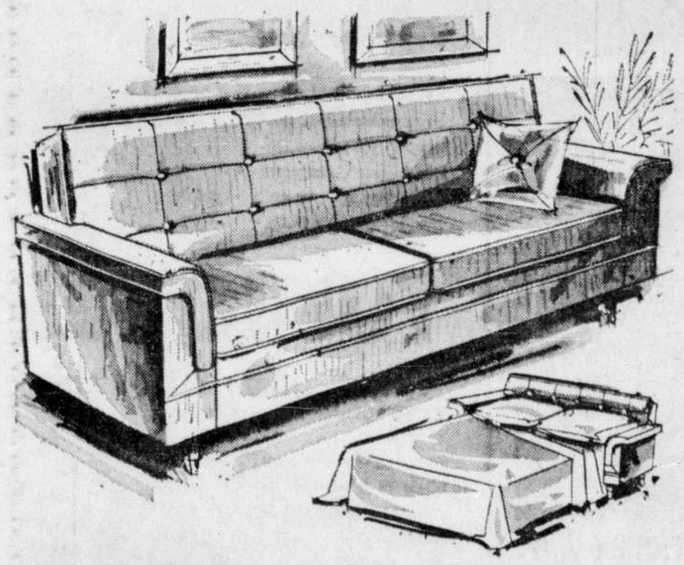
MIROIRS cristal

de 14 x 24 pouces

2.69 Ord. 3.98

Bord ondulé, deux rosettes de métal. Utiles et décoratifs.

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 810



"KROEHLER" sofa formant lit double

intérieur avec matelas à ressorts

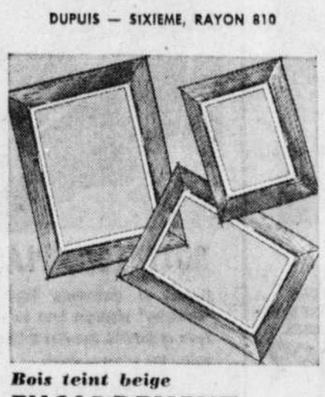
Couverture de frise nylon dans les teintes modernes d'intérieur. Faites d'un boudoir ou vivoir une chambre à coucher la nuit avec ce KROEHLER.

ORD. 219.00

$179

Economisez .40.00

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711



Bois teint beige

ENCADREMENT

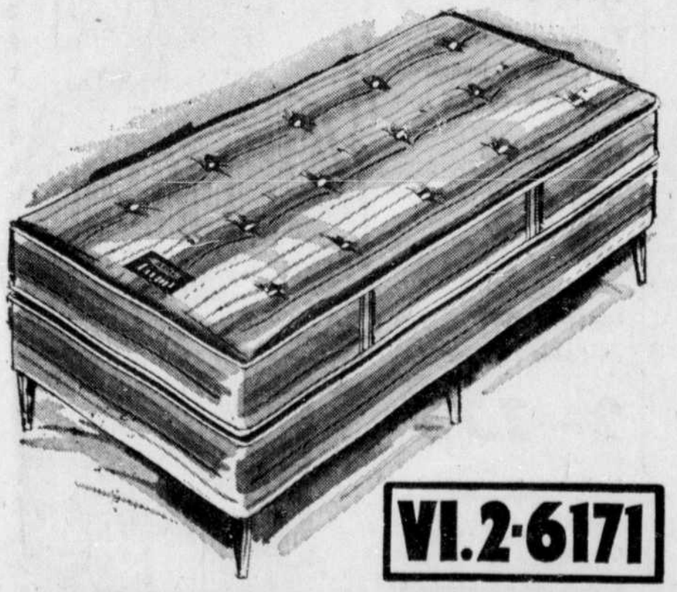
pour vos peintures et autres pièces à encadrer. Ce travail sera vite fait par vous-même — Choisissez ces dimensions.

largeur 2"	Nombre restraint
8 x 10"	11 x 14"
1.98	2.35

largeur 2½"

16 x 20"	12 x 16"	18 x 24"
3.35	2.98	3.98

VI. 2-6171 — SIXIEME, RAYON 810



VI.2-6171

"CONTINENTAL" les deux pièces

largeur 30" seulement, AU COMPLET

LE MATELAS confortable avec ressorts d'acier trempé parfaitement coussinés de Sisal et d'épaisseu couches de feutre. **LE SOMMIER-TAPISSIER** pour convenir.

$32

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711



ALLOCATION DE $160

pour votre TV actuel de fabrication canadienne quel qu'en soit l'état, en achetant ce

TV MARCONI 24"

avec écran géant et profondeur réduite — Hauteur 32½ (33 x 14")

Caractéristiques ultra modernes avec lampe-image 110 degrés. Deux haut-parleurs à l'avant. Le verre teinté est amovible. Le meuble en bois d'un riche ton noyer.

GRATIS : Contrat service 90 jours directement du manufacturier

Ord. 449.00
Allocation 160.00
vous ne payez que
$289

aussi peu que **2.51** par semaine

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843

RADIO-PHONO "HI-FI"-STEREO MARCONI

Économisez $70.

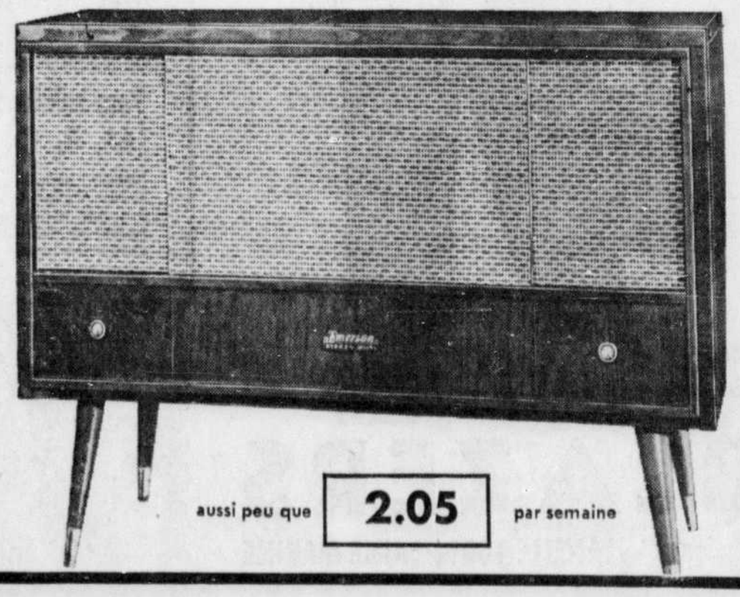
ORD. 289.00
SPECIAL SEMESTRIEL
$219

TROIS SOURCES DE DIVERTISSEMENTS REUNIES DANS CE "MARCONI"

Le radio combiné AM FM simultanés. 9 lampes — reproduction supérieure 4 haut-parleurs.

Change-disques stéréo B.S.R. 4 vitesses pour tous genres de disques. Raccord intégré pour haut-parleurs auxiliaires. Le meuble complet d'un style moderne au riche fini noyer. Hauteur 40", encombrement 29 x 17½".

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 840



aussi peu que **2.05** par semaine



NOUVELLES DRAPERIES

prêtes à suspendre
Satin antique
qualité supérieure
hauteur 95"

fond blanc à dessins nouveaux

PAREZ VOS FENETRES DE NEUF POUR ACCUEILLIR LA SAISON PROCHAINE

Dessins : modernes, semi-modernes ou fleuris dans les teintes "décorateur" sur fond blanc.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

1 laize couvre 48" de mur à la paire **11.95**

2 laizes couvrent 96" de mur à la paire **23.95**

3 laizes couvrent 144" de mur à la paire **35.95**

OUVERT LE SOIR — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — SAMEDI 5 H. 30

Festival DE LA RENTRÉE DES CLASSES

VI.2-6171

QUI S'INSTRUIT ET ACHÈTE... Chez dupuis S'ENRICHIT

C'est un véritable festival d'économies pour les parents qui doivent habiller et équiper les écoliers et les écolières pour la Rentrée des Classes. En plus, il y a de beaux prix à gagner.

C'EST DOUBLEMENT AVANTAGEUX D'ACHETER CHEZ DUPUIS

6 BICYCLETTES
POUR GARCONS ET FILLETTES

données DURANT LE FESTIVAL DE LA RENTREE DES CLASSES

Conditions :
Inscrivez le nom de l'écolier ou de l'écolière, son adresse et son numéro de téléphone au dos de vos factures DUPUIS (ou fac-similé acceptable) du 10 au 26 août inclusivement et déposez-les toutes dans la boîte CONCOURS au rayon de la papeterie — rez-de-chaussée.

3 BICYCLETTES ATTRIBUEES lundi le 21 août

3 BICYCLETTES ATTRIBUEES lundi le 28 août

Toutes les factures DUPUIS accumulées dans la boîte CONCOURS jusqu'au 26 août inclusivement participeront à ces attributions.

(Le personnel DUPUIS et les parents immédiats sont exclus de ce concours)



CHEMISES "LITTLE PRINCE"

2.59 2 POUR 5.00

ENCOLURES 11 A 14

Broadcloth "Sanforized" lavable sans refouler

a) Col tenant, manchettes simples. Rayures ou quadrillés en • bleu • marron • brun sur fond blanc, encolures 11 à 14.

b) Encolures : 11 à 14 dans ces chemises BLANCHES seulement. Nouveau col tenant à pointes courtes. Pochette. Manchettes boutonnées.

VI. 2-6171
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661



MAILLOTS
7 à 10 — 12 à 14

1.66

"LEOTARD"
SANS AUCUNE COUTURE... Belle confection, pieds renforcés. Elastique fantaisie à la ceinture. Choix de • beige • royal • vert • marine



ROBES "JUMPER"
fillettes : 7 à 12

SPECIAL 4.99

Nouveau tissu GLANELLA à motif de plaids en rouge, brun sur fond vert. Corsage jeune, larges épaules, la jupe à plis accordéon.

VI. 2-6171
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550



BLOUSES
broadcloth "Sanforized" lavable
élèves de 7 à 16 ans

ord. 2.99

BLANC IMMACULE... Ces blouses sont portées par les écolières, collégiennes, élèves pensionnaires. Encolure "V" col tailleur, manches longues... BAS PRIX EXTRA SPECIAL POUR RENTREE DES CLASSES.

1.94



IMPECCABLE APPARENCE DES COLLEGIENS 6 A 16

BLAZERS
4 saisons - FLANELLE 100% LAINE MARINE

ord. 14.95

Coupe soignée assurant ajustement parfait. Devant croisé, 2 poches appliquées. — Bouton gris ou métal cuivré.
Un autre modèle à devant droit, boutons métal gris au même prix.
Les deux à doublure soyeuse.

9.95

PANTALONS
WORSTED RAYONNE
"LAVEZ ET PORTEZ" -- 6-12 ANS

• gris moyen • charcoal
• bleu • brun

ord. 7.50

Ces pantalons sont lavables à la main ou à la machine et le pressage est un jeu. Taille devant à plis et brayette à glissière. Dos de la ceinture élastique. Poches. Coupe, confection soignées.

5.69

VI. 2-6171
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660



"SLATER" CUIR VEAU

pour écolières : 4½ à 9½—AA.B.C. Haute qualité fabrication experte. Oxford lacé 5 oeillets. Procédé Goodyear plus solide. Doublure cuir, semelles Neolite talons caoutchouc. Brun, noir.

la paire 12.50

Pour adolescentes : 4½ à 9½ (AA, B, C)

"SAVAGE" traitement "Sanitized" à l'épreuve des germes. Procédé Goodyear. Bout mi-pointu très nouveau. Doublure cuir mouton. Talons de caoutchouc. Semelles Neolite plus durables.

la paire 11.95

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472 VI. 2-6171



NYLONS EXTENSIBLES
fillettes pointures 8-11

Le haut en BANLON prête encore mieux à l'extension. Nuance beige moyen pour écolières ou pour élèves pensionnaires.

VI. 2-6171

la paire .99
3 paires 2.85
6 paires 5.50

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370



Parapluies pour fillettes

Couverture acétate aux gais quadrillés : bleu, rouge ou vert. Jolis manches à bout courbé ou autre forme.

VI. 2-6171

SPECIAL RENTREE DES CLASSES 2.99

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 260



Pour garçonnets : 11 à 3 (C)

Genre "MOCASSIN". Cuir brun de première qualité. 3 oeillets. Doublure vrai cuir. Fausses-semelles de cuir solide. Les semelles cousues réparables. Talons caoutchouc Goodyear.

la paire $5

VI. 2-6171
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472



BOTTILLONS PLASTIQUE 6 A 3

Fillettes et garçonnets. Fabrication "Dominion" plastique brun ou rouge épais et durable. Semelles striées. Intérieur des talons renforcé.

VI. 2-6171

spécial la paire 2.25

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 473

TUNIQUES
"Jumper" croisé : 7 à 14 ans
CREPE "DO-MIL" viscose/acétate

ord. 4.99

Tenue réglementaire pour l'école ou le couvent. Ce tissu DO-MIL souple et doux au toucher en marine seulement. Jupe ample formée de larges lés. Poche. Glissière de côté.

VI. 2-6171

3.84

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550



SPLENDIDE COLLECTION 'PINTO'

manteaux automne-hiver avec col de fourrure

• castor
• mouton Perse gris
• vison saphir

$150 et $179

selon la fourrure

NOTEZ LA NOUVELLE LARGEUR DES COLS
Tailles : 8 à 20
Riches étoffes soyeuses, chamois au dos, entredoublure et doublure satin. Nouvelles manches en vogue.

• gris • brun
• vison • charcoal

pas de comamndes postales ni téléphoniques s.v.p.

Paiements faciles

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 510



Confectionnez cette jolie

"CAGE"

Gracieuses parures de voilette et de marabout que vous réaliserez en un rien de temps.
• la voilette (.69)
• pompon de marabout (.98)
• ruban velours (.13)

1.80

Voilà ce que vous obtenez à ce prix. Il ne reste plus qu'à faire l'assemblage.

• blanc • mauve
• noir • bleu pâle
• café • bleu royal
• beige • violet
• or • rose
• fuschia • vert mousse

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 210

VI.2-6171



ENSEMBLES 3 PIECES

19.99 ord. 29.99

• BLOUSE EN CREPE
• JAQUETTE
• JUPE EN LAINAGE
• BRUN • MAGENTA
• OR • NOIR
• EMERAUDE • ROYAL

Choix de 4 modèles dont un illustré, 10 à 16 dans le groupe. pas de commandes postales ni téléphoniques S.V.P.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 511

BROADCLOTH LAVABLE
PYJAMAS "DUPUIS"
pour hommes, jeunes gens : A, B, C, D, E

PRIX ORD. 5.00

3.95

Economisez 2.05
sur l'achat de deux

2 pour 7.75

Broadcloth "Sanforized" : bleu, brun, rouge, vert.

Gilet tailleur, poche, manches longues. — Pantalon à taille élastique. Quadrillés, rayures et autres fantaisies.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

VI.2-6171

